MARS 2026

RAPPORT D'INTERVENTION

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT SUR LE SITE PATRIMONIAL DE LA VISITATION, QUÉBEC
(ÉTÉ 2025)



Artefact Urbain

VILLE DE QUÉBEC

Page couverture

Aquarelle de l'Église de Sainte-Foy près de Québec
James Pattison Cockburn, 19 juin 1829
Référence : R9266
Identification : 2898816
Sotheby's Inventory no. W573
Bibliothèque et Archives Canada

https://recherche-collection-search.bac-lac.gc.ca/fra/accueil/notice?app=fonandcol&idnumber=2898816&ecopy=E000996363

©2026, Ville de Québec, tous droits réservés

Surveillance archéologique dans le cadre de travaux de réaménagement sur le site patrimonial de la Visitation, Québec (été 2025)

Permis de recherche archéologique

25-URBA-05

Véronique Marengère & Joey Leblanc

Rapport préparé par :

Artéfact urbain Inc.

31 rue des Jardins

Québec, Qc, G1R 4L6

Canada

https://www.artefacturbain.ca/

Rapport déposé à :

VILLE DE QUÉBEC

Service de la culture et du patrimoine

18, rue Donnacona

Québec (Québec) G1R 3Y7

Mars 2026

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique réalisée à l'été 2025 lors de travaux de réaménagement sur le site patrimonial de la Visitation (lots cadastraux 2 011 154, 2 011 162 et 2 011 177), dans le quartier Sainte-Foy à Québec. Plus spécifiquement, la zone d'intervention se positionne dans la partie nord du site (planche 1). Ces travaux sont préalables aux réaménagements du parc et à la création de nouveaux sentiers reliant la route de l'Église au chemin Sainte-Foy. Ce secteur comporte un potentiel archéologique d'intérêt en lien avec un ensemble religieux présent dès le XVII^{e} siècle et à une occupation britannique militaire lors de la guerre de la Conquête.

Ainsi, le Service de la Culture et du patrimoine de la Ville de Québec a mandaté la compagnie Artéfact urbain afin de procéder à la surveillance archéologique dans le but de vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et, le cas échéant, de les documenter. La surveillance archéologique s'est déroulée de façon ponctuelle entre le 6 août et le 25 septembre 2025 sous la supervision de Véronique Marengère, chargée de terrain, puis de Joey Leblanc, agissant à titre de chargé de projet, coordonnateur et détenteur du permis de recherche archéologique 25-URBA-05.

La majorité des éléments observés lors de l'intervention archéologique est liée à l'incendie de l'église de Sainte-Foy datant de 1918, ainsi qu'à des aménagements paysagers datant du XX^{e} siècle. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour et les excavations se sont avérées exemptes de culture matérielle d'intérêt. Cependant, il est important de noter que des données archéologiques sont possiblement encore présentes dans d'autres secteurs du site patrimonial de la Visitation. Ainsi, une surveillance ou un inventaire archéologique est recommandé pour toutes excavations à l'intérieur de ce site patrimonial.

ÉQUIPES DE RÉALISATION

VILLE DE QUÉBEC

Manon Goyette	Archéologue (Service de la Culture et du patrimoine)

WSP

Cédric Poirier	Responsable de projet
David Gilbert	Surveillant de chantier

LA COMPAGNIE DE PARTERRES PORTUGAIS LTEE

Daniel Vincent	Chargé de projets
Michel Durocher	Surintendant

ARTEFACT URBAIN INC.

Véronique Marengère	Archéologue chargée de terrain (Intervention sur le terrain, recherche et rédaction)
Joey Leblanc	Archéologue chargé de projet (Coordination, rédaction, infographie et révision)
Marie-Anne Paradis	Archéologue (Recherche, rédaction et révision)
Simon Paquin	Archéologue (Cartographie)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ iv
ÉQUIPES DE RÉALISATION v
LISTE DES FIGURES viii
LISTE DES PLANCHES ix
LISTE DES TABLEAUX ix
LISTE DES CROQUIS STRATIGRAPHIQUES ix
1. INTRODUCTION 1
1.1 Localisation générale 1
2. MÉTHODOLOGIE 3
2.1 Recherches préparatoires 3
2.2 Méthodologie de terrain – Surveillance 3
2.3 Méthodologie en laboratoire 4
3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE 5
3.1 Géomorphologie 5
3.2 Environnement naturel 5
3.3 Contexte paléoenvironnemental 5
3.4 Période d'occupation paléohistorique 7
3.4.1 Présence autochtone sur le territoire pendant la Paléohistoire 7
3.4.2 Présence autochtone pendant et après la période des contacts 11
3.5 Période d'occupation historique 13
3.5.1 Régime français 13
3.5.2 Régime anglais 15
4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES 17
5. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 20
5.1 Sous-opération CeEt-26-13A 20
5.2 Sous-opération CeEt-26-13B 20
5.3 Sous-opération CeEt-26-13C 20
5.4 Sous-opération CeEt-26-13D 21
5.5 Sous-opération CeEt-26-13E 21
5.6 Sous-opération CeEt-26-13F 21
5.7 Sous-opération CeEt-26-13G 22
6. INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS 33

6.1 Événement 1 : Sédiments naturels....33
6.2 Événement 2 : Incendie de 1918....33
6.3 Événement 3 : Aménagements paysagers 1918-1996....37
6.4 Événement 4 : Aménagements paysagers 1996 à 2000....37
7. CONCLUSION ET RECOMMANDATION....38
7.1 Valeurs archéologiques....38
BIBLIOGRAPHIE....39
ANNEXE 1. CATALOGUE PHOTOGRAPHIQUE
ANNEXE 2. MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES

LISTE DES FIGURES

Figure 1. À gauche : Formations géologiques dans la région de Québec. La zone allongée et mince beige foncé représente la Formation de Sainte-Foy 1. À droite : carte actuelle de la ville de Québec situant le secteur d'intervention archéologique de 2025 (carré rouge) 5
Figure 2. Emplacement de la mer de Champlain entre 11 000 AA (image de gauche) et 9 600 AA (image de droite) au Québec et la zone d'intervention indiquée d'un carré rouge 6
Figure 3. Carte de la région de Québec par Champlain en 1608 11
Figure 4. Véritable plan de Québec fait en 1663 par Jean Bourdon, la flèche rouge indique le fort occupé par les Wendats 12
Figure 5. Emplacement de la Seigneurie de Sillery et du site patrimonial de la Visitation en son centre sur la carte actuelle de la Ville de Québec 13
Figure 6. Section du plan de Robert de Villeneuve daté de 1685-1686 avec la Côte Saint-Michel (chemin Sainte-Foy) et la chapelle de Sainte-Foy. Emplacement approximatif de la zone d'étude indiqué par la flèche bleu 14
Figure 7. Limites initiales du terrain (en bleu), emplacement du presbytère et de la première église en vert 14
Figure 8. Église de Sainte-Foy en 1829 par James Cockburn Patterson 15
Figure 9. Photographie datant de 1876 où on voit les ouvriers avec la nouvelle église en construction 16
Figure 10. Photographie de l'église Notre-Dame-de-Foy au lendemain de l'incendie, juin 1997 34
Figure 11. Photographies aériennes prises peu de temps après l'incendie de 1977. L'aménagement paysager de la portion nord du site est identique, tel qu'on le connaît encore en 2025 34
Figure 12. Photographies aériennes prises peu de temps après l'incendie de 1977. L'aménagement paysager de la portion nord du site est identique, tel qu'on le connaît encore en 2025 35
Figure 13. Notre-Dame-de-Foy datée entre 1944-1961 36

LISTE DES PLANCHES

Planche 1. Positionnement de la zone d'intervention de 2025 et du site patrimonial de la Visitation (CeEt-26) dans la ville de Québec 2
Planche 2. Positionnement des différentes opérations archéologiques sur le site patrimonial de la Visitation (CeEt-26) 19
Planche 3. Positionnement des tranchées exploratoires effectuées dans la partie nord du site patrimonial de la Visitation (CeEt-26) à l'été 2025 23

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation autochtone précontact générale au Québec 7
Tableau 2. Sites archéologiques à composante paléohistorique dans la région de Québec 8
Tableau 3. Liste des rapports archéologiques pour le site patrimonial de la Visitation et le site archéologique CeEt-26 . 18

LISTE DES CROQUIS STRATIGRAPHIQUES

Croquis 1. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13A, paroi est 24
Croquis 2. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13B, paroi sud 25
Croquis 3. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13C, paroi ouest 26
Croquis 4. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13D, paroi ouest 27
Croquis 5. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13E, paroi sud 28
Croquis 6. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13E, paroi nord 29
Croquis 7. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13F, paroi est 30
Croquis 8. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13F, paroi nord 31
Croquis 9. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13G, paroi ouest 32

1. INTRODUCTION

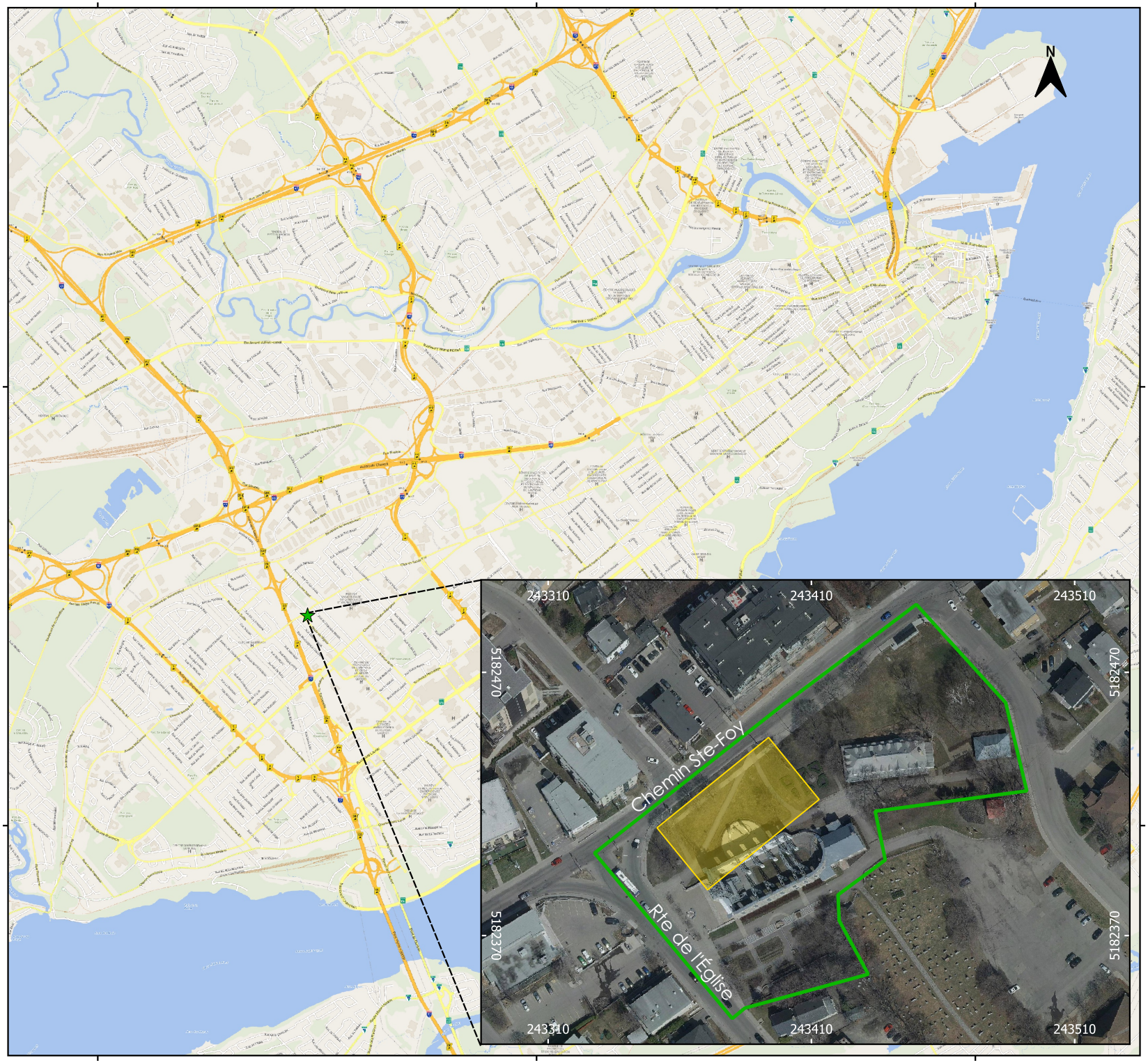
Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique dans le cadre des travaux de réaménagement réalisés sur le site patrimonial de la Visitation, dans le quartier Sainte-Foy à Québec. Plus spécifiquement, la zone d'intervention se positionne dans la partie nord du site, à l'intersection de la route de l'Église et du chemin Sainte-Foy (planche 1). Ces travaux sont préalables au réaménagement du parc et à la création de nouveaux sentiers reliant les deux rues adjacentes.

L'intervention a été justifiée par le positionnement de la zone des travaux à l'intérieur du site patrimonial de la Visitation et à l'occupation du secteur dès le XVII^{e} siècle. En effet, le site a hébergé un presbytère dès 1699, puis une première église en pierre a été construite vers 1719. Lors de la guerre de la Conquête en 1759-1760, l'église a été utilisée comme poste fortifié par les soldats britanniques et l'église a été incendiée à leur départ. Elle a été restaurée au cours des années suivantes, puis une nouvelle église y a été construite entre 1876-1878 qui sera à son tour incendiée en 1918. L'église reconstruite après ce dernier événement retombera sous la proie des flammes en 1977. Ainsi, l'objectif de l'intervention archéologique est d'investiguer les témoins archéologiques liés au patrimoine religieux et aux événements historiques et militaires qui ont pris place sur ce site.

Comme le secteur d'intervention présentait un potentiel archéologique, la compagnie Artéfact urbain a été mandatée par le Service de la Culture et du patrimoine de la Ville de Québec afin de procéder à une supervision archéologique dans le but de vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et, le cas échéant, de les documenter. Cette surveillance s'est ainsi déroulée ponctuellement entre le 6 août et le 25 septembre 2025 sous la supervision de Véronique Marengère, chargée de terrain, ainsi que de Joey Leblanc, agissant à titre de chargé de projet, coordonnateur et détenteur du permis de recherche archéologique 25-URBA-05.

1.1 Localisation générale

Les travaux de surveillance ont été réalisés dans la partie nord du site patrimonial de la Visitation (CeEt-26), situé au 810, route de l'Église, dans le quartier Sainte-Foy à Québec (planche 1). Les excavations ont pris la forme de sept tranchées mécaniques réalisées à l'aide d'une rétro-excavatrice. Ces tranchées présentent des surfaces variant entre 1 m sur 1 m et 41 m sur 2 m, puis ont atteint une profondeur maximale de 1,70 m.



Artefact Urbain

Surveillance archéologique dans le cadre de travaux de réaménagement sur le site patrimonial de la Visitation, Québec (été 2025)

Planche 1. Positionnement de la zone d'intervention de 2025 et du site patrimonial de la Visitation (CeEt-26) dans la ville de Québec

- Localisation du site CeEt-26
- Limites du site CeEt-26
- Zone d'intervention (été 2025)

0 0,5 1 1,5 2 2,5 3 km

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Carte de base du Gouvernement du Québec (carte principale); Service d'imagerie du Gouvernemment du Québec (encart)

Échelle :
Carte principale 1 : 60 000
Carte en encart 1 : 2 000

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Mars 2026

2. MÉTHODOLOGIE

La stratégie d'intervention appliquée à ce projet consiste en une surveillance archéologique des excavations menées en prévision du réaménagement du site patrimonial de la Visitation. La méthode d'analyse des données de terrain et privilégiée dans le cadre du présent mandat prend en compte les résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement dans le secteur. Elle prend en compte également les caractéristiques physiques et environnementales du quartier Sainte-Foy afin de répondre aux exigences méthodologiques du ministère de la Culture et des Communications.

2.1 Recherches préparatoires

L'analyse du potentiel archéologique du projet a débuté par la recherche documentaire qui concerne les sites archéologiques connus dans le même secteur, les sites patrimoniaux, les aires de protection, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales de la zone d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les recherches documentaires ont principalement été effectuées via les sites de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et via le portail extranet du ministère de la Sécurité publique (Portail IGO2). Les études et cartes pédologiques, quant à elles, proviennent de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), l'information géologique du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM) et les données environnementales du ministère des Ressources naturelles et Forêts (MRNF).

2.2 Méthodologie de terrain – Surveillance

Les travaux ont débuté par une inspection visuelle systématique de l'aire d'intervention. Ces observations constituent une première étape pour comprendre les transformations anthropiques du milieu. Par la suite, la surveillance a consisté en la supervision des excavations mécaniques de l'entrepreneur et à l'enregistrement des données selon le système Tikal. L'ensemble des données ont été consignées par le responsable de l'intervention dans un carnet de notes et une tablette électronique. Les tablettes électroniques (*Tab Active3*) ont également été utilisées pour l'enregistrement d'informations supplémentaires, pour la prise de photographies et pour la prise des coordonnées géographiques (logiciel *SW Maps*) concernant les éléments particuliers identifiés sur le terrain. L'ensemble de la méthodologie plus technique liée aux divers programmes utilisés sur les tablettes électroniques est présenté dans Paradis et Leblanc (2021). Le registre photographique a été établi selon la méthodologie suivante : le premier film photographique s'est vu attribuer le numéro PV-001, puis chacun des clichés suivants a ensuite été numéroté de façon séquentielle. Enfin, comme la zone des travaux se trouve à l'intérieur d'un site archéologique, les données ont été rassemblées sous le code Borden CeEt-26, puis chacune des tranchées s'est vu attribuer un numéro d'opération et de sous-opération alphanumérique (13A à 13G) (planche 3). Enfin, les données d'arpentage ont été obtenues à l'aide de la station totale de l'arpenteur de la compagnie Parterres Portugais.

2.3 Méthodologie en laboratoire

Les artéfacts et écofacts découverts ont été emballés sur le terrain par type de matériau dans des sacs de type Ziploc, sur lesquels la provenance archéologique (numéro de lot) a été inscrite. Les objets plus fragiles ont été conservés dans des fioles ou dans de petites boîtes rigides en carton et du papier sans acide a parfois été utilisé comme emballage de protection lors du transport jusqu'au laboratoire. En laboratoire, les artéfacts et les écofacts ont été nettoyés à l'eau (matériaux inorganiques) ou à sec (origine organique osseuse et métal), à l'aide d'une brosse aux poils non fermes. Les précautions relatives au nettoyage et à la conservation des artéfacts ont été appliquées suivant le guide du Centre de conservation du Québec (Bergeron et Rémillard 2000). Les artéfacts et les écofacts ont ensuite été isolés par matériau, par unité d'enregistrement (lot) et séchés. Ils ont par la suite été analysés, puis inventoriés selon la liste des matériaux du guide d'inventaire sommaire de la Ville de Québec (L'Anglais 1994). Il est à noter qu'aucun artéfact ni écofact n'a été recueilli lors de cette intervention archéologique.

3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE

Cette section du rapport présente le contexte naturel et culturel du secteur d'intervention archéologique réalisée. Cette revue inclut les données géographiques, géomorphologiques et environnementales. Ensuite, les informations relatives aux occupations humaines de la paléohistoire à la période historique sont présentées.

3.1 Géomorphologie

Le secteur du projet sur le site patrimonial de la Visitation fait partie de la province géologique des Appalaches et plus précisément de la zone de Humber. Régionalement, cette formation géologique, nommée la Formation de Sainte-Foy 1, est composé d'une unité de mudslate rouge avec quelques interlits de shale et de mudstone vert et gris (figure 1) (SIGÉOM [En ligne]). Ces sédiments datent de l'Ordovicien moyen à supérieur, c'est-à-dire entre 470,0 ± 1,4 à 443,4 ± 1,5 million d'années (De Souza et Tremblay 2012).

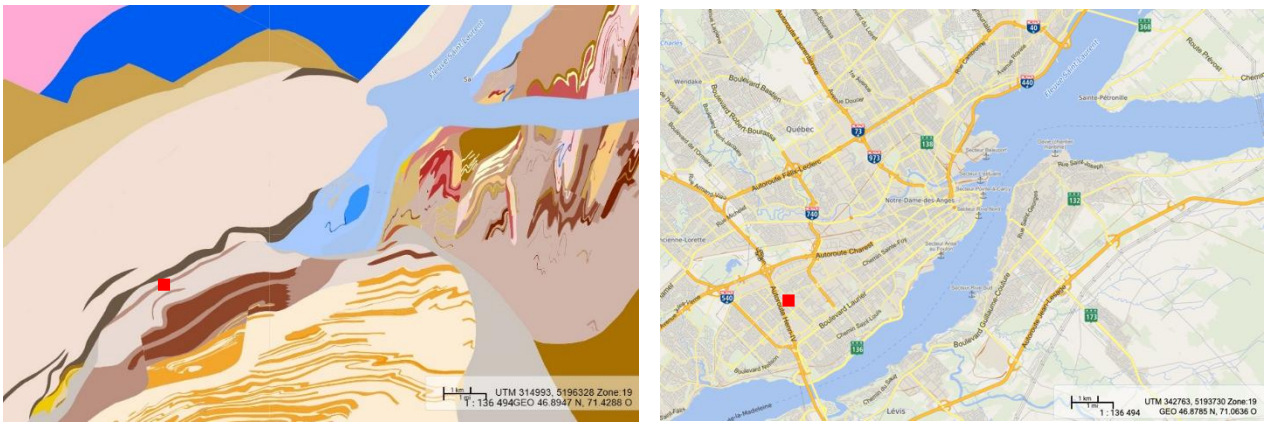


Figure 1. À gauche : Formations géologiques dans la région de Québec. La zone allongée et mince beige foncé représente la Formation de Sainte-Foy 1. À droite : carte actuelle de la ville de Québec situant le secteur d'intervention archéologique de 2025 (carré rouge) (SIGÉOM [En ligne])

3.2 Environnement naturel

Le climat de la ville de Québec est un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger basé sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012). La région écologique de la haute-ville, où se situe le secteur d'intervention, est nommée la plaine du Saint-Laurent et présente une zone de végétation de type tempéré nordique. À l'intérieur de cette zone se situe plus précisément une forêt décidue ayant pour domaine bioclimatique une érablière à tilleul de l'est (MRNF 2019). Cependant, la classification du terrain écoforestier actuel est plutôt catégorisée comme un milieu fortement perturbé par l'activité humaine (non-boisé) (MRNF 2019).

3.3 Contexte paléoenvironnemental

Au Pléistocène, un grand événement glaciaire se traduit par la formation de l'inlandsis laurentidien – une large calotte glaciaire qui recouvre une partie de l'Amérique du Nord. Le réchauffement, qui marque la fin de l'ère glaciaire, s'entame autour de 18 000 ans AA (Occhietti *et al*. 2004; Dyke et

Prest 1987). Les reconstitutions paléoenvironnementales issues de Dyke (2004) et de Lamarche (2011) permettent de comprendre l'évolution des paysages périglaciaires. Ainsi, la calotte fond progressivement et se retire vers le nord. Les terres nouvellement libérées des glaces sont alors recouvertes d'eau. Les mers intérieures Champlain et Goldthwait sont créées et envahissent les basses-terres du Saint-Laurent. À ce moment, l'aire d'étude est complètement submergée, puisque la mer de Goldthwait atteint une altitude de plus de 200 m ANMM. Cet événement a contribué à la déposition de sédiments glaciomarins sur les assises géologiques déjà en place. Les dépôts de surface que l'on rencontre aujourd'hui sont donc de nature glaciomarine et se drainent relativement bien (MFFPQ 2022).

Le relèvement isostatique causé par l'allègement de la calotte glaciaire entraîne la régression de la mer de Goldthwait, dont le niveau baisse graduellement. Selon les données de Lamarche (2011 : 87), l'aire d'étude serait exondée entre 11 000 ans et 9 600 ans AA (figure 2). Cela correspond approximativement au moment où la mer de Goldthwait laisse place au Proto-Saint-Laurent. Les niveaux des eaux continueront de fluctuer avant de se stabiliser durant le dernier millénaire avant aujourd'hui. Si l'aire d'étude est exondée au XI^{e} millénaire avant aujourd'hui, il faudra attendre plusieurs siècles avant que le secteur soit habitable. Autour de 10 000 ans AA, un climat tardiglaciaire prévaut et une végétation de toundra arbustive couvre le secteur. Lentement, l'afforestation permet à une forêt ouverte de conifères de s'installer, puis, éventuellement, à une forêt mixte (Richard 1985). C'est aux alentours de 6 000 ans AA que s'installe l'érablière laurentienne que l'on connaît aujourd'hui. L'urbanisation des derniers siècles a toutefois réduit le couvert forestier et l'environnement actuel est fortement aménagé.

À la lumière des données présentées, on peut croire que l'aire d'étude était habitable au plus tôt autour de 9 500 ans AA. Le paysage a pourtant changé à travers le temps : les niveaux d'eau ont varié, la configuration hydrographique a évolué et des environnements forestiers distincts se sont succédé. Les données archéologiques démontrent cependant que le secteur devait être attirant depuis minimalement 5 000 ans AA, puisque des populations fréquentaient dès lors la région de Québec.

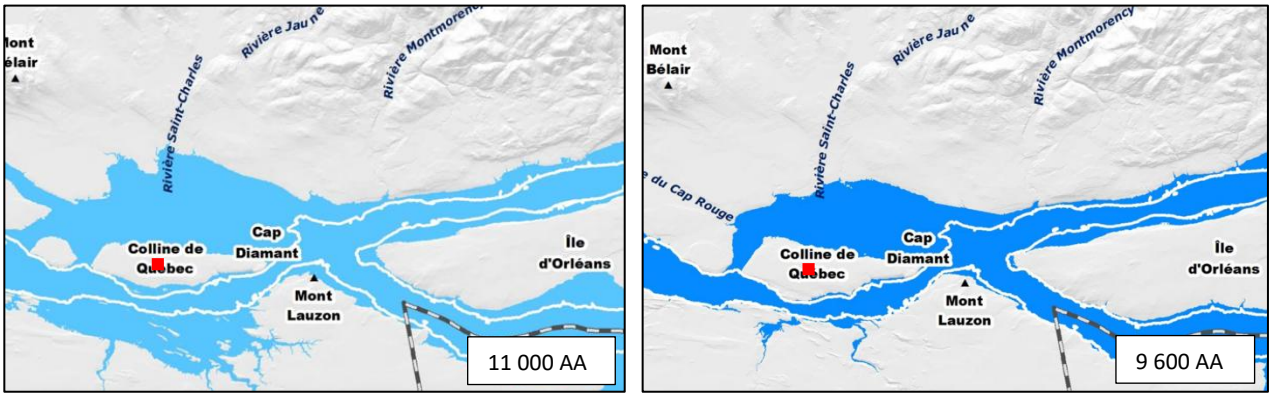


Figure 2. Emplacement de la mer de Champlain entre 11 000 ans AA (image de gauche) et 9 600 ans AA (image de droite) au Québec et la zone d'intervention indiquée d'un carré rouge (CMQ 2019)

3.4 Période d'occupation paléohistorique

3.4.1 Présence autochtone sur le territoire pendant la Paléohistoire

Traditionnellement, l'occupation ancienne des peuples autochtones sur le territoire québécois est divisée en trois grandes périodes culturelles, soit le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 1). Chacune de ces périodes a par la suite été subdivisée en sous-séquences temporelles définies par des différences dans les modes de vie et/ou dans la culture matérielle. Ces périodes se distinguent les unes des autres par la présence d'objets diagnostiques présents à certaines périodes ou encore de pratiques techniques, de subsistance ou de mobilité propres à un intervalle chronologique.

Le tableau 2 présente une sélection des sites à composante autochtone identifiés dans la région de Québec. Il est à noter que dans plusieurs cas, l'attribution à une période culturelle précise est incertaine. En l'absence de datations absolues ou d'éléments diagnostiques, il est parfois impossible de replacer un site dans la séquence culturelle. La position et les caractéristiques topographiques des sites demeurent tout de même des informations pertinentes. Notons également que la majorité des sites à composante autochtone identifiés à proximité de l'aire d'intervention ont été partiellement détruits par des aménagements anciens ou récents. L'intégrité des sites dans le milieu fortement urbanisé actuel est faible et les sols archéologiques sont souvent perturbés. Cela peut expliquer que peu de sites ont pu être associés à une période ou une tradition archéologique.

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation autochtone précontact générale au Québec

Période temporelle	Sous-séquence temporelle	Subdivisions
Paléoindien (12 500 – 8 000 AA)	Paléoindien ancien (12 500 – 9 500 AA)	
	Paléoindien récent (10 000 – 8 000 AA)	
Archaïque (9 500 – 3 000 AA)	Archaïque ancien (9 500 – 8 000 AA)	
	Archaïque moyen (8 000 – 5 500 AA)	
	Archaïque supérieur (5 500 – 3 000 AA)	Archaïque récent laurentien (5 500 – 4 200 AA)
		Archaïque post laurentien (4 200 – 3 000 AA)
Sylvicole (3 000 – 450 AA)	Sylvicole inférieur (3 000 – 2 400 AA)	
	Sylvicole moyen (2 400 – 1 000 AA)	Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 AA)
		Sylvicole moyen tardif (1 500 – 1 000 AA)
	Sylvicole supérieur (1 000 – 450 AA)	Sylvicole supérieur ancien (1 000 – 800 AA)
		Sylvicole supérieur médian (800 – 650 AA)
		Sylvicole supérieur récent (650 – 450 AA)

Selon Gates St-Pierre (2010 : 10), Pintal (2012), Plourde (2011 : 87) et Taché (2010 : 8)

Tableau 2. Sites archéologiques à composante paléohistorique dans la région de Québec

Site	Source	Résultats	Altitude par rapport au NMM
CeEt-1	(Martijn 1971 ; Gaumond 1961 ; 1968)	− Site à composantes autochtones multiples. − Plusieurs sépultures d'un cimetière autochtone du XVII^{e} siècle ont été mises au jour. − Une occupation de l'Archaïque laurentien a également été identifiée. Des pointes dont certains à encoches latérales, des outils polis et du débitage ont été trouvés.	9 m
CeEt-13	(Gaumond N.D.)	− Une pointe de projectile non décrite a été trouvée au Cap Diamant.	N.D.
Place-Royale (CeEt-14, -176, -178, -192, -188, -201, -3, -569, -6, 601, -7, -9)	(Clermont, Chapdelaine et Guimont 1989 ; Cérane 1994 ; Rouleau 1991)	− Site à composantes autochtones multiples témoignant des périodes culturelles suivantes : Archaïque laurentien, Sylvicole inférieur, Sylvicole moyen ancien, Sylvicole moyen tardif et Sylvicole supérieur. − L'occupation du Sylvicole moyen domine les assemblages. − Plusieurs sépultures ont été mises au jour (CeEt-9).	10-12 m
CeEt-15	(Bernatchez 1977)	− Un biface en quartzite blanc a été trouvé au pied de l'escalier du Cap-Blanc.	N.D.
CeEt-2	(Clermont 1975 ; 1976 ; Gaumond 1967)	− Une sépulture de la tradition Middlesex (Sylvicole inférieur ou Sylvicole moyen) mise au jour. − Le mobilier funéraire était riche et varié (pipe tubulaire, gorgerin, bifaces, collier en cuivre natif, etc).	6 m
CeEt-20	(Laliberté 1980 ; Morin 1985 ; Chrétien 2003)	− La fouille en extension du site a permis de collecter près de 7 000 artéfacts et d'identifier deux foyers. − Des pointes à encoches en coin et à pédoncule (Ottercreek et Lamoka) et des outils en pierre polie ont été identifiés. − Le site est associé à l'Archaïque laurentien.	20 m
CeEt-27	(Gagné 1995 ; Rick 1968 ; Robert 1990 ; Arkéos 1997)	− Site de la Mission de Sillery en opération entre approximativement 1638 et 1690. − Le site comprend un cimetière autochtone qui a été actif entre 1638 et 1657. − Des dizaines de sépultures ont été mises au jour.	10 m
CeEt-30	(Simoneau 2012 ; 2014)	− Site de l'Îlot des Palais. − Occupations autochtones au Sylvicole moyen tardif et au Sylvicole supérieur. − Découverte de pieux, de foyers et de témoins lithiques.	8 m
CeEt-32	(Ville de Québec 1996)	− Site du Petit Séminaire. − Découverte de quelques témoins lithiques hors contexte. − Occupation autochtone à une période indéterminée.	45 m
CeEt-37	(GAIA 2016)	− Site du monastère des Ursulines-de-Québec. Il s'agissait d'un lieu dédié à l'éducation des jeunes femmes autochtones. − Des perles de verre, des perles de wampum et des fragments de pipe ont été retrouvés. − Présence autochtone attestée pendant la deuxième moitié du XVII^{e} siècle et le premier quart du XVIII^{e} siècle.	60-70 m
CeEt-387	(Groupe Harcart 1988)	− Site de la Place d'Youville. − Une centaine d'artéfacts lithiques ont été récoltés, mais aucun n'était diagnostique. − Un foyer a été daté à 3 960 ± 70 ans AA. Il pourrait donc s'agir d'une occupation de l'Archaïque.	47 m

Site	Source	Résultats	Altitude par rapport au NMM
CeEt-403	(Ethnoscop 2005)	− Site de la maison Ignace-Perthuis − Un fragment distal d'outil bifacial en quartz a été retrouvé dans le sol naturel.	21 m
CeEt-600	(Chapdelaine *et al*. 1993 ; Chrétien et Bernier 2002)	− Des inventaires, surveillances et fouilles ont permis de récolter des outils taillés, des outils polis et des éclats. − Aucune date radiocarbone ou élément de culture matérielle distinctif n'a été mise au jour, mais l'occupation est associée à l'Archaïque supérieur selon la position du site.	8 m
CeEt-70	(Pintal 2010 ; Beaudry 1983)	− Site avec éclats et outils en pierre taillée découverts. − Témoins archéologiques en surface et enfouis. − Une pointe identifiée au type « Plainville » pourrait indiquer une occupation pendant le Paléoindien récent.	20 m
CeEt-71	(Beaudry 1980 : 19 ; Chrétien 2003)	− Deux sondages ont livré un peu plus de 250 artéfacts paléohistoriques, dont un biface pédonculé en chert.	20 m
CeEt-783	(Chrétien 1996)	− Un inventaire a permis de récolter 5 357 artéfacts paléohistoriques. − Une pointe se rapprochant du type Fulton Turkey Tail a été identifiée. − Le site est associé au Sylvicole inférieur.	82 m
CeEt-857	(Chrétien 2003 ; Chrétien et Bertrand 2005)	− Site à composantes paléohistoriques multiples. − Un total de quatre structures de combustion a été mis au jour. − Des tessons de céramique iroquoienne du Sylvicole supérieur récent ont été trouvés. − La présence d'une pointe de type Adena suggère une occupation au Sylvicole moyen ancien, mais il pourrait s'agir du type Rossville et indiquer une présente à l'Archaïque supérieur ou au Sylvicole inférieur.	20 m
CeEt-884	(Ruralys 2016 ; Rouleau et Fortier 2011)	− Site du Moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec − Site paléohistorique occupé possiblement pendant l'Archaïque moyen et l'Archaïque supérieur. − Le site a été daté grâce aux données paléoenvironnementales. − Découverte de plus de 2000 artéfacts paléohistoriques incluant des outils taillés et polis, du débitage et des os.	12 m
CeEt-893	(Ruralys 2010)	− Site paléohistorique identifié grâce à la découverte de deux éléments de débitage et d'un racloir. − Période d'occupation inconnue.	95 m
CeEt-894	(Rouleau 2011)	− Site paléohistorique identifié grâce à la découverte de quatre éléments de débitage et d'un éclat retouché. − Période d'occupation inconnue.	16 m
CeEt-940	(Ruralys 2019 ; Truelle et cie. 2019)	− Site occupé pendant le Sylvicole supérieur. − Découverte de tessons de céramique autochtone, d'une pipe en pierre, d'éléments de débitage et d'os blanchis.	60-70 m
CfEu-1	(Les services Arkhis inc. 1987 ; Rouleau 2013)	− Site où une série de piquets ont été retrouvés et auraient servi de structure pour la pêche pendant la paléohistoire. − Des tessons de vase et des éclats de chert ont été retrouvés dans un remblai. Ces éléments suggèrent une présence au Sylvicole supérieur récent.	5 m

Site	Source	Résultats	Altitude par rapport au NMM
CEet-657	(Pintal 1999 ; Chrétien 1993)	− Site possiblement occupé pendant la phase finale du Paléoindien ancien. − Découverte de témoins lithiques, dont une préforme de pointe fragmentée associée, sous toute réserve, au type « Holcombe ».	54 m
CeEv-5	(Pintal 2007)	− Site occupé pendant le Paléoindien récent et/ou l'Archaïque ancien. − Une date radiocarbone de 8 890 ±50 ans AA a été obtenue.	110 m
CeEu-4	(Fiset et Samson 2013)	− Site Cartier-Roberval. − La fouille a permis de mettre au jour des tessons de céramique, des témoins lithiques, des cultigènes et des os. − Le site témoigne d'une occupation autochtone pendant le contact, entre 1541 et 1543 et pendant le Sylvicole supérieur récent. Un gorgerin pourrait indiquer une occupation pendant le Sylvicole inférieur.	35 à 55 m

3.4.2 Présence autochtone pendant et après la période des contacts

Le site Cartier-Roberval (CeEu-4) à Cap-Rouge est un site unique à Québec puisqu'il témoigne d'un des premiers contacts entre les Iroquoiens et les Européens. Le site date de 1541 à 1543, alors que Cartier en est à son troisième voyage (Fiset et Samson 2013). Le XVI[e] siècle signe pourtant la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent. Ainsi, Cartier-Roberval est le dernier site attestant d'une présence iroquoienne dans la vallée du Saint-Laurent. Or, la présence autochtone à Québec perdure bien au-delà de la période de contact. Quand Champlain s'y établit, il cartographie l'espace et note que Québec est « un lieux où souvent cabannent les sauvages » (figure 3).

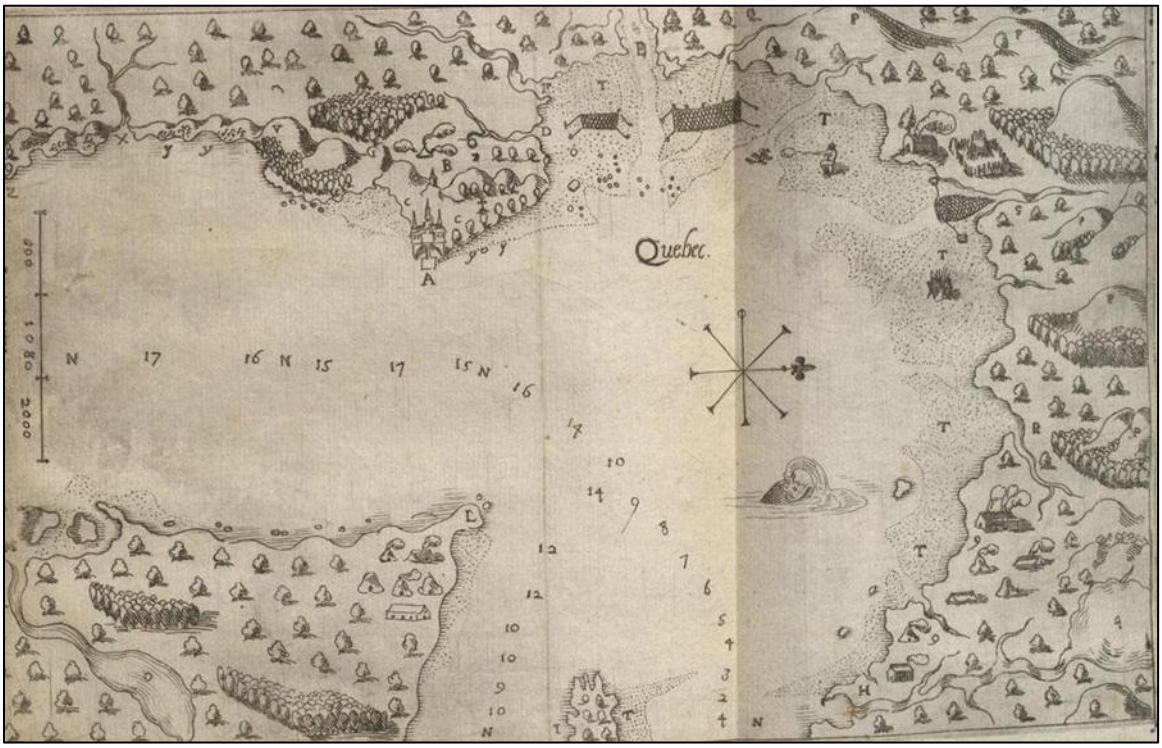


Figure 3. Carte de la région de Québec par Champlain en 1608 (Bibliothèque et Archives Canada, Les environs de Québec, carte de 1608, Samuel de Champlain, 1608, No d'identification 3919870, https://recherche-collection-search.baclac.gc.ca/fra/accueil/notice?app=fonandcol&idnumber=3919870&q_type_1=q&q_1=samuel%20de%20champlain%201608&ecopy=e010764752-v8)

Au XVII[e] siècle, la région de Québec attirait encore les autochtones désireux de pratiquer la pêche de plusieurs espèces de poissons et mammifères marins, mais c'est surtout l'anguille qui abonde à Québec.

> « L'anguille se pêche à Québec en plus grande abondance qu'en aucun lieu, dans le mois de septembre et au commencement d'octobre : elle est plus grosse et de beaucoup meilleur goût que celle qui se voit en France. J'en ai vu d'aussi grosse que la jambe d'un homme […] » (Boucher 1664 : 78)

L'endroit où s'installera la mission jésuite de Sillery sera d'autre part stratégiquement choisi parce qu'il était depuis longtemps fréquenté par les groupes pêchant l'anguille (Jetten 1994 : 38).

Bouchette écrit en 1815 que les autochtones occupent un village à Sillery et qu'un cimetière s'y trouve (Bouchette 1815). Il s'agit du site archéologique CeEt-27. Cette mission jésuite accueillera aussi des Innus et des Anishinaabeg (Algonquins), puis plus tard des Abénakis qui seront éventuellement déplacés à la mission de la Chaudière. Les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaqs fréquentaient aussi saisonnièrement la région de Québec.

Le milieu du XVII^{e} siècle marque également l'affirmation de la présence wendate dans la région de Québec. Les cartes de Bourdon (1660 et 1663) indiquent qu'un fort occupé par des Wendat était situé en Haute-Ville, près du Fort Saint-Louis (figure 4). Originaires de la baie Georgienne, les Wendat s'établissent successivement à Québec, sur l'île d'Orléans, à Beauport, à Sainte-Foy, à L'Ancienne-Lorette, avant de s'installer définitivement à Wendake.

Les documents historiques démontrent que d'autres communautés autochtones se trouvaient dans la région de Québec au XVII^{e} siècle, notamment dans la Haute-Ville. On apprend dans les archives religieuses que des cabanes ont été érigées à l'Hôtel-Dieu pour accueillir les malades pendant l'hiver (Jamet 1939 : 52). Le monastère des Ursulines de Québec (CeEt-37) accueillera pour sa part de jeunes femmes autochtones dans le but de les évangéliser et de leur offrir une éducation. Le site CeEt-37 témoigne en effet de la présence autochtone jusqu'au premier quart du XVIII^{e} siècle (GAÏA 2016 : 71). La présence autochtone pendant la période industrielle n'est pas documentée dans le registre archéologique. Tout porte à croire que les politiques coloniales et les pressions de l'urbanisation causeront l'abandon du secteur à l'étude par les différentes communautés autochtones.

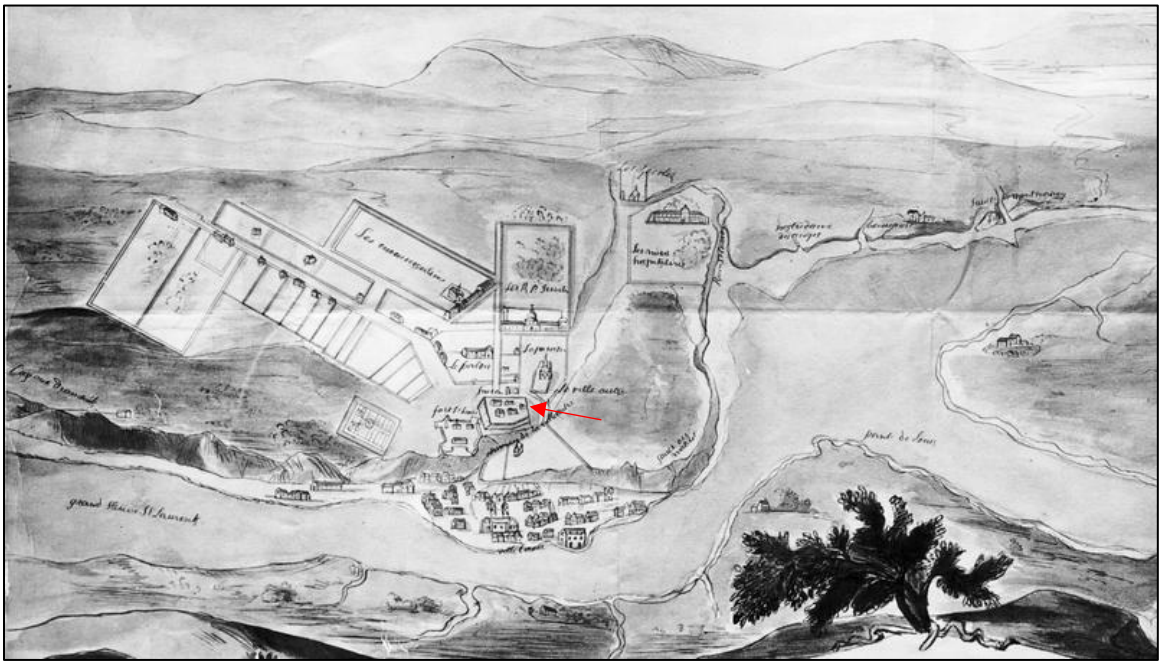


Figure 4. Véritable plan de Québec fait en 1663 par Jean Bourdon, la flèche rouge indique le fort occupé par les Wendats (Bibliothèque et Archives Canada, Le véritable plan de Québec fait en 1663 [document cartographique], Jean Bourdon (Pierre-Louis Morin), 1663, No d'identification 4170708, https://recherche-collection-search.baclac.gc.ca/fra/accueil/notice?app=fonandcol&idnumber=4170708&q_type_1=q&q_1=jean%20bourdon%201663&ecopy)

3.5 Période d'occupation historique

3.5.1 Régime français

Le 3 juin 1637, la seigneurie de Sillery est concédée à François Derré de Grand (Courville et Labrecque 1988) (figure 5).

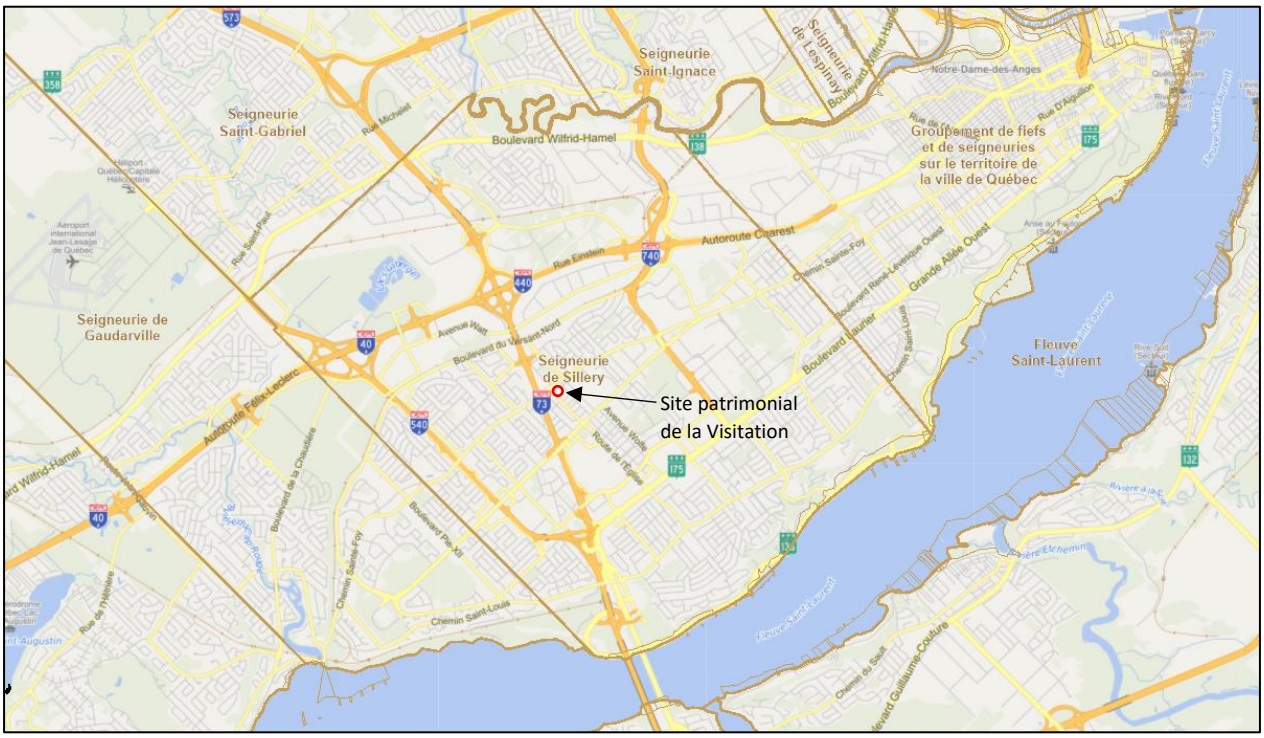


Figure 5. Emplacement de la Seigneurie de Sillery et du site patrimonial de la Visitation en son centre sur la carte actuelle de la Ville de Québec (Greffe de l'arpenteur général du Québec [En ligne])

En 1638, le tout premier registre catholique pour la mission Jésuite de Saint-Joseph de Sillery est créé pour enregistrer les baptêmes, mariages et sépultures (Hébert 1994). On y retrouve également des écrits sur les stratégies de conversion des autochtones à la religion catholique. Le 9 février 1640, la seigneurie est cédée aux Jésuites (Courville et Labrecque 1988).

Vers 1667, des groupes autochtones s'installent dans Sainte-Foy et fréquentent une chapelle construite par les Jésuites à l'angle sud-est actuel de l'autoroute Robert-Bourassa et du chemin des Quatre-Bourgeois. En 1670, une nouvelle chapelle en bois remplace la première afin de servir de lieu de culte aux familles sur la côte Saint-Michel (ancien toponyme du chemin Sainte-Foy dans le secteur Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge) (Légaré et Labrecque 2011 : 2). En 1680, les Jésuites fondent la première réserve autochtone au Canada avec 600 W8banaki regroupés dans la seigneurie de Sillery (Courville et Labrecque 1988). On remarque sur le plan de Villeneuve, daté de 1685-1686, la présence de plusieurs bâtiments le long de la côte Saint-Michel (figure 6).



Figure 6. Section du plan de Robert de Villeneuve daté de 1685-1686 avec la Côte Saint-Michel (chemin Sainte-Foy) et la chapelle de Sainte-Foy. Emplacement approximatif de la zone d'étude indiqué par la flèche bleue (BnF Gallica, Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve Ingénieur du Roy. Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b59689108/f1.item.zoom)

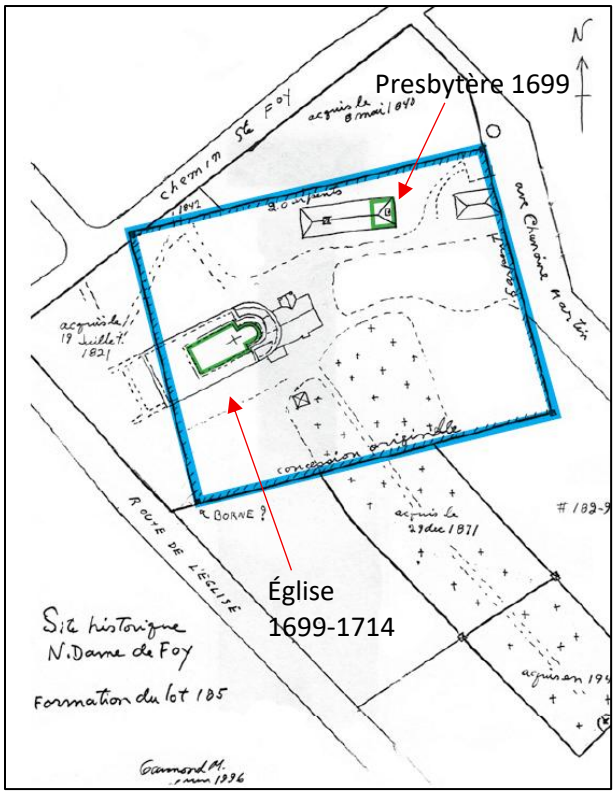


Figure 7. Limites initiales du terrain (en bleu), emplacement du presbytère et de la première église en vert (Légaré et Labrecque 2011 : 4)

En septembre 1698, la chapelle en bois est officiellement canonisée comme la première église paroissiale, mais elle brûle quelques semaines plus tard (Légaré et Labrecque 2011 : 3). Le 6 novembre 1698, l'évêque et le sieur Jacques Pinguet de Vaucour procèdent à un échange de terrain et un presbytère est construit à cet endroit (Légaré et Labrecque 2011 : 3) (figure 7). Ce bâtiment est construit en pierres avec un toit à deux versants. La cuisine sert comme salle des habitants tous les dimanches, lors des jours de fête, ainsi qu'avant et après les offices religieux (Légaré et Labrecque 2011 : 3). Un lieu de culte possédant un clocher en bois aurait pu être érigé la même année ou au plus tard en 1714 lorsqu'on indique que deux enfants ont été inhumés à l'intérieur de l'église (Goyette 2016 : 4). Cette nouvelle église porte à nouveau le nom d'église de Sainte-Foy.

3.5.2 Régime anglais

À la suite de la prise de Québec en 1759 par l'armée britannique, ces derniers transforment l'église de Sainte-Foy en réduit pour faire face à une éventuelle riposte de l'armée française. Ils construisent alors une palissade de pieux tout autour de l'église pour constituer un avant-poste à l'enceinte de Québec, puis le général Murray envoie 200 soldats pour surveiller les mouvements des troupes françaises (Goyette 2016 : 5). L'église est décrite par le premier ingénieur de l'armée française, Nicolas Sarrebource de Pontleroy, comme étant : « entourée de grosses palissades à trois ou quatre toises en avant du pied du mur; il y a quatre pièces de canon; leurs murs sont percés de deux rangs de créneaux et l'on peut faire feu par les fenêtres, les ennemis ayant établi une galerie en bois pour cet objet » (Légaré et Labrecque 2011 : 6).

Le 27 avril 1760, les Anglais entendent la rumeur que les Français marchent en nombre considérable sur le fort de Lorette et sur le fort de Sainte-Foy. Ils vont donc battre en retraite pour concentrer leurs efforts de guerre au sein de la ville fortifiée. Le général Murray ordonne de briser les canons et de mettre le feu aux barils de poudre. L'explosion et l'incendie vont gravement endommager l'église tandis que le presbytère est épargné (Légaré et Labrecque 2011 : 6).

En 1762, les Britanniques octroient 25 livres anglaises au curé François Borel pour aider à la reconstruction de l'église (Légaré et Labrecque 2011 : 7). L'église est restaurée selon le même modèle architectural que celui du Régime français (figure 8).

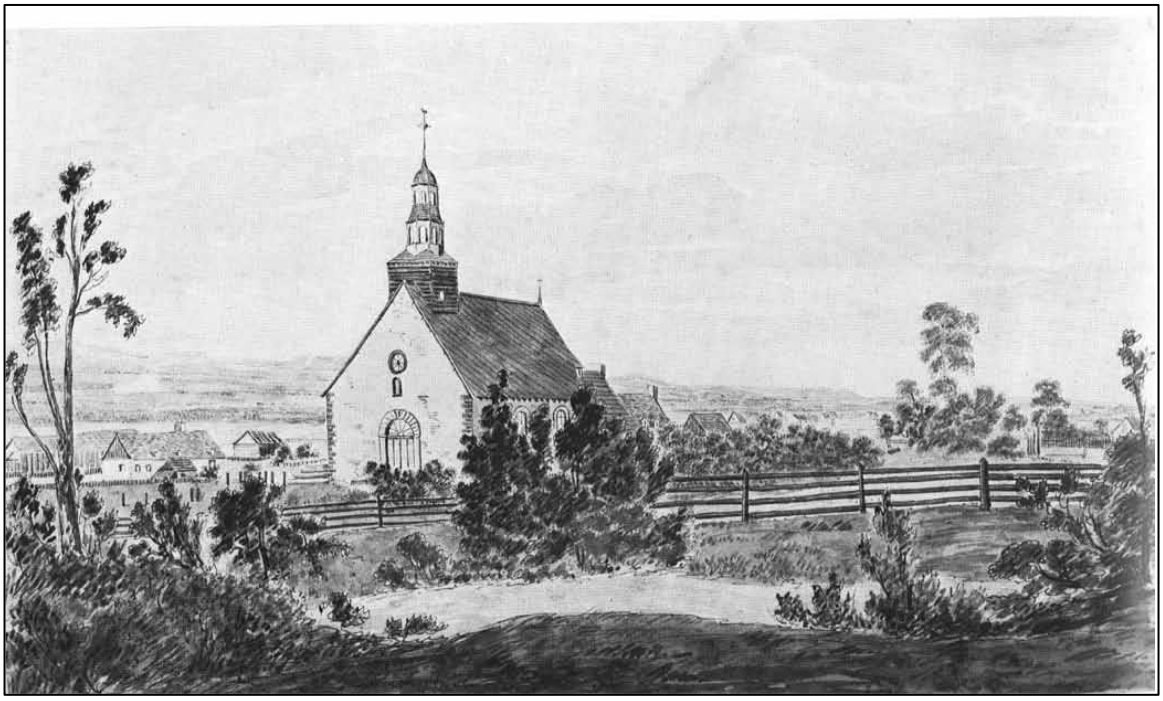


Figure 8. Église de Sainte-Foy en 1829 par James Cockburn Patterson (tirée de l'ouvrage de Christina Cameron et Jean Trudel, Québec au temps de James Patterson Cockburn, 1976, p.152)

En 1876, il est décidé d'agrandir l'église afin de répondre à la demande grandissante. Les murs sont édifiés autour de l'ancienne, puis cette dernière est démolie à l'intérieur du nouveau bâtiment en 1878 (Langlois 1978 : 12) (figure 9). Cette nouvelle église s'étend sur 131 pieds de long par 81 pieds de large (40 m sur 18,6 m) (Chrestien 1980a : v ; Légaré et Labrecque 2011 : 10).

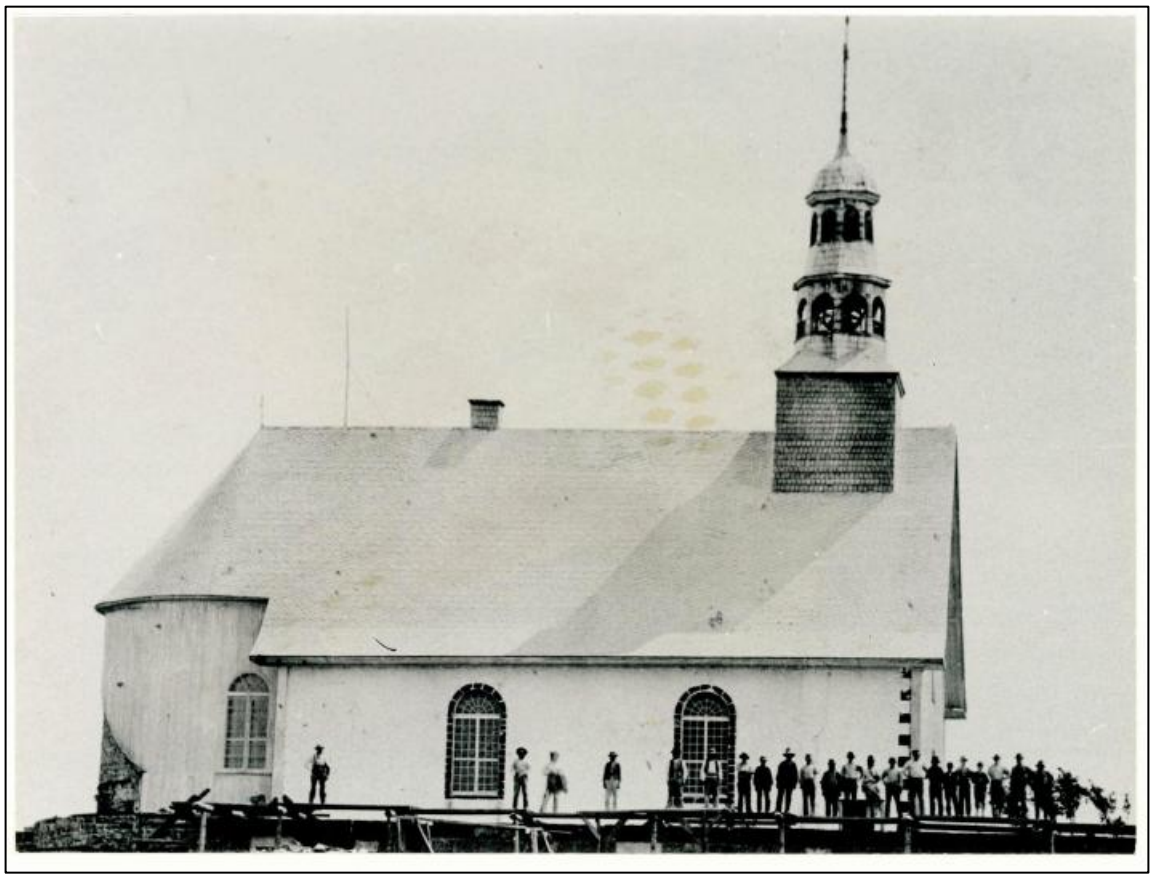


Figure 9. Photographie datant de 1876 où on voit les ouvriers avec la nouvelle église en construction (Photographie de Notman 1876, A.N.Q.Q., N 77-8-4-18)

Pendant la nuit du 13 février 1918, un incendie se déclare et endommage lourdement l'intérieur de l'église. Des restaurations sont réalisées pendant les deux années qui suivent l'incident (1918-1920) (Chrestien 1980a : vi).

Le 12 juin 1977, l'église subit à nouveau un incendie, mais cette fois elle ne sera pas reconstruite. Les paroissiens décident plutôt de construire un nouveau lieu de culte sur la rue Chanoine-Martin située à proximité. L'ensemble du site, incluant les vestiges de l'église, du presbytère, de la partie ancienne du cimetière, du charnier et le terrain devient un site patrimonial classé par le gouvernement du Québec en 1978 (Légaré et Labrecque 2011 : 22). Il devient également un site archéologique reconnu en 1980. Les ruines de l'église sont restaurées et le site est aménagé en 1996 afin de mettre en valeur l'histoire du lieu (Goyette 2016 : 7).

4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES

Douze rapports d'intervention archéologique caractérisent le site patrimonial de la Visitation (CeEt-26) qui traitent d'interventions depuis 1980 jusqu'à 2020, ainsi que trois documents de référence historique au sein de la Bibliothèque numérique en archéologie (tableau 3). La toute première intervention archéologique a eu lieu en 1980 grâce à une entente entre le ministère des Affaires culturelles, la paroisse Notre-Dame-de-Foy et l'Université Laval (planche 2). Sous la direction de l'archéologue Jean-Pierre Chrestien, cette fouille archéologique a pris la forme d'un chantier-école permettant aux étudiants de participer activement aux recherches tout en assurant l'enregistrement des vestiges en place (Chrestien 1980a). Les travaux se sont concentrés à l'intérieur du périmètre des vestiges de l'église Notre-Dame-de-la-Visitation afin de documenter son évolution architecturale et d'explorer également les vestiges de la première église de 1720. Quelques artéfacts militaires, tels que des balles, des pierres à fusil, des fragments de bombes et des boulets de canon, ont pu attester de l'occupation anglaise du site. De plus, cette intervention a permis de mettre au jour 22 sépultures laissées en place (Chrestien 1980a : 18).

L'année suivante, Daniel La Roche se rend sur le site pour terminer les fouilles débutées l'année précédente. L'objectif était de proposer une chronologie fiable du site. De nouvelles tranchées ont été réalisées à l'intérieur et à l'extérieur de l'église Notre-Dame-de-la-Visitation. Deux nouvelles sépultures ont été découvertes et l'évolution chronologique des phases de constructions de l'église a été établie (La Roche 1981). Les sépultures ont d'ailleurs fait l'objet d'une étude paléoanthropologique par Robert Larocque et Gérard Gagné (Larocque et Gagné 1981).

En 1982, Robert Larocque et Gérard Gagné procèdent à la fouille des sépultures et constatent que plusieurs personnes avaient été inhumées dans le premier cimetière situé autour de la première église dès 1699. Ensuite, d'autres individus ont été enterrés sous la nef de cette dernière à partir de 1714, puis sous celle de l'église reconstruite en 1876-1878 (Larocque et Gagné 1983).

En 1996, Michel Gaumond réalise des sondages à l'intérieur des vestiges de l'église lors des travaux de réaménagements. Il a mis en place la surveillance archéologique des différentes phases des travaux jusqu'en 1999. Il a notamment effectué la supervision du creusement des tranchées pour l'enfouissement des réseaux souterrains, ainsi que plusieurs autres creusements en fonction du nouvel aménagement paysager du terrain (Gaumond 1997; 1999; 2002).

En 2015, Manon Goyette mène une intervention archéologique préalable aux travaux d'installation d'une œuvre d'art au nord de l'église. Elle réalise un inventaire ainsi qu'une surveillance archéologique des travaux. Cette intervention confirme l'occupation militaire britannique. En effet, Goyette fait la découverte de traces liées au fort des Anglais, installé sur le site de l'église de Sainte-Foy lors de la bataille de Sainte-Foy. Ce fort se retrouve sous forme de traces ténues de tranchées creusées à même le roc dans un axe est-ouest (Goyette 2016).

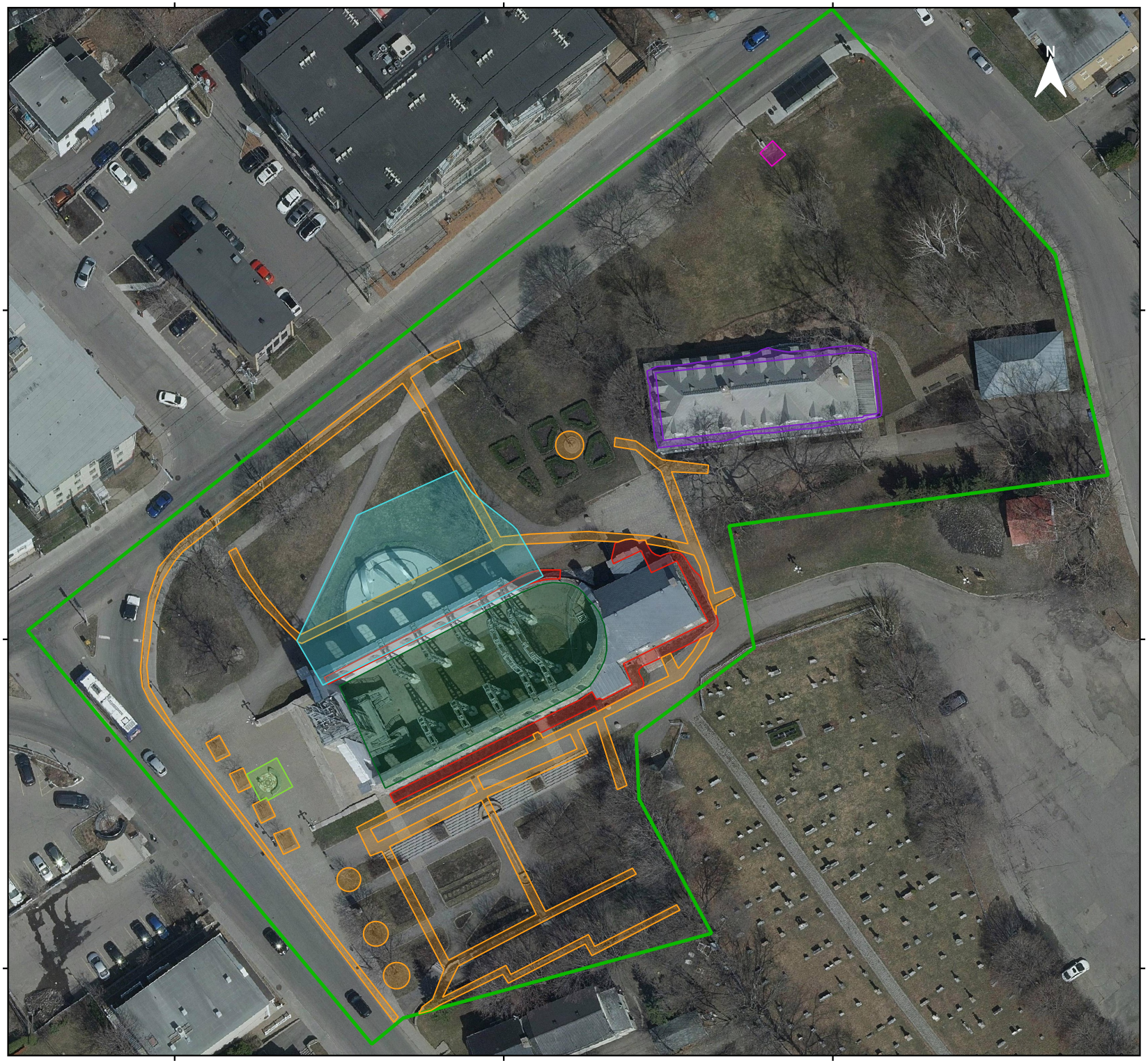
Puis en 2016, Josianne Jacob mène un inventaire et une surveillance archéologique dans le secteur devant le presbytère. Le tout est réalisé en prévision de l'installation d'un panneau signalétique. Très peu de matériel archéologique y est alors observé (Jacob 2016).

Enfin, en 2020, la firme GAÏA réalise une surveillance archéologique du secteur du parvis de l'église en prévision de réaménagements paysagers en lien avec le projet de commémoration à

la mémoire des événements de la Grande Mosquée. Aucune ressource archéologique n'a pu être observée lors de ces travaux (GAÏA 2021).

Tableau 3. Liste des rapports archéologiques pour le site patrimonial de la Visitation et le site archéologique CeEt-26

CeEt-26 - Site patrimonial de la Visitation		
Auteur/firme/promoteur	Titre	Année de publication
Parent, André	Notes sur l'église de Notre-Dame-de-Foy à Sainte-Foy (lot cadastral 185), CeEt-26.	1977
Langlois, Jacques	Églises Notre-Dame-de-Foy, 1698-1977, CeEt-26, histoire, relevé, analyse.	1978
Gaumond, Michel	Documentation sur le site de l'église de Notre-Dame-de-Foy, CeEt-26.	1979
Chrestien, Jean-Pierre	Les églises Notre-Dame-de-Foy, CeEt-26, rapport de recherches archéologiques de l'année 1980.	1980a
Chrestien, Jean-Pierre	Fouilles archéologiques sur le site de l'église incendiée de Notre-Dame-de-Foy, CeEt-26.	1980b
Larocque, R. et Gagné, G.	Analyse de la sépulture 1H de l'église Notre-Dame-de-Foy, CeEt-26.	1981
La Roche, Daniel	Fouilles archéologiques sur le site de l'église incendiée de Notre-Dame-de-Foy, CeEt-26. MAC.	1981
Larocque, R. et Gagné, G.	Notre-Dame-de-Foy, fouilles archéologiques, 1982.	1983
Gaumond, Michel	L'aménagement des vestiges des anciennes églises Notre-Dame-de-Foy, rapport de surveillance archéologique.	1997
Gaumond, Michel	Rapport de surveillance archéologique, juin-septembre 1998, le parc de la Visitation, Sainte-Foy, CeEt-26.	1999
Gaumond, Michel	Rapport de surveillance archéologique. Ancien presbytère de Notre-Dame-de-Foy (CeEt-26).	2002
Gaumond, Michel	La réinhumation des corps déterrés en 1982-83 dans les ruines de l'ancienne église Notre-Dame-de-Foy.	2002
Goyette, Manon	Site patrimonial de la Visitation : inventaire et surveillance archéologiques à l'Église de Sainte-Foy en 2015 (CeEt-26).	2016
Jacob, Josianne	Surveillance et inventaire archéologiques au site patrimonial de la Visitation à Sainte-Foy (CeEt-26). Intervention 2016.	2016
GAÏA	Supervision archéologique au site patrimonial de la Visitation (CeEt-26), 2020.	2021



Artefact Urbain

Surveillance archéologique dans le cadre de travaux de réaménagement sur le site patrimonial de la Visitation, Québec (été 2025)

Planche 2. Positionnement des différentes opérations archéologiques sur le site patrimonial de la Visitation (CeEt-26)

Limites du site CeEt-26

Opérations antérieures

- Opérations multiples dans l'église (Chrestien 1980; La Roche 1981; La Roche et Gagné 1983; Gaumond 1997; Gaumond 1999)
- Gaumond 1997
- Gaumond 1999
- Gaumond 2001
- Goyette 2016
- Jacob 2016
- Gaia 2021

0 10 20 30 40 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service d'imagerie du Gouvernemment du Québec

Échelle 1 : 800

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Mars 2026

5. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

Cette section a pour but de présenter l'ensemble des résultats lié à la surveillance archéologique réalisée dans le cadre des travaux de réaménagement paysagers sur le site patrimonial de la Visitation à l'été 2025. Au total, sept tranchées mécaniques ont été réalisées à l'aide d'une rétro-excavatrice dans la zone d'intervention (planche 3), située dans la portion nord du site.

5.1 Sous-opération CeEt-26-13A

Le premier sondage mécanique (CeEt-26-13A) se positionne au nord du sentier pédestre, dans la partie centrale nord du site patrimonial de la Visitation (planche 3). L'excavation présente une superficie approximative de 1 m sur 1 m avec une profondeur maximale de 0,62 m. Le croquis stratigraphique est de la tranchée CeEt-26-13A (croquis 1) est composé de deux couches archéologiques. Il s'agit d'abord de la surface gazonnée et d'un limon sableux brun foncé (couche 1) avec des racines (10%), le tout sur une épaisseur de 0,10 m. Le second lot (couche 2) est constitué d'un limon sableux brun avec des pierres de gravier (5%) et de racines (2%). Il présente une épaisseur variable entre 0,50 m et 0,62 m avant d'atteindre le roc.

5.2 Sous-opération CeEt-26-13B

Le second sondage mécanique (CeEt-26-13B) se positionne à l'extrémité est de la zone d'intervention, dans la partie centrale-est du site patrimonial de la Visitation (planche 3). L'excavation présente une superficie approximative de 1 m sur 1 m avec une profondeur maximale de 0,40 m. Le croquis stratigraphique sud de la tranchée CeEt-26-13B (croquis 2) est composé de quatre couches archéologiques. Il s'agit d'abord de la surface gazonnée et d'un limon sableux (couche 1) brun foncé organique sous-jacent, avec des racines (5%), le tout sur une épaisseur de 0,10 m. Le second lot (couche 2) est constitué d'un sable limoneux brun clair avec des inclusions de gravier (10%) et de racines (2%). Celui-ci présente une épaisseur de 0,20 m. Le troisième dépôt (couche 3) correspond à une couche d'asphalte noire d'une épaisseur totale d'environ 0,05 m. Ensuite, le dernier lot (couche 4) est constitué de sable beige brunâtre avec des inclusions de gravier (1%). Il présente une épaisseur totale de 0,05 m avant d'atteindre le roc.

5.3 Sous-opération CeEt-26-13C

Le troisième sondage mécanique (CeEt-26-13C) se positionne dans la partie nord-est de la zone d'intervention, dans la partie la plus au nord du site patrimonial de la Visitation (planche 3). L'excavation présente une superficie approximative de 1 m sur 1 m avec une profondeur maximale de 0,80 m. Le croquis stratigraphique ouest du sondage CeEt-26-13C (croquis 3) est composé de deux couches archéologiques. Il s'agit d'abord de la surface gazonnée et d'un limon sableux (couche 1) brun foncé sous-jacent, avec des racines (2%), le tout sur une épaisseur de 0,05 m. Le second lot stratigraphique (couche 2) est constitué d'un limon sableux brun clair avec des pierres arrondies (1%) et des fragments de briques rouges (<1%) sur une épaisseur de 0,75 m. Une lentille argileuse beige est présente dans ce deuxième lot. Le roc n'a pas été atteint dans ce sondage.

5.4 Sous-opération CeEt-26-13D

La quatrième tranchée mécanique (CeEt-26-13D) se positionne dans la partie la plus à l'ouest de la zone d'intervention, dans la partie nord-ouest du site patrimonial de la Visitation (planche 3). L'excavation est orientée nord-sud et présente une superficie approximative de 2 m sur 18 m avec une profondeur maximale de 0,24 m. Le croquis stratigraphique ouest de la tranchée CeEt-26-13D (croquis 4) est composé de deux couches archéologiques. Il s'agit d'abord de la surface gazonnée et d'un limon sableux (couche 1) brun et organique sous-jacent, avec des racines (5%) et de petites pierres angulaires (2%), le tout sur une épaisseur de 0,07 m. Le second lot stratigraphique (couche 2) est constitué d'un sable gris et de gravier 0-¾ très compact sur une épaisseur de 0,10 m. Le roc n'a pas été atteint dans cette tranchée mécanique.

5.5 Sous-opération CeEt-26-13E

La cinquième tranchée mécanique (CeEt-26-13E) se positionne dans la partie centrale de la zone d'intervention, en partant du coin sud-ouest jusque dans le coin nord-est (planche 3). L'excavation présente une superficie approximative de 35 m sur 2 m avec des profondeurs maximales qui varient de 0,45 m à 1,50 m. Les croquis stratigraphiques sud (croquis 5) et nord (croquis 6) de la tranchée CeEt-26-13E sont respectivement composés de six et quatre couches archéologiques.

Le premier lot stratigraphique se compose de sable et de gravier 0-¾ (couche 1) sur une épaisseur de 0,25 m. Sous ce dernier se situe un sable limoneux (couche 2) brun avec des pierres angulaires (10%) sur une épaisseur de 0,05 m. Le troisième dépôt (couche 3) se compose d'un sable limoneux gris avec une petite quantité de gravillons (5%) sur une épaisseur de 0,05 m. Le quatrième lot (couche 4) représente une mince couche de cendres noires avec des nodules de charbons (5%) sur une épaisseur de 0,01 à 0,02 m. Ensuite, le lot stratigraphique suivant (couche 5) est constitué d'un limon argileux gris-brun sur une épaisseur d'environ 0,03 m. Enfin, le dernier dépôt (couche 6) représente une argile limoneuse de couleur brun-beige sur une épaisseur de 0,05 m. Enfin, le roc n'a pas été atteint dans cette portion de la tranchée mécanique.

À l'extrémité nord-est de la tranchée (croquis 6), quatre sols ont été notés. Il s'agit d'abord de la surface gazonnée et d'un limon brun sableux et organique (couche 1) sous-jacent avec des racines (5%) sur une épaisseur d'environ 0,10 m. Ensuite, le deuxième lot (couche 2) est composé d'un limon sableux brun foncé avec des inclusions de racines (2%) et de petites pierres angulaires (2%), le tout sur une épaisseur d'environ 0,40 m. Le troisième sol (couche 3) se présente en pente descendante dans un axe sud-ouest vers le nord-ouest et il se compose d'un limon argileux légèrement sableux de couleur brun clair orangé, avec des inclusions de racine (2%). L'épaisseur de ce sédiment varie entre quelques centimètres au sud-ouest à environ 0,20 m au nord-ouest. Le roc (couche 4) a ensuite été excavé sur une profondeur d'approximativement 1 m.

5.6 Sous-opération CeEt-26-13F

La sixième tranchée mécanique (CeEt-26-13F) se positionne dans la partie est de la zone d'intervention (planche 3). L'excavation présente une superficie approximative de 22 m sur 2 m avec une profondeur variant de 0,50 m à 0,85 m. Les croquis stratigraphiques de la tranchée

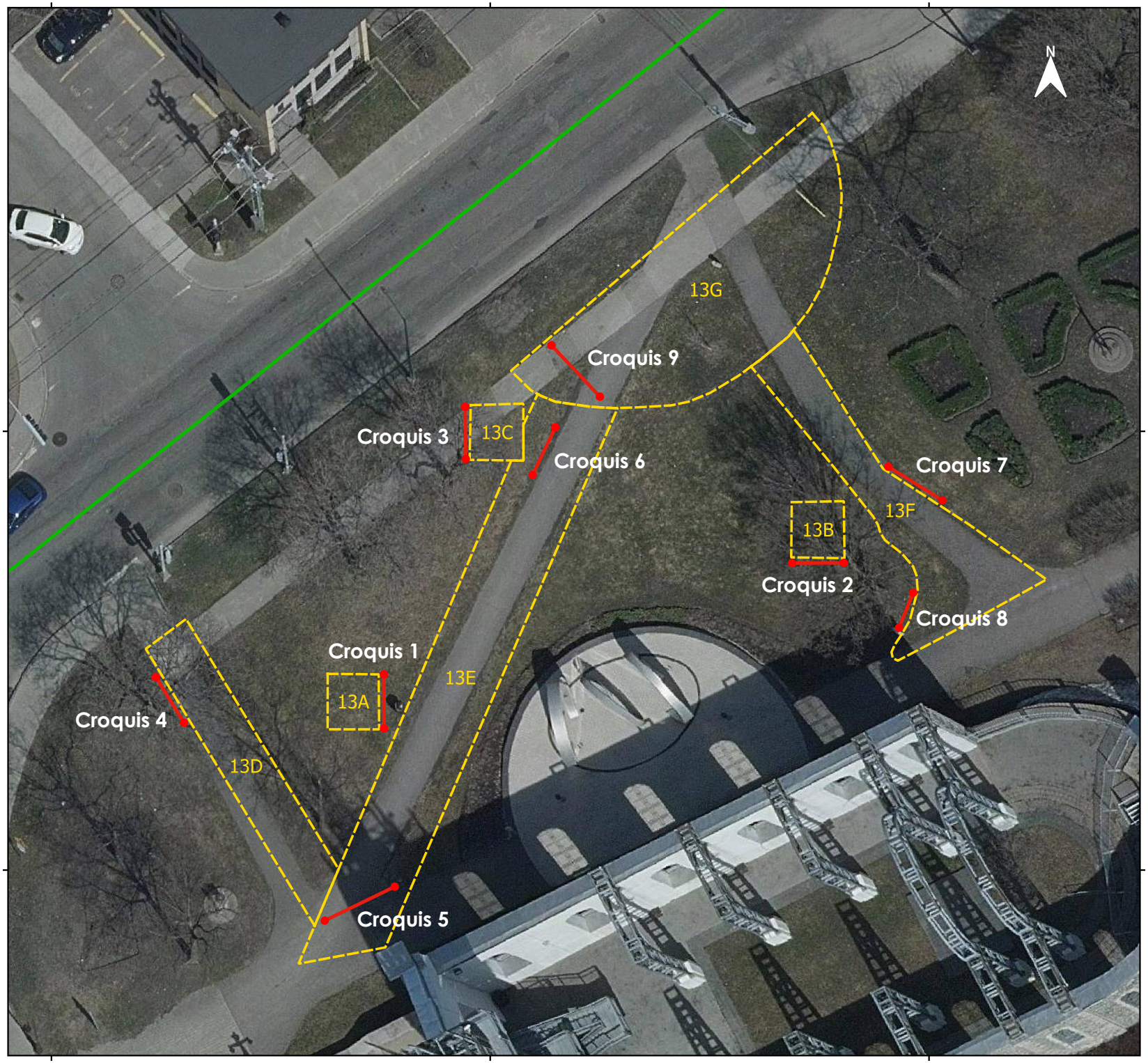
CeEt-26-13F (croquis 7 et 8) sont composés de sept et cinq couches archéologiques respectivement.

Le premier croquis stratigraphique de la tranchée CeEt-26-13F (croquis 7, paroi est) est composé de sept couches archéologiques. Il s'agit d'abord de la surface gazonnée et d'un limon sableux brun foncé organique (couche 1) sous-jacent, avec des inclusions de racines (2%). Ensuite, le second dépôt (couche 2) se compose de gravier 0-¾ sur une épaisseur de 0,25 m à son maximum. Le troisième lot stratigraphique (couche 3) représente une couche d'asphalte noire d'une épaisseur d'environ 0,05 à 0,06 m. Le quatrième dépôt (couche 4) est composé d'argile limoneuse grisâtre, presque bleuté à certains endroits, le tout sur une épaisseur d'environ 0,15 m. Le lot suivant (couche 5) est aussi composé de gravier 0-¾ gris d'une épaisseur d'environ 0,05 m. Le dépôt suivant (couche 6) correspond à une argile limoneuse gris foncé, parfois bleu, le tout sur une épaisseur d'environ 0,05 m. Enfin, la couche 7 est composée de calcaire schisteux gris représentant la roche-mère.

Le croquis stratigraphique positionné au sud de la tranchée CeEt-26-13F (croquis 8, paroi nord) est composé de cinq couches archéologiques. Il s'agit en premier lieu de la surface gazonnée et d'un limon sableux brun foncé organique (couche 1) sous-jacent, avec des inclusions de racines (2%) sur une épaisseur de 0,10 m. Le lot suivant (couche 2) est composé de limon sableux brun foncé et très organique sur une épaisseur de 0,10 m. Il est important de noter la présence d'une importante quantité de grosses racines dans cette couche, au point de perturber son excavation mécanique par endroit. Le troisième lot stratigraphique (couche 3) est principalement composé de pierres concassées avec une matrice de sable argileux (10%) gris et très compact sur une épaisseur de 0,30 m. Le quatrième sol (couche 4) correspond à un limon argileux brun foncé avec des inclusions de cailloux et de schiste (2%) sur une épaisseur de 0,20 m. Enfin, le dernier dépôt (couche 5) est constitué d'un limon sableux brun orangé avec des inclusions de cailloux (<1%) sur une épaisseur d'environ 0,15 m, s'arrêtant sur le roc.

5.7 Sous-opération CeEt-26-13G

La septième et dernière tranchée mécanique (CeEt-26-13G) se positionne à l'extrémité nord-est de la zone d'intervention, dans la partie nord-est du site patrimonial de la Visitation (planche 3). L'excavation se présente sous la forme d'un demi-cercle longeant le chemin Sainte-Foy et se trouve à la jonction des tranchées CeEt-26-13E et CeEt-26-13F. Elle présente une superficie approximative de 20 m sur 6 m avec une profondeur maximale de 1,70 m. Le croquis stratigraphique ouest de la tranchée CeEt-26-13G (croquis 9) est composé de quatre couches archéologiques. Il s'agit d'abord en surface d'un sable gris (couche 1) avec une très grande quantité de gravier (50%) sur une épaisseur de 0,50 m. Le second dépôt (couche 2) est constitué d'un sable gris foncé avec beaucoup de graviers et de pierres angulaires (50%) sur une épaisseur de 0,50 m. Le troisième lot stratigraphique (couche 3) se compose d'un sable jaune stérile dans lequel des tuyaux de PVC gris ont été observés, ces derniers protégeant un réseau électrique enfoui. Ce troisième lot remplit une excavation creusée à même le roc (couche 4), où les tuyaux ont été posés directement sur la roche-mère et recouverts du sable jaune (couche 3).



Artefact Urbain

Surveillance archéologique dans le cadre de travaux de réaménagement sur le site patrimonial de la Visitation, Québec (été 2025)

Planche 3. Positionnement des tranchées exploratoires effectuées dans la partie nord du site patrimonial de la Visitation (CeEt-26) à l'été 2025

- Sous-opérations de l'opération CeEt-26-13 (ce rapport)
- Limites du site CeEt-26
- Croquis stratigraphiques

0 5 10 15 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

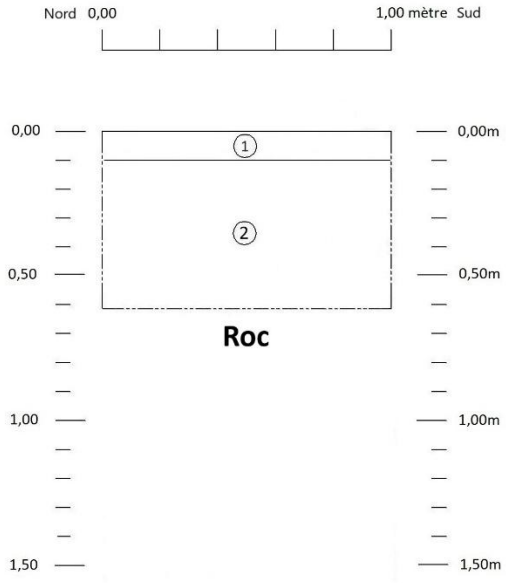
Fond de carte :
Service d'imagerie du Gouvernemment du Québec

Échelle 1 : 300

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Mars 2026



Photographie PV_01



LÉGENDE

1 Limon sableux brun foncé avec surface gazonnée, inclusions de racines (10%).
2 Limon sableux brun avec inclusions de gravier (5%) et racines (2%).
—---— Limite de profil.

Surveillance archéologique au site patrimonial de la Visitation à Ste-Foy, Québec

Croquis stratigraphique 1 de la sous-opération CeEt-26-13A, paroi est

Artefact Urbain

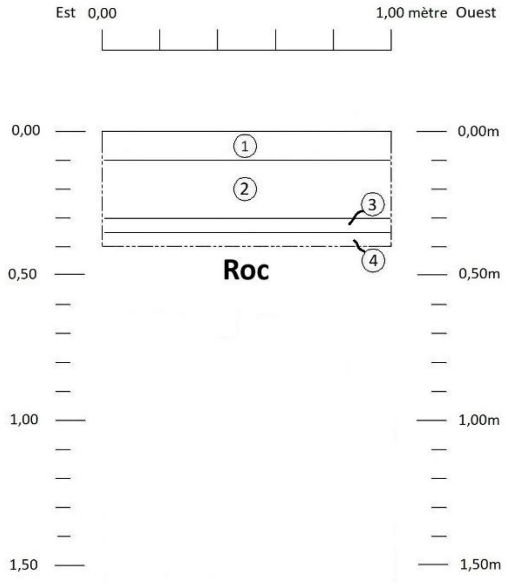
0 0,2 0,4m

Janvier 2026

Croquis 1. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13A, paroi est



Photographie PV_07



LÉGENDE

1 Limon sableux brun foncé avec surface gazonnée, inclusions de racines (5%).
2 Sable limoneux brun clair, inclusions de gravier (10%) et de racines (2%).
3 Couche d'asphalte noire.
4 Sable beige-brunâtre, inclusions de gravier (1%).
—·-·— Limite de profil.

Surveillance archéologique au site patrimonial de la Visitation à Ste-Foy, Québec

Croquis stratigraphique 2 de la sous-opération CeEt-26-13B, paroi sud

Artefact Urbain

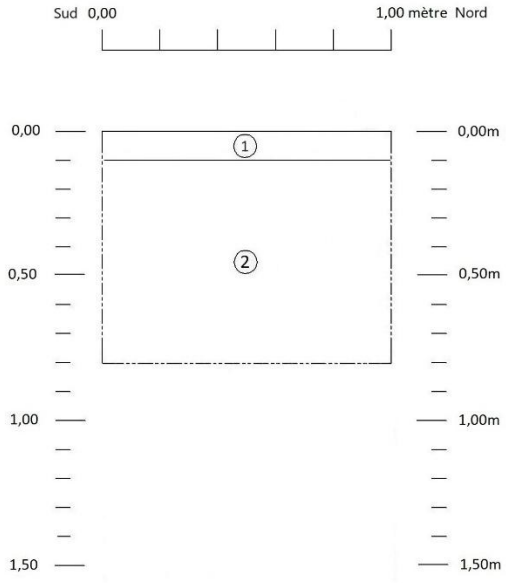
0 0,2 0,4m

Janvier 2026

Croquis 2. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13B, paroi sud



Photographie PV_10



LÉGENDE

1 Limon sableux brun foncé avec surface gazonnée, inclusions de racines (2%).

2 Limon sableux brun clair, inclusions de pierres arrondies (1%), fragments de briques rouges (<1%) et lentille d'argile beige dans la partie inférieure du sondage, côté nord. Fils électriques dans un tuyau en PVC observés au fond.

—·—·— Limite de profil.

Surveillance archéologique au site patrimonial de la Visitation à Ste-Foy, Québec

Croquis stratigraphique 3 de la sous-opération CeEt-26-13C, paroi ouest

Artefact Urbain

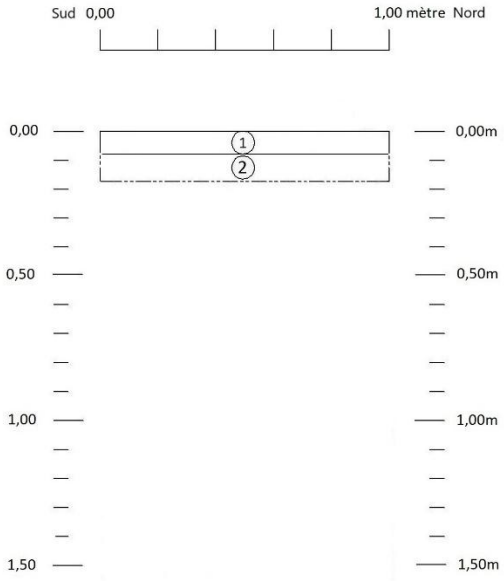
0 0,2 0,4m

Janvier 2026

Croquis 3. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13C, paroi ouest



Photographie PV_14



LÉGENDE

1 Limon sableux brun avec surface gazonnée, inclusions de racines (5%) et pierres angulaires (2%).

2 Matrice de sable gris et gravier 0-¾, très compact.

—·—·— Limite de profil.

Surveillance archéologique au site patrimonial de la Visitation à Ste-Foy, Québec

Croquis stratigraphique 4 de la sous-opération CeEt-26-13D, paroi ouest

Artefact Urbain

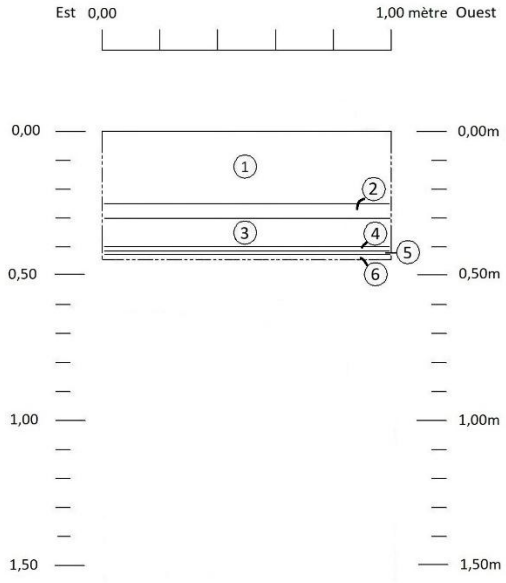
0 0,2 0,4m

Janvier 2026

Croquis 4. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13D, paroi ouest



Photographie PV_17



LÉGENDE

1 Matrice de sable gris et gravier 0-¾, compact.
2 Sable limoneux brun, inclusions de pierres angulaires (10%).
3 Sable limoneux gris, inclusions de gravillons (5%).
4 Cendres noires et présence de nodules de charbon (5%).
5 Limon argileux gris-brun.
6 Argile limoneuse brun-beige.
—·-·-— Limite de profil.

Surveillance archéologique au site patrimonial de la Visitation à Ste-Foy, Québec

Croquis stratigraphique 5 de la sous-opération CeEt-26-13E, paroi sud

Artefact Urbain

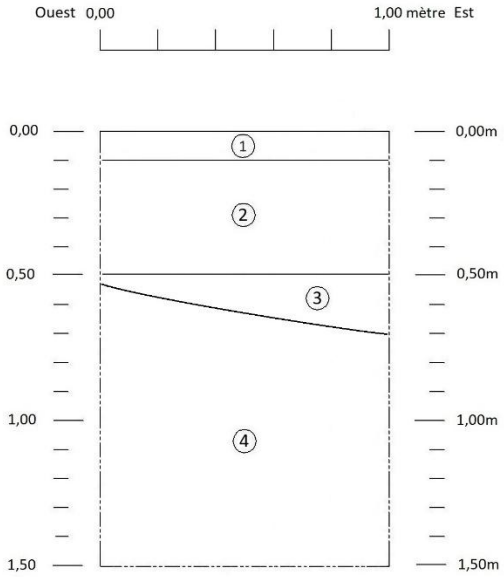
0 0,2 0,4m

Janvier 2026

Croquis 5. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13E, paroi sud



Photographie PV_28



LÉGENDE

1 Limon sableux brun avec surface gazonnée, inclusions de racines (5%).
2 Limon sableux brun foncé, inclusions de racines (2%) et de pierres angulaires (2%).
3 Limon argileux brun clair presque orangé, légèrement sableux, inclusions de racines (2%).
4 Roc de calcaire schisteux gris et rose par endroits.
—·—·— Limite de profil.

Surveillance archéologique au site patrimonial de la Visitation à Ste-Foy, Québec

Croquis stratigraphique 6 de la sous-opération CeEt-26-13E, paroi nord

Artefact Urbain

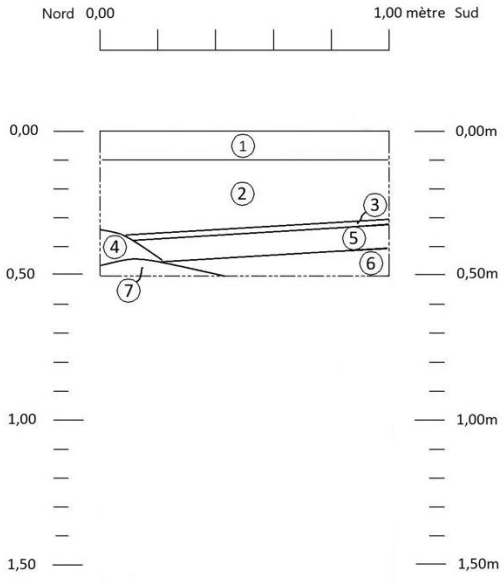
0 0,2 0,4m

Janvier 2026

Croquis 6. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13E, paroi nord



Photographie PV_47



LÉGENDE

1 Limon sableux brun foncé avec surface gazonnée, inclusions de racines (2%).
2 Gravier 0-¾.
3 Couche d'asphalte noire.
4 Argile limoneuse grisâtre, parfois bleuté, inclusions de pierres angulaires à la surface supérieure.
5 Gravier 0-¾.
6 Argile limoneuse gris foncé à bleu.
7 Roc de calcaire schisteux gris.
—·—·— Limite de profil.

Surveillance archéologique au site patrimonial de la Visitation à Ste-Foy, Québec

Croquis stratigraphique 7 de la sous-opération CeEt-26-13F, paroi est

Artefact Urbain

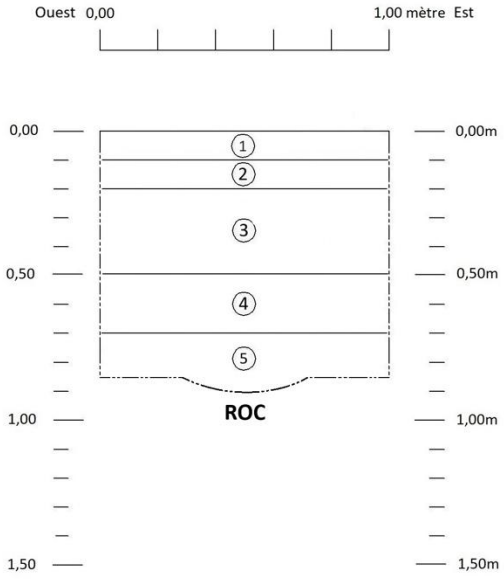
0 0,2 0,4m

Janvier 2026

Croquis 7. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13F, paroi est



Photographie PV_53



LÉGENDE

1 Limon sableux brun foncé avec surface gazonnée, inclusions de racines (2%).
2 Limon sableux brun foncé, très organique, inclusions de plusieurs grosses racines (10%).
3 Pierres concassées avec sable argileux gris (10%), très compact.
4 Limon argileux brun foncé, inclusions de cailloux et de schiste (environ 2%).
5 Limon sableux brun-orangé, inclusions de cailloux (<1%).
—·—·— Limite de profil.

Surveillance archéologique au site patrimonial de la Visitation à Ste-Foy, Québec

Croquis stratigraphique 8 de la sous-opération CeEt-26-13F, paroi nord

Artefact Urbain

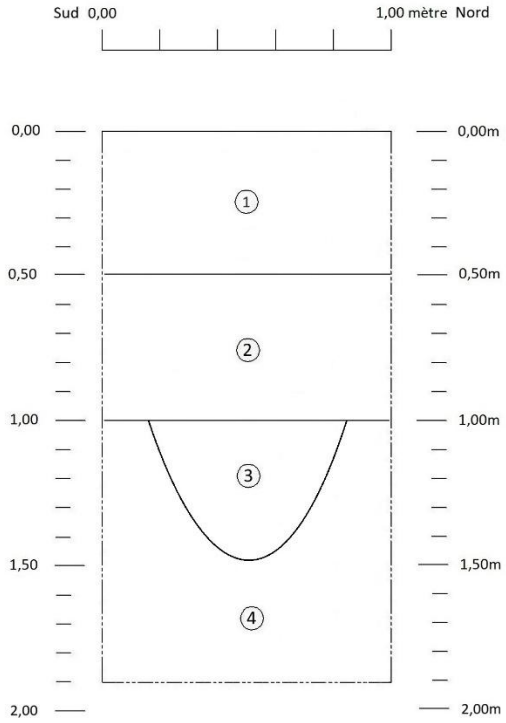
0 0,2 0,4m

Janvier 2026

Croquis 8. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13F, paroi nord



Photographie PV_46



LÉGENDE

1 Sable gris, inclusions de gravier (50%).
2 Sable gris foncé, inclusions de gravier et pierres angulaires (50%).
3 Sable jaune stérile avec des tuyaux en PVC gris (fils électriques).
4 Roc de calcaire schisteux gris.
—·—·— Limite de profil.

Surveillance archéologique au site patrimonial de la Visitation à Ste-Foy, Québec

Croquis stratigraphique 9 de la sous-opération CeEt-26-13G, paroi ouest

Artefact Urbain

0 0,2 0,4m

Janvier 2026

Croquis 9. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-26-13G, paroi ouest

6. INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS

Cette section a pour but d'interpréter les différents résultats recueillis lors de la supervision archéologique réalisée à l'été 2025 sur le site patrimonial de la Visitation à Québec. L'analyse des données historiques, scientifiques et matérielles concernant l'occupation du secteur a pu être organisée en une séquence événementielle chronologique. Ainsi, la chronologie relative de l'occupation dans l'aire d'intervention a été subdivisée en quatre événements distincts.

6.1 Événement 1 : Roche-mère et sédiments naturels

La roche-mère a été atteinte dans la plupart des excavations mécaniques de la zone d'intervention, soit plus précisément dans les sous-opérations CeEt-26-13A, 13B, 13E, 13F et 13G. Celle-ci se présente sous forme de calcaire schisteux gris avec des veines de calcaire schisteux de couleur rosée.

La présence de sédiments naturels posés sur le roc a également été notée, soit dans les sous-opérations CeEt-26-13E et CeEt-26-13F. En ce qui concerne la sous-opération CeEt-26-13E, il s'agit d'une couche d'argile limoneuse et un limon argileux (croquis 5 - couches 5 et 6 ; croquis 6 - couche 3). Pour la sous-opération CeEt-26-13F, il s'agit d'une couche de limon sableux posée le roc (croquis 8 - couche 5), puis quelques mètres plus au nord, cette couche naturelle se présente sous la forme d'une argile limoneuse grise foncée, presque bleue (croquis 7 - couches 4 et 6). Il est à noter que la présence de la roche-mère sur ce site varie en élévation. Ceci fait en sorte que l'épaisseur moyenne des couches naturelles varie selon les différents secteurs.

6.2 Événement 2 : Incendie de l'église de 1918

Une seule tranchée mécanique a permis d'observer un événement lié à un incendie. En effet, une couche de cendres noires d'environ 1 à 2 cm d'épaisseur avec des inclusions de nodules de charbon a été notée à environ 0,40 m sous la surface dans la sous-opération CeEt-26-13E (croquis 5 - couche 4). Cette couche ne présente aucun artéfact susceptible de contribuer à sa datation, ce qui restreint les possibilités d'interprétation chronologique fondée sur le mobilier archéologique. Une hypothèse quant à la datation de l'incendie a cependant pu être établie grâce aux photographies et à diverses sources historiques.

Tout d'abord, en se référant aux images suivant l'incendie de 1977 (figures 10, 11 et 12), il est possible de constater que les dommages suite à cet événement se sont principalement limités à l'intérieur des murs de l'église et que le chemin asphalté qui longe le nord de la structure était alors déjà en place. Puisque la couche qui témoigne d'un incendie (croquis 5 - couche 4) se situe sous ce pavement asphalté, comme il est observable sur la figure 13, elle est ainsi antérieure à 1977.

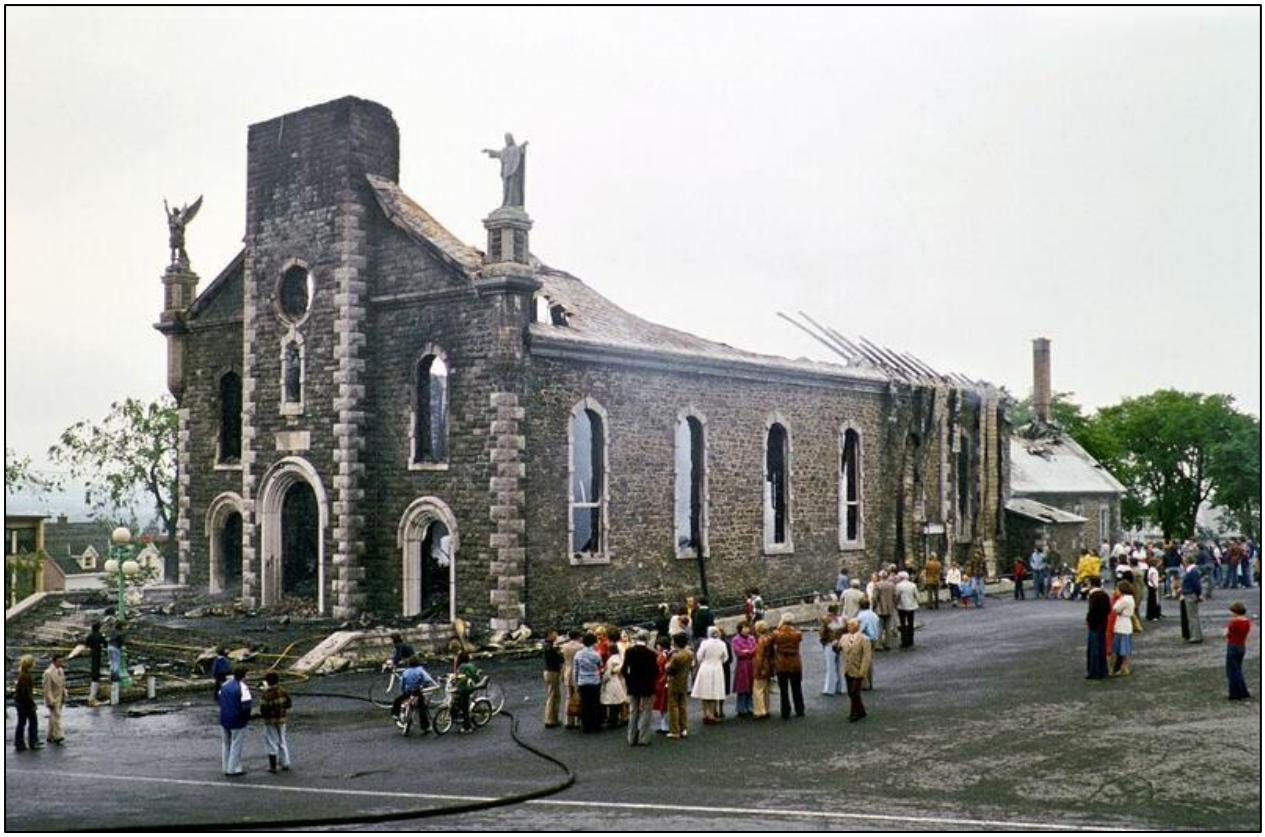


Figure 10. Photographie de l'église Notre-Dame-de-Foy au lendemain de l'incendie, juin 1977 (Jean Trudel ©Fonds Jocelyn Paquet, les archives du photographe/Jean Trudel ©Fonds Jocelyn Paquet, les archives du photographe. Image prise dans le Soleil, 2 février 2017)



Figure 11. Photographies aériennes prises peu de temps après l'incendie de 1977. L'aménagement paysager de la portion nord du site est identique, tel qu'on le connaît toujours en 2025 (Chrestien 1980b : 229)



Figure 12. Photographies aériennes prises peu de temps après l'incendie de 1977. L'aménagement paysager de la portion nord du site est identique, tel qu'on le connaît toujours en 2025 (Jacob 2016 : 32)



Figure 13. Vue sur la partie sud de la sous-opération CeEt-26-13E, tout près de l'emplacement du croquis 5 relevé. La couche asphaltée et coupée est visible, ainsi que l'église sur la droite. Vue vers l'est (photographie PV_020)

Par la suite, une photographie de l'église datée entre 1944 et 1961 illustre l'aménagement paysager et le chemin asphalté qui semble être déjà en place à cette période (figure 14). Les couches repérées sont donc antérieures à ces dates, selon la succession stratigraphique identifiée dans la sous-opération CeEt-26-13E (croquis 5).



Figure 14. Photographie de l'église de Notre-Dame-de-Foy datée entre 1944-1961 (Inventaire des biens culturels du Québec, Fonds Gérard Morrisset, 14917.1-A-13)

Ainsi, il est probable que les couches témoignent plutôt de l'incendie de l'église de Sainte-Foy daté de 1918. Les sources historiques indiquent que l'incendie était circonscrit à l'intérieur de l'église et que le feu aurait couvé longuement dans la sacristie avant de se propager au reste du bâtiment. Il se pourrait que la lente combustion ait provoqué assez de poussière de cendre afin de former une mince couche à proximité du bâtiment. En effet, les couches de la sous-opération CeEt-26-13E se situent tout près de la façade nord de l'église, à 0,40 m sous la surface.

Dans son rapport de 2016, Goyette évoque également la possibilité que certaines traces ténues de la déflagration de 1760 soient perceptibles (Goyette 2016 : 12). Ces traces semblent différentes de celles retrouvées lors de l'intervention de 2025 puisqu'il s'agit d'un ensemble continu et non pas des traces incluses dans un sol naturel remanié.

6.3 Événement 3 : Aménagements paysagers 1918-1996

À la suite de l'incendie de 1918, l'église subit des rénovations importantes durant les deux années suivantes et l'aménagement autour de cette dernière a probablement été réalisé durant cette même période. À tout le moins la photographie de 1944-1961 (figure 13) illustre un aménagement très similaire à 1977 qui n'a pas subi de changements dans le secteur de l'intervention de 2025. Ces aménagements sont perceptibles dans certaines sous-opérations , notamment dans les sous-opérations CeEt-26-13D (croquis 4 - couches 2 et 1), CeEt-26-13E (croquis 5 - couches 3, 2 et 1), qui témoignent de l'asphaltage des sentiers. Par ailleurs, la sous-opération CeEt-26-13B révèle la présence de couche d'asphalte (croquis 2 - couches 3 et 4) située sous les lots correspondant aux réaménagements paysagers modernes, tout comme la sous-opération CeEt-26-13F (croquis 7 - couches 5 et 3).

6.4 Événement 4 : Aménagements paysagers 1996 à 2000

À partir de 1996 jusqu'en 2000, Gaumond a assuré la surveillance archéologique de nouveaux réaménagements paysagers ainsi que l'enfouissement de réseaux souterrains sur le site (tableau 3). Cet épisode se manifeste dans les sous-opérations CeEt-26-13A (croquis 1 - couches 1 et 2), CeEt-26-13B (croquis 2 - couches 1 et 2), CeEt-26-13E (croquis 6 - couches 1 et 2) et CeEt-26-13F (croquis 7 - couches 1 et 2 ; croquis 8 - couches 1 à 4). Enfin, les sous-opérations CeEt-26-13C (croquis 3 - couches 1 et 2) et CeEt-26-13G (croquis 9 - couches 1 à 4) révèlent des traces des travaux de l'enfouissement de fils accompagnés d'un réaménagement paysager.

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique réalisée dans le cadre de travaux de réaménagement sur le site patrimonial de la Visitation (lots cadastraux 2 011 154, 2 011 162 et 2 011 177), dans le quartier Sainte-Foy à Québec. Plus spécifiquement, la zone d'intervention se positionne dans la partie nord du site. Ces travaux sont préalables au réaménagement du parc et à la création de nouveaux sentiers reliant la route de l'Église au chemin Sainte-Foy. L'objectif de l'intervention est d'investiguer le patrimoine archéologique lié au patrimoine religieux et aux événements historiques qui ont pris place sur ce site, notamment lors de la guerre de la Conquête. En effet, ce secteur comporte un potentiel archéologique d'intérêt justifié par l'occupation du secteur dès le XVII^{e} siècle. L'intervention de 2025 visait également à évaluer l'état des sols dans le secteur ciblé, à documenter la stratigraphie, ainsi qu'à émettre des recommandations quant au potentiel archéologique réel de la zone expertisée.

En conclusion, la surveillance archéologique des excavations mécaniques n'a révélé que peu de données archéologiques, excepté une couche qui témoigne de l'incendie de l'église de Sainte-Foy datant de 1918. Par ailleurs, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour et les excavations se sont avérées exemptes de culture matérielle d'intérêt. Cependant, il est important de noter que des données archéologiques sont encore présentes dans d'autres secteurs du site patrimonial de la Visitation. De ce fait, une surveillance ou un inventaire archéologique est recommandé pour toutes excavations à l'intérieur du site patrimonial afin de recueillir les données pouvant provenir de minces couches d'occupation française et anglaise. Pour leur part, les secteurs situés près du chemin Sainte-Foy sont cependant exempts de potentiel, où seuls des remblais modernes ont été observés.

7.1 Valeurs archéologiques

Les valeurs archéologiques liées aux interventions archéologiques réalisées à l'automne 2025 par Artéfact urbain abondent dans le même sens que les conclusions présentées. Le site patrimonial de la Visitation présente une valeur de recherche dans sa section nord puisque des témoins de l'incendie de 1918, puis des traces d'occupation du Régime français et anglais semblent toujours en place sous les aménagements modernes, observées lors d'interventions archéologiques antérieures. Pour le moment, ce site ne présente pas de valeurs particulières quant à la connaissance post-terrain, la valeur scientifique ou la valeur d'association. Cependant, il possède une valeur d'exception puisqu'il témoigne de la transformation du lieu de culte en fortification temporaire par les Britanniques lors d'un moment charnière de l'histoire de la ville de Québec : la guerre de la Conquête de 1759-1760. Le site possède également une valeur de représentativité d'un ensemble religieux et une valeur d'appropriation collective par son histoire centrale au développement de Sainte-Foy.

BIBLIOGRAPHIE

BERGERON, A. et F. RÉMILLARD

2000 *L'archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois*. 2e édition, Centre de conservation du Québec, 229 p.

BOUCHER, Pierre

[En ligne] *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France [...], Paris, 1664.* https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2036225?docpos=3

BOUCHETTE, Joseph

1815 *Description topographique de la province du Bas Canada*. Londres, W. Faden.

CHRESTIEN, Jean-Pierre

1980a *Fouilles archéologiques sur le site de l'église incendiée de Notre-Dame-de-Foy, CeEt-26.* Université Laval.

1980b *Les églises de Notre-Dame-de-Foy, CeEt-26, Rapport de recherches archéologiques de l'année 1980.* MAC.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLOTAINE DU QUÉBEC (CMQ)

2019 Les paysages de la CMQ, *Les paysages et l'évolution géologique*. https://cmquebec.qc.ca/les-paysages-et-levolution-geologique/?utm_source=chatgpt.com

COURVILLE, S. et S. LABRECQUE

1988 *Seigneuries et fiefs du Québec Dossiers toponymiques.* CELAT, Université Laval, Québec. https://shsaintefoy.com/sillery/

De SOUZA, S. et A. TREMBLAY

2012 *Compilation géologique des Appalaches et des Basses-Terres du Saint-Laurent, régions administratives de Chaudière-Appalaches, Capitale Nationale et Bas-Saint-Laurent*. MRNF.

DYKE, Arthur S.

2004 An outline of North American deglaciation with emphasis on central and northern Canada. Dans *Developments in Quaternary Sciences* **2**, p. 373-424. Édité par EHLERS, J. et P.L. GIBBARD, Elsevier.

DYKE, Arthur S. et V.K. PREST

1987 *Paleogeography of northern North America, 18 000 - 5 000 years ago, 1703A*. Geological Survey of Canada, Ottawa, Ontario, Canada.

FISET, R. et G. SAMSON

2013 *Chantier archéologique Cartier-Roberval, Promontoire du cap Rouge (CeEu-4), Québec, Canada*. Commission de la capitale nationale du Québec.

GAIA

2016 *Interventions archéologiques au monastère des Ursulines de Québec en 2015 et 2016 (CeEt-37)*. Ville de Québec.

2021 *Supervision archéologique au site patrimonial de la Visitation (CeEt-26), 2020.* Ville de Québec.

GATES SAINT-PIERRE, Christian

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GAUMOND, Michel

1997 *L'aménagement des vestiges des anciennes églises Notre-Dame-de-Foy, rapport de la surveillance archéologique*. MCCQ.

1999 *Rapport de surveillance archéologique, juin-septembre 1998, le parc de la Visitation, Sainte-Foy, CeEt-26*. MCCQ.

2002 *Rapport de surveillance archéologique. Ancien presbytère de Notre-Dame-de-Foy (CeEt-26*). MCCQ.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

2012 [En ligne] *Climat du Québec, Classification de Köppen-Geiger basée sur les normales 1981-2010*. Carte produite par le gouvernement du Québec, Développement durable, Environnement, Faune et Parcs, Québec. https://environnement.gouv.qc.ca/climat/normales/cartes/Classification-Koppen.pdf

GOYETTE, Manon

2016 *Site patrimonial de la Visitation: Inventaire et surveillance archéologiques à l'Église de Sainte-Foy en 2015 (CeEt-26).* Ville de Québec.

HÉBERT, Léo-Paul

1994 *Le registre de Sillery (1638-1690)*. Presses de l'Université du Québec en collaboration avec la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi.

JACOB, Josiane

2016 *Surveillance et inventaire archéologiques au site patrimonial de la visitation à Sainte-Foy (CeEt-26), Intervention 2016*. Ville de Québec.

JETTEN, Marc

1994 *Enclaves amérindiennes : les "réductions" du Canada, 1637-1701*. Les éditions du Septentrion.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston

1994 *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artéfacts et les écofacts*. CELAT, Université Laval, Québec.

LA ROCHE, Daniel

1981 *Fouilles archéologiques sur le site de l'église incendiée de Notre-Dame-de-Foy, CeEt-26*. MAC.

LAMARCHE, Lise

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, INRS, Québec.

LANGLOIS, Jacques

1978 *Église Notre-Dame-de-Foy 1698-1977 : Histoire, relevé, analyse.* MAC.

LAROCQUE R. et G. GAGNÉ

1981 *Analyse de la sépulture 1H de l'église Notre-Dame-de-Foy, CeEt-26*. MAC.

1983 *Notre-Dame-de-Foy, fouilles archéologiques, 1982.* MAC.

LÉGARÉ, D. et P. LABRECQUE

2011 *Histoire de raconter : Le site historique de la Visitation*. *Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge*. Ville de Québec, Division de la Culture, du loisir et de la vie communautaire.

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFPQ)
2022 Cartographie du cinquième inventaire écoforestier du Québec méridional : Méthodes et données associées. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS (MRNF)
2019 [En ligne] *Forêt ouverte*. Carte et données forestières. Gouvernement du Québec, Québec. https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/

OCCHIETTI, S., GOVARE, É., KLASSEN, R., PARENT, M. et J.-S. VINCENT
2004 Late Wisconsinan—Early Holocene Deglaciation of Québec-Labrador. Dans *Developments in Quaternary Sciences* **2**, p. 243-273. Édité par EHLERS, J. et P.L. GIBBARD, Elsevier**.**

PARADIS, M.-A. et J. LEBLANC
2021 *L'archéologie numérique en contexte professionnel : Rapport final MITACS Accélération*. Université Laval et MITACS.

PARENT, André
1977 *Notes sur l'église Notre-Dame-de-Foy à Sainte-Foy (lot cadastral 185), CeEt-26.* MAC.

PINTAL, Jean-Yves
2012 Late Pleistocene to Early Holocene A Datation : The Case of the Strait of Quebec. Dans Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast. Édité par Claude Chapdelaine, p. 218-236. Publié par Texas A&M University Press.

PLOURDE, Michel
2011 *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère)*. Université de Montréal, département d'anthropologie.

RICHARD, Pierre J.H.
1985 Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant. *Recherches amérindiennes au Québec* **15** (1-2) : 39-56.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOMINIÈRE DU QUÉBEC (SIGÉOM)
[En ligne] *Zones morphosédimentologiques, Géologie du Quaternaire*. Énergie et ressources naturelles, Québec. https://gq.mines.gouv.qc.ca/documentation/symboles-abreviations-carte-geoscientifique/geologie-du-quaternaire/zones-morphosedimentologiques/#Sediments_glaciomarins consulté

TACHÉ, Karine
2010 *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec.* Rapport final soumis à Direction du patrimoine et de la muséologie, ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec, Québec.

ANNEXE 1. CATALOGUE PHOTOGRAPHIQUE

Artefact Urbain

Registre des photographies

Projet: Parc de la Visitation (CeEt-26)

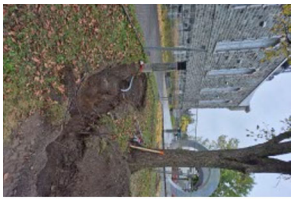
Archéologue responsable: Véronique Marengère

No d'appareil : Cellulaire

No de cliché	Zone	Description	Vue	Date
VP_001	13A	Vue en plan du sondage 13A	-	2025-08-06
VP_002	13A	Vue générale et emplacement du sondage 13A	SO	2025-08-06
VP_003	13A	Vue générale et emplacement du sondage 13A	O	2025-08-06
VP_004	13A	Vue générale et emplacement du sondage 13A	NO	2025-08-06
VP_005	13B	Vue en plan du sondage 13B	-	2025-08-06
VP_006	13B	Vue générale et emplacement du sondage 13B	O	2025-08-06
VP_007	13B	Paroi Sud du sondage 13B (profil)	S	2025-08-06
VP_008	13B	Vue générale et emplacement du sondage 13B	SE	2025-08-06
VP_009	13C	Vue générale et emplacement du sondage 13C	S	2025-08-06
VP_010	13C	Paroi Ouest du sondage 13C (profil)	O	2025-08-06
VP_011	13C	Vue en plan du sondage 13C	-	2025-08-06
VP_012	13C	Vue en plongée et de la présence des fils dans le sondage 13C	S	2025-08-06
VP_013	13D	Vue générale de la zone d'excavation 13D	S	2025-09-02
VP_014	13D	Stratigraphie de la fin d'excavation dans la zone 13D	O	2025-09-02
VP_015	13D	Vue générale de la fin d'excavation dans la zone 13D	S	2025-09-02
VP_016	13E	Vue en stratigraphie d'une couche de cendres, paroi sud	S	2025-09-02
VP_017	13E	Vue en stratigraphie d'une couche de cendres, paroi sud, rapproché	S	2025-09-02
VP_018	13E	Vue générale de la zone 13E, en cours d'excavation	E	2025-09-02
VP_019	13E	Présence du roc assez haut dans la zone 13E, en cours d'excavation (paroi Nord)	N	2025-09-02
VP_020	13E	Vue générale de la zone d'excavation 13E	NE	2025-09-03
VP_021	13E	Vue générale de la stratigraphie de la zone d'excavation 13E, paroi Sud	S	2025-09-03
VP_022	13E	Vue générale de la stratigraphie de la zone d'excavation 13E, paroi Sud	S	2025-09-03
VP_023	13E	Vue générale de la stratigraphie de la zone d'excavation 13E, paroi Sud	S	2025-09-03
VP_024	13E	Vue générale de la stratigraphie de la zone d'excavation 13E, paroi Sud	S	2025-09-03
VP_025	13E	Vue générale de la stratigraphie de la zone d'excavation 13E, paroi Sud	S	2025-09-03
VP_026	13E	Présence du roc assez haut dans la zone 13E, en cours d'excavation (paroi Sud)	S	2025-09-03

No de cliché	Zone	Description	Vue	Date
VP_027	13E	Vue générale de la zone d'excavation 13E, paroi nord-ouest	NO	2025-09-03
VP_028	13E	Vue générale de la zone d'excavation 13E, paroi nord-ouest	NO	2025-09-03
VP_029	13F	Vue générale de la zone 13F, en début d'excavation/détourbage	N	2025-09-03
VP_030	13E	Vue de la paroi sud-est de la zone 13E	SE	2025-09-03
VP_031	13E	Présence du roc - calcaire schisteux gris et rose	NE	2025-09-03
VP_032	13F	Vue générale de la zone d'excavation 13F	SE	2025-09-04
VP_033	13F	Présence du roc assez haut dans la zone 13F	E	2025-09-04
VP_034	13F	Présence du roc assez haut dans la zone 13F	E	2025-09-04
VP_035	13F	Paroi ouest de la zone 13F	O	2025-09-04
VP_036	13E	Paroi sud de la zone 13E (gauche vers la droite (1/4)	S	2025-09-04
VP_037	13E	Paroi sud de la zone 13E (gauche vers la droite (2/4)	S	2025-09-04
VP_038	13E	Paroi sud de la zone 13E (gauche vers la droite (3/4)	S	2025-09-04
VP_039	13E	Paroi sud de la zone 13E (gauche vers la droite (4/4)	S	2025-09-04
VP_040	13F	Vue générale de la zone d'excavation 13F, en cours d'excavation	NE	2025-09-04
VP_041	13F	Vue générale de la zone d'excavation 13F, en cours d'excavation	NE	2025-09-04
VP_042	13G	Présence de tuyaux en pvc (fils électriques) qui passent dans la sous-op 13G	E	2025-09-04
VP_043	13E/F/G	Zone d'excavation 13F et début d'excavation dans la zone 13G	N	2025-09-04
VP_044	13G	Vue générale de la zone 13G, en cours d'excavation	O	2025-09-04
VP_045	13G	Vue générale de la zone 13G, en cours d'excavation	O	2025-09-04
VP_046	13G	Vue générale de la zone 13G, en cours d'excavation	O	2025-09-04
VP_047	13F	Paroi est de la zone 13F	E	2025-09-04
VP_048	13F	Paroi est de la zone 13F	E	2025-09-04
VP_049	13F	Fin des excavations dans la zone 13F, présence du roc - calcaire schisteux rose	NO	2025-09-04
VP_050	13F	Fin des excavations dans la zone 13F, présence du roc - calcaire schisteux rose	NO	2025-09-04
VP_051	13E/F/G	Fin des excavations, à la jonction des zones 13E, 13F et 13G	O	2025-09-04
VP_052	13F	Fin des excavations dans la zone 13F, nouvelle tranchée le long de l'ancienne pour installation de fils électriques	N	2025-09-25
VP_053	13F	Paroi Nord de la tranchée 13F, nouvelle tranchée le long de l'ancienne pour installation de fils électriques	NO	2025-09-25
VP_054	13F	Début de la nouvelle tranchée dans la zone 13F. On voit l'endroit où les fils passeront et iront se raccorder au luminaire déjà en place.	SE	2025-09-25

ANNEXE 2. MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES


VP_054


VP_001


VP_002


VP_003

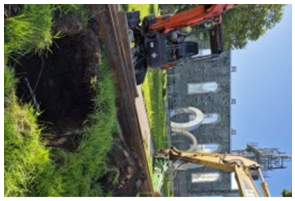

VP_004


VP_005


VP_006


VP_007

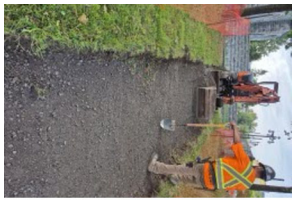

VP_008


VP_009


VP_010


VP_011


VP_012


VP_013


VP_014


VP_015


VP_016


VP_017


VP_018


VP_019


VP_020

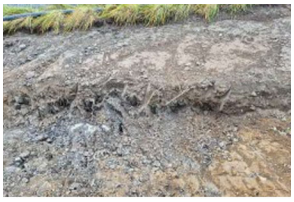

VP_021


VP_022


VP_023


VP_024


VP_025

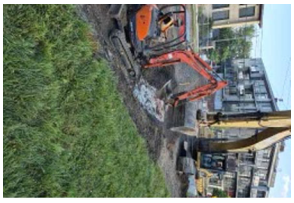

VP_026


VP_027


VP_028


VP_029


VP_030


VP_031


VP_032


VP_033


VP_034



VP_035



VP_036



VP_037



VP_038



VP_039



VP_040



VP_041



VP_042



VP_043



VP_044



VP_045



VP_046



VP_047



VP_048



VP_049



VP_050



VP_051



VP_052



VP_053

Hydro Québec

RUES SAINT-FRANÇOIS EST (CeEt-987), MONSEIGNEUR-GAUVREAU, SAINT-DOMINIQUE (CeEt-582) ET DU ROI (CeEt-942), QUÉBEC



SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE, AVRIL 2025

Préliminaire

ethnoscop

Mars 2026

Rues Saint-François Est (CeEt-987), Monseigneur-Gauvreau, Saint-Dominique (CeEt-582) et du Roi (CeEt-942), Québec

Surveillances archéologiques, avril 2025

Préparé pour Hydro-Québec

Ethnoscop, 2026

Page couverture :
Tranchée dans la rue Saint-François Est, vue vers l'ouest (CeEt-987-25-NUM1-11)

FICHE-SYNTHÈSE

En avril 2025, Hydro-Québec a réalisé un projet sous surveillance archéologique dans le quartier Saint-Roch à Québec. La surveillance archéologique était requise, les travaux présentant un enjeu pour la préservation de ressources archéologiques connues ou présumées.

Un poteau et son ancrage ont été plantés au coin des rues Saint-Dominique et de la Reine, sur le site CeEt-582. À cet endroit, des pièces de bois faisant vraisemblablement partie du chantier naval de John Goodie ont été localisées. Compte tenu de la présence confirmée de vestiges architecturaux et d'un tissu archéologique qui leur est associé, une surveillance archéologue est recommandée lors d'autres travaux d'excavation dans ce secteur.

La surveillance archéologique mise en œuvre sur le site CeEt-942 (intersection des rues Saint-Dominique et du Roi), dans le cadre de la pose d'un poteau, a mené à la découverte d'un muret et d'un dallage de ciment. Ceux-ci sont rattachés à un bâtiment qui abritait une épicerie avant 1875 et un bureau de la compagnie d'eau minérale d'Elzéar Fortier au milieu du XX^{e} siècle. Une surveillance archéologique est recommandée pour toute autre excavation à cet endroit.

Sur la rue Saint-François Est entre les rues Saint-Dominique et Monseigneur-Gauvreau, une excavation pour détourner un massif de conduites de Bell afin de dégager un espace pour le plantage d'un poteau fut exécutée. Un mur en pierre a été attribué à une maison que l'on retrouve dans ce secteur à la fin du XVIII^{e} siècle ou au premier quart du XIX^{e} siècle. Il s'agit d'une maison à logements en 1875, une vocation qui perdure dans les années 1950. Aucune recommandation n'est formulée dans ce cas-ci, car tous les sols et vestiges ont été décapés lors de la construction d'un édifice en 2025.

Lors de la mise en place d'un poteau dans le trottoir ouest de la rue Monseigneur-Gauvreau entre les rues Saint-François Est et du Roi, un accès à la cave ou un soupirail a été enregistré. À cet emplacement, on retrouve une habitation en 1875, devenant le bureau du garagiste Marcel Rochette vers 1957. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée pour ce secteur, compte tenu de la présence d'un stationnement souterrain sis un peu plus à l'ouest.

Enfin, des poteaux et leurs ancrages ont été installés dans la rue Saint-François Est entre les rues Saint-Dominique et la rue du Pont ainsi que dans la rue Monseigneur-Gauvreau entre les rues Saint-François Est et du Roi. Seuls des relevés stratigraphiques ont été colligés. Une surveillance archéologique est conseillée dans la rue Saint-François Est à l'ouest de Monseigneur-Gauvreau, car des sols archéologiques y sont toujours présents.

Mots clés :
Surveillance archéologique, rues Saint-Dominique, du Roi, Saint-François Est et Monseigneur-Gauvreau.

Référence pour fin de citation :
Ethnoscop 2026. Rues Saint-François Est (CeEt-987), Monseigneur-Gauvreau, Saint-Dominique (CeEt-582) et du Roi (CeEt-942), Québec. Surveillance archéologique, avril 2025. Préparé pour Hydro-Québec, Québec. 57 p. et annexes

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES CARTES VII

LISTE DES FIGURES IX

LISTE DES PHOTOGRAPHIES XI

LISTE DES PARTICIPANTS XIII

1. INTRODUCTION 1

2. MÉTHODES DE TRAVAIL 7

3. CADRE ENVIRONNEMENTAL 9
   - 3.1 Cadre paléoenvironnemental 9
   - 3.2 Cadre environnemental actuel 11
   - 3.3 Cadre historique 12

4. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES 21
   - 4.1 CeEt-582 21
   - 4.2 CeEt-942 21
   - 4.3 CeEt-987 21

5. RÉSULTATS 23
   - 5.1 CeEt-582 23
     - 5.1.1 Sous-opération CeEt-582-4A 23
     - 5.1.2 Sous-opération CeEt-582-4B 25
   - 5.2 CeEt-942 27
   - 5.3 CeEt-987 35
   - 5.4 HYD2403-1A à 1K 40
     - 5.4.1 HYD2403-1A 40
     - 5.4.2 HYD2403-1B, 1C et 1F 41
     - 5.4.3 HYD2403-1D, 1E et 1G 43
     - 5.4.4 HYD2403-1H, 1J et 1K 46

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 51

MÉDIAGRAPHIE 53

ANNEXES

Annexe 1. Identification d'essence de bois
Annexe 2. Inventaire des artefacts et des écofacts
Annexe 3. Catalogue des photographies

LISTE DES CARTES

Carte 1. Localisation des sous-opérations 3
Carte 2. Localisation des sites CeEt-582, CeEt-942 et CeEt-987 5
Carte 3. Localisation des sous-opérations 29

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011) 10

Figure 2. Joseph Frederic Wallet DesBarres *et al.*, « *A Plan of Quebec and Environs* », vers 1778 (Bibliothèque et Archives du Canada [BAC] H11/349/Quebec/1759) 12

Figure 3. Jean-Baptiste Duberger, « Plan of the city and fortifications of Quebec », 1808 (BAC NMC 20612) 13

Figure 4. J. Hamel, « *City of Quebec* », 1829 (reproduit dans CÉRANE 1994 : ill. 30) 14

Figure 5. Extrait d'un plan de Larue de 1837 (reproduit dans CÉRANE 1994: ill. 31) 15

Figure 6. Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121047?docref=Vt6UXD5nU40ylDbphoiQsA) 16

Figure 7. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1890 (https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246715) 17

Figure 8. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244201) 18

Figure 9. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244127) 19

Figure 10. Google Earth (11 mai 2024) 20

Figure 11. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-582-4A, paroi est 24

Figure 12. Superposition de l'intervention à un plan de 1815. Duberger, Topographical map of the Province of Lower Canada. La ville de Québec en 1815., A.N.Q. B-342-Québec 1815 (Hydro-Québec) 26

Figure 13. Superposition de l'intervention à un plan de 1910. Goad, Chas. E. Insurance plan of the city of Quebec, Canada (Hydro-Québec) 26

Figure 14. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-942-2A, paroi nord 31

Figure 15. Superposition de l'intervention à un plan de 1875. Sanborn Atlas des Assurances, feuillet 14, A.N.Q.P-600 C-342-Québec-1875 (Hydro-Québec) 34

Figure 16. Superposition de l'intervention à un plan de 1957. Underwriters' Survey Bureau. Insurance plan of the city of Quebec, volume 1 (Hydro-Québec) 34

Figure 17. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-987-2A, paroi est 37

Figure 18. Superposition de l'intervention à un plan de 1799. Hall, William, Plan of Survey of the City and Fortifications of Quebec, Board of Ordnance, A.N.C HI 340 C 66648 (Hydro-Québec) 38

Figure 19. Emplacement des tranchées sur le plan de Duberger de 1815 (Hydro-Québec) 39

Figure 20. Emplacement des tranchées sur le plan de 1875 (Hydro-Québec) 39

Figure 21. Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2403-H7-1B, paroi est 42

Figure 22. Superposition de l'intervention à un plan de 1815. Duberger, Topographical map of the Province of Lower Canada. La ville de Québec en 1815., A.N.Q. B-342-Québec 1815 (Hydro-Québec) 43

Figure 23. Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2403-H7-1D, paroi est 45

Figure 24. Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2403-H7-1J, paroi ouest 48

Figure 25. Emplacement des tranchées sur le plan de Duberger de 1815 (Hydro-Québec).....49
Figure 26. Emplacement des tranchées sur le plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1957 (Hydro-Québec).....50

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Pièces de bois au fond de l'excavation de la sous-opération CeEt-582 4A, vue vers l'ouest. (CeEt-582-25-NUM1-02) 23

Photo 2. Pièce de bois au fond de l'excavation de la sous-opération CeEt-582-4B; vue vers l'ouest. (CeEt-582-25-NUM1-09) 25

Photo 3. Localisation de l'intervention sur la rue Saint-Dominique, au coin de la rue du Roi; vue vers le nord (CeEt-942-25-NUM1-01) 27

Photo 4. Artefacts présents dans la sous-opération CeEt-942-2A2 (Photo : Isabelle Hade) 32

Photo 5. La fondation de pierre dans la paroi est, vue vers le nord-ouest (CeEt-942-25-NUM1-05) 33

Photo 6. Vue de la sous-opération CeEt-987 2A; vue vers l'ouest (CeEt-987-25-NUM1-12) 35

Photo 7. Déposition des sols dans la paroi est, vue vers le nord-est (CeEt-987-25-NUM1-02) 36

Photo 8. Déposition des sols dans la sous-opération HYD2403-1A; vue vers le sud (HYD2403-25-NUM1-05) 40

Photo 9. Fragment d'ancien poteau électrique localisé dans la sous-opération HYD2403-1B; vue vers l'ouest (HYD2403-25-NUM1-08) 41

Photo 10. Excavation en cours dans le trottoir est de la rue Mgr-Gauvreau; vue vers le nord (HYD2403-25-NUM1-29) 44

Photo 11. Excavation de la sous-opération HYD2403-1H; vue vers le nord-ouest (HYD2403-25-NUM1-31) 46

Photo 12. Excavation de la sous-opération HYD2403-1K; vue vers le nord (HYD2403-25-NUM1-38) 46

Photo 13. Vestige de pierre dans la sous-opération HYD2403-1J; vue vers le sud-est (HYD2403-25-NUM1-49) 47

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Hydro-Québec

Marine Puech	Archéologue – Conseillère expertise environnementale

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

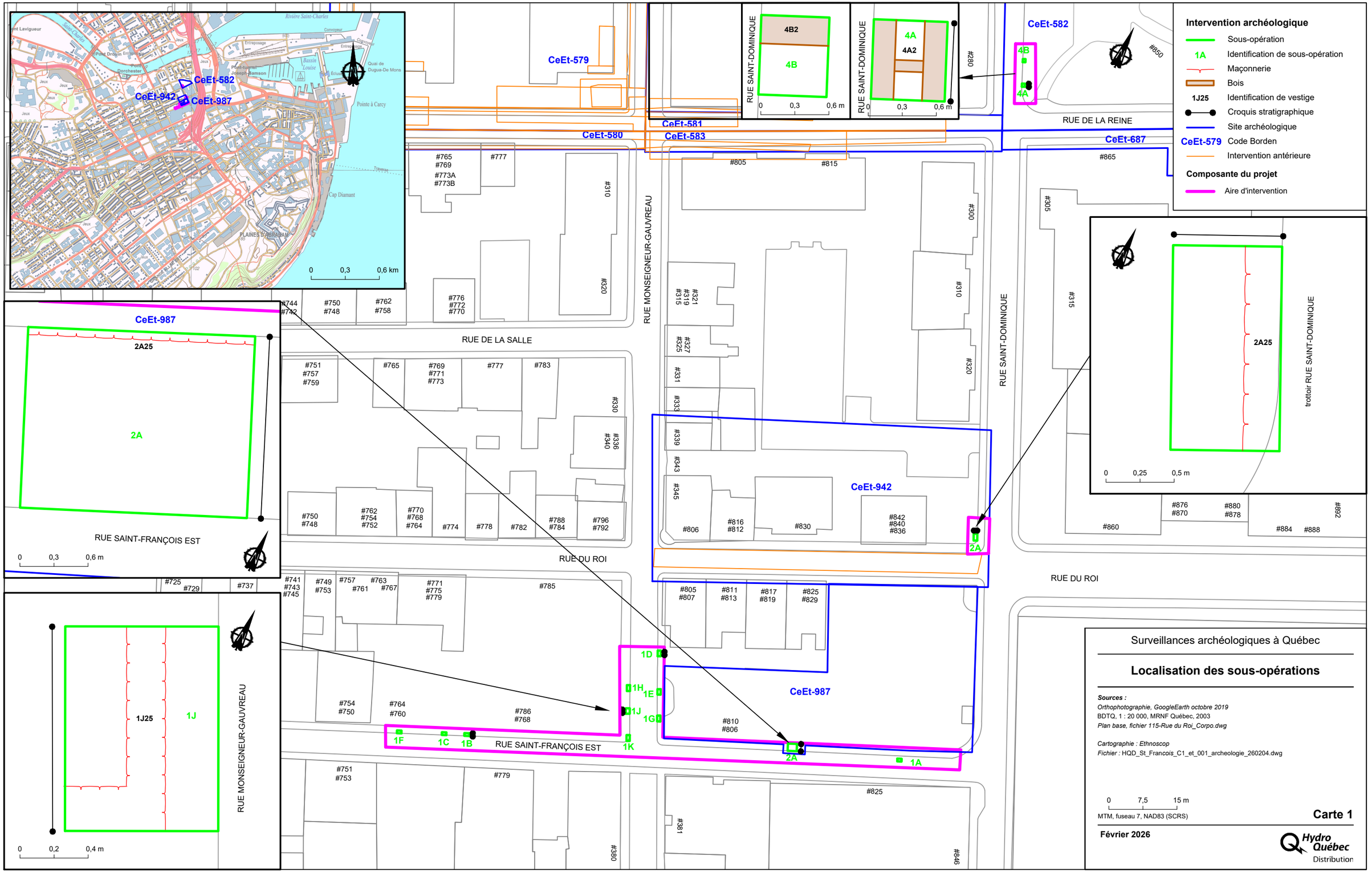
Ethnoscop

Martin Royer	Directeur de projet
Michel Huot	Archéologue chargé de projet, rédacteur principal du rapport
Nicolas Fortier	Archéologue préhistorien, rédacteur de la section 3
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

En avril 2025, Hydro-Québec a réalisé un projet sous surveillance archéologique à Québec dans le quartier Saint-Roch (cartes 1 et 2). Cette surveillance archéologique était requise, les travaux présentant un enjeu pour la préservation de ressources archéologiques connues ou présumées.

L'objectif général du mandat, réalisé sous le permis de recherche archéologique 25-ETHN-04, était de vérifier le potentiel archéologique des emplacements concernés en recueillant des données liées à l'occupation humaine ancienne. La surveillance archéologique pouvait permettre de localiser des ressources archéologiques (vestiges architecturaux, dépôts stratigraphiques et témoins de culture matérielle), d'évaluer leur intérêt et de proposer des mesures permettant d'atténuer les impacts du projet sur ces ressources. Le cas échéant, une fouille de sauvetage pouvait être effectuée afin de colliger les informations pertinentes.



Intervention archéologique

- Sous-opération
- 1A Identification de sous-opération
- Maçonnerie
- Bois
- 1J25 Identification de vestige
- Croquis stratigraphique
- Site archéologique
- CeEt-579 Code Borden
- Intervention antérieure

Composante du projet

- Aire d'intervention

Surveillances archéologiques à Québec

Localisation des sous-opérations

Sources :

Orthophotographie, GoogleEarth octobre 2019
BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2003
Plan base, fichier 115-Rue du Roi_Corpo.dwg

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD_St_Francois_C1_et_001_archeologie_260204.dwg

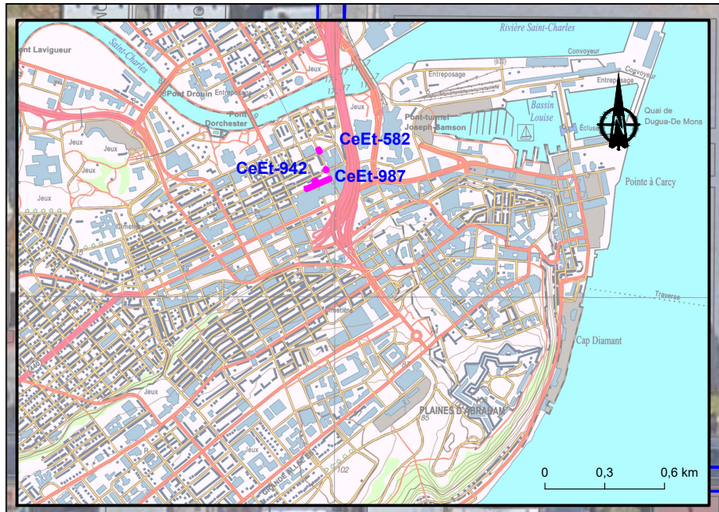
0 7,5 15 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 1

Février 2026

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec



Éléments archéologiques

Site archéologique recensé

CeEt-984 Code Borden

Composante du projet

Aire d'intervention

CeEt-582

CeEt-942

CeEt-987

RUE DE LA SALLE

RUE MONSEIGNEUR-GAUVREAU

RUE SAINT-FRANÇOIS EST

RUE SAINT-DOMINIQUE

RUE DU ROI

RUE SAINT-ROCH

AUTOROUTE DUFFERIN-MONTMORENCY

OMHQ

Stationnement

Surveillances archéologiques à Québec

Localisation des sites CeEt-582, CeEt-942 et CeEt-987

Sources :

Orthophotographie, GoogleEarth octobre 2019

BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2003

Plan base, fichier 115-Rue du Roi_Corpo.dwg

Cartographie : Ethnoscop

Fichier : HQD_St_Francois_C2_et_001_archeologie_260204.dwg

0 7,5 15 m

MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 2

Février 2026

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

2. MÉTHODES DE TRAVAIL

La surveillance archéologique doit permettre de vérifier la présence de vestiges architecturaux, d'observer la séquence stratigraphique et de relever la profondeur du sol naturel. En outre, une fouille de sauvetage, effectuée selon la séquence inverse de déposition des sols, facilite la collecte de témoins de culture matérielle dans leur contexte. Les vestiges sont décrits et photographiés et des croquis des parois sont réalisés.

Les enregistrements suivent une séquence alphanumérique (système de Tikal) qui commence par un chiffre désignant l'opération (**1**A1). Une opération fait référence, la plupart du temps, à une intervention archéologique en particulier, mais aussi parfois à un secteur d'intervention ou à des phases différentes d'un même projet. La numérotation des opérations prend en considération les interventions préalablement réalisées sur un même site, le cas échéant. Par la suite, chaque sous-opération est désignée par une lettre majuscule (1**A**1). Toutes les unités archéologiques, telles que les sols et les vestiges architecturaux, sont ensuite représentées par un nombre, soit le numéro de lot (1A**1**). Le code ainsi formé est noté sur les supports d'enregistrement que sont les fiches de lots et de description des vestiges architecturaux, le catalogue des photographies, les plans et les croquis. Il est aussi consigné sur les sacs d'artefacts et d'écofacts recueillis. Grâce à ce code, les éléments importants de l'intervention peuvent être rapidement localisés géographiquement et stratigraphiquement.

3. CADRE ENVIRONNEMENTAL

3.1 Cadre paléoenvironnemental

L'objectif de cette section est de synthétiser les connaissances les plus récentes quant à l'évolution du paysage, ce qui permettra d'établir l'environnement dans lequel les premières populations humaines sont venues s'établir dans ou aux abords des aires d'intervention. Cette synthèse repose surtout sur les recherches menées par Lamarche (2011) et Dionne (2001). Il a été possible d'avoir l'image la plus complète des environnements anciens en les combinant à d'autres travaux réalisés en divers endroits le long du fleuve Saint-Laurent.

Dès le début de la déglaciation, le seuil de Québec a été impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent, et ce, en raison de sa forme et de sa position. Le rôle du secteur demeurera important tout au long de la fonte du glacier wisconsinien, de l'exondation des terres et de la mise en place de conditions environnementales telles qu'on les connaît aujourd'hui. Il correspond en effet à un goulot d'étranglement qui, il y a plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), était toujours occupé par les glaces de l'indlansis laurentidien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui étaient déjà libérés du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011). Le seuil de Québec était occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. La déglaciation de la région de Québec, entre l'île d'Orléans et Saint-Augustin-de-Desmaures, aurait pour sa part débuté entre 13 000 et 12 500 ans AA (Lamarche 2011 et Richard 2007).

Selon Richard et Occhietti (2005), le goulot d'étranglement de la région de Québec aurait été libéré des glaces peu après 11 000 ans AA. Le niveau des eaux devenues saumâtres à l'est de Québec se situe alors à une altitude d'environ 140 m (Lamarche 2011 : 123, figure 1). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange du lac proglaciaire Candona et amène une incursion massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain. À cette occasion, le niveau d'eau à l'ouest de Québec s'abaisse de 30 à 60 m (Parent et Occhietti 1988 : 239). La limite orientale de la mer de Champlain devait se trouver au niveau du seuil de Québec; à l'est de celui-ci, la mer de Goldthwait occupe la

vallée du Saint-Laurent jusque vers 6500 ans AA (Dionne 1988 et 2001 et Lamarche 2011 : 126). Le relèvement isostatique fait que le niveau des eaux se situe autour de 100 m d'altitude. Les glaces ont alors essentiellement disparu du Québec méridional, le front glaciaire étant désormais à la hauteur de Saint-Félicien au lac Saint-Jean; le complexe glaciaire des Appalaches est également disparu. Une végétation de type non arborescente s'installe à mesure que le glacier recule et qu'un réchauffement de la température se fait sentir. Cette végétation est alors dominée par des plantes arctiques et des arbustes typiques de la toundra. La phase d'afforestation suit rapidement, soit entre 10 500 et 10 000 ans AA (Hamann 2008). En effet, les endroits libres des eaux sont dès lors colonisés par des forêts très ouvertes constituées d'épinettes noires, de pins gris et de bouleaux blancs.

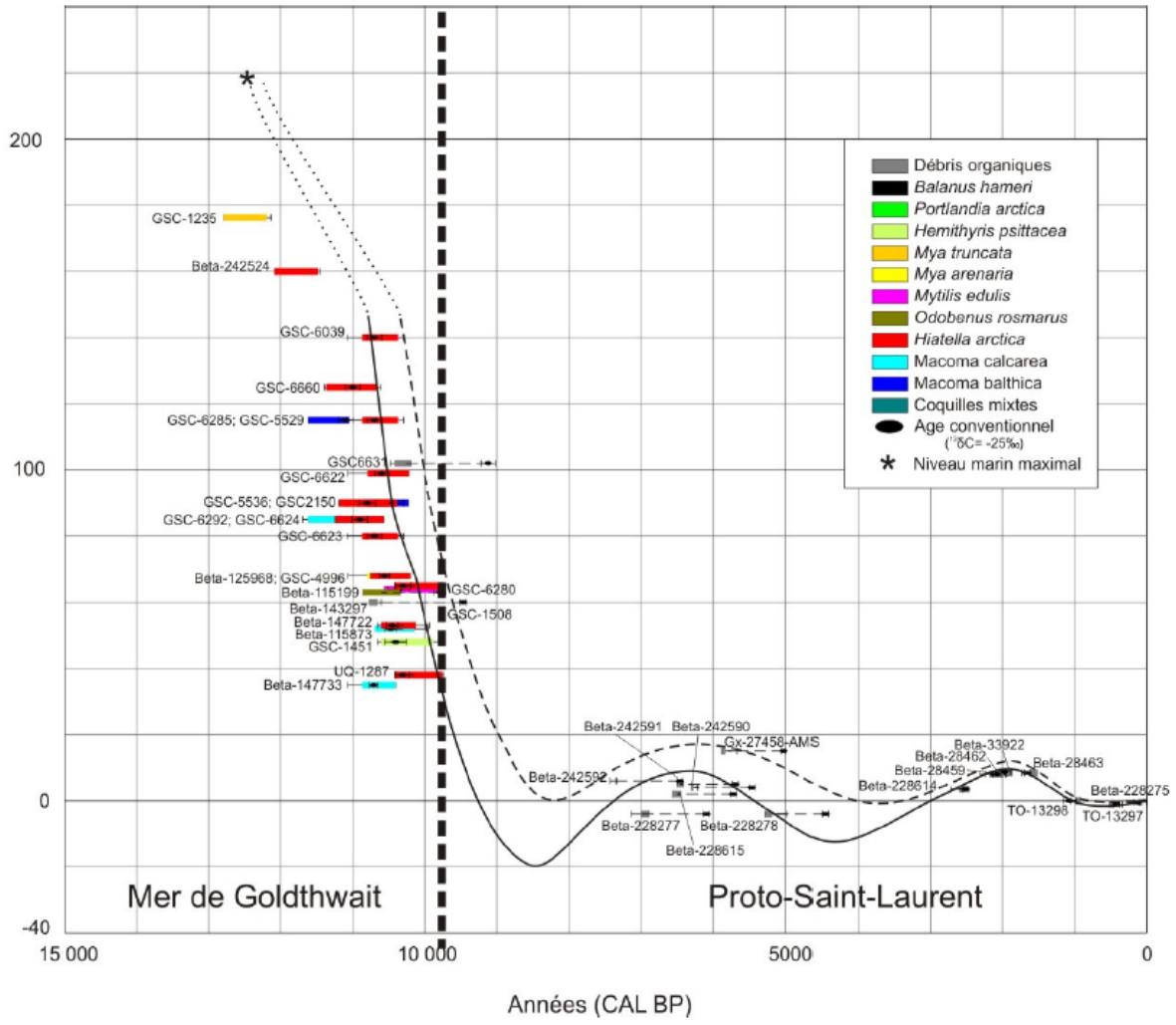


Figure 1. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)

La poursuite du relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la formation du lac Lampsilis à l'ouest du seuil de Québec vers 9800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). La densification de la végétation amène les forêts à se refermer. Dans la région de Québec s'installe une sapinière à bouleau blanc, qui compte également des pins et des bouleaux jaunes (Hamann 2008 et Richard 2020). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent est en formation lorsque le niveau de l'eau atteint les 65 m d'altitude (Lamarche 2011 : 125). Dès lors, l'exondation progressive du territoire passe par diverses phases (Lamarche 2011 : 9) qui mènent à la création de terrasses délimitant les niveaux de Rigaud (60 m, 9800 ans AA), de Montréal (31 m, 8800 ans AA) et de Saint-Barthélémy (20 m, 8000 ans AA). Le sommet du promontoire de Québec émergeant, des bras du Proto-Saint-Laurent coulent désormais au nord de celui-ci en empruntant la dépression de Cap-Rouge – Limoilou. Les trois aires d'intervention situées sur le promontoire de Québec ont été libérées entre 10 200 ans AA et 9400 ans AA environ.

Cet épisode lacustre est absent à l'est du seuil de Québec. En effet, la désalinisation de la mer de Goldthwait tarde, s'étirant jusque vers 8400 ans AA selon Dyke et Prest (1987 et 1989) et jusque vers 6500 ans AA selon Dionne (1988, 1999 et 2001). Vers 8000 à 7000 ans AA, une dense forêt d'épinettes noires recouvre déjà les basses terres (Richard 1985).

Le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes continuera à s'abaisser progressivement, mais irrégulièrement. Il descendra même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7000 ans AA (Dionne 2001) avant de remonter lors de la transgression laurentienne qui a débuté vers 6500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il s'abaissera à nouveau en deçà de l'actuel par la suite pour remonter peu après 2000 ans AA. Cette dernière remontée, nommée transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992 et Garneau 1997), a atteint un niveau de 5 à 8 m au-dessus de l'actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Ces mouvements du niveau hydrique dans la dépression de Cap-Rouge–Limoilou ont façonné trois terrasses à 15, 8-10 et 5-6 m (Garneau 1997). Après la transgression laurentienne, c'est l'érablière à tilleuls qui colonise la région de Québec. Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés. Il en résulte qu'à l'arrivée des Européens en Nouvelle-France, la végétation n'avait que peu changé (Hamann 2008).

3.2 Cadre environnemental actuel

Les interventions sont localisées dans le quartier Saint-Roch, soit dans un secteur fortement urbanisé. Actuellement, la surface des rues se situe à environ 5-6 m d'altitude au-dessus du niveau moyen des mers (NMM). L'assise rocheuse dans cette partie du quartier fait partie de la Formation de Les Fonds de la Plate-forme du Saint-Laurent. Cette formation est composée d'ardoise et d'ardoise dolomitique (De Souza et Tremblay 2012). Le quartier Saint-Roch fait partie de la dépression Cap-Rouge – Limoilou. Celle-ci est généralement constituée

d'alluvions fluviales de sable, de silt sableux, de sable graveleux et de gravier dont l'épaisseur varie de 0,5 à 5 m (Bolduc *et al*. 2003). Plus précisément, les dépôts meubles qui recouvrent le roc au nord-est du quartier Saint-Roch se divisent en deux types selon Morneau (1989). Au nord de la rue du Prince-Édouard et à l'est de la rue Saint-Dominique, le sol naturel est constitué d'un placage de sable fin à un loam limoneux. Ces sols ont été formés dans une zone de slikke, c'est-à-dire la partie inférieure de l'estran qui est soumise régulièrement aux marées. Au sud et à l'ouest de ces rues, on observe plutôt un sable fin loameux à loam limoneux qui s'est mis en place dans un contexte de schorre. Le réseau hydrographique originel y est peu développé, si ce n'est de la proximité de la rivière Saint-Charles. D'ailleurs, les berges de la rivière ont été fortement remblayées au cours du XX^{e} siècle.

3.3 Cadre historique

La zone touchée par ce mandat ne se développera qu'à partir de la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle. Peu à peu, une trame urbaine prend forme. Les rues concernées sont partiellement tracées au début du Régime anglais, mais aucun bâtiment ne serait alors présent aux endroits visés par la surveillance archéologique (figure 2). Au début du XIX^{e} siècle, le quartier Saint-Roch s'étire vers le nord et vers l'ouest. De nouvelles rues sont tracées et le cadre bâti se densifie en bordure nord de la rue Saint-François Est (figure 3).



Figure 2. Joseph Frederic Wallet DesBarres *et al.*, « *A Plan of Quebec and Environs* », vers 1778 (BAC H11/349/Quebec/1759) – la flèche pointe la rue Saint-François Est entre les rues Saint-Dominique et Monseigneur-Gauvreau.

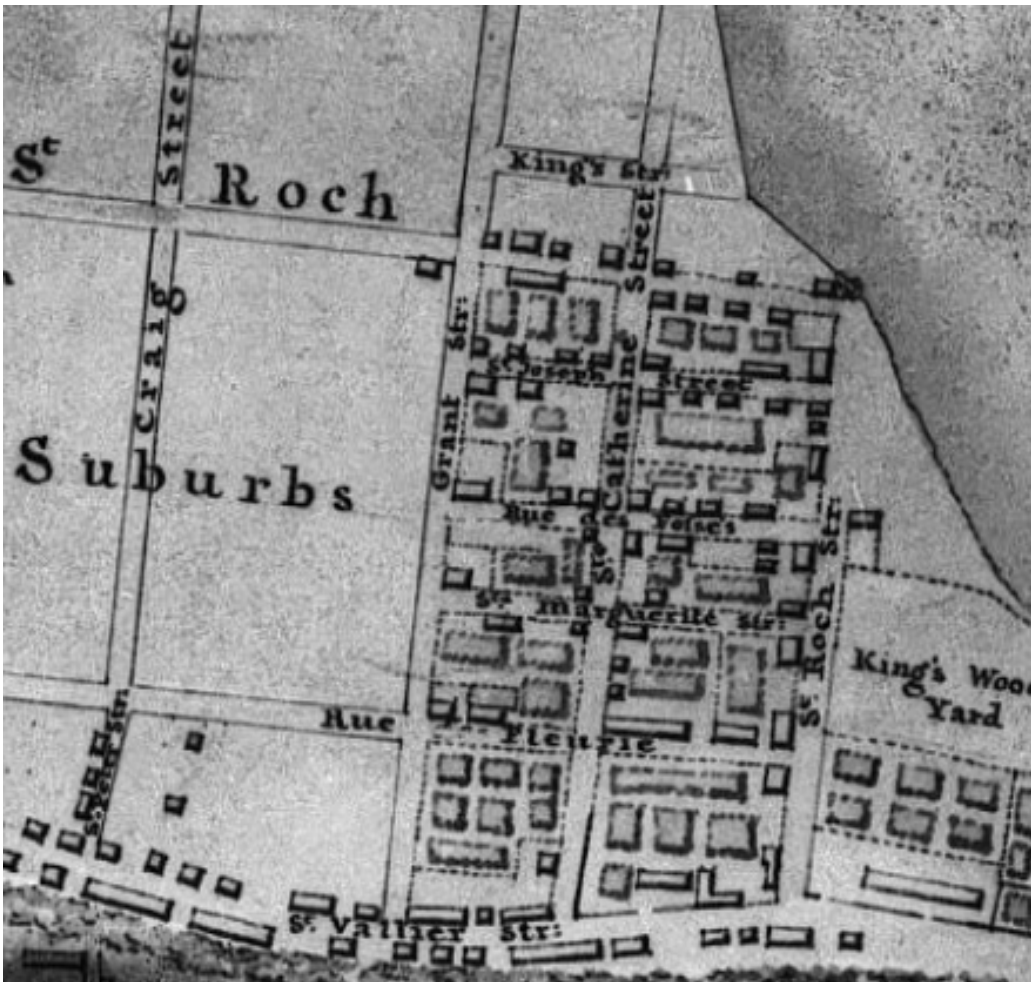


Figure 3. Jean-Baptiste Duberger, « Plan of the city and fortifications of Quebec », 1808 (BAC NMC 20612)

Un poteau et une tige d'ancrage ont été installés au coin de la rue Saint-Dominique et de la Reine. Cet espace, en bordure de la rivière Saint-Charles, est inondé jusqu'au début des années de 1820. Cependant, une première occupation, soit le chantier naval de John Goodie, a vu le jour à l'est de la rue Saint-Dominique en 1800 (CÉRANE 1994 : 125). D'après un plan de 1829, un quai est présent dans l'aire d'intervention (figure 4). Selon celui de Larue de 1837, le nouveau poteau et son ancrage se retrouvent dans le hangar sud du chantier de John Munn fils; devant les trois plans inclinés (figure 5).

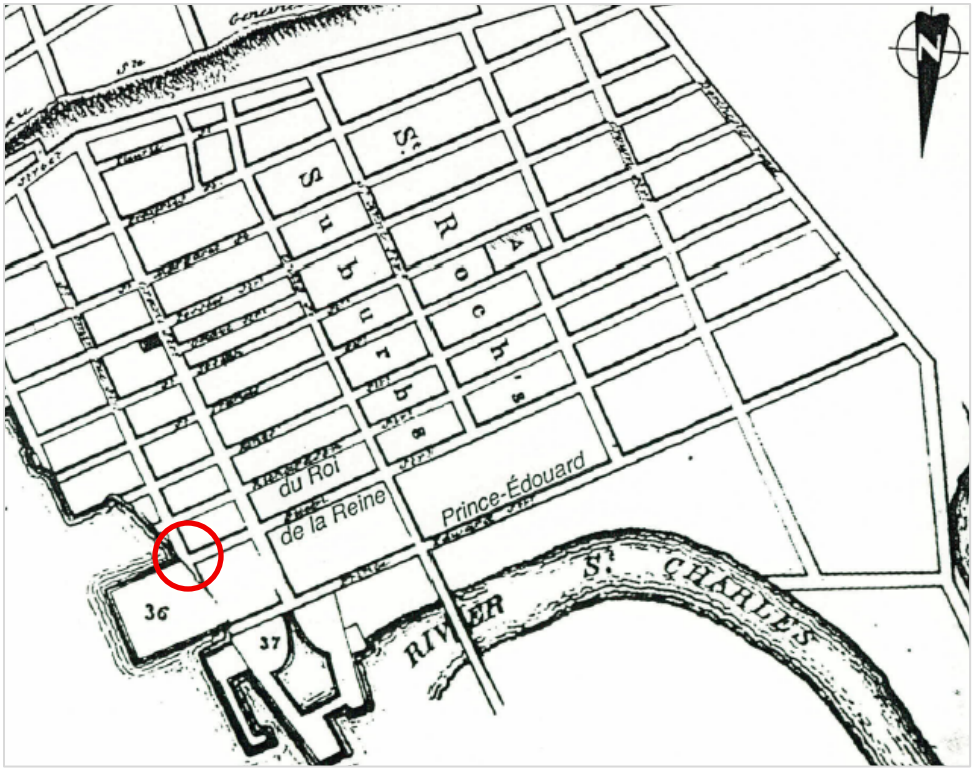


Figure 4. J. Hamel, « *City of Quebec* », 1829 (reproduit dans CÉRANE 1994 : ill. 30)

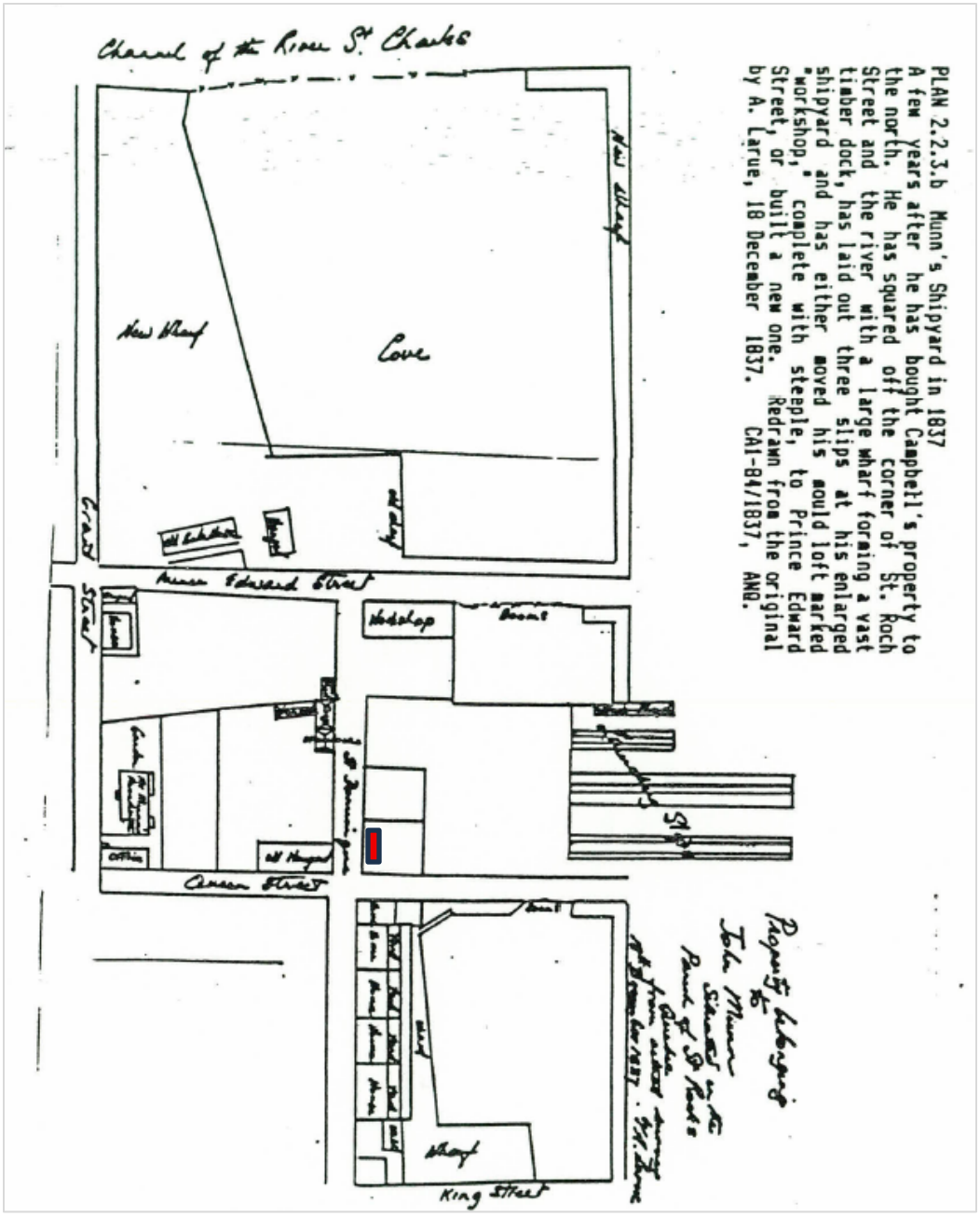


Figure 5. Extrait d'un plan de Larue de 1837 (reproduit dans CÉRANE 1994: ill. 31)

En 1845, un incendie fit rage dans la Basse-Ville détruisant une bonne partie des habitations de Saint-Roch, ainsi que les chantiers navals en périphérie. Aussitôt les cendres refroidies, la reconstruction du faubourg est amorcée. La ligne de chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa & Occidental est implanté un peu au nord du mandat en 1875-76 (figure 6). Au même moment, au coin des rues Saint-Dominique et de la Reine, un vaste bâtiment de brique abritant un atelier d'usinage et de traçage y est présent. Des maisons ou hangars sont construits dans les rues touchées. Le cadre bâti reste sensiblement le même jusqu'en 1922 (figures 7 et 8).

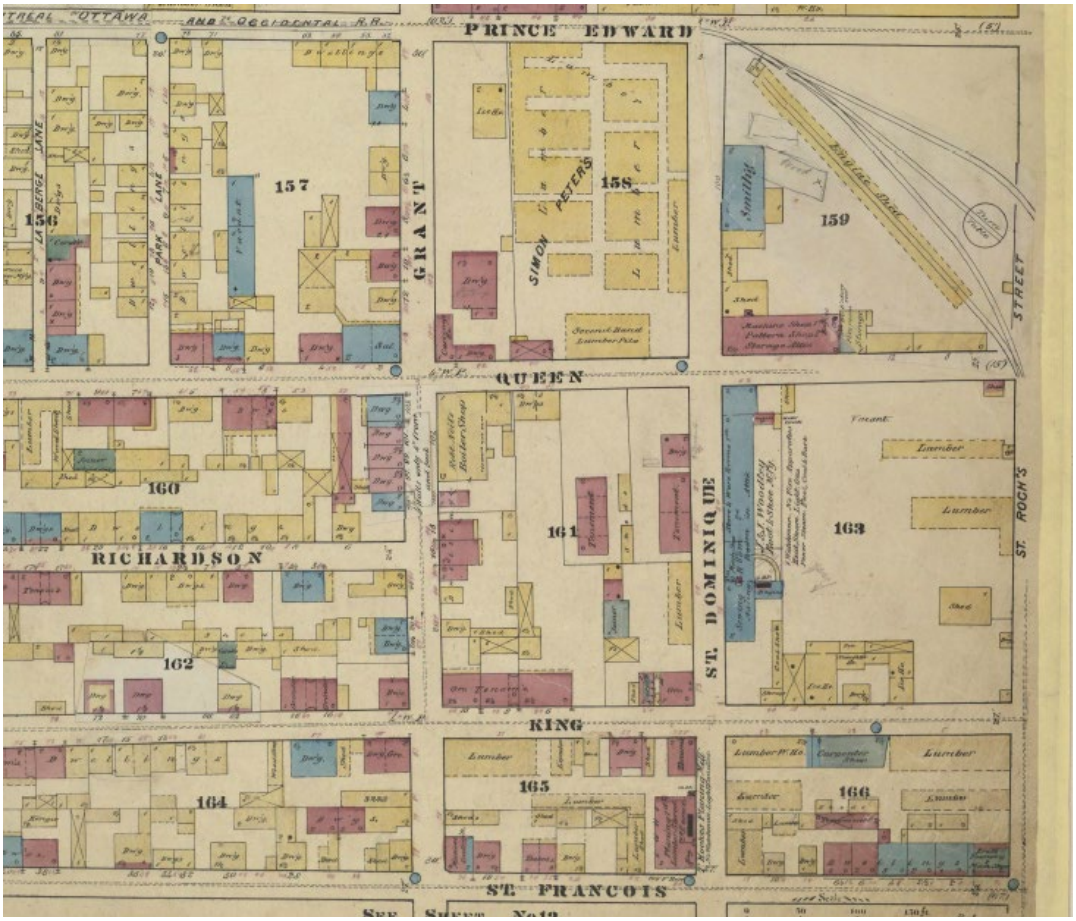


Figure 6. Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121047?docref=Vt6UXD5nU40ylDbphoiQsA)

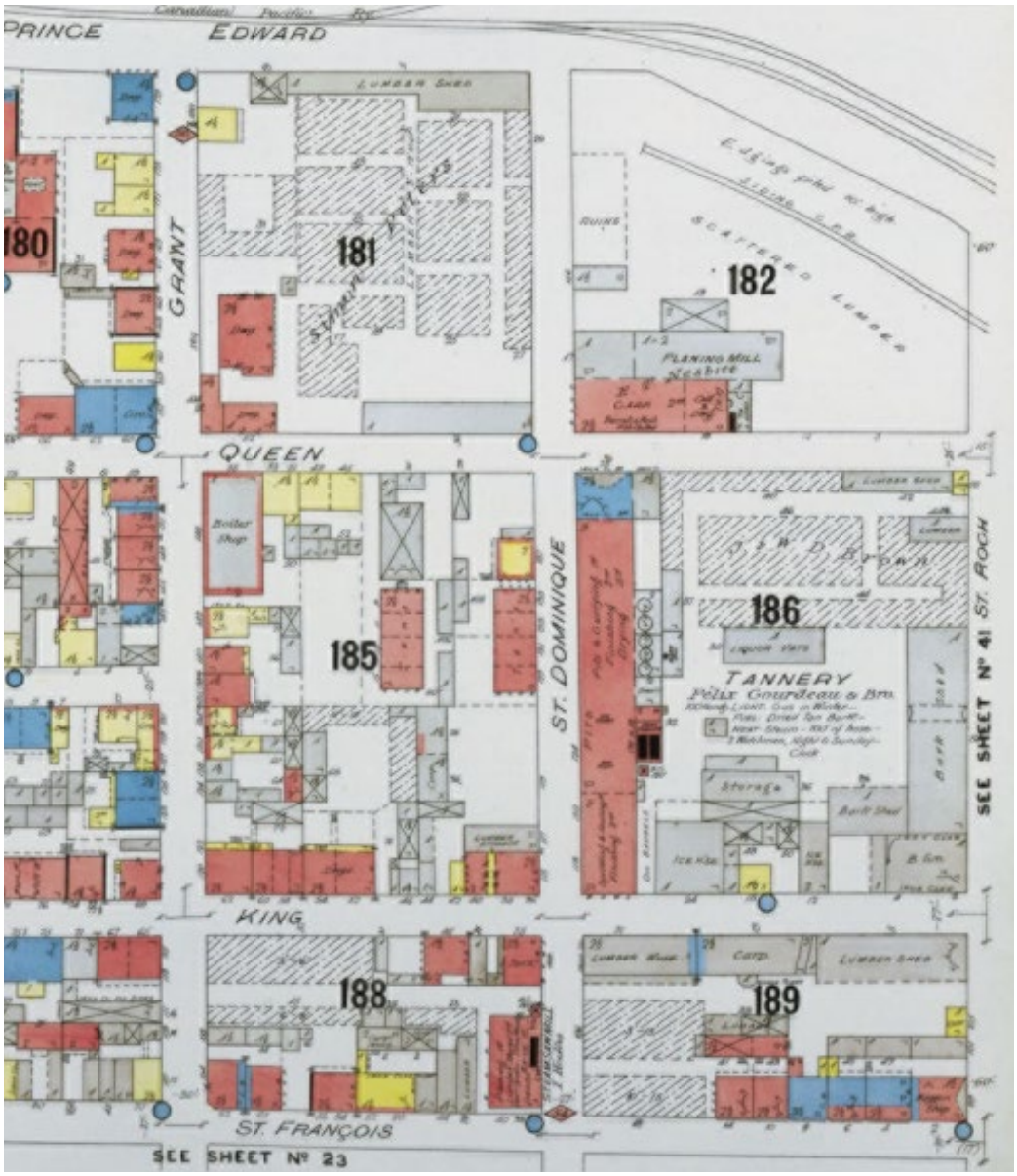


Figure 7. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1890 (https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246715)

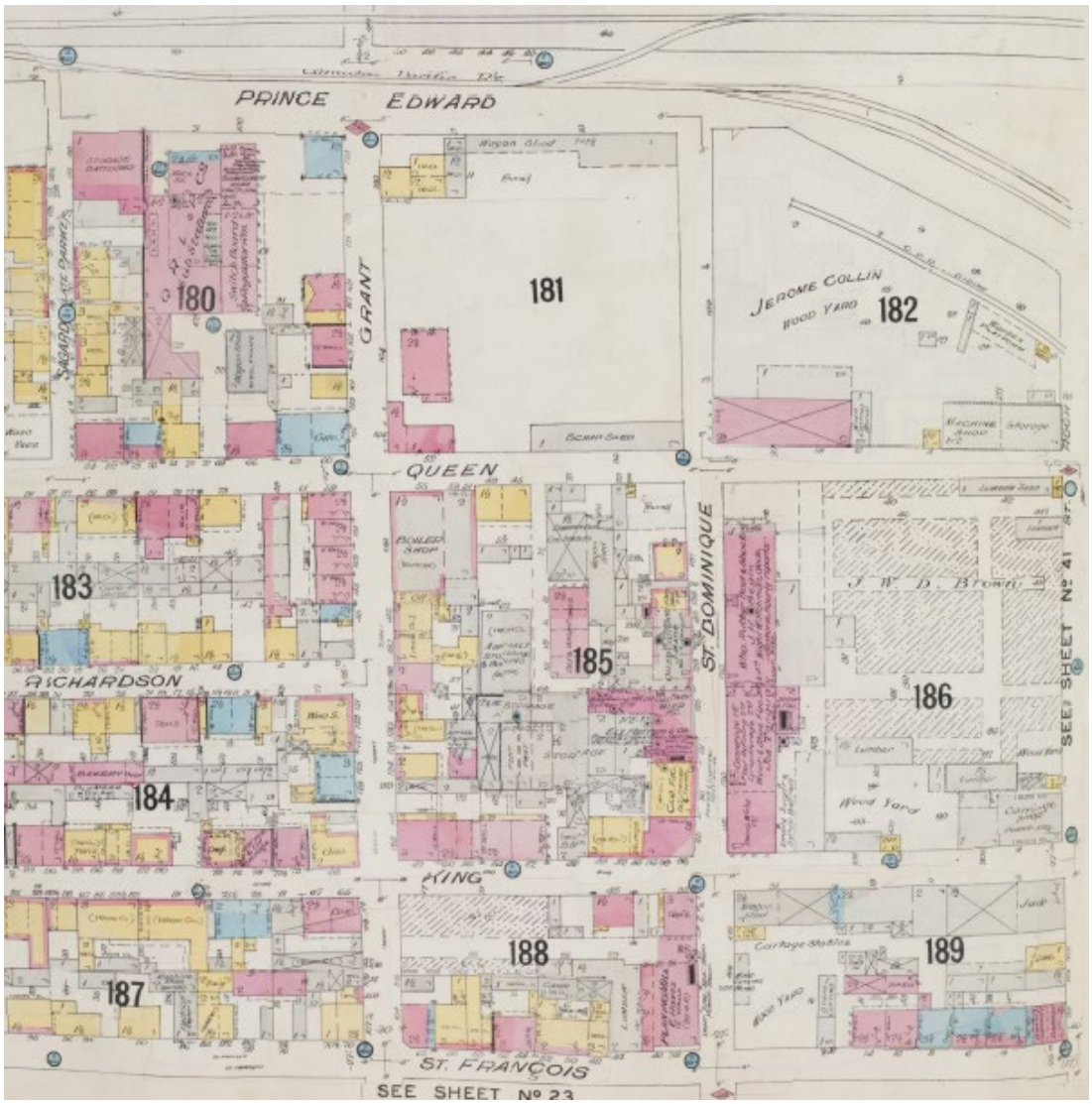


Figure 8. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244201)

Dans la deuxième moitié du XX^{e} siècle, la rue Saint-Dominique est modifiée et épouse le contour de l'édifice du Canadian General Electric CO Limited (figure 9). Un peu plus au nord, on retrouva jusqu'à une quinzaine de voies desservant le chemin de fer et qui furent en service jusqu'au cours des années 1970 (CÉRANE 1994 : 126). Présentement, on y retrouve maintenant le parc John-Munn au coin des rues Saint-Dominique et de la Reine. Plusieurs résidences de la rue Saint-François Est ont été démolies pour faire place à un stationnement (figure 10).

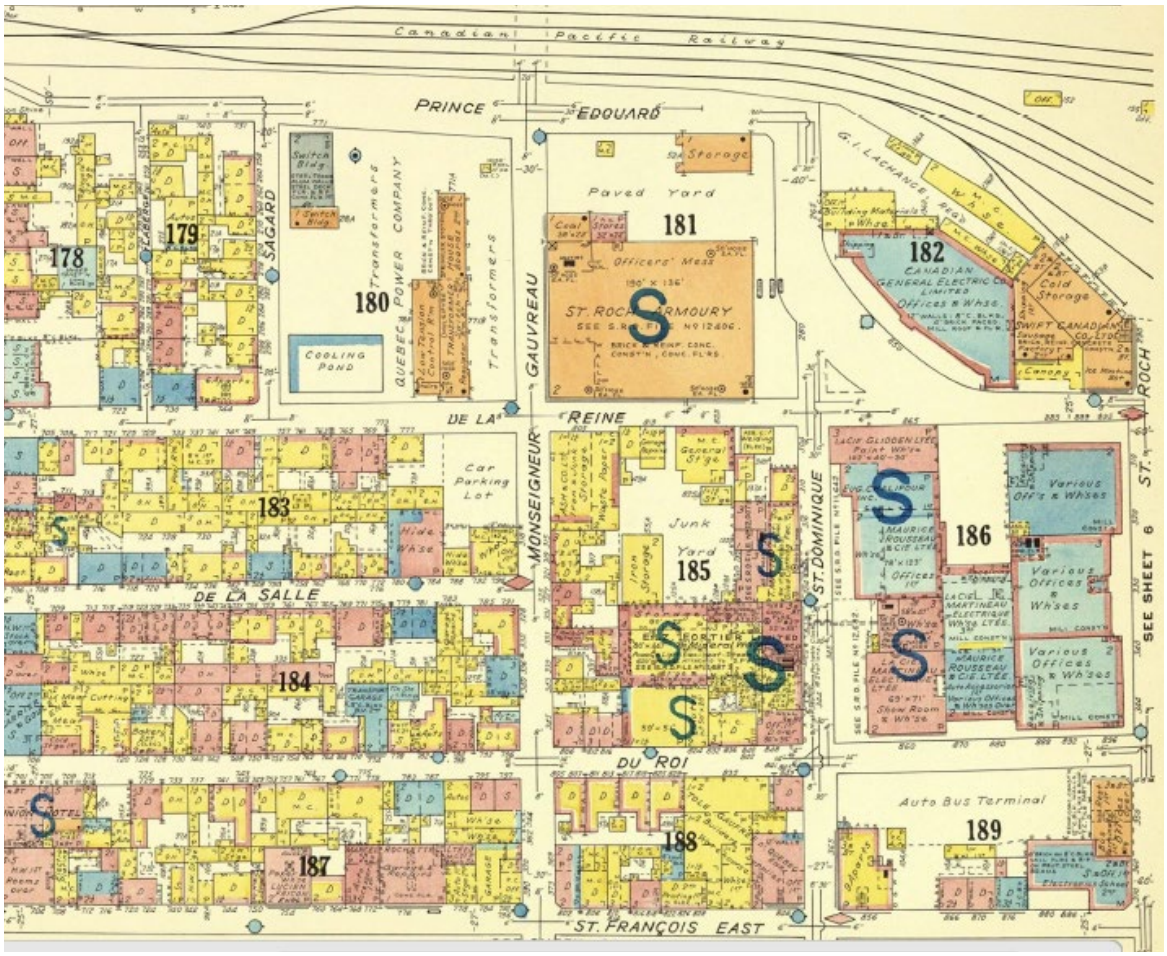


Figure 9. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244127)



Figure 10. Google Earth (11 mai 2024)

4. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

4.1 CeEt-582

On compte trois interventions archéologiques ayant eu cours dans les années de 1990. En 1991, lors de l'implantation du réseau électrique souterrain d'Hydro-Québec, ce sont les vestiges de la fondation d'un bâtiment en brique à deux étages où se retrouvaient une machine shop au rez-de-chaussée et une pattern shop à l'étage, de celle d'un édifice à la fonction industrielle (« *wood cutting* ») et d'une base supportant une machinerie servant à la coupe du bois qui fut enregistrée (CÉRANE 1991). De même, en 1993 lors d'une seconde phase d'enfouissement de fils, des vestiges en bois, peut-être des pièces du quai de Munn ont été localisées (CÉRANE 1994a). Enfin, d'autres pièces de bois et de fer forgé dont la nature resterait encore à confirmer (peut-être un trottoir) furent mises au jour en bordure de la rue Saint-Roch et devant l'intersection des rues Prince-Édouard et de la Randonnée en 1994 (CÉRANE 1994f).

4.2 CeEt-942

Une intervention archéologique a eu lieu en 2016 sur la rue du Roi entre les rues Mgr-Gauvreau et Saint-Dominique (Artefactuel 2017). La surveillance a permis de mettre au jour les fondations de deux murs pignons d'anciennes habitations domestiques, dont une construite entre 1752 et 1760 et l'autre à la fin du XVIII^{e} siècle, d'un vestige de brique et deux en bois.

4.3 CeEt-987

Un inventaire archéologique fut réalisé dans un stationnement sis au 802-806, rue Saint-François à l'été de 2025 (Truelle et Cie). Les vestiges de bâtis pouvant remonter jusqu'au début du XIX^{e} siècle étaient pressentis. Les résultats de l'intervention sont à venir.

5. RÉSULTATS

5.1 CeEt-582

Deux sous-opérations se retrouvent dans la rue Saint-Dominique au coin de la rue de la Reine sur le lot 1 479 045 (carte 1). L'intervention consistait à creuser deux fosses pour aménager un poteau et sa tige d'ancrage, ce qui a été fait le 4 avril 2025 avec une machine à jet d'eau sous pression. Elle a permis de localiser des pièces de bois tout au fond de l'excavation.

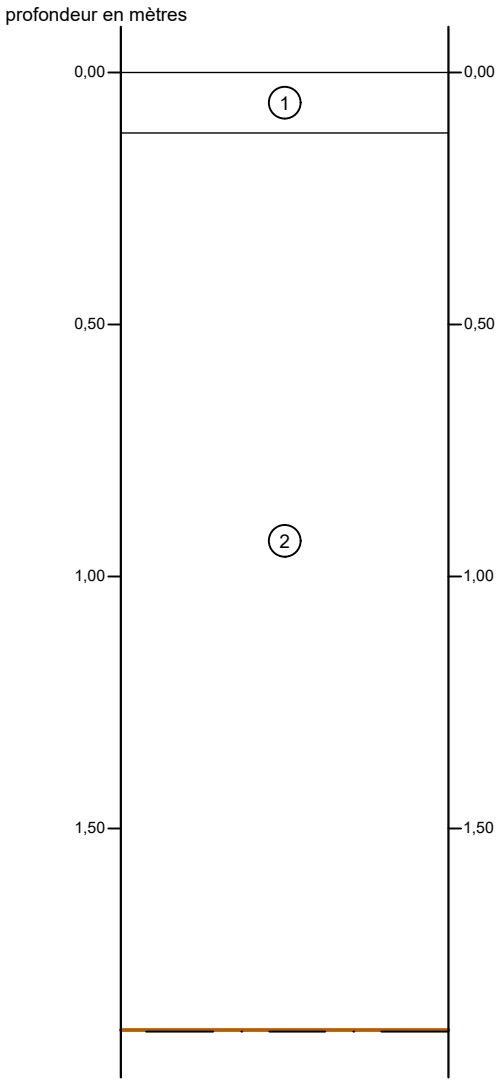
5.1.1 Sous-opération CeEt-582-4A

L'excavation, de 0,70 m de diamètre, a été faite à 6 m du coin sud-ouest de la rue de la Reine. Elle fut excavée sur près de 2 m dans des sols gelés. Du côté est, on retrouvait 0,12 cm de sol organique (4A1), suivi de 1,72 m de loam brun (4A2) contenant des fragments de pierre de calcaire et de bois (figure 11).

À 1,9 m au bas de l'intervention, deux pièces de bois axées nord-sud furent observées (photo 1). Elles furent suivies d'une pièce de bois transversale un peu plus profond. La profondeur et l'étroitesse du sondage ne permirent pas de procéder à un relevé plus détaillé. Seul un fragment de la pièce de bois supérieure ouest a été légèrement coupée pour permettre d'atteindre l'élévation voulue; les autres sont demeurées en place. Selon une analyse effectuée sur le fragment récupéré, il s'agit d'une pièce d'épinette (annexe 1).



Photo 1. Pièces de bois au fond de l'excavation de la sous-opération CeEt-582 4A, vue vers l'ouest. (CeEt-582-25-NUM1-02)



1 Loam brun gelé; surface gazonnée (4A1)

2 Loam brun gelé avec des fragments de pierres et du bois (4A2)

Bois

Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-582-4A, paroi est

Sources :

Cartographie : Ethnoscop

Fichier : HQD_St_Francois_f11_et_001_archeologie_260204.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 11

Février 2026

Hydro Québec

5.1.2 Sous-opération CeEt-582-4B

Cette petite excavation est positionnée à 4,90 m plus au nord que 4A. D'une longueur de 0,70 m sur une largeur de 0,60 m, la sous-opération 4B fut creusée pour y installer une tige d'ancrage dont la base fut positionnée à 2,30 m de profondeur. Les sols y sont similaires à ceux de 4A, soit 0,15 m de sol organique (4B1), suivi de 1,45 m de loam brun (4B2) contenant des fragments de pierres de calcaire et de brique commune rouge. Enfin, le dernier lot visible étant un remblai de terre (4B3) de 0,70 m contenant des fragments de bois. Tout au fond, longeant la paroi nord, une autre pièce de bois fut aperçue (photo 2). Là encore, les dimensions retreintes de cette excavation et la présence d'eau n'ont pas permis de compléter notre observation. Le vestige a été préservé.



Photo 2. Pièce de bois au fond de l'excavation de la sous-opération CeEt-582-4B; vue vers l'ouest. (CeEt-582-25-NUM1-09)

Interprétation

En ce qui concerne les sols, le premier lot 4A1 et 4B1 a été étendu lors de l'aménagement paysagé du parc. Vient ensuite un remblai (4A2 et 4B2) déposé graduellement depuis l'abandon du chantier naval dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, suivi de la mise en place des voies ferrées et jusqu'à l'aménagement dudit parc. Aucun artefact ne fut observé pendant l'excavation qui aurait pu confirmer les hypothèses.

La profondeur des pièces de bois et la localisation des vestiges selon la cartographie ancienne nous indiquent que nous serions en présence d'éléments faisant partie d'un quai. C'est ce que nous montre le plan de Hamel de 1829, possiblement sur celui de John Goodie selon l'époque (figure 4). En 1837, l'aire du mandat se retrouve dans l'emprise d'un hangar du chantier naval de Munn (figures 5 et 12). Entre le dernier quart du XIX^{e} siècle et le premier quart du XX^{e} siècle, c'est un entrepôt de brique qui siège à cet emplacement (figure 13). Par la suite, la rue Saint-Dominique est agrandie vers 1948, puis un parc est aménagé après 1957.



Figure 12. Superposition de l'intervention à un plan de 1815. Duberger, Topographical map of the Province of Lower Canada. La ville de Québec en 1815., A.N.Q. B-342-Québec 1815 (Hydro-Québec)



Figure 13. Superposition de l'intervention à un plan de 1910. Goad, Chas. E. Insurance plan of the city of Quebec, Canada (Hydro-Québec)

5.2 CeEt-942

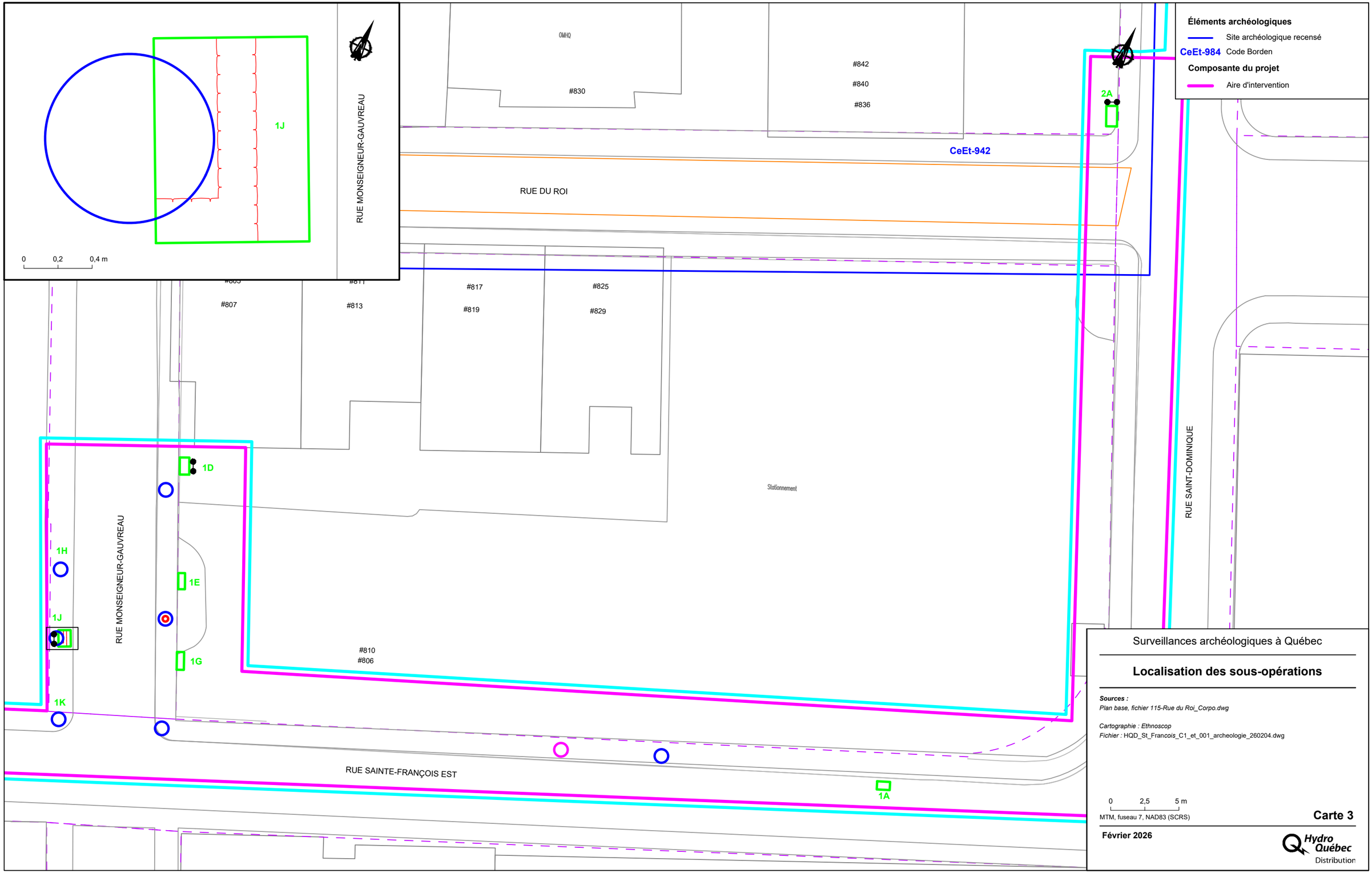
L'excavation sur le lot 1 479 090, effectuée le 4 avril 2025, est située en bordure du trottoir ouest de la rue Saint-Dominique et à 2,8 m du coin de la rue du Roi (carte 3 et photo 3). L'objectif étant d'y planter un nouveau poteau. Le sondage mesurait 1,50 m dans l'axe nord-sud sur 0,8 m et fut excavé à une profondeur de 2,10 m. L'excavation a permis de dégager un segment de mur en pierre assied sur une dalle de ciment, ainsi que d'une bonne couche de remblai.



Photo 3. Localisation de l'intervention sur la rue Saint-Dominique, au coin de la rue du Roi; vue vers le nord (CeEt-942-25-NUM1-01)

À cet endroit, la stratigraphie de la paroi nord débute par 0,08 m de sol végétal (2A1) suivi de 1,70 m de loam sableux peu compact (2A2) dans lequel se retrouvait des fragments de débris divers (pierres, de briques, de béton, et métal) et des artefacts. Ce lot reposait sur une dalle de ciment (2A3) dont l'épaisseur ne put être déterminée. Celle-ci était assise sur le sol naturel, soit 2A4, qui est un sable fin légèrement limoneux gris (figure 14). Les artefacts présents dans la couche 2A2 sont principalement des fragments de céramique, de verre, ainsi qu'un clou tréfilé (photo 4). Il s'agissait surtout de tessons de terre cuite fine blanche et de terre cuite fine blanche vitrifiée provenant de vaisselle de table comme des soucoupes, assiettes ou contenants divers. On retrouve également deux fragments de bouteilles de grès grossier à la glaçure saline ou de façon Bristol, et deux de verre dont un portant l'inscription SIROP DE GOMME D EPINETTE / COMPOSE / DES SŒURS DE LA PROVIDANCE / ENREGISTRE. Les religieuses ont débuté la production de ce remède vers 1843. Il servait à traiter la coqueluche et les rhumatismes.1 Ce sirop fut à la mode au moins jusqu'en 1876; date où les sœurs furent poursuivies pour imitation frauduleuse de produit par la compagnie « Kerry, Watson & Co. ». Comme les sœurs gagnèrent leur procès, il est plus que probable que la production se poursuivit encore plusieurs années.

[1] https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/198161



Surveillances archéologiques à Québec

Localisation des sous-opérations

Sources :
Plan base, fichier 115-Rue du Roi_Corpo.dwg

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD_St_Francois_C1_et_001_archeologie_260204.dwg

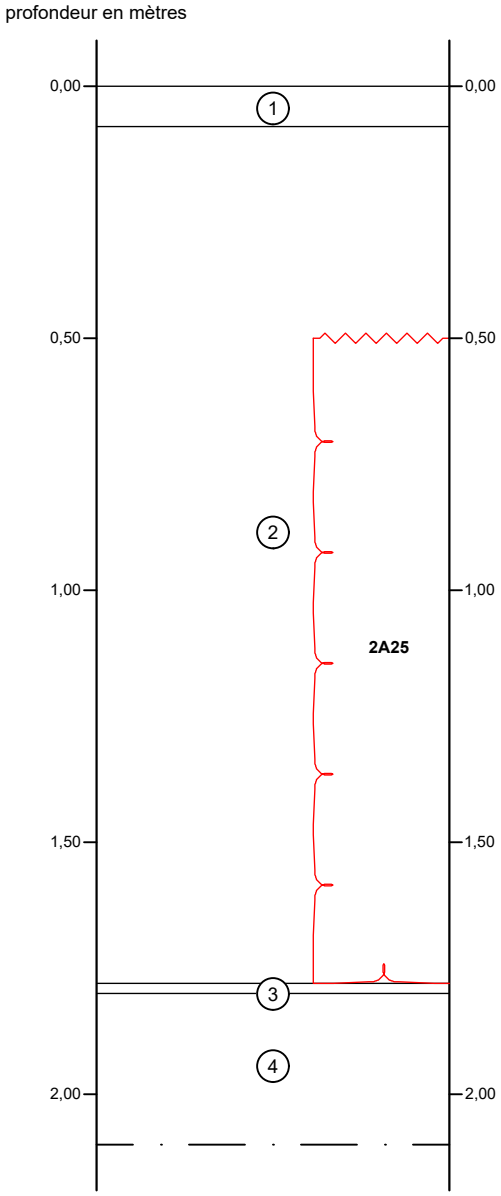
0 2,5 5 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 3

Février 2026

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec



1 Loam brun gelé; surface gazonnée (2A1)

2 Loam sableux brun, ferme, avec des fragments de pierres et des artefacts; remblai de démolition (2A2)

3 Ciment; dalle de la cave (2A3)

4 Sable limoneux gris; sol naturel (2A4)

Maçonnerie

Maçonnerie dérasée

2A25 Identification de vestige

Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-942-2A, paroi nord

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD_St_Francois_f14_et_001_archeologie_260204.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 14

Février 2026

Hydro Québec



Photo 4. Artefacts présents dans la sous-opération CeEt-942-2A2 (Photo : Isabelle Hade)

A-Bouteille en grès grossier Bristol
B-Couvercle en terre cuite fine jaune
C-Bouteille de sirop en verre teinté vert
D-Clou tréfilé
E-Bouteille en grès grossier à glaçure saline
F-Flaçon (?) en verre incolore sans plomb
G-Divers contenants en terre cuite fine blanche
H-Divers contenants en terre cuite fine blanche vitrifiée

Le vestige de pierre de calcaire et de grès maçonné au mortier de chaux fut localisé à 0,50 m sous le gazon (photo 5). D'une largeur de 0,27 m de large, il s'enfonçait dans le sol de 1,20 m. Lors du dégagement, il est apparu qu'une portion de cette fondation avait été refaite en béton. Le vestige se poursuivait vers le nord, mais était brisé vers le sud. Une dalle de ciment était présente du côté ouest. Le segment de mur dégagé fut démantelé pour permettre la pose du poteau.



Photo 5. La fondation de pierre dans la paroi est, vue vers le nord-ouest (CeEt-942-25-NUM1-05)

Interprétation

Les vestiges présents dans cette opération témoignent de la présence d'un bâti logeant une épicerie qui apparaît sur place avant 1875 (figure 15). Le bâtiment perdure au moins jusqu'en 1957 où il sert de bureau à la compagnie d'eau minérale d'Elzéar Fortier. Le sol sous le gazon, qui se compose de débris de ce bâti, a été étendu lors de sa démolition vers le dernier quart du XX^{e} siècle (figure 16). Les artefacts confirment une occupation dans le dernier quart du XIX^{e} siècle.



Figure 15. Superposition de l'intervention à un plan de 1875. Sanborn Atlas des Assurances, feuillet 14, A.N.Q.P-600 C-342-Québec-1875 (Hydro-Québec)



Figure 16. Superposition de l'intervention à un plan de 1957. Underwriters' Survey Bureau. Insurance plan of the city of Quebec, volume 1 (Hydro-Québec)

5.3 CeEt-987

Une petite tranchée fut excavée le 1er et le 24 avril 2025 dans le trottoir nord de la rue Saint-François, à cheval entre les lots 5 479 064 et le 1 623 231, et ce, afin de détourner un massif électrique de l'emprise du futur poteau (carte 3). La sous-opération 2A mesurait 1,6 m de large sur 6,20 m de long (photo 6). Son excavation contribua au dégagement d'un segment de fondation maçonné en pierre. Précisons que cette excavation fut réalisée sans supervision archéologique.



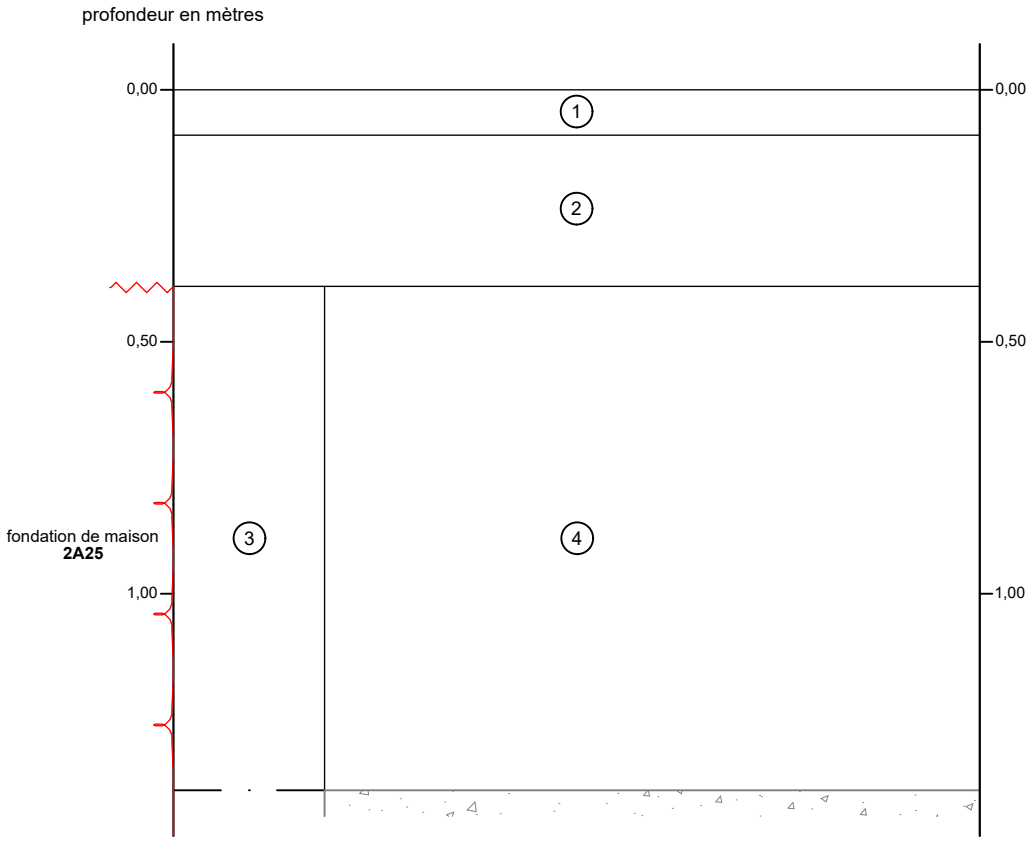
Photo 6. Vue de la sous-opération CeEt-987 2A; vue vers l'ouest (CeEt-987-25-NUM1-12)

Un relevé des sols dans la paroi est a été enregistré à l'est du vestige (photo 7). Une couche d'asphalte (2A1) de 0,09 m et son lit de pose de 0,30 m de gravier angulaire (2A2) couvraient la fondation (figure 17). Celle-ci était bordée au sud par un horizon de 1 m de loam brun (2A3) gelé. Des fragments de briques communes étaient visibles un peu plus loin dans la paroi nord dans ce même dépôt. Encore plus au sud, une couche de sable jouxtait le lot 2A3. Celle-ci englobait un massif de béton du réseau de Bell.

Le mur dégagé pendant l'intervention était visible tout au long de la paroi nord et se poursuivait tant à l'est qu'à l'ouest sur une profondeur de plus de 1,5 m. Seul le parement sud était visible et une partie de celui-ci a été endommagé dans la portion est de la tranchée. On ne peut préciser s'il fut brisé pendant l'intervention ou avant. Il était constitué de pierre de calcaire brut ou ébauché lié au mortier de chaux et sa base ne fut pas atteinte.



Photo 7. Déposition des sols dans la paroi est, vue vers le nord-est (CeEt-987-25-NUM1-02)



1 Asphalte (2A1)
2 Gravier anguleux gris (2A2)
3 Sable brun (2A3)
4 Loam brun gelé avec des fragments de pierres et de briques communes (2A4)
Maçonnerie
Maçonnerie dérasée
Massif de béton
2A25 Identification de vestige
Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-987-2A, paroi est

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD_St_Francois_f17_et_001_archeologie_260204.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 17

Février 2026

Hydro Québec

Interprétation

Les deux premières couches dans cette tranchée, soit l'asphalte (2A1) et le gravier (2A2), sont rattachées à la mise en place du trottoir. Le sable du lot 2A3 provient d'une intervention réalisée au XX^{e} siècle lors de l'enfouissement de fils du réseau de Bell. Enfin, le sol bordant la fondation (2A4) a pu être étendu lors de la démolition du bâti dans la deuxième moitié du XX^{e} siècle.

Le vestige, quant à lui, pourrait appartenir à une maison que l'on retrouve dans ce secteur à la fin du XVIII^{e} siècle ou dans le premier quart du XIX^{e} siècle (figures 18 et 19). Il est question d'une maison à loyer en 1875; peut-être les employés de la Hookes Planing Mill (figure 20). La vocation d'immeuble locatif semble perdurer jusqu'après 1957.



Figure 18. Superposition de l'intervention à un plan de 1799. Hall, William, Plan of Survey of the City and Fortifications of Quebec, Board of Ordnance, A.N.C HI 340 C 66648 (Hydro-Québec)



Figure 19. Emplacement des tranchées sur le plan de Duberger de 1815 (Hydro-Québec)



Figure 20. Emplacement des tranchées sur le plan de 1875 (Hydro-Québec)

5.4 HYD2403-1A à 1K

Réalisées de façon ponctuelle du 1er au 24 avril 2025, les excavations identifiées sous le code HYD2403 se trouvent en partie en bordure et dans le trottoir nord de la rue Saint-Dominique Est, soit dans le lot 1 623 231. De plus, sept autres fosses ont été creusées dans le lot 1 479 137, soit dans le trottoir est et ouest de la rue Mgr-Gauvreau un peu au nord de la rue Saint-François (carte 1). Là encore, les objectifs étant de procéder à la mise en place de nouveaux poteaux et de tiges d'ancrages. Ce sont surtout des relevés stratigraphiques qui ont été enregistrés au cours de cette phase, mais un vestige a tout de même été localisé au peu au sud du 336, rue Mgr-Gauvreau.

5.4.1 HYD2403-1A

Cette sous-opération se retrouve dans la rue Saint-François Est au coin de la rue Saint-Dominique (carte 3). D'une dimension de 0,60 m de large sur 0,95 m de long, elle fut excavée jusqu'à 2,07 m de profondeur. La stratigraphie de la paroi sud débute par 0,10 m d'asphalte suivi de 0,30 m de gravier angulaire gris; son lit de pose. Vient ensuite un remblai de 0,50 m de sable brun qui forme l'assise de la rue. Le tout repose sur le sol naturel (photo 8).



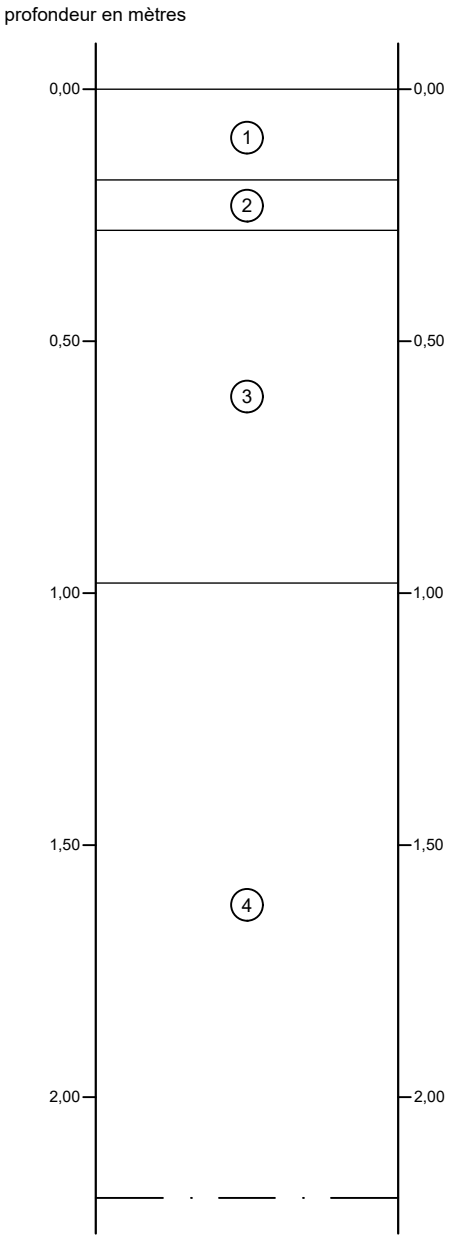
Photo 8. Déposition des sols dans la sous-opération HYD2403-1A; vue vers le sud (HYD2403-25-NUM1-05)

5.4.2 HYD2403-1B, 1C et 1F

Deux poteaux et une tige d'ancrage ont été installés dans le trottoir nord de la rue Saint-François à l'ouest de la rue Monseigneur-Gauvreau dans l'emprise du lot 1 623 231 (carte 1). Les fosses mesuraient en moyenne 0,60 m sur 1 m et étaient excavées jusqu'à une profondeur maximale de 2,23 m. Les sols sont pratiquement similaires. Dans un premier temps, on retrouve la surface du trottoir en béton qui varie de 0,12 à 0,18 m d'épaisseur et son lit de pose composé de sable, de gravier ou un mélange des deux matériaux selon l'emplacement. Ce lit de pose variait entre 0,10 et 0,30 m d'épaisseur. Vient ensuite un remblai de loam argileux brun foncé gelé (0,60 à 0,90 m d'épaisseur) et dans lequel on retrouvait des fragments de briques communes et des nodules de mortier (figure 21). Deux petits fragments de *creamware* ont été trouvés dans la sous-opération 1C, au-dessus d'une couche de sable fin gris (sol naturel). Il faut mentionner qu'un segment d'un vieux poteau électrique a été dégagé dans la sous-opération 1B, ce qui indique que cette zone avait déjà été excavée (photo 9).



Photo 9. Fragment d'ancien poteau électrique localisé dans la sous-opération HYD2403-1B; vue vers l'ouest (HYD2403-25-NUM1-08)



1 Béton; trottoir (1B1)

2 Sable brun (1B2)

3 Loam argileux brun foncé, compact, avec des fragments de briques, des nodules de mortier et des artefacts (1B3)

4 Sable fin gris; sol naturel (1B4)

— · — Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2403-H7-1B, paroi est

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD_St_Francois_f21_et_001_archeologie_260204.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 21

Février 2026

Hydro Québec

Hormis l'aménagement du trottoir, la couche de remblai se rattache au cadre bâti qui apparaît vers 1815 dans la rue Saint-François (Saint-François Est) à l'ouest de la rue Grant (Monseigneur-Chauveau) selon le plan de Bouchette (figure 22). Elle témoigne surtout de la démolition desdits bâtis après 1957.



Figure 22. Superposition de l'intervention à un plan de 1815. Duberger, Topographical map of the Province of Lower Canada. La ville de Québec en 1815., A.N.Q. B-342-Québec 1815 (Hydro-Québec)

5.4.3 HYD2403-1D, 1E et 1G

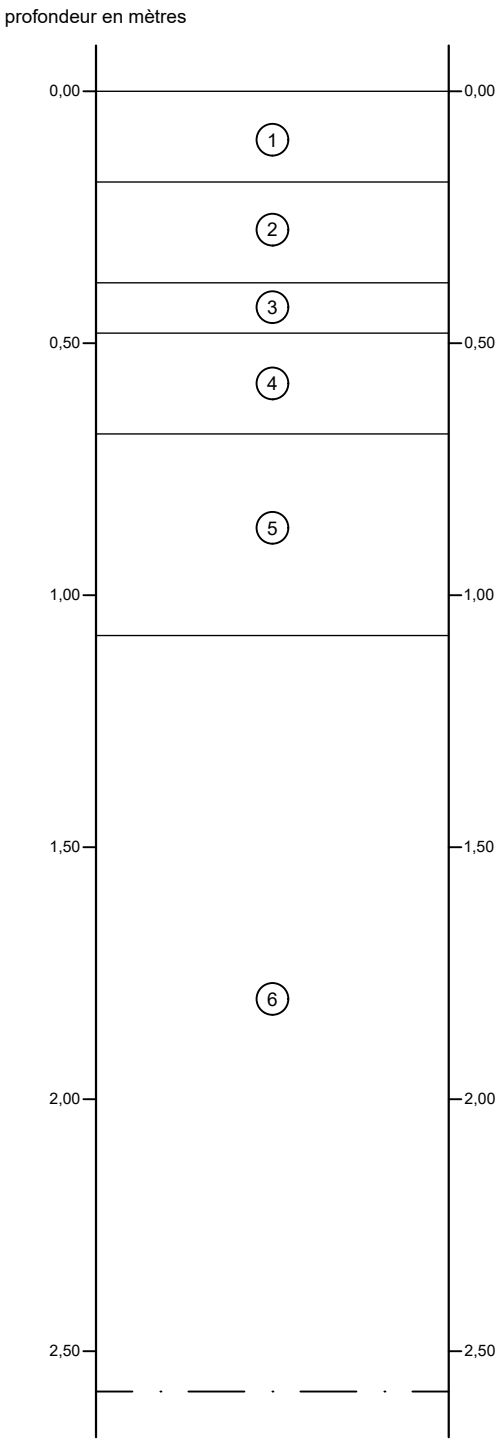
Trois sous-opérations ont été créées dans le trottoir est de la rue Mgr Gauvreau au nord de la rue Saint-François et dans le lot 1 479 137 (carte 3). Les fosses font en moyenne 0,70 m sur 1,20 m et excavé jusqu'à une profondeur de 2,30 m (photo 10). Deux poteaux et une tige d'ancrage ont été ainsi installés.

À la suite des excavations, il est apparu que ce secteur de la rue avait déjà été partiellement bouleversé lors de la mise en place d'un massif de béton renfermant les fils du réseau de Bell. Celui-ci était visible dans la paroi est et longe la rue du nord au sud.

Pour les sols en général et selon la paroi est, sous le trottoir de 0,20 m de béton se retrouve une suite de sols modernes, soit 0,10 m de sable brun et 0,20 m de criblure de pierre. Ceux-ci recouvraient le massif de béton. Sous celui-ci, le sol naturel composé de sable fin gris fut excavé sur plus de 1 m (figure 23). Aucune autre ressource archéologique ne fut localisée lors du déroulement de cette phase.



Photo 10. Excavation en cours dans le trottoir est de la rue Mgr-Gauvreau; vue vers le nord (HYD2403-25-NUM1-29)



1 Béton; trottoir (1D1)
2 Gravier (1D2)
3 Sable brun (1D3)
4 Poussière de pierre (1D4)
5 Béton; massif de Bell (1D5)
6 Sable fin gris; sol naturel (1D6)
— · — Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2403-H7-1D, paroi est

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD_St_Francois_f23_et_001_archeologie_260204.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 23

Février 2026

Hydro Québec

5.4.4 HYD2403-1H, 1J et 1K

Enfin, deux poteaux temporaires et une tige d'ancrage ont été mis en place dans le trottoir ouest de la rue Mgr Gauvreau près de la rue Saint-François (carte 3). Les dimensions des excavations sont similaires aux autres, soit 0,90 m de large sur 1,20 m de long pour une profondeur d'environ 2,20 m.

Là également, la sous-opération 1H et 1K ont été sujet à des interventions antérieures. À l'emplacement de 1H, les sols ont été complètement bouleversés lors de l'excavation du stationnement souterrain sis juste à l'ouest (photo 11). Sous le béton du trottoir, la sous-opération fut creusée sur 2,20 m dans du sable brun moderne. Au coin de la rue Saint-François Est, la sous-opération 1K se retrouve près d'un puisard de rue et à la position exacte d'un ancien poteau électrique (photo 12).



Photo 11. Excavation de la sous-opération HYD2403-1H; vue vers le nord-ouest (HYD2403-25-NUM1-31)



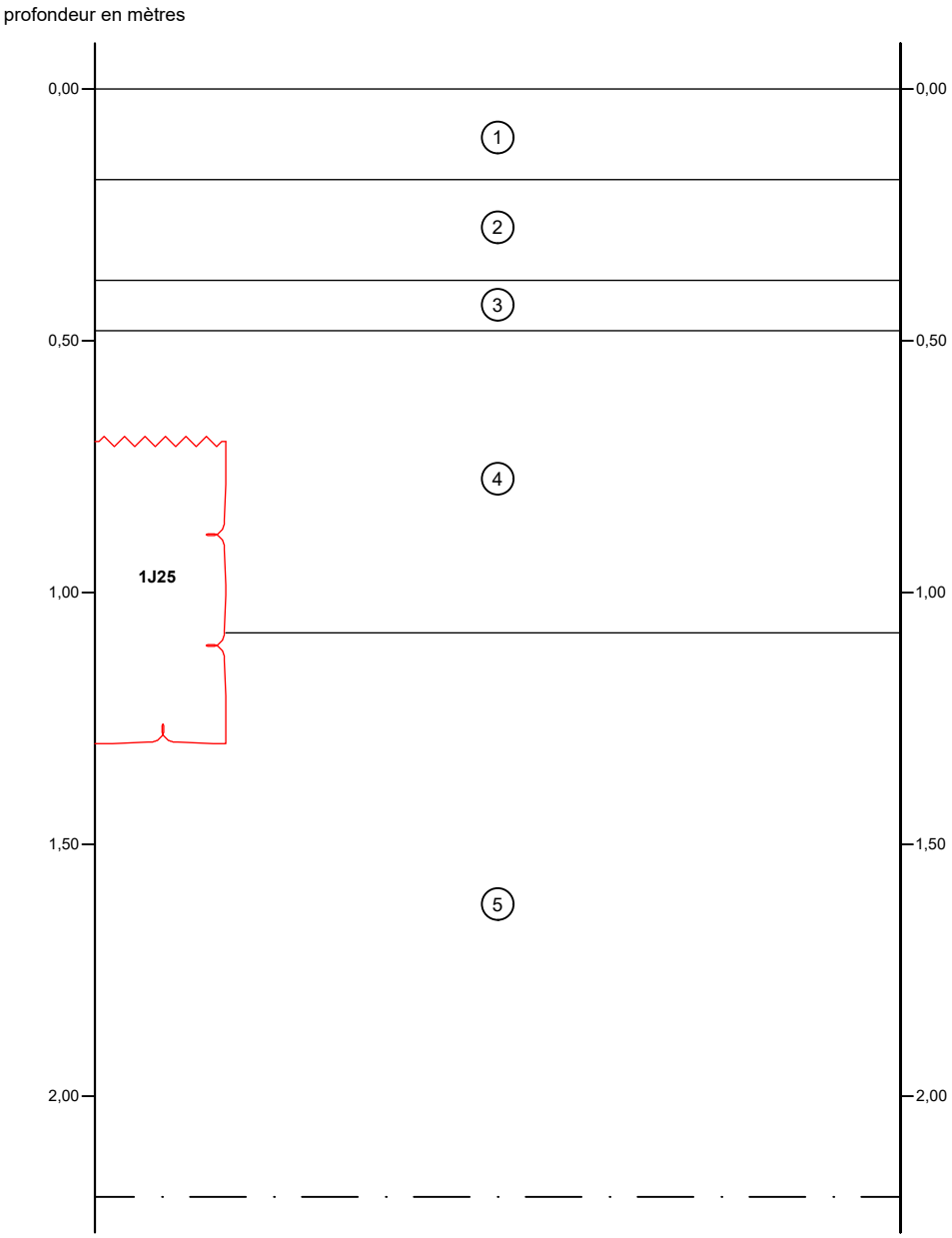
Photo 12. Excavation de la sous-opération HYD2403-1K; vue vers le nord (HYD2403-25-NUM1-38)

Cependant, dans la sous-opération 1J, une petite section de fondation en pierre de calcaire lié au mortier de chaux est apparue à 0,70 m du dessus du trottoir (photo 13). Le vestige, en forme de L mesurait de 0,23 à 0,26 m de large. Il était visible sur 1,2 m dans l'axe nord-sud et sur 0,90 m dans l'autre. La hauteur résiduelle du vestige était de 0,60 m.



Photo 13. Vestige de pierre dans la sous-opération HYD2403-1J; vue vers le sud-est (HYD2403-25-NUM1-49)

Une petite bande de sols gelés a aussi été décapée à l'ouest de la fondation. On y retrouva 0,18 m de béton (1J1), 0,20 m de criblure de pierre (1J2) et 0,10 m de sable brun (1J3); l'aménagement du trottoir. Suivait 0,60 m d'un remblai de loam argileux brun foncé (1J4) contenant également des inclusions de brique commune, de pierres et de nodules de mortier. Enfin le sol naturel, le sable fin gris (1J5) fut excavé sur une profondeur de 1,12 m (figure 24).



1 Béton; trottoir (1J1)
2 Poussière de pierre (1J2)
3 Sable brun pâle moderne (1J3)
4 Loam argileux brun foncé avec des fragments de briques communes et des nodules de mortier (1J4)
5 Sable fin gris (1J5)
Maçonnerie
Maçonnerie dérasée
1J25 Identification de vestige
Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2403-H7-1J, paroi ouest

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD_St_Francois_f24_et_001_archeologie_260204.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 24

Février 2026

Hydro Québec

Interprétation

Le secteur où est positionnée la sous-opération 1J ne se développe qu'à partir de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle (figure 9). Un bâti est présent au coin de la rue Saint-François (Saint-François Est) et Grant (Monseigneur-Gauvreau) en 1815 (figure 25). Sur le plan d'assurance de 1875, une résidence en bois, ainsi que deux hangars apparaissent dans ce secteur. Cette maison perdure au moins jusqu'en 1957, mais fait maintenant partie d'un garage; celui de Marcel Rochette Ltée (figure 26). Le vestige présent dans 1J serait une entrée de cave ou un soupirail du XX[e] siècle.



Figure 25. Emplacement des tranchées sur le plan de Duberger de 1815 (Hydro-Québec)



Figure 26. Emplacement des tranchées sur le plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1957 (Hydro-Québec)

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La surveillance archéologique réalisée lors de la pose de poteaux et leurs ancrages dans le quartier Saint-Roch a contribué à la découverte de ressources archéologiques. Au coin de la rue Saint-Dominique et de la Reine (site CeEt-582), des pièces de bois ont été localisées en bordure de la chaussée; elles seraient liées à un chantier naval; soit celui de John Goodie ou de John Munn, en opération dans la première moitié du XIX^{e} siècle. Au coin des rues Saint-Dominique et du Roi (CeEt-987), c'est un segment de fondation de pierres assise sur une dalle de ciment qui a été dégagée. Elle serait associée à une épicerie visible sur le plan d'assurance-incendie de 1875. Une autre portion de fondation de maison de la même période est apparue dans le trottoir nord de la rue Saint-François Est. Enfin, un petit vestige de pierres en forme de L a été découvert sous le trottoir ouest de la rue Monseigneur-Gauvreau près de l'intersection avec la rue Saint-François Est; il s'agissait probablement d'une entrée de cave ou d'une trappe à charbon rattachée à un bâtiment érigé au XIX^{e} siècle. Comme les résultats de l'intervention menée dans la rue Saint-François Est et ses abords le confirment, des ressources archéologiques étaient toujours présentes dans l'aire d'intervention. Cependant, des travaux de construction réalisés à l'automne dans le stationnement adjacent ont contribué à éliminer ceux-ci. Aucune recommandation n'est donc formulée pour le site CeEt-987. Cependant, une surveillance archéologique est recommandée dans les autres zones couvertes par le mandat.

MÉDIAGRAPHIE

Bibliographie

ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la place Royale, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 46, nº 2, p. 181-188. Montréal, Université de Montréal.

ARTEFACTUEL

2018 *Supervision archéologique sur la rue de la Reine, entre les rues du Pont et Saint-Roch, 2017*. Québec, Ville de Québec.

BEAUDET, abbé Louis

1973 *Québec ses monuments anciens et modernes ou Vade mecum des citoyens et des touristes*. Québec, La Société historique de Québec.

BENOÎT, Jean, Daniel LaROCHE et Marc VALLIÈRES

1988 *Étude de potentiel archéologique et historique. L'Ancien Chantier : un faubourg en pleine évolution (1670-1870)*. Québec, Ville de Québec.

BLANCHET, Danielle, Louise FORGET et Sylvie THIVIERGE

1988 *Montcalm Saint-Sacrement. Nature et architecture : complices dans la ville.* Québec, Ville de Québec.

BOLDUC, A.M., S.J. PARADIS, M. PARENT, Y. MICHAUD et M. CLOUTIER

2003 *Géologie des formations superficielles, Québec, Québec*, dans Dossier public 3835. Ottawa, Commission géologique du Canada.

CASTONGUAY, Carl

2012 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec à Québec en 2004. Rues de la Couronne, Prince-Édouard et Sagard*. Québec, Hydro-Québec.

CASTONGUAY, Carl *et al.*

2019 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec à Québec en 2011. Projet Limoilou-Saint-Roch-Les Quais*. Québec, Hydro-Québec.

CASTONGUAY DANDENAULT & ASSOCIÉS

2014 *Surveillance et sondage archéologiques réalisés dans le cadre de travaux de démolition d'Hydro-Québec au Poste de la Reine (CeEt-579), Québec*. Québec, Hydro-Québec.

2019a *Reconstruction de la chambre QS024 à l'angle des rues Abraham-Martin et de la Gare-du-Palais (site CeEt-123) à Québec. Surveillance archéologique 2018*. Québec, Hydro-Québec.

2019b *Démantèlement et réhabilitation du poste de la Reine. Rue Prince-Édouard à Québec. Surveillance et fouilles archéologiques*. Québec, Hydro-Québec.

2020 *Reconstruction de la chambre de raccordement QS395 à l'angle des rues Saint-Paul et Abraham-Martin (site CeEt-123) à Québec. Surveillance archéologique 2019*. Québec, Hydro-Québec.

CÉRANE

1991 *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis et Beauce en 1990. Rapport final*. Québec, Hydro-Québec.

1993 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1992*. Québec, Hydro-Québec.

CLOUTIER, Céline

1998 *Interventions archéologiques. Place de la Gare*. Québec, Ville de Québec.

CROTEAU, Jean

1987 *La surveillance archéologique de l'implantation du réseau hydroélectrique souterrain dans la ville de Québec en 1986*. Québec, Hydro-Québec.

DECHÊNE, Louise

1981 « La rente du faubourg Saint-Roch à Québec - 1750-1850 », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française* vol. 34, n° 4, p. 569-596. Montréal, Institut d'histoire de l'Amérique française.

DE SOUZA, Stéphane et Alain TREMBLAY

2012 *Compilation géologique des Appalaches et des Basses-Terres du Saint-Laurent, régions administratives de Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale et Bas-Saint-Laurent*. Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

DIONNE, Jean-Claude

1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada », dans *Quaternary Research* n° 29, p. 233-244. Cambridge, Cambridge University Press.

1999 « Indices de fluctuations mineures du niveau marin relatif à l'Holocène supérieur, à l'Isle-Verte, côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 53, n° 2, p. 277-285. Montréal, Université de Montréal.

2001 « Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence estuary from Deglaciation to Present Day », dans Thomas K. Weddle et Michael J. Retelle (éds), *Deglaciated history and relative sea-level changes, Northern New England and Adjacent Canada*, p. 271-284. Boulder, Geological Society of America.

DYKE, Arthur S. et Victor K. PREST

1987 « Late Wisconsinan and Holocene History of the Laurentide Ice Sheet », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 41, n° 2, p. 237-263. Montréal, Université de Montréal.

1989 *Retrait de l'Inlandsis laurentidien au Wisconsinien supérieur et à l'Holocène*. Ottawa, Commission géologique du Canada.

ETHNOSCOP

1991 *Rapport de surveillance effectuée dans le secteur Jacques-Cartier. Région Montmorency*. Québec, Hydro-Québec.

2011 *Vestiges architecturaux découverts à l'intersection des rues Abraham-Martin et de la Gare-du-Palais à Québec*. Québec, Bell.

2021 *Réseau structurant de transport en commun. Étude de potentiel archéologique des parcours. Boulevards Jean-Lesage et Charest (tronçons TB-4 et TB-5)*. Québec, Ville de Québec.

2022a *Réseau structurant de transport en commun. Étude de potentiel archéologique du parcours du trambus. Rapport final*. Québec, Ville de Québec.

2022b *Vide sanitaire de la gare du Palais, Québec. Avis archéologique*. Montréal, Via Rail Canada.

2023 *Gare du Palais, Québec (CeEt-123). Surveillance archéologique dans le vide sanitaire, 2022*. Montréal, Via Rail Canada.

2024 *Travaux de réfection d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur la rue du Prince-Édouard (CeEt-579) et sur la 8e rue. Surveillance archéologique, juin-juillet 2023*. Québec, Ville de Québec.

GAGNON-PRATTE, France

1980 *L'architecture et la nature à Québec au dix-neuvième siècle : les villas*. Québec, Musée du Québec.

GARNEAU, Michelle

1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 51, n° 2, p. 211-220. Montréal, Université de Montréal.

GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC

1994 *Étude d'ensemble : sous-secteurs Maison-Blanche et Côte-d'Abraham. Synthèse*. Québec, Ville de Québec.

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

2022 *Rues Saint-Paul et des Vaisseaux-du-Roi, Québec. Surveillances archéologiques 2021*. Québec, Ville de Québec

LAMARCHE, Lise

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement.

LaROCHE, Daniel

1991 *Recherches archéologiques. La place René-Lévesque*. Québec, Ville de Québec.

LEMOINE, Réjean

2014 *Histoire de raconter, le quartier Montcalm : arrondissement de la Cité-Limoilou.* Québec, Ville de Québec.

MORNEAU, François

1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec*. Québec, Centre de recherche en aménagement et en développement.

MOUSSETTE, Marcel

1983 *Le chauffage domestique au Canada des origines à l'industrialisation*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.

PARENT, Michel et Serge OCCHIETTI

1988 « Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 42, n^{o} 3, p. 215-246. Montréal, Ville de Montréal.

PROVOST, abbé Honorius

1976 *Recensement de la ville de Québec en 1818 par le curé Joseph Signaÿ*. Québec, La Société historique de Québec.

RICHARD, Pierre J.H.

1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 15, n^{os} 1-2, p. 45-64. Montréal.

2007 « Le paysage tardiglaciaire du ''Grand Méganticois'' : État des connaissances », dans Claude Chapdelaine (éd.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne,* p. 21-45. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien », dans Claude Chapdelaine et Éric Graillon (éds), *Kruger 2, Un site du Paléoindien récent à Brompton.* p. 23-60. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, Pierre J.H. et Serge OCCHIETTI
2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada », dans *Quaternary* Research nº 63, p. 353-358. Cambridge, Cambridge University Press.

SIMONEAU, Daniel
2015 *Le Complexe Lépine - Évaluation du potentiel archéologique*. Québec, Ville de Québec.

TRUELLE & CIE
2025 *Interventions archéologiques (2023-2024). Projet de construction Le Zénith (CeEt-579).* Québec, Ville de Québec.

Sites internet consultés

BAnQ, Annuaires de Québec de 1850 à 1881

HAMANN, Jean
2008 *La forêt de Québec : le changement dans la continuité*, https://nouvelles.ulaval.ca/2008/05/21/la-foret-de-quebec-le-changement-dans-la-continuite-a:22c151d7-dbd7-4cc1-8e29-b0f1f231c261, consulté le 21 mai 2008.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
« SIGÉOM. Carte Interactive »,
https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr

Annexes

Annexe 1 : Identification d'essence de bois

Annexe 2 : Inventaire des artefacts et des écofacts

Annexe 3 : Catalogue des photographies

Annexe 1. Identification d'essence de bois

Identification de la pièce de bois

CeEt-582-4A2

Rapport préparé
par le

Laboratoire de dendrochronologie
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique
UNIVERSITÉ LAVAL

Février 2026

Laboratoire de dendrochronologie



Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique

AVANT PROPOS

Le Laboratoire de dendrochronologie de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval a procédé, à la demande de Martin Royer, à la détermination de l'espèce de la pièce de bois CeEt-582-4A2. La détermination de l'espèce et la rédaction du rapport ont été réalisées par Ann Delwaide.

MÉTHODES

Identification de l'espèce

L'identification de l'espèce a été réalisée grâce à l'observation des caractères microscopiques visibles sur les plans radial et tangentiel du bois (figure 1). Les clés d'identification de Panshin & Zeeuw (1964) ont été utilisées.

RÉSULTATS

Les caractéristiques anatomiques observées permettent de faire l'identification de l'espèce. Il s'agit d'une pièce d'épinette (*Picea* sp.). Il n'est pas possible par l'analyse anatomique de différencier les différentes espèces du genre *Picea*.

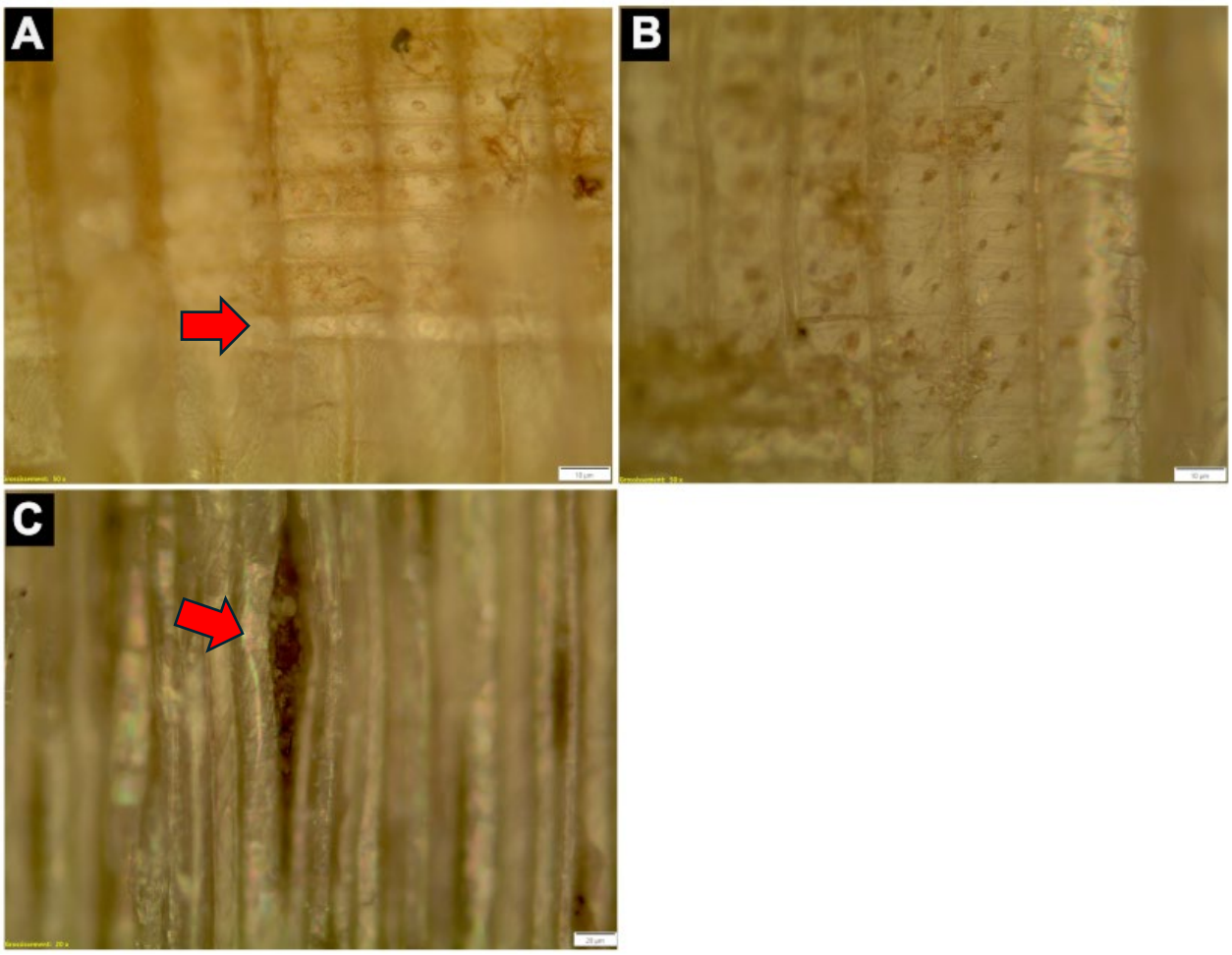


Figure 1. **A** : Présence de trachéides transversales, visibles sur le plan radial du bois; **B** Ponctuations de champ de croisement de type picéoïde, visibles sur le plan radial du bois; **C** : Présence de canaux résinifères radiaux, visibles sur le plan tangentiel du bois.

RÉFÉRENCE

Panshin, A. J., & Zeeuw, C. D., 1964. Textbook of wood technology. Vol. I. Structure, identification, uses, and properties of the commercial woods of the United States.

Annexe 2. Inventaire des artefacts et des écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Saint-François Est, Québec
Code : CeEt-942

Archéologue : Michel Huot
Analyste : Isabelle Hade

Date : Hiv. 2026
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge peint en bleu.	1	
2A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent.	1	
2A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie sur la paroi extérieure. Sans décor apparent.	1	
2A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	1	
2A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé en relief à motif indéterminé, probablement motif du blé.	1	
2A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé en relief à motif indéterminé, probablement motif du blé.	1	
2A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
2A02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant-couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de couvercle circulaire et plat. Présence d'un bouton circulaire de 3,5 cm de diam. sur une tige quasi absente. Sans décor apparent.	1	
2A02	1.2.1.79	GG glaç saline brune	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Pâte grise plutôt mince. Une glaçure beigeâtre recouvre la surface intérieure.	1	
2A02	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base à fond presque plat et talon chanfreiné et de paroi de bouteille cylindrique. Une glaçure beigeâtre recouvre les surfaces à l'exception du fond extérieur. Base de 6 cm de diam.	1	
2A02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	flacon?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de paroi de flacon (?) ovale et étroit. Coin arrondi. Décor moulé en relief à motif de losanges avec un point à l'intérieur.	1	
2A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille de sirop	1	1	4.3	Médication	Inc	Bouteille cylindrique à fond presque plat, épaule arrondie, col cylindrique et goulot absent. Inscription moulée en relief sous le fond: 451. Inscription moulée en relief sur la paroi: SIROP DE GOMME D EPINETTE / COMPOSE / DES SOEURS DE LA PROVIDENCE / ENREGISTRE. Fabrication par procédé Owens. 13 cm de haut. résid. 4 cm de diam. de base. https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/198161	1	
2A02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou corrodé de 14 cm de long.	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Saint-François Est, Québec
Code : -HYD2403-H7

Archéologue : Michel Huot
Analyste : Isabelle Hade

Date : Hiv. 2026
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor. Élagué.	NC	
1B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif géométrique imprimé en bleu, Willow? Élagué.	NC	
1C03	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de rebord et de paroi. Sans marque ni décor. Probablement le même objet. Élagués.	NC	

Annexe 3. Catalogue des photographies

Projet : HYD2403 (CeEt-582) Op. 4 Archéologue : Michel Huot

Film n° : NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-04-04	1	84049	S.-op. 4A	Vue générale	N
2025-04-04	2	90056	S.-op. 4A	Début de l'excavation avec l'hydo-vacuum	N
2025-04-04	3	91704	S.-op. 4A	Pièces de bois au fond de l'excavation	P
2025-04-04	4	93005	S.-op. 4A	Idem	P
2025-04-04	5	93648	S.-op. 4A	Vue générale	S
2025-04-04	6	100606	S.-op. 4A	Pièces de bois partiellement enlevées; fin de l'excavation	P
2025-04-04	7	105517	S.-op 4B	Vue générale	N-O
2025-04-04	8	110451	S.-op 4B	Pièce de bois au fond de l'excavation	P
2025-04-04	9	110453	S.-op 4B	Idem	P
2025-04-04	10	111551	S.-op 4B	Fin de l'excavation	P

Projet : HYD2403 (CeEt-942) Op. 2 Archéologue : Michel Huot

Film n° : NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-04-04	1	123916	S.-op. 2A	Vue générale	N
2025-04-04	2	124944	S.-op. 2A	Vue de la fondation de pierre dans la paroi nord	N
2025-04-04	3	130438	S.-op. 2A	Idem	N
2025-04-04	4	130446	S.-op. 2A	Idem	N
2025-04-04	5	132303	S.-op. 2A	Idem	N
2025-04-04	6	140233	S.-op. 2A	Vue de la démolition partielle de la fondation; sol en place	P
2025-04-04	7	140236	S.-op. 2A	Idem; idem	P
2025-04-04	8	142001	S.-op. 2A	Vue générale	N-O

Projet : HYD2403 (CeEt-987)

Archéologue : Michel Huot

Film n° : NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-04-09	142629	1	S-op. 1A	Localisation de l'aire d'intervention	E
2025-04-09	142642	2	S-op. 1A	Vue de la fondation dans la paroi est	N-E
2025-04-09	142651	3	S-op. 1A	Idem	N-E
2025-04-09	142719	4	S-op. 1A	Idem	N-E
2025-04-09	150101	5	S-op. 1A	Idem	N-E
2025-04-09	150124	6	S-op. 1A	Idem	N-E
2025-04-10	71924	7	S-op. 1A	Vue de la fondation dans la paroi nord	N-O
2025-04-10	72009	8	S-op. 1A	Idem	N
2025-04-10	72018	9	S-op. 1A	Idem	N-O
2025-04-10	72046	10	S-op. 1A	Partie ouest de la paroi nord (gelée)	N
2025-04-10	72550	11	S-op. 1A	Vue de la fondation et du massif électrique	O
2025-04-10	72557	12	S-op. 1A	Vue générale	N-O
2025-04-24	82903	13	S-op. 1A	Excavation du poteau dans le nouveau remblai	S-O
2025-04-24	82916	14	S-op. 1A	Idem	S-O
2025-04-24	83130	15	S-op. 1A	Excavation en cours	S-O
2025-04-24	85135	16	S-op. 1A	Sol en place	P

Projet : HYD2403_H7 Op. 1 Archéologue : Michel Huot

Film n° : Num1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-04-01	91747	1	S.-op. 1A	Localisation de l'intervention sur la rue St-François	E
2025-04-01	91759	2	S.-op. 1A	Idem	E
2025-04-01	94249	3	S.-op. 1A	Début des travaux	N-O
2025-04-01	94318	4	S.-op. 1A	Excavation en cours	S-O
2025-04-01	94904	5	S.-op. 1A	Vue de la paroi nord	N
2025-04-01	111254	6	Général	Intervention annulée sur la rue St-François au poteau #2	N-E
2025-04-01	111321	7	Général	Idem	N-E
2025-04-01	131334	8	S.-op. 1B	Vieux poteau dans la paroi est	S-O
2025-04-01	131343	9	S.-op. 1B	Vue de la déposition des sols	E
2025-04-01	131459	10	S.-op. 1B	Idem	E
2025-04-01	133628	11	S.-op. 1B	Localisation de l'excavation	N-E
2025-04-01	133643	12	S.-op. 1B	Vue de la déposition des sols	E
2025-04-01	143845	13	S.-op 1C	Excavation pour la tige d'ancrage du hauban	E
2025-04-01	150156	14	S.-op 1C	Pose de la tige du hauban	E
2025-04-02	92938	15	Général	Excavation dans le trottoir est de la rue Mgr-Gauvreau/coin St-François	S-E
2025-04-02	92950	16	Général	Idem	S-E
2025-04-02	105336	17	S.-op. 1D	Sols en place	S
2025-04-02	105342	18	S.-op. 1D	Localisation de la sous-opération	S
2025-04-02	124832	19	Général	Cassage du trottoir dans la rue Mgr-Gauvreau	N
2025-04-02	124845	20	Général	Idem	N
2025-04-02	130908	21	S.-op. 1E	Ancienne tige	S
2025-04-02	131742	22	S.-op. 1E	Excavation en cours	N
2025-04-02	132026	23	S.-op. 1E	Sol en place	S
2025-04-02	132843	24	S.-op. 1E	Ancienne tige	N-O
2025-04-02	134328	25	S.-op. 1E	Plantage du poteau	S-O
2025-04-02	144019	26	S.-op. 1F	Excavations dans le trottoir nord de la rue la rue St-François/à l'ouest de Mgr-Gauvreau	N-E
2025-04-02	151039	27	S.-op. 1F	Sols en place	O
2025-04-02	151332	28	S.-op. 1F	Paroi nord	N
2025-04-02	154704	29	S.-op.1G	Excavations dans le trottoir est de la rue Mgr-Gauvreau	N
2025-04-02	155437	30	S.-op.1G	Sol en place	N
2025-04-03	94448	31	S.-op.1H	Excavations dans le trottoir ouest de la rue Mgr-Gauvreau	N

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-04-03	95413	32	S.-op.1H	Sols en place	P
2025-04-03	95420	33	S.-op.1H	Idem	N
2025-04-03	102855	34	S.-op. 1J	Excavations dans le trottoir ouest de la rue Mgr-Gauvreau	N
2025-04-03	104712	35	S.-op. 1J	Excavation en cours	S
2025-04-03	104717	36	S.-op. 1J	Idem; présence de pierre	S
2025-04-03	104725	37	S.-op. 1J	Idem; idem	SN
2025-04-03	105011	38	S.-op. 1K	Excavations dans le trottoir ouest de la rue Mgr-Gauvreau	N-E
2025-04-03	105540	39	S.-op. 1K	Ancien poteau en place	E
2025-04-03	112855	40	S.-op. 1K	Sol en place	N-E
2025-04-03	112859	41	S.-op. 1K	Idem	N-E
2025-04-03	130749	42	S.-op. 1J	Pierres dans la paroi sud	S
2025-04-03	130802	43	S.-op. 1J	Localisation du sondage	S
2025-04-03	130832	44	S.-op. 1J	Pierres en place	S
2025-04-03	130842	45	S.-op. 1J	Idem	S
2025-04-03	131557	46	S.-op. 1J	Idem	S
2025-04-03	133657	47	S.-op. 1J	Vue du vestige 1K50	P
2025-04-03	133703	48	S.-op. 1J	Idem	O
2025-04-03	134104	49	S.-op. 1J	Idem	S
2025-04-03	134115	50	S.-op. 1J	Idem	S
2025-04-03	135930	51	S.-op. 1J	Vue de la paroi sud	S
2025-04-03	135940	52	S.-op. 1J	Idem; sol naturel sous le vestige	S
2025-04-03	135953	53	S.-op. 1J	Paroi ouest	O
2025-04-03	140000	54	S.-op. 1J	Paroi nord	N
2025-04-03	91407	55	Générale	Cassage du béton au pied du poteau au coin St-François/Mgr-Gauvreau	N-O

ARTEFACTUEL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Inventaire archéologique LET – Rivière du Loup
Site d'enfouissement technique – Cacouna





Février 2026

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Inventaire archéologique LET – Rivière-du-Loup

Site d'enfouissement technique – Cacouna

N° de référence : 2025-RE-03-20

Février 2026

Rapport préparé par :

Artefactuel
40, rue Sainte-Catherine
Beauharnois (Québec) J6N 2P9

info@artefactuel.ca
www.artefactuel.ca

Rapport préparé pour :

Madame Julie Martin
Gestionnaire aux programmes culturels et patrimoniaux
Service loisirs, culture et communautaire
75, rue Frontenac
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1S6

Julie.martin@villerdl.ca

Permis de recherche archéologique
25-ARTE-11

Équipe de réalisation

Ville de Rivière-du-Loup

Julie Martin	Gestionnaire aux programmes culturels et patrimoniaux / Service loisirs, culture et communautaire

Artefactuel

Luce Lafrenière Archambault	Coordonnatrice, chargée de projet et rédaction
Gina Vincelli	Archéologue
Violette Vidal	Chargée d'édition
Marie Fournier	Cartographe, Archéo-CAD
Chantale Bouchard	Adjointe administrative

Crédits Carbone Éducatifs ATTESTÉS

Page couverture : Inventaire en cours dans la zone P01. Photos CAC-2025-N1-09 et CAC-2025-N1-12

Résumé

Ce rapport présente les principaux résultats de l'inventaire archéologique préalable mené dans le cadre du projet d'agrandissement du site d'enfouissement technique de la Ville de Rivière-du-Loup situé dans la municipalité de Cacouna sur le lot 4 983 949.

Le projet étant soumis aux procédures québécoises d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, la Ville de Rivière-du-Loup avait d'abord mandaté la firme Englobe en 2022 pour réaliser une étude de potentiel archéologique afin d'évaluer si le projet d'agrandissement pouvait avoir des impacts sur le patrimoine local. À l'issue de son analyse, Englobe a déterminé que l'une des zones ciblées par les travaux projetés devrait être expertisée par le biais d'un inventaire afin de vérifier la présence de ressources archéologiques enfouies. La zone de potentiel concernée – Zone P01 – correspond à une bande de terre de plus ou moins 20 mètres de large sur 280 mètres de long au sud du chemin Marquis. Elle avait été catégorisée comme ayant un potentiel archéologique moyen en raison de la présence adjacente de l'ancien chemin Royal aménagé entre 1815 et 1822.

L'inventaire au terrain a été conduit sous la règlementation du permis de recherche archéologique 25-ARTE-11 conformément délivré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). La journée du 17 juin 2025 a été suffisante, à deux archéologues, pour réaliser la couverture de la zone de potentiel P01, dans laquelle un total de 22 sondages a été exécuté.

Bien que la démarche d'intervention préconisée visant à optimiser l'atteinte des objectifs pour documenter l'occupation ancienne du territoire à la période historique était adéquate et efficace, l'inventaire au terrain n'aura pas mené à la découverte de ressource archéologique, ni de trace d'occupation, ni de sol d'intérêt. En ce sens, aucun avis de découverte n'a été émis auprès du MCC et aucun Code Borden ne sera attribué pour l'emplacement ciblé par l'inventaire.

Table des matières

Équipe de réalisation ..... a
Résumé ..... b

1. INTRODUCTION 1
1.1 Contexte et mandat d'intervention 1
1.2 Structure du rapport 5

2. MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT 6
2.1 Préparation 6
2.2 Terrain 6
2.3 Enregistrement 7
2.4 Analyses et rapport 7

3. PRÉSENTATION DU SECTEUR D'INTERVENTION 9
3.1 Paysage environnant et utilisation actuelle du territoire 9
3.2 Occupation du territoire au cours de la préhistoire et potentiel autochtone 9
Environnement ancien 9
Occupation autochtone 11
Paléoindien – 12 500 à 9 000 AA 11
Archaïque – 11 350 à 3 000 AA 13
Sylvicole – 3 000 à 450 AA 13
Période de Contact – 16e et 17e siècles 14
3.3 Occupation eurocanadienne et potentiel archéologique 15
3.4 Sites archéologiques connus et éléments patrimoniaux 17

4. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 21
4.1 Inventaire – Zone P01 21

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 28

6. MÉDIAGRAPHIE 29
6.1 Ouvrages cités 29
6.2 Sites internet consultés 33

ANNEXE A : Catalogue des photographies

Liste des figures

Figure 1.1 : Localisation générale du lieu de l'intervention. Site d'enfouissement technique – Cacouna. Cartographie – Archéo-CAD 2

Figure 1.2 : Localisation du site d'enfouissement technique à Cacouna sur une carte topographique. Cartographie – Archéo-CAD 3

Figure 1.3 : Emprise du secteur ciblé pour l'inventaire archéologique. Site d'enfouissement technique – Cacouna. Source – Google Earth. Cartographie – Archéo-CAD 4

Figure 2.1 : Début de l'inventaire manuel, sondage en cours à extrémité ouest de la zone. Vue vers l'ouest - CAC-2025-N1-05 6

Figure 2.2 : Sondage type réalisé dans la portion centrale de la zone. Vue vers le sud - CAC-2025-N1-20 6

Figure 3.1 : Plan illustrant le tracé initial du chemin Royal de 1798 sur le littoral et celui modifié en 1815 passant au sud des collines rocheuses. En rouge : le lot 4 983 949 visé par le projet. Source : Extrait de Englobe, 2022 tiré de Dumont, 2001 (tirée de Corporation de développement de Cacouna, 2021). 16

Figure 3.2 : Vacanciers à la plage de Cacouna. Vers 1900. Fonds J. E. Livernois Ltée, CCUNESCO. Source : BAnQ : https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3113186 17

Figure 3.3 : Localisation des zones d'information archéologiques (ZIA) répertoriées à proximité du lieu de l'intervention. Cartographie – Archéo-CAD 18

Figure 3.4 : Localisation des biens patrimoniaux et des sites archéologiques répertoriés à proximité du lieu de l'intervention. Cartographie – Archéo-CAD. 19

Figure 4.1 : Sondage type expertisé dans la portion centrale de la zone. Vue vers l'est – CAC-2025-N1-21 21

Figure 4.2 : Emplacement de la zone de potentiel archéologique (ZP01) soumise à l'inventaire préalable sur le site d'enfouissement technique à Cacouna. Cartographie – Archéo-CAD 22

Figure 4.3 : Localisation des sondages archéologiques réalisés dans le cadre de l'inventaire préalable. Cartographie – Archéo-CAD 23

Figure 4.4 : Début de l'inventaire à partir de l'extrémité ouest de la zone. Vue vers l'est sur la trajectoire de la ligne de sondages – CAC-2025-N1-03 24

Figure 4.5 : Trajectoire de la ligne de sondages au sud du chemin Marquis, vers l'extrémité est de la zone. Vue vers l'est – CAC-2025-N1-26 24

Figure 4.6 : Vue d'ensemble de la zone de potentiel P01 située au sud du chemin Marquis. On remarque le dénivelé en pente inclinée vers le sud. Vue vers l'ouest – CAC-2025-N1-27 24

Figure 4.7 : Fossé de drainage aménagé à la limite du secteur boisé gisant au pied de la pente, au sud du chemin Marquis. L'emprise du fossé marque la limite de la portion non sondable. Vue vers l'est – CAC-2025-N1-19 25

Figure 4.8 : Inventaire en cours dans la portion centrale de la zone, à l'orée du champ agricole. Vue vers l'est – CAC-2025-N1-12 26

Figure 4.9 : Inventaire en cours dans la portion centrale de la zone, à l'orée du champ agricole. Vue vers l'ouest – CAC-2025-N1-23 26

Figure 4.10 : Sondage type réalisé à l'extrémité ouest de la zone, près de l'entrée du dépotoir. Présence importante de remblais issus de l'aménagement du chemin Marquis à quelques mètres au nord. Vue vers l'ouest – CAC-2025-N1-30 26

Figure 4.11 : Croquis stratigraphique d'un sondage type – Paroi sud. Coupe C1. Cartographie – Archéo-CAD 27

Liste des tableaux

Tableau 3.1 : Séquence des périodes culturelles de la préhistoire du Québec 12

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique préalable réalisé dans le cadre du projet d'agrandissement du site d'enfouissement technique de la Ville de Rivière-du-Loup situé dans la municipalité de Cacouna (figure 1.1). Dans l'optique de répondre aux besoins grandissant des municipalités membres du lieu d'enfouissement technique (LET) de la Ville de Rivière-du-Loup, cette dernière désire agrandir son site localisé sur le lot 4 983 949 (figure 1.2). Directement à l'ouest du site se trouvent le dépotoir et l'usine de biométhanisation de Cacouna. Le LET de Cacouna est exploité depuis 1978 et ses principales activités s'articulent autour du transport des matières résiduelles, leur épandage et compaction, puis leur recouvrement. Leu site d'enfouissement technique est bordé au nord par le chemin Marquis (aussi nommé chemin du Dépotoir), qui relie le site à la route 132.

1.1 Contexte et mandat d'intervention

Le projet d'agrandissement étant soumis aux procédures provinciales d'évaluation des impacts sur l'environnement, la Ville de Rivière-du-Loup a mandaté la firme Englobe en 2022 afin de produire une étude de potentiel archéologique ciblée dans le but de connaitre les possibles répercussions des travaux de construction envisagés. L'étude stipule que le terrain visé par le projet d'agrandissement du LET est situé au centre d'une région occupée par les groupes humains tôt dans la préhistoire, puis graduellement colonisée à partir du 18e siècle. Les critères d'évaluation du potentiel archéologique autochtone, à la préhistoire comme à la période historique, n'y relèvent pas de caractéristiques propices à l'établissement des groupes humains.

Toutefois, la présence adjacente de l'ancien chemin Royal du premier rang au nord du site (tracé du chemin modifié au début du 19e siècle) est le seul élément indiquant un potentiel archéologique sur le terrain concerné. Assujettie d'un potentiel archéologique jugé moyen, la zone de potentiel – Zone P01 – correspond à une bande de terre de plus ou moins 20 mètres de large sur 280 mètres de long au sud du chemin Marquis (figure 1.3). À l'issue de son analyse, Englobe a déterminé que cette zone devait être expertisée par le biais d'un inventaire afin de vérifier la présence de ressources archéologiques enfouies. Des bâtiments secondaires utilitaires (hangars, remises, granges, latrines, etc.) liés aux activités agricoles pourraient avoir été construits sur le terrain lors du déménagement de certains bâtiments autrefois érigés aux abords du chemin Royal près de la côte du littoral (dont un petit tronçon a été déplacé au sud des affleurements rocheux entre 1815 et 1822.).

La moitié ouest du terrain visé par les travaux d'agrandissement du LET de Cacouna a été identifiée avec un potentiel archéologique faible en raison des caractéristiques de leur sol, de l'absence de perturbations perceptibles et de leur exclusion des portions labourées du site. Les activités s'y étant déroulées durant la période historique sont attribuables à la sphère agricole et peu d'indices laissent présager que des activités domestiques aient pu s'y tenir. Le reste du terrain possède un potentiel archéologique nul en raison de la présence de milieux humides,

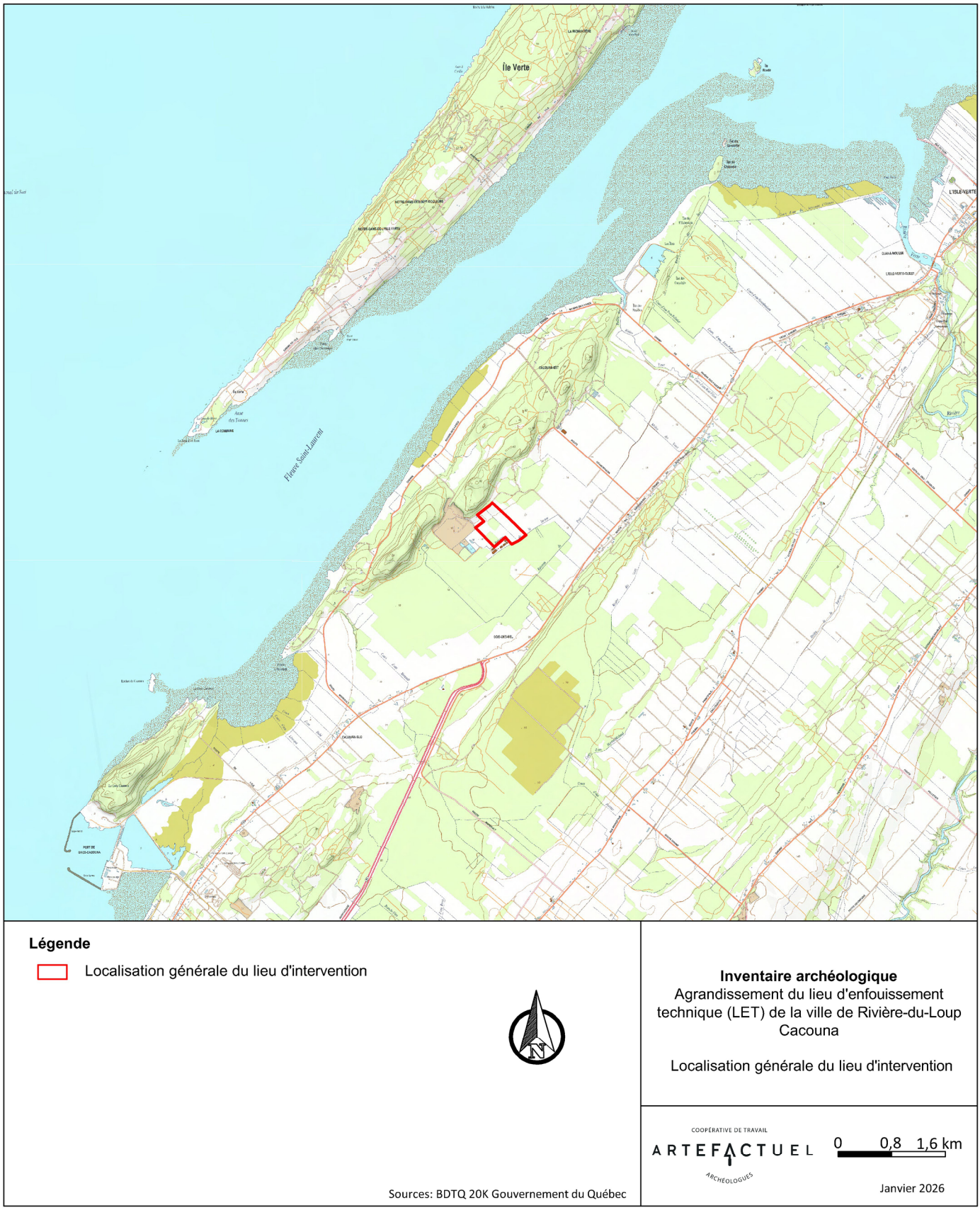


Figure 1.1 : Localisation générale du lieu de l'intervention. Site d'enfouissement technique – Cacouna. Cartographie – Archéo-CAD

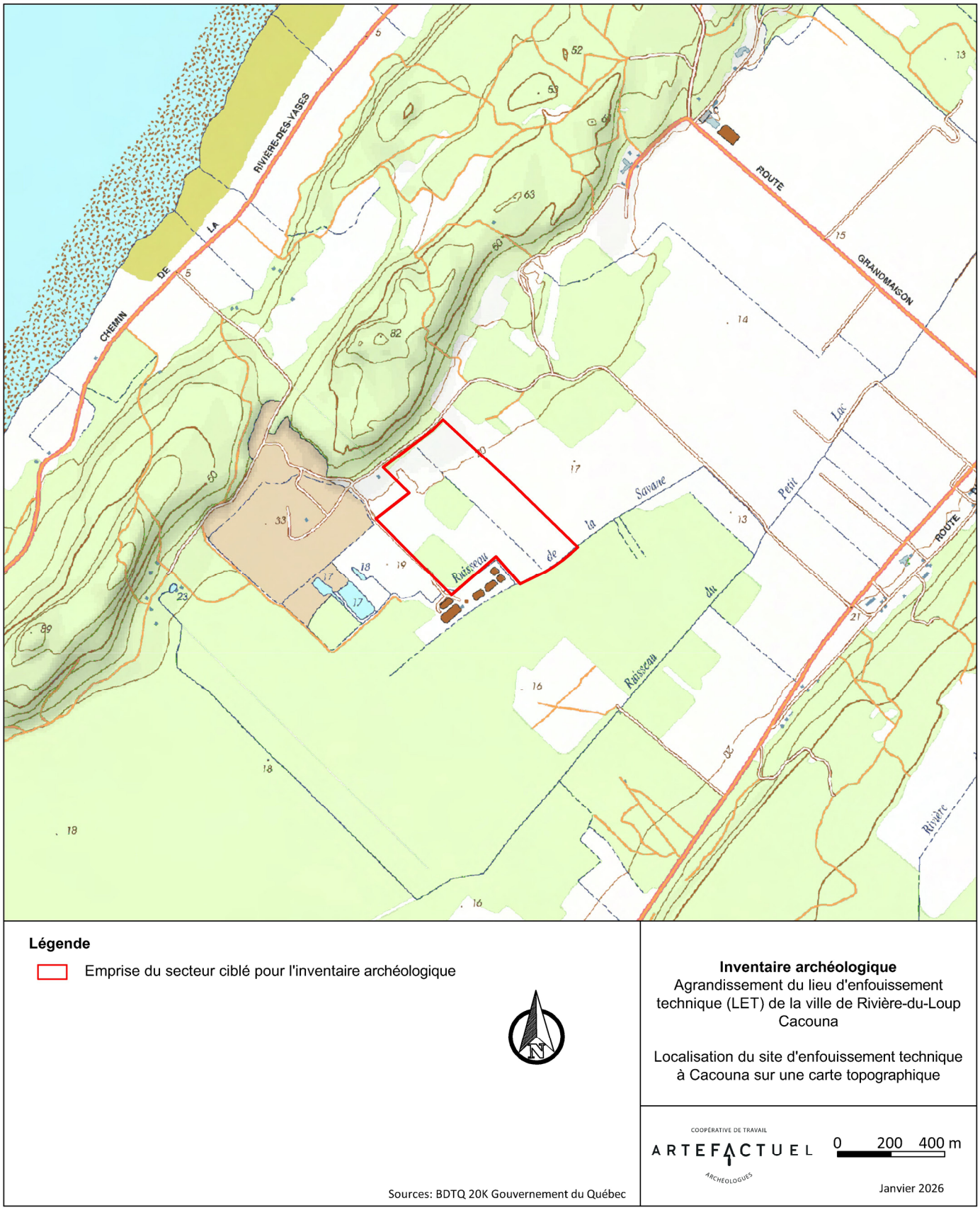


Figure 1.2 : Localisation du site d'enfouissement technique à Cacouna sur une carte topographique. Cartographie – Archéo-CAD

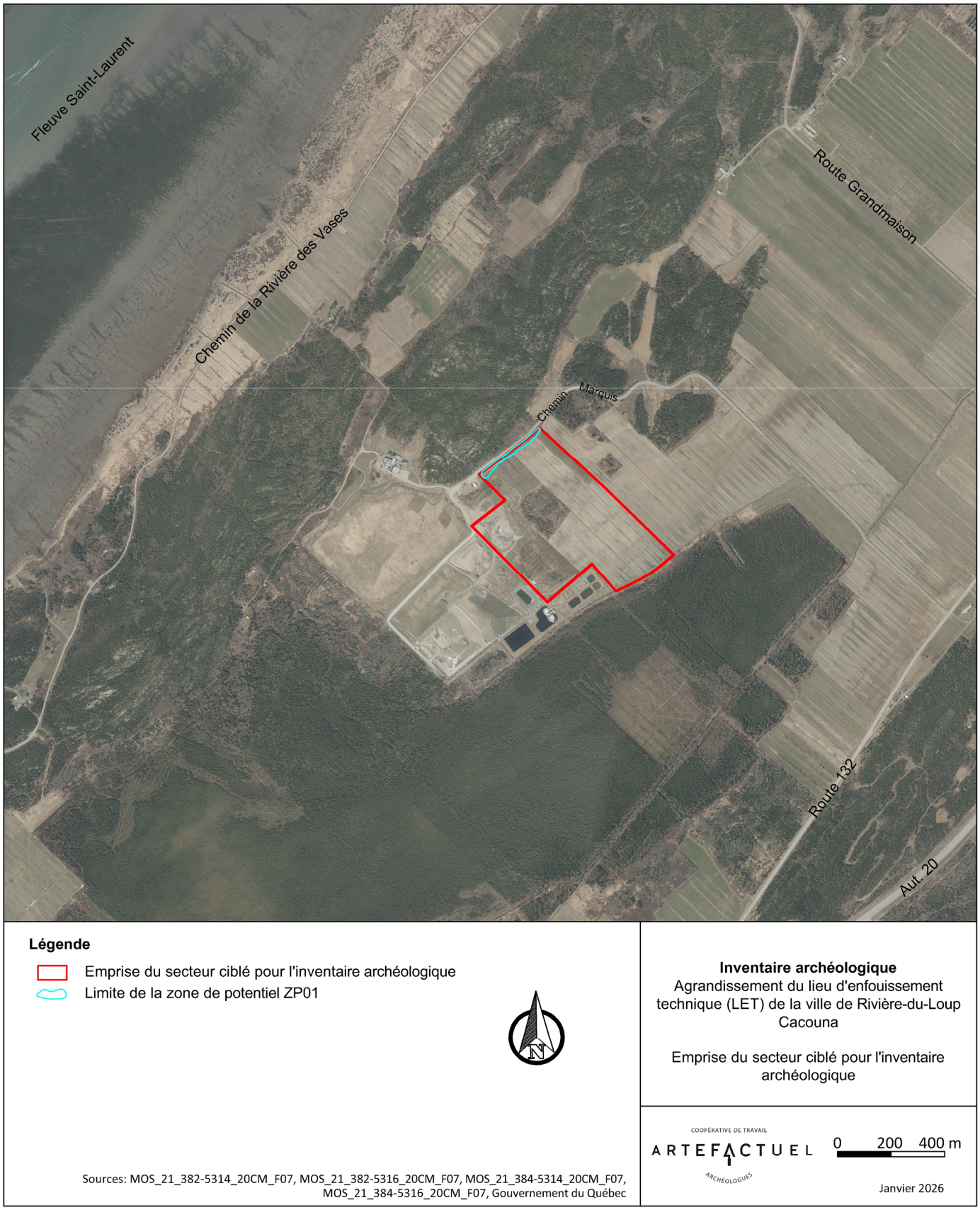


Figure 1.3 : Emprise du secteur ciblé pour l'inventaire archéologique. Site d'enfouissement technique – Cacouna. Source – Google Earth. Cartographie – Archéo-CAD

de l'absence très probable d'horizons anciens enfouis sous l'argile et des perturbations liées aux labours. De plus, certaines infrastructures modernes, comme le réaménagement du chemin Marquis, étaient susceptibles d'avoir occasionné des perturbations plus significatives.

Ainsi, à l'aide de sondages manuels, l'inventaire archéologique avait pour objectif de vérifier l'intégrité du tissu archéologique associé au terrain ciblé et plus spécifiquement à l'intérieur de l'emprise de la zone de potentiel P01. Conformément aux exigences qui règlementent la réalisation des travaux archéologiques sur le territoire québécois, Artefactuel a obtenu un permis de recherche archéologique auprès du MCC en amont de l'intervention (25-ARTE-11). En vertu de la Loi sur le Patrimoine Culturel, advenant la mise au jour de vestiges archéologiques ou de sols d'occupation, le MCC doit en être averti. L'inventaire au terrain n'aura pas mené à la découverte de ressource archéologique ni de trace d'occupation ni de sol d'intérêt. En ce sens, aucun avis de découverte n'a été émis auprès du MCC et aucun Code Borden ne sera attribué pour l'emplacement ciblé par l'inventaire.

1.2 Structure du rapport

Ce rapport dresse un portrait des données découlant de cette intervention archéologique réalisée sur le terrain correspondant au lot 4 983 949 à Cacouna. À la suite de la description du mandat, la méthodologie de terrain et des enregistrements préconisée pour l'inventaire est présentée. La section suivante décrit l'environnement ancien du terrain étudié dans une perspective élargie sur le territoire concerné, auquel s'ajoute le cadrage historique et la nature du potentiel archéologique, ainsi que l'identification des données archéologiques connues à proximité. La dernière partie consiste à la présentation des résultats obtenus lors de l'inventaire archéologique. Les résultats exposés au chapitre 4 sont accompagnés d'un plan de localisation, d'une coupe stratigraphique représentative et de photographies. Enfin, la conclusion et les recommandations viennent clore ce rapport.

2. MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT

2.1 Préparation

En amont des activités de terrain, dans la préparation scientifique et logistique du projet, une demande de permis de recherche archéologique a été envoyée et obtenue du ministère de la Culture et des Communications (25-ARTE-11). Le plan de sécurité spécifique au projet a été finalisé et c'est également à cette étape préparatoire que l'équipe fut recrutée et que le matériel nécessaire à l'intervention a été rassemblé. Comme il était entendu lors de l'octroi du mandat, le support logistique a été assuré par la Ville de Rivière-du-Loup par la transmission préalable du document *Agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de la Ville de Rivière-Du-Loup*, Étude de potentiel archéologique. Englobe, 2022.

2.2 Terrain

L'inventaire a été réalisé par le moyen de sondages manuels dans le but de caractériser les ressources archéologiques appréhendées et de constater leur état de conservation, de même que leur intérêt scientifique. L'exécution de sondages manuels vise à accéder, dans des secteurs prédéterminés, à des profils stratigraphiques représentatifs des différentes phases d'occupation du secteur à l'étude. Ce type d'intervention permet d'échantillonner un espace donné afin d'en évaluer le véritable potentiel archéologique et d'identifier les secteurs préservés. Afin de couvrir adéquatement la superficie de la zone de potentiel P01, un total de 22 sondages manuels a été expertisé lors de l'inventaire (figure 2.1). Soulignons que ceux-ci ont été creusés jusqu'à l'atteinte du sol naturel en place afin d'obtenir une séquence stratigraphique complète (figure 2.2). Le géoréférencement de chacun des sondages a été effectué à l'aide d'un GPS. Les données ont été consignées dans un carnet d'arpentage, ainsi que sur les fiches d'enregistrement fournies par Artefactuel.



Figure 2.1 : Début de l'inventaire manuel, sondage en cours à extrémité ouest de la zone. Vue vers l'ouest - CAC-2025-N1-05



Figure 2.2 : Sondage type réalisé dans la portion centrale de la zone. Vue vers le sud - CAC-2025-N1-20

2.3 Enregistrement

En archéologie au Québec, les emplacements soumis à quelconques interventions archéologiques qui se révèlent d'intérêt se voient attribuer un numéro de site afin de faciliter leur identification. À l'exception des sites appartenant à Parcs Canada qui possèdent leur propre système d'identification, le numéro octroyé par le ministère de la Culture et des Communications correspond au code Borden. Dans le cas présent, le terrain ciblé pour l'inventaire ne recoupait les limites d'aucun site connu. Par conséquent, l'enregistrement des données issues de l'intervention a été réalisé à partir de l'attribution d'un code temporaire, soit **CAC-2025** (Cacouna).

Au terrain, les enregistrements ont été conduits selon le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie. En bref, ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivi d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A (ex. 1A1) et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. Lors des fouilles manuelles, les lots correspondent généralement à l'unité de fouille que constitue chacune des couches, ou encore d'autres éléments, définis de façon arbitraire ou non et isolés en fouille. Le code ainsi formé sert de base d'identification pour l'ensemble des supports d'enregistrement, tels les fiches de lot et de description des vestiges architecturaux, le catalogue des photographies et les plans de localisation. Il assure aussi la provenance des échantillons de sol et des artefacts recueillis. En effet, le code défini par ce système d'enregistrement permet de localiser rapidement l'origine géographique et stratigraphique de tout élément archéologique. Le nom ou code temporaire a été utilisé pour l'identification des différents supports d'enregistrement : **CAC-2025-C1** pour le croquis du profil stratigraphique ; **CAC-2025-P1** pour le relevé planimétrique et **CAC-2025-N1** pour le catalogue des photographies. Lors de l'enregistrement au terrain, soulignons que toutes les références à l'orientation sont basées sur le nord géographique.

2.4 Analyses et rapport

La phase d'analyses et rapport implique le traitement du corpus de données, dont notamment la mise en forme du dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins, la production des plans des relevés et des tableaux de compilation, des démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies, à l'élaboration des instruments de synthèse et, en bout de piste, à la production du rapport d'intervention. Des documents synthèses, sous forme de plans et de tableaux, sont effectivement produits afin de faciliter l'accès aux principales données de l'expertise : activités archéologiques, relevés stratigraphiques, relevés planimétriques. La mise en forme des plans, incluant l'emplacement des profils stratigraphiques et des aires de fouille, est réalisée au moyen du logiciel AutoCAD et permet de créer les principales représentations planimétriques qui illustrent le rapport. L'ensemble de ces données doit être analysé et

ainsi permettre la rédaction d'un texte descriptif et interprétatif accompagné des illustrations d'usage, tel que des plans, coupes, iconographies et des photos de l'intervention.

Le bilan de cette démarche permet la mise en forme du potentiel archéologique résiduel et accompagne les différentes recommandations formulées en regard d'éventuelles mesures d'atténuation. Généralement, le corpus comprend également un catalogue des photographiques de l'intervention (Annexe A) et une collection de culture matérielle, artefacts qu'il faut traiter en laboratoire. Dans le cas de la présente intervention, aucune collection matérielle n'a été récoltée. Enfin, sur la base des observations faites au terrain, une attention particulière est accordée à la réévaluation du potentiel archéologique du secteur étudié par rapport aux impacts des travaux appréhendés, une appréciation intimement liée non seulement à la valeur documentaire, mais également à l'intégrité des contextes archéologiques considérés.

3. PRÉSENTATION DU SECTEUR D'INTERVENTION[1]

3.1 Paysage environnant et utilisation actuelle du territoire

Le paysage du secteur d'intervention est représentatif du littoral du Bas-Saint-Laurent. Il est caractérisé par de longues plaines de basse altitude (11 à 28 m NMM[2]) qui s'étendent du sud-ouest au nord-est, entrecoupées d'affleurements rocheux dont les sommets sont colonisés de forêts dominées par les conifères. L'un de ces affleurements, dont l'altitude atteint 65 m NMM, surplombe le paysage au nord et divise les lots du littoral. La région environnante est essentiellement agricole et les champs cultivés se succèdent en rangs parallèles, toujours orientés selon la division territoriale issue de l'ancien système seigneurial. Les collines au nord se dressent entre le fleuve et les plaines intérieures alors qu'au sud et à l'ouest, les terres agricoles laissent place à des tourbières typiques des territoires littoraux du golfe du Saint-Laurent.

Directement à l'ouest du secteur d'intervention, se trouvent le dépotoir et l'usine de biométhanisation de Cacouna. Le LET de Cacouna est en activité depuis 1978. Il est bordé au nord par le chemin Marquis ou chemin du Dépotoir, qui est relié à la route 132. Son exploitation a produit de grands espaces excavés et l'aménagement de bassins de décantation des eaux usées. Les principales opérations du site correspondent au transport des matières résiduelles, leur épandage et compaction, puis leur recouvrement.

3.2 Occupation du territoire au cours de la préhistoire et potentiel autochtone

Environnement ancien

Afin de bien comprendre dans quel contexte environnemental les groupes amérindiens et les premiers eurocanadiens ont occupé le territoire, il est primordial de connaître l'histoire de l'évolution du paysage naturel depuis la fin de la dernière ère glaciaire jusqu'à aujourd'hui. Cet exercice est réalisé dans le but d'analyser le potentiel d'habitabilité du paysage, c'est-à-dire, de déterminer où et quand les tout premiers groupes autochtones auraient pu s'établir. L'habitabilité d'un territoire est la condition minimale pour que des humains puissent y circuler et y exploiter les ressources nécessaires à leur survie. L'archéologie doit tenir compte des données paléogéographiques d'un lieu donné pour établir la date minimale à laquelle l'occupation humaine est possible. À la fin de la dernière ère glaciaire, le recul des glaciers, le retrait des eaux de fonte, le réchauffement du climat, l'établissement de la végétation et l'arrivée de la faune font partie des conditions environnementales nécessaires à l'établissement des groupes humains sur le territoire.

---

1 Texte issu de l'ouvrage *Étude de potentiel archéologique. Agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de la Ville de Rivière-du-Loup.* Englobe 2022.

2 Altitude par rapport au niveau moyen de la mer.

Durant la dernière glaciation qui s'étend sur une centaine de millénaires, une grande partie de l'Amérique du Nord est recouverte d'une épaisse couche de glace formant un immense glacier nommé *Inlandsis laurentidien*. Il y a plus de 20 000 ans AA[3], cette masse de glace commence à fondre et recule progressivement vers le nord. La fonte et le retrait de l'*Inlandsis laurentidien* a fortement modelé les basses-terres du Saint-Laurent. Aujourd'hui, la nature des sols et certaines formes d'érosion portent encore des marques de la fonte du glacier. La dernière glaciation a donc laissé plusieurs traces dans le paysage québécois et encore aujourd'hui, certaines formes d'érosion et de dépositions géomorphologiques témoignent de cet événement.

Le peuplement initial du Bas-Saint-Laurent est donc dépendant de la déglaciation. Le territoire est libéré des glaces vers 12 000 ans AA et ses rives sont bordées par les eaux salées de la mer de Goldwaith, qui s'avance jusqu'à la région de Québec où une portion du glacier subsiste et sépare les eaux salées des eaux douces. Cette mer postglaciaire atteint une altitude maximale de près de 145 mètres NNM dans la région de Rivière-du-Loup (Hétu, 1994 ; Dionne, 2002). Le lieu de l'intervention, qui repose à environ 23 m NMM, se trouvait donc ennoyé durant les premiers millénaires de la déglaciation.

Cependant, les études géomorphologiques réalisées sur la rive sud du Saint-Laurent en aval de Québec ont démontré que l'émersion des terres se fait assez rapidement après la fin de la dernière glaciation. Autour de 7 000 ans AA, le niveau marin s'abaisse à un niveau comparable et peut-être en dessous du niveau actuel du fleuve Saint-Laurent. À Montmagny, un niveau équivalent à celui d'aujourd'hui pourrait avoir été atteint entre 9 000 et 8 000 ans AA. La nouvelle courbe d'émersion des terres proposée par le chercheur Jean-Claude Dionne (2002 : 39) montre qu'entre 12 500 et 8 500 ans AA, le niveau marin serait passé de 145 m à 10 m sur la côte sud du Saint-Laurent (Dionne, 2002 cité dans Arkéos, 2013 : 36). L'inondation des terres par les eaux postglaciaires a modelé le paysage en déposant de grandes quantités d'argile marine au-dessus du substrat rocheux et des dépôts de till laissés par le glacier. C'est le cas du site à l'étude dont les sédiments en place sont le résultat d'une déposition graduelle de sédiment fin dans les fonds marins (MERN, 2021). Une succession de crêtes et de terrasses marines, disposées parallèlement au fleuve Saint-Laurent, forment un environnement caractéristique à la région. Les littoraux des lacs et des rivières sont donc rapidement modifiés par les mouvements du réseau hydrographique liés à la fonte des glaciers. L'incursion des eaux salées de la mer de Champlain dans les terres et le relèvement isostatique suivant le début de la déglaciation modifient rapidement le paysage. Cette période concorde avec le début du peuplement humain au Bas-Saint-Laurent, dont les plus anciens exemples datent de 10 000 ans AA avec l'arrivée des cultures du Paléoindien récent dans la région de Rimouski (Englobe, 2022 : 17).

3 AA : Avant aujourd'hui. Correspond à l'année 1950, date du début des analyses radiocarbones.

La géologie de la région de Cacouna et du Bas-Saint-Laurent a également influencé les modalités de la présence humaine de plusieurs façons. Des milieux humides se sont développés au creux des cuvettes enclavées entre les crêtes rocheuses, entraînant ainsi la formation de marais et de tourbières qui offrent un environnement riche au développement d'une flore et d'une faune diversifiée. Les crêtes rocheuses, en partie recouvertes de sable et de graviers littoraux post-glaciaires, ont formé des terrasses qui offrent un espace propice aux établissements humains.

Occupation autochtone

L'occupation du sud du Québec par les peuples autochtones est traditionnellement divisée par les archéologues en quatre grandes périodes : Paléoindien, Archaïque, Sylvicole et la période de Contact. Outre la période de Contact qui se situe au tout début de l'époque coloniale, les autres font référence aux périodes préhistoriques, c'est-à-dire aux temps où il n'y avait pas encore d'écriture pour documenter l'histoire des sociétés et des individus. L'écriture traverse l'Atlantique avec les premiers Européens et cet élément crucial marque le début de la période historique en Amérique. En ce sens, le terme préhistorique ou paléohistorique signifie « avant l'écriture ». Le tableau 3.1 résume brièvement la séquence des grandes périodes culturelles de la préhistoire au Québec et les grandes lignes des connaissances archéologiques actuelles sur les technologies autochtones qui sont utilisées durant chacune de ces périodes. Elles sont subdivisées en sous-périodes, cultures ou traditions. Ces subdivisions sont comme des classeurs à tiroirs dans lesquels les archéologues rangent les diverses manifestations matérielles retrouvées sur les sites archéologiques. Il devient ainsi possible d'ordonner les millénaires d'occupation humaine qui ont laissé au fil du temps une panoplie d'objets (outils en pierre ou en os, céramiques, restes culinaires, etc.) et d'autres traces matérielles (foyers, fosses, sépultures, art rupestre, etc.). Ce classement demeure cependant une construction des archéologues, avec ses qualités et ses défauts, servant surtout à mettre un peu d'ordre dans la quantité phénoménale de données recueillies sur les nombreux sites archéologiques retrouvés au Québec.

Paléoindien – 12 500 à 9 000 AA

Dans l'état actuel des connaissances, il est considéré que l'occupation autochtone de la région de Rivière-du-Loup débute au cours du Paléoindien récent, soit vers 10 000 ans AA. À cette époque, des groupes fréquentent les hautes terrasses qui bordent la mer de Goldthwait. Au fur et à mesure que les eaux se retirent, ils s'établissent sur les nouvelles surfaces asséchées où la végétation s'installe. La culture paléoindienne est divisée en deux périodes : le Paléoindien ancien (12 000 à 10 500 ans AA) et le Paléoindien récent (10 500 à 9 000 ans AA). Alors que de nombreux sites du Paléoindien ancien sont connus en Nouvelle-Angleterre, cette période n'est représentée que de façon marginale au Québec par un site de campement estimé à 12 000 ans AA découvert dans la région de Mégantic (Chapdelaine, 2004). Les occupations du Paléoindien récent sont quant à elles bien présentes dans la région de Québec, et ce, jusqu'au Bas-Saint-Laurent. Les groupes nomades de cette période ont laissé des traces de leurs passages sur de nombreuses terrasses sablonneuses de la région, un environnement qui semble central à leur

Tableau 3.1 : Séquence des périodes culturelles de la préhistoire du Québec

Périodes	Sous-périodes	Dates ^{14}C étalonnées	Exemple d'artefact	Technologie	Exploitation des matériaux	Mobilité des groupes
Période historique	Période de Contact	XVI[e] et XVII[e] siècles		• Premiers contacts avec la population européenne. • Introduction d'objets européens (**bague dite de « jésuite »**). • Profondes transformations du mode de vie traditionnel.	Utilisation mixte de matériaux traditionnels (pierre, os, cuir, bois) et de matériaux d'importation européenne (verre, métal, tissus).	Migrations. Sédentarisation progressive autour des missions et des villages eurocanadiens. Occupation saisonnière du territoire forestier.
Sylvicole	Supérieur	1 000 à 450 AA		• Pointe triangulaire. • Pipe en terre cuite. • **Vase à crestellations**.	Accès à de matériaux lithiques exotiques obtenus par les grands réseaux d'échanges.	Certains groupes sont semi-sédentaires.
	Moyen récent	1 500 à 1 000 A		• Petite pointe à encoches. • **Pipe en stéatite**. • Meule et pilon en pierre polie. • Abondance de la poterie.		La mobilité est réduite progressivement. L'exploitation des ressources locales s'intensifie.
	Moyen ancien	2 400 à 1 500 AA				
	Inférieur	3 000 à 2 400 AA		• Apparition de la poterie, **vases à base conique**. • Lame bifaciale. • Pierre polie : gorgerin, pierre aviforme, contenant en stéatite.	Matériaux lithiques locaux et exotiques. Importance du chert Onondaga en provenance des Grands Lacs.	
Archaïque	Supérieur	6 800 à 3 000 AA		• Pointes à base pédonculée ou à **encoches**. • Utilisation accrue de la pierre polie pour le travail du bois : gouge, hache, herminette, poids de filet (pêche). • Intégration de l'arc et de la flèche : pointes de projectiles plus petites.	Matériaux lithiques locaux et exotiques. Apparition des outils en os.	
	Moyen	8 800 à 6 800 AA		• **Pointe à base pédonculée.**	Outils en pierre taillée. Outils en pierre polie. **Matériaux lithiques locaux (ex. : quartz)**.	La mobilité est élevée et axée sur l'exploitation saisonnière des ressources.
	Ancien	11 350 à 8 800 AA		• Apparition de quelques pointes à base pédonculée.		
Paléoindien	Récent	11 350 à 9 000 AA		• **Pointe lancéolée à retouches parallèles.**	Outils en pierre taillée. Matériaux lithiques exotiques.	
	Ancien	12 500 à 11 350 AA		• **Pointe lancéolée à cannelure.**		

schéma d'établissement. Les sites de cette période suggèrent une exploitation des ressources maritimes du littoral (poissons et mammifères marins). Les groupes paléoindiens pratiquaient un vaste nomadisme et exploitaient les ressources fauniques, végétales et lithiques sur d'immenses territoires. L'exploitation de la mégafaune s'estompe avec l'extinction de ces espèces et est remplacée progressivement par la chasse aux caribous et aux autres mammifères qui suivent la végétation naissante à mesure que le glacier recule vers le nord.

Archaïque – 11 350 à 3 000 AA

Au cours de l'Archaïque, le climat se réchauffe graduellement et l'on voit apparaître des forêts qui poussent progressivement sur les vastes espaces nouvellement libérés des eaux de fonte. C'est durant cette période que l'environnement se transforme pour ressembler peu à peu à celui que l'on connaît aujourd'hui. L'exploitation des ressources issues de la chasse, de la pêche et de la cueillette permet de présumer que les groupes se déplaçaient en fonction des saisons. La connaissance du territoire s'approfondit au fil du temps, les populations du Québec méridional semblent réduire leurs déplacements et s'approprier peu à peu une région. Il y a d'ailleurs des chevauchements temporels entre les manifestations culturelles associées au Paléoindien récent et à l'Archaïque ancien dans certaines régions. La présence humaine à cette époque dans le Bas-Saint-Laurent est fort probable en raison de la découverte de contextes d'occupation de l'Archaïque ancien dans la péninsule gaspésienne. La percée vers l'intérieur du territoire québécois survient de façon plus significative dans la deuxième moitié de l'Archaïque. La présence de nombreux sites dans l'hinterland suggère que les réseaux hydrographiques secondaires sont de plus en plus empruntés par les groupes autochtones. L'exploitation des ressources devient plus généraliste et les ressources fauniques des terres sont d'une importance égale aux ressources marines.

Sylvicole – 3 000 à 450 AA

L'apparition de la technologie céramique marque le début de la période du Sylvicole. Celle-ci est subdivisée en trois principales sous-périodes qui sont essentiellement établies en se basant sur l'évolution des formes et des styles des vases en céramique, mais aussi en fonction de changements sociaux majeurs observés dans la vallée du Saint-Laurent. Sur les terres fertiles, les peuples développent l'horticulture et se sédentarisent progressivement. Les grands villages semi-permanents, pouvant regrouper des centaines de personnes vivant dans des maisons-longues, apparaissent au Sylvicole supérieur. Aucun site de la période Sylvicole n'a été découvert à ce jour dans la région immédiate de Rivière-du-Loup, mais la présence de nombreux sites de cette période dans les régions du Bas-Saint-Laurent et du Témiscouata atteste de la fréquentation du territoire (Burke, 2001). Des occupations de cette période sont notamment documentées sur l'île Verte. Des matières lithiques provenant du lac Munsungun (chert Munsungun), du Témiscouata (chert Touladi) et de la Rivière Tobique (chert Tobique) sont présentes dans plusieurs sites datant du Sylvicole moyen (2 400 ans AA) jusqu'à la période de Contact (Archéotec, 2017 ; Burke, 2001).

Période de Contact – 16e et 17e siècles

La fin de la période dite préhistorique coïncide avec la remontée du fleuve par Jacques Cartier en 1534. La période de Contact s'amorce dans la région à Gaspé lorsque l'explorateur y rencontre un groupe d'Iroquoïens du Saint-Laurent de Stadaconé (près de Québec) (Ethnoscop et Parent, 1982; Tremblay, 2006). Ses récits font état de ses rencontres avec des groupes autochtones qui fréquentaient les côtes de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent : les Stadaconés (Iroquoïens de Stadaconé) et les Toudames (Wolastoqiyik ou Mi'kmaq). Au moins quatre groupes autochtones distincts fréquentaient la région du Bas-Saint-Laurent pendant la période historique, après l'arrivée des Européens. Parmi eux, les Innus (Montagnais), les Iroquoïens du Saint-Laurent, les Mi'kmaq et les Wolastoqiyik/Malécites (Etchemins).

Les sources historiques et le registre archéologique du Bas-Saint-Laurent suggèrent que l'emplacement ciblé par l'intervention archéologique se situe à cheval sur les territoires des Mi'kmaq et des Wolastoqiyik. Les Mi'kmaq auraient principalement occupé le territoire dans la région de Matane et dans le bassin hydrographique de la Matapédia, alors que les Wolastoqiyik (Malécites/Etchemins) semblent avoir concentré leurs activités autour de la rivière Saint-Jean et jusqu'au Témiscouata, ainsi que dans le bassin versant de la rivière Madawaska (Michaud, 2003). La nation Wolastoqiyik connaît à partir du début du 19^{e} siècle, une énorme pression sur son territoire causée par la colonisation et le défrichage des forêts du littoral du fleuve Saint-Laurent pour laisser place aux nouvelles terres à cultiver. Face à leurs revendications territoriales, le gouvernement fédéral leur cédera une concession sur le territoire de Viger. Celle-ci leur sera graduellement retirée entre 1856 et 1870, à la suite des pressions des habitants de la région (Englobe, 2022 : 22-23). Les familles se disperseront ailleurs au Québec, au Nouveau-Brunswick et dans l'État américain du Maine. Le gouvernement fédéral et le clergé chercheront à les sédentariser en leur cédant deux petites parcelles pour y créer de nouvelles réserves indiennes : Cacouna no 22, sur la pointe de Cacouna, et Whitworth 1, dans le canton de Viger vers 1891. Peu de familles s'y installeront en raison des petites dimensions des terrains.

L'étude des données archéologiques connues pour la région du Bas-Saint-Laurent nous indique la présence continue de groupes nomades du Paléoindien récent jusqu'au Sylvicole supérieur. Le potentiel de découvertes de vestiges autochtones est plus élevé dans les zones littorales du fleuve Saint-Laurent et en bordure des anciens lits de rivières, principalement sur les sites d'anciennes terrasses sablonneuses. Les rives sablonneuses anciennes et actuelles des îles du Saint-Laurent, dont l'île du Gros Cacouna et l'île Verte, présentent un fort potentiel archéologique autochtone. Ces dernières y recèlent des traces de nombreuses occupations à la préhistoire. Elles ont également été décrites par Jacques Cartier comme un lieu d'échange des groupes arrivant du sud du Québec et des provinces maritimes pour rencontrer les groupes rassemblés à l'embouchure du fjord du Saguenay.

L'emplacement du secteur d'intervention à proximité d'un sentier qui relie la côte à la plaine entre les collines rocheuses, où se situe aujourd'hui une route de terre probablement utilisée dès la période coloniale par les agriculteurs, pourrait suggérer que le terrain visé est adjacent à un axe de circulation pour des groupes voyageant à pied entre le littoral et les terres. Toutefois, en raison de la distance importante d'un cours d'eau navigable, cela rend peu probable l'existence d'un site de rassemblement ou de repos. Les collines rocheuses qui surplombent le secteur ne possèdent pas les caractéristiques des milieux hospitaliers pour l'établissement humain à la préhistoire. De plus, des travaux de caractérisation des milieux naturels indiquent que les sédiments existants en sous-sol sont majoritairement composés d'argile, une pédologie n'offrant pas un drainage adéquat et donc peu propice à l'établissement humain (travaux réalisés par Englobe en 2020). Le potentiel archéologique sur le terrain visé par le projet d'agrandissement du site d'enfouissement technique de la Ville de Rivière-du-Loup à Cacouna a donc été considéré faible et aucune zone de potentiel autochtone n'a été retenue.

3.3 Occupation eurocanadienne et potentiel archéologique

La région du Bas-Saint-Laurent est occupée tôt dans l'histoire de la colonisation européenne avec la présence des pêcheurs basques qui fréquentent le golfe du Saint-Laurent dès la première moitié du 16e siècle comme en attestent plusieurs sites archéologiques, dont ceux de l'île aux Basques et de la pointe du Loup, près de Rivière-du-Loup (Turgeon, 1991) et sur l'île Verte qui combine les cultures matérielles européennes et autochtones (Auger, 1992). Leurs intérêts principaux relèvent alors des pêcheries, du commerce des fourrures et de la chasse à la baleine. Peu d'informations historiques subsistent sur les activités commerciales entre les Européens et les groupes autochtones dans la région pour les 16e et 17e siècles (Englobe, 2022 : 22).

Au tournant des 18e et 19e siècles, la bande littorale se peuple graduellement et les exploitations agricoles composent une large portion du paysage de la côte du Bas-Saint-Laurent (Ruralys, 2007). Les ressources forestières et agricoles sont graduellement mises en valeur dans la région et le réseau de transport terrestre s'étend graduellement vers l'est. La colonisation de la seigneurie Villeray (où se situe le LET de Cacouna), acquise par Charles Aubert de La Chesnaye en 1675, progresse plus rapidement à la fin du 18e siècle et le chemin Royal atteint les abords de Cacouna en 1798 (Englobe, 2022 : 25). Le tracé initial du chemin est construit sur la bande littorale où se trouve aujourd'hui le « chemin de la Rivière-des-Vases » et atteint l'embouchure de la rivière du même nom. Son tracé est modifié en 1815 à la demande des agriculteurs pour le faire passer au sud des collines rocheuses en raison des hautes marées à certains moments de l'année et du sol meuble du littoral (figure 3.1). Certains agriculteurs déménageront leurs bâtiments secondaires utilitaires aux abords du nouveau tracé du chemin Royal, au-delà des collines (Dionne et Pelletier, 1998). Certaines maisons encore existantes témoignent de l'époque de ces déménagements. C'est le cas de certaines propriétés de la rue Grandmaison à l'est du terrain ciblé. Les maisons du sud de la montagne seront alors reliées au réseau routier par une route passant entre les collines au nord-ouest. Après 1822, le nouveau tracé appelé « route de la

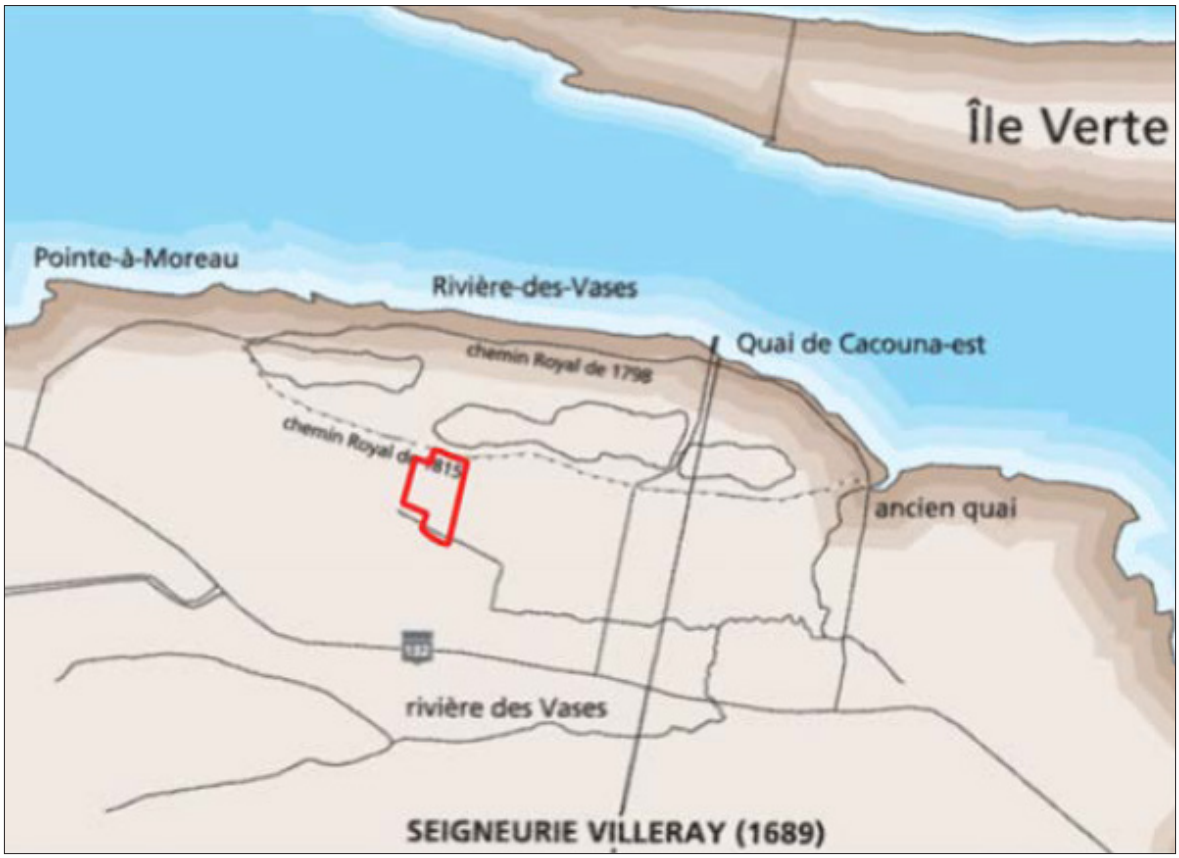


Figure 3.1 : Plan illustrant le tracé initial du chemin Royal de 1798 sur le littoral et celui modifié en 1815 passant au sud des collines rocheuses. En rouge : le lot 4 983 949 visé par le projet. Source : Extrait de Englobe, 2022 tiré de Dumont, 2001 (tirée de Corporation de développement de Cacouna, 2021).

Montagne» sera abandonné comme route nationale au profit de la route du Village des Frisés, et seulement de courtes sections demeureront ouvertes. Plusieurs petites routes seront aménagées par les agriculteurs pour circuler du nord au sud par-dessus les collines (Englobe, 2022 : 26).

Cacouna et ses environs deviendront au milieu du 19e siècle une destination touristique importante pour les citadins et un lieu de villégiature prisée par les familles anglo-canadiennes fortunées de Montréal (figure 3.2). Ils accéderont à la région d'abord par goélettes, puis par les navires à vapeur. Le développement ferroviaire permettra ensuite un accès encore plus grand à la région (Dionne et Pelletier, 2015). Le paysage de Cacouna attire à cette époque les touristes par grand nombre et permettra un réel essor de la villégiature. Plusieurs hôtels ouvriront leurs portes, dont le bien connu *St. George Hotel* (*St. Lawrence Hall*), et des commerçants venus de l'extérieur transformeront les maisons du coin en petits hôtels pour la saison. Deux de ces hôtels, soit l'hôtel Manoir Cacouna et l'hôtel Cacouna House, encore debout aujourd'hui, sont d'ailleurs classés dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (Bergeron Gagnon, 2012).



Figure 3.2 : Vacanciers à la plage de Cacouna. Vers 1900. Fonds J. E. Livernois Ltée, CCUNESCO. Source : BAnQ : https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3113186

L'examen des cartes anciennes consultées permet de constater que le tracé du chemin Royal modifié en 1815 est adjacent au terrain ciblé par le projet, juste au nord de celui-ci. Le déménagement d'installations agricoles par les cultivateurs locaux entre 1815 et 1822 aurait pu laisser des traces d'aménagements liés aux activités agricoles (grange, hangar, remise, abri, etc.) ou même domestiques. Une petite bande de terre d'environ 20 m de large du côté sud de l'ancien chemin Royal pourrait ne jamais avoir été labourée et contenir des vestiges de cette époque. Cette zone, nommée ZP01, a donc été identifiée comme étant à potentiel archéologique moyen et le reste du terrain a été doté d'un potentiel archéologique historique faible à nul.

3.4 Sites archéologiques connus et éléments patrimoniaux

Plusieurs inventaires ou ZIA (zone d'information archéologique) ont été réalisés dans les environs du lot ciblé par le projet d'agrandissement du LET de Cacouna. Dix-neuf de ceux-ci sont illustrés à la figure 3.3. L'inventaire des sites archéologiques du Québec (L'ISAQ) fait état de 360 sites dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Une concentration de sites préhistoriques est située sur l'île du Gros Cacouna et sur l'île Verte, comme on peut le voir sur la figure 3.4. L'occupation autochtone du territoire est attestée dans le registre archéologique à partir du Paléoindien récent, soit à une période entre 10 000 et 8 000 ans AA. Des éclats lithiques découverts sur ClEi-13 à Saint-Jean-Baptiste-de-l'île-Verte ont permis de confirmer l'occupation humaine à cette période, connue dans d'autres secteurs du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (Arkéos, 2013). Deux sites associés à la période archaïque situés sur d'anciennes terrasses sablonneuses ont été identifiés dans des champs labourés de la région. Un site rupestre situé

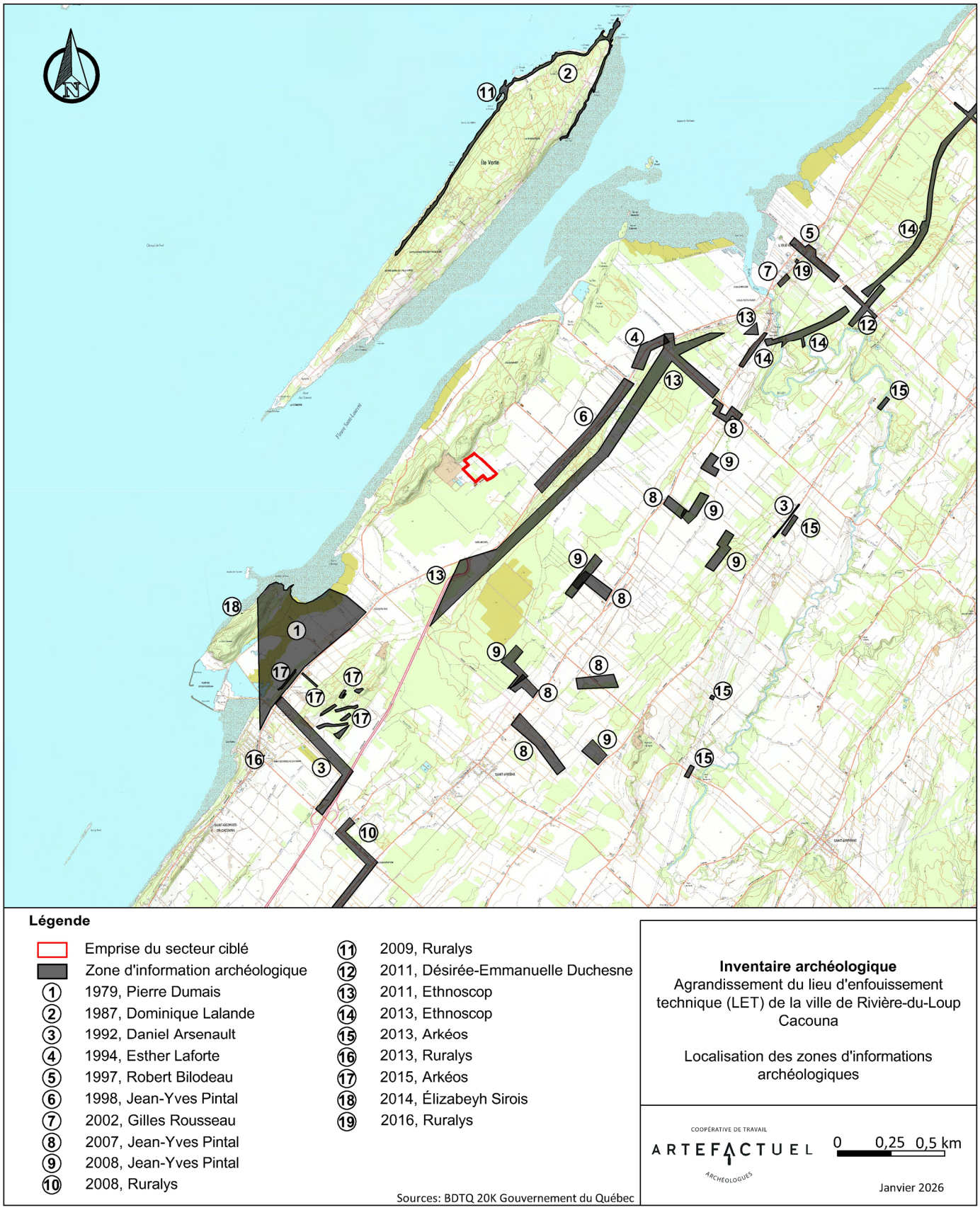


Figure 3.3 : Localisation des zones d'information archéologiques (ZIA) répertoriées à proximité du lieu de l'intervention. Cartographie – Archéo-CAD

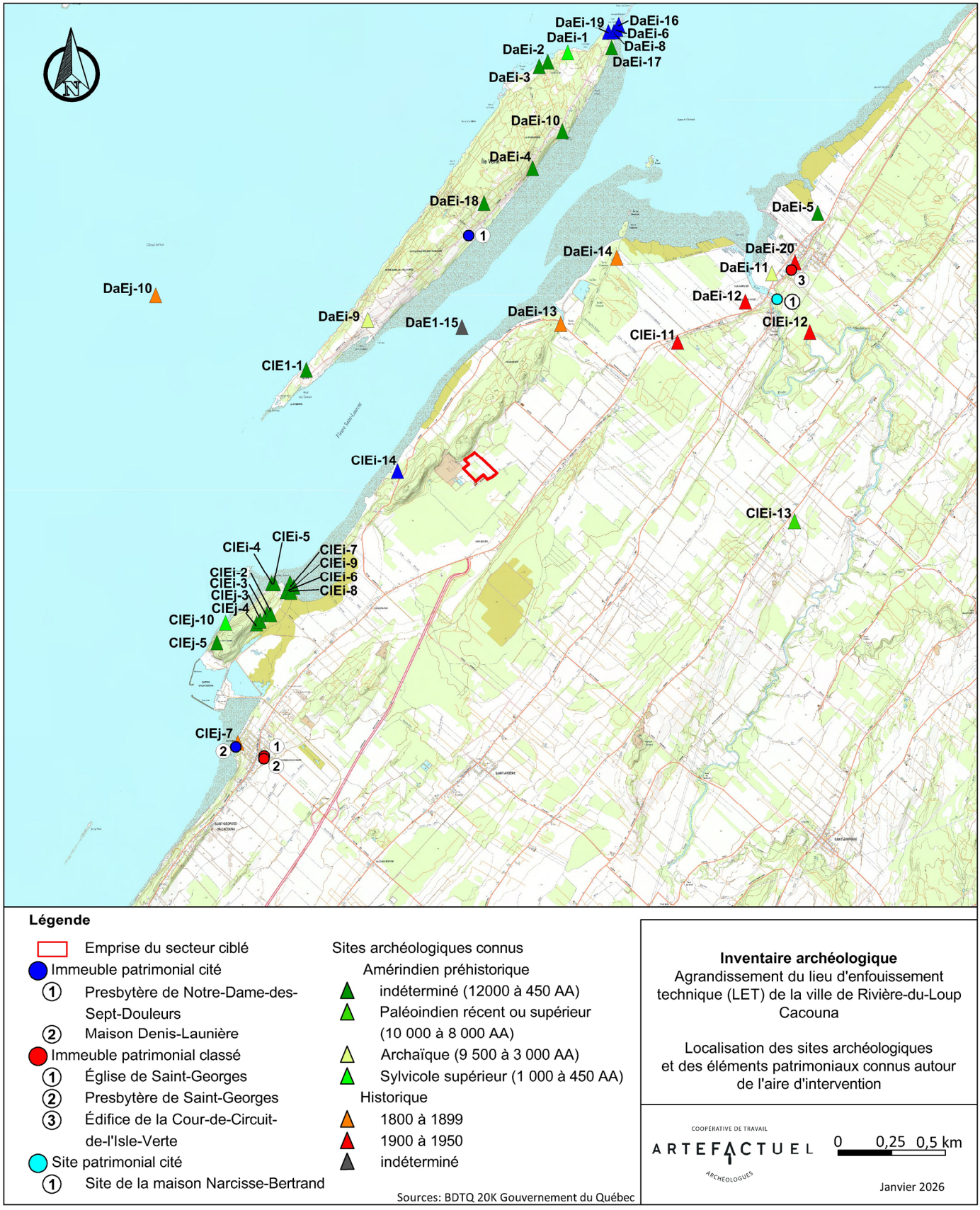


Figure 3.4 : Localisation des biens patrimoniaux et des sites archéologiques répertoriés à proximité du lieu de l'intervention. Cartographie – Archéo-CAD

dans une grotte au nord de l'île du Gros Cacouna a été découvert en 2005. Le rapport d'intervention n'indique pas l'âge du site, mais un tesson de poterie des Iroquoïens du Saint-Laurent découvert dans la même grotte suggérerait une occupation au Sylvicole supérieur (Arseneault, 2005 et Tremblay, 2006). La présence des Iroquoïens du Saint-Laurent est également attestée sur le site Levasseur (DaEi-16), qui porte les traces d'une occupation au Sylvicole supérieur (± 800 à ± 600 ans AA), et sur le site de l'anse à la Vache (DaEi-6), qui contient des occupations stratifiées du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur (Tremblay, 1995 et 1998).

Les sites connus d'occupation historique sont principalement associés à la colonisation eurocanadienne et au développement agricole de la région. Un schéma d'établissement associé au réseau de transport terrestre y est perceptible : les sites se trouvent presque tous en bordure de routes encore existantes. Les vestiges de nombreux établissements agricoles sont caractéristiques de l'appropriation du Bas-Saint-Laurent par les colons euroquébécois aux 19e et 20e siècles, dont le site de la ferme Grandmaison (ClEi-11) et de la Maison Louis-Bertrand (DaEi-20) dans la municipalité de L'Isle-Verte. Les activités industrielles sont également bien représentées avec les sites de la briqueterie Barbel (DaEi-12), du four à chaux de Cacouna (ClEi-6) et du site de transbordement de bois de la Brown Corporation (ClEi-12).

Dans la région environnante, on compte aussi deux immeubles patrimoniaux cités, soit le presbytère de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de l'Île Verte et la Maison Denis-Launière située au 215, rue de la Grève à Cacouna[4]. Le presbytère et l'église Saint-Georges de Cacouna construite entre 1845 et 1848[5], ainsi que l'édifice de la Cour-de-Circuit-de-l'Isle-Verte, constituent les seuls immeubles patrimoniaux classés de la région. Enfin, le site patrimonial cité de la Maison Narcisse-Bertrand[6] présente un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale, historique et pour sa valeur paysagère surplombant l'embouchure de la rivière Verte.

4 https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=186054&type=bien

5 https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=92873&type=bien

6 https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=110641&type=bien

4. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Ce chapitre présente les principaux résultats de l'inventaire archéologique effectué sur le terrain correspondant au lot 4 983 949 adjacent au chemin Marquis à Cacouna. L'expertise a été réalisée uniquement dans l'emprise définie de la zone de potentiel P01 en prévision des travaux d'aménagement requis pour le projet d'agrandissement du site d'enfouissement technique de la Ville de Rivière-du-Loup - LET de Cacouna (figure 4.2). Les opérations de terrain ont été exécutées conformément à la règlementation du permis de recherche 25-ARTE-11 délivré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et ont permis de statuer sur le potentiel archéologique résiduel concernant l'emprise ciblée. Mentionnons d'emblée qu'aucun témoin d'occupation autochtone ni vestige historique n'a été retrouvé lors de l'intervention. En effet, les sondages effectués n'ont pas mené à la découverte de sol d'occupation ni de trace anthropique.

Le potentiel présumé de la zone P01 a été déterminé à partir des données recueillies dans le cadre de l'étude de potentiel archéologique produite en amont des travaux (Englobe, 2022). Puisque les sols archéologiques anticipés étaient à risque face au projet d'agrandissement projeté et que le secteur était considéré pour son potentiel archéologique en raison de la proximité avec un tronçon de l'ancien chemin Royal déplacé en 1815, un inventaire archéologique préalable avait donc été recommandé. La démarche d'intervention préconisée devait permettre d'atteindre de manière optimale les objectifs visant à vérifier la présence de traces d'occupations anciennes, tant à la période autochtone qu'à la période historique.

4.1 Inventaire – Zone P01

Les travaux d'inventaire se sont déroulés le 17 juin 2025 par une archéologue chargée de projet accompagnée d'une archéologue de terrain. L'inventaire a été réalisé à l'aide de sondages manuels de 0,50 m de côté (figure 4.1), positionnés de manière à couvrir les espaces sondables au sein des limites de la zone de potentiel P01, d'une superficie de 20 m de largeur sur 280 m de longueur. L'emplacement respectif de tous les sondages réalisés est représenté sur la figure 4.3.



Figure 4.1 : Sondage type expertisé dans la portion centrale de la zone. Vue vers l'est – CAC-2025-N1-21

La zone P01 est orientée dans l'axe est-ouest et se positionne directement au sud du chemin Marquis, parallèle à celui-ci. Elle est délimitée par un champ agricole et deux parcelles de reboisement, une plantation de peupliers à l'ouest (figure 4.4) et de saules du côté est du champ (figure 4.5). La zone est marquée d'un dénivelé important, dont le point le plus élevé correspond à la surface de circulation du chemin à 24 m NMM (fi-



Légende

Emprise du secteur ciblé pour l'inventaire archéologique

Limite de la zone de potentiel ZP01

Sources: MOS_21_384-5314_20CM_F07, MOS_21_384-5316_20CM_F07, Gouvernement du Québec

Inventaire archéologique
Agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de la ville de Rivière-du-Loup
Cacouna

Emplacement de la zone de potentiel archéologique (ZP01) soumise à l'inventaire préalable

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 50 100 m

Janvier 2026

Figure 4.2 : Emplacement de la zone de potentiel archéologique (ZP01) soumise à l'inventaire préalable sur le site d'enfouissement technique à Cacouna. Cartographie – Archéo-CAD

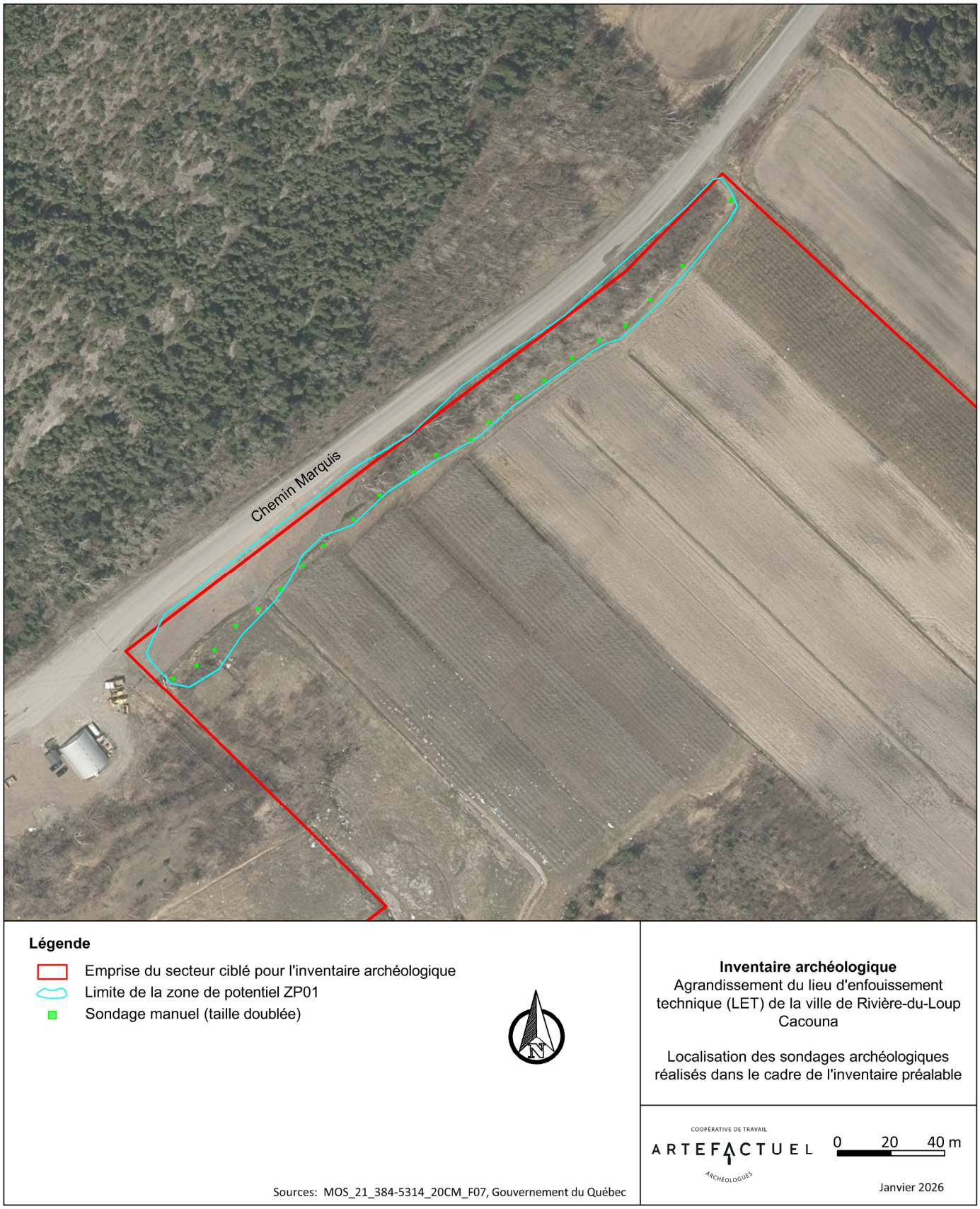


Figure 4.3 : Localisation des sondages archéologiques réalisés dans le cadre de l'inventaire préalable. Cartographie – Archéo-CAD



Figure 4.4 : Début de l'inventaire à partir de l'extrémité ouest de la zone. Vue vers l'est sur la trajectoire de la ligne de sondages – CAC-2025-N1-03



Figure 4.5 : Trajectoire de la ligne de sondages au sud du chemin Marquis, vers l'extrémité est de la zone. Vue vers l'est – CAC-2025-N1-26



Figure 4.6 : Vue d'ensemble de la zone de potentiel P01 située au sud du chemin Marquis. On remarque le dénivelé en pente inclinée vers le sud. Vue vers l'ouest – CAC-2025-N1-27

gure 4.6) et la frange sud de la zone repose sur un replat à 21 m NMM. Dans la portion en pente, à partir du chemin Marquis, on retrouve une lisière boisée laissée en friche où gisent au sol plusieurs troncs d'arbres, des blocs de moraine et des pierres provenant de l'épierrement du champ adjacent. À la limite sud de cette lisière boisée, un fossé de drainage est aménagé dans l'axe est-ouest pour recueillir les eaux de ruissellement au bas de la pente (figure 4.7). Après l'inspection visuelle de la zone, il appert que la quasi-totalité des 20 mètres de largeur de son emprise est jugée perturbée, non-sondable et exempte de potentiel archéologique résiduel. Il en résulte donc qu'une seule ligne de sondages était praticable, positionnée entre le fossé et l'orée du champ agricole (figures 4.8 et 4.9).



Figure 4.7 : Fossé de drainage aménagé à la limite du secteur boisé gisant au pied de la pente, au sud du chemin Marquis. L'emprise du fossé marque la limite de la portion non sondable. Vue vers l'est – CAC-2025-N1-19

Les sols expertisés dans les sondages présentaient peu de variations dans leurs dépôts stratigraphiques, lesquels étaient composés d'un mince couvert d'humus de surface contenant peu de matières végétales en décomposition, suivi d'un sable grossier graveleux brun, homogène et moyennement compact, stérile en inclusion anthropique. Cette couche, issue du remblai d'aménagement associé au chemin Marquis, contenait beaucoup de cailloux, de galets et de gravier, ainsi que quelques galets de schiste argileux rouge. La base de ce dépôt était marquée d'une transition nette sur une matrice de sable grisâtre homogène, dense et compact, marbré de traces d'oxydation orangées. Aucune trace anthropique n'y a été retrouvée. Il s'agit vraisemblablement des sols naturels en place, lesquels reposaient sur une matrice similaire en densité et composée de sable fin gris pâle à beige, sans contenu archéologique. La profondeur atteinte dans les sols naturels au sein des ouvertures variait entre 0,40 m et 0,60 m sous la surface actuelle (figure 4.10). La figure 4.11 présente la séquence stratigraphique peu complexe observée dans la plupart des 22 sondages réalisés au cours de l'inventaire.

En somme, les recherches au terrain dans l'emprise de la zone de potentiel P01 n'auront donc pas mené à la découverte de structure, ni de vestige, ni de dépôt archéologique pouvant témoigner de traces d'occupation ancienne. Elles auront toutefois permis de cerner d'importantes perturbations récentes causées par l'aménagement (ou le rehaussement) du chemin Marquis, ayant visiblement affecté l'intégrité des ressources archéologiques appréhendées. Ainsi, la totalité des sondages expertisés permet de confirmer un potentiel archéologique résiduel très faible à nul pour l'ensemble de l'aire couverte par l'inventaire.



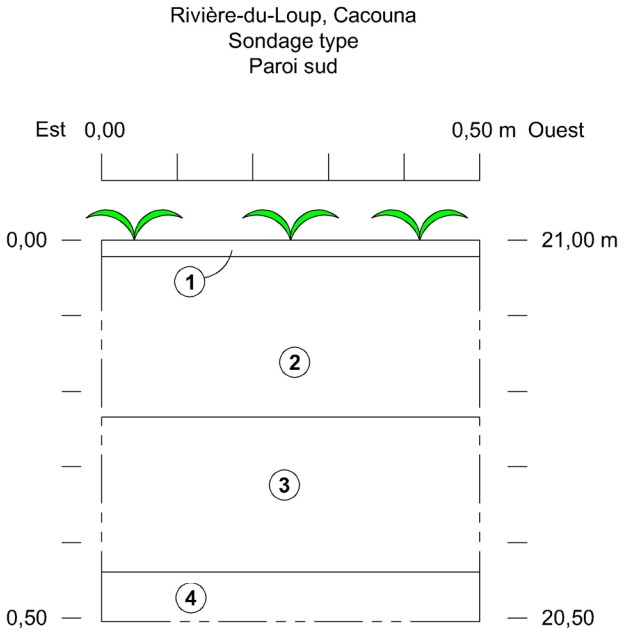
Figure 4.8 : Inventaire en cours dans la portion centrale de la zone, à l'orée du champ agricole. Vue vers l'est – CAC-2025-N1-12



Figure 4.9 : Inventaire en cours dans la portion centrale de la zone, à l'orée du champ agricole. Vue vers l'ouest – CAC-2025-N1-23



Figure 4.10 : Sondage type réalisé à l'extrémité ouest de la zone, près de l'entrée du dépotoir. Présence importante de remblais issus de l'aménagement du chemin Marquis à quelques mètres au nord. Vue vers l'ouest – CAC-2025-N1-30



Légende

1 Humus très mince. Peu de matières végétales en décomposition. Surface de la végétation actuelle.

2 Sable grossier graveleux brun, homogène et moyennement compact. Contient beaucoup de cailloux, galets et de gravier, ainsi que quelques galets de schiste argileux rouge. Aucune inclusion anthropique apparente. Remblai d'aménagement associé au chemin Marquis.

3 Transition nette sur un sable grisâtre très fin, homogène, dense et compact, marbré de traces d'oxydation orangé. Présence de quelques cailloux subarrondis. Sans inclusion anthropique. Sols naturels en place.

4 Matrice similaire à la couche supérieure, composée de sable fin gris pâle à beige, homogène, dense et compact. Absence d'inclusion. Sols naturels stériles en place.

—·— Limite de profil

Inventaire archéologique
Agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de la ville de Rivière-du-Loup
Cacouna

Croquis stratigraphique de la paroi sud
Sondage type (C1)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,1 0,2 m

Janvier 2026

Figure 4.11 : Croquis stratigraphique d'un sondage type – Paroi sud. Coupe C1. Cartographie – Archéo-CAD

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique réalisé au mois de juin 2025 à l'intérieur de la zone de potentiel P01 définie dans l'emprise des futurs travaux liés au projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de la Ville de Rivière-du-Loup à Cacouna n'a pas mené à des découvertes archéologiques. Les résultats négatifs de l'inventaire préalable ne viennent pas corroborer le potentiel archéologique identifié dans l'étude produite en amont de l'expertise au terrain. En effet, aucun sol d'occupation, ni vestige, ni dépôt ancien n'a été observé lors des recherches. Par contre, celles-ci auront permis de cerner d'importantes perturbations causées par l'aménagement (ou le rehaussement) du chemin Marquis, ayant affecté l'intégrité des ressources archéologiques appréhendées. Ainsi, les sondages exécutés permettent de confirmer un potentiel archéologique résiduel très faible à nul pour l'ensemble de l'emprise couverte par l'inventaire.

Sur cette base, aucune recommandation n'a été émise auprès de la Ville de Rivière-du-Loup afin de poursuivre les interventions archéologiques avant ou pendant les travaux d'excavation requis dans le cadre des futurs travaux de construction du projet d'agrandissement du LET de Cacouna sur le lot cadastral 4 983 949.

6. MÉDIAGRAPHIE

6.1 Ouvrages cités

Archéotec 2017

Implantation de réseaux souterrains, rues Desjardins et Fraser. Ville de Rivière-du-Loup. Rapport déposé au MCC-BNA, Québec.

Arkéos 2013

Rehaussement thermique des circuits L-2313 et L-2314 à 230 kV Rivière-du-Loup–Rimouski. Caractérisation du potentiel et inventaire archéologique. Hydro Québec.

Arseneault, Daniel

1992 *Inventaire archéologique, héliport Saint-Georges-de-Cacouna, chemin Coteau-des-Érables*, MTQ, Environnement.

2005 *Étude archéologique préliminaire d'un site rupestre unique (ClEj-10) de la région de Cacouna, Bas-Saint-Laurent*. Conseil de Bande malécite de Viger.

Artefactuel 2020

Inventaire archéologique. Site ClEj-11. Couvent des Sœurs du Bon Pasteur. Rivière-du-Loup. Rapport déposé au MCC-BNA, Québec.

Auger, R. 1992

Île aux Basques, 1991, fouilles archéologiques et reconnaissances, Université Laval, Québec, CELAT.

Baril, R. et B. Rochefort 1981

Carte pédologique, comté de Rivière-du-Loup. Institut des recherches en sol. Ottawa.

Bergeron Gagnon inc. 2012

MRC de Rivière-du-Loup, Inventaire du patrimoine bâti. Rapport synthèse. 20 juin 2012.

Burke, Adrian 2001

Temiscouata : Traditional Maliseet territory and connections between the St. Lawrence Valley and the St. John River Valley. Algonquian conference ; Actes du trente-deuxième Congrès des Algonquistes, Montréal, Québec. Université du Manitoba, Winnipeg.

Burke, A. L. et P. J. H. Richard 2010

L'occupation du Témiscouata pendant l'Archaïque : la comparaison du registre archéologique et du registre paléoenvironnemental. De l'archéologie analytique à l'archéologie sociale (textes réunis sous la direction de Brad Loewen, Claude Chapdelaine et Adrian Burke), Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 34 : p. 103-128.

Chapdelaine, Claude 1996

Réflexion sur l'ancienneté du peuplement initial du Québec à partir de nouveaux indices matériels du Paléoindien récent de la région de Rimouski, Québec. *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 50, no 3, p. 271-286.

Chapdelaine, Claude 2004

Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec. Recherches amérindiennes au Québec XXXIV(1) : p. 3-20.

Corporation de développement de Cacouna 2021

Le Cacouna maritime et ses lieux-dits. Bord-de-l'eau, lieu-dit [baladodiffusion]. [En ligne] :

https://baladodecouverte.com/circuits/450/poi/6383/bord-de-l-eau-lieu-dit

Dionne, Jean-Claude 2002

Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec). *Géographie physique et Quaternaire*, *56*(1), p. 33-44. [En ligne] :

https://www.erudit.org/fr/revues/gpq/2002-v56-n1-gpq737/008603ar/

Dionne, L. et Pelletier, G.

1998 *Le Bas de Cacouna, ses habitants et leur histoire*. Journal EPIK de Cacouna. Juin 1998.

2015 Commerce et villégiature à Cacouna. *Histoire Québec*, *21*(1), p. 18-23.

Dumais, Pierre 1988

Le Bic, Images de 9000 ans d'occupation amérindienne. Collection Dossiers 64, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec

Englobe

2022 *Étude de potentiel archéologique. Agrandissement du lieu d'enfouissement technique (let) de la Ville de Rivière-du-Loup*. Étude produite pour la Ville de Rivière-du-Loup

2020 *Agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de Rivière-des-Vases. Caractérisation des milieux naturels*. Étude produite pour la Ville de Rivière-du-Loup

Ethnoscop et A. Parent 1982

Rivière-du-Loup, étude de potentiel archéologique. Étude remise au MCC.

Ethnoscop – P. Dumais 1983

Étude de potentiel et inventaires archéologiques. Projet d'interconnexion avec le Nouveau-Brunswick. Ligne à 315 kV Rivière-du-Loup – Madawaska, Nouveau-Brunswick. Rapport déposé au MCC-BNA, Québec.

Fortin, J-C et A. Lechasseur 1993

Histoire du Bas-Saint-Laurent. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture. Collection Régions du Québec, 5.

Hétu, Bernard 1994

«Déglaciation, émersion des terres et paléoclimat tardiglaciaire dans la région de Rimouski (Bas-Saint-Laurent)», dans C. Chapdelaine (dir.), *Il y a 8000 ans à Rimouski… Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Paléo-Québec 22, pp. 4-48, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Lavoie M. 1998

Inventaire archéologique du manoir Fraser à Rivière-du-Loup, ClEj-9. Rapport déposé au MCC-BNA, Québec.

Ministère de l'énergie et des ressources naturelles du Québec (MERN) 2021

Géologie du quartenaire. Zones morpho-sédimentologiques.

Ministère de l'énergie et des ressources naturelles du Québec (MERN) 2020

Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ).

Michaud, G. 2003

Les gardiens des portages : L'histoire des Malécites du Québec. Les Éditions GID, Sainte-Foy, Québec.

Patrimoine Experts 2016

Surveillance archéologique. Travaux de décontamination de l'ancienne cour de triage Turcot. Secteur de la rotonde. Volume 1 : Rapport. Rapport présenté au ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports du Québec.

Pintal, Jean-Yves

2022 *Rivière-du-Loup, Carré Dubé. Avis de potentiel archéologique (no de projet 100472)*. Avis produit pour la Ville de Rivière-du-Loup.

2020 *Rivière-du-Loup, caserne de pompiers, avis de potentiel archéologique*. Avis produit pour la Ville de Rivière-du-Loup.

2011 *Parc éolien communautaire de Viger-Denonville. Étude de potentiel archéologique*. Rapport préliminaire. Québec. Août 2011

Rioux, S. et Tremblay, R. 1999

Cette irréductible préférence : la chasse aux mammifères marins par les Iroquoiens de la région de Québec. *Archéologiques* n° 11-12 : p. 191-198.

Ruralys

2018 *Rivière-du-Loup, réaménagement de la caserne de pompiers, avis de potentiel archéologique*. Avis produit pour la Ville de Rivière-du-Loup.

2010 *Surveillance archéologique, site du Manoir Fraser (ClEj-9). Ville de Rivière-du-Loup. Réaménagement de l'intersection rue Fraser, du Domaine et côte Saint-Jacques*. Rapport déposé au MCC-BNA, Québec.

2007 *La conservation intégrée du patrimoine archéologique euroquébecois dans le développement régional : le territoire du Bas-Saint-Laurent*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec. Décembre 2007.

Tremblay, Roland

2006 *Le vase de la grotte du Gros-Cacouna (ClEj-10)*. UQAM.

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : Peuple du maïs*. Pointe-à-Callière et Les Éditions de l'Homme, Montréal.

1998 *Le site de l'anse à la Vache et le mitan du Sylvicole supérieur dans l'estuaire du Saint-Laurent. L'éveilleur et l'ambassadeur : essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn* (textes réunis sous la direction de Roland Tremblay), Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 27, p. 91-125.

1995 *Reconstruction du réseau de distribution à l'île Verte, sauvetage archéologique*. Hydro-Québec, Région Matapédia.

Turgeon, Laurier 1991

«Sur la piste des Basques : la redécouverte de notre 16e siècle». *Interface*, vol.12, no 5, septembre-octobre 1991.

6.2 Sites internet consultés

ArchéoLab Québec
www.archeolab.quebec

Bibliothèque et Archives Canada
https://www.bac-lac.gc.ca/

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
https://numerique.banq.qc.ca/

Bibliothèque numérique en archéologie – MCC
https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca

Géoportail – MSP – MCC
https://geoegl.msp.gouv.qc.ca

Greffe de l'arpenteur général du Québec
https://appli.foncier.gouv.qc.ca/gagq

Ministère de la Culture et des Communications
Bibliographie de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec – ISAQ
https://www.mcc.gouv.qc.ca/

Répertoire du patrimoine culturel du Québec – MCC
http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca

Municipalité de Cacouna – Culture et Patrimoine
https://cacouna.ca/culture_sports_et_loisirs/?id=cacouna-patrimoine_bati

Municipalité de Cacouna – Histoire
https://cacouna.ca/culture_sports_et_loisirs/?id=cacouna-histoire

ANNEXE A : Catalogue des photographies

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2003

Projet: LET - Rivière-du-Loup Cacouna
Archéologue: Luce L.Archambault
Type de film:
No de film: CAC-2025-N1
No CD:

No	Date	Secteur	Orientation	Description
1	17 juin 2025	Zone ZP01	N	Vue sur le chemin Marquis, extrémité ouest de la zone
2	17 juin 2025	Zone ZP01	E	Trajectoire de la ligne de sondages au sud du chemin Marquis, extrémité ouest de la zone
3	17 juin 2025	Zone ZP01	E	Début de l'inventaire manuel, sondage en cours à extrémité ouest de la zone
4	17 juin 2025	Zone ZP01	S	Secteur en reboisement au sud de la ligne de sondages (hors zone)
5	17 juin 2025	Zone ZP01	O	Début de l'inventaire manuel, sondage en cours à extrémité ouest de la zone
6	17 juin 2025	Zone ZP01	S	Secteur en reboisement au sud de la ligne de sondages (hors zone)
7	17 juin 2025	Zone ZP01	O	Début de l'inventaire manuel, sondage en cours à extrémité ouest de la zone
8	17 juin 2025	Zone ZP01	E	Trajectoire de la ligne de sondages positionnée à la limite sud de la zone
9	17 juin 2025	Zone ZP01	S	Sondage manuel en cours
10	17 juin 2025	Zone ZP01	N	Secteur boisé et escarpé entre le chemin Marquis et la trajectoire de la ligne de sondages
11	17 juin 2025	Zone ZP01	E	Fossé de drainage aménagé à la limite sud du secteur boisé
12	17 juin 2025	Zone ZP01	E	Inventaire en cours, portion centrale de la zone
13	17 juin 2025	Zone ZP01	O	Trajectoire de la ligne de sondages positionnée à la limite sud de la zone (à l'orée du champ)
14	17 juin 2025	Zone ZP01	E	Trajectoire de la ligne de sondages positionnée à la limite sud de la zone (à l'orée du champ)
15	17 juin 2025	Zone ZP01	N	Secteur boisé et escarpé entre le chemin Marquis et la trajectoire de la ligne de sondages
16	17 juin 2025	Zone ZP01	E	Secteur boisé et escarpé entre le chemin Marquis et la trajectoire de la ligne de sondages
17	17 juin 2025	Zone ZP01	O	Secteur boisé et escarpé entre le chemin Marquis et la trajectoire de la ligne de sondages
18	17 juin 2025	Zone ZP01	N	Dénivelé prononcé du terrain au sud du chemin Marquis, en pente jusqu'au fossé de drainage
19	17 juin 2025	Zone ZP01	E	Fossé de drainage aménagé à la limite sud du secteur boisé
20	17 juin 2025	Zone ZP01	S	Sondage type, portion centrale de la zone

21	17 juin 2025	Zone ZP01	E	Sondage type, portion centrale de la zone
22	17 juin 2025	Zone ZP01	E	Sondage type, portion centrale de la zone
23	17 juin 2025	Zone ZP01	O	Inventaire en cours, portion centrale de la zone
24	17 juin 2025	Zone ZP01	S	Secteur en reboisement vers l'extrémité est de la zone, au sud de la ligne de sondages (hors zone)
25	17 juin 2025	Zone ZP01	S	Secteur en reboisement vers l'extrémité est de la zone, au sud de la ligne de sondages (hors zone)
26	17 juin 2025	Zone ZP01	E	Trajectoire de la ligne de sondages au sud du chemin Marquis, extrémité est de la zone
27	17 juin 2025	Zone ZP01	O	Vue d'ensemble de la zone située au sud du chemin Marquis
28	17 juin 2025	Zone ZP01	O	Vue d'ensemble de la zone située au sud du chemin Marquis
29	17 juin 2025	Zone ZP01	O	Vue d'ensemble de la zone située au sud du chemin Marquis
30	17 juin 2025	Zone ZP01	O	Sondage type, extrémité ouest de la zone
31	17 juin 2025	Zone ZP01	N	Sondage type, extrémité ouest de la zone
32	17 juin 2025	Zone ZP01	S	Sondage type - Paroi sud, extrémité ouest de la zone
33	17 juin 2025	Zone ZP01	S	Sondage type - Paroi sud, extrémité ouest de la zone
34	17 juin 2025	Zone ZP01	O	Entrée du dépotoir (lieu d'enfouissement technique) au bout du chemin Marquis

POINTE-DU-BUISSON
MUSÉE QUÉBÉCOIS D'ARCHÉOLOGIE

ARTEFACTUEL

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE SUR LE SITE DE POINTE-DU-BUISSON, STATION 6 (BhFl-1r)

RAPPORT DE L'INTERVENTION DE 2025



Mars 2026

Pointe-du-Buisson - Musée québécois d'archéologie
www.pointedubuisson.com

Artefactuel
www.artefactuel.ca

Permis de recherche archéologique : 25-ARTE-15

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Pointe-du-Buisson - Musée québécois d'archéologie

- Charles-Olivier Dumont, directeur général et assistant-archéologue (terrain et laboratoire)

Artefactuel

- Patrick Eid, archéologue, responsable d'intervention, d'analyse et de rédaction

Archéo-CAD

- Marie Fournier, cartographie et infographie

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats de l'intervention archéologique menée en 2025 sur le site de Pointe-du-Buisson (BhFl-1), à Beauharnois. Les recherches se sont faites cette année encore dans le cadre d'une fouille publique organisée et financée par Pointe-du-Buisson - Musée québécois d'archéologie. Le projet a pris place sur la station 6 (BhFl-1r), laquelle a été sondée en 2018 et fouillée depuis 2019. En 2025, trois puits de 1 m^2 ont été excavés en continuité avec l'aire fouillée des années précédentes. Aucune nouvelle structure n'a été mise au jour, bien que des pierres altérées par le feu aient été retrouvées de manière éparse dans les trois puits. L'intervention a permis de récolter une collection de 5310 objets composée majoritairement de matériel lithique taillé (57,5 %), suivi par les restes osseux calcinés (22,1 %) et les fragments de céramiques (20,3 %).

Le puits 298N 112E s'est révélé être le plus riche en poterie de la station 6 à ce jour, avec une forte concentration de tessons du Sylvicole moyen tardif. Le puits 299N 113E a dominé l'assemblage pour le matériel lithique et osseux, bien qu'il soit aussi riche en céramique. Le puits 300N 109E semble quant à lui un espace plus périphérique en marge d'une importante aire de taille de la pierre. Les datations obtenues par les artéfacts indiquent des occupations durant l'Archaïque post-Laurentien, le Sylvicole inférieur, le Sylvicole moyen ancien et le Sylvicole moyen tardif.

TABLE DES MATIÈRES

ÉQUIPE DE RÉALISATION I
RÉSUMÉ II
TABLE DES MATIÈRES III
LISTE DES FIGURES V
LISTE DES TABLEAUX VI
INTRODUCTION 1
CONTEXTE NATUREL ET ARCHÉOLOGIQUE DE POINTE-DU-BUISSON 5
MANDAT ET OBJECTIFS 8
MÉTHODES DE RECHERCHE SUR LE TERRAIN 8
FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE 8
Repères altimétriques de la station 6 8
MÉTHODES EN LABORATOIRE 9
SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE 9
NOMENCLATURE DES NIVEAUX DE SOLS 11
FOUILLE DE LA STATION 6 (BHFL-1R) 14
DESCRIPTION ET CONTEXTE DE LA STATION 6 14
STRATÉGIE D'IMPLANTATION DE L'AIRE DE FOUILLE 16
LES PERTURBATIONS 17
LES STRUCTURES 17
Structure 1 (foyer) 17
Structure 2 (foyer) 17
Structure 3 (foyer) 18
L'ASSEMBLAGE ARCHÉOLOGIQUE 22
ANALYSE TECHNOLOGIQUE DE L'ASSEMBLAGE LITHIQUE TAILLÉ 22
Paramètres pris en compte pour la lecture technologique 23
État général de la collection lithique taillée 29
Les matières premières lithiques 29
Les éclats de taille 33
État de conservation des éclats de taille 33
Phases de production des éclats de taille 34
Dimensions des éclats (modules) 35
Chaîne opératoire des éclats de taille 37
L'outillage bifacial 43
L'outillage sur éclats 46
Synthèse de l'analyse technologique 48
Assemblage lithique non taillé 49
L'assemblage céramique 51
L'assemblage zooarchéologique 55
ANALYSE SPATIALE 57
L'assemblage lithique 57

L'assemblage céramique 61
L'assemblage zooarchéologique 64
ANALYSE DE LA DISTRIBUTION VERTICALE 66
L'assemblage lithique 66
L'assemblage céramique 67
L'assemblage zooarchéologique 67
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET CONCLUSION 68
RECOMMANDATIONS – STATION 6 72
BIBLIOGRAPHIE 73
ANNEXE 1 - CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES 79
ANNEXE 2 - CATALOGUE DES ARTÉFACTS 80

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte localisant le site de Pointe-du-Buisson (BhFl-1). 1
Figure 2 : Carte localisant les limites du site de Pointe-du-Buisson (BhFl-1) (Source : IGO-MSP). 2
Figure 3 : Carte localisant les stations de Pointe-du-Buisson et les puits et sondages ouverts entre 1966 et 2016 (source : Musée québécois d'archéologie – Pointe-du-Buisson). 3
Figure 4 : Carte topographique sur orthophotographie localisant la station 6 (Archéo-CAD). 4
Figure 5 : Carte de 1752 de Gaspard Joseph Chaussegros de Léry (fils) intitulée « Partie des cascades et du buisson dans la rivière de Cataracouy ou fleuve St Laurent » et montrant notamment le portage traversant Pointe-du-Buisson (Source : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b5968923w/f1.item.r=Chaussegros%20de%20Léry,%20Gaspard) 7
Figure 6 : Paroi ouest du puits 298N 112E en fin de fouille montrant une intrusion du sol humique dans l'argile grise. (vue vers l'ouest, photo 5025) 12
Figure 7 : Profils stratigraphiques des puits 298N 112E, 299N 113E et 300N 109E (infographie : Archéo-CAD) 13
Figure 8 : Plan de localisation de l'aire de fouille sur la station 6 (infographie : Archéo-CAD). 15
Figure 9 : Vue générale des puits fouillés en 2025 après leur remblaiement (vue vers le sud-ouest; photo 5032). 16
Figure 10 : Plan de distribution des pierres et vestiges du niveau 2-Ah seulement (infographie : Archéo-CAD) 19
Figure 11 : Plan de distribution des pierres du niveau 3-AGP seulement (infographie : Archéo-CAD). 20
Figure 12 : Plan de distribution des pierres et vestiges réunissant les niveaux 2-Ah et 3-AGP (infographie : Archéo-CAD). 21
Figure 13 : Principaux termes descriptifs pour un éclat (tiré de Inizan *et al.* 1995 : 33) 27
Figure 14 : Gabarit utilisé pour déterminer le module des artefacts lithiques. 28
Figure 15 : Échantillon d'outils bifaciaux mis au jour dans les puits en 2025 : A- Pièce bifaciale de phase 4 (BhFl-1r.590L); B- Pièce bifaciale de phase 4 (BhFl-1r.577L); C- Grattoir bifacial triangulaire (BhFl-1r.589L); D- Pièce bifaciale de phase 4 (BhFl-1r.576L); E- Pointe à encoches latérales Normanskill ou lamokoïde (BhFl-1r.578L); F- Pointe Jack's Reef à encoches en coin (BhFl-1r.595L); G- Pointe lamokoïde (BhFl-1r.594L). 45
Figure 16 : Tessons de bords du Sylvicole moyen tardif (de gauche à droite : BhFl-1r.281C et BhFl-1r.282C) 53
Figure 17 : Groupe de tessons d'un vase du Sylvicole moyen tardif remontés (BhFl-1r.286C). 54
Figure 18 : Six tessons de bords du puits 299N 113E carbonisés sur toutes leurs faces et remontés (BhFl-1r.995C et BhFl-1r.997C). 55
Figure 19 : Plan de distribution spatiale du matériel lithique sur l'aire de fouille. 60
Figure 20 : Plan de distribution spatiale des tessons de poterie sur l'aire de fouille. 62
Figure 21 : Plan de distribution spatiale des rebuts de pâte et d'argile indurée sur l'aire de fouille. 63
Figure 22 : Plan de distribution spatiale des ossements sur l'aire de fouille (cartographie : Archéo-CAD). 65

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : La collection d'objets recueillis en 2025 (BhFl-1r). 22
Tableau 2 : Les paramètres technologiques pris en compte sur les éclats de taille. 24
Tableau 3 : Les paramètres technologiques pris en compte sur les outils sur éclats. 25
Tableau 4 : Les paramètres technologiques pris en compte sur les pièces bifaciales. 26
Tableau 5 : Superficie arrondie des modules du gabarit. 27
Tableau 6 : Effectifs généraux de la collection lithique. 29
Tableau 7 : Les matières premières des artéfacts en pierre taillée (BhFl-1r). 29
Tableau 8 : État de conservation des éclats de taille (BhFl-1r). 33
Tableau 9 : Phases de production des éclats de taille en fonction de leur matière première (BhFl-1r). 34
Tableau 10 : La dimension (modules) des éclats en fonction de leur matière première. 36
Tableau 11 : Chaîne opératoire des éclats de taille diagnostiqués (avec un haut indice de certitude) en fonction de leur matière première. 37
Tableau 12 : Les phases de productions bifaciales des éclats associés à cette chaîne opératoire et en fonction de leur matière première (BhFl-1r). 39
Tableau 13 : Description des phases de production bifaciale. 42
Tableau 14 : Les types d'outils bifaciaux et leur provenance. 43
Tableau 15 : L'état de conservation des outils bifaciaux. 43
Tableau 16 : Le style des outils bifaciaux. 44
Tableau 17 : Les types de pièces bifaciales en fonction de leur matière première. 45
Tableau 18 : Les outils sur éclats en fonction de leur état de conservation (BhFl-1r). 46
Tableau 19 : Les outils sur éclats en fonction de leur matière première (BhFl-1r). 47
Tableau 20 : La phase de production des outils sur éclats. 47
Tableau 21 : Les outils sur éclats en fonction de leur module (BhFl-1r) 48
Tableau 22 : La phase de production bifaciale des outils sur éclats issus de cette chaîne opératoire. 48
Tableau 23 : Objets en pierre non taillée mis au jour en 2025. 49
Tableau 24 : L'assemblage céramique mis au jour en 2025. 51
Tableau 25 : Types d'objets céramiques affichant une décoration. 52
Tableau 26 : Datation des objets céramiques. 55
Tableau 27 : Les tessons et grenailles présentant une croûte carbonisée. 55
Tableau 28 : L'assemblage archéozoologique selon la provenance. 56
Tableau 29 : Distribution spatiale des éclats et fragments d'éclats. 57
Tableau 30 : Distribution spatiale des outils sur éclats. 58
Tableau 31 : Distribution spatiale des outils bifaciaux. 58
Tableau 32 : Distribution spatiale de tout le matériel lithique mis au jour dans les puits de fouille en fonction de leur matière première. 59
Tableau 33 : Distribution spatiale des chaînes opératoires lithiques. 59
Tableau 34 : Distribution spatiale de la céramique. 61
Tableau 35 : Distribution spatiale de l'assemblage zooarchéologique. 64
Tableau 36 : Distribution verticale des artéfacts lithiques en fonction de leur provenance. 66
Tableau 37 : Distribution verticale des outils lithiques en fonction de leur provenance. 66
Tableau 38 : Distribution verticale du matériel céramique en fonction de leur provenance. 67
Tableau 39 : Distribution verticale du matériel osseux en fonction de leur provenance. 67
Tableau 40 : Densité par mètre carré des objets mis au jour dans les diverses stations de Pointe-du-Buisson (données tirées de Corbeil 2004 et Artefactuel 2022a) 70
Tableau 41 : Quantité de matériel mis au jour dans les puits de fouille de la station 6 (2019 à 2025) et la densité des grandes classes d'objets par mètre carré. 70

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'une fouille archéologique réalisée en 2025 par Artefactuel en collaboration avec Pointe-du-Buisson - Musée québécois d'Archéologie qui a organisé et financé le projet (**Figure 1** à **Figure 4**). Les recherches ont été réalisées dans le cadre du programme de fouilles publiques du Musée qui se tient annuellement depuis de nombreuses années. Au total, trois puits de 1 m^2 ont été fouillés en continuité avec l'aire ouverte les années précédentes sur la station 6 (BhFl-1r). Les fouilles publiques se sont déroulées du 2 août[1] au 1er septembre 2025 par une équipe de professionnels composée d'un archéologue et d'un assistant-archéologue. À cela s'ajoutent plusieurs dizaines de participants aux fouilles publiques venus s'initier à la pratique de l'archéologie l'instant d'une demi-journée.

En plus de la présentation des objectifs de recherche, de la méthodologie, des résultats et des recommandations, ce rapport détaille aussi les résultats d'une analyse technologique sommaire réalisée sur le matériel lithique taillé mis au jour en 2025.

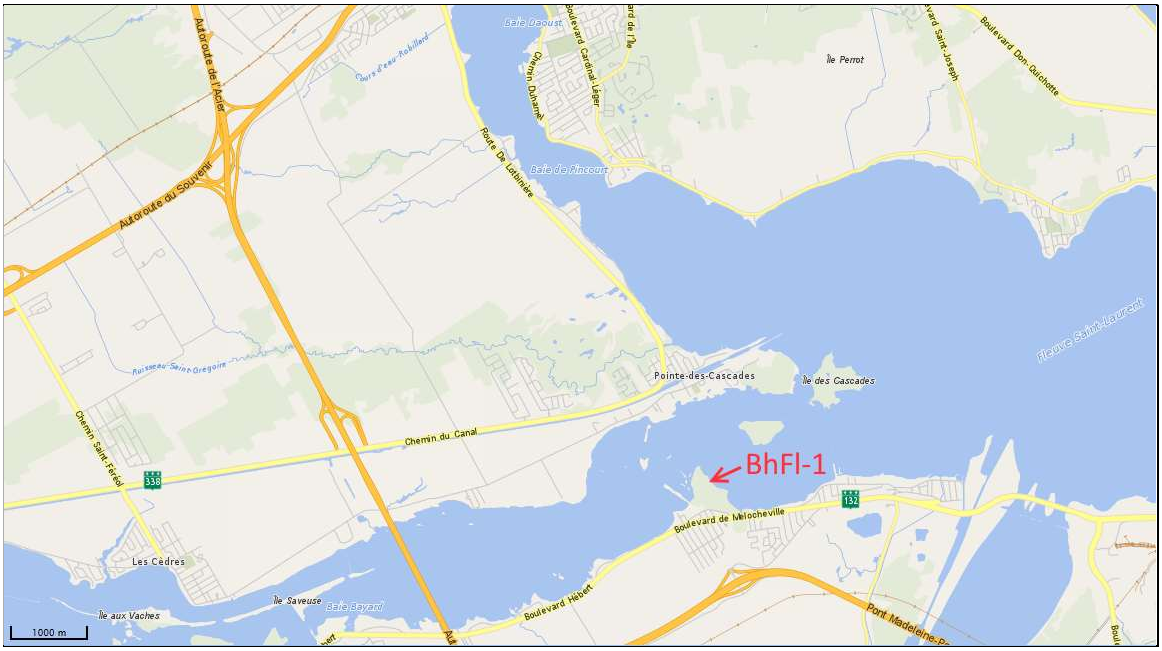


Figure 1 : Carte localisant le site de Pointe-du-Buisson (BhFl-1).

[1] Les fouilles avaient lieu du vendredi au dimanche.

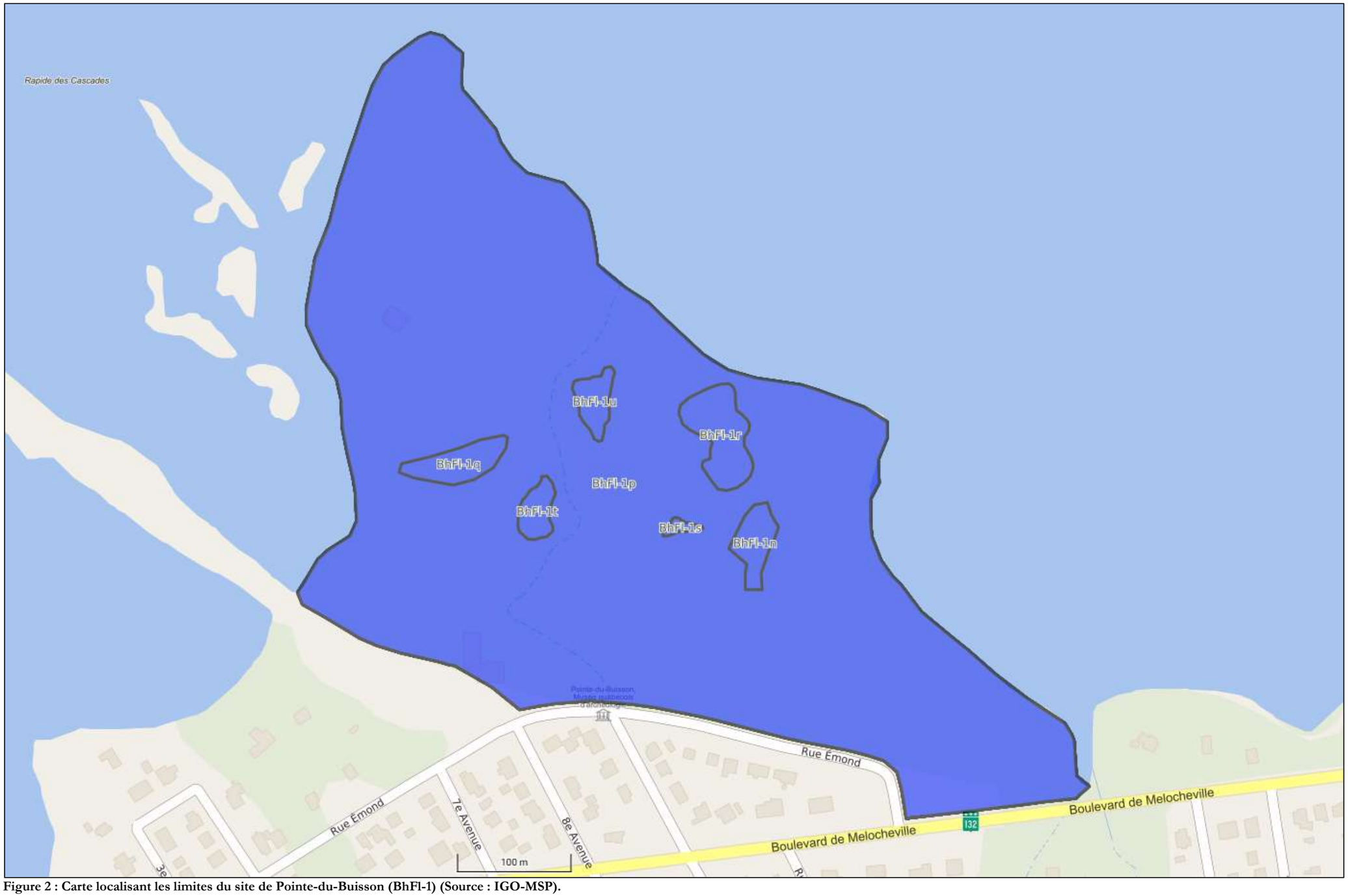


Figure 2 : Carte localisant les limites du site de Pointe-du-Buisson (BhFl-1) (Source : IGO-MSP).



Tableau des coordonnées des sites (Nad 83)

Site #	Nord (y)	Est (x)	Description
1	5019886	268311	Hector-Trudel (Station-1)
2	5019973	268118	Station-2
3	5020110	268199	Station-3-avant
4	5019888	268384	Station-4
5	5019789	268536	Station-5
6	5020020	268257	Plateau-des-Portageurs
7	5020063	268233	Pascal-Mercier
8	5020057	268156	Station-3-arrière
9	5020019	268136	Camp McKenzie
10	5019907	268111	Jeanne-Ellice
11	5019678	268270	Passerelle
12	5019672	268318	Trois-Buttes
13	5020007	268179	Sondages Maurice
14	5019742	268549	André-Napoléon-Montpetit
15	5019716	268495	Pointe-à-Jonathan
16	5020047	268195	Villa Ellice
17	5019607	268294	Site de la Terrasse

Figure 3 : Carte localisant les stations de Pointe-du-Buisson et les puits et sondages ouverts entre 1966 et 2016 (source : Musée québécois d'archéologie – Pointe-du-Buisson).



Figure 4 : Carte topographique sur orthophotographie localisant la station 6 (Archéo-CAD).

CONTEXTE NATUREL ET ARCHÉOLOGIQUE DE POINTE-DU-BUISSON

Le complexe archéologique de Pointe-du-Buisson (BhFl-1) couvre une superficie de 21 hectares (210 000 m^2). Ce dernier se situe en bordure du fleuve Saint-Laurent, non loin de la confluence entre celui-ci, la rivière des Outaouais et le lac Saint-Louis. Le site de Pointe-du-Buisson est encore recouvert aujourd'hui par sa forêt vernaculaire faisant de cet endroit un des rares vestiges d'érablière à caryer que l'on retrouvait jadis dans la plaine de Montréal. Le socle rocheux supportant le site fait partie de la formation de Cairnside et est constitué par un grès quartzitique associé au groupe de Potsdam (période cambrienne). L'altitude moyenne du site est de 34 m au-dessus du niveau moyen de la mer (ANMM) et de 9 m au-dessus du fleuve. Le site aurait donc été libéré des eaux du lac à Lampsilis durant l'épisode du Rivage de Montréal vers 9600 ans AA, alors que le niveau d'eau variait entre 30 et 35 m d'altitude (Corbeil 2004:49; MERN 2016; Pépin 2014:14-16; Richard et Poirier 2022, Sénécal 2014:14-16; Sénécal and Pépin 2013:8-10).

À l'endroit du site, le fleuve se déploie en de forts rapides qui obligeaient les voyageurs en embarcations à les contourner via un chemin de portage empruntant la Pointe-du-Buisson. Cela explique en partie le rôle stratégique du lieu et l'intensité de son occupation durant la préhistoire et la période historique. Également, le cadre hydrographique particulier du secteur crée un contexte des plus favorables aux ressources halieutiques avec la présence d'environ 75 espèces de poissons. Cela fait en sorte que les eaux du Haut-Saint-Laurent renferment la biomasse la plus abondante et la plus diversifiée du Québec (Clermont and Cossette 1991; Corbeil 2004; Cossette 2000; Courtemanche 2003; RPCQ 2013; Sénécal 2014:15-16; Sénécal and Pépin 2013:15).

Si l'occupation de Pointe-du-Buisson est très marquée durant le Sylvicole moyen tardif, elle n'est certes pas exclusive à cette période. En effet, le site est occupé depuis environ 5000 ans, dès la phase laurentienne de l'Archaïque supérieur (6800-4500 AA). Toutes proportions gardées, les évidences de cette époque demeurent modestes, mais deviennent beaucoup plus marquées à la phase post-laurentienne (4500-3000 AA)[2]. Durant le Sylvicole inférieur (3000-2400 AA), époque où apparaissent les premiers vases en terre cuite, le site de Pointe-du-Buisson est largement fréquenté et a même servi, sur la station 5, de lieu de sépulture. Dans les fosses où les restes incinérés des défunts et de leurs offrandes funéraires ont été déposés, on retrouve une riche culture matérielle typique de la tradition Meadowood. Au Sylvicole moyen ancien (2400-1500 AA), la poterie caractéristique de cette époque est très présente sur plusieurs stations du site et la fréquentation des lieux s'intensifie, que ce soit pour des haltes de courtes durées ou des séjours plus prolongés. C'est toutefois au Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 AA) que Pointe-du-Buisson connaît l'apogée de son occupation. Le site fait d'ailleurs foi d'une stase économique à cette période où pendant quelque cinq siècles, des groupes fréquentant le secteur s'installèrent sur le site de manière prolongée pour exploiter les ressources du fleuve. Cette semi-sédentarisation, rendue possible par la pêche intensive, a probablement été un facteur déterminant dans l'adoption d'un mode de vie sédentaire et

[2] Les datations associées à l'Archaïque peuvent être assez variables d'un auteur à l'autre en fonction notamment de l'utilisation ou non de dates calibrées. Nous avons ici considéré les datations récentes présentées par Graillon et Chapdelaine (2018).

horticole durant le Sylvicole supérieur (1000 à 450 AA). Durant cette dernière période de la préhistoire, Pointe-du-Buisson est toujours fréquenté, mais beaucoup moins qu'auparavant, notamment parce que ses sols argileux sont peu propices à l'exploitation agricole qui devient la nouvelle économie de subsistance des groupes iroquoiens. Durant la période historique, le site continue d'être un lieu de portage pour les Autochtones et les Euro-Québécois, mais on n'occupe plus vraiment le site de manière prolongée ou intensive (**Figure 5**). Au XIX^{e} siècle cependant, la villa seigneuriale de la famille Ellice est érigée sur place et Pointe-du-Buisson deviendra alors un lieu de villégiature, d'abord pour des seigneurs et ensuite pour des campeurs, pêcheurs récréatifs et vacanciers (Clermont and Chapdelaine 1982; Clermont and Cossette 1991; Corbeil 2004; Cossette 2000; Courtemanche 2003; RPCQ 2013; Sénécal 2014:15-16; Sénécal and Pépin 2013:15).

C'est entre 1965 et 1971 que débutent les premières campagnes de recherches extensives sur le site de Pointe-du-Buisson par la Société d'archéologie préhistorique du Québec (SAPQ). Des sondages et des fouilles sont réalisés sur les stations 1 (renommé plus tard Hector Trudel), 2, 3, 4 et 5. Après une brève pause, les recherches reprennent par l'Université de Montréal, de manière presque ininterrompue, entre 1977 et 2000, dans le cadre de son école de fouilles archéologiques. Les nombreuses campagnes de recherches menées par les professeurs et étudiants universitaires, ainsi que l'imposante littérature scientifique qui en a découlé (rapports, articles, mémoires de maîtrise, thèses de doctorat, communications scientifiques) font de ce lieu, l'un des plus étudiés par les archéologues du Québec. Pointe-du-Buisson devient aussi une référence pour l'étude des cinq derniers millénaires d'occupations humaines dans le sud du Québec.

C'est en 1996 que débutent les premières fouilles publiques sur le site de Pointe-du-Buisson. D'abord prises en charge partiellement par l'Université de Montréal, elles deviennent en 2001 sous l'entière responsabilité de l'archéologue du musée qui a été érigé sur les lieux (Corbeil 2004; Limoge 2001; RPCQ 2013; SAPQ 1967; Sénécal 2014:17-18; Sénécal and Pépin 2013:4). Puis, en 2015, n'ayant plus d'archéologue en poste, l'institution a amorcé une collaboration avec la coopérative Artefactuel qui assure depuis la direction scientifique du projet en collaboration avec l'équipe de Pointe-du-Buisson – Musée québécois d'archéologie.

Dès 1975, le site est classé par le ministère des Affaires Culturelles du Québec et c'est en 1986 qu'ouvre le Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson qui deviendra par la suite Pointe-du-Buisson - Musée québécois d'archéologie. En 2005, le site est désigné lieu historique national du Canada et en 2014, il est inclus dans le plan de développement de la Ville de Beauharnois en tant que « zone de conservation » (Corbeil 2004:51-52; LPC ; RPCQ 2013; Sénécal 2014:16). À ce jour, le site de Pointe-du-Buisson compte 21 stations où des vestiges archéologiques ont été enregistrés et le Musée accueille chaque année des milliers de visiteurs curieux de découvrir les merveilles de ce haut lieu patrimonial.

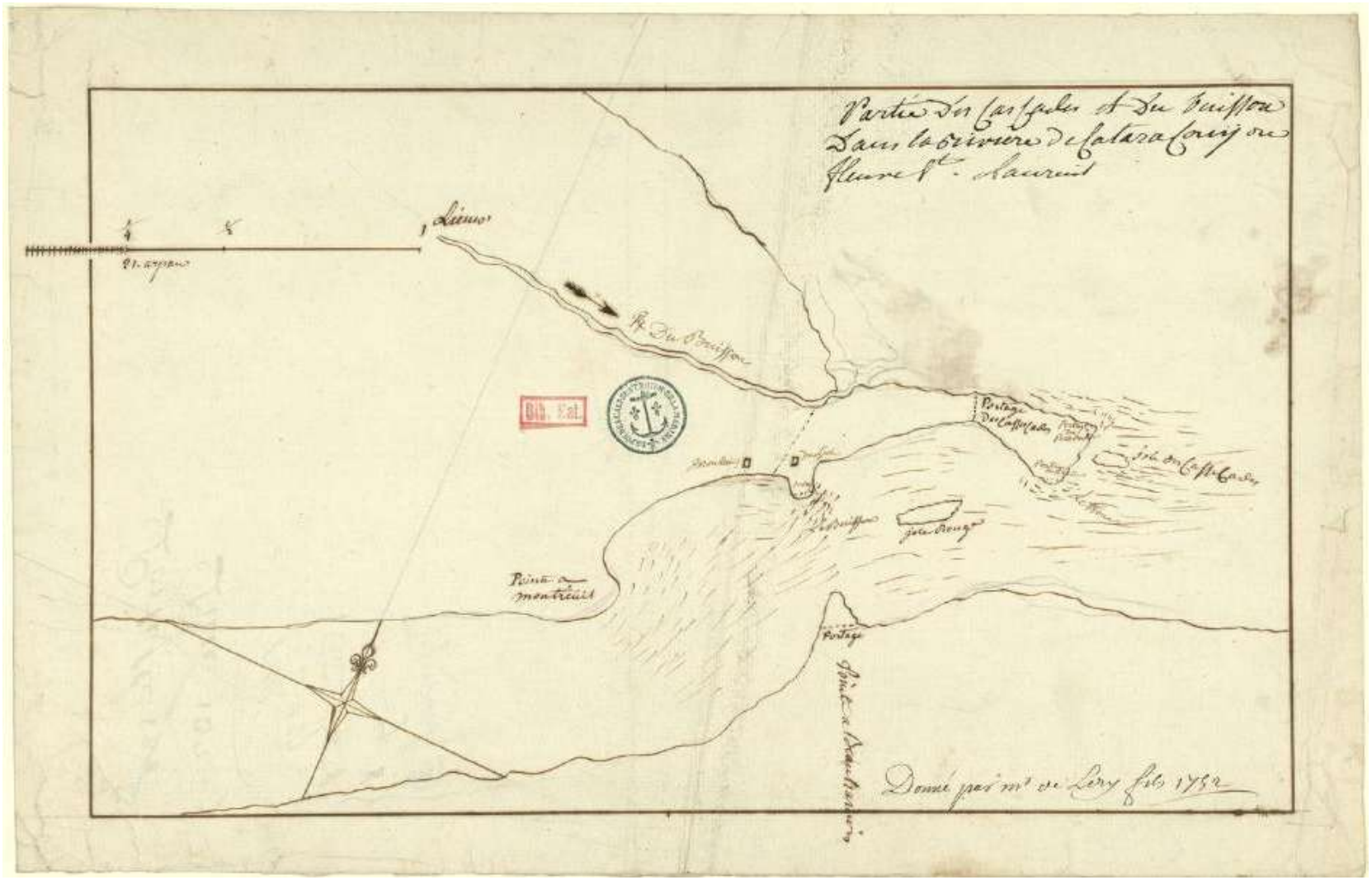


Figure 5 : Carte de 1752 de Gaspard Joseph Chaussegros de Léry (fils) intitulée « Partie des cascades et du buisson dans la rivière de Cataracouy ou fleuve St Laurent » et montrant notamment le portage traversant Pointe-du-Buisson (Source : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b5968923w/f1.item.r=Chaussegros%20de%20Léry,%20Gaspard)

MANDAT ET OBJECTIFS

- Réaliser une fouille selon les standards professionnels, mais avec la participation de fouilleurs issus du public;
- Initier les participants à l'activité aux principes et méthodes de base de l'archéologie et les sensibiliser sur l'importance et la fragilité du patrimoine enfoui;
- Poursuivre la documentation de l'aire de fouille entamée en 2019 (station 6);
- Analyser les données recueillies et rédiger un rapport de recherche;
- Réaliser une analyse technologique sommaire de la collection d'artefacts lithiques mise au jour durant l'intervention;
- Émettre des recommandations.

MÉTHODES DE RECHERCHE SUR LE TERRAIN

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE

Les puits de la station 6 (BhFl-1r) ont été fouillés par quadrants/niveaux à la truelle. Chaque horizon de sol a été excavé indépendamment au moyen de niveaux arbitraires de 5 cm en respect de la méthodologie déjà établie dans les précédentes campagnes de fouilles. Nous reprenons cette année encore la nomenclature des niveaux de sols établie en 2015 sur la station de Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2016 : 12-14). Celle-ci avait été légèrement ajustée par rapport aux années précédentes afin de rendre compte plus clairement de la succession des différents horizons naturels en place (voir plus bas pour la description de la stratigraphie). Soulignons aussi que tous les sols ont été passés à travers des tamis aux mailles de 1/8 de pouce.

Les artefacts et écofacts ont été prélevés et placés dans des sacs de plastique étiquetés en fonction de leur origine archéologique (puits et quadrant-niveau). Les objets présentant un intérêt particulier (outils, nucléus, échantillons, etc.) ont été isolés dans des sacs différents et leur position en trois dimensions a été consignée sur leur étiquette. L'altitude de la base des objets était calculée depuis un point de référence altimétrique (PR) et leur localisation spatiale a été mesurée par rapport à leur distance des parois nord et ouest de leur puits respectifs.

L'enregistrement des informations pertinentes durant la fouille a été fait dans des fiches de terrain appropriées et dans un carnet de notes. Pour chaque puits, les éléments significatifs comme les pierres et les structures ont été localisés et dessinés à l'échelle sur un plan et leur altitude a été enregistrée. Les profils stratigraphiques significatifs de chaque puits ont également été dessinés et photographiés. Tout autre élément pertinent a aussi fait l'objet des relevés jugés nécessaires (plan, dessins, photographies). À la fin de l'intervention, le puits a été remblayé et une pellicule de géotextile a été placée contre les parois pour bien délimiter les secteurs excavés.

Repères altimétriques de la station 6

Un BM (*bench mark*) altimétrique avait été positionné dans les années passées au sommet d'une grosse souche d'arbre solidement fiché dans le sol. Cette souche massive se situe au

sud de l'aire de fouille, juste au nord du sentier pédestre, près de l'endroit où il opère un angle vers le nord. Un clou a été planté dans cette souche dont le bois est encore sain afin de marquer l'endroit exact du BM. Afin de connaître son altitude, le BM implanté jadis pour la station Pointe-à-Jonathan a été transféré sur cette souche à l'aide d'un théodolite. L'altitude du nouveau BM de la station 6 est donc de 33,38 m. Des points de référence (PR) altimétriques secondaires ont ensuite été implantés près des puits fouillés. Trois PR ont été utilisés en 2025, soit le PR5 (32,22 m), le PR7 (32,52 m) et le PR8 (32,26 m)

MÉTHODES EN LABORATOIRE

Au laboratoire, tous les artéfacts et écofacts ont été nettoyés et catalogués. Le système de numérotation des objets s'est fait de la manière suivante : il débute par le code Borden « BhFl-1r », suivi d'un point « . », suivi d'un numéro séquentiel et d'une lettre majuscule en fonction du type de matériaux. La lettre « L » pour le lithique, « C » pour la céramique, « S » pour l'os, « H » pour les artéfacts historiques et « E » pour les échantillons (ex. : BhFl-1r.100L, BhFl-1r.50C, BhFl-1r.10S, etc.). Un même numéro de catalogue a été attribué à tous les artéfacts de même matériau provenant d'un même quadrant-niveau ou d'un même sondage-niveau. Cependant, un numéro spécifique a été donné aux pièces particulières comme les outils et autres objets isolés. Concernant les échantillons de charbon, ils ont été séchés, placés dans une enveloppe faite d'une pellicule d'aluminium, puis conservés dans des sacs de plastique étiquetés.

SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE

La séquence stratigraphique est assez simple et uniforme entre les différents secteurs de Pointe-du-Buisson, ne variant habituellement qu'en termes d'épaisseur de chaque horizon de sol (**Figure 6** et **Figure 7**). Ceux-ci sont associés aux sols argileux de Sainte-Rosalie provenant de dépôt marin en eau profonde et caractérisés par une formation de type gleysol (IRDA 2008; Mailloux et Godbout 1954 : 43, 152). Pour les fins de la fouille archéologique, nous avons divisé la séquence de sols en quatre niveaux :

<u>Niveau 1 – Litière végétale</u>

La séquence débute par une très mince litière composée essentiellement de matières végétales en décomposition (feuilles, branches, brindilles, noix, etc.). La litière ne forme pas un niveau de sol en tant que tel et à bien des endroits elle est même inexistante. Lorsque présente, elle constitue cependant une petite et fragile couche protectrice pour le niveau sous-jacent.

Niveau 2 – Horizon humique (Ah)

On retrouve sous la litière un horizon humique (Ah) organique présentant au toucher une texture argilo-limoneuse[3]. Mailloux et Godbout (1954 : 152) le décrivent ainsi : « Argile humifère, gris foncé (10YR 4/1) à l'état sec. L'humus est très mélanisé. Structure granuleuse, mais variable. Consistance friable. pH : 6,7-7,2. ».

Cette couche affiche une couleur brune et une consistance relativement meuble, quoique devenant friable lorsque le sol est sec. Les inclusions du niveau 2-Ah renvoient généralement à des fragments de charbons épars, ainsi qu'à du gravier en faible proportion. De petites pierres, altérées ou non par le feu, sont également visibles en quantité variable selon les endroits. Le réseau racinaire (racines, radicelles, cheveux) est aussi très développé dans ce niveau. C'est dans cet horizon de sol que l'on retrouve l'essentiel du matériel archéologique et certains artefacts sont même visibles en surface.

La transition avec l'horizon inférieur est parfois nette, mais souvent graduelle et un mélange des deux sols est alors visible dans l'interface. Ainsi, à l'approche du niveau 3, le niveau 2 devient plus argileux, plus grisâtre, plus pâle et plus compact. La présence de nombreuses racines et d'autres agents perturbateurs (animaux fouisseurs, chablis, gel-dégel, etc.) n'est probablement pas étrangère à cet enchevêtrement des deux horizons. L'épaisseur de la couche humique est assez variable et elle peut osciller entre environ 8 et 25 cm, mais elle se situe surtout entre de 10 à 15 cm.

Niveau 3 – Horizon d'argile gris pâle (AGP)

Le niveau humique se dépose sur un horizon argilo-limoneux de couleur gris pâle avec des variations beigeâtres. Mailloux et Godbout (1954 : 152) le décrivent comme : « Argile lourde, gris clair (10YR 4/1) ou blanche (5Y 8/2) à l'état sec, moucheté de rouille. Consistance plastique. pH : 5,2 ».

Pour des fins de simplifications, nous employons le sigle AGP (argile gris pâle) pour désigner cet horizon et le distinguer de l'horizon 4 (argile brune). Toutefois, il importe de préciser que cette dénomination ne réfère à aucune classification pédologique. En surface de ce niveau, on peut voir encore un certain mélange avec l'horizon supérieur, comme mentionné précédemment. Le niveau 3 présente une consistance allant de compacte à très compacte et la dureté de ce sol est accentuée lorsqu'il est très sec. Cet horizon contient généralement peu d'inclusions, mais on compte tout de même du charbon de bois épars, un peu de gravier, ainsi que de petites pierres issues souvent de la fracturation thermique de pierres plus volumineuses. On peut retrouver des artefacts dans ce niveau, mais généralement en moindre quantité que dans l'horizon humique. Lorsque présentes, les inclusions anthropiques et les artéfacts se retrouvent surtout dans la portion supérieure du niveau 3. Règle générale, sauf dans le cas de fosses ou de foyers en cuvette aménagés, il semble fondé de croire que le matériel d'origine anthropique mis au jour dans le niveau d'argile gris pâle provient d'une migration vers le bas des objets et des inclusions contenues originellement dans l'horizon humique.

[3] La texture révélée par le toucher est probablement faussée quelque peu par la présence de matière organique en décomposition et on peut donc se questionner sur la composition réelle de cet horizon. Des analyses pédologiques seraient nécessaires pour en révéler la proportion des différents éléments.

L'interface avec le niveau inférieur est ici aussi parfois nette, mais souvent graduelle. Le niveau 3 tend donc ainsi à devenir plus brunâtre à l'approche du niveau 4. La surface et le fond du niveau 3 peuvent présenter un relief inégal, lequel est marqué notamment de pentes et de dépressions légères. Soulignons que le fond du niveau 3 n'a pas été atteint dans la plupart des puits fouillés de la station 6, étant donné que la couche se tarit habituellement en artefacts avant d'atteindre le niveau 4.

Niveau 4 – Horizon d'argile brune (sol stérile)
Le niveau 3 se dépose sur un horizon d'argile brune (niveau 4), légèrement limoneuse, très compacte, mais qui retient plus d'humidité que l'horizon supérieur, ce qui la rend plus malléable. Mailloux et Godbout (1954 : 152) le décrivent ainsi : « Argile lourde, de teinte gris brun clair (10YR 6/21) mouchetures de rouilles moins prononcées que dans l'horizon précédent. Structure très massive, consistance très plastique. pH : 7,3 ».

Ce dernier horizon n'a révélé aucune inclusion ni aucun élément anthropique et a donc été considéré comme stérile. Il apparaît surtout de manière graduelle et, dans la plupart des puits de fouille et de sondage de la station 6, l'excavation s'est arrêtée avant d'atteindre ce niveau. Comme mentionné précédemment, cela s'explique du fait que l'on cesse habituellement de retrouver des artéfacts avant la fin du niveau 3-AGP.

NOMENCLATURE DES NIVEAUX DE SOLS

Depuis notre intervention menée en 2015 sur la station de Pointe-à-Jonathan, nous avons ajusté légèrement la nomenclature des niveaux de sols par rapport à celle traditionnellement employée sur le site. Cela afin de faciliter et de clarifier la succession des différents horizons pédologiques et des sous-niveaux arbitraires (Artefactuel 2016 : 12-14). Rappelons ici les modifications que nous avons apportées :

- Dans un premier temps, nous avons ajouté un numéro à chaque niveau (niveau 1 à 4) pour rendre explicite l'ordre dans lequel on les retrouve et faciliter la lecture des rapports.

- Dans un second temps, nous avons rendu plus claire la distinction des deux derniers horizons argileux (niveaux 3 et 4). Ces deux niveaux n'ont généralement pas été explicitement détaillés dans les rapports d'interventions où l'on ne fait mention souvent que du premier horizon d'argile. Cela pouvait entraîner une certaine confusion pour le lecteur dans la mesure où les coupes stratigraphiques peuvent présenter ces deux niveaux argileux.

- Nous avons enfin modifié quelque peu la nomenclature des différents niveaux arbitraires (par tranche de 5 cm), afin de clairement marquer la succession des différents horizons. Auparavant, les niveaux arbitraires (0-5, 5-10, 10-15, etc.) se déclinaient en continu depuis la surface jusqu'à l'atteinte du sol stérile. Le niveau 10-A ou 15-A, correspondait alors aux derniers centimètres de l'horizon humique jusqu'à son interface avec le niveau argileux (A) sous-jacent (ici renommé 3-AGP). Or, nous avons plutôt préféré une méthode de niveaux arbitraires reprenant le

compte à zéro pour chaque horizon pédologique (2-Ah 0-5, 2-Ah 5-10, 2-Ah 10-15, 3-AGP 0-5, 3-AGP 5-10, 4-Argile brune 0-5, etc.). Comme les différents horizons présentent des épaisseurs différentes d'un puits à l'autre, il est ainsi plus aisé de comprendre le contexte pédologique de chaque niveau arbitraire. Cette distinction par niveaux arbitraires ne s'est pas appliquée aux sondages réalisés précédemment sur la station 6. Ceux-ci n'ont pas été fouillés par niveaux arbitraires, mais uniquement par niveaux naturels.



Figure 6 : Paroi ouest du puits 298N 112E en fin de fouille montrant une intrusion du sol humique dans l'argile grise. (vue vers l'ouest, photo 5025)

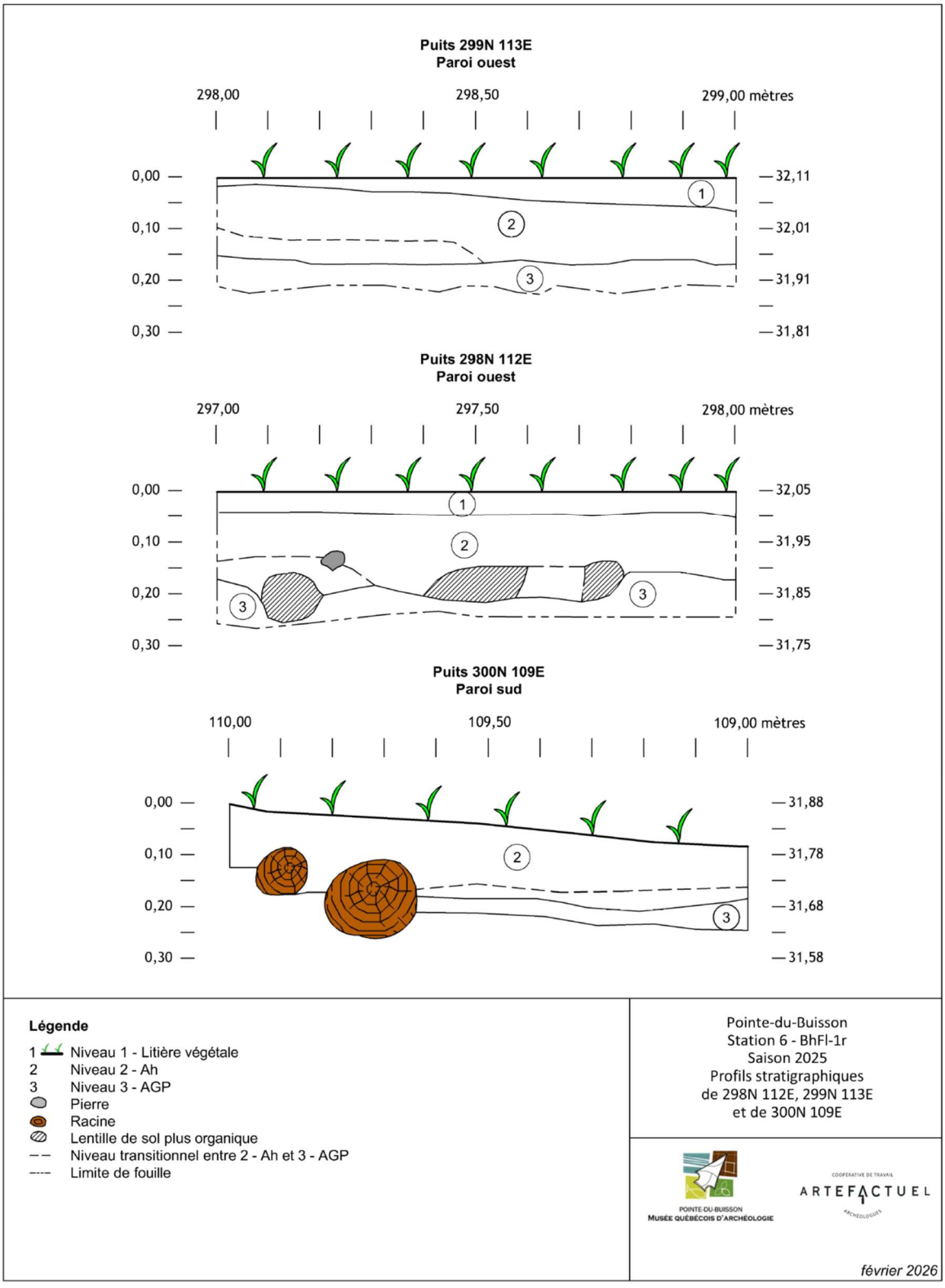


Figure 7 : Profils stratigraphiques des puits 298N 112E, 299N 113E et 300N 109E (infographie : Archéo-CAD).

FOUILLE DE LA STATION 6 (BhFl-1r)

DESCRIPTION ET CONTEXTE DE LA STATION 6

La station 6 est un secteur du site de Pointe-du-Buisson (BhFl-1) compris entre les stations 4 et 5, ainsi que celle de Pointe-à-Jonathan. Elle se situe sur un petit plateau formant vers le nord un genre de pointe à l'apex arrondie. La station 6 est bordée sur ses flancs est et nord[4] par des ravins profonds aux pentes assez abruptes. À l'est, le ravin sépare la station 6 de Pointe-à-Jonathan, au nord-est il marque sa limite avec la station 5 et au nord, la pente se jette vers le fleuve Saint-Laurent. Du côté ouest, la situation est différente, on y retrouve un petit ravinement, mais ce dernier est très peu profond (**Figure 4** et **Figure 8**). Ainsi, la limite entre les stations 4 et 6 n'est formée que par une légère dépression qui est plus accentuée vers le nord, alors qu'elle tend à disparaître vers le sud. En dehors de cette modeste dépression, les deux stations se situent sensiblement à la même altitude. Soulignons que si quelques puits et sondages sur la station 4 ont déjà été excavés à proximité de la station 6, la majorité des interventions menées par la SAPQ et l'Université de Montréal ont été réalisées dans sa portion ouest et, dans une moindre mesure, dans son espace central (Clermont et Chapdelaine 1982). L'Université de Montréal a également réalisé quelques sondages dans la portion sud-ouest de la station 6, non loin de sa limite avec la station 4 (**Figure 3**), à un endroit où on ne voit pas de discontinuité topographique entre les deux espaces.

Outre la pente des ravins qui peut être assez prononcée, l'ensemble de la station 6 est relativement plat. De plus, le front formant le rebord de terrasse est généralement arrondi et ne forme donc pas une rupture de pente abrupte. Ce secteur est, à l'instar des stations voisines, couvert d'une forêt mature, la végétation arbustive est rare et il en va de même pour les plantes de petite taille couvrant le sol. Cela fait en sorte que la surface du sol est généralement dégagée et que son inspection peut se faire aisément. Enfin, la station 6 est traversée par un sentier pédestre aménagé, lequel devient un escalier dans la pente du ravin au nord. Depuis cet escalier, le sentier s'étend vers le sud dans un axe N-S, puis bifurque vers l'ouest pour longer le flanc sud des stations 4 et 6. En fonction des résultats de l'inventaire de 2018 et de la topographie de la station 6, nous estimons actuellement sa superficie à environ 3750 m^2, mais cette étendue pourrait être élargie en fonction de nouvelles découvertes.

[4] Nous employons ici un nord arbitraire pour faciliter l'orientation. Le quadrillage des puits fouillés est orienté selon ce nord arbitraire dont l'axe est-ouest épouse grosso modo l'axe du rebord de terrasse de la station 6. Le nord arbitraire utilisé est dévié de 45° à l'est par rapport au nord magnétique.

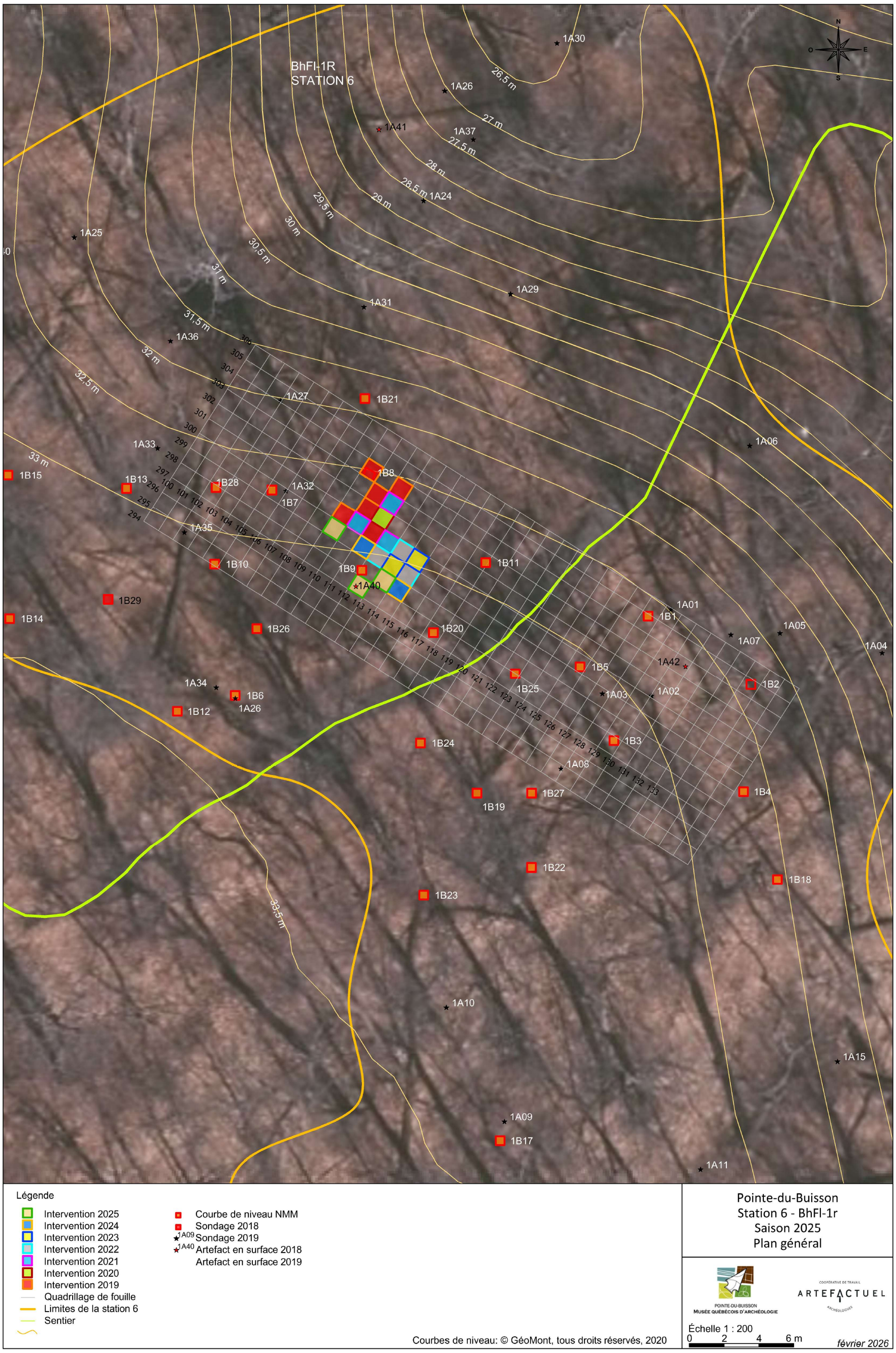


Figure 8 : Plan de localisation de l'aire de fouille sur la station 6 (infographie : Archéo-CAD).

STRATÉGIE D'IMPLANTATION DE L'AIRE DE FOUILLE

En 2019, les fouilles publiques avaient permis l'excavation de six puits de 1 m^2 qui ont été positionnés dans la portion NE de la station 6. Nous avions opté pour cette partie de la station, car l'inventaire de 2018 avait révélé des sondages assez riches en matériel lithique et céramique qui laissaient entrevoir une aire d'occupation méritant de plus amples recherches. Les six puits fouillés ont confirmé la richesse relative et l'intérêt de ce secteur (Artefactuel 2020). En 2020, un seul puits avait été excavé, toujours dans le prolongement de l'aire fouillée (Artefactuel 2021). En 2021, nous avons continué selon la même logique avec l'ouverture de trois nouveaux puits. Trois autres ont été excavés en 2022 en continuité avec les recherches des années précédentes. En 2023, deux nouveaux puits ont été fouillés dans l'objectif principal de documenter le reste de la structure 2 mise au jour l'année précédente. Durant la campagne de 2024, deux nouveaux puits ont été ouverts, le premier pour approfondir notre compréhension du secteur de la structure 2, alors que le second a été excavé pour poursuivre la fouille d'un secteur très riche en matériel lithique. Les recherches de 2025 se sont faites en continuité des précédentes en poursuivant notre investigation de l'aire de fouille vers le sud avec trois nouveaux puits excavés (**Figure 8** et **Figure 9**).



Figure 9 : Vue générale des puits fouillés en 2025 après leur remblaiement (vue vers le sud-ouest; photo 5032).

LES PERTURBATIONS

L'environnement immédiat des puits ouverts en 2025 présente quelques évidences de perturbations naturelles habituellement rencontrées en milieu forestier et potentiellement occasionnées par divers facteurs, comme les animaux fouisseurs, le réseau racinaire, l'érosion et l'action du gel et du dégel. Même si aucun chablis récent n'a été documenté dans le secteur à l'étude, il est fort possible que ce genre de bouleversement soit survenu dans le passé, ce phénomène étant assez commun sur le site de Pointe-du-Buisson. Outre ces éléments qui caractérisent l'ensemble du site BhFl-1, aucune autre perturbation n'a été formellement observée dans l'aire de fouille de la station 6.

LES STRUCTURES

Nous attribuons un numéro séquentiel à toutes les structures (foyers, fosses, traces de piquets, etc.) mises au jour sur la station 6. Les recherches de 2019 ont permis la découverte d'un foyer qui a alors été nommé « structure 1 », car c'est la première à avoir été documentée durant la fouille. Nous avions ainsi choisi de ne pas attribuer de numéros séquentiels aux présumées structures découvertes durant l'inventaire de 2018 (Artefactuel 2019), car leur nature structurelle restait souvent à vérifier. En effet, la petite fenêtre que nous offre un sondage est souvent insuffisante pour confirmer si on a bien affaire à une structure ou non. L'aire de fouille a livré en tout trois aires de combustions dans les années précédentes, mais aucune en 2025. Nous présentons ici un résumé de ces trois structures.

Structure 1 (foyer)

La structure 1 correspond à un foyer mis au jour juste dans la portion nord de l'aire de fouille (**Figure 10** à **Figure 12**). Un échantillon de charbon de bois prélevé dans cette aire de combustion en 2019 a été soumis à une datation au radiocarbone qui a révélé une date de 3830 ± 15 AA. Après sa calibration à l'aide du logiciel Calib 7.1, on obtient une date comprise entre 4158 et 4203 AA (1 sigma) ou entre 4154 et 4259 ans AA (2 sigmas) pour une datation médiane probable de 4203 ans AA. Cela placerait donc le foyer vers les débuts de la période de l'Archaïque post-laurentien (4500-3000 AA). La culture matérielle mise au jour dans la structure 1 corroborait également cette datation (Artfefactuel 2020 et 2021).

Structure 2 (foyer)

Une seconde structure de foyer a été mise au jour l'année en 2022, à l'intérieur des puits 300N 114E et 301N 114E (**Figure 10** à **Figure 12**). Outre l'amas de pierres, le foyer se reconnaissait aussi par la présence de nombreux charbons de bois, par une densité plus élevée d'ossements blanchis, ainsi que par la présence de plusieurs artéfacts lithiques affichant des marques de chauffe (changement de couleur et de texture, craquelures, fractures thermiques ou cupules thermiques).

On peut estimer ses dimensions maximales à environ 1,15 m de longueur (N-S) sur 75 cm de largeur (E-O). Cela étant dit, les dimensions qui prévalaient jadis ne sont probablement pas exactement celles que l'on a pu observer dans les fouilles archéologiques, puisque certaines pierres se sont probablement un peu dispersées avec le temps.

Les résultats des deux échantillons de charbon de bois prélevés dans la structure 2 indiquent une datation de l'Archaïque post-laurentien. En effet, le premier échantillon (BhFl-1r.13E) a

révélé une datation de 3 500 ± 20 ans AA donnant, une fois calibrée, un intervalle entre 3 834 et 3 696 ans AA. Le second échantillon (BhFl-1r.15E) a révélé une datation de 3 640 ± 20 ans AA qui, après calibration, donne un intervalle entre 4 073 et 3 884 ans AA. Les deux datations sont donc assez rapprochées sans pour autant se chevaucher. On peut se demander si l'utilisation du foyer aurait pu se dérouler quelque part vers l'intervalle le plus ancien de la première date (3 834 AA) et le plus récent de la seconde (3 884 AA). Il demeure aussi possible que l'aire de combustion ait été utilisée ponctuellement durant plusieurs décennies, au fil de multiples épisodes d'occupation.

Structure 3 (foyer)

En 2024, l'excavation du puits 300N 111E a révélé plusieurs éléments pointant vers l'existence d'un troisième foyer dans l'aire de fouille, notamment une grande concentration de pierres altérées par le feu, une dépression dans le sol interprétée comme une cuvette et une plus grande densité de charbon de bois. Deux échantillons de charbon prélevés dans la structure 3 ont été soumis à une datation radiocarbone par la méthode de spectrométrie de masse par accélérateur (SMA). L'échantillon BhFl-1r.16E a été daté à 2620 ans AA ± 20 ce qui donne, après calibration, une fourchette comprise entre 2758 et 2732 ans AA. L'échantillon BhFl-1r.18E a été quant à lui daté à 2810 ans AA ± 20 et une fois calibré, on obtient une fourchette de temps variant entre 2955 et 2855 ans AA. Malgré un écart entre les deux fourchettes de dates calibrées variant entre 97 à 223 ans, elles se situent néanmoins toutes deux dans la période du Sylvicole inférieur (3000 à 2400 AA). Du côté de la culture matérielle pouvant appuyer ces résultats, le foyer a livré un fragment de pointe probablement de type Box-base, style associé à la tradition Meadowood du Sylvicole inférieur. Notons aussi la présence d'une pièce esquillée, d'un éclat utilisé, d'un racloir et de quelques éclats de taille en chert Onondaga. La datation de ces artéfacts demeure imprécise, mais cette matière première était particulièrement prisée durant le Sylvicole inférieur. La structure a aussi livré trois tessons de poterie sans décoration et possiblement fabriqués durant le Sylvicole inférieur et quatre autres similaires ont aussi été mis au jour juste au nord du foyer (quadrant NE).

Les pierres des puits fouillés en 2025

Les puits fouillés en 2025 ont eux aussi révélé de nombreuses pierres altérées par le feu, mais pas en concentration suffisante pour interpréter la présence d'un foyer. Ce genre de pierres éparses est très commun sur la station 6 et sur le site de Pointe-du-Buisson en général. Il s'agirait probablement des restes d'aires de combustions environnantes qui se seraient partiellement ou totalement déstructurées et disséminées dans l'espace. Il demeure aussi possible qu'un ou plusieurs foyers aient jadis été aménagés directement sur un de puits ouvert en 2025, mais qu'ils ont été trop fortement déstructurés pour être en mesure de le reconnaître aujourd'hui.



Figure 10 : Plan de distribution des pierres et vestiges du niveau 2-Ah seulement (infographie : Archéo-CAD).

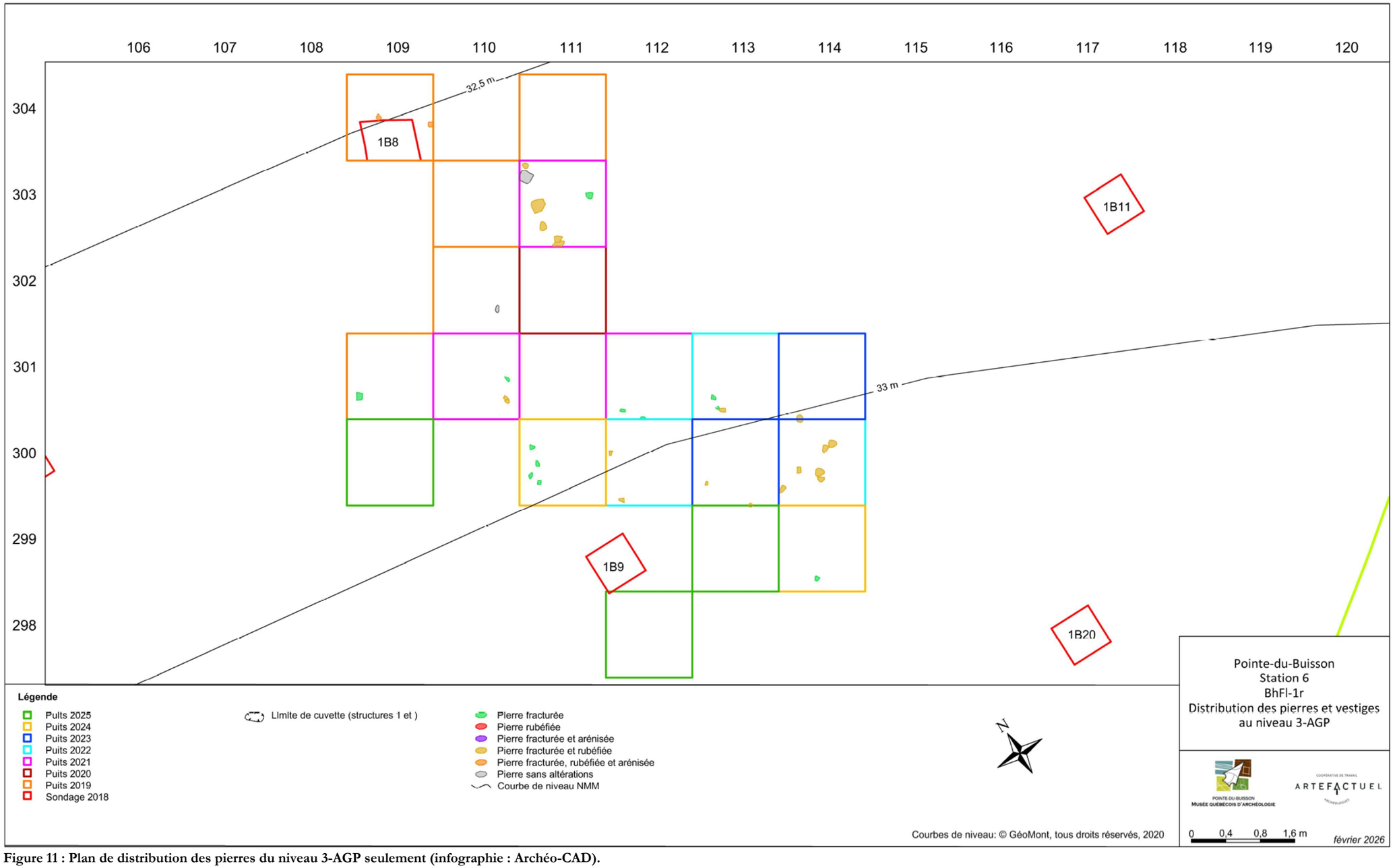


Figure 11 : Plan de distribution des pierres du niveau 3-AGP seulement (infographie : Archéo-CAD).



Figure 12 : Plan de distribution des pierres et vestiges réunissant les niveaux 2-Ah et 3-AGP (infographie : Archéo-CAD).

L'ASSEMBLAGE ARCHÉOLOGIQUE

Le matériel archéologique récupéré lors de la fouille de 2025 se chiffre à un total de 5310 objets répartis sur trois puits (**Tableau 1**). La majorité de la collection est constituée par le matériel lithique taillé (n=3055; 57,5 %) dont la plus grande partie est représentée par des éclats et des fragments d'éclats (n=3000). L'outillage lithique renvoie pour sa part à 33 outils sur éclats et 17 pièces bifaciales. Cinq autres spécimens en pierre non taillée ont été récupérés et ils correspondent principalement à des pigments (ocre, graphite) et à de possibles minéraux utilisés comme dégraissant pour la poterie.

Du côté de la céramique, l'assemblage contient 1054 (19,8 %) restes de vases sous la forme de tessons et de grenailles. La catégorie des rebuts de pâte et des argiles indurées renferme pour sa part 29 spécimens (0,5 %). Quant au matériel osseux, on dénombre 1172 (22,1 %) os blanchis (calcinés) qui sont généralement très fragmentaires.

C'est le puits 299N 113E qui a livré la moitié de tous les objets mis au jour en 2025 (n=2656; 50 %). Les trois grandes classes d'objets sont très abondantes dans ce puits et seul 298N 112E compte un peu plus d'artéfacts en céramique.

Tableau 1 : La collection d'objets recueillis en 2025 (BhFl-1r).

Types d'objets	298N 112E	299N 113E	300N 109E	Total
Éclats et fragments	857	1219	924	3000
Outils sur éclats	11	16	6	33
Pièces bifaciales	6	9	2	17
Lithique non taillée (pigment, dégraissant)	3	1	1	5
Poterie (tessons et grenailles)	582	442	30	1054
Rebuts de pâte et argile indurée	7	22		29
Os blanchis	196	947	29	1172
Total	1662	2656	992	5310

ANALYSE TECHNOLOGIQUE DE L'ASSEMBLAGE LITHIQUE TAILLÉ

Les artéfacts récupérés durant la fouille de 2025 renvoient majoritairement à du matériel lithique taillé. Comme pour les précédentes fouilles menées d'abord sur Pointe-à-Jonathan et ensuite sur la station 6 par Artefactuel (2023, 2022a, 2022b, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016), nous avons soumis ces artéfacts à une analyse technologique sommaire afin d'en soutirer des données pertinentes permettant notamment d'appréhender les modalités de gestion des chaînes opératoires associées à ce matériel (techno-économie).

L'analyse lithique réalisée dans le cadre de cette recherche s'appuie sur une approche de tradition française connue sous le vocable d'« approche technologique ». L'outil conceptuel privilégié par cette approche est celui de la « chaîne opératoire » qui permet d'organiser dans un ordre logique et dynamique la suite d'étapes jalonnant la vie d'un objet (Audouze 1999:169; Inizan et al. 1995:14; Julien 1992:174; Karlin 1991:iii; Lemonnier 1991:17; Pelegrin et al. 1988:55-59; Perlès 1991:8; Schlanger 2004; Soressi and Geneste 2011:337-338). Si différentes méthodologies doivent être mises en œuvre pour reconstituer toutes les étapes d'une chaîne opératoire, cette présente étude se concentre uniquement sur l'analyse technologique. Cette dernière aborde la question des processus de fabrication en s'attardant particulièrement sur les techniques et méthodes de taille, ainsi que sur la reconnaissance des

intentions des tailleurs de pierre (Chabot 2002 : 29; Eid 2017a; Inizan *et al.* 1995 : 30; Pelegrin 1991a : 58-61; 1995 : 20-24; 2000 : 74; 2002 : 215). L'analyse technologique employée dans le cadre de cette étude constitue une méthodologie foncièrement empirique se basant sur une lecture technologique de chaque pièce pour en extraire les données pertinentes. Une fois chaque objet individuellement analysé, les données ont ensuite été colligées pour en faire ressortir les différentes trajectoires technologiques ayant été mises en œuvre pour générer ces artefacts.

Le lecteur intéressé à connaître davantage cette approche peut notamment consulter les quelques références suivantes : Audouze 1999; Brenet 2011; Cattin 2002; Chauchat and Pelegrin 2004; Desrosiers 2009; Eid 2010, 2014, 2015, 2017a, 2017b; Fortier 2010, 2011; Geneste 2010; Inizan *et al.* 1995; Lemonnier 1983, 1991; Pelegrin 1991b, 1995, 2000; Pelegrin 2004; Pelegrin et al. 1988; Porraz 2005; Rochefort 2012; Soressi and Geneste 2011.

Il est toutefois important de préciser que dans le cadre de ce présent rapport, l'analyse technologique réalisée n'a pas la prétention d'être exhaustive. Elle se veut plutôt une étude des caractères technologiques généraux permettant de faire ressortir de grandes tendances. On peut donc la qualifier d'analyse technologique sommaire.

Paramètres pris en compte pour la lecture technologique

Nous présentons ici une liste des paramètres pris en compte pour l'analyse technologique des éclats de taille, des outils sur éclats et des pièces bifaciales (**Figure 13**, **Tableau 2** à **Tableau 4**). À noter que pour les éclats de taille, les spécimens fragmentaires n'ont pas été analysés, car sans leur partie proximale, les éclats présentent fort peu d'éléments diagnostiques. Les paramètres présentés n'ont pas tous été comptabilisés dans la base de données, mais ils ont été considérés pendant la lecture technologique des artéfacts. Comme il s'agit ici d'une analyse technologique sommaire, les artéfacts qui n'ont pas révélé la chaîne opératoire qui les a produits ont fait l'objet d'un examen moins détaillé. Une étude plus poussée pourrait donc permettre de mettre en relief des éléments qui n'ont pas été perçus dans notre survol des technologies lithiques.

Tableau 2 : Les paramètres technologiques pris en compte sur les éclats de taille.

Paramètres – Éclats de taille	
Type d'éclat (éclat, esquille, casson, fragment d'éclat, etc.)	
Localisation (site, puits, quadrant, niveau)	
État de conservation (entier, proximal, fragmentaire)	
Matière première	Type
	Couleur
	Texture (grain)
	Altérations
	Matrice brute (bloc, plaquette, galet)
	Phase de production (% de cortex/surfaces naturelles)
	Position du cortex sur l'éclat
Description générale	Dimensions de la pièce en mm (longueur, largeur, épaisseur)
	Module (en fonction du gabarit)
	Courbure du profil
	Accidents de taille (réfléchissement, outrepassage, Siret, etc.)
	Disposition des bords (parallèles, convergents, divergents, irréguliers)
Description de la face inférieure (face ventrale)	Bulbe (très saillant, saillant, peu saillant, diffus)
	Esquillement du bulbe
	Ondulations
	Bombements
Description de la face supérieure (face dorsale)	Nombre de négatifs d'enlèvements
	Orientation des négatifs
	Aspect des nervures (saillantes, diffuses)
Partie proximale	Type de talon (lisse, facetté, punctiforme, linéaire, écrasé, etc.)
	Dimensions du talon en mm (largeur et épaisseur)
	Point d'impact
	Fissuration du talon
	Lèvre
	Angle de chasse
	Abrasion de l'angle de chasse
Partie distale	Morphologie de la partie distale (pointe, concave, oblique, irrégulière, etc.)
Commentaires et autres détails	
Remontages	
Diagnostic de la technique de taille	
Degré de certitude du diagnostic de la technique de taille	
Diagnostic de la chaîne opératoire (taille bifaciale, débitage de nucléus, utilisation de pièces esquillées, etc.)	
Degré de certitude du diagnostic de la chaîne opératoire	
Maillon de la chaîne opératoire	

Tableau 3 : Les paramètres technologiques pris en compte sur les outils sur éclats.

Paramètres – Outils sur éclats	
Type d'outil	
Localisation (site, puits, quadrant, niveau)	
État de conservation (entier, proximal, fragmentaire)	
Matière première	Type
	Couleur
	Texture (grain)
	Altérations
	Matrice brute (bloc, plaquette, galet)
	Phase de production (% de cortex/surfaces naturelles)
	Position du cortex sur l'éclat
Description générale	Dimensions de la pièce en mm (longueur, largeur, épaisseur)
	Module (en fonction du gabarit)
	Courbure du profil
	Accidents de taille (réfléchissement, outrepassage, Siret, etc.)
	Disposition des bords (parallèles, convergents, divergents, irréguliers)
	Profil (rectiligne, courbé, irrégulier, etc.)
	Cassure (type)
	Cause de la cassure
Description de la face inférieure (face ventrale)	Bulbe (très saillant, saillant, peu saillant, diffus)
	Esquillement du bulbe
	Ondulations
	Bombements
Description de la face supérieure (face dorsale)	Nombre de négatifs d'enlèvements
	Orientation des négatifs
	Aspect des nervures (saillantes, diffuses)
Partie proximale	Type de talon (lisse, facetté, punctiforme, linéaire, écrasé, etc.)
	Dimensions du talon en mm (largeur et épaisseur)
	Point d'impact
	Fissuration du talon
	Lèvre
	Angle de chasse
	Abrasion de l'angle de chasse
Description des bords modifiés (à répéter pour chaque bord concerné)	Délinéation (rectiligne, convexe, concave, coche, denticulé, irrégulière)
	Angle du bord
	Type de modifications (fines dents, retouches, encoche, denticulé)
	Position (directe, inverse, alterne, alternante, bifaciale)
	Répartition (continue, discontinue, proximal, proxi-mésial, mésial, mésial-distal, distal)
	Localisation (proximale, mésiale distale, tout le bord, etc.)
	Morphologie (écailleuse, scalariforme, marginale, parallèle, subparallèle)
	Étendue (courte, longue, envahissante, couvrante)
Commentaires et autres détails	
Remontages	
Diagnostic de la technique de façonnage des retouches	
Degré de certitude du diagnostic de la technique de façonnage des retouches	
Diagnostic de la technique de taille	
Degré de certitude du diagnostic de la technique de taille	
Diagnostic de la chaîne opératoire (taille bifaciale, débitage de nucléus, utilisation de pièces esquillées, etc.)	
Degré de certitude du diagnostic de la chaîne opératoire	
Maillon de la chaîne opératoire	
Stade d'avancement de l'outil (ébauché, fini, épuisé, indéterminé)	

Tableau 4 : Les paramètres technologiques pris en compte sur les pièces bifaciales.

Paramètres – Pièces bifaciales	
Type de pièce bifaciale (ébauche, préforme, biface, pointe de projectile, etc.)	
Localisation (site, puits, quadrant, niveau)	
État de conservation (entier, complet, fragmentaire)	
Matière première	Type
	Couleur
	Texture (grain)
	Altérations
	Matrice brute (bloc, plaquette, galet)
Description générale	Dimensions de la pièce en mm (longueur, largeur, épaisseur)
	Module (en fonction du gabarit)
	Type de matrice (plaquette, éclat, bloc, galet)
	Type de matrice brute si éclat (plaquette, bloc, galet)
	Proportion de cortex ou surfaces naturelles visibles
	Cassure (type)
	Cause de la cassure
Description générale de la face A	
Description générale de la face B	
Aspect des nervures	
Description des bords modifiés (à répéter pour chaque bord concerné)	Délinéation (rectiligne, convexe, concave, coche, denticulé, irrégulière)
	Angle du bord
	Type de modifications (fines dents, retouches, encoche, denticulé)
	Position (directe, inverse, alterne, alternante, bifaciale)
	Répartition (continue, discontinue, proximal, proxi-mésial, mésial, mésial-distal, distal)
	Localisation (proximale, mésiale distale, tout le bord, etc.)
	Morphologie (écailleuse, scalariforme, marginale, parallèle, subparallèle)
	Inclinaison (angle droit (90°), abrupte (entre 70° et 90°), semi-abrupte (entre 30° et 70°), rasante (moins de 30°), non applicable)
	Étendue (courte, longue, envahissante, couvrante)
Commentaires et autres détails	
Remontages	
Diagnostic de la technique de façonnage des enlèvements	
Degré de certitude du diagnostic de la technique de façonnage des enlèvements	
Diagnostic de la technique de taille (si fait sur éclat)	
Degré de certitude du diagnostic de la technique de taille (si fait sur éclat)	
Diagnostic de la chaîne opératoire (si fait sur éclat)	
Degré de certitude du diagnostic de la chaîne opératoire (si fait sur éclat)	
Maillon de la chaîne opératoire (si fait sur éclat)	
Stade d'avancement de l'outil (ébauché, préformé, semi-fini, épuisé, indéterminé)	
Évidences de réaffutage	
Cause d'abandon de l'outil	

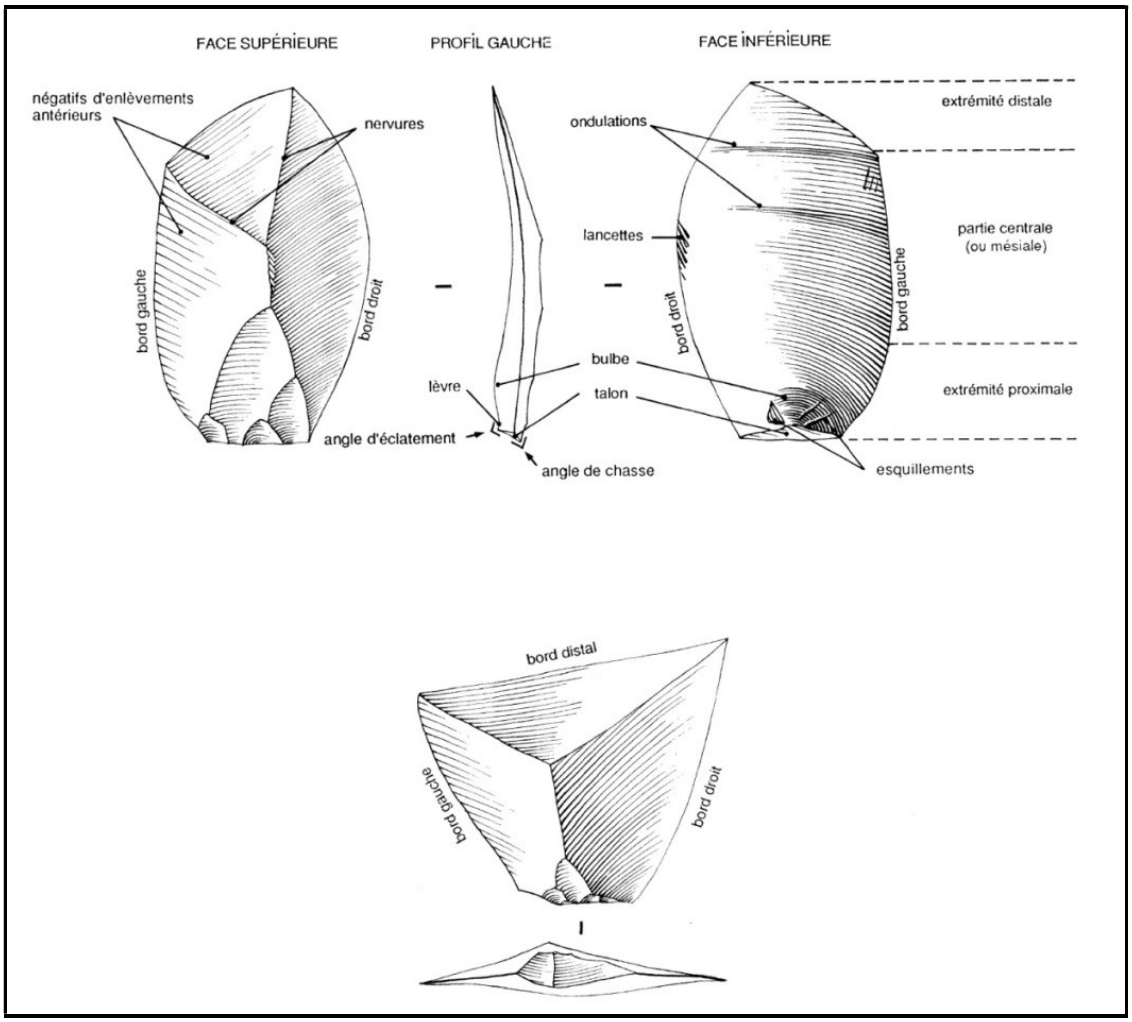


Figure 13 : Principaux termes descriptifs pour un éclat (tiré de Inizan *et al.* 1995 : 33).

Le module (dimensions) des artefacts a été calculé au moyen d'un gabarit (**Figure 14**) prenant la forme d'une « cible » constituée de cercles concentriques dont le rayon augmente toujours de 1 cm [5]. Les différents modules ont été associés à une lettre de A à J (**Tableau 5**).

Tableau 5 : Superficie arrondie des modules du gabarit.

Module	Superficie (arrondie)
A	Moins de 1 cm²
B	Entre 1 et 3 cm²
C	Entre 3 et 13 cm²
D	Entre 13 et 28 cm²
E	Entre 28 et 50 cm²
F	Entre 50 et 79 cm²
G	Entre 79 et 113 cm²
H	Entre 113 et 154 cm²
I	Entre 154 et 201 cm²
J	Entre 201 et 254 cm²

[5] À l'exception du module A dont le rayon n'est séparé du module B que par 0,5 cm.

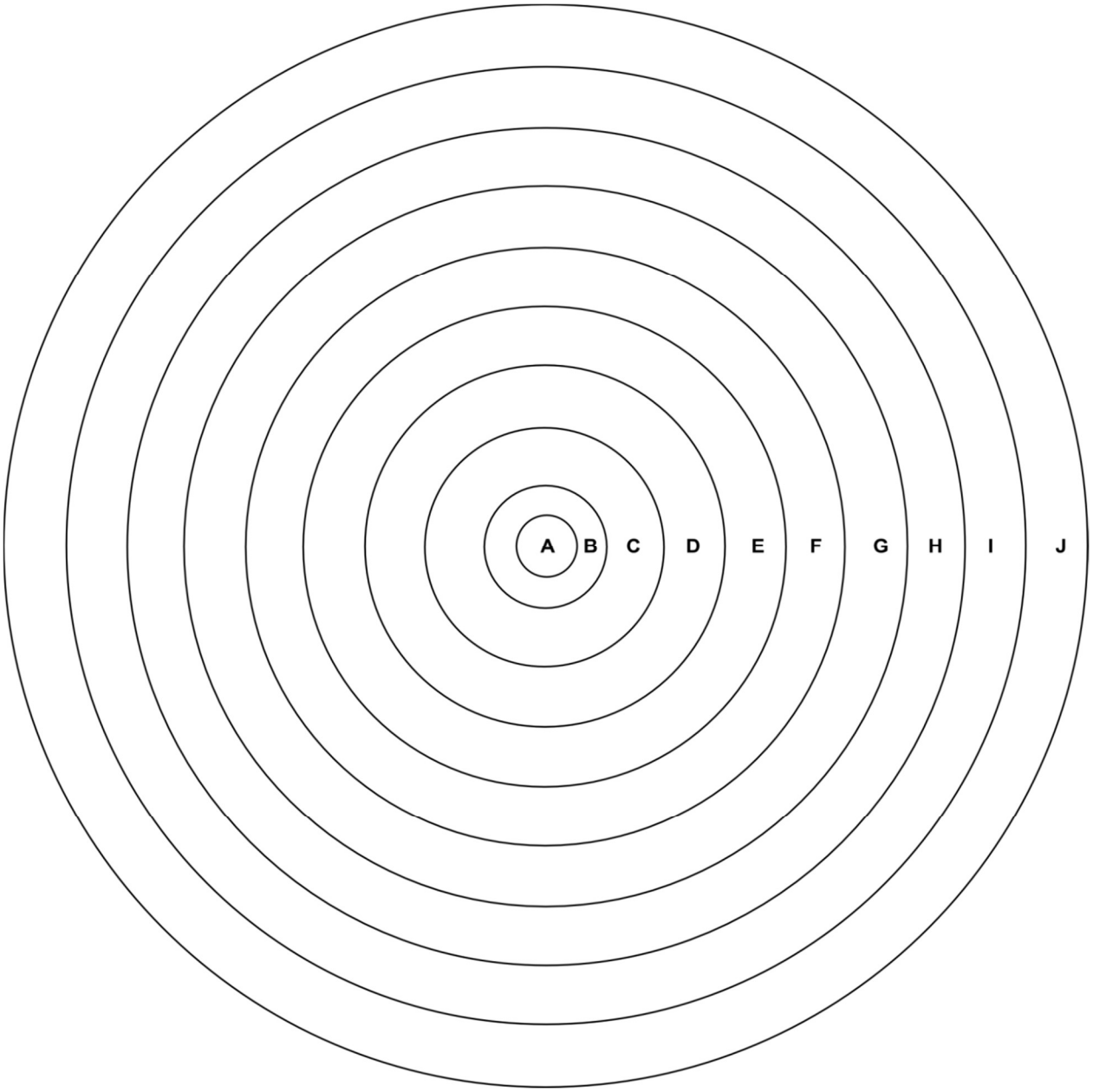


Figure 14 : Gabarit utilisé pour déterminer le module des artefacts lithiques.

État général de la collection lithique taillée

L'analyse technologique de l'assemblage lithique s'appuie sur les 3050 artefacts en pierre taillée découverts en 2025 (**Tableau 6**). On compte ainsi 3000 éclats et fragments, 33 outils sur éclats et 17 pièces bifaciales.

Tableau 6 : Effectifs généraux de la collection lithique.

Types d'objets	298N 112E	299N 113E	300N 109E	Total
Éclats et fragments	857	1219	924	3000
Outils sur éclats	11	16	6	33
Pièces bifaciales	6	9	2	17
Total	**874**	**1244**	**932**	**3050**

Les matières premières lithiques

L'examen des matières premières a été fait de manière macroscopique uniquement. L'assemblage lithique montre une assez grande diversité de matériaux, dont la plupart n'ont pas pu être rattachées à une variété précise faute d'analyses plus poussées (Tableau 7).

Tableau 7 : Les matières premières des artéfacts en pierre taillée (BhFl-1r).

Matières premières	Éclats et fragments	Outils sur éclats	Outils bifaciaux	Total
Cherts variés	1130	18	8	1156
Cornéenne	397		1	398
Cornéenne?	494			494
Dolomie	410			410
Dolomie?	7			7
Matières siliceuses indéterminées	374	1	2	377
Chert Onondaga	19	2	6	27
Chert Onondaga?	3	2		5
Chert vacuolaire	12	1		13
Chert Munsungun?	2	1		3
Jaspe	15	4		19
Jaspe?	1			1
Micrite?	8			8
Pyroclastique	7			7
Quartz	11			11
Quartz hyalin	23	1		24
Quartz laiteux	3	1		4
Quartz?	4			4
Quartzite	33	1		34
Rhyolite	4			4
Schiste ardoisier	13			13
Calcédoine?	5	1		6
Matières non siliceuses indéterminées	25			25
Total	**3000**	**33**	**17**	**3050**

La première place est attribuée à un regroupement de différentes variétés de cherts dont l'origine demeure imprécise (n=1156; 37,9 %). Outre les nombreux éclats et fragments, cet assemblage compte 18 outils sur éclats et huit pièces bifaciales. La très grande majorité de ces artéfacts en chert sont de teinte grisâtre avec des variations parfois foncées et parfois plus pâles. On en retrouve aussi plusieurs spécimens de couleur noire, alors que les autres teintes

sont présentes de manière marginale (brunâtre, verdâtres, bleutées). Cette catégorie regroupe des cherts de provenances diverses si on se fie à la variabilité dans l'apparence de ces matières premières. Bien que nous ne puissions ici proposer formellement une origine à ces matériaux, on peut supposer que plusieurs d'entre eux puissent provenir de sources présentes dans le sud de l'Ontario, dans l'État de New York ou dans la région du lac Champlain notamment. En effet, ces différents cherts se présentent souvent selon des teintes grisâtres plus ou moins foncées et leur présence a été documentée sur d'autres sites de la Montérégie (Artefactuel 2024; Codère 1996 et 2024; Lambert 2013). D'un point de vue géographique, le fleuve Saint-Laurent et ses affluents, comme la rivière Richelieu, étaient des vecteurs importants de déplacement vers ces diverses sources de pierres et il semble logique que la position du site de Pointe-du-Buisson ait permis un accès assez aisé à ces matières premières. Bien sûr ces pierres pourraient aussi avoir d'autres provenances, comme la portion orientale des Appalaches qui compte plusieurs sources de chert. Or, seule une analyse plus approfondie de la matière première permettra de cibler plus précisément l'origine de ces cherts.

La cornéenne vient en seconde position avec 398 (13,1 %) éclats assez formellement associés à cette matière, mais on compte aussi 494 (16,2 %) spécimens plus incertains. Un seul outil bifacial en cornéenne a été retrouvé en 2025. Ce matériau se présente toujours sous un aspect très altéré. Dans les pires cas, les éclats de cornéenne ne sont plus orientables et ils prennent la forme de petits morceaux de pierre beige très émoussée, ce qui empêche toute lecture technologique. Considérant cela, il ne serait guère étonnant que des outils plus discrets en cornéenne très altérée, comme des éclats retouchés ou utilisés, soient aujourd'hui indétectables. Notons toutefois qu'en cassure fraiche, les pièces altérées peuvent montrer à l'intérieur de leur masse une matière gris foncé qui n'a pas encore été affectée par l'altération de surface. Les 494 artéfacts plus incertains sont généralement des spécimens altérés, mais pas de manière aussi prononcée que la cornéenne classiquement retrouvée sur le site. Il est ainsi difficile de savoir s'il s'agit du même matériau, mais moins affecté par l'altération ou bien un autre type de pierre qui tend aussi à s'altérer rapidement dans les sols. Un amalgame des deux hypothèses n'est pas non plus à exclure.

La cornéenne proviendrait vraisemblablement de la source du mont Royal, puisque c'est la plus proche connue de Pointe-du-Buisson. Il demeure néanmoins possible que d'autres sources aient pu aussi être exploitées (Gates St-Pierre *et al.* 2012; Codère 2024). La cornéenne est une matière que l'on retrouve en abondance sur le site de Pointe-du-Buisson et notamment sur la station 4, voisine de la station 6. Elle a généralement été associée à l'Archaïque post-laurentien sur la station 4, de même que pour l'ensemble des autres stations du site (Clermont et Chapdelaine 1982; Gates St-Pierre *et al.* 2012). Si on accrédite l'hypothèse que les spécimens moins altérés sont bien de la cornéenne, on peut alors se demander si ce meilleur état de conservation résulterait d'un séjour moins prolongé dans le sol. Est-ce que cela pourrait être une distinction entre la cornéenne utilisée durant l'Archaïque post-laurentien et celle utilisée durant le Sylvicole? La question est intéressante, mais demeure pour l'instant sans réponse.

La troisième matière en importance correspond à ce que l'on qualifiait auparavant d'orthoquartzite[6], mais suivant des recherches menées par Yvon Codère (2024), il semblerait que cette pierre soit plutôt une dolomie dense, probablement légèrement siliceuse. Bien qu'il n'ait pas pu retrouver la source de cette pierre, Codère croit qu'elle pourrait provenir du groupe de Beekmantown, dans la formation de Beauharnois, et probablement d'une des îles parsemant les rapides en face de Coteau-du-Lac. Cette interprétation a été faite suivant plusieurs prospections réalisées dans la région afin de retrouver la source de cette pierre utilisée sur la station 6 et ailleurs à Pointe-du-Buisson. Soulignons également que l'origine locale ou régionale de ce matériau est appuyée par son profil technologique, notamment : un plus haut taux de pièces corticales, des éclats globalement plus volumineux et une meilleure représentation de l'amont de la chaîne opératoire bifaciale par rapport à l'aval (Artefactuel 2020, 2021, 2022a, 2022b, 2023, 2024a, 2026). Codère (2024 : 7) définit cette matière comme une pierre au grain variable, à cassure subconchoïdale et contenant beaucoup d'impuretés. Au microscope on y distingue des grains de quartz qui sont disséminés dans la matrice de la pierre. Il enchaîne en disant :

> On peut à tout le moins supposer que la couleur est gris foncé, noir, et certains éclats apparaissent gris moyen ou gris-bleu[7]. L'apparence sur la surface d'altération peut être trompeuse, car la surface d'altération est plus pâle que la matrice, et les grains de quartz seront inaltérés. Cela est donc trompeur, car on risque d'identifier la pierre comme un quartzite alors que ce n'est pas le cas. D'ailleurs le terme de quartzite présuppose une pierre constituée majoritairement de quartz (silice), comme le quartzite de Potsdam, ce qui n'est le cas présentement de toute évidence, ou le chert, avec des impuretés mineures.
>
> Outre la patine en surface d'exposition, sur plusieurs objets, il y a ce qui semble être du cortex, une croûte d'altération épaisse poreuse, grise, blanche ou jaune, et plusieurs vacuoles. Ici et là, on note fréquemment des filaments bleutés de calcédoine et de l'oxyde de fer. Malgré mes efforts, je n'ai pas trouvé de fossile. (Codère 2024 : 7)

En 2025, ce matériau lithique compte 410 spécimens formels et sept autres plus incertains. Réunies, ces deux catégories forment 13,7 % de l'assemblage. À noter qu'aucun des outils mis au jour durant cette intervention n'a été fait à partir de dolomie.

La troisième position est occupée par la catégorie des « matières siliceuses indéterminées » (n=377; 12,4 %) qui regroupe des variétés de pierres dont on ne pouvait pas déterminer le type précis (cornéenne, chert, calcédoine, rhyolite, etc.) à partir d'un simple examen macroscopique. Cette imprécision est la plupart du temps causée par une altération de la matière qui empêche de reconnaître ses particularités (couleur, grain, etc.). Soulignons que plusieurs de ces objets affichent certaines ressemblances avec les spécimens moins altérés en possible cornéenne dont nous avons discuté précédemment, alors que d'autres pourraient être une version altérée de la dolomie. Ce regroupement de matériaux imprécis compte un outil sur éclat et deux pièces bifaciales.

[6] Notons que durant les précédentes campagnes de fouilles sur Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2022a) et sur la station 6 (Artefactuel 2020, 2021), cette pierre avait été classée comme « matière siliceuse grisâtre » faute d'une meilleure identification.

[7] Ajoutons que nous avons observé aussi des teintes verdâtres sur cette matière, surtout à proximité des surfaces corticales. En considérant les mises en garde de Codère, on peut supposer que cette teinte pourrait avoir été causée par l'altération de la matière.

Les autres matières premières sont variées et en quantité beaucoup plus modeste. Le chert Onondaga compte 27 (0,9 %) spécimens formels et cinq autres plus hypothétiques, dont quatre outils sur éclats et six pièces bifaciales. Le jaspe est représenté pour sa part par 19 pièces formelles et une seule moins assurée. La plupart d'entre elles sont de couleur jaunâtre ou rougeâtre et elles présentent un grain très fin. Quatre outils sur éclats ont été faits à partir du jaspe.

La grande catégorie des quartz (n=43; 1,4 %) renferme une variété de matériaux de qualités diverses. Le quartz hyalin est de très haute qualité, alors que sa variété laiteuse est généralement plus grossière. Deux outils sur éclats ont été faits en quartz.

Les quartzites sont représentés par 33 éclats et fragments et un outil sur éclat. C'est la variété blanche qui est la plus commune dans cet assemblage et qui a l'apparence macroscopique du quartzite de Mistassini (aussi connu comme le chert Albanel). De plus rares spécimens grisâtres rappellent pour leur part le quartzite de Ramah (aussi nommé chert de Ramah). À noter que d'autres sources que les deux ici mentionnées peuvent aussi générer des pierres d'apparence similaire à celles observées dans notre assemblage.

La pierre que nous avons nommée « chert vacuolaire », puisqu'il s'agit d'une matière d'apparence cherteuse, mais parsemée de multiples vacuoles, ne compte que treize exemplaires en 2025, dont un outil sur éclat. Les artéfacts en chert vacuolaire retrouvés au cours des dernières années sont généralement de couleur noire, mais parfois grise foncée ou grise foncée bleutée. Il se présente selon un grain variant de fin à très fin. La variété très fine affecte habituellement un aspect cireux, alors que l'autre à un aspect plus mat. La variété de couleur noire montre parfois ces deux variances, cireuse et mate, sur une même pièce. Certains spécimens présentent également des plages corticales grises et rugueuses et des surfaces naturelles lisses probablement associées à des diaclases. Malgré les variations de couleurs et de grains, les spécimens associés à cette matière première ont comme dénominateur commun d'être parsemés de minuscules vacuoles[8] à l'intérieur desquelles le sol tend souvent à s'infiltrer. Morin et Marquis (1995 : 41-43) avaient identifié ailleurs sur Pointe-du-Buisson deux variétés de cherts (variétés A1 et A2) qui semblent être similaires au nôtre si on se fie à leurs descriptions. Selon eux, ces cherts pourraient provenir des formations de Leray et de Deschambault situées dans la région de Montréal. Il est possible qu'il s'agisse de notre chert vacuolaire, car le chert A1 est décrit comme étant « gris olive, gris foncé, gris moyen foncé ou noir-grisâtre, généralement lustré et translucide à très légèrement translucide ». Les auteurs font mention également de « petites cavités représentant la dissolution partielle de microfossiles calcareux » (Morin et Marquis 1995 : 41).

Treize objets en schiste ardoisier rouge ont été mis au jour en 2025 et ils sont pour la plupart des fragments d'éclats. Ce matériau est peu rencontré sur la station 6 et la présence de ces spécimens témoigne donc d'une rare introduction *in situ* de cette matière de qualité modeste. Les spécimens mis au jour en 2025 sont peu siliceux et la fracturation ne semble pas vraiment conchoïdale.

[8] Ces vacuoles sont généralement trop petites pour affecter la haute qualité de cette pierre. Quelques rares spécimens de Pointe-à-Jonathan montrent toutefois des vacuoles plus grosses, rendant la pierre un peu poreuse (Artefactuel 2022).

Les dernières matières siliceuses de notre assemblage n'ont qu'une présence anecdotique, soit : la pierre pyroclastique (n=7), la rhyolite (n=4), une possible micrite (n=8), un possible chert Munsungun (n=3) et une possible calcédoine (n=6).

On dénombre enfin 25 pièces, surtout des fragments, en pierres non siliceuses de différentes variétés. Certains de ces spécimens pourraient ne pas être anthropiques et n'être, par exemple, que des fragments de pierres éclatées par le feu ayant accidentellement l'apparence d'un éclat. Quelques-uns seraient peut-être des résidus de taille d'outils destinés à être polis (hache, herminette, gouge, etc.). Certaines pièces pourraient être faites en grès de Potsdam ou en une autre matière granuleuse d'apparence similaire. D'autres semblent plutôt être faites à partir d'une pierre tendre comme du calcaire.

Les éclats de taille

Les éclats de taille[9] sont des éléments très précieux pour comprendre les technologies lithiques et la manière dont elles ont été organisées par les groupes autochtones. En effet, contrairement aux outils, les éclats sont beaucoup plus sujets à être abandonnés sur place et ils nous informent sur les actions des tailleurs tout au long des processus de fabrication. L'intérêt premier de cette section est de vérifier à quelles chaînes opératoires ces artéfacts sont associés (taille bifaciale, débitage de nucléus, utilisation de pièces esquillées, etc.) et pendant quelle étape de production ils ont été détachés (ébauchage, façonnage bifacial, débitage de supports, finition et réparation d'outils, etc.). Or, avant d'en arriver à reconnaître ces éléments technologiques, quelques paramètres doivent d'abord être présentés.

État de conservation des éclats de taille

Le **Tableau 8** nous renseigne sur l'état de conservation de l'assemblage des éclats de taille. On y constate que 59,7 % de ces artéfacts sont fragmentaires (n=1792) et ils sont par conséquent impropres à une lecture technologique en raison de l'absence de leur partie proximale. Une forte proportion de pièces fragmentaires n'est pas anormale et ce phénomène se rencontre sur la plupart des sites préhistoriques, ainsi que dans les autres puits de la station 6 (Artefactuel 2016, 2017, 2018, 2019, 2022, 2023, 2024a, 2026; Eid 2017a : 100). Quant à la portion résiduelle de l'assemblage, elle est constituée de pièces entières (n=789; 26,3 %), c'est-à-dire intactes, et des pièces incomplètes (n=419; 14 %), c'est-à-dire celles qui n'ont qu'une cassure mineure ou qui ont minimalement préservé leur partie proximale. En combinant les catégories des éclats entiers et incomplets, c'est alors une proportion de 40,3 % des éclats recueillis en 2025 qui a pu faire l'objet d'une lecture technologique.

Tableau 8 : État de conservation des éclats de taille (BhFl-1r).

État de conservation	298N 112E	299N 113E	300N 109E	Total
Entier	238	342	209	789
Incomplet (cassure mineure)	136	151	132	419
Fragmentaire	483	726	583	1792
Total	**857**	**1219**	**924**	**3000**

[9] Notons que nous avons classés parmi cette catégorie, quelques fragments de pierre dont nous ne sommes certains de leur origine anthropique.

Phases de production des éclats de taille

La phase de production des éclats peut être reconnue via la proportion de cortex visible, selon le principe voulant que plus le processus de taille avance, moins les éclats portent de traces corticales sur leur face supérieure (aussi nommée face dorsale). Par cortex, nous entendons ici plus largement toute surface naturelle qui formait l'extérieur d'une matrice[10] de pierre brute, ce qui inclut les éventuels plans de faille et diaclases. Pour évaluer la phase de production, on ne peut se fier ici qu'aux éclats entiers et à ceux incomplets, mais qui sont presque intacts. À l'examen du **Tableau 9**, on constate que 27,9 % des éclats (n=838) ont pu révéler leur phase de production. Ensuite, on remarque que la très nette majorité de ces pièces (n=752; 89,7 %) est dépourvue de cortex (4e phase). Le nombre d'éclats baisse ensuite drastiquement pour les phases de production antérieures : la 3e phase (moins de 20 % de cortex) compte 27 spécimens (3,2 %), la 2e phase (entre 20 % et 50 % de cortex) est presque *ex aequo* avec 28 éclats (3,3 %), alors que la 1ère phase (plus de 50 % de cortex) est aussi très proche avec 31 pièces (3,7 %). Soulignons enfin l'absence d'entames, c'est-à-dire des éclats dont la face supérieure et le talon sont entièrement corticaux. Les entames sont ainsi les premiers éclats détachés d'une matrice brute.

Tableau 9 : Phases de production des éclats de taille en fonction de leur matière première (BhFl-1r).

Matières premières	1ère phase (+ de 50%)	2e phase (entre 20% et 50%)	3e phase (moins de 20%)	4e phase (aucun cortex)	Total
Cherts variés	2	4	5	410	421
Dolomie	20	10	9	75	114
Dolomie?			1	1	2
Cornéenne		5	4	75	84
Cornéenne?	5	6	7	77	95
Chert Onondaga				12	12
Chert Onondaga?				2	2
Matières siliceuses indéterminées	3	3	1	61	68
Chert Munsungun?				1	1
Chert vacuolaire				4	4
Jaspe				8	8
Jaspe?				1	1
Pyroclastique				1	1
Quartz				1	1
Quartz hyalin				8	8
Quartz laiteux				2	2
Quartzite				9	9
Schiste ardoisier				3	3
Micrite?				1	1
Matières non siliceuses indéterminées	1				1
Total	**31**	**28**	**27**	**752**	**838**

Ces données sont intéressantes parce qu'elles indiquent une tendance lourde vers la production d'éclats à partir de matrices ne portant plus aucun cortex, que ce soit des pièces bifaciales, des nucléus ou des pièces esquillées. Cela révèle donc que les premières phases de taille auraient majoritairement été exécutées à l'extérieur des espaces fouillés. Ainsi, les

[10] On entend par « matrice » tout volume de matière lithique duquel on a pu détacher des supports. Une matrice brute est un volume de matière première non transformé (galets, blocs, plaquettes, nodule, cristal), alors qu'une matrice taillée renvoie à un support aménagé (nucléus, bifaces, pièces esquillées, outils sur éclats, etc.).

tailleurs auraient surtout travaillé sur place des pièces qui ont été introduites dans un état assez avancé ou, à tout le moins, dont le cortex avait été largement retiré. Ces résultats sont similaires à ceux révélés précédemment sur la station 6 et sur Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2022a, 2022b, 2023, 2024a, 2026). Les phases de production observées ici sont indicatrices que les différentes étapes des chaînes opératoires lithiques étaient généralement segmentées dans l'espace et le temps.

Lorsqu'on s'attarde aux matières premières, on constate que les 86 éclats affichant une plage corticale sont à 77,9 % faits en matières que l'on pense être locales (n=67). C'est la dolomie qui domine les éclats corticaux avec 40 spécimens (46,5 %). La cornéenne et les pièces pouvant être de la cornéenne, mais sans certitude comptent ensemble 27 (31,4 %) éclats avec cortex. Du côté des matériaux présumés exogènes, les cherts variés qui représentent la majorité du matériel mis au jour ne possèdent que onze éclats corticaux. Les matières siliceuses de nature indéterminée possèdent sept éclats avec du cortex, alors qu'un seul éclat en matière non siliceuse mis au jour affiche une plage corticale.

Il n'est guère surprenant de constater que les matériaux présumés locaux sont ceux présentant le plus haut taux d'éclats corticaux. La proximité relative de leur source aurait grandement facilité le transport de matrices brutes ou encore peu transformées. Cela étant dit, les éclats corticaux sont tout de même relativement peu nombreux, même pour ces matières, ce qui laisse entendre que le début de leur chaîne opératoire se serait souvent déroulé à l'extérieur de la station 6. Les matières exogènes sont quant à elles largement dénuées de cortex signifiant ainsi que la plupart des matrices arrivaient dans un stade de fabrication plutôt avancé. Cela est logique puisque la pierre est une matière lourde et encombrante et on voit généralement une tendance vers la réduction du volume et du poids de ces artéfacts lorsqu'ils sont transportés sur de longues distances. Qui plus est, plus on utilise un outil ou un nucléus longtemps, plus les plages corticales résiduelles tendent à disparaître au fil des travaux de débitage, de façonnage, d'entretien ou de réparation. À noter que le phénomène observé ici dans les puits de la station 6 a également été observé pour l'ensemble de la station de Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2022a).

Dimensions des éclats (modules)

Le **Tableau 10** nous informe sur la dimension (module) des éclats de taille qui ont pu afficher cette donnée (n=837). Ce nombre inclut uniquement les spécimens entiers et ceux presque entiers. Il est intéressant de voir qu'une large portion de cet assemblage (n=534; 63,8 %) se présente selon de très petites dimensions (module A - moins de 1 cm^2) et que la proportion de pièces diminue drastiquement à mesure que leur volume augmente. Le module B (entre 1 et 3 cm^2) est représenté par 252 spécimens (30,1 %), le module C (entre 3 et 13 cm^2) chute à 48 pièces (5,7 %) et on ne rencontre que trois éclats (0,4 %) du module D (entre 13 et 28 cm^2). Ce portrait est similaire à celui dressé pour les autres puits de la station 6, ainsi que pour la station Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2020, 2021, 2022a, 2022b, 2023, 2024a, 2026).

Tableau 10 : La dimension (modules) des éclats en fonction de leur matière première.

Matières premières	Modules				Total
	A	B	C	D	
Cherts variés	320	94	7		421
Dolomie	40	50	21	3	114
Dolomie?	1		1		2
Cornéenne	39	36	9		84
Cornéenne?	58	34	3		95
Matières siliceuses indéterminées	40	25	2		67
Chert Onondaga	7	5			12
Chert Onondaga?	2				2
Jaspe	6		1		7
Jaspe?		1			1
Chert Munsungun?	1				1
Chert vacuolaire	3	1			4
Matière non siliceuse indéterminée		1			1
Micrite?			1		1
Pyroclastique	1				1
Quartz		1			1
Quartz hyalin	6	2			8
Quartz laiteux	1		1		2
Quartz?	1				1
Quartzite	8	1			9
Schiste ardoisier		1	2		3
Total	**534**	**252**	**48**	**3**	**837**

Ces données relatent dans un premier temps que la majorité des éclats découverts (module A) n'était pas destinée à servir comme supports d'outils, puisqu'ils étaient trop petits pour une telle fonction. Les outils de module A sont en effet très rares à Pointe-du-Buisson (et dans le Nord-est américain en général) et lorsqu'ils sont découverts, ils semblent généralement être en fin de vie utile et probablement abandonnés en raison de leurs dimensions devenues trop réduites (Artefactuel 2020, 2021, 2022a, 2022b, 2023, 2024a). Il faut donc vraisemblablement voir la fonction première de ces petits éclats comme des résidus de façonnage, d'entretien, de mise en forme, d'utilisation ou de réparation d'outils. Il pourrait être tentant de considérer la petitesse de ces éclats comme une indication que les activités de taille étaient surtout associées à l'aval des chaînes opératoires, surtout si on combine cela avec le faible taux de cortex. En revanche, il faut être prudent lorsqu'on fait une telle association (bien qu'elle témoigne d'une logique certaine), car l'amont et le milieu d'une chaîne opératoire peuvent aussi produire beaucoup de petits éclats. Malgré cette mise en garde, il semble tout de même probable dans le cas actuel qu'une bonne partie des plus petits éclats soit issue de l'aval de leur chaîne opératoire respective.

Lorsqu'on examine le module des éclats en fonction des matières premières, on se rend compte que, toutes proportions gardées, ce sont la dolomie et la cornéenne qui montrent la plus grande tendance vers des dimensions plus élevées (modules C et D). Il est intéressant de voir qu'ici aussi, ce sont les matériaux présumés locaux qui affichent les ratios les plus forts d'éclats de gros modules. Il s'agit d'un autre indicateur comme quoi ces matières ont été introduites sur l'aire de fouille sous la forme de matrices plus volumineuses que celles des pierres importées de plus loin.

La dimension des éclats est cependant tributaire de la dimension des matrices qu'une source est en mesure d'offrir. On ne peut évidemment pas produire de gros éclats à partir d'un petit galet de matière. Or, en l'absence de données concrètes sur la dimension des matrices pour la plupart des matières, ce paramètre ne peut pas être considéré dans notre analyse.

Chaîne opératoire des éclats de taille

La chaîne opératoire qui est à l'origine de la production de chaque éclat a pu être révélée pour 552 spécimens avec un haut indice de certitude, ce qui correspond à 45,7 % des éclats non fragmentaires (n=1208). Cette proportion est jugée très bonne compte tenu du peu de temps alloué à l'analyse technologique, mais aussi en raison de l'altération prononcée de certaines matières et des dimensions réduites de la plupart des éclats, facteurs qui complexifient les diagnostics. Soulignons par ailleurs qu'il est normal que de nombreuses pièces ne puissent être diagnostiquées, car tous les éclats ne présentent pas forcément d'attributs distinctifs permettant de les associer à un processus de taille particulier. En effet, différentes chaînes opératoires peuvent, à certaines étapes de leur production, engendrer des produits qui sont parfois très semblables les uns des autres (Brenet 2011 : 28-30; Cattin 2002 : 19-20, 77; Chabot 2002 : 49; Eid 2017a : 109-112, 250-251; Soressi et Geneste 2011 : 340-341). Aussi, concernant les éclats incomplets, même s'ils ont conservé leur partie proximale, ils offrent tout de même moins d'éléments sur lesquels rattacher une lecture technologique exhaustive, ce qui peut restreindre la certitude des diagnostics. Rappelons ici que nous n'employons que les pièces pour lesquelles le niveau de confiance est très élevé et que beaucoup d'autres, plus équivoques, ont été mises de côté. Cela a été fait dans l'objectif de n'utiliser que l'échantillon le plus fiable et représentatif pour nos analyses.

Tableau 11 : Chaîne opératoire des éclats de taille diagnostiqués (avec un haut indice de certitude) en fonction de leur matière première.

Matières premières	Bifacial	Pièce esquillée	Total
Cherts variés	335	2	337
Dolomie	62		62
Dolomie?	6		6
Cornéenne	37		37
Cornéenne?	32		32
Matières siliceuses indéterminées	33		33
Quartzite	11		11
Chert Onondaga	6	1	7
Chert Onondaga?	1	1	2
Jaspe	7	1	8
Jaspe?		1	1
Chert vacuolaire	4	3	7
Quartz hyalin		4	4
Pyroclastique	2		2
Rhyolite	2		2
Chert Munsungun?	1		1
Total	**539**	**13**	**552**

Comme ce fut le cas sur Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2016, 2017, 2018, 2019, 2022a) et dans les fouilles précédentes de la station 6 (Artefactuel 2020, 2021, 2022b, 2023, 2024a, 2026), on constate encore cette année qu'une très forte majorité des éclats diagnostiqués renvoie au processus de taille bifaciale (n=539; 97,6 %). Bien que cette chaîne opératoire soit vraisemblablement prépondérante dans l'aire fouillée, il est possible qu'elle soit tout de

même quelque peu surreprésentée par rapport aux autres, puisque les éclats qui en découlent portent habituellement des attributs assez explicites et facilitant du même coup leur identification. On retrouve parallèlement aussi 13 éclats (2,4 %) ayant été détachés lors de l'utilisation de pièces esquillées. À l'instar des sous-produits de la fabrication des bifaces, ceux des pièces esquillées sont aussi relativement aisés à reconnaître et leur petit nombre tend à démontrer que ces outils ont été modestement utilisés sur l'espace fouillé.

La taille de pièces bifaciales se rencontre chez la plupart des matières premières de notre assemblage. De manière générale, plus une matière est représentée en éclats, plus on tend à y retrouver des résidus de fabrication d'outils bifaciaux. Ainsi, la taille bifaciale serait la chaîne opératoire dominante sur la plupart des matériaux rencontrés dans notre assemblage.

L'utilisation de pièces esquillées sur l'aire fouillée a généré quelques résidus sur une variété de matières premières, généralement de bonne qualité. Comme ces éclats sont des sous-produits engendrés involontairement durant la phase d'utilisation de ces outils, ils ont probablement été abandonnés sur les lieux même de leur utilisation. Le petit nombre de ces éclats tend cependant à démontrer que ce genre d'outil n'était pas abondamment utilisé *in situ*.

Soulignons enfin que ces résultats sont très similaires à ceux obtenus pour les puits voisins fouillés entre 2019 et 2024. Ils suivent également un patron semblable à celui identifié sur l'ensemble de la station Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2022a).

Phases de production bifaciale

La chaîne opératoire bifaciale peut être décortiquée en différentes phases allant de l'ébauchage initial à la finition par retouches (voir le **Tableau 13** pour les détails des différentes phases). Les données recueillies, présentées dans le **Tableau 12**, montrent la distribution des éclats au sein du processus de taille bifaciale. Commençons par dire que 149 éclats (27,6 %) n'ont pu être clairement associés à une des phases de cette chaîne opératoire, souvent en raison de la nature incomplète des pièces ou du haut niveau d'altération de la matière. Parmi les éclats restants, plusieurs n'étaient pas clairement associés à une phase ou une sous-phase précise (initiale ou avancée) faute d'attributs diagnostics explicites. Les catégories « étape préliminaire (sans précision) », « ébauchage (sans précision) » et « façonnage (sans précision) » constituent donc des éclats où il n'était pas possible de déterminer une phase ou une sous-phase au sein des grandes étapes de production bifaciale. Il faut garder en en tête que le processus bifacial est un continuum dont la segmentation en étapes demeure une construction un peu artificielle et qu'il est parfois difficile de classer précisément un éclat dans une de ces catégories. Qui plus est, la diversité des matières premières et des types de matrices utilisées pour la confection des pièces bifaciales (plaquettes, éclats, galets) complexifie également le processus diagnostique entrepris ici.

Tableau 12 : Les phases de productions bifaciales des éclats associés à cette chaîne opératoire et en fonction de leur matière première (BhFl-1r).

	Étape préliminaire					Étape intermédiaire			Étape finale		
Matières premières	**Étape préliminaire (sans précision)**	**Ébauchage (sans précision)**	**Ébauchage initial**	**Ébauchage avancé**	**Préformage**	**Façonnage (sans précision)**	**Façonnage initial**	**Façonnage avancé**	**Retouchage bifacial**	**Phase indéterminée**	**Total**
Cherts variés	4	7	2	2	10	2	98	69	66	75	335
Chert Munsungun?										1	1
Chert Onondaga							2	3	1		6
Chert Onondaga?								1			1
Chert vacuolaire										4	4
Cornéenne	1	1		1	8		10			16	37
Cornéenne?	2	1		2	2		11	1		13	32
Dolomie		2	2	8	8	3	16	7	1	15	62
Dolomie?					1		1	4			6
Jaspe							1		1	5	7
Matières siliceuses indéterminées	1			1	2		10	2		17	33
Pyroclastique					1		1				2
Quartzite							2	4	3	2	11
Rhyolite							1			1	2
Total	**8**	**11**	**4**	**14**	**32**	**5**	**153**	**91**	**72**	**149**	**539**

Étape préliminaire

L'étape préliminaire inclut une première phase d'ébauchage et une seconde phase de préformage qui renferment ensemble 69 éclats, soit 12,8 % des éclats de taille bifaciale. Lorsqu'on examine cette étape dans son ensemble, les matières exogènes comptent pour 36,2 % (n=25) de cet assemblage, alors que les matières probablement locales valent pour 58 % (n=40). Examinons plus en détail les phases qui conditionnent cette première étape de la chaîne opératoire bifaciale.

- Phase d'ébauchage : La première phase d'ébauchage se décline en deux sous-phases, soit celles de l'ébauchage initial (n=4; 0,7 %) et de l'ébauchage avancé (n=14; 2,6 %). Ajoutons à cela 11 éclats (2 %) pour lesquels il n'était pas possible de déterminer la sous-phase d'ébauchage. Lorsqu'on réunit les sous-phases, l'ébauchage dans son ensemble compte pour 5,4 % (n=29) de la chaîne opératoire bifaciale. Soulignons que cette première étape de la production bifaciale est peut-être quelque peu sous-représentée, puisque les produits de l'ébauchage sont plus difficiles à identifier, surtout sur une matière très altérée comme la cornéenne. En effet, les traits typiques des pièces bifaciales sont encore peu visibles à ce stade préliminaire de la production où l'on commence souvent à peine à installer les plans d'équilibre bifacial et bilatéral. Malgré une probable sous-représentation, il semble néanmoins fondé que l'ébauchage ait pris une place secondaire dans les activités de taille sur l'aire fouillée, ne serait-ce que par la faible proportion des éclats affichant du cortex. Il est intéressant de noter que ce sont les matières présumées locales (la dolomie et la cornéenne) qui dominent la phase d'ébauchage (n=17). Il s'agit là d'un indice supplémentaire montrant que ces matériaux ont été introduits sous forme de pièces encore peu travaillées sur le site, ce qui appuie également l'idée d'une certaine proximité de leur source. Notons tout de même la présence d'éclats d'ébauchage en cherts variés (n=11) et en matière siliceuse indéterminée (n=1), ce qui démontre que ces matériaux pouvaient aussi être introduits occasionnellement sous la forme d'ébauches ou peut-être même de matrices brutes. À titre très hypothétique, il est possible aussi que certains de ces éclats, surtout les plus volumineux, puissent être des supports bruts que les occupants du site transportaient avec eux pour les transformer en outil au besoin. Dans cette perspective, ils n'auraient donc pas été produits sur place et ils auraient été abandonnés pour des motifs indéterminés avant d'avoir été transformés en outils.

- Phase de préformage : La phase de préformage contient 32 éclats (5,9 %). Ces derniers sont plus aisés à identifier que ceux d'ébauchage, car à ce stade, la pièce bifaciale est déjà largement mise en forme. Néanmoins, il peut être difficile de poser un diagnostic fiable pour les pièces incomplètes ou très altérées. Les matières présumées locales (n=31) dominent toujours cette étape, par rapport à celles exogènes, principalement représentées par les cherts variés (n=12).

- Phase incertaine : Un nombre de huit éclats présente des attributs caractéristiques autant de l'ébauchage que du préformage, ce qui ne nous a pas permit de les classer dans l'une ou l'autre de ces deux catégories.

Étape intermédiaire
L'étape intermédiaire contient 249 éclats, ce qui correspond à 46,2 % de tous ceux associés à la chaîne opératoire bifaciale. Elle se décline en deux sous-phases, soit le façonnage initial et le façonnage avancé. Le façonnage (initial et avancé) est l'étape de production bifaciale la plus évidente à reconnaître sur les éclats et il peut donc y avoir un biais en sa faveur dans les effectifs comptabilisés.

- Sous-phase de façonnage initial : La sous-phase de façonnage initial est la plus représentée avec 153 éclats et ce sont maintenant les matériaux exogènes qui dominent cet assemblage (n=104; 68%) par rapport aux matériaux présumés locaux (n=39; 25,5%).

- Sous-phase de façonnage initial : La sous-phase de façonnage avancée compte 91 éclats et la tendance est ici encore plus forte vers les matières exogènes. Celles-ci correspondent à 84,6 % (n=77) de cet assemblage.

La prédominance des matières exogènes à l'étape préliminaire indique d'une part que les tailleurs de pierre ont importé sur le site des outils bifaciaux de sources extra-régionales sous une forme généralement assez avancée. D'autre part, cela pourrait aussi révéler que les pièces bifaciales en matières présumées locales n'étaient pas toutes achevées *in situ* et qu'un bon nombre d'entre elles aurait été exporté avant leur complétude.

Étape finale
L'étape finale contient 72 éclats, ce qui correspond à 13,4 % de tous ceux associés à la chaîne opératoire bifaciale. Cette étape ne contient qu'une seule phase, soit celle du retouchage. Il est probable que cette dernière soit sous-représentée compte tenu de la difficulté à la reconnaître parfois sur de très petits éclats, surtout s'ils sont altérés. D'ailleurs, si on considère la grande proportion de très petits éclats sur le site, la prépondérance de la chaîne opératoire bifaciale et la tendance lourde vers une augmentation des activités vers l'aval de ce processus, il est vraisemblable que la phase finale de retouchage soit plus importante que ne le montrent ces chiffres.

Si on s'attarde aux matières premières, on voit alors que la tendance observée précédemment se poursuit et s'accentue. En effet, les matières exogènes comptent pour 98,6 % (n=71) de cet assemblage. Si on en croit ces données, il semble que les activités de finition ne concernent que très peu les matières présumées locales. Bien que cette interprétation semble ici fondée, rappelons que les matières très altérées, comme la cornéenne, ou celles à grain moins fin, comme la dolomie, peuvent complexifier l'identification d'éclats de finition bifaciale et induire ainsi une sous-représentation de ces matériaux présumés locaux.

Bilan des phases de production bifaciale
Les données sur les phases de production bifaciale nous illustrent la répétition d'une tendance générale maintes fois observée sur Pointe-à-Jonathan et dans les assemblages précédemment étudiés sur la station 6 (Artefactuel 2020, 2021, 2022a, 2022b, 2023, 2024a, 2026). Plus on se rapproche de l'amont du processus bifacial, plus les matériaux locaux dominent. Inversement, plus on tend vers l'aval du processus, plus les matériaux exogènes

deviennent prépondérants. Cela nous démontre que les ébauches et préformes voyageaient rarement sur de longues distances. Celles taillées *in situ*, et visibles par les éclats qu'elles ont laissés, sont surtout faites en des matières qu'on présume être disponibles dans la région (Montréal, Montérégie). Inversement, les tailleurs ne semblent pas avoir mis beaucoup l'accent sur la finition de ces outils en matière locale et il est vraisemblable qu'on ait mis sur pause leur processus de fabrication avant la fin. Ce phénomène d'interruption du processus de taille est aussi perceptible à partir des matériaux exogènes qui indiquent que les pièces bifaciales venant de loin n'arrivent pas uniquement à l'état fini, mais fréquemment aussi sous la forme de préformes ou de bifaces inachevés. Les processus de tailles étaient donc souvent segmentés à travers l'espace et le temps au gré des déplacements des chasseurs-cueilleurs. Cette stratégie techno-économique peut avoir plusieurs avantages comme celle d'utiliser les ébauches, préformes et bifaces inachevés comme « réserves de matières premières » pour la confection d'éclats-supports. Ils peuvent alors avoir la double fonction d'outils (en devenir) et de nucléus. D'autres raisons pouvaient aussi expliquer le transport de pièces inachevées, notamment pour donner plus de latitude aux tailleurs lorsque la morphologie finale des outils bifaciaux n'était pas encore arrêtée. En transportant des pièces inachevées, il pouvait alors être plus facile d'adapter la forme de l'outil au besoin du moment (pointe, couteau, foret, etc.).

Tableau 13 : Description des phases de production bifaciale.

Phases de production bifaciale	Caractéristiques générales de la pièce bifaciale et des éclats détachés
Ébauchage initial Phase 1a (Étape préliminaire) Outil = ébauche préliminaire	Pièce bifaciale : très grossière; épaisseur prononcée; contours irréguliers; les plans d'équilibre bifacial et bilatéral ne sont pas ou peu établis; cortex et surfaces naturelles potentiellement encore très présents; lorsqu'aménagée sur une matrice angulaire (bloc, plaquette), il y a présence de bords naturels angulaires plutôt qu'aménagés en biseau. Éclats : ils sont de formes très variées et souvent difficiles à distinguer de ceux produits par les nucléus. Ils peuvent être de dimensions variables, souvent assez épais, mais parfois assez minces aussi. Le talon a tendance à être lisse, cortical ou facetté. L'angle de chasse n'est souvent pas très incliné, surtout si l'ébauche est taillée à partir d'une matrice angulaire (bloc, plaquette). L'abrasion de l'angle de chasse est possible, mais plutôt rare (surtout si l'éclat est détaché par percussion directe dure). Le cortex et les surfaces naturelles de diaclase sont abondants sur la face supérieure des éclats.
Ébauchage avancé Phase 1b (Étape préliminaire) Outil = ébauche avancée	Pièce bifaciale : moins grossière; épaisseur encore prononcée; contours moins irréguliers; les plans d'équilibre bifacial et bilatéral sont mieux établis; présence occasionnelle de cortex (surtout au centre de l'ébauche); présence occasionnelle, mais localisée de bords naturels en angulaire lorsqu'aménagée sur une matrice angulaire (bloc, plaquette). Éclats : ils tendent à se régulariser un peu, mais sont encore assez variables en dimensions. Le cortex ou les surfaces naturelles de diaclases sont moins prédominants, mais tout de même présents. Le talon est souvent incliné et facetté et tend parfois à être éversé légèrement. L'abrasion de l'angle de chasse est plus fréquente qu'à la phase initiale.
Préformage Phase 2 (Étape préliminaire) Outil = préforme	Pièce bifaciale : les plans d'équilibre bifacial et bilatéral sont assez bien établis; épaisseur encore relativement prononcée; les contours se régularisent; la préforme est habituellement entièrement couverte par les négatifs d'enlèvements (aucun cortex ni bord naturel angulaire). À *priori,* la préforme n'est pas encore fonctionnelle, mais il n'est pas impossible qu'elle puisse être utilisée dès ce stade. Éclats : ils ne portent habituellement pas de cortex, ils tendent à être moins épais que la phase précédente et à présenter une certaine courbure du profil. Le talon est habituellement éversé et facetté sur les deux versants, mais l'angle de chasse n'est pas aussi aigu qu'aux phases suivantes. L'angle de chasse est habituellement abrasé.
Façonnage initial Phase 3a (Étape intermédiaire) Outil = biface	Pièce bifaciale : les plans d'équilibre bifacial et bilatéral atteignent leur état définitif; la pièce est grandement amincie durant cette étape; contours réguliers; le biface peut être utilisé dès ce stade, mais n'est pas encore optimal et peut subir encore beaucoup de transformations. Éclats : ils sont assez minces et potentiellement de grandes dimensions, quoique différents modules soient possibles. On voit souvent une courbure légère dans le profil de l'éclat. Le talon est éversé et facetté sur les deux versants, l'angle de chasse est aigu et il est abrasé.
Façonnage avancé Phase 3b (Étape intermédiaire) Outil = biface	Pièce bifaciale : étape intermédiaire entre le façonnage initial et la finition, on termine l'amincissement du biface et régularise sa morphologie et ses dimensions. Éclats : ils sont très minces et de dimensions plus modestes que la phase précédente. Les éclats sont souvent peu courbés et le talon est éversé et facetté sur les deux versants. L'angle de chasse est aigu et il est systématiquement abrasé.
Retouchage Phase 4 (Étape finale) Outils = biface, couteau, pointe de projectile	Pièce bifaciale : mise en place de la morphologie définitive par des retouches. Les bords sont plus ou moins affûtés selon l'outil et on peut voir des indices de réparation ou de raffutage lorsque nécessaire, ce qui peut entraîner une modification de la morphologie et des dimensions de la pièce. Le type d'outil peut être modifié durant cette phase, par exemple : transformer un couteau bifacial en pointe de projectile. Éclats : ils prennent la forme d'esquilles très minces, de formes diverses, parfois courtes, parfois allongée selon le style de la retouche. Le talon peut être éversé et facetté sur les deux versants, mais aussi linéaire ou punctiforme. L'angle de chasse est souvent abrasé.

L'outillage bifacial

Pour l'analyste d'une collection lithique, il existe diverses manières d'organiser l'état d'avancement des pièces bifaciales, depuis les ébauches très préliminaires jusqu'aux outils finis. Comme vu précédemment, nous avons divisé le processus bifacial en quatre grandes phases et quelques sous-phases (**Tableau 13**). Dans le cas des outils bifaciaux, nous avons repris cette division, mais n'avons pas considéré les sous-phases. Nous nous sommes donc arrêtés à quatre grandes catégories d'outils bifaciaux selon leur stade d'avancement, car il est souvent difficile d'appréhender une sous-phase avec un petit échantillon comptant une forte proportion de pièces fragmentaires :

- Phase 1 : ébauche bifaciale
- Phase 2 : préforme bifaciale
- Phase 3 : biface
- Phase 4 : outils bifaciaux divers (pointes de projectiles, bifaces, couteaux, forets, etc.)

L'assemblage récolté en 2025 renferme quinze pièces bifaciales formelles et deux autres dont ce classement est plus hypothétique. Concernant les spécimens abandonnés dans un stade préliminaire, on dénombre deux possibles ébauches et une préforme. Quant aux spécimens achevés, on compte un biface de phase 4, quatre pièces bifaciales de phase 4, quatre pointes de projectiles et un grattoir bifacial triangulaire. Enfin, l'assemblage inclut aussi quatre outils bifaciaux de type indéterminé en raison de leur état fragmentaire (**Tableau 14**).

Tableau 14 : Les types d'outils bifaciaux et leur provenance.

Types d'outils	298N 112E	299N 113E	300N 109E	Total
Ébauche (phase 1)?		1	1	2
Préforme (phase 2)			1	1
Biface (phase 4)	1			1
Pièce bifaciale (phase 4)	2	2		4
Pointe (phase 4)	2	2		4
Grattoir bifacial triangulaire (phase 4)		1		1
Outil bifacial indéterminé	1	3		4
Total	**6**	**9**	**2**	**17**

Concernant l'état de conservation des outils bifaciaux, trois seulement sont entiers, deux sont incomplets et douze sont fragmentaires (**Tableau 15**). Cela tend à indiquer des modalités de rejet principalement orientées vers l'abandon des spécimens en fin de vie utile, notamment en raison d'une fracturation importante.

Tableau 15 : L'état de conservation des outils bifaciaux.

Types d'outils	Entier	Incomplet (cassure mineure)	Fragmentaire	Total
Biface (phase 4)		1		1
Ébauche (phase 1)?	1		1	2
Grattoir bifacial triangulaire (phase 4)	1			1
Outil bifacial indéterminé			4	4
Pièce bifaciale (phase 4)			4	4
Pointe (phase 4)	1	1	2	4
Préforme (phase 2)			1	1
Total	**3**	**2**	**12**	**17**

Certains outils bifaciaux peuvent, grâce à leur style, indiquer une affiliation chronoculturelle et une datation relative (**Tableau 16** et **Figure 15**). Parmi les pointes de projectiles mises au jour, on en compte d'abord une de type Jack's Reef à encoches en coin, style attribué généralement au Sylvicole moyen et surtout sa phase tardive. Une autre pointe à encoches latérales semble être de style lamokoïde, ce qui indiquerait une datation de l'Archaïque post-laurentien. Avec moins de certitude, cette période pourrait aussi être associée à un fragment mésio-proximal de pointe à encoches latérales larges faite dans une matière siliceuse très altérée et qui pourrait rappeler les types Normanskill ou lamokoïde. La dernière pointe de projectile renvoie à un fragment de base en chert noir n'ayant préservé que l'amorce d'une encoche. Cet artéfact est trop fragmentaire pour parvenir à lui attribuer un style.

La période du Sylvicole inférieur est représentée de manière formelle par deux outils associés à la tradition Meadowood, soit : un grattoir bifacial triangulaire et un fragment distal de pièce bifaciale (phase 4). Avec moins de certitude, on rencontre un autre biface (phase 4) et un fragment distal de pièce bifaciale (phase 4) qui pourraient aussi être issus de cette même tradition culturelle.

Tableau 16 : Le style des outils bifaciaux.

Style/type	Biface (phase 4)	Grattoir bifacial triangulaire	Pièce bifaciale (phase 4)	Pointe	Total
Pointe à encoches				1	1
Pointe Jack's Reef à encoches en coin				1	1
Pointe Lamokoïde (encoches latérales)				1	1
Pointe à encoches latérales (Normanskill, lamokoïde?)				1	1
Meadowood		1	1		2
Meadowood?	1		1		2
Total	**1**	**1**	**2**	**4**	**8**

Les outils bifaciaux mis au jour en 2025 sont nettement plus prépondérants sur les matières premières exogènes que sur celles que nous croyons être d'origine locale et qui se résument en un seul spécimen en cornéenne (**Tableau 17**). Du côté des matériaux importés, les cherts variés comptent huit outils, alors que six sont faits à partir de chert Onondaga. Un fragment distal de pièce bifacial est fait d'un genre de chert gris foncé, mais parsemé de phénocristaux, ce qui pourrait lui donner aussi l'apparence d'une rhyolite. Enfin, une pointe est faite d'une matière siliceuse trop altérée pour en déterminer la nature.

Il est intéressant de noter l'existence d'une possible ébauche et d'une préforme faites en cherts, illustrant que ce genre de pièces inachevées pouvaient voyager parfois sur de bonnes distances. On a vu précédemment que cette pratique a été observée par l'entremise des éclats de taille, même si ceux de provenance locale dominent l'étape préliminaire de taille bifaciale. Inversement, le seul outil bifacial en matière locale est une possible ébauche. Ce portrait dressé par l'outillage bifacial suit la tendance observée précédemment sur les éclats, soit que les matériaux locaux sont surtout associés à l'amont et au milieu du processus de taille bifaciale.

Tableau 17 : Les types de pièces bifaciales en fonction de leur matière première.

Types d'outils	Cherts variés	Chert?	Chert Onondaga	Cornéenne	Matière siliceuse indéterminée	Total
Ébauche (phase 1)?	1			1		2
Préforme (phase 2)	1					1
Biface (phase 4)			1			1
Pièce bifaciale (phase 4)	1	1	2			4
Pointe (phase 4)	3				1	4
Grattoir bifacial triangulaire (phase 4)			1			1
Outil bifacial indéterminé	2		2			4
Total	**8**	**1**	**6**	**1**	**1**	**17**

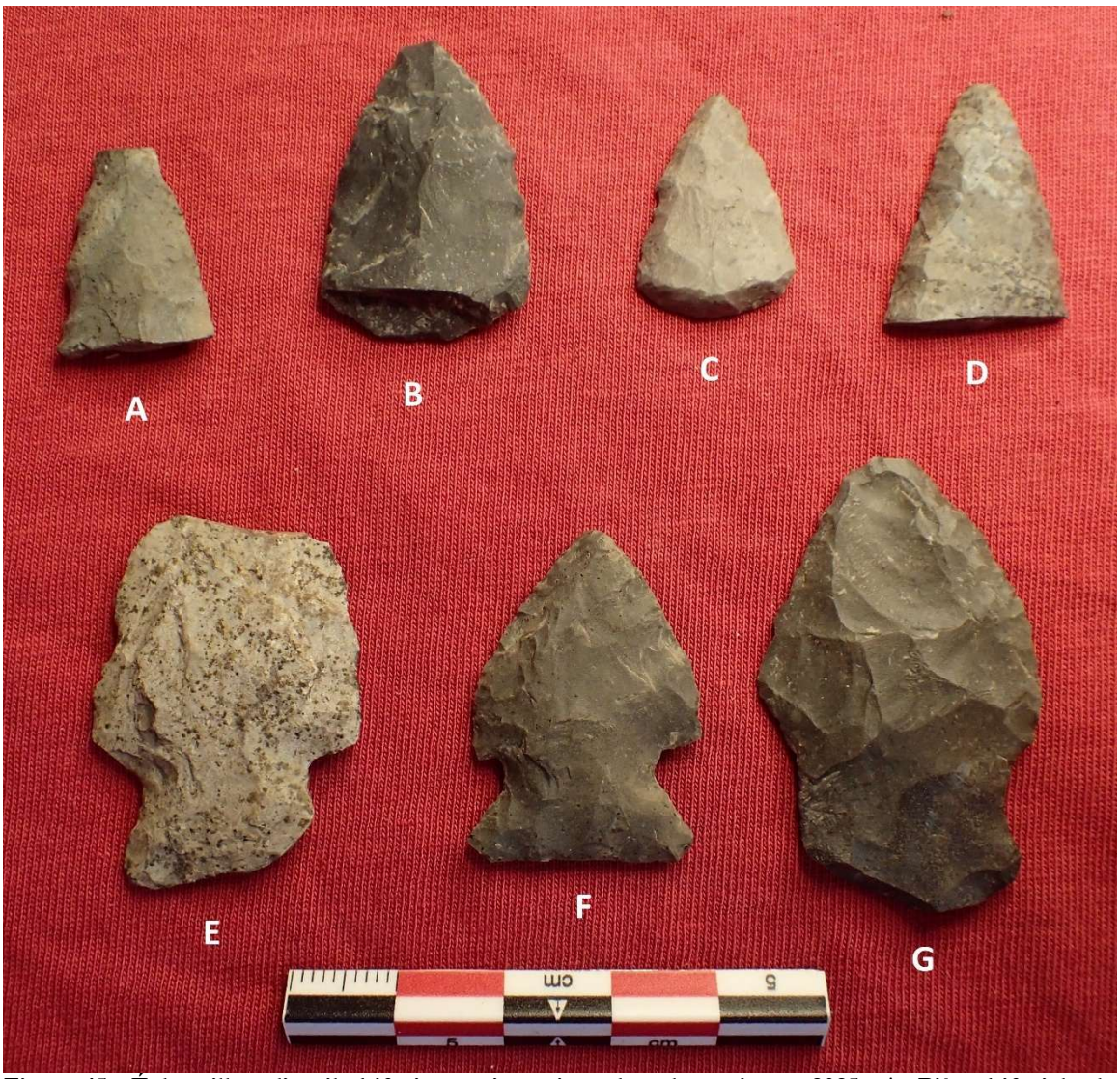


Figure 15 : Échantillon d'outils bifaciaux mis au jour dans les puits en 2025 : A- Pièce bifaciale de phase 4 (BhFl-1r.590L); B- Pièce bifaciale de phase 4 (BhFl-1r.577L); C- Grattoir bifacial triangulaire (BhFl-1r.589L); D- Pièce bifaciale de phase 4 (BhFl-1r.576L); E- Pointe à encoches latérales Normanskill ou lamokoïde (BhFl-1r.578L); F- Pointe Jack's Reef à encoches en coin (BhFl-1r.595L); G- Pointe lamokoïde (BhFl-1r.594L).

L'outillage sur éclats

L'assemblage d'outils sur éclats compte 33 spécimens qui se déclinent en quelques types. Quinze d'entre eux ont été retrouvés intacts, neuf souffrent d'une cassure mineure, alors que neuf autres sont fragmentaires (**Tableau 18**).

Quant à la typologie de cet outillage, on rencontre quatorze éclats utilisés, un seul éclat retouché, trois grattoirs, dix pièces esquillées formelles et deux autres plus incertaines, un racloir et deux outils de nature indéterminée. Parmi les trois grattoirs, un a été recyclé en pièce esquillée et un autre possède deux fronts opposés. Aucun de ces outils ne présente d'attributs stylistiques permettant de les positionner chronologiquement.

Tableau 18 : Les outils sur éclats en fonction de leur état de conservation (BhFl-1r).

Types d'outils	Entier	Incomplet (cassure mineure)	Fragmentaire	Total
Éclat utilisé	7	5	2	14
Éclat retouché	1			1
Grattoir			1	1
Grattoir double		1		1
Grattoir recyclé en pièce esquillée			1	1
Pièce esquillée	7	2	1	10
Pièce esquillée?			2	2
Racloir		1		1
Outil indéterminé			2	2
Total	**15**	**9**	**9**	**33**

Si on s'arrête aux matières premières des outils sur éclats, on découvre que la presque totalité d'entre eux est faite sur des matériaux exogènes (**Tableau 19**). Seule une possible pièce esquillée en chert vacuolaire pourrait avoir une origine locale. Une autre pièce esquillée en quartz laiteux pourrait aussi avoir été prélevée dans la région, mais sans certitude, car ce matériau est assez ubiquiste et on ne peut donc déterminer son origine. Les pierres disponibles localement n'ont donc pas été privilégiées pour la confection des outils de cet assemblage malgré une abondance d'éclats en ces matières. Il faut faire attention cependant ici, car les schèmes d'abandons peuvent fausser les perceptions. Il demeure possible, par exemple, que les outils importés de l'assemblage aient fait l'objet d'un rejet massif sur le site afin d'être remplacés par des outils neufs en matières locales qui ont ensuite quitté la station 6 afin d'être utilisés en d'autres lieux. Rappelons aussi que l'altération prononcée de certaines matières, principalement la cornéenne, a pu occulter les retouches et les traces d'utilisations sur d'éventuels outils qui resteraient alors indifférenciables des simples éclats.

Parmi les matériaux importés, ce sont les cherts qui constituent la part la plus importante de l'outillage sur éclats (n=23; 69,7 %). L'origine est inconnue pour la plupart d'entre eux, mais on compte deux spécimens formels et deux autres informels en chert Onondaga, ainsi qu'un autre en chert rouge probablement issu de la source de Munsungun (Maine).

Le jaspe compte quatre outils, dont une pièce esquillée sur laquelle un éclat a pu être remonté. Il est intéressant de noter que ces deux objets jointifs ont été retrouvés à une certaine distance l'un de l'autre. La pièce esquillée provient du quadrant NW de 299N 113E, alors que l'éclat a été mis au jour dans le quadrant SE de 298N 112E, donc à plus d'un mètre l'un de l'autre.

Les derniers matériaux sont représentés par une pièce esquillée en possible calcédoine et deux autres en quartz (hyalin et laiteux), un éclat retouché en quartzite et un autre en matière siliceuse de nature indéterminée.

Tableau 19 : Les outils sur éclats en fonction de leur matière première (BhFl-1r).

Matières premières	Éclat utilisé	Éclat retouché	Grattoir	Grattoir double	Grattoir recyclé en pièce esq.	Pièce esquillée	Pièce esquillée?	Racloir	Outil indét.	Total
Cherts variés	10	1		1		4	1	1		18
Jaspe	1				1	1			1	4
Chert Onondaga						1			1	2
Chert Onondaga?	1					1				2
Chert vacuolaire							1			1
Calcédoine?						1				1
Chert Munsungun?			1							1
Matière siliceuse indéterminée	1									1
Quartz hyalin						1				1
Quartz laiteux						1				1
Quartzite	1									1
Total	**14**	**1**	**1**	**1**	**1**	**10**	**2**	**1**	**2**	**33**

Le **Tableau 20** indique que neuf outils sur éclat seulement ont révélé leur phase de production. On voit que la majorité ne présente aucun cortex (n=8) et qu'un seul affiche une plage corticale (2e phase). Le cortex est un attribut rarement convoité pour l'aménagement d'outils, bien que sa présence ne soit pas nécessairement contraignante, surtout s'il ne touche pas les bords actifs. Cela dit, l'assemblage des éclats de taille compte une grande majorité de spécimens sans cortex, ce qui a dû conditionner la sélection des supports d'outils fabriqués *in situ*, peu importe les préférences des tailleurs à cet égard.

Tableau 20 : La phase de production des outils sur éclats.

Types d'outils	2e phase (entre 20% et 50%)	4e phase (aucun cortex)	Total
Éclat retouché		1	1
Éclat utilisé	1	7	8
Total	**1**	**8**	**9**

La dimension des outils sur éclats indique que ceux ayant révélé ce paramètre (n=20) sont principalement associés au module B (entre 1 et 3 cm^2 ; n=17). Le module C (entre 3 et 13 cm^2) ne compte que deux spécimens et le module D (entre 13 et 28 cm^2) un seul. Le module B est constitué surtout par des éclats utilisés (n=9) et de pièces esquillées (n=7), mais aussi par un grattoir double. Le module C quant à lui compte un éclat retouché et une pièce esquillée, alors que le module D se réfère à un racloir. Dans le cas des éclats utilisés, leur utilisation comme outil ne modifie généralement pas vraiment la dimension initiale de leur éclat-support, ce qui montre que le module B avait bien été sélectionné. Par contre, les pièces esquillées rapetissent rapidement au fil de leur utilisation et leurs dimensions indiquent probablement celles en fin de vie utile. Les grattoirs aussi peuvent avoir subi de multiples phases de raffutage de leur front, surtout s'il est double, et le module B qui caractérise le

spécimen de notre assemblage pourrait témoigner de sa dimension en fin de vie utile. Enfin, il est probable que l'éclat retouché et le racloir n'aient pas perdu beaucoup en volume lors de leur utilisation.

Tableau 21 : Les outils sur éclats en fonction de leur module (BhFl-1r).

Types d'outils	B	C	D	Total
Éclat utilisé	9			9
Éclat retouché		1		1
Grattoir double	1			1
Pièce esquillée	7	1		8
Racloir			1	1
Total	**17**	**2**	**1**	**20**

Ce sont neuf outils sur éclats qui ont pu révéler leur chaîne opératoire et ils proviennent tous du processus de taille bifaciale (**Tableau 22**). Il s'agit de sept éclats utilisés, d'un éclat retouché et d'un racloir. Les supports de ces outils ont été réalisés essentiellement sur des sous-produits générés durant les phases de préformage et de façonnage initial. Les éclats issus de ces phases sont généralement dénués de cortex et ils tendent à être relativement minces par rapport à leur volume. Ces éléments ont possiblement été des attributs qui étaient appréciés et qui ont influencé la sélection de ces supports. L'utilisation des sous-produits bifaciaux appuie l'idée que les pièces bifaciales inachevées pouvaient jouer un rôle de pourvoyeur de supports, ce qui en faisant des sortes d'outils-nucléus.

Tableau 22 : La phase de production bifaciale des outils sur éclats issus de cette chaîne opératoire.

Types d'outils	Préformage	Préformage ou façonnage	Façonnage initial	Phase indéterminée	Total
Éclat utilisé	2	1	3	1	7
Éclat retouché	1				1
Racloir			1		1
Total	**3**	**1**	**4**	**1**	**9**

Synthèse de l'analyse technologique

L'analyse technologique réalisée pour l'assemblage lithique issu des fouilles de 2025 apporte des résultats en continuité avec ceux obtenus les années précédentes (Artefactuel 2020, 2021, 2022b, 2023, 2024a, 2026). Rappelons que le matériel lithique mis au jour vient assurément de divers épisodes d'occupation entremêlant plusieurs périodes de la préhistoire. Cela complexifie le portrait global, car il devient alors très difficile de distinguer chaque époque et de départager les tendances technologiques de manière chronologique.

On remarque encore cette année que les grandes tendances technologiques observées sur la station 6 sont similaires à celles mises en lumière sur Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2022a). En effet, on constate d'abord que la plupart des éclats taillés sur place auraient découlé de la chaîne opératoire bifaciale, laquelle a été fortement segmentée dans le temps et l'espace. On voit bien que ce processus de taille n'a pas été entièrement réalisé sur place, puisque la phase intermédiaire du processus est l'étape la plus représentée si on en croit notre analyse des éclats. De manière générale, on voit une tendance vers une dominance des matières premières locales pour l'amont de la chaîne opératoire bifaciale et plus on approche de l'aval,

plus ce sont alors les matières exogènes qui prennent le pas. On voit ainsi que les pièces bifaciales en matières locales (ou présumées locales), comme la cornéenne et la dolomie, semblent généralement inachevées sur place. Cela tend à indiquer qu'on favorisait le transport d'outils non finis, vraisemblablement pour les éclats-supports qu'ils pouvaient produire, ce qui en faisait des genres d'outils-nucléus. Ce schème techno-économique est d'ailleurs appuyé par l'assemblage d'outils sur éclats, car plusieurs ont été faits sur des supports détachés lors des phases préliminaires et intermédiaires du processus de taille bifaciale.

Soulignons cette année encore l'absence de nucléus. Cela ne surprend guère, car les nucléus sont rares sur Pointe-du-Buisson, surtout lorsqu'on tient compte de l'immense quantité d'éclats de taille mis au jour sur l'ensemble du site. L'analyse synthèse de la collection lithique de Pointe-à-Jonathan a également montré que les nucléus auraient occupé une place très marginale dans les activités de taille sur cette station (Artefactuel 2022a). Cependant, insistons sur le fait qu'il est difficile d'identifier des éclats de taille de nucléus lorsque ceux-ci sont de type *ad hoc* et qu'ils ne présentent aucune standardisation. Les produits des nucléus peuvent alors très facilement se confondre avec les éclats d'ébauchage bifacial notamment (Eid 2017a). L'absence de nucléus ne signifie pas nécessairement qu'il n'y en avait pas sur la station 6, mais peut-être simplement qu'ils n'ont pas été rejetés sur le site. En effet, on peut très bien tailler un nucléus de manière ponctuelle pour n'en détacher qu'un ou deux éclats pour un besoin immédiat à combler et conserver ensuite le nucléus tant qu'il n'est pas épuisé. Cela étant dit, si ces derniers avaient été un élément important du coffre à outils des tailleurs de pierre de la station 6, on s'attendrait à en trouver en plus grand nombre.

Assemblage lithique non taillé

Les fouilles de 2025 ont permis la découverte de cinq objets en pierre non taillée que l'on pourrait classer en deux catégories, soit : les pigments et les dégraissants à poterie. Les pigments sont caractérisés par un petit morceau de graphite et un possible fragment d'ocre rouge. Les dégraissants à poterie se manifestent par un fragment de mica qui se détache en de multiples petits feuillets et par une pierre noire et granuleuse. Autant le mica que les grains brillants de la pierre noire ont été observés dans des tessons de poterie, ce qui nous a incités à proposer cette interprétation fonctionnelle. Ajoutons que ces deux minéraux ne sont pas natifs de la géologie du site de Pointe-du-Buisson et qu'ils ont donc nécessairement été importés sur les lieux.

Tableau 23 : Objets en pierre non taillée mis au jour en 2025.

Types d'objets	298N 112E	299N 113E	300N 109E	Total
Graphite		1		1
Ocre rouge?	2			2
Mica	1			1
Pierre de dégraissant à poterie			1	1
Total	**3**	**1**	**1**	**5**

Les pigments ont pu être utilisés pour des peintures corporelles ou pour décorer certains vêtements ou objets. Quant aux présumés dégraissants à poterie, ils indiquent probablement des activités de production céramique *in situ*, ce qui est d'ailleurs appuyé par la découverte de rebuts de pâte.

L'assemblage céramique

L'assemblage céramique mis au jour en 2025 (**Tableau 24**) s'est révélé particulièrement riche (n=1083) et l'essentiel de ce matériel provient des puits 298N 112E (n=589; 54,4 %) et 299N 113E (n=464; 42,8 %). Outre les nombreuses grenailles de vases (n=883; 81,5 %), on dénombre 143 tessons qui se déclinent en 111 tessons de corps, 29 tessons de bord et trois tessons de col.

On rencontre aussi plusieurs fragments de petits vases, aussi nommés « vases juvéniles », et qui se caractérise par leur petitesse, leur mauvaise facture et par l'absence ou la rareté des inclusions dans la pâte. Cette catégorie est caractérisée par douze tessons de bord formels et trois autres incertains, ainsi que quatre tessons de corps formels et neuf autres incertains. Cette incertitude pour plusieurs pièces s'explique du fait que les petits fragments peuvent facilement se confondre avec des rebuts de pâte.

Les tessons formels de vases juvéniles se retrouvent dans deux différentes concentrations. Treize ont été mis au jour dans le quadrant SW de 299N 113E (niveau 2-Ah (5-10)), alors que les trois autres proviennent du quadrant SE du puits 298N 112E (niveaux 2-Ah (5-10) et (10-15)). Quant aux quatre fragments plus informels de 299N 113E, ils se rencontrent dans le même niveau, mais dans le quadrant NW. Du côté des huit fragments informels de 298N 112E, on les retrouve dans le même quadrant que ceux plus formels (niveau 2-Ah (10-15)). La présence de deux concentrations séparées spatialement suggérerait l'existence d'au moins deux unités de vases, ce qui est appuyé également par la réalisation de remontages uniquement à l'intérieur de chacune de ces concentrations.

Les rebuts de pâtes sont au nombre de 17 formels, alors que pour onze autres, il est difficile de déterminer s'il s'agit de rebuts de pâte ou de morceaux d'argile indurée. Ce dernier type d'objet se manifeste par une seule pièce formelle, laquelle est d'ailleurs assez volumineuse (module G).

Tableau 24 : L'assemblage céramique mis au jour en 2025.

Types d'objets	298N 112E	299N 113E	300N 109E	Total
Tesson de corps	75	28	8	111
Tesson de bord	13	10		23
Tesson de bord (grenaille)	2	4		6
Tesson de col	1	2		3
Grenaille	480	381	22	883
Tesson de corps de vase juvénile		4		4
Tesson de bord de vase juvénile	3	9		12
Tesson de bord (vase juvénile)?	1	2		3
Tesson de vase juvénile?	7	2		9
Rebut de pâte		17		17
Argile indurée		1		1
Argile indurée ou rebut de pâte	7	4		11
Total	**589**	**464**	**30**	**1083**

On dénombre 88 fragments de vase avec un décor (**Tableau 25**), dont plus du tiers est constitué par des grenailles (n=34; 38,6 %). Ces dernières sont donc de petites dimensions et le décor résiduel préservé est souvent trop partiel pour être en mesure de bien le reconnaître.

La totalité des fragments de vases décorés se retrouve dans les puits 299N 113E (n=51; 58 %) et 298N 112E (n=37; 42 %).

Tableau 25 : Types d'objets céramiques affichant une décoration.

Types d'objets	298N 112E	299N 113E	Total
Tesson	6	16	22
Tesson de bord	13	10	23
Tesson de col	1	2	3
Grenaille	15	19	34
Tesson de bord (grenaille)	2	1	3
Tesson de bord (vase juvénile)		3	3
Total	**37**	**51**	**88**

Sur l'ensemble des pièces décorées, 47 affichent un style indiquant une datation probable selon divers niveaux de certitude (**Tableau 26**). Le Sylvicole moyen ancien compte six spécimens assez formels et huit autres plus hypothétiques. La décoration des spécimens formels se caractérise par des empreintes linéaires ondulantes et dentelées appliquées de manière sigillée ou repoussée. Quant à ceux plus hypothétiques, le décor est généralement difficile à lire, car partiellement effacé et il pourrait être caractérisé par des empreintes imprécises (ondulante ou dentelées) appliquées de manière aussi incertaine, peut-être basculante ou repoussée.

Le Sylvicole moyen tardif compte 27 tessons formels, tous mis au jour dan 298N 112E et majoritairement dans le quadrant NW (n=22). On compte aussi cinq fragments plus hypothétiques et majoritairement mis au jour dans 299N 113E (n=4). Les spécimens formels sont décorés de motifs linéaires faits d'empreintes dentelées quadrangulaires appliquées de manière sigillée et quinze d'entre eux affichent des ponctuations formant une bosse sur la paroi interne du vase (**Figure 16**). Parmi les spécimens plus incertains du Sylvicole moyen tardif, ils sont tous caractérisés de motifs linéaires au moyen d'empreintes dentelées quadrangulaires.



Figure 16 : Tessons de bords du Sylvicole moyen tardif (de gauche à droite : BhFl-1r.281C et BhFl-1r.282C).

Plusieurs remontages ont pu être faits parmi les fragments du puits 298N 112E associés au Sylvicole moyen tardif, dont les principaux sont :

- BhFl-1r.286C (sept tessons) (**Figure 17**)
- BhFl-1r.304C et BhFl-1r.306C (deux tessons)
- BhFl-1r.305C, BhFl-1r.285C (trois tessons)

Les tessons décorés attribués au Sylvicole moyen tardif de 298N 112E se ressemblent beaucoup, mais de petites distinctions permettent de proposer l'existence d'au moins deux unités de vases. Ils sont également associés à un grand nombre de tessons non décorés qui constituent probablement le corps de ces récipients. Considérant la concentration de tessons dans le puits 298N 112E et la similitude des décors, il est possible qu'ils se soient déposés dans le sol lors d'une même occupation.



Figure 17 : Groupe de tessons d'un vase du Sylvicole moyen tardif remontés (BhFl-1r.286C).

Notons l'existence de deux tessons de bord de vase juvénile qui présentent un possible décor sur la lèvre, l'un fait de lignes obliques, l'autre de lignes perpendiculaires au rebord. Malgré que ces lignes se présentent selon des axes différents, nous pensons qu'il s'agirait d'une même unité de vase pour lequel la décoration montre une certaine variabilité, laquelle est cohérente avec la mauvaise facture du vase. Soulignons que ces motifs sont partiellement effacés et qu'il n'est pas possible de leur attribuer de datation. Il est toutefois probable qu'ils datent du Sylvicole moyen, période représentée par les autres tessons décorés discutés précédemment.

Tableau 26 : Datation des objets céramiques.

Datation	298N 112E	299N 113E	Total
Sylvicole moyen ancien		6	6
Sylvicole moyen ancien?	5	3	8
Sylvicole moyen tardif	27		27
Sylvicole moyen tardif?	1	4	5
Sylvicole moyen?		1	1
Total	**33**	**14**	**47**

On compte un nombre de 343 tessons et grenailles ayant une croûte carbonisée indiquant probablement une utilisation comme vaisselle de cuisson sur le feu (**Tableau 27**). Ces spécimens se rencontrent surtout sur 298N 112E (n=282; 82,2 %). Notons aussi la présence de huit fragments de vase dans le puits 299N 113E totalement carbonisés sur toutes leurs faces incluant les tranches. Parmi ces derniers six tessons de bord ont pu être remontés, mais la carbonisation empêche de bien voir le décor ou le traitement de surface de ce vase. La carbonisation des tranches tend à indiquer aussi que les fragments ont possiblement été rejetés dans le feu.

Tableau 27 : Les tessons et grenailles présentant une croûte carbonisée.

Croûte carbonisée	298N 112E	299N 113E	300N 109E	Total
Croûte carbonisée	282	45	8	335
Croûte carbonisée (toutes les faces et tranches)		8		8
Total	**282**	**53**	**8**	**343**



Figure 18 : Six tessons de bords du puits 299N 113E carbonisés sur toutes leurs faces et remontés (BhFl-1r.995C et BhFl-1r.997C).

L'assemblage zooarchéologique

L'assemblage zooarchéologique est représenté par 1172 spécimens correspondant en totalité à des ossements blanchis en raison de leur exposition prolongée au feu (**Tableau 28**). La

part du lion revient ici au puits 299N 113E qui renferme 947 fragments, soit 80,8 % de toutes les pièces récoltées en 2025. Ces écofacts sont pour la plupart très fragmentaires et ils sont donc généralement très difficiles à identifier selon l'espèce. Aucune analyse zooarchéologique n'a été menée sur cet assemblage et les seules identifications sommaires réalisées se résument à des os de poisson, soit quatre vertèbres et une dent.

Tableau 28 : L'assemblage archéozoologique selon la provenance.

Type d'objets	298N 112E	299N 113E	300N 109E	Total
Os blanchis	196	947	29	1172
Total	**196**	**947**	**29**	**1172**

ANALYSE SPATIALE

L'assemblage lithique

La distribution spatiale des éclats et des fragments d'éclats mis au jour en 2025 (**Tableau 29** et **Figure 19**) montre d'abord que le puits 299N 113E est le plus riche (n=1219; 40,6 %), suivi par 300N 109E (n=924; 30,8 %), puis par 298N 112E (n=857; 28,6 %).

Le puits 298N 112E présente trois quadrants avec une densité de matériel lithique similaire et variant entre 213 et 281 artéfacts, alors que le quadrant NW détonne avec seulement 92 spécimens. Inversement, ce dernier quadrant est aussi le plus riche en poterie et il est alors permis de se demander si la densité de tessons signifierait que ce secteur a été plus voué à des activités liées à ce type d'artéfacts plutôt qu'à la taille de la pierre.

Le puits 299N 113E montre un pic important de concentration du matériel lithique dans le quadrant SE qui détient plus de la moitié des pièces mises au jour dans ce puits (N=673; 55,2 %). Les autres quadrants ont quant à eux des effectifs variant entre 146 et 180 pièces. La forte concentration d'artéfacts lithiques dans le quadrant SE indique peut-être l'existence d'une aire de taille importante dans les puits non fouillés au sud (298N 113E et 298N 114E). Le quadrant SW du puits 299N 114E (fouillé en 2024) affiche aussi une bonne concentration de pierre taillée (n=480) qui supporte également l'hypothèse d'une possible aire de taille dont on ne verrait ici que la limite nord.

Concernant le puits 300N 109E, le quadrant NE comprend plus de la moitié des éclats et fragments de ce puits. Lorsqu'on examine le plan de distribution, on se rend compte que ce puits se situe à la limite ouest d'une aire où le matériel lithique est particulièrement abondant et qui correspondrait vraisemblablement à une importante aire de taille. La densité en matériel lithique diminue beaucoup dans les autres quadrants, principalement le quadrant SW qui ne contient que 73 éclats et qui semble être situé en périphérie de la zone de taille de la pierre.

Tableau 29 : Distribution spatiale des éclats et fragments d'éclats.

Quadrants	298N 112E	299N 113E	300N 109E	Total
NE	213	180	510	903
NW	92	220	238	550
SE	281	673	103	1057
SW	271	146	73	490
Total	**857**	**1219**	**924**	**3000**

Concernant l'assemblage d'outils sur éclats, leur densité suit sensiblement celle des éclats de taille, du moins à l'échelle du puits. La majorité d'entre eux proviennent du puits 299N 113E qui en compte seize, alors que 298N 112E en possède onze et 300N 109E seulement six (**Tableau 30**). Le quadrant SE de 299N 113E est celui qui compte le plus d'outils sur éclats (n=10) et c'est aussi le plus riche en éclats. Autrement, on ne perçoit pas de schéma particulier dans la répartition des différents types d'outils sur éclats mis au jour en 2025. Comme mentionné précédemment, on a découvert une pièce esquillée en jaspe sur laquelle un éclat a pu être remonté. L'intérêt ici est de noter leur position spatiale, car les deux pièces sont séparées de plus d'un mètre. En effet, la pièce esquillée provient du quadrant NW de 299N 113E, tandis que l'éclat a été mis au jour dans le quadrant SE de 298N 112E.

Tableau 30 : Distribution spatiale des outils sur éclats.

Types d'objets	298N 112E				299N 113E				300N 109E				Total
	NE	NW	SE	SW	NE	NW	SE	SW	NE	NW	SE	SW	
Éclat retouché		1											1
Éclat utilisé	1				2		5	1	1	1	2	1	14
Grattoir											1		1
Grattoir (recyclé en pièce esquillée)							1						1
Grattoir double								1					1
Outil indéterminé			1				1						2
Pièce esquillée	1	1		3	1	1	3						10
Pièce esquillée?	1			1									2
Racloir			1										1
Total	**3**	**2**	**2**	**4**	**3**	**1**	**10**	**2**	**1**	**1**	**3**	**1**	**33**

Du côté des outils bifaciaux, c'est ici aussi à 299N 113E que revient la plus grande part, puisqu'il possède neuf des 17 spécimens mis au jour dans les puits fouillés. Ils se concentrent principalement dans les quadrants SE et NW. Le puits 298N 112E en compte six, alors que 300N 109E n'en a que deux. (**Tableau 31**).

Tableau 31 : Distribution spatiale des outils bifaciaux.

Types d'objets	298N 112E				299N 113E				300N 109E				Total
	NE	NW	SE	SW	NE	NW	SE	SW	NE	NW	SE	SW	
Ébauche (stade 1)?							1		1				2
Préforme (stade 2)										1			1
Biface (stade 4)				1			1						2
Pièce bifaciale (stade 4)	1			1	1								3
Grattoir bifacial triangulaire						1							1
Pointe			1	1		1	1						4
Outil bifacial indéterminé			1			2	1						4
Total	**1**	**0**	**2**	**3**	**1**	**4**	**4**	**0**	**1**	**1**	**0**	**0**	**17**

Le **Tableau 32** nous renseigne sur la distribution des matières premières de tous les artéfacts lithiques. Pour les principales matières premières, leur distribution suit généralement la proportion d'éclats pour chaque puits, ce qui signifie que 299N 113E est souvent celui qui présente le plus de spécimens d'un même matériau. La cornéenne est cependant différente, car plus abondante dans 300N 109E. Dans le cas des matières siliceuses indéterminées, c'est 299N 113E qui en possède la plus grande concentration, ce qui tend à indiquer qu'à cet endroit on a beaucoup taillé un ou plusieurs matériaux s'altérant assez pour rendre difficile leur identification.

Quant aux matières secondaires, voire anecdotiques, leur petit nombre montre bien que les activités de taille qui leur sont associées ont été modestes dans chaque puits. Certains sont plus équitablement distribués, alors que d'autres sont plus concentrés dans un secteur, comme c'est le cas du schiste ardoisier qui est principalement retrouvé dans le puits 299N 113E.

Tableau 32 : Distribution spatiale de tout le matériel lithique mis au jour dans les puits de fouille en fonction de leur matière première.

Matières premières	298N 112E	299N 113E	300N 109E	Total
Cherts variés	406	479	271	1156
Cornéenne	86	110	202	398
Cornéenne?	70	126	298	494
Dolomie	149	156	105	410
Dolomie?	1	5	1	7
Matière siliceuse indéterminée	70	286	21	377
Chert Onondaga	15	10	2	27
Chert Onondaga?	4	1		5
Chert vacuolaire	4	2	7	13
Jaspe	8	11		19
Jaspe?		1		1
Quartz	5	4	2	11
Quartz hyalin	13	10	1	24
Quartz laiteux	2	2		4
Quartz?	3	1		4
Quartzite	16	6	12	34
Schiste ardoisier		12	1	13
Rhyolite	1	2	1	4
Calcédoine?		6		6
Chert Munsungun?	2		1	3
Pyroclastique	2	3	2	7
Micrite?	3	5		8
Matière non siliceuse indéterminée	14	6	5	25
Pierre de dégraissant à poterie			1	1
Graphite		1		1
Mica	1			1
Ocre rouge?	2			2
Total	**877**	**1245**	**933**	**3055**

Toutes proportions gardées, la distribution des chaînes opératoires nous montre un portrait similaire entre les trois puits. La taille bifaciale se définit pour chaque puits selon une courbe normale dont le pic est centré sur l'étape intermédiaire. Quant à la taille de pièces esquillées, c'est une activité modeste, mais qui est légèrement plus marquée dans le puits 298N 112E en regard du nombre d'éclats issu de ce processus (**Tableau 33**).

Tableau 33 : Distribution spatiale des chaînes opératoires lithiques.

Chaînes opératoires et étapes	298N 112E	299N 113E	300N 109E	Total
Bifacial - étape préliminaire	19	32	22	73
Bifacial - étape intermédiaire	91	112	50	253
Bifacial - étape finale	27	37	8	72
Résidu de travail de pièce esquillée	7	4	2	13
Total	**144**	**185**	**82**	**411**

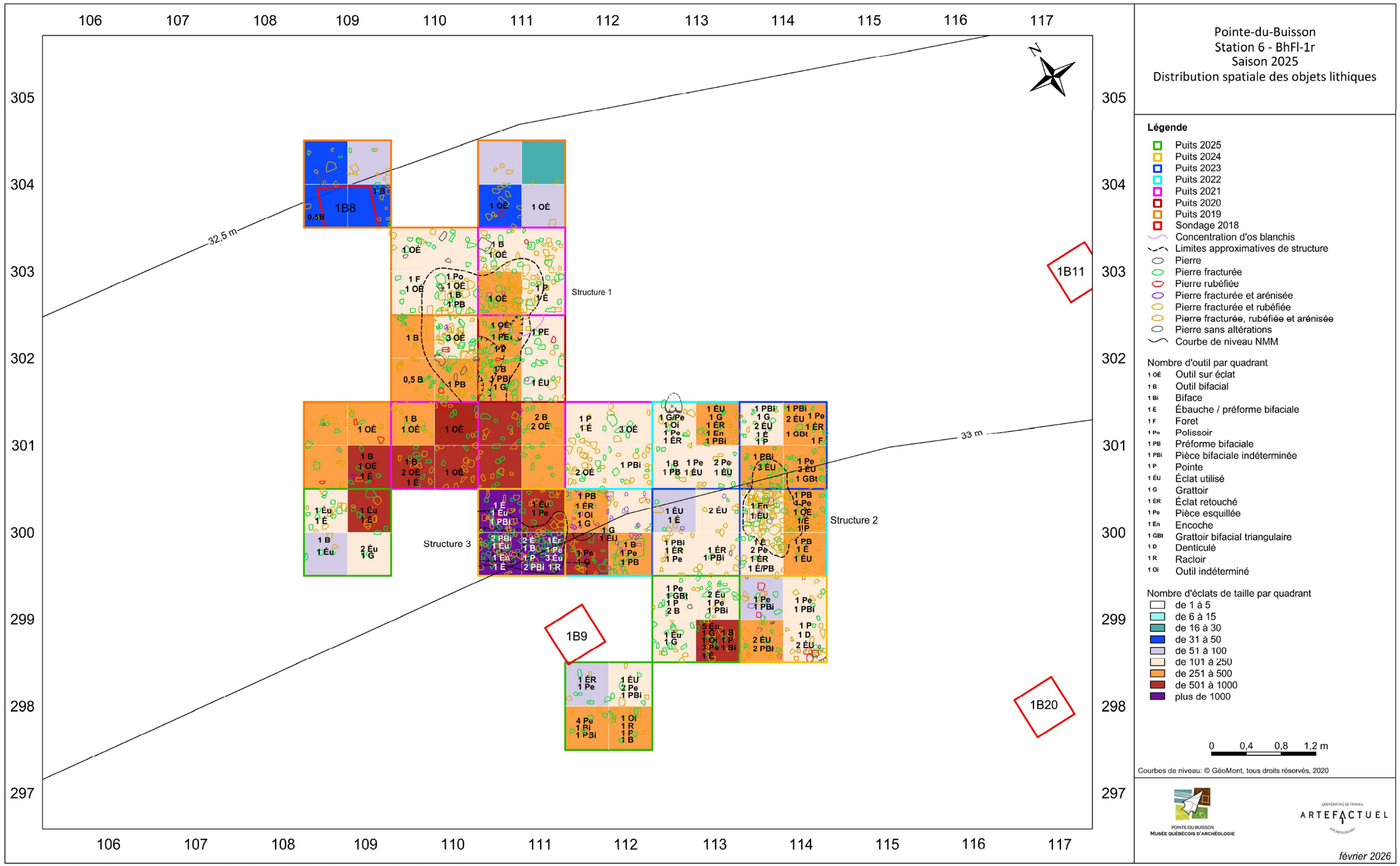


Figure 19 : Plan de distribution spatiale du matériel lithique sur l'aire de fouille.

L'assemblage céramique

La répartition spatiale du matériel céramique a été faite en fonction des différents types d'objets inclus dans cette catégorie (**Tableau 34**, **Figure 20** et **Figure 21**). Le puits le plus riche est 298N 112E avec 589 artéfacts céramiques. Il est suivi par 299N 113E avec 464 spécimens, puis par 300N 109E qui n'en contient que 30.

Dans 298N 112E, c'est le quadrant NW qui détient la majorité du matériel céramique de ce puits (n=361; 61,3 %), suivi par le quadrant NE avec 137 fragments (23,3 %). Ainsi, c'est 84,6 % de la céramique de ce puits qui se retrouve dans les quadrants nord. Cette concentration semble déborder vers les quadrants sud de 299N 113E, lesquels renferment à eux deux 81,3 % des objets céramiques de ce puits (n=377). Lorsqu'on examine le plan de distribution de tous les puits fouillés, on voit que ce secteur est marqué par une forte concentration de matériel céramique. La tendance observée pourrait indiquer une poursuite de cette concentration vers les puits limitrophes qui n'ont pas encore été excavés soit : 299N 112E, 298N 113E et 298N 114E.

Tableau 34 : Distribution spatiale de la céramique.

Types d'objets	298N 112E				299N 113E					300N 109E				Total
	NE	NW	SE	SW	NE	NW	SE	SW	?	NE	NW	SE	SW	
Tesson	26	42	7	1	1		16	14		6	2			115
Tesson de bord	2	11		2		7	2	5						29
Tesson de bord (vase juvénile)			3					9						12
Tesson de bord (vase juvénile)?			1			4								5
Tesson (vase juvénile)								4						4
Tesson de vase juvénile?			7											7
Grenaille	109	308	43	20	39	32	160	149		1	14	5	2	882
Rebut de pâte							12	5						17
Argile indurée									1					1
Argile indurée ou rebut de pâte						3	1							4
Rebut de pâte ou tessons de vase juvénile?			7											7
Total	**137**	**361**	**68**	**23**	**40**	**46**	**191**	**186**	**1**	**7**	**16**	**5**	**2**	**1083**

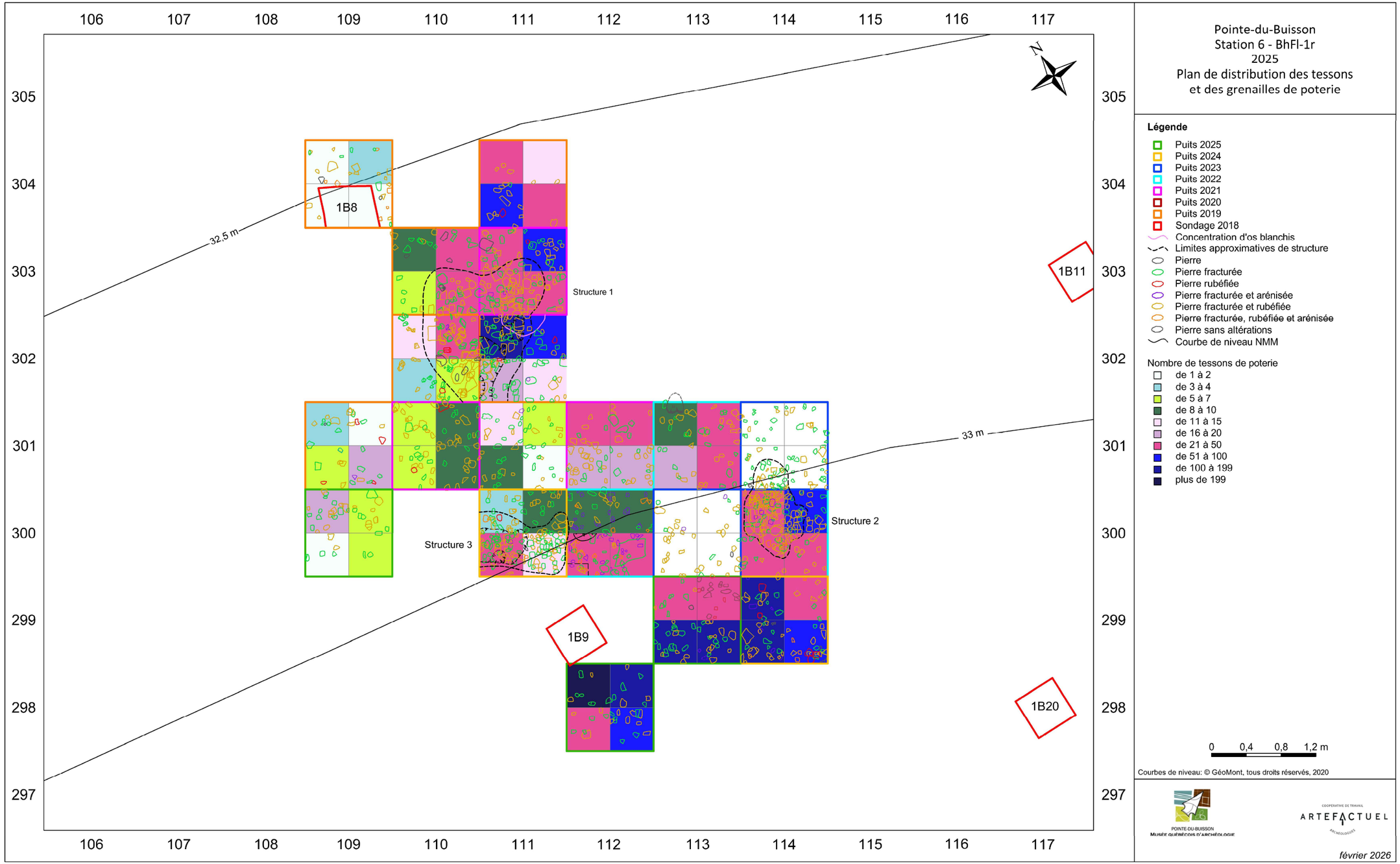


Figure 20 : Plan de distribution spatiale des tessons de poterie sur l'aire de fouille.

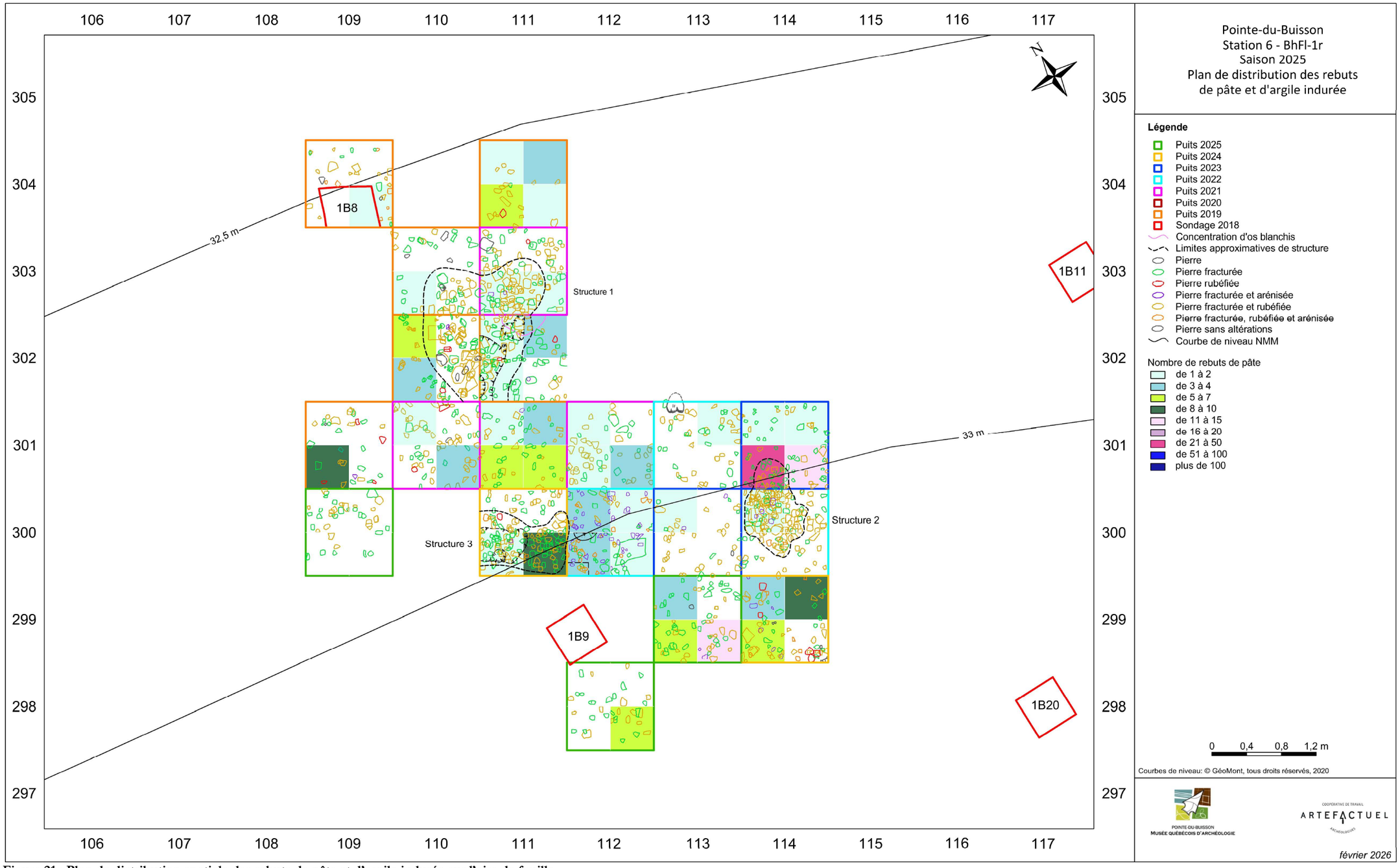


Figure 21 : Plan de distribution spatiale des rebuts de pâte et d'argile indurée sur l'aire de fouille.

L'assemblage zooarchéologique

La distribution spatiale de l'assemblage zooarchéologique (**Tableau 35**, **Figure 22**) montre qu'il se concentre majoritairement dans 299N 113E (n=947; 80,8 %) et surtout dans la moitié sud de ce puits. Dans 298N 112E, c'est le quadrant SE qui est le plus riche avec 109 os blanchis. Cette distribution dans les deux puits montre ici aussi une tendance qui pourraient suggérer l'hypothèse d'une poursuite de cette concentration en matériel osseux dans les puits voisins encore non excavés 298N 113E et 298N 114E. La densité en os blanchis observée dans les puits fouillés en 2025 indique peut-être qu'ils se situent en périphérie d'une aire de combustion qui reste à découvrir. En effet, les trois autres foyers de l'aire de fouille sont associés à des zones plus denses en restes osseux calcinés et celles-ci sont souvent situées en périphérie des structures de combustion elles-mêmes.

Concernant 300N 109E, l'assemblage osseux est très modeste, ce qui tend à indiquer que ce secteur n'a pas été privilégié pour la cuisson de nourriture carnée ou pour le rejet de résidus alimentaires. La pauvreté relative de ce puits projette de manière plus large l'image d'un secteur en périphérie des aires d'activités principales, du moins en regard du matériel qui s'est préservé dans le sol (pierre, céramique, os), ce qui ne représente qu'une parcelle des activités qui ont eu cours jadis.

Tableau 35 : Distribution spatiale de l'assemblage zooarchéologique.

Puits	NE	NW	SE	SW	Total
298N 112E	50	7	109	30	196
299N 113E	109	152	382	304	947
300N 109E	17	10	1	1	29
Total	**176**	**169**	**492**	**335**	**1172**

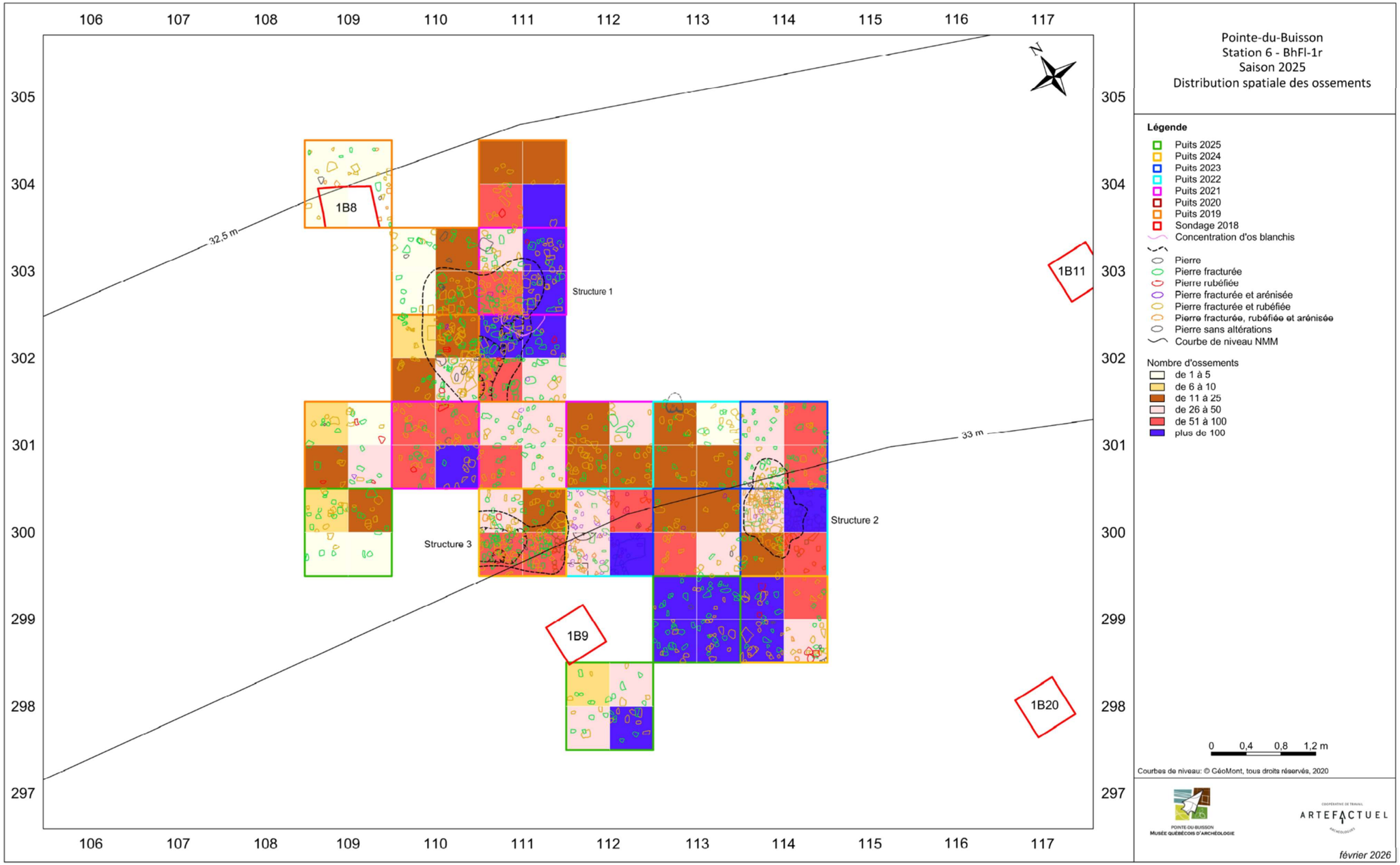


Figure 22 : Plan de distribution spatiale des ossements sur l'aire de fouille (cartographie : Archéo-CAD).

ANALYSE DE LA DISTRIBUTION VERTICALE

L'assemblage lithique

Le **Tableau 36** montre la distribution verticale des artéfacts en pierre taillée. Comme c'est généralement le cas sur Pointe-du-Buisson, la grande majorité de ces objets provient du niveau 2-Ah (n=2759; 90,3 %). Chaque puits présente une distribution verticale sous la forme d'une courbe normale dont le pic de concentration se situe dans le niveau 2-Ah (5-10). Concernant le niveau 3-AGP, c'est uniquement dans les cinq premiers centimètres que l'on retrouve des objets lithiques. Ils sont généralement en faible concentration et ces artéfacts sont vraisemblablement intrusifs et issus originellement du niveau humique qui le surmonte.

Le puits 300N 109E possède une proportion un peu plus élevée de matériel en pierre dans l'argile grise compacte, soit un nombre supérieur au niveau 2-Ah (0-5). Cela s'explique peut-être en partie par les nombreuses racines présentes dans ce puits et qui ont pu pousser les artéfacts vers l'argile. Cette hypothèse pourrait être appuyée du fait que le quadrant NE était le plus chargé en racines et c'est aussi lui qui compte le plus d'artéfacts dans le niveau argileux (n=123; 64,7 %). En revanche, considérant les nombreuses générations d'arbres qui se sont succédé sur le site, on peut se questionner sur l'impact réel des racines de celui qui borde actuellement le puits 300N 109E.

Tableau 36 : Distribution verticale des artéfacts lithiques en fonction de leur provenance.

Niveau	298N 112E	299N 113E	300N 109E	Total
2-Ah (0-5)	82	211	150	443
2-Ah (5-10)	432	671	354	1457
2-Ah (10-15)	308	312	239	859
3-AGP (0-5)	53	51	190	294
Niveau indéterminé	2			2
Total	**877**	**1245**	**933**	**3055**

Si on isole les outils en pierre taillée, on observe un schéma de distribution assez similaire. Le pic général de concentration se situe ici aussi dans le niveau 2-Ah (5-10). Or, pour le puits 298N 112E, le niveau 2-Ah (10-15) possède autant d'outils que le précédent (n=7), tandis que pour 300N 109E, il n'y a aucun outil dans le premier niveau humique.

Tableau 37 : Distribution verticale des outils lithiques en fonction de leur provenance.

Niveaux	298N 112E	299N 113E	300N 109E	Total
2-Ah (0-5)	1	6		7
2-Ah (5-10)	7	17	7	31
2-Ah (10-15)	7	1	1	9
3-AGP (0-5)		1		1
Niveau indéterminé	2			2
Total	**17**	**25**	**8**	**50**

L'assemblage céramique

La répartition verticale des objets céramiques montre ici aussi un schéma similaire au matériel lithique. On observe une courbe normale dont le pic de concentration se situe au niveau 2-Ah (5-10). Le matériel céramique est également rarissime dans le niveau d'argile grise, ce qui montre que cette classe d'artéfacts s'est moins infiltrée dans cette couche que les artéfacts en pierre. Cela s'explique peut-être en partie par leur introduction plus tardive sur le site (**Tableau 38**).

Tableau 38 : Distribution verticale du matériel céramique en fonction de leur provenance.

Niveaux	298N 112E	299N 113E	300N 109E	Total
2-Ah (0-5)	120	109	5	234
2-Ah (5-10)	402	285	24	711
2-Ah (10-15)	67	65		132
3-AGP (0-5)		5	1	6
Total	**589**	**464**	**30**	**1083**

L'assemblage zooarchéologique

La distribution verticale des os blanchis montre généralement un schéma de distribution similaire à celui de la céramique et de la pierre (**Tableau 39**). Pour 298N 112E et 299N 113E, on observe une courbe normale avec un pic au niveau 2-Ah (5-10). Pour 300N 109E, le premier niveau humique possède un os de plus que le second, mais comme le nombre de fragments est très limité, cette différence est peu significative. À l'instar de la céramique, peu de restes osseux se rencontrent dans le niveau d'argile grise compacte.

Tableau 39 : Distribution verticale du matériel osseux en fonction de leur provenance.

Niveaux	298N 112E	299N 113E	300N 109E	Total
2-Ah (0-5)	24	128	10	162
2-Ah (5-10)	140	683	9	832
2-Ah (10-15)	30	121	5	156
3-AGP (0-5)	2	15	5	22
Total	**196**	**947**	**29**	**1172**

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET CONCLUSION

L'intervention de 2025 a permis la fouille de trois puits d'un mètre carré qui ont contribué à poursuivre l'exploration de cette aire d'occupation de la station 6. On compte donc présentement un total de 20 m^2 fouillés sur cette station en plus des multiples sondages.

Les puits 298N 112E est avant tout marqué par un nombre important de fragments de céramiques dont le style indique principalement une datation du Sylvicole moyen tardif. La densité de tessons, particulièrement concentrés dans le quadrant NW, et leur style similaire tendent à indiquer que les résidus de poterie auraient été rejetés lors d'un même événement. L'examen de la décoration suggère l'existence d'au moins deux unités de vases qui auraient vraisemblablement généré la majorité des fragments non décorés associés à ce puits. En regard de l'assemblage céramique, 298N 112E est à ce jour le plus riche de la station 6. Soulignons aussi la présence d'une unité de vase juvénile qui illustrerait la présence d'enfants sur le site. Malgré l'abondance d'artéfacts céramiques, ce puits a aussi livré un important assemblage lithique. En plus d'un nombre appréciable d'éclats et de fragments d'éclats, le puits 298N 112E a révélé deux pièces bifaciales du Sylvicole inférieur associées à la tradition Meadowood, l'une étant plus assurée que l'autre dans ce classement typologique. Une pointe à encoches latérales fragmentaire compte aussi parmi les trouvailles et bien que son style soit incertain, il peut rappeler les pointes de type Normanskill ou lamokoïde de l'Archaïque post-laurentien.

Le puits 299N 113E est le plus riche de ceux fouillés en 2025 en regard du matériel lithique (éclats et outils) et osseux, tandis qu'il arrive en seconde position pour la quantité de poterie mise au jour. Outre les nombreux résidus de taille, l'outillage abondant a pu être daté dans certains cas. L'Archaïque post-laurentien est caractérisé par une pointe à encoches latérales de style lamokoïde. Les occupants du Sylvicole inférieur ont quant à eux abandonné deux outils, soit : un grattoir bifacial triangulaire et un biface dont l'association à la tradition Meadowood est probable, mais incertaine. Une autre pointe à encoches en coin de type Jack's Reef serait quant à elle datée du Sylvicole moyen et probablement de sa phase tardive. Du côté de la céramique, les styles mis au jour indiquent l'existence d'au moins une ou deux unités de vases datées du Sylvicole moyen ancien et, de manière moins certaine, quelques petits fragments pourraient aussi remonter au Sylvicole moyen tardif. La découverte de plusieurs tessons liés à une unité de vase juvénile illustre ici aussi la présence probable d'enfants sur le site. Également, la découverte de quelques rebuts de pâte signalerait des activités de confection céramique. D'un point de vue spatial, c'est principalement la moitié sud de 299N 113E qui est riche en matériel de toute sorte, ce qui signifie peut-être que cette densité irait en augmentant vers les puits au sud qui n'ont pas encore été fouillés.

Le puits 300N 109E s'est révélé beaucoup moins riche que les deux autres. Le matériel lithique est légèrement supérieur en nombre par rapport à 298N 112E, mais la céramique et les restes fauniques sont assez pauvres. Qui plus est, la pierre taillée est principalement concentrée dans le quadrant NE qui semble marquer la limite ouest d'une aire de taille importante. Le reste du puits semble constitué avant tout un espace périphérique aux aires plus denses d'activités. Aucun objet formellement datable n'a été mis au jour dans ce puits. Si la céramique indique une présence au Sylvicole, on ne peut préciser réellement la datation des rares fragments découverts dans 300N 109E. Quatre tessons et grenailles portent des marques de battoir cordé qui indiqueraient peut-être une datation du Sylvicole inférieur, mais

ce type de traitement de surface n'était pas exclusif à cette période. D'un point de vue lithique, le seul élément suggérant subtilement une datation est un plus grand nombre de pièces en cornéenne par rapport aux deux autres puits. Ce matériau est souvent associé à l'Archaïque post-laurentien sur Pointe-du-Buisson sans pour autant être limité à cette période.

Le matériel lithique mis au jour en 2025 indique qu'on y a travaillé des matières premières locales et exogènes et que la fabrication et l'entretien de pièces bifaciales étaient les activités prépondérantes des tailleurs. Les matières locales, ou présumées comme telles, ont surtout été taillées pendant l'amont et le milieu de cette chaîne opératoire et les pièces bifaciales semblent avoir généralement quitté le site avant leur complétude. Quant aux matières importées, les tailleurs ont surtout réalisé *in situ* les phases de production associées au milieu et l'aval de ce processus. Les multiples évidences de transport de pièces bifaciales inachevées, autant sur les matières importées que sur celles disponibles dans la région, s'expliquent probablement en grande partie du fait que ces objets avaient encore un bon potentiel de produire des éclats propices à être transformés en outils. Ils pouvaient alors cumuler le rôle d'outil et de « nucléus ». Cette stratégie techno-économique explique probablement aussi pourquoi on n'a retrouvé encore aucun nucléus formel sur la station 6. La seule autre chaîne opératoire identifiée dans les puits fouillés en 2025 correspond à l'utilisation de pièces esquillées, processus qui génère des résidus involontaires. Cependant, cette activité s'est révélée d'ampleur très modeste si on en croit le petit nombre d'éclats mis au jour.

L'image projetée par les découvertes de 2025 montre que les puits voisins 298N 112E et 299N 113E se situeraient au cœur d'une importante aire d'activités qui impliquaient le matériel lithique, la céramique et les résidus alimentaires. Inversement, le puits 300N 109E se positionnerait plutôt dans un espace en apparence périphérique. Les vingt puits fouillés depuis 2019 amènent maintenant une perspective plus large du secteur et des multiples occupations qui ont eu cours entre l'Archaïque post-laurentien et le Sylvicole moyen tardif principalement. On y voit l'existence de plusieurs aires de densités importantes et souvent associées à une structure de combustion. Le portrait d'un lieu d'occupation important de Pointe-du-Buisson se dessine graduellement au fil des quelques puits excavés chaque saison de recherches.

Au départ, la station 6 semblait être un espace d'occupation plutôt secondaire en termes d'importance et peut-être périphérique à la station 4. Or, l'accumulation des données année après année finit par dépeindre un tableau différent où la station 6 peut être perçue de plus en plus comme un lieu d'occupation non négligeable de Pointe-du-Buisson. La moyenne d'objets par mètre carré mis au jour sur les principales stations du site varie entre 321 et 834 (station 4, Hector-Trudel, Plateau-des-Portageurs, Pascal-Mercier, Station 2), alors que la moyenne des 20 puits pour la station 6 monte à 1621,1 objets par mètre carré (**Tableau 40** et **Tableau 41**). La station 3-arrière et la station 3-avant se démarquent avec respectivement une moyenne de 1002 et 3016 objets par puits. C'est donc seulement la station 3-avant qui affiche une plus forte densité globale que la station 6. Celle-ci se démarque principalement par la concentration en matériel lithique qui est énormément plus élevée que sur toutes les autres stations. Elle est de 1223,6 artéfacts lithiques par puits, alors qu'ailleurs sur le site, cela ne dépasse jamais 302 spécimens. Quant à la céramique (153,7/puits) et aux ossements (243,8/puits) de la station 6, ils dépassent souvent aussi la moyenne de densité des autres stations. Les exceptions résident dans la station 2 qui a une densité en céramique légèrement

plus élevée (178/puits), alors que pour la station Hector-Trudel et les stations 3-arrière et 3-avant, c'est autant la céramique que les os qui sont présents en plus forte concentration.

Tableau 40 : Densité par mètre carré des objets mis au jour dans les diverses stations de Pointe-du-Buisson (données tirées de Corbeil 2004 et Artefactuel 2022a)

Stations	Lithique	Céramique	Ossements	Densité globale
Station 4	302	142	238	682
Hector-Trudel	261	250	323	834
Plateau-des-Portageurs	136	146	57	339
Pascal-Mercier	103	87	192	382
Station 2	4	178	139	321
Villa Ellice	4	72	n.d.	76
Station 3-arrière	26	475	501	1 002
Station 3-avant	294	677	2 045	3 016
Passerelle	18	29	0	47
Trois-Buttes	33	23	2	58
A.-N.-Montpetit	203	34	22	259
Station 5	167	39	35	241
Jane-Ellice	5	119	163	287
Pointe-à-Jonathan	130,8	11,7	11,7	174,1

Tableau 41 : Quantité de matériel mis au jour dans les puits de fouille de la station 6 (2019 à 2025) et la densité des grandes classes d'objets par mètre carré.

Puits	Lithique	Céramique	Os	Total
301N 109E	1442	38	54	1534
301N 111E	2062	46	192	2300
302N 110E	1177	58	69	1304
303N 110E	736	70	45	851
304N 109E	176	8	8	192
304N 111E	213	161	269	643
302N 111E	1037	228	488	1753
301N 110E	2467	29	478	2974
301N 112E	753	79	84	916
303N 111E	673	169	408	1250
300N 112E	1603	97	238	1938
300N 114E	1188	161	340	1689
301N 113E	875	98	49	1022
300N 113E	592	91	132	815
301N 114E	1139	177	180	1496
299N 114E	1002	421	502	1925
300N 111E	4281	60	168	4509
298N 112E	877	589	196	1662
299N 113E	1245	464	947	2656
300N 109E	933	30	29	992
Total	**24471**	**3074**	**4876**	**32421**
Moyenne par puits	**1223,6**	**153,7**	**243,8**	**1621,1**

Précisons qu'il est possible qu'il y ait ici un biais dans l'échantillonnage, car la station 6 est encore peu fouillée en comparaison et les recherches se sont concentrées pour l'instant dans un secteur riche. Les autres stations entremêlent possiblement la fouille de portions riches et

plus pauvres en découvertes, ce qui pourrait contribuer à faire baisser leur moyenne globale. Ajoutons que le tamisage aux mailles de 1/8 de pouce n'a pas toujours été la norme dans les plus vieilles campagnes de fouille, ce qui a pu aussi affecter à la baisse les effectifs. Malgré ces réserves, nos données pointent vers une tendance générale qui dépeint maintenant la station 6 comme un secteur important de Pointe-du-Buisson et qui n'était pas en marge des autres espaces occupés du site.

RECOMMANDATIONS – STATION 6

- Considérant la richesse relative des puits excavés depuis 2019 dans l'aire de fouille, nous recommandons de poursuivre les recherches dans ce même secteur afin de le documenter de manière plus extensive, notamment en regard des différentes aires d'activités.

- Depuis 2019, une analyse technologique sommaire est réalisée chaque année sur l'assemblage lithique. Il serait également pertinent d'entreprendre de nouvelles analyses spécialisées sur le matériel mis au jour sur la station 6. Pour la pierre taillée, une caractérisation des matières premières apporterait des informations très intéressantes sur l'origine des matériaux, alors qu'une analyse tracéologique des outils nous renseignerait sur la fonction de ces objets et sur la nature des activités réalisées par leur entremise. Du côté de la céramique, une analyse de provenance de l'argile pourrait nous renseigner sur le territoire d'exploitation des occupants de la station 6, alors qu'une analyse des croutes carbonisées pourrait mettre en lumière le contenu des récipients et révéler de nouveaux pans de leur diète. La prise d'échantillons de sols pour des analyses archéobotaniques et archéoentomologiques pourrait aussi contribuer au développement des connaissances sur les conditions environnementales anciennes, ainsi que sur les plantes utilisées et consommées sur place. Quant à la zooarchéologie, notre corpus est essentiellement composé de très petits fragments calcinés et difficiles à identifier pour la plupart, ce qui peut limiter la portée d'une telle analyse. Néanmoins, des études de ce genre ont déjà été menées sur d'autres stations du site et elles ont apporté des données intéressantes sur les pratiques alimentaires des groupes ayant fréquenté les lieux.

- Même si de nombreux sondages ont déjà été réalisés, il pourrait être intéressant de poursuivre l'inventaire sur la station 6 afin de vérifier la présence de nouvelles aires d'intérêt, ainsi que pour mieux comprendre comment le tissu archéologique s'articule au-delà du secteur plus riche situé dans la portion nord de la station 6.

BIBLIOGRAPHIE

Artefactuel

2016 *Fouilles archéologiques publiques sur le site de Pointe-du-Buisson – secteur de Pointe-à-Jonathan (BhFl-1n). Rapport de l'intervention de 2015 accompagné d'une analyse technologique du matériel lithique.* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

2017 *Fouilles archéologiques publiques sur le site de Pointe-du-Buisson – secteur de Pointe-à-Jonathan (BhFl-1n). Rapport de l'intervention de 2016 accompagné d'une analyse technologique du matériel lithique.* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

2018 *Inventaire et fouilles archéologiques sur le site de Pointe-du-Buisson. Rapport de l'intervention de 2017*. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

2019 *Inventaire et fouilles archéologiques sur le site de Pointe-du-Buisson. Rapport de l'intervention de 2018*. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

2020 *Fouilles et inventaires archéologiques sur le site de Pointe-du-Buisson (BhFl-1). Rapport de l'intervention de 2019*. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

2021 *Fouilles et inventaires archéologiques sur le site de Pointe-du-Buisson, station 6 (BhFl-1r). Rapport de l'intervention de 2020*. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

2022a *Pointe-du-Buisson. Synthèse des recherches sur la station Pointe-à-Jonathan (BhFl-1n) et analyse technologique de son assemblage lithique*. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

2022b *Fouilles et inventaires archéologiques sur le site de Pointe-du-Buisson, station 6 (BhFl-1r). Rapport de l'intervention de 2021*. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

2023 *Fouilles archéologiques sur le site de Pointe-du-Buisson, station 6 (BhFl-1r). Rapport de l'intervention de 2022*. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

2024a *Fouilles archéologiques sur le site de Pointe-du-Buisson, station 6 (BhFl-1r). Rapport de l'intervention de 2023*. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

2024b *Analyse des matières premières lithiques de la collection archéologique de BjFj-75 (Longueuil)*. Rapport inédit déposé à la Ville de Longueuil.

2026 *Fouilles archéologiques sur le site de Pointe-du-Buisson, station 6 (BhFl-1r). Rapport de l'intervention de 2024*. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

Audouze, Françoise

1999 « New Advances in French Prehistory ». *Antiquity* 73(279) :167-175.

Brenet, Michel

2011 *Variabilité et signification des productions lithiques au Paléolithique moyen ancien. L'exemple de trois gisements de plein-air du Bergeracois (Dordogne, France).* Thèse de doctorat, Université Bordeaux 1, Bordeaux.

Cattin, Marie-Isabelle
2002 *Du nodule à l'outil ou le silex dans tous ses états. Le matériel lithique des campements magdaléniens d'Hauterive-Champréveyres.* Thèse de doctorat, Faculté des lettres et sciences humaines Université de Neuchâtel, Neuchâtel.

Chabot, Jacques
2002 *Tell 'Atij Tell Gudeda. Industrie lithique*. Cahier d'archéologie du CELAT 13, Série archéométrie 3. CELAT, Université Laval, Québec.

Chauchat, Claude, and Jacques Pelegrin
2004 *Projectile Point Technology and Economy : A Case Study From Paiján, North Coastal Peru*. Center for the Study of the First Americans Texas A & M University, Dexter.

Clermont, Norman, and Claude Chapdelaine
1982 *Pointe-du-Buisson 4: quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Clermont, Norman, and Evelyne Cossette
1991 « Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec ». *Journal canadien d'archéologie* 15:35-44.

Codère, Yvon
1996 *Des pierres et des hommes. Première mise en valeur des collections de la Réserve nationale du ministère de la Culture et de Communications du Québec, Centre de référence lithique du Québec*. Rapport inédit.
2024 *Rapport de recherche sur ressources lithiques du secteur du Musée québécois d'archéologie de Pointe-du-Buisson*. Rapport inédit déposé au Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson.

Corbeil, Pierre
2004 « Pointe-du-Buisson 1977-2000. Les vingt-deux saisons de l'École de fouilles ». Dans *Un traducteur du passé : mélanges en hommage à Norman Clermont*, edited by Claude Chapdelaine, and Pierre Corbeil, pp. 47-86. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Cossette, Evelyne
2000 *Prélude à l'agriculture dans le Nord-Est américain.* BAR International Series 884. British Archaeological Reports, Oxford.

Courtemanche, Michèle
2003 *Pratiques halieutiques à la station 4 de la Pointe-du-Buisson (BhFl-1) au Sylvicole Moyen tardif (920-940 AD).* Mémoire de maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Montréal.

Desrosiers, Pierre M.
2009 *À l'origine du Dorsétien, apport de la technologie lithique des sites GhGk-63 et Tayara (KhFk-7) au Nunavik*. Thèse de Doctorat, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne.

Eid, Patrick
2010 *Analyse technologique de la collection lithique du lieu historique national du Canada des Forts-et-Château-Saint-Louis*. Submitted to Parcs Canada.

2014 *Parc national du Lac-Témiscouata - Résultats de la fouille de CkEe-33 (station B) et de trois inventaires archéologique, été 2013*. Submitted to Parc national du Lac-Témiscouata.

2015 « Tailler le silex en Nouvelle-France : Étude des chaînes opératoires lithiques au fort Saint-Louis », Québec. *Archéologiques* (28):1-20.

2017a *Analyse techno-économique des chaînes opératoires lithiques du Témiscouata (Québec), durant le Sylvicole et la période de Contact*. Thèse de doctorat, Département d'Anthropologie, Université de Montréal.
2017b « Les artefacts importés dans un contexte de carrières : la techno-économie des industries lithiques du Témiscouata (Québec) durant le Sylvicole et la période de Contact » *Journal of Lithic Studies* 4(2). DOI: https://doi.org/https://doi.org/10.2218/jls.v4i2.2543.

Fortier, Nicolas
2010 *La gestion des matières premières : Techniques et méthodes de débitage de la pierre sur un site associé à une occupation de l'Archaïque moyen sur la Haute-Côte-Nord*. Mémoire de maîtrise, Sciences de la Terre, Université du Québec à Chicoutimi.

2011 « Une gestion archaïque des matières premières lithiques en Haute Côte-Nord », *Archéologiques* (24):144-163.

Gates St-Pierre, Christian , Adrian L. Burke, Gilles Gauthier et Greg Kennedy
2012 « Nouvelles données sur l'utilisation préhistorique de la cornéenne par les Amérindiens du Québec méridional », *Journal canadien d'archéologie* 36:289-310.

Geneste, Jean-Michel
2010 « Systèmes techniques de production lithique. Variations techno-économiques dans les processus de réalisation des outillages paléolithiques », *Techniques et culture* 54-55:419-449.

Graillon, Éric et Claude Chapdelaine
2018 *Fouilles archéologiques sur les sites Kruger 2 (BiEx-23) et Kruger 3 (BiEx-24) de l'arrondissement de Brompton à Sherbrooke, été 2017*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

Inizan, Marie-Louise, Michèle Reduron-Ballinger, Hélène Roche, and Jacques Tixier
1995 *Technologie de la pierre taillée (Préhistoire de la pierre taillée, Tome 4)*. Cercle de Recherches et d'Études Préhistoriques (C.R.E.P.), Meudon, France.

IRDA
2008 *Carte pédologique. Feuillet 31H05101*. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Québec

Julien, Michel
1992 « Interrogation directe et indirecte : méthodes et concepts. La technologie et la typologie. Du fossile directeur à la chaîne opératoire ». Dans *La préhistoire dans le monde. Nouvelle édition de la préhistoire d'André Leroi-Gourhan*, edited by J. Garanger, pp. 163-193. Presses Universitaires de France, Paris.

Karlin, Claudine
1991 « Présentation », *Techniques et culture* 17-18:i-x.

Lambert, Vincent
2013 *Identification des matériaux lithiques de quelques artéfacts de la MRC de Roussillon Rapport d'analyse sommaire*. Rapport inédit.

Lemonnier, Pierre
1983 « L'étude des systèmes techniques, une urgence en technologie culturelle ». *Techniques et culture* (1):11-26.

1991 « De la culture matérielle à la Culture ? Ethnologie des techniques et Préhistoire », dans *25 ans d'études technologiques en préhistoire. XIe Rencontre Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, pp. 15-20. APDCA éd, Juan-les-Pins.

Limoge, Sophie
2001 *Fouilles archéologiques et animation au site Jane Ellice (BhFl-1l) et au site Sondages Maurice (BhFl-1), Beauharnois-Haut Saint-Laurent 2001*. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

Lieux patrimoniaux du Canada (LPC)
Lieu historique national de Canada Pointe-du-Buisson. Lieux patrimoniaux du Canada http://www.historicplaces.ca/fr/rep-reg/place-lieu.aspx?id=13056, Page consultée le 22 juin 2016.

Mailloux, A., et G. Godbout
1954 *Étude pédologique des sols des comtés de Huntingdon et Beauharnois*. Bulletin technique no 4. Ministère de l'Agriculture du Québec.

MERN
2016 *SIGÉOM - Système d'information géominière du Québec. ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du Québec* http://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr?l=f, accessed Page consultée le 22 juin 2016.

Morin, Annie et Robert Marquis
1995 « Étude macroscopique d'une collection d'artefacts lithiques de la Pointe-du-Buisson. Point de vue des géologues ». *Étude du réseau d'interactions des Iroquoiens préhistoriques du Québec méridional par les analyses physicochimiques*, sous la direction de Claude Chapdelaine, Norman Clermont, et Robert Marquis. Paléo-Québec, Vol. 24, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Québec : 39-44.

Pelegrin, Jacques
1991a « Aspect de démarche expérimentale en technologie lithique ». Dans *25 ans d'études technologiques en préhistoire. XIe Rencontres Internationales d'Histoire et d'Archéologie d'Antibes*, pp. 57-63. APDCA ed, Juan-les-Pins.

1991b « Les savoir-faire : une très longue histoire ». *Terrain*.

1995 *Technologie lithique : le Châtelperronien de Roc-de-Combe (Lot) et de La Côte (Dordogne)*. CNRS. Cahiers du Quaternaire 20, Paris.

2000 « Les techniques de débitage laminaire au Tardiglaciaire : critères de diagnose et quelques réflexions », dans *L'Europe Centrale et Septentrionale au Tardiglaciaire. Confrontation des modèles régionaux* edited by B. Valentin, P. Bodu, and M. Christensen, pp. 73-86. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, n°7, Nemours.

2002 « Annexe A : Principes de la reconnaissance des méthodes et techniques de taille », dans *Tell 'Atij Tell Gudeda; Industrie lithique*, edited by Jacques Chabot, pp. 215-226, Vol. Cahier d'archéologie du Celat 13, Série archéométrie 3. CELAT, Université Laval, Québec.

Pelegrin, Jacques et Pierre-Jean Texier
2004 « Les techniques de taille de la pierre préhistorique ». *Les Dossiers d'Archéologie* (n° spécial thématique 290) : 26-33.

Pelegrin, Jacques, Claudine Karlin, and Pierre Bodu
1988 « «Chaîne opératoire» : un outil pour le préhistorien », dans *Technologie préhistorique*, pp. 55-62. CNRS éd. Notes et monographies techniques no 25, Paris.

Pépin, Yoann
2014 *Les opérations archéologiques de l'été 2013 à Pointe-du-Buisson. La fouille du site Pointe-à-Jonathan (BhFl-1n), les sondages du site de la Terrasse (BhFl-1o) et deux petits nouveaux : le site du pavillon (BhFl-1p) et le site Kemp (BhFl-1q)*. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

Perlès, Catherine
1991 « Introduction », dans *25 ans d'études technologiques en préhistoire. XIe Rencontres Internationales d'Histoire et d'Archéologie d'Antibes*, pp. 7-10. APDCA ed, Juan-les-Pins.

Porraz, Guillaume
2005 *En marge du milieu alpin - Dynamique de formation des ensembles lithiques et modes d'occupation des territoires au Paléolithique moyen.* Thèse de doctorat, Université de Provence.

Richard Pierre J.H. et Jean Poirier.
2022 *Séquence chronologique des évènements tardi- et postglaciaires dans la région de Montréal – Lac Saint-Pierre*. Tableau conçu par Jean Poirier d'Ethnoscop et révisé par P. J. H. Richard.

Rochefort, Frank
2012 *Examiner le geste afin de comprendre l'espace : analyse technologique des artefacts en chert du site DcEp-2, Anse à la Croix*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi.

RPCQ
2013 *Site archéologique de la Pointe-du-Buisson. Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Ministère de la Culture et des Communications*. http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92788&type=bien, page consultée le 22 juin 2016.

SAPQ
1967 *Ébauche du rapport préliminaire sur le site de Pointe-aux-Buissons, Melocheville 1965-66. Beauharnois.* Rapport inédit

Schlanger, Nathan
2004 "Suivre les gestes, éclat par éclat" - la chaîne opératoire d'André Leroi-Gourhan. In *Autour de l'homme. Contexte et actualité d'André Leroi-Gourhan*, edited by Françoise Audouze, and Nathan Schlanger, pp. 127-147. APDCA, Antibes.

Sénécal, Amélie
2014 *Fouilles archéologiques et animation été 2014 à Pointe-du-Buisson. Pointe-à-Jonathan (BhFl-1n)*. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

Sénécal, Amélie, and Yoann Pépin
2013 *Fouilles archéologiques et animation au site Pointe-à-Jonathan (BhFl-1n) et de la Terrasse (BhFl-1o). Beauharnois - MRC Beauharnois-Salaberry 2012*. Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.

Soressi, Marie, and Jean-Michel Geneste
2011 « The History and Efficacy of the Chaîne Opératoire Approach to Lithic Analysis : Studying Techniques to Reveal Past Societies in an Evolutionary Perspective », *PaleoAnthropology. Special Issue : Reduction Sequence, Chaîne Opératoire, and Other Methods: The Epistemologies of Different Approaches to Lithic Analysis* : 334-350.

ANNEXE 1 - CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

No	Description	Orientation	Date
6761	Puits 300N 109E avant le début de la fouille.	S	02-08-2025
6762-64	Puits 300N 109E avant le début de la fouille.	N	02-08-2025
6768-70	Puits 299N 113E avant le début de la fouille.	N	02-08-2025
6771-73	Pointe de projectile dans le puits 299N 113E.	-	08-08-2025
6774-75	300N 109E – fin 2-Ah (0-5), début 2-Ah (5-10).	N	15-08-2025
6776-77	299N 113E – début de la fouille de 2-Ah (5-10) (légèrement entamé).	N	15-08-2025
6778	298N 112E avant le début de la fouille.	S	23-08-2025
6779	298N 112E avant le début de la fouille.	N	23-08-2025
6780-6802	Photos d'ambiance.	-	23-08-2025
6803-04	298N 112E – fin 2-Ah (0-5), début 2-Ah (5-10).	S	29-08-2025
6805	298N 112E – fin 2-Ah (0-5), début 2-Ah (5-10).	N	29-08-2025
6806-07	298N 112E – tessons de poterie in situ dans 2-Ah (5-10), quadrant NW	S	29-08-2025
6808-09	299N 113E – fin de 2-Ah (5-10), début 3-AGP (0-5) dans les quadrants NE et NW. Les quadrants SE et SW sont encore dans le 2-AH (5-10)	N	29-08-2025
6810-13	300N 109E – début 3-AGP (0-5)	E	30-08-2025
6814-15	300N 109E en fin de fouille	S	31-08-2025
6816-17	300N 109E en fin de fouille	E	31-08-2025
6818-19	300N 109E en fin de fouille	N	31-08-2025
6820-21	300N 109E en fin de fouille	O	31-08-2025
6822-27	300N 109E – paroi est en fin de fouille	E	31-08-2025
6828-30	300N 109E – paroi sud en fin de fouille	S	31-08-2025
6831-33	300N 109E – paroi ouest en fin de fouille	O	31-08-2025
6834-35	299N 113E – début 3-AGP (0-5) pour les quadrants SE et SW, mais déjà entamé pour les quadrants NE et NW	E	01-09-2025
6858-60	298N 112E en fin de fouille	N	01-09-2025
4986-87	299N 113E – paroi ouest en fin de fouille	O	05-09-2025
4988-89	298N 112E – fin 2-Ah (10-15), début 3-AGP (0-5). On voit les négatifs de racines retirées.	E	05-09-2025
5024	298N 112E – détail de la paroi sud en fin de fouille montrant une intrusion du sol humique dans l'argile grise.	S	19-09-2025
5025	298N 112E – détail du coin sud-ouest du puits en fin de fouille montrant une intrusion du sol humique dans l'argile grise.	O	19-09-2025
5026-27	298N 112E – paroi ouest en fin de fouille montrant une intrusion du sol humique dans l'argile grise.	O	19-09-2025
5028	298N 112E – paroi ouest en fin de fouille avec les niveaux délimités à la truelle	O	19-09-2025
5029	298N 112E – détail de l'extrémité sud de la paroi ouest en fin de fouille.	O	19-09-2025
5030	298N 112E – détail de la portion centrale de la paroi ouest en fin de fouille.	O	19-09-2025
5031	298N 112E – détail de l'extrémité nord de la paroi ouest en fin de fouille.	O	19-09-2025
5032	Vue générale des puits remblayés en fin de fouille	SO	19-09-2025

ANNEXE 2 - CATALOGUE DES ARTÉFACTS

Catalogue de l'assemblage lithique

													Position de l'Artéfécfact (cm)			
# Catalogue	**Type d'objet**	**Nb de pièces**	**puits**	**Quad.**	**Niveau**	**État conservation**	**Matière première**	**Couleur**	**Texture**	**Modification en outil**	**Commentaires**	**Paroi Nord**	**Paroi Ouest**	**Prof.**	**# PR**
BhFl-1r.574L	Pièce esquillée?	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	Un bord biseauté avec esquillements bifaciaux courts et très réfléchis sur un bord; support épais, peut-être un fragment d'ébauche bifaciale; les autres bords sont brisés, sauf un qui affiche quelques négatifs discontinues assez court et non esquillées	Possiblement une pièce esquillée sur un gros support, mais la nature fragmentaire de l'outil empêche d'en être certain	37	50	35	5
BhFl-1r.575L	Pointe à encoches	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine	Base rectiligne avec une extrémité cassée, on voit l'amorce d'encoches, probablement latérales.	Pointe très fragmentaire à base rectiligne et possiblement à encoches latérales	63	77	32	5
BhFl-1r.576L	Pièce bifaciale (stade 4)	1	298N 112E	SW	?	Fragmentaire	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Fine	Distal de pièce bifaciale Meadowood, probablement plus un biface qu'une pointe, l'extrémité de l'apex est cassée; pièce plano-convexe. Le bord convexe montre de la retouche semi-abrupte sur un bord, ce qui est fréquent sur ce genre d'outils	Cassure transversale sans languette	?	?	?	
BhFl-1r.577L	Pièce bifaciale (stade 4)	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé?	Gris foncé	Fine	Distal de pièce bifaciale; apex un peu arrondi, bord légèrement convexes; profil biconvexe; bien taillée	Cassure avec petite languette	15	76	30	5
BhFl-1r.578L	Pointe à encoches latérales	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	Cassure mésiale; bords préservés de la lame sont plutôt rectilignes; épaulements avec les encoches forment des angles un peu obtus; les encoches sont très larges et évasées donnant presque l'apparence d'un pédoncule; Base rectiligne, mais oblique, une des extrémités de la base est cassée	Cassure transversale sans languette; Style imprécis, mais présentant certaines affinités avec le style Normanskill ou lamokoïde	54	50	27	5
BhFl-1r.579L	Pièce bifaciale (stade 4)	1	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Fine	Très petit fragment d'apex de pièce bifaciale (pointe ou biface); apex pointu; bien taillée	Possiblement outil Meadowood considérant le chert Onondaga, mais trop petit pour l'affirmer				
BhFl-1r.580L	Pièce esquillée	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Très fine	Un axe de percussion; deux pôles biseautés; un enlèvement en bâtonnet		89	10	27	5
BhFl-1r.581L	Pièce esquillée	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert Onondaga?	Gris marbré	Fine	Petite pièce esquillée; un axe de percussion; deux pôles biseautés; un enlèvement en bâtonnet		64	49	19	5
BhFl-1r.582L	Pièce esquillée	1	298N 112E ???	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	Très fine	Un pôle biseauté préservé; peut-être cassure en bâtonnet ou cassée en deux au centre	très petit fragment de pièce esquillée	13	03	31	5
BhFl-1r.583L	Éclat utilisé	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Quartzite	Blanc	Fine	3 retouches directes courtes sur bord gauche en mésial; micro grignotage discontinu sur bord droit		35	63	31	5
BhFl-1r.584L	Pièce esquillée?	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	chert vacuolaire	Noire	Fine	Fragment imprécis, possiblement un pôle plat de pièce esquillée; une longue esquille visible sur une face; semble casser en deux dans l'axe de percussion	Possible fragment de pièce esquillée	53	26	28	5
BhFl-1r.585L	Pièce esquillée	1	298N 112E	SW	?	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	Un axe de percussion; deux pôles biseautés; un enlèvement en bâtonnet					
BhFl-1r.586L	Outil indéterminé	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Très fine	Fragment avec un bord affichant de petites retouches ; difficile de savoir ce qu'est le support (éclat, pièce bifaciale?)		45	28	33	5
BhFl-1r.587L	Racloir	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	retouches directes courtes à longues, régulières, continues sur bord gauche, interrompues par cassure; retouches inverses courtes continues et peu irrégulières sur bord droit		90	51	27	5
BhFl-1r.588L	Fragment indéterminé (outil poli?)	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Matière non siliceuse indéterminée	Grisâtre	Grossière		Fragment d'une pierre plate; pierre tendre s'effrite au frottement de l'ongle; ressemble à un tesson de bord = les deux faces semblent être polies, possiblement naturellement, pourrait être les surfaces naturelles de la pierre; le bord est arrondi; est-ce qu'il s'agit d'un fragment naturel ou d'un outil comme un polissoir (?)	21	75	27	5
BhFl-1r.589L	Grattoir bifacial triangulaire	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert Onondaga	Gris marbré	Très fine	Pièce plano-convexe; bords avec retouches semi-abruptes appliquées dans le sens opposé l'un par rapport à l'autre; apex pointu; front abrupt	Pièce peut-être légèrement altérée par le feu	23	20	49	7

BhFl-1r.590L	Pièce bifaciale (stade 4)	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	Distal de pièce bifaciale (apex manquant); profil biconvexe; bien taillée		49	63	51	7
BhFl-1r.591L	Éclat (fragment d'ébauche?)	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé/trop altéré	Fine	Fragment épais d'un possible gros éclat avec des négatifs d'enlèvements sur un bord; difficile à dire si ce sont les négatifs de l'angle de chasse qui précèdent le détachement de l'éclat ou des négatifs détachés après la production de l'éclat; dans ce second cas, ça pourrait être un aménagement d'ébauche bifaciale, mais comme la pièce est fragmentaire, c'est impossible à déterminer	Pourrait n'être qu'un proximal de gros éclat avec des négatifs sur son angle de chasse	65	63	51	7
BhFl-1r.592L	Outil bifacial indéterminé	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	Distal de pièce bifaciale (apex manquant); peut-être de préforme; profil plano-convexe		51	60	47	7
BhFl-1r.593L	Ébauche (stade 1)?	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	Fragment de plaquette ou éclat détaché d'un bloc avec diaclase préservée; un bord diaclase lisse et un autre cortical; un gros négatif partant de la diaclase et opposé à ce bord, on voit un bord biseauté par quelques enlèvements (mais peut-être distal du possible l'éclat-support); les autres bords sont non travaillés; pièce peu aménagée	Pièce peu aménagée et difficile à interpréter; possible ébauche bifaciale abandonnée à un stade très précoce	60	63	62	7
BhFl-1r.594L	Pointe Lamokoïde	1	299N 113E	NW	3-AGP (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine	Belle pointe à encoches latérales; lame triangulaire (un bord rectiligne, l'autre convexe); une épaule arrondie, l'autre a un angle obtu; larges encoches peu profondes; base irrégulière et pas vraiment taillée, surface plate à la base qui pourrait être une diaclase préservée; profil biconvexe, bien taillée; extrémité de l'apex cassé	Pointe de projectile qui ressemble au style Lamoka	45	15	64	7
BhFl-1r.595L	Pointe Jack's Reef à encoches en coin	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine	Lame triangulaire aux bords légèrement convexes; épaules à angle droit; encoche en coin formant un genre de pédoncule triangulaire à base plate; bien taillée; profil biconvexe	Belle pointe Jack's Reef à encoches en coin	54	93	49	7
BhFl-1r.596L	Pièce esquillée	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	Très fine	Un pôle biseauté préservé; un axe de percussion; micro retouches sur un des bords latéraux		93	77	56	7
BhFl-1r.597L	Biface (stade 4)	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Fine	Base de biface; un gros enlèvement esquillant venant du distal a formé un biseau qui fait croire que le distal a été préservé, mais cette partie n'est pas retouchée, bien que le biface a peut-être été utilisé encore après la cassure; profil biconvexe, un des bords latéraux montre de la retouche semi-abrupte, mais pas l'autre; Base arrondie ressemblant à un front de grattoir Meadowood, mais pas vraiment de la retouche de grattoir à part un stack au centre de la base	Semble être un biface, possiblement Meadowood, mais dont le distal semble manquant et la base est un peu irrégulière, peut-être à cause du réaffutage	82	63	54	7
BhFl-1r.598L	Grattoir double	1	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Blanc marbré gris	Très fine	Outil plutôt circulaire avec deux fronts aménagés (distal et proximal) par retouches directes courtes; cassure sépare les deux fronts, mais la portion visible de ce bord montre une continuité de retouches directes plus courtes; autres bords montre des fines dents		98	36	55	7
BhFl-1r.599L	Grattoir (recyclé en pièce esquillée)	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Jaspe	Jaune brunâtre	Très fine	Éclat de pièce esquillée vraisemblablement détaché d'un grattoir recyclé en pièce esquillée; à une extrémité on voit la partie résiduelle d'un front abrupt aménagé par retouches directes; une autre partie de bord préservé montre un peu de retouches marginales	Grattoir résiduel visible sur un éclat issu d'une pièce esquillée (grattoir recyclé en pièce esquillée)				
BhFl-1r.600L	Pièce esquillée	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Jaspe	Jaune	Très fine	Un axe de percussion; 2 pôles biseautés pointus		34	13	53	7
BhFl-1r.601L	Éclat utilisé	1	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine	retouches directes courtes continues sur bords droit et gauche.		74	45	53	7
BhFl-1r.602L	Pièce esquillée	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc	Grossière	Un axe de percussion; deux pôles biseautés; cassure transversale		78	77	58	7
BhFl-1r.603L	Éclat utilisé	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Jaspe	Jaune brunâtre	Fine	retouches marginales directes, courtes sur bord gauche; bord droit cassé		64	78	56	7
BhFl-1r.604L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Grisâtre	Grossière						

BhFl-1r.604L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Grisâtre	Grossière						
BhFl-1r.604L	Fragment d'éclat	2	298N 112E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.604L	Fragment d'éclat	2	298N 112E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.604L	Fragment d'éclat	3	298N 112E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.604L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	chert vacuolaire	Noire	Très fine						
BhFl-1r.604L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.604L	Éclat	2	298N 112E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.604L	Éclat	2	298N 112E	SE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.604L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert Onondaga	Grisâtre bleuté	Fine						
BhFl-1r.604L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine						
BhFl-1r.605L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.605L	Fragment d'éclat	2	298N 112E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.605L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.605L	Fragment d'éclat	4	298N 112E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.605L	Fragment d'éclat	3	298N 112E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.605L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.605L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.605L	Éclat	2	298N 112E	NW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.606L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Quartz	Blanc	Fine						
BhFl-1r.606L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.606L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.606L	Fragment d'éclat	2	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.606L	Fragment d'éclat	2	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.606L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Matière non siliceuse indéterminée	Grisâtre	Grossière						
BhFl-1r.606L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.606L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.606L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.606L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.606L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.606L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.606L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.606L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.606L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Jaspe	Rougeâtre	Très fine						
BhFl-1r.606L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.606L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.606L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.607L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Matière non siliceuse indéterminée	Gris foncé	Grossière						
BhFl-1r.607L	Fragment d'éclat	4	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.607L	Fragment d'éclat	4	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.607L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Pyroclastique	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.607L	Fragment d'éclat	3	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	gris	Moyenne						

BhFl-1r.607L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris pâle	Très fine						
BhFl-1r.607L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine						
BhFl-1r.607L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.607L	Éclat?	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Grès de Potsdam?	gris brunâtre	Grossière						
BhFl-1r.607L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.607L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Quartz hyalin	Transparent	Très fine						
BhFl-1r.607L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.607L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Très fine						
BhFl-1r.607L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Très fine						
BhFl-1r.607L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.607L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Quartzite	gris marbré	Fine						
BhFl-1r.607L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert Onondaga?	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.607L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.607L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Très fine						
BhFl-1r.607L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert Onondaga	Grisâtre	Très fine						
BhFl-1r.607L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Très fine						
BhFl-1r.608L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.608L	Fragment d'éclat	3	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartz?	Blanc	Moyenne						
BhFl-1r.608L	Fragment d'éclat	6	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.608L	Fragment d'éclat	12	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.608L	Fragment d'éclat	2	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Micrite?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.608L	Fragment d'éclat	11	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.608L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Jaspe	Jaune brunâtre	Très fine						
BhFl-1r.608L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Très fine						
BhFl-1r.608L	Fragment d'éclat	37	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Quartz laiteux	Blanc	Moyenne						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Quartz	Blanc	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Quartz laiteux	Blanc	Moyenne						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Quartz	Blanc transparent	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.608L	Éclat	2	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.608L	Éclat	3	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	2	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Très fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						

BhFl-1r.608L	Éclat	2	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Jaspe	Rougeâtre	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Jaspe	Jaune	Très fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Très fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Très fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Très fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	5	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	4	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	3	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	2	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.608L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.609L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartzite	Transparent	Fine						
BhFl-1r.609L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartzite	Transparent	Fine						
BhFl-1r.609L	Fragment d'éclat	3	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	Très fine						
BhFl-1r.609L	Fragment d'éclat	3	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.609L	Fragment d'éclat	2	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.609L	Fragment d'éclat	8	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.609L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Pyroclastique	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.609L	Fragment d'éclat	14	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.609L	Fragment d'éclat	44	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	Gris foncé	Moyenne						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	Gris foncé	Moyenne						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Blanc	Très fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	Moyenne						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						

BhFl-1r.609L	Éclat	5	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	3	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Quartz hyalin	Transparent	Très fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	Gris foncé	Moyenne						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Jaspe	Jaune	Très fine		Remonte sur pièce esquillée 600L situés dans le puits 199N 113E, à au moins 1,5 m de distance				
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Moyenne						
BhFl-1r.609L	Éclat	2	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	5	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	4	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	4	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine						
BhFl-1r.609L	Éclat	4	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.610L	Outil bifacial indéterminé	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	Petit fragment de bord d'outil bifacial; trop petit pour en dire beaucoup					
BhFl-1r.611L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartzite	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.611L	Fragment d'éclat	14	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.611L	Fragment d'éclat	9	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.611L	Mica	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Mica			Petits fragments de mica détachés en feuilles multiples; possiblement lié à la poterie qui contient du mica dans les inclusions					
BhFl-1r.611L	Fragment d'éclat	6	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.611L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	chert vacuolaire	Noire	Très fine						
BhFl-1r.611L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Jaspe	Jaune	Très fine						
BhFl-1r.611L	Fragment d'éclat	37	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.611L	Éclat thermique	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert Onondaga?	Grisâtre	Très fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	4	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	12	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						

BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Rhyolite	Gris verdâtre	Fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Jaspe	Rougeâtre	Très fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert Onondaga?	Grisâtre	Très fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	6	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	4	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	2	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	5	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	2	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.611L	Éclat	3	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.611L	Ocre rouge?	2	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Ocre rouge?	Brun rougeâtre			Deux petits fragments d'un minéral tendre de couleur ocre et laissant une trainée colorée sur une feuille de papier				
BhFl-1r.612L	Pièce esquillée	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Très fine	Petite Pièce esquillée à un axe de percussion et deux pôles biseautés; très mince, une fracture en bâtonnet					
BhFl-1r.613L	Fragment indéterminé	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Grès de Potsdam?	Rougeâtre	Grossière		Possiblement un fragment thermique de grès de Potsdam				
BhFl-1r.613L	Fragment indéterminé	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.613L	Fragment d'éclat	4	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.613L	Fragment d'éclat	4	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.613L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.613L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.613L	Fragment d'éclat	7	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.613L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert Munsungun?	Rougeâtre	Fine						
BhFl-1r.613L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	chert vacuolaire	Noire	Très fine						
BhFl-1r.613L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.613L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.613L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.613L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.613L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Jaspe	Jaune	Très fine						
BhFl-1r.613L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.613L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert Onondaga	Grisâtre	Très fine						
BhFl-1r.613L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.613L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						

BhFl-1r.614L	Fragment d'éclat	2	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	Très fine						
BhFl-1r.614L	Fragment d'éclat	2	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.614L	Fragment indéterminé	4	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Matière non siliceuse indéterminée	Grisâtre	Grossière						
BhFl-1r.614L	Fragment d'éclat	9	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.614L	Fragment d'éclat	3	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.614L	Fragment d'éclat	16	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.614L	Fragment d'éclat	29	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	Grisâtre	Grossière						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.614L	Éclat	4	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.614L	Éclat	3	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.614L	Éclat	3	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.614L	Éclat	2	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.614L	Éclat	3	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.614L	Éclat	3	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.614L	Éclat	2	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.614L	Éclat	2	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Quartz hyalin	Transparent	Très fine						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.614L	Éclat	2	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.614L	Éclat	4	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Très fine						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.614L	Éclat	2	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.614L	Éclat	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.615L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	Très fine						
BhFl-1r.615L	Fragment d'éclat	2	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.615L	Fragment d'éclat	6	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.615L	Fragment d'éclat	5	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.615L	Fragment d'éclat	3	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.615L	Fragment d'éclat	5	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						

BhFl-1r.615L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.615L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.615L	Éclat	2	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.615L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.615L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.615L	Éclat	2	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.615L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.615L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.615L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.615L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.615L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.615L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.615L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Très fine						
BhFl-1r.615L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.615L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert Onondaga	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.615L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.615L	Éclat	2	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.615L	Éclat	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.615L	Éclat	2	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.616L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Quartz	Blanc transparent	Fine						
BhFl-1r.616L	Fragment d'éclat	2	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.616L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.616L	Fragment d'éclat	3	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.616L	Fragment d'éclat	7	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.616L	Fragment d'éclat	5	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.616L	Fragment d'éclat	3	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.616L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Quartz	Blanc	Grossière						
BhFl-1r.616L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.616L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.616L	Éclat	2	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.616L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.616L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.616L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.616L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.616L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.616L	Éclat	3	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.616L	Éclat	2	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.616L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.616L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.616L	Éclat	1	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	Fine						

BhFl-1r.617L	Éclat retouché	1	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	retouches directes courtes à moyennes et continues sur bord droit et sur bord distal, retouches effacées partiellement par l'altération	Éclat retouché cassé en deux fragments remontés; la jonction des deux fragments montre que la portion proxi-mésiale, la retouche est plus avancée que pour le fragment distal, ce qui pourrait laisser croire qu'on a tenté de retravailler l'objet après cassure				
BhFl-1r.618L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	Grossière						
BhFl-1r.618L	Fragment indéterminé	5	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Matière calcaire?	Noire	Moyenne						
BhFl-1r.618L	Fragment d'éclat	16	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.618L	Fragment d'éclat	3	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.618L	Fragment d'éclat	18	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.618L	Fragment d'éclat	10	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.618L	Fragment d'éclat	10	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.618L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Micrite?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.618L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.618L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.618L	Éclat	2	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.618L	Éclat	3	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.618L	Éclat	2	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.618L	Éclat	2	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.618L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.618L	Éclat	2	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Quartz hyalin	Transparent	Très fine						
BhFl-1r.618L	Éclat	2	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.618L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.618L	Éclat	3	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.618L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.618L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Très fine						
BhFl-1r.618L	Éclat	3	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.618L	Éclat	2	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.618L	Éclat	3	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.618L	Éclat	3	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.618L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.618L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.618L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.618L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.618L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.618L	Éclat	1	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.618L	Éclat	2	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.619L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.619L	Fragment d'éclat	2	298N 112E	SW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						

BhFl-1r.619L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.619L	Fragment d'éclat	3	298N 112E	SW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.619L	Éclat	1	298N 112E	SW	3-AGP (0-5)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.619L	Éclat	1	298N 112E	SW	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.619L	Éclat	1	298N 112E	SW	3-AGP (0-5)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	Gris foncé	Moyenne						
BhFl-1r.619L	Éclat	1	298N 112E	SW	3-AGP (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.619L	Éclat	1	298N 112E	SW	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.619L	Éclat	1	298N 112E	SW	3-AGP (0-5)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.619L	Éclat	1	298N 112E	SW	3-AGP (0-5)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.619L	Éclat	1	298N 112E	SW	3-AGP (0-5)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.619L	Éclat	1	298N 112E	SW	3-AGP (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.619L	Éclat	1	298N 112E	SW	3-AGP (0-5)	Incomplet	Chert Munsungun?	Rougeâtre	Indéterminée						
BhFl-1r.620L	Fragment d'éclat	9	298N 112E	SE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.620L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.620L	Fragment d'éclat	2	298N 112E	SE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.620L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	SE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.620L	Éclat	1	298N 112E	SE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.620L	Éclat	1	298N 112E	SE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.620L	Éclat	1	298N 112E	SE	3-AGP (0-5)	Entier	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Fine						
BhFl-1r.620L	Éclat	1	298N 112E	SE	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.620L	Éclat	1	298N 112E	SE	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.620L	Éclat	1	298N 112E	SE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.620L	Éclat	1	298N 112E	SE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.620L	Éclat	1	298N 112E	SE	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine						
BhFl-1r.621L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Quartz	Transparent	Très fine						
BhFl-1r.621L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.621L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.621L	Éclat	1	298N 112E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.621L	Éclat	1	298N 112E	NE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.621L	Éclat	1	298N 112E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.621L	Éclat	1	298N 112E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.621L	Éclat	1	298N 112E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine						
BhFl-1r.622L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.622L	Fragment d'éclat	1	298N 112E	NW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						

BhFl-1r.622L	Éclat	1	298N 112E	NW	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.622L	Éclat	1	298N 112E	NW	3-AGP (0-5)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.622L	Éclat	1	298N 112E	NW	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.622L	Éclat	1	298N 112E	NW	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.622L	Éclat	1	298N 112E	NW	3-AGP (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.623L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Grisâtre	Grossière						
BhFl-1r.623L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Micrite?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.623L	Fragment d'éclat	4	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.623L	Fragment d'éclat	9	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.623L	Fragment d'éclat	3	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.623L	Fragment d'éclat	7	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.623L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Calcédoine?	gris marbré	Très fine						
BhFl-1r.623L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.623L	Fragment d'éclat	20	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.623L	Éclat?	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Grès de Potsdam	Gris rougeâtre	Grossière		Peut-être un fragment de grès éclaté par le feu qui a accidentiellement l'apparence d'un éclat.				
BhFl-1r.623L	Éclat	2	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.623L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.623L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.623L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Fine						
BhFl-1r.623L	Éclat	2	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.623L	Éclat	3	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.623L	Éclat	3	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.623L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.623L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.623L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Blanc	Fine						
BhFl-1r.623L	Éclat	5	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.623L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.623L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.623L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.623L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.624L	Éclat utilisé	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine	Petite retouches directes très courtes en mésial sur bord droit, mais interrompu par cassure					
BhFl-1r.625L	Pièce esquillée	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Calcédoine?	Gris beige	Très fine	Minuscule pièce esquillée totalement épuisée et prenant la forme d'un bâtonnet à section carrée; un axe de percusion; deux pôles biseautés					
BhFl-1r.626L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Quartz	Transparent	Moyenne						
BhFl-1r.626L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Micrite?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.626L	Fragment d'éclat	7	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.626L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.626L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Blanc	Très fine						

BhFl-1r.626L	Fragment d'éclat	8	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.626L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.626L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.626L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.626L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.626L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.626L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.626L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.626L	Éclat	2	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.626L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.626L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.626L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Jaspe	Jaune	Très fine						
BhFl-1r.626L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Jaspe	Rougeâtre	Très fine						
BhFl-1r.626L	Éclat	3	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.626L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.626L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.626L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.626L	Éclat	3	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.626L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.626L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Quartzite	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.627L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Schiste ardoisier	Rougeâtre	Moyenne						
BhFl-1r.627L	Fragment indéterminé	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Pierre tendre	Gris foncé	Moyenne		Possiblement un fragment naturel; un bord est arrondi, comme si c'était un galet plat				
BhFl-1r.627L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Schiste ardoisier	Rougeâtre	Moyenne						
BhFl-1r.627L	Fragment d'éclat	8	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.627L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.627L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Gris rougeâtre	Moyenne						
BhFl-1r.627L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.627L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Pyroclastique	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.627L	Fragment d'éclat	3	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.627L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.627L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Schiste ardoisier	Rougeâtre	Moyenne						
BhFl-1r.627L	Éclat	5	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.627L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.627L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Très fine						
BhFl-1r.627L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.627L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.627L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.627L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Rougeâtre	Moyenne						
BhFl-1r.627L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.627L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.627L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.627L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						

BhFl-1r.628L	Fragment d'éclat	4	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.628L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.628L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.628L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Rhyolite	Gris verdâtre	Fine						
BhFl-1r.628L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Brun	Très fine						
BhFl-1r.628L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.628L	Fragment d'éclat	7	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.628L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.628L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Schiste ardoisier	Rougeâtre	Moyenne						
BhFl-1r.628L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.628L	Éclat	2	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.628L	Éclat	2	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.628L	Éclat	2	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.628L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Quartz hyalin	Transparent	Très fine						
BhFl-1r.628L	Éclat	5	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.628L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.628L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.628L	Éclat	3	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.628L	Éclat	2	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.628L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.628L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.629L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	Très fine						
BhFl-1r.629L	Fragment d'éclat	3	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Schiste ardoisier	Rougeâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Fragment indéterminé	4	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Matière non siliceuse indéterminée	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Gris foncé	Grossière						
BhFl-1r.629L	Fragment d'éclat	20	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.629L	Fragment d'éclat	13	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.629L	Fragment d'éclat	8	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Jaspe	Jaune	Très fine						
BhFl-1r.629L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Rhyolite	Gris verdâtre	Fine						
BhFl-1r.629L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Très fine						
BhFl-1r.629L	Fragment d'éclat	6	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.629L	Fragment d'éclat	3	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Calcédoine?	Gris rubanné	Très fine						
BhFl-1r.629L	Fragment d'éclat	4	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.629L	Fragment d'éclat	35	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	schiste ardoisier	Rougeâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Quartz hyalin	Transparent	Très fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Quartzite	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Quartz?	blanc rougeâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.629L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						

BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Pyroclastique	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Calcédoine?	Gris rubanné	Très fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	9	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	4	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	Grisâtre	Grossière						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Jaspe	Jaune	Très fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	chert vacuolaire	Noire	Très fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Pyroclastique	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	chert vacuolaire	Noire	Très fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Pyroclastique	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Jaspe	Rougeâtre	Très fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	6	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Très fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Très fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	4	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.629L	Éclat	12	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.630L	Éclat utilisé	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert Onondaga?	Grisâtre	Moyenne	Retouches directes régulières, courtes et continues sur bord gauche; fines dents continues sur bord droit					
BhFl-1r.631L	Éclat utilisé	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine	fines dents discrètes en mésia-distal sur bord gauche					
BhFl-1r.632L	Éclat utilisé	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine	distal préservé; fines dents sur les bords gauche et droit résiduels					
BhFl-1r.633L	Éclat utilisé	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé marbré	Fine	Le coin formé par les bords droit et distal forme une pointe sur laquelle on obeserve de la micro-retouche et une sorte d'usure par abrasion discrète	Talon manquant				
BhFl-1r.634L	Pièce esquillée	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine	Pièce esquillée à un axe de percussion; 2 pôles biseautés					
BhFl-1r.635L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Schiste ardoisier	Rougeâtre	Moyenne						
BhFl-1r.635L	Fragment d'éclat	28	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.635L	Fragment d'éclat	14	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.635L	Fragment d'éclat	19	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						

BhFl-1r.635L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Fine						
BhFl-1r.635L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine						
BhFl-1r.635L	Fragment d'éclat	34	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Quartz hyalin	Blanc transparent	Très fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Quartz laiteux	Blanc	Moyenne						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.635L	Éclat	4	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.635L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.635L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.635L	Éclat	3	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.635L	Éclat	5	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.635L	Éclat	3	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	3	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	11	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	3	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.635L	Éclat	3	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	gris marbré rose	Moyenne						
BhFl-1r.635L	Éclat	7	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						

BhFl-1r.635L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	5	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	3	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	6	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	7	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.635L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.636L	Outil sur éclat indéterminé (perçoir?)	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Jaspe	Rougeâtre	Très fine	Peit fragment montrant possiblement une partie active pointu arrondie laissant croire que ça pourrait être un genre de perçoir, mais cela demeure incertain; retouches directe courtes sur bord droit et retouches inverses courtes (un peu esquillées) sur le bord distal formant l'anghle avec le bord droit	Très petit fragment				
BhFl-1r.637L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	Très fine						
BhFl-1r.637L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartz	Blanc	Grossière						
BhFl-1r.637L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Micrite?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.637L	Fragment d'éclat	29	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.637L	Fragment d'éclat	8	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.637L	Fragment d'éclat	5	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.637L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.637L	Fragment d'éclat	18	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Schiste ardoisier	Rougeâtre	Moyenne						
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Jaspe	Rougeâtre	Très fine						
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Schiste ardoisier	Rougeâtre	Moyenne						
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Jaspe	Rougeâtre	Très fine						
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.637L	Éclat	4	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.637L	Éclat	2	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.637L	Éclat	2	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.637L	Éclat	2	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.637L	Graphite	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Graphite			Petit morceau de ce qui semble être de la graphite					
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Très fine						
BhFl-1r.637L	Éclat	2	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.637L	Éclat	4	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.637L	Éclat	2	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.637L	Éclat	2	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						

BhFl-1r.637L	Éclat	3	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.637L	Éclat	2	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.637L	Éclat	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.638L	Éclat utilisé	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine	Mini retouches directes dicontinues sur bord droit; fines dents sur bord gauche					
BhFl-1r.639L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartz hyalin	blanc transparent	Très fine						
BhFl-1r.639L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartz	Blanc	Moyenne						
BhFl-1r.639L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.639L	Fragment d'éclat	38	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.639L	Fragment d'éclat	8	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.639L	Fragment d'éclat	21	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.639L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Jaspe	Jaune	Très fine						
BhFl-1r.639L	Fragment d'éclat	30	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.639L	Fragment d'éclat	5	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Quartz hyalin	Transparent	Très fine						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.639L	Éclat	4	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.639L	Éclat	5	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.639L	Éclat	2	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.639L	Éclat	2	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.639L	Éclat	3	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.639L	Éclat	2	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.639L	Éclat	2	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Quartz hyalin	Blanc transparent	Très fine						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.639L	Éclat	4	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.639L	Éclat	2	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	Fine						

BhFl-1r.639L	Éclat	9	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.639L	Éclat	2	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.639L	Éclat	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	chert vacuolaire	Noire	Très fine						
BhFl-1r.640L	Outil bifacial indéterminé	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Fine	Très petit fragment du bout de l'apex d'un outil bifacial; apex pointu					
BhFl-1r.641L	Outil bifacial indéterminé	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Fine	Semble être un fragment d'apex qui se présente de manière arrondie, à moins que ce ne soit un pédoncule de pointe; fracture en diagonale					
BhFl-1r.642L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Schiste ardoisier	Rougeâtre	Moyenne						
BhFl-1r.642L	Fragment d'éclat	3	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Blanc	Grossière						
BhFl-1r.642L	Fragment d'éclat	77	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.642L	Fragment d'éclat	26	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.642L	Fragment d'éclat	8	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Dolomie	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.642L	Fragment d'éclat	12	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.642L	Fragment d'éclat	9	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.642L	Éclat	3	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.642L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.642L	Éclat	3	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.642L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Dolomie	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.642L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.642L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.642L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	6	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	3	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.642L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						

BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Jaspe?	Brun et vert	Très fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.642L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.642L	Éclat	2	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	3	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	5	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.642L	Éclat	4	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.643L	Fragment d'éclat	56	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.643L	Fragment d'éclat	3	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.643L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.643L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.643L	Fragment d'éclat	4	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.643L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.643L	Fragment d'éclat	4	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.643L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.643L	Éclat	3	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.643L	Éclat	12	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.643L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.643L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.643L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.643L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.643L	Éclat	3	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.643L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.643L	Éclat	2	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.643L	Éclat	2	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.643L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.643L	Éclat	2	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.643L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.643L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						

BhFl-1r.643L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.643L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.643L	Éclat	2	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.643L	Éclat	1	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	Moyenne						
BhFl-1r.644L	Fragment d'éclat	15	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.644L	Éclat	1	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.644L	Éclat	2	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.644L	Éclat	2	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.644L	Éclat	1	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.644L	Éclat	1	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée		Cassure fraiche montre une matière grise foncée; l'altération est prononcée, mais moins que la cornéenne habituellement rencontrée; possiblement une cornéenne moins altérée				
BhFl-1r.645L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	NW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.645L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	NW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.645L	Fragment d'éclat	2	299N 113E	NW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.645L	Éclat	1	299N 113E	NW	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.645L	Éclat	1	299N 113E	NW	3-AGP (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.646L	Fragment d'éclat	9	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.646L	Fragment d'éclat	4	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.646L	Fragment d'éclat	1	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.646L	Éclat	2	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.646L	Éclat	1	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.646L	Éclat	3	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.646L	Éclat	1	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.646L	Éclat	1	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.647L	Fragment d'éclat	2	300N 109E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.647L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.647L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.647L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	chert vacuolaire	Noire	Fine						
BhFl-1r.647L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.647L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine						
BhFl-1r.647L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.647L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.647L	Éclat	2	300N 109E	SE	2-Ah (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.647L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Pyroclastique	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.647L	Éclat	2	300N 109E	SE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						

BhFl-1r.648L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Blanc transparent	Très fine						
BhFl-1r.648L	Fragment d'éclat	9	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.648L	Fragment d'éclat	4	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.648L	Fragment d'éclat	4	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.648L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	chert vacuolaire	Noire							
BhFl-1r.648L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.648L	Fragment d'éclat	11	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.648L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Très fine						
BhFl-1r.648L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.648L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.648L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.648L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.648L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.648L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.648L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.648L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Incomplet	chert vacuolaire	Noire	Très fine						
BhFl-1r.648L	Éclat	3	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Incomplet	chert vacuolaire	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.649L	Fragment d'éclat	8	300N 109E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.649L	Fragment d'éclat	2	300N 109E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.649L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.649L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.649L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.649L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.649L	Éclat	2	300N 109E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.649L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.649L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.649L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.649L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.649L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.650L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	Fine		Gros fragment				
BhFl-1r.650L	Fragment d'éclat	12	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.650L	Fragment d'éclat	14	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.650L	Fragment d'éclat	7	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.650L	Fragment d'éclat	10	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.650L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.650L	Éclat	2	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.650L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.650L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.650L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						

BhFl-1r.650L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.650L	Éclat	4	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.650L	Éclat	3	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.650L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.650L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.650L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.650L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.650L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.650L	Éclat	3	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.650L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.650L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.650L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.650L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.650L	Esquille bulbaire	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.651L	Pierre de dégraissant à poterie	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)		Matière non siliceuse indéterminée	Noire			Pierre composée de petits grains noirs et brillants; atypique sur le site, semble donc avoir été importée in situ; on retrouve des fragments de poterie avec une matière similaire comme inclusions qui proviendrait possiblement de cette pierre ou d'une autre similaire				
BhFl-1r.652L	Fragment indéterminé	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Matière non siliceuse indéterminée	Grisâtre	Grossière						
BhFl-1r.652L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartzite	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.652L	Fragment d'éclat	10	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.652L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.652L	Fragment d'éclat	5	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.652L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.652L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.652L	Éclat	2	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.652L	Éclat	4	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.652L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.652L	Éclat	3	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.652L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.652L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.652L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.652L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.652L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Rhyolite	Gris verdâtre	Fine						
BhFl-1r.652L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.652L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.652L	Éclat	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.653L	Éclat utilisé	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris marbré	Fine	Fines dents, grignotage et micro-retouches directes sur bord distal					
BhFl-1r.654L	Fragment indéterminé	3	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Matière non siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.654L	Fragment d'éclat	15	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						

BhFl-1r.654L	Fragment d'éclat	42	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.654L	Fragment d'éclat	14	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert Onondaga	Gris marbré bleuté	Très fine						
BhFl-1r.654L	Fragment d'éclat	15	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.654L	Fragment d'éclat	3	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé/trop altéré	Fine						
BhFl-1r.654L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.654L	Fragment d'éclat	16	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Schiste ardoisier	Rougeâtre	Moyenne						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.654L	Éclat	2	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.654L	Éclat	5	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.654L	Éclat	5	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.654L	Éclat	2	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.654L	Éclat	3	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.654L	Éclat	3	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc grisâtre	Fine						
BhFl-1r.654L	Éclat	2	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.654L	Éclat	2	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.654L	Éclat	2	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.654L	Éclat	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.655L	Éclat utilisé	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	fines dents continues sur bord gauche; distal cassé					
BhFl-1r.656L	Préforme (stade 2)	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine	Base arrondie de biface inachevé, probablement une préforme; une possible plage corticale préservée; plan d'équilibre bifaciable assez bien établi					
BhFl-1r.657L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartz	Transparent	Grossière						

BhFl-1r.657L	Fragment indéterminé	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Grès, quartzite?	Blanc	Grossière						
BhFl-1r.657L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartz	Transparent	Grossière						
BhFl-1r.657L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.657L	Fragment d'éclat	9	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.657L	Fragment d'éclat	26	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.657L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.657L	Fragment d'éclat	11	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.657L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.657L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.657L	Éclat	4	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.657L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.657L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.657L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.657L	Éclat	3	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.657L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.657L	Éclat	2	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.657L	Éclat	2	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.657L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.657L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.657L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.657L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.657L	Éclat	5	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.657L	Éclat	5	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.657L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.658L	Ébauche (stade 1)?	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée	Fragment très altéré où on voit de gros négatifs d'enlèvements sur une face et un possible négatif sur l'autre face qui pourrait indiquer une taille bifaciale, mais la nature fragmentaire et l'altération prononcée empêche d'en être certain					
BhFl-1r.659L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.659L	Fragment d'éclat	2	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.659L	Fragment d'éclat	8	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.659L	Fragment d'éclat	15	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.659L	Fragment d'éclat	8	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.659L	Fragment d'éclat	11	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.659L	Éclat	2	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.659L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Pyroclastique	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.659L	Éclat	4	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.659L	Éclat	4	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.659L	Éclat	3	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						

BhFl-1r.659L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.659L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.659L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.659L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.659L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.659L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.659L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.659L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.659L	Éclat	2	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.659L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Dolomie?	Grisâtre	Grossière						
BhFl-1r.659L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	chert vacuolaire	Noire	Très fine						
BhFl-1r.659L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine						
BhFl-1r.659L	Éclat	2	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.659L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.659L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.659L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.659L	Éclat	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Très fine						
BhFl-1r.660L	Grattoir	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Chert Munsungun?	Rougeâtre	Fine	Moitiée de grattoir dont on voit une partie du front fait de retouches directes courtes et semi-abruptes					
BhFl-1r.661L	Éclat utilisé	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	brunâtre	Fine	Bord droit : retouches inverses très courtes en proximal + micro-retouches directes en Mésial-distal embarquant sur une plage corticale lustrée ayant l'apparence d'un émaille de faïence.					
BhFl-1r.662L	Éclat utilisé	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Très fine	Bord droit = fines dentsen distal; Bords gauche et distal = micro-retouches directes continues					
BhFl-1r.663L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.663L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Grisâtre	Grossière						
BhFl-1r.663L	Fragment d'éclat	58	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Fragment d'éclat	36	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Fragment d'éclat	9	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.663L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.663L	Fragment d'éclat	15	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.663L	Fragment d'éclat	19	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.663L	Fragment d'éclat	3	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Brun grisâtre	Fine						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	2	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	2	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	5	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	7	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	8	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						

BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	2	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Brun grisâtre	Fine						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Brun grisâtre	Fine						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.663L	Éclat	12	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.663L	Éclat	5	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.663L	Éclat	2	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	2	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	7	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	2	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	2	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	5	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.663L	Éclat	3	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.663L	Éclat	2	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	brun grisâtre	Fine						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	brun grisâtre	Fine						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.663L	Éclat	2	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Brun grisâtre	Fine						
BhFl-1r.663L	Éclat	2	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.663L	Éclat	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.664L	Éclat utilisé	1	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Moyenne	Fragment mésial d'éclat montrant de la retouche directe, courte et abrupte					
BhFl-1r.665L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	Fine						
BhFl-1r.665L	Fragment d'éclat	8	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.665L	Fragment d'éclat	2	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.665L	Fragment d'éclat	5	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.665L	Fragment d'éclat	7	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						

BhFl-1r.665L	Éclat	2	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.665L	Éclat	2	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.665L	Éclat	2	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.665L	Éclat	2	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.665L	Éclat	1	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.665L	Éclat	1	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.665L	Éclat	1	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre							
BhFl-1r.665L	Éclat	1	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.665L	Éclat	1	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.665L	Éclat	2	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré							
BhFl-1r.665L	Éclat	2	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.665L	Éclat	1	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Fine						
BhFl-1r.665L	Éclat	1	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.666L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	SW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.666L	Fragment d'éclat	4	300N 109E	SW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.666L	Fragment d'éclat	2	300N 109E	SW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.666L	Fragment d'éclat	3	300N 109E	SW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.666L	Éclat	2	300N 109E	SW	3-AGP (0-5)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.666L	Éclat	1	300N 109E	SW	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.666L	Éclat	1	300N 109E	SW	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.667L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	SE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Gris foncé	Grossière						
BhFl-1r.667L	Fragment d'éclat	2	300N 109E	SE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.667L	Fragment d'éclat	4	300N 109E	SE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.667L	Fragment d'éclat	1	300N 109E	SE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.667L	Éclat	1	300N 109E	SE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.667L	Éclat	1	300N 109E	SE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.667L	Éclat	1	300N 109E	SE	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.668L	Fragment d'éclat	3	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	Gris foncé	Moyenne		Matière très altérée, mais une cassure fraiche montre l'apparence originelle de la matière première				
BhFl-1r.668L	Fragment d'éclat	25	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.668L	Fragment d'éclat	24	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.668L	Fragment d'éclat	3	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.668L	Fragment d'éclat	7	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.668L	Fragment d'éclat	17	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.668L	Éclat	1	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						

BhFl-1r.668L	Éclat	1	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.668L	Éclat	3	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.668L	Éclat	1	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.668L	Éclat	3	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.668L	Éclat	1	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.668L	Éclat	3	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.668L	Éclat	3	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.668L	Éclat	1	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.668L	Éclat	4	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.668L	Éclat	3	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.668L	Éclat	2	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Fine						
BhFl-1r.668L	Éclat	2	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.668L	Éclat	1	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.668L	Éclat	1	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Cornéenne?	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.668L	Éclat	2	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.668L	Éclat	1	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.668L	Éclat	1	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Cornéenne	indéterminé/trop altéré	Indéterminée						
BhFl-1r.668L	Éclat	1	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.668L	Éclat	2	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.668L	Éclat	1	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Dolomie	Grisâtre	Moyenne						
BhFl-1r.668L	Éclat	2	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.668L	Éclat	1	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.668L	Éclat	1	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						
BhFl-1r.668L	Éclat	2	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	Fine						

Catalogue de l'assemblage céramique

						Position de l'artéfacts (cm)				Unité décorative (UD)				Technique d'application (TA)				Motif UD1									
# Cat.	Type d'objet	Nb pièces	puits	Quad.	Niveau	Paroi Nord	Paroi Ouest	Prof.	# PR	UD1	UD2	UD3	UD4	TA de UD1	TA de UD2	TA de UD3	TA de UD4	UD1	UD2	UD3	UD4	Ponctuation	Autres détails sur le décor	Datation	Croute carbonisée	Remontage	Commentaires
BhFl-1r.281C	Tesson de bord	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	27	36	28	5	Empreintes dentelées quadrangulaires	Empreintes dentelées quadrangulaires			indéterminée	indéterminée			lignes obliques à gauche	lignes obliques à gauche (presque verticales)			Oui	Parement court et à profil triangulaire sur lequel on voit les premiers motifs linéaires (portion supérieure entre la lèvre et l'angle du parement), alors que les ponctuations sont en dessous du parement. Les ponctuations sont un peu irrégulières, une plus petite que les autres, mais elles forment toutes une bosse similaire sur la face interne.	Sylvicole moyen tardif	Présence		Croute carbonisée sur face interne, externe et sur les cassures indiquant qu'elle est probablement taphonomique, tesson de style Melocheville
BhFl-1r.282C	Tesson de bord	2	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	22	37	27	5	Empreintes dentelées quadrangulaires	Empreintes dentelées quadrangulaires			sigillée	sigillée			lignes obliques à gauche	lignes verticales			Oui	Parement court (13 mm) dont la portion inférieure forme une saillie un peu irrégulière; la première bande de motifs linéaire est sur le parement; alors que les ponctions sont en dessous du parement. Les motifs linéaires verticaux sont sous le parement et s'insèrent entre les ponctuations.	Sylvicole moyen tardif	Présence		Croute carbonisée sur face interne, tesson de style Melocheville
BhFl-1r.305C	Tesson de bord	2	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	5	20	27	5	Empreintes dentelées quadrangulaires	Empreintes dentelées quadrangulaires			sigillée	sigillée			lignes obliques à gauche	lignes verticales			Oui	Parement court et à profil triangulaire sur lequel on voit les premiers motifs linéaires (portion supérieure entre la lèvre et l'angle du parement); sous le parement se trouvent les lignes verticales	Sylvicole moyen tardif	Présence	2 fragments remontés (un de bord et un de col) + remontent avec tesson de bord 285C	Croute carbonisée sur face interne et la lèvre, tesson de style Melocheville
BhFl-1r.283C	Tesson de bord (vase juvénile)	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	92	80	30	5																		Petit tesson de bord irrégulier sans inclusions; possiblement un fragment de vase juvénile; très similaire au tesson 284C
BhFl-1r.284C	Tesson de bord (vase juvénile)	2	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	78	67	24	5																	Deux tessons remontant ensemble	Deux tessons de bord sans inclusions et remontant; facture irrégulière et peu soignée; possiblement des fragments d'un vase juvénile; très similaire au tesson 283C
BhFl-1r.285C	Tesson de bord	1	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	35	26	28	5	Empreintes dentelées quadrangulaires	Empreintes dentelées quadrangulaires			sigillée	sigillée			lignes obliques à gauche	lignes obliques à gauche (presque verticales)			Oui	Parement court et à profil triangulaire sur lequel on voit les premiers motifs linéaires (portion supérieure entre la lèvre et l'angle du parement), alors que les autres motifs linéaires et les ponctions sont en dessous du parement, mais une seule ponctuation est partiellement préservée.	Sylvicole moyen tardif	Présence	Remonte avec tesson de bord 305C	Croute carbonisée sur face interne; tesson de style Melocheville
BhFl-1r.286C	Tesson de bord	7	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	25	33	28	5	Empreintes dentelées quadrangulaires	Empreintes dentelées quadrangulaires			sigillée	sigillée			lignes obliques à gauche	lignes verticales			Oui	Parement court (13 mm) dont la portion inférieure forme une saillie un peu irrégulière; la première bande de motifs linéaires est sur le parement; alors que les ponctuations sont en dessous du parement. Les motifs linéaires verticaux sont aussi sous le parement et se présentent selon deux bandes superposées.	Sylvicole moyen tardif	Présence	7 tessons remontés, un de bord et 6 autres de col	Croute carbonisée sur face interne, tesson de style Melocheville
BhFl-1r.287C	Tesson de bord (vase juvénile)	2	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)	90	8 et 14	52 et 55	7	Indéterminée				indéterminée				Lignes obliques					Sur le plus petit fragment, on voit un genre de décoration sur la lèvre dans un axe oblique, mais en partie effacé			Deux tessons de bord remontés	Tesson de facture grossière et irrégulier; vase juvénile
BhFl-1r.288C	Tesson de bord (vase juvénile)	4	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)	83	14	55	7																	Deux tessons de bord et un tesson de corps remontés ; un troisième tesson de bord retrouvé à proximité, mais dont le raccord aux autres ne se fait pas	Tessons de facture grossière et irréguliers; vase juvénile
BhFl-1r.289C	Tesson de bord (vase juvénile)	2	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)	70	10 et 33	58	7																	Deux tessons de bord remontés	Tessons de facture grossière et irréguliers; vase juvénile
BhFl-1r.290C	Tesson de bord (vase juvénile)	1	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)	85	9	57	7	Indéterminée				indéterminée				Lignes perpendiculaires au bord					On voit un genre de décoration sur la lèvre dans un axe perpendiculaire au bord, mais en partie effacé				Tesson de facture grossière et irréguliers; vase juvénile
BhFl-1r.291C	Tesson de bord	1	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)	15	9	51	7	Indéterminée													Tesson noirci sur toutes ses faces; probablement un décor résiduel sous la croute carbonisée, car serait le même vase que 295C et 297C			Pas de remontage, mais semble être le même vase que 295C/297C	
BhFl-1r.291C	Tesson de bord (grenaille)	1	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)	15	9	51	7																		Très petit tesson de bord
BhFl-1r.292C	Tesson de bord	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	55	90	56	7	Empreintes ondulantes (PSS)	Empreintes ondulantes (PSS) ou dentelées	Empreintes indéterminées	Empreintes indéterminées	indéterminée	indéterminée	indéterminée	indéterminée	lignes perpendiculaires à la lèvre	lignes horizontales	indéterminé	indéterminé		Décor largement effacé sur face externe et difficile à voir et incomplet sur face interne. C'est sur la lèvre que les impressions ondulantes sont les plus claires.	Sylvicole moyen ancien			Tesson avec empreintes ondulantes indiquant une datation probable du SMA
BhFl-1r.293C	Tesson de bord (vase juvénile)?	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	16	21	61	7																		Grenaille qui pourrait un bord de vase juvénile, mais très petit pour en être certain
BhFl-1r.294C	Tesson de bord (vase juvénile)?	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	0	0	0																			Grenaille qui pourrait un bord de vase juvénile

BhFl-1r.295C	Tesson de bord	5	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)					Indéterminée													Forte noircissement dû à la carbonisation des tessons rend difficile à voir le décor; peut-être des empreintes dentelées formant des lignes; lèvre peut-être décorée		Présence (toutes les faces et tranches)	5 tessons remontés + 1 autre #297C (299N 113E, SW, 2-Ah (10-15)	Tesson carbonisé noir sur toutes les faces et tranches; probablement même vase que les tessons de bord 291C et 296C
BhFl-1r.296C	Tesson de bord (grenaille)	2	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	54	21	56	7															Présence (toutes les faces et tranches)	Deux fragments remontés, seraient le même vase que 291C et 295C/297C	Petit tesson de bord carbonisé noir sur toutes les faces et tranches; Probablement même vase que les tessons de bord 291C, 295C/297C
BhFl-1r.297C	Tesson de bord	1	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)	67	27	57	7	Indéterminée													Fort noircissement dû à la carbonisation des tessons rend difficile à voir le décor; peut-être des empreintes dentelées formant des lignes; lèvre peut-être décorée		Présence (toutes les faces et tranches)	Remonte avec tessons 295C (299N 113E, SW, 2-Ah (5-10)	Tesson de bord carbonisé noir sur toutes les faces et tranches; Probablement même vase que les tessons de bord 291C et 296C
BhFl-1r.298C	Tesson de bord	1	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)	100	42	51	7	Encoches	Empreintes dentelées quadrangulaires	indéterminée	Empreintes dentelées quadrangulaires ou empreintes ondulantes	sigillée	sigillée	indéterminée	effet repoussé?	lignes horizontales	lignes obliques à gauche	lignes horizontales	lignes verticales		Bourrelet sub-labial; petites encoches sur la lèvre (peut-être faite avec un outil dentelé). Sous la lèvre et sur le bourrelet = un motif dentelé quadrangulaire fait de lignes obliques vers la gauche; en dessous= unité décorative imprécise formant une ligne horizontale; sous celle-ci= bande de lignes verticales faites probablement par une impression dentelée quadrangulaire avec un effet repoussé ou par une impression ondulante	Sylvicole moyen ancien (peut-être transitionnel avec le Sylvicole moyen tardif)	Présence		L'effet possiblement repoussé et à tendance ondulante tenderait à indiquer le SMA, mais sans certitude.
BhFl-1r.299C	Tesson	2	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)	100	42	51	7	Empreintes dentelées				effet repoussé				lignes verticales						Sylvicole moyen ancien (peut-être transitionnel avec le Sylvicole moyen tardif)	Présence		L'effet possiblement repoussé tenderait à indiquer le SMA; similaire au tesson de bord 298C
BhFl-1r.300C	Tesson de bord	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	76	61	53	7	Encoches	Empreintes dentelées quadrangulaires	indéterminée		sigillée	sigillée	indéterminée		lignes horizontales	lignes obliques à gauche	lignes horizontales			Bourrelet sub-labial; petites encoches sur la lèvre (peut-être faite avec un outil dentelé). Sous la lèvre et sur le bourrelet = un motif dentelé quadrangulaire fait de lignes obliques vers la gauche; en dessous= unité décorative imprécise et peu visible formant une ligne horizontale	Sylvicole moyen ancien (peut-être transitionnel avec le Sylvicole moyen tardif)			L'effet possiblement repoussé tenderait à indiquer le SMA; même motif que le tesson de bord 298C
BhFl-1r.301C	Grenaille	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)																					
BhFl-1r.301C	Grenaille	2	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)																			Présence		
BhFl-1r.301C	Tesson	1	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)					Empreintes dentelées quadrangulaires				sigillée				lignes verticales						Sylvicole moyen (tardif?)	Noircissement		
BhFl-1r.302C	Tesson	2	298N 112E	SE	2-Ah (0-5)																			Présence		Tessons épais et un peu grossiers
BhFl-1r.302C	Tesson	2	298N 112E	SE	2-Ah (0-5)																					Tessons épais et un peu grossiers
BhFl-1r.302C	Grenaille	2	298N 112E	SE	2-Ah (0-5)																			Présence		
BhFl-1r.302C	Grenaille	6	298N 112E	SE	2-Ah (0-5)																					
BhFl-1r.303C	Tesson	2	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)																					
BhFl-1r.303C	Grenaille	11	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)																					
BhFl-1r.303C	Tesson	21	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)																			Présence		
BhFl-1r.303C	Tesson	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)					Empreintes dentelées ou ondulantes				effet repoussé?				Lignes						Sylvicole moyen ancien?			
BhFl-1r.303C	Grenaille	1	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)					Empreintes dentelées?				indéterminée				Lignes					Très petit fragment et un peu émoussé				
BhFl-1r.304C	Grenaille	29	298N 112E	NW	2-Ah (0-5)																					
BhFl-1r.304C	Tesson	11	298N 112E	NW	2-Ah (0-5)																			Présence		
BhFl-1r.304C	Grenaille	25	298N 112E	NW	2-Ah (0-5)																			Présence		
BhFl-1r.304C	Tesson	2	298N 112E	NW	2-Ah (0-5)					Empreintes dentelées quadrangulaires				sigillée				lignes verticales					Dentelé fin et étroit	Sylvicole moyen tardif	Présence	2 fragments remontent ensemble	
BhFl-1r.304C	Tesson	1	298N 112E	NW	2-Ah (0-5)					Empreintes dentelées quadrangulaires				sigillée				lignes verticales					Dentelé fin et étroit	Sylvicole moyen tardif	Présence	Remonte avec tesson #306 (298N 112E NW, 2-Ah(5-10))	tesson de style Melocheville
BhFl-1r.306C	Tesson	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées quadrangulaires				sigillée				lignes verticales					Deux bandes de motifs dentelés formant des lignes verticales; dentelé quadrangulaire fin et étroit	Sylvicole moyen tardif	Présence	Remonte avec tesson #304 (298N 112E NW, 2-Ah(0-5))	tesson de style Melocheville
BhFl-1r.306C	Grenaille	121	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)																					
BhFl-1r.306C	Grenaille	122	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)																			Présence		
BhFl-1r.306C	Tesson	26	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)																			Présence	2 tessons remontent ensemble (isolés dans un sac)	
BhFl-1r.306C	Tesson de col	1	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées quadrangulaires				sigillée				lignes verticales					Deux bandes de motifs dentelés formant des lignes verticales; dentelé quadrangulaire fin et étroit	Sylvicole moyen tardif	Présence		tesson de style Melocheville

BhFl-1r.306C	Grenaille	2	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées quadrangulaires				sigillée				lignes obliques à gauche				Oui	Parement court formant une saillie à sa limite inférieure; motif sur le parement	Sylvicole moyen tardif	Présence		tesson de style Melocheville
BhFl-1r.306C	Grenaille	4	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées quadrangulaires				sigillée				lignes verticales						Sylvicole moyen tardif	Présence		tesson de style Melocheville
BhFl-1r.307C	Tesson de bord (grenaille)	2	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées quadrangulaires				sigillée				lignes obliques à gauche					motifs linéaires sous la lèvre, probablement sur un parement si on se fie aux autres tessons du secteur	Sylvicole moyen tardif		Cassé en deux fragments remontés	
BhFl-1r.308C	Grenaille	27	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)																						
BhFl-1r.308C	Grenaille	36	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)																				Présence		
BhFl-1r.308C	Tesson	2	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)																				Présence		
BhFl-1r.307C	Grenaille	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées quadrangulaires				sigillée				lignes obliques à gauche					motifs linéaires sur un parement incomplet	Sylvicole moyen tardif			
BhFl-1r.307C	Grenaille	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées quadrangulaires				sigillée													
BhFl-1r.307C	Grenaille	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)																						
BhFl-1r.307C	Grenaille	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)					Indéterminée				basculante ?				Lignes					Décor partiellement effacé, semble y avoir un effet basculant, mais aucune certitude considérant l'état de conservation	Sylvicole moyen ancien?			
BhFl-1r.309C	Tesson	3	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)																						
BhFl-1r.309C	Grenaille	22	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)																						
BhFl-1r.309C	Grenaille	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)																				Présence		
BhFl-1r.309C	Grenaille	2	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées ou ondulantes				basculante ?				Lignes					Décor partiellement effacé, motif dentelé ou ondulant peut-être appliqué de manière basculante, mais difficile de le confirmer	Sylvicole moyen ancien?			
BhFl-1r.309C	Grenaille	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées pointues?				indétermi née				Lignes					Décor partiellement effacé, motif dentelé pointu probablement, mais incertain				
BhFl-1r.309C	Rebut de pâte?	1	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)																						Pièce fragmentaire arrondie et à tendance cylindrique pour la portion préservée; pas d'inclusions; peut-être un rebut de pâte ou même un fragment de pipe ou de vase juvénile. Trop fragmentaire pour en dire plus.
BhFl-1r.310C	Grenaille	14	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)																						
BhFl-1r.310C	Grenaille	2	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)																				Présence		
BhFl-1r.310C	Grenaille	1	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées ou ondulantes				basculante ?				Lignes					Décor partiellement effacé, motif dentelé ou ondulant peut-être appliqué de manière basculante, mais impossible de le confirmer	Sylvicole moyen ancien?			
BhFl-1r.311C	Grenaille	27	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)																						
BhFl-1r.311C	Grenaille	3	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)																				Présence		
BhFl-1r.312C	Grenaille	3	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)																						
BhFl-1r.312C	Grenaille	2	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)																				Présence		
BhFl-1r.313C	Grenaille	7	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)																						
BhFl-1r.313C	Grenaille	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)																				Présence		
BhFl-1r.313C	Tesson de bord (vase juvénile)?	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)																						Fragment plat, mais irrégulier, sans inclusions avec un rebord irrégulier formant un genre de lèvre via une partie de la pate repliée sur elle-même; difficile à dire si c'est un rebut de pâte ou si un fragment de bord de vase juvénile
BhFl-1r.313C	Tesson de vase juvénile?	7	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)																						Fragment plat, mais irrégulier, sans inclusions, difficile à dire si rebut de pâte ou si un fragment de bord de vase juvénile
BhFl-1r.313C	Rebut de pâte?	6	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)																						Petite grenailles sans inclusions; rebut de pâte ou fragment de vase juvénile?
BhFl-1r.313C	Grenaille	1	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)					Indéterminée				indétermi née				indéterminé					Décor très effacé sur une petite grenaille, ne peut en dire beaucoup plus				
BhFl-1r.314c	Grenaille	35	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)																						
BhFl-1r.314c	Grenaille	4	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)																				Présence		

BhFl-1r.314c	Grenaille	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)					Empreintes dentelées quadrangulaires ou empreintes ondulantes															Présence		
BhFl-1r.314c	Grenaille	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)					Empreinte indéterminée				sigillée?				indéterminé					Grenaille montrant un décor résiduel difficile à identifier.				
BhFl-1r.314c	Tesson	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)					Empreintes dentelées quadrangulaires	Empreintes dentelées quadrangulaires	Empreintes dentelées quadrangulaires		sigillée	sigillée	sigillée		lignes horizontales	lignes verticales	lignes obliques			Croisement de lignes à impression dentelées quadrangulaires fines dans trois axes différents	Sylvicole moyen (tardif?)	Présence		
BhFl-1r.314c	Tesson	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)					Empreintes dentelées quadrangulaires				sigillée				lignes					Deux dentelures préservées d'une ligne	Sylvicole moyen (tardif?)	Présence		
BhFl-1r.315C	Grenaille	12	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)																						
BhFl-1r.315C	Grenaille	4	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)																				Présence		
BhFl-1r.315C	Grenaille	1	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)					Empreintes dentelées quadrangulaires				sigillée?				Lignes					Deux très petites lignes résiduelles préservées	Sylvicole moyen (tardif?)			
BhFl-1r.316C	Tesson	2	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)																						2 tessons remontés
BhFl-1r.316C	Grenaille	19	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)																						
BhFl-1r.316C	Grenaille	3	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)																				Présence		
BhFl-1r.316C	Grenaille	1	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)					Empreintes dentelées quadrangulaires													Très minuscule décor résiduel formé d'une dentelure quadrangulaire imprimée		Présence		
BhFl-1r.316C	Tesson	1	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)					Empreintes dentelées ou ondulantes				effet repoussé				Lignes					Motif imprécis, mais à tendance ondulante	Sylvicole moyen ancien?			
BhFl-1r.317C	Grenaille	20	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)																						
BhFl-1r.317C	Tesson	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)																						
BhFl-1r.317C	Grenaille	1	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)					Empreintes dentelées quadrangulaires								Lignes					Empreintes dentelées quadrangulaires fines	Sylvicole moyen tardif?			
BhFl-1r.318C	Grenaille	76	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)																						
BhFl-1r.318C	Tesson	4	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)																						
BhFl-1r.318C	Tesson	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)																				Présence		
BhFl-1r.318C	Grenaille	2	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)																				Présence		
BhFl-1r.318C	Tesson de col	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées quadrangulaires ou empreintes ondulantes	Encoches	Empreintes dentelées quadrangulaires		effet repoussé?	sigillée	sigillée?		lignes verticales	lignes horizontales	lignes verticales			Du haut vers le bas : Empreintes linéaires verticales difficiles à interpréter, suivi par une petite bande d'encoches horizontale, suivi par des lignes verticales d'empreintes dentelées quadrangulaires	Sylvicole moyen ancien?			
BhFl-1r.318C	Tesson de col	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées quadrangulaires ou empreintes ondulantes	Encoches			effet repoussé?	sigillée			lignes verticales	lignes horizontales				Décor partiellement effacé. Du haut vers le bas : Empreintes linéaires verticales difficiles à interpréter, suivi par une petite bande d'encoches horizontale	Sylvicole moyen ancien?			
BhFl-1r.318C	Tesson	4	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées								Lignes					Décor partiellement effacé; empreintes dentelées difficiles à préciser la nature				
BhFl-1r.318C	Grenaille	3	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées pointues				sigillée				Lignes									
BhFl-1r.318C	Grenaille	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées quadrangulaires ou empreintes ondulantes				effet repoussé?				lignes					Empreintes linéaires verticales difficiles à interpréter				
BhFl-1r.318C	Grenaille	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées?								lignes					Décor partiellement effacé				
BhFl-1r.318C	Rebut de pâte	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)																						Semble être un petit rebut de pâte de forme cylindrique
BhFl-1r.318C	Argile indurée ou rebut de pâte	1	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)																						Petit fragment informe d'un rebut de pâte ou d'argile indurée
BhFl-1r.319C	Argile indurée	1	299N 113E	?	2-Ah (5-10)																						Une grosse pièce d'argile indurée cassée en deux fragments remontés; Pièce épaisse et volumineuse

BhFl-1r.320C	Tesson de bord (grenaille)	1	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)					Indéterminée													Tesson noirci sur toutes ses faces; probablement un décor résiduel sous la croute carbonisée, car serait le même vase que 295C/297C			Pas de remontage, mais semble être le même vase que 295C/297C	
BhFl-1r.321C	Grenaille	92	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)																							
BhFl-1r.321C	Tesson	2	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)																							
BhFl-1r.321C	Grenaille	10	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)																				Présence			
BhFl-1r.321C	Tesson	1	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)																				Présence			
BhFl-1r.321C	Tesson	6	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)					Indéterminée													Tessons noircis sur toutes les faces; probablement un décor résiduel sous la croute carbonisée très similaire à celui du vase 295C/297C		Présence	Pas de remontage, mais pourrait être le même vase que 295C/297C; 2 paires de tessons ont été remontées.	
BhFl-1r.321C	Tesson (vase juvénile)	4	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)																							Fragments probables d'un vase juvénile dont plusieurs tessons de bord ont été mis au jour dans le même quadrant
BhFl-1r.321C	Rebut de pâte	5	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)																							Probablement des rebuts de pâte, mais pourraient aussi être des fragments d'un vase juvénile pour certains
BhFl-1r.321C	Grenaille	1	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)					Empreintes ondulantes (PSS)?													Très petite grenaille avec décor résiduel minuscule ressemblant à une empreinte ondulante					
BhFl-1r.321C	Grenaille	1	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)					Empreintes dentelées?													Très petite grenaille avec un possible décor résiduel minuscule ressemblant à une empreinte dentelée, mais sans certitude					
BhFl-1r.322C	Grenaille	17	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)																							
BhFl-1r.322C	Grenaille	1	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)																				Présence			
BhFl-1r.323C	Grenaille	12	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)																							
BhFl-1r.323C	Grenaille	3	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)																				Présence			
BhFl-1r.323C	Argile indurée ou rebut de pâte	3	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)																							
BhFl-1r.	Rebut de pâte ou tessons de vase juvénile?	2	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)																							Petit fragment plat qui pourrait être lié au vase juvénile mis au jour dans le quadrant SW du même niveau, mais pourrait aussi n'être que des rebuts de pâte
BhFl-1r.324C	Grenaille	26	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)																							
BhFl-1r.324C	Rebut de pâte	11	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)																							un rebut montre un repli de pâte
BhFl-1r.324C	Grenaille	2	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)					Empreintes dentelées pointues				sigillée?				Lignes					Petits tessons rend difficile d'identifier le décor					
BhFl-1r.324C	Grenaille	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)					Empreintes dentelées pointues ou cordelette?				sigillée?				Lignes					Petits tessons rend difficile d'identifier le décor					
BhFl-1r.324C	Grenaille	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)					Empreintes dentelées quadrangulaires ?				sigillée?				Lignes					Petits tessons rend difficile d'identifier le décor					
BhFl-1r.324C	Grenaille	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)					Empreintes dentelées?				sigillée?				indéterminé					Petits tessons rend difficile d'identifier le décor					
BhFl-1r.324C	Grenaille	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)					Empreintes dentelées quadrangulaires				sigillée?				Lignes					Petits tessons rend difficile d'identifier le décor					
BhFl-1r.324C	Grenaille	1	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)					Empreintes dentelées quadrangulaires ?	Incisions			sigillée?	effet trainé			Lignes obliques	Lignes ondulantes				Petits tessons rend difficile d'identifier le décor; les incisions forment des lignes sinueuses; ressemble aux motifs du tesson 298C	Sylvicole moyen?			
BhFl-1r.325C	Grenaille	21	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)																							
BhFl-1r.326C	Grenaille	1	299N 113E	SW	3-AGP (0-5)																							
BhFl-1r.327C	Grenaille	2	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)																				Présence			
BhFl-1r.327C	Grenaille	2	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)																							
BhFl-1r.328C	Grenaille	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)																							
BhFl-1r.328C	Tesson	1	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)																				Présence			
BhFl-1r.329C	Grenaille	3	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)																							
BhFl-1r.330C	Grenaille	7	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)																							
BhFl-1r.330C	Tesson	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)																							
BhFl-1r.330C	Grenaille	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)																							
BhFl-1r.330C	Tesson	1	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)																				Présence			
BhFl-1r.330C	Grenaille	3	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)																				Présence			
BhFl-1r.331C	Grenaille	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)																							
BhFl-1r.331C	Grenaille	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)																				Présence			
BhFl-1r.332C	Grenaille	3	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)																							
BhFl-1r.332C	Grenaille	1	300N 109E	SE	2-Ah (5-10)																							

BhFl-1r.333C	Tesson	1	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)																					
BhFl-1r.333C	Tesson	2	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)																					
BhFl-1r.333C	Tesson	2	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)																				Présence		
BhFl-1r.334C	Grenaille	1	300N 109E	SE	3-AGP (0-5)																					2 minuscules grenailles
BhFl-1r.314c	Tesson	1	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)					Empreintes dentelées ou empreintes ondulantes				effet repoussé?				lignes verticales				Motifs imprécis similaires au tesson 298C = lignes à impression dentelée ou ondulante avec effet peut-être repoussé	Sylvicole moyen ancien (peut-être transitionnel avec le Sylvicole moyen tardif)			

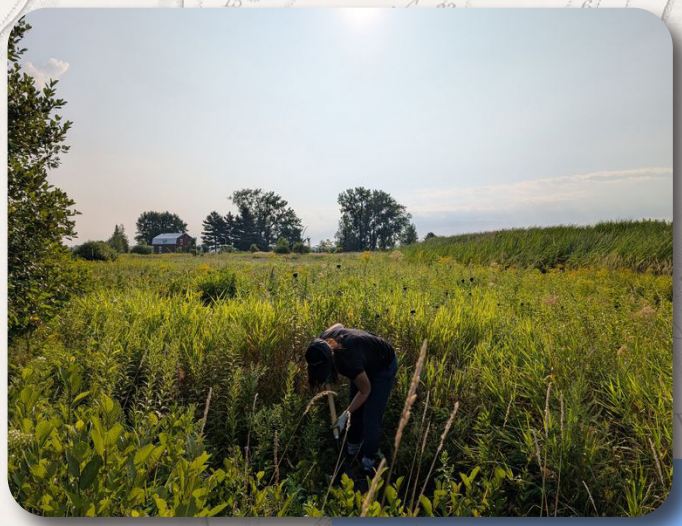
Catalogue de l'assemblage zooarchéologique

# Catalogue	Type d'objet	Nb de pièces	puits	Quadrant	Niveau	État de conservation	Identification espèce	Commentaires
BhFl-1r.193S	Os blanchis	1	298N 112E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire		
BhFl-1r.194S	Os blanchis	2	298N 112E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire		
BhFl-1r.195S	Os blanchis	7	298N 112E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire		
BhFl-1r.196S	Os blanchis	14	298N 112E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire		
BhFl-1r.197S	Os blanchis	70	298N 112E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire		Un fragment moins fragmentaire que les autres
BhFl-1r.198S	Os blanchis	45	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire		
BhFl-1r.198S	Os blanchis	1	298N 112E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Poisson	vertèbre de poisson
BhFl-1r.199S	Os blanchis	22	298N 112E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire		
BhFl-1r.200S	Os blanchis	2	298N 112E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire		
BhFl-1r.201S	Os blanchis	24	298N 112E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire		
BhFl-1r.202S	Os blanchis	4	298N 112E	NW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire		
BhFl-1r.203S	Os blanchis	1	298N 112E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire		
BhFl-1r.204S	Os blanchis	1	298N 112E	SW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire		
BhFl-1r.205S	Os blanchis	1	298N 112E	SE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire		
BhFl-1r.206S	Os blanchis	1	298N 112E	NE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire		
BhFl-1r.207S	Os blanchis	49	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire		
BhFl-1r.207S	Os blanchis	1	299N 113E	SW	2-Ah (0-5)	Entier	Poisson	Dent de poisson blanchie
BhFl-1r.208S	Os blanchis	30	299N 113E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire		
BhFl-1r.209S	Os blanchis	26	299N 113E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire		
BhFl-1r.210S	Os blanchis	22	299N 113E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire		
BhFl-1r.211S	Os blanchis	120	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire		
BhFl-1r.211S	Os blanchis	1	299N 113E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Poisson	Une vertèbre de poisson
BhFl-1r.212S	Os blanchis	83	299N 113E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire		
BhFl-1r.213S	Os blanchis	259	299N 113E	SE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire		Un possible fragment de mandibule où on voit les présumés trous pour les dents
BhFl-1r.214S	Os blanchis	218	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire		
BhFl-1r.214S	Os blanchis	2	299N 113E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire	Poisson	Deux vertèbres de poissons
BhFl-1r.215S	Os blanchis	34	299N 113E	SW	2-Ah (10-15)	Fragmentaire		
BhFl-1r.216S	Os blanchis	87	299N 113E	SE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire		
BhFl-1r.217S	Os blanchis	14	299N 113E	SE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire		
BhFl-1r.218S	Os blanchis	1	299N 113E	NW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire		
BhFl-1r.219S	Os blanchis	7	300N 109E	NE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire		
BhFl-1r.220S	Os blanchis	2	300N 109E	NW	2-Ah (0-5)	Fragmentaire		
BhFl-1r.221S	Os blanchis	1	300N 109E	SE	2-Ah (0-5)	Fragmentaire		
BhFl-1r.222S	Os blanchis	1	300N 109E	SW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire		
BhFl-1r.223S	Os blanchis	6	300N 109E	NW	2-Ah (5-10)	Fragmentaire		
BhFl-1r.224S	Os blanchis	2	300N 109E	NE	2-Ah (5-10)	Fragmentaire		
BhFl-1r.225S	Os blanchis	5	300N 109E	NE	2-Ah (10-15)	Fragmentaire		
BhFl-1r.226S	Os blanchis	3	300N 109E	NE	3-AGP (0-5)	Fragmentaire		
BhFl-1r.227S	Os blanchis	2	300N 109E	NW	3-AGP (0-5)	Fragmentaire		

ARTEFACTUEL

Inventaire archéologique

Île Sainte-Thérèse 2025





Mars 2026

Crédits Carbone Éducatifs

ATTESTÉS

Page couverture :

Inventaire en cours à l'extrémité nord de la parcelle T2 - IST-2025-N1-29

Sondage type réalisé dans la portion ouest de la parcelle T1 - IST-2025-N1-69

Inventaire archéologique

Île Sainte-Thérèse 2025

Mars 2026

Rapport préparé par :

Artefactuel
40, rue Sainte-Catherine,
Beauharnois (Québec) J6N 2P9

info@artefactuel.ca
www.artefactuel.ca

No de référence : 2025-RE-07-59

Rapport préparé pour :

Francis-D. Desnoyers, Responsable - Aires protégées Sud du Québec
Société pour la nature et les parcs - SNAP Québec
4126 rue St-Denis, bureau 300
Montréal, QC H2W 2M5

www.snapquebec.org

Permis de recherche archéologique délivré à Artefactuel

Numéro de permis
25-ARTE-20

Résumé

Ce rapport fait état des principaux résultats de l'inventaire archéologique effectué sur l'île Sainte-Thérèse au cours de l'été 2025 à l'intérieur des douze parcelles sélectionnées par SNAP Québec pour la campagne de plantation d'arbres planifiée à l'automne. L'île Sainte-Thérèse recèle plusieurs témoins archéologiques d'activités humaines anciennes et certaines parcelles de plantation étaient localisées à proximité de sites archéologiques connus et répertoriés au MCC. Ainsi, l'intervention réalisée en amont de la plantation visait à vérifier le potentiel archéologique résiduel à l'intérieur de l'emprise de chaque parcelle identifiée par SNAP Québec.

Afin d'investiguer un échantillon représentatif pour valider l'intégrité des sols et la présence de vestiges archéologiques, des sondages manuels exploratoires ont été répartis de façon à couvrir adéquatement l'emprise de chaque parcelle retenue. Les opérations de terrain réalisées avec le permis de recherche 25-ARTE-20 auront donc permis de s'assurer que les activités de plantation prévues par SNAP Québec puissent être effectuées sans impact sur de possibles ressources archéologiques. Mentionnons d'emblée que deux sondages dans la parcelle D2 étaient positifs ; ces derniers recelaient quelques artefacts et des inclusions anthropiques de mortier et de charbon de bois. Les sondages effectués en périphérie n'ont toutefois pas mené à des découvertes archéologiques supplémentaires. Dans l'ensemble, les résultats issus de l'inventaire des parcelles D1 à D4, T1 à T4, R1 à R3 et A2, à priori peu loquaces, n'ont pas nécessité la demande d'un nouveau code Borden auprès du MCC.

Équipe de réalisation

SNAP Québec

Francis-D. Desnoyers	Biologiste, M. Env. / Responsable - Aires protégées Sud du Québec

Artefactuel

Luce L. Archambault	Coordonnatrice, Chargée de projet et rédaction
Gina Vincelli	Archéologue de terrain et Analyste en culture matérielle
Violette Vidal	Archéologue de terrain et Chargée d'édition
Flora Delachenal	Archéologue de laboratoire et Analyste en culture matérielle
Marie Fournier	Cartographe, Archéo-CAD
Chantale Bouchard	Adjointe administrative

Table des matières

Résumé ..... b
Équipe de réalisation c

1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat et objectifs 1
1.2 Structure du rapport 1

2. MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT 5
2.1 Préparation 5
2.2 Terrain 5
2.3 Enregistrement 6
2.4 Analyses et rapport 7

3. DESCRIPTION DE L'AIRE D'ÉTUDE 8
3.1 Paysage actuel 8
3.2 Environnement ancien 8

4. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE 14
4.1 Occupation et potentiel autochtone 14
4.2 Occupation eurocanadienne et potentiel historique 18
4.3 Interventions archéologiques antérieures 22

5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION 30
5.1 Parcelles A2-R1-R2-R3 31
5.2 Parcelle T1 34
5.3 Parcelles T2-T3-T4 38
5.4 Parcelles D1-D2 41
5.4 Parcelles D3-D4 46

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 51

7. MÉDIAGRAPHIE 52
7.1 Ouvrages consultés 52
7.2 Plans anciens consultés 59
7.3 Sites internet consultés 60

ANNEXE
ANNEXE A : Catalogue des photographies
ANNEXE B : Inventaire de la culture matérielle

Liste des figures

Figure 1.1 : Localisation de l'île Sainte-Thérèse et des parcelles sélectionnées par SNAP Québec pour la plantation 2025. Cartographie : Archéo-CAD 2

Figure 1.2 : Localisation des parcelles sélectionnées par SNAP Québec sur l'île Sainte-Thérèse pour la plantation 2025 et des sites archéologiques répertoriés à proximité. Cartographie : Archéo-CAD.....3

Figure 1.3 : Localisation des parcelles sélectionnées par SNAP Québec pour la plantation 2025. (Source : SNAP Québec). 4

Figure 2.1 : Sondage réalisé dans la parcelle D4. Vue vers l'est - IST-2025-N1-09 6

Figure 2.2 : Sondage réalisé dans la portion ouest de la parcelle T1. Vue vers le sud - IST-2025-N1-66.....6

Figure 3.1 : Emplacement de l'île Sainte-Thérèse et des parcelles sélectionnées pour l'inventaire archéologique à l'été 2025. Cartographie : Archéo-CAD 9

Figure 3.2 : Schématisation de l'évolution de l'hydrographie postglaciaire et de l'émersion des terres dans la région de Varennes (modifiée de Richard et Girard 2016). L'étoile rouge marque la localisation approximative de Varennes. 11

Figure 4.1 : Extrait de la carte du Saint-Laurent tracée pour le général James Murray après la Conquête en 1761. Cette carte est la plus ancienne à illustrer les habitations sur l'île Sainte-Thérèse. Les emplacements encerclés correspondent à des sites archéologiques où des occupations de la fin du 17e siècle ont été recensées. (Source : General James Murray's map of the St. Lawrence, BAC, A/300/1761) 19

Figure 4.2 : Extrait de la carte des forts aux environs de Montréal, produite en 1884. (Source : Extrait de l'atlas Le Vieux Montréal, 1611-1803. BAnQ, G1144/M65V54/1884) 20

Figure 4.3 : Extrait de la carte maritime de Bayfield dressée en 1858 sur laquelle le moulin banal du domaine seigneurial de l'île Sainte-Thérèse est illustré. (Source : Extrait de River St. Lawrence above Quebec, H.W. Bayfield, 1858, BAnQ, G/3312/S5C2/1858/R59) 21

Figure 4.4 : Sites archéologiques répertoriés dans la portion sud de l'île Sainte-Thérèse. (Géo-Portail MSP – MCC). 23

Figure 4.5 : Cette pointe foliacée à pédoncule convergent de type Poplar Island a été mise au jour dans un champ dans la portion nord de l'île Sainte-Thérèse, sur un site de campement comprenant des traces d'activités domestiques et artisanales (BkFi-1). Elle s'apparente aux pointes triangulaires à pédoncule associées à l'Archaïque moyen découvertes en Estrie et sur la Côte-Nord. Les pointes en pierre taillée sont utilisées principalement comme pointe de lance pour la chasse, mais peuvent également servir de couteau. (Source : Pointe de type Poplar Island, 204729, Émilie Deschênes 2016, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. Tiré de la plateforme internet Archéo-Lab https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/204729) 25

Figure 4.6 : La pointe foliacée à pédoncule à base arrondie de type Adena est assez répandue au Québec entre 3 000 et 2 400 ans AA (Sylvicole inférieur). Une pointe comme celle-ci a été découverte hors contexte, mise au jour par l'érosion de la berge. (Source : Pointe à pédoncule de type Adena, 210885, Joey Leblanc 2018, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal).....25

Figure 4.7 : Les pointes de type Brewerton sont attribuées à la culture de l'Archaïque laurentien (5 500 à 4 200 ans AA). Elles ont été utilisées principalement comme pointe de lance pour la chasse et pouvaient aussi servir de couteau. Sur celle-ci, l'extrémité distale a été brisée et constitue sans doute la raison de son abandon. Cet objet a été découvert de manière fortuite dans le jardin d'une résidence de l'île Sainte-Thérèse. (Source : Pointe de type Brewerton, île Sainte-Thérèse, 1980, BAnQ, 06M E6,S7,SS1,P800419 018. Photo Nicolas Fortier, gracieuseté de Jacques Dalpé) 25

Figure 4.8 : Ces tessons de céramique ont été découverts sur la rive est de l'île Sainte- Thérèse sur le site BkFi-25, à proximité de ce qui pourrait être les restes d'un foyer préhistorique. L'analyse des décorations suggère que les fragments de ce vase ont été abandonnés il y a entre 2 400 et 1 000 ans AA, au cours de la période du Sylvicole moyen. (Source : Tessons de poterie du Sylvicole moyen, Proulx et Lebel 1986) 25

Figure 4.9 : Une des structures en pierre mises au jour sur le site du domaine seigneurial BjFi-1. La photo montre la superposition de deux structures, celle du dessous étant plus ancienne et ayant servi de base d'appui pour la construction de la seconde structure. (Source : Structure sur le site BjFi-1, Proulx et Lebel 1986) 26

Figure 4.10 : Une pièce de fusil en métal ferreux et une pierre à fusil en silex, une matière importée d'Europe. (Source : Proulx et Lebel 1983 et 1986) 26

Figure 4.11 : Exemple de fragments de pipes trouvés sur l'île Sainte-Thérèse. Ceux-ci proviennent du site BkFi-14 daté du 19e siècle, situé près de la pointe sud de l'île. (Source : Proulx 1984) 26

Figure 4.12 : La maison Reeves vers 1890-1900. (Source : Archives Société d'Histoire de Varennes) 27

Figure 4.13 : La maison Reeves après avoir été détruite par un incendie en 1972. Ses ruines sont associées au site BkFi-6. (Source : Île Sainte-Thérèse, 1981, BAnQ, 06M E6,S7,SS1 P810109 001).....27

Figure 4.14 : Le site BkFi-19 recèle les ruines d'une ancienne maison en pierre qui a probablement été érigée au début du Régime anglais. Elle a été habitée jusqu'au début du 20e siècle. (Source : Site BkFi-19, Artefactuel, 2021).....27

Figure 4.15 : Maison Brien-dit-Desrochers telle qu'on pouvait la voir avant le début des années 1990. (Source : Maison Brien-dit-Desrochers, 1981, BAnQ, 06M E6,S7,SS1,P810109 005).....28

Figure 4.16 : Extrait de la figure 1.2 illustrant l'emplacement des parcelles sélectionnées par SNAP Québec en 2025 sur l'île Sainte-Thérèse et des sites archéologiques répertoriés à proximité. Cartographie : Archéo-CAD 29

Figure 5.1 : Emprise des parcelles A2, R1, R2 et R3 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2025. Cartographie : Archéo-CAD.....32

Figure 5.2 : Environnement semi-boisé de la parcelle A2. Vue vers le sud - IST-2025-N1-51..33

Figure 5.3 : Vue d'ensemble de la clairière dans la portion ouest de la parcelle R1. Vue vers le nord-est - IST-2025-N1-52 33

Figure 5.4 : Début de l'inventaire à l'extrémité ouest de la parcelle R2. Vue vers l'est - IST-2025-N1-56 33

Figure 5.5 : Limite nord de la parcelle R2. Ouverture sur un champ de soya en culture. Vue vers le nord-est - IST-2025-N1-59 33

Figure 5.6 : Portion ouest de la parcelle R3. Environnement semi-boisé. Vue vers le sud - IST-2025-N1-55 34

Figure 5.7 : Emprise de la parcelle T1 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2025. Cartographie : Archéo-CAD 35

Figure 5.8 : Vue d'ensemble de la portion est de la parcelle T1. Vue vers le sud - IST-2025-N1-45 36

Figure 5.9 : Vue d'ensemble de la portion ouest de la parcelle T1. Défrichage et débroussaillage exécuté avant la phase de plantation d'arbres. Vue vers le nord-est - IST-2025-N1-64 36

Figure 5.10 : Sondage type réalisé dans la portion ouest de la parcelle T1. Vue sur la paroi sud - IST-2025-N1-68 36

Figure 5.11 : Puits en maçonnerie sèche situé au nord de la parcelle T1. Ancien puits-citerne pour utilisation agricole et pour le bétail. Vue vers le nord - IST-2025-N1-60.....37

Figure 5.12 : Emprise des parcelles T2, T3 et T4 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2025. Cartographie : Archéo-CAD.39

Figure 5.13 : Inventaire en cours dans la portion centrale de la parcelle T2. Vue vers le sud-est - IST-2025-N1-32 40

Figure 5.14 : Vue d'ensemble de la clairière, portion centrale de la parcelle T4. Vue vers l'est - IST-2025-N1-41 40

Figure 5.15 : Sondage type réalisé dans la portion centrale de la parcelle T2. Vue vers le nord - IST-2025-N1-33.....40

Figure 5.16 : Inventaire en cours dans la parcelle T2. Vue vers le sud - IST-2025-N1-36 40

Figure 5.17 : Vue d'ensemble de la parcelle T3. Vue vers l'ouest - IST-2025-N1-44.....40

Figure 5.18 : Extrémité sud de la parcelle T4. Clairière ouverte ceinturée de tales de phragmites et de roseaux communs. Vue vers le nord-ouest - IST-2025-N1-37.41

Figure 5.19 : Emprise des parcelles D1 et D2 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2025. Cartographie : Archéo-CAD 42

Figure 5.20 : Inventaire en cours à l'intérieur de la parcelle D1. Vue vers le sud - IST-2025-N1-24 43

Figure 5.21 : Vue d'ensemble de la parcelle D2. Vue vers l'ouest - IST-2025-N1-13.....43

Figure 5.22 : Début de l'inventaire à l'extrémité sud-ouest de la parcelle D2. Vue vers le sud - IST-2025-N1-12.....43

Figure 5.23 : Croquis stratigraphique de la paroi est d'un sondage type effectué dans la parcelle D1. Coupe C1. Infographie : Archéo-CAD 44

Figure 5.24 : Tessons de céramique découverts dans le sondage S2. Ces derniers sont issus de productions très anciennes des 18e et 19e siècles. En haut : terre cuite grossière sans glaçure au corps orangé (à gauche) et fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche (à droite). En bas : terre cuite grossière locale à pâte orangée et recouverte d'une glaçure de couleur marron (à gauche) ; terre cuite grossière à pâte de couleur chamois recouverte d'une glaçure verte typique des importations françaises au temps de la Nouvelle-France (au centre) ; fragments de terre cuite grossière de production locale à glaçure incolore et à la pâte orange foncé (à droite). Photographie Flora Delachenal : IST-2025-D2-S2_lot2.....45

Figure 5.25 : Fragments d'un pot à plante en terre cuite grossière sans glaçure. Ces derniers ont été mis au jour dans le sondage S1. Plusieurs de ces fragments sont jointifs, indiquant qu'ils appartiennent au même objet. Photographie Flora Delachenal : IST-2025-D2-S1_lot2.....45

Figure 5.26 : Sondage positif S1 réalisé dans la parcelle D2. Profil de la paroi sud. Présence de mortier et de charbon de bois. Vue vers le sud - IST-2025-N1-19 .46

Figure 5.27 : Emprise des parcelles D3 et D4 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2025. Cartographie : Archéo-CAD 47

Figure 5.28 : Vue d'ensemble de la parcelle D3. Vue vers l'est - IST-2025-N1-03 48

Figure 5.29 : Vue d'ensemble de la parcelle D4 sur un terrain anciennement aménagé d'un chalet démantelé. Vue vers le sud-est - IST-2025-N1-08.....49

Figure 5.30 : Sondage type réalisé dans la parcelle D4. Vue vers l'est - IST-2025-N1-09 49

Figure 5.31 : Croquis stratigraphique de la paroi est d'un sondage type effectué dans la parcelle D4. Coupe C2. Infographie : Archéo-CAD 50

Liste des tableaux

Tableau 1 : Séquence des périodes culturelles de la préhistoire du Québec (Tiré de L'archéologie à Varennes. Une parcelle d'histoire. Villes de Varennes – Artefactuel) 15

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les principaux résultats de l'inventaire archéologique effectué sur l'île Sainte-Thérèse au cours de l'été 2025 dans le cadre du projet de reboisement de l'île dirigé par l'organisme à but non lucratif SNAP Québec. Au total, douze parcelles de plantation ont été sélectionnées par l'organisme pour cette saison (D1 à D4, T1 à T4, R1 à R3 et A2; figure 1.1). L'île Sainte-Thérèse, propriété du gouvernement du Québec depuis 1975, recèle de très anciens témoins d'activités humaines et certaines parcelles de plantation étaient localisées à proximité de sites archéologiques répertoriés au ministère de la Culture et des Communications - MCC (figure 1.2). Ainsi, l'intervention réalisée en amont des activités de plantation visait à vérifier la présence de ressources archéologiques potentielles à l'intérieur de l'emprise de chaque parcelle identifiée par SNAP Québec (figure 1.3).

Advenant la découverte de témoins archéologiques significatifs au cours de l'inventaire, SNAP Québec, en concordance avec les différents ministères impliqués dans le projet, prévoyait la possibilité de déplacer certaines plantations d'arbres si ces dernières mettaient à risque les éléments identifiés. Ce scénario n'a pas été requis puisqu'aucune découverte nécessitant cette prise d'action n'a été réalisée durant l'intervention.

1.1 Mandat et objectifs

Sur la base des données archéologiques antérieures recensées sur l'île Sainte-Thérèse et des documents historiques faisant état de sa longue occupation depuis les prémices de la colonisation en Nouvelle-France, les travaux de plantation d'arbres étaient susceptibles d'altérer l'intégrité de ressources archéologiques potentielles dans les parcelles sélectionnées et devaient préalablement faire l'objet d'un encadrement archéologique. En ce sens, l'inventaire préalable visait à expertiser un échantillon représentatif de chacune des parcelles retenues pour la plantation de 2025 par le biais de sondages manuels exploratoires de 0,50 m de côté.

1.2 Structure du rapport

Ce rapport dresse un portrait global des données découlant de cette intervention archéologique menée sur l'île Sainte-Thérèse. Suivant la présentation du mandat ainsi que la méthodologie de terrain et des enregistrements archéologiques préconisée pour l'inventaire, le troisième chapitre décrit l'environnement ancien de l'île dans une perspective élargie sur le territoire concerné. Le quatrième chapitre illustre un survol de l'occupation humaine sur l'île et la nature du potentiel archéologique qui en découle. Le chapitre 5 consiste à la présentation des résultats issus de l'inventaire archéologique. Les résultats sont accompagnés de plans de localisation des sondages expertisés dans chacune des parcelles inventoriées, de coupes stratigraphiques représentatives et de photographies. Enfin, la conclusion et les recommandations afférentes viennent clore ce rapport.



Figure 1.1 : Localisation de l'île Sainte-Thérèse et des parcelles sélectionnées par SNAP Québec pour la plantation 2025. Cartographie : Archéo-CAD

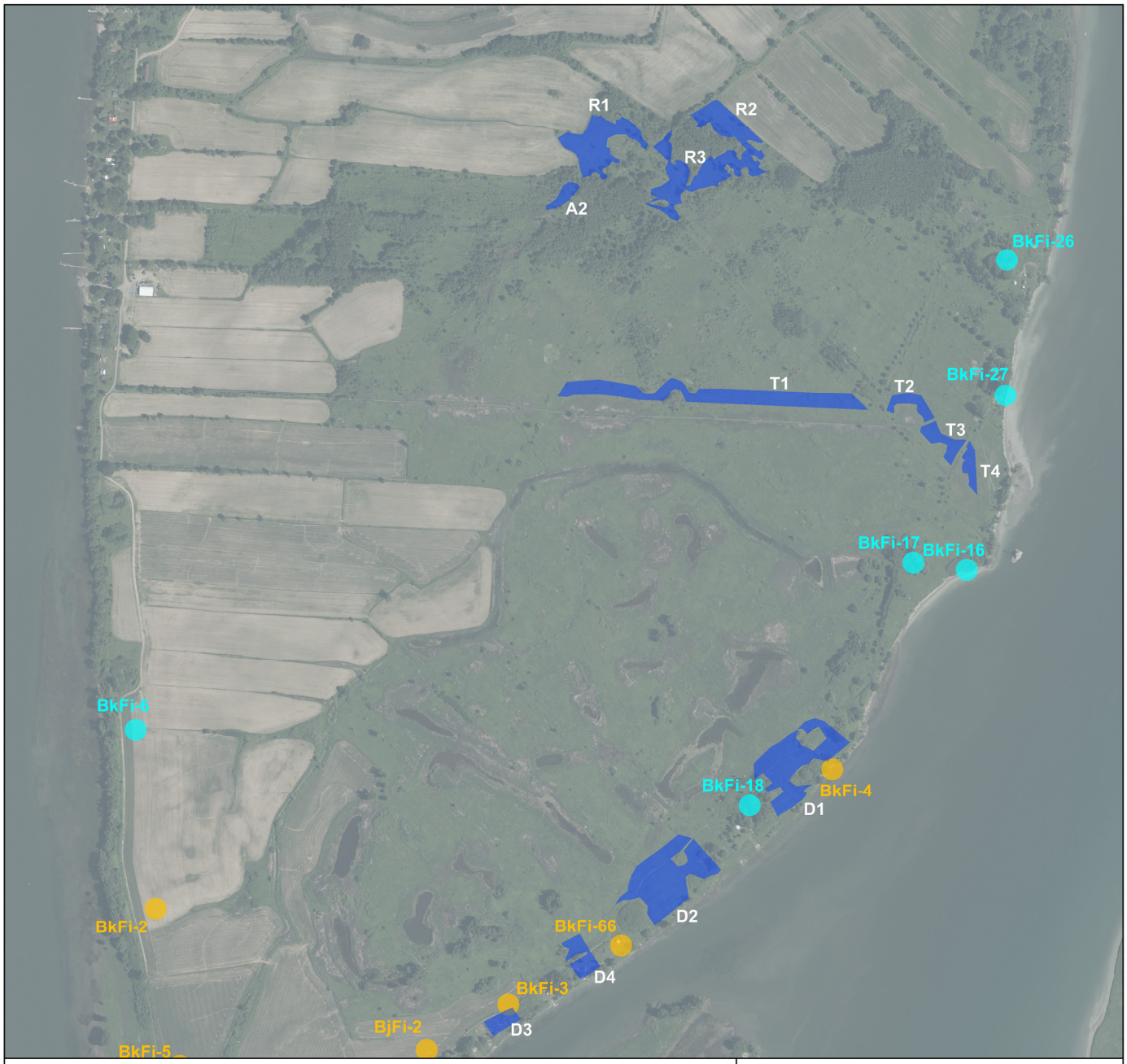


Figure 1.2 : Localisation des parcelles sélectionnées par SNAP Québec sur l'île Sainte-Thérèse pour la plantation 2025 et des sites archéologiques répertoriés à proximité. Cartographie : Archéo-CAD



Figure 1.3 : Localisation des parcelles sélectionnées par SNAP Québec pour la plantation 2025.
(Source : SNAP Québec).

2. MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT

2.1 Préparation

En amont des opérations de terrain, dans la préparation scientifique et logistique du projet, une demande de permis de recherche archéologique a été envoyée et obtenue du ministère de la Culture et des Communications - MCC (25-ARTE-20). Le plan de sécurité spécifique au projet a été finalisé et c'est également à cette étape préparatoire que l'équipe fut recrutée et que le matériel nécessaire à l'intervention a été rassemblé. Le transport de l'équipe sur l'île a été organisé par un des intervenants responsables du projet chez SNAP Québec.

2.2 Terrain

L'inventaire dans les parcelles sélectionnées a été réalisé par le moyen de sondages manuels exploratoires dans le but de définir la présence de ressources archéologiques et de constater leur état de conservation, de même que leur intérêt scientifique. L'exécution de sondages manuels vise à accéder, dans des secteurs prédéterminés, à des profils stratigraphiques représentatifs des différentes phases d'occupation du secteur à l'étude. Ce type d'intervention permet d'échantillonner un espace donné afin d'en évaluer le véritable potentiel archéologique et d'identifier les secteurs préservés. Pour chaque parcelle, des sondages manuels de 0,50 m de côté (figures 2.1 et 2.2) ont été creusés jusqu'à l'atteinte du sol naturel en place afin d'obtenir une séquence stratigraphique complète. Avec la stratégie d'intervention proposée, la phase d'inventaire archéologique préalable doit ainsi permettre d'atténuer l'impact du creusement des fosses de plantation sur le patrimoine archéologique présumé. Elle permet également de déterminer rapidement, en fonction des résultats obtenus, l'option adéquate pour la suite de l'intervention, le cas échéant. En ce sens, les options suivantes étaient envisagées selon les observations archéologiques effectuées :

- dans le cas où des traces d'occupations autochtones ou autres découvertes à haute valeur patrimoniale seraient identifiées, l'emplacement circonscrit sera jugé inopportun à la plantation d'arbres ;
- advenant la découverte de sols archéologiques intègres, un inventaire complémentaire sera recommandé et des mesures d'atténuation planifiées en amont des travaux de plantation devront être mises en place (possibilité de déplacer certaines plantations d'arbres dans une autre parcelle si ces dernières mettent à risque des ressources archéologiques identifiées).



Figure 2.1 : Sondage réalisé dans la parcelle D4. Vue vers l'est - IST-2025-N1-09



Figure 2.2 : Sondage réalisé dans la portion ouest de la parcelle T1. Vue vers le sud - IST-2025-N1-66

2.3 Enregistrement

En archéologie au Québec, les sites soumis à quelconques interventions archéologiques qui se révèlent d'intérêt patrimonial se voient attribuer un numéro de site afin de faciliter leur identification. À l'exception des sites appartenant à Parcs Canada qui possèdent leur propre système d'identification, le numéro octroyé par le MCC correspond au code Borden. Dans le cas présent, l'inventaire nécessitait d'intervenir à proximité des sites BkFi-4 et BkFi-18 (parcelle D1), BkFi-3 (parcelle D3), BkFi-27 (parcelles T2, T3 et T4) et du site BkFi-66 (parcelle D4).

L'emprise des parcelles ciblées pour la plantation de 2025 ne recoupait les limites d'aucun de ces sites répertoriés dans la banque de données ministérielles et l'enregistrement des informations issues de l'intervention a été réalisé à partir de l'attribution d'un code temporaire, soit IST-2025 (Île Sainte-Thérèse). Le code ainsi formé sert de base d'identification pour l'ensemble des supports d'enregistrement, comme les fiches de lot et de description des vestiges architecturaux, le catalogue des photographies et les plans de localisation. Il assure aussi la provenance des échantillons de sol et des artefacts recueillis. En effet, le code défini par ce système d'enregistrement permet de localiser rapidement l'origine géographique et stratigraphique de tout élément archéologique. Le code temporaire IST-2025 a donc été utilisé pour l'identification des différents supports d'enregistrement : IST-2025-C1 et C2 pour les croquis et profils stratigraphiques et

IST-2025-N1 pour le catalogue des photographies. Enfin, soulignons que toutes les références à l'orientation sont basées sur le nord géographique. Le géoréférencement de chacun des sondages a été effectué à l'aide d'un GPS. Les données ont été consignées essentiellement dans un carnet d'arpentage dont le contenu est joint au dossier technique de l'intervention.

2.4 Analyses et rapport

La phase d'analyses implique le traitement du corpus de données, dont notamment la mise en forme du dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins s'il y a lieu, la production des plans des relevés et des tableaux de compilation, des démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies, à l'élaboration des instruments de synthèse (plans, tableaux, figures, etc.) et, en bout de piste, à la production du rapport. L'ensemble de ces données doit être analysé et ainsi permettre la rédaction d'un texte descriptif et interprétatif accompagné des illustrations d'usage, tel que des plans, coupes, iconographies et des photos de l'intervention (le catalogue des photographies est présenté à l'annexe A).

Des documents synthèses sont ainsi produits pour faciliter l'accès aux principales données de l'intervention : activités archéologiques, relevés stratigraphiques, relevés planimétriques. La mise en forme des plans est réalisée au moyen du logiciel AutoCAD et permet de produire les principales représentations planimétriques qui illustrent le rapport. Enfin, sur la base des observations faites au terrain, une attention particulière est accordée à la réévaluation du potentiel archéologique des secteurs expertisés. Le bilan de cette démarche permet donc de consolider le potentiel archéologique résiduel et accompagne les différentes recommandations formulées en regard des éventuelles mesures d'atténuation.

Le présent corpus comprend également une collection de culture matérielle, artefacts qu'il faut traiter en laboratoire. L'intervention n'a livré qu'une petite quantité d'artefacts, mais ces derniers ont néanmoins été lavés et analysés selon des catégories générales d'appartenance (verre, céramique, métal, écofacts, etc.) et leur unité de provenance (enregistrés à l'aide du code temporaire IST-2025-D2-S1 et S2 pour les deux sondages positifs). L'inventaire de la culture matérielle a été construit selon la classification adoptée en archéologie (matériaux/fonction) élaborée par le Service canadien des Parcs, le tout consigné sur des fiches informatisées à l'aide du logiciel Excel. L'ensemble a été analysé et l'inventaire de la culture matérielle est intégré à l'annexe B.

3. DESCRIPTION DE L'AIRE D'ÉTUDE[1]

3.1 Paysage actuel

Située en plein archipel montréalais, à la confluence de la rivière des Mille Îles, de la rivière des Prairies et du fleuve Saint-Laurent, l'île Sainte-Thérèse s'impose avec ses dimensions de 4,8 km de longueur sur 1,6 km de largeur (figure 3.1). Elle est bordée à l'ouest par un étroit chenal qui la sépare de Pointe-aux-Trembles et à l'est par la voie maritime. La confluence des cours d'eau où elle se trouve en fait un emplacement stratégique de choix à travers les millénaires d'occupation de la région. Accessible uniquement par bateau, on y retrouve une grande variété de milieux naturels et d'espèces fauniques. Les berges de l'île, composées d'argile et de sable, sont particulièrement sensibles à l'érosion. Son périmètre de près de 11 km est quasiment inhabité. L'île se compose essentiellement de terres agricoles, de milieux humides et d'espaces semi-boisés. Son sous-sol, formé de calcaire et de schiste argileux, est recouvert d'une couche de sable argileux très propice à l'agriculture.

L'île Sainte-Thérèse recèle un potentiel archéologique d'occupation autochtone et eurocanadienne grâce à sa position stratégique sur le fleuve Saint-Laurent en amont des îles de Montréal, qui en fait un lieu effectivement très invitant pour la faune et l'humain. Elle recèle des écosystèmes uniques constituant l'habitat de plusieurs espèces d'oiseaux et de petits mammifères. Une trentaine de sites archéologiques sont connus sur l'île, lesquels ont fait l'objet d'interventions et d'évaluations depuis la fin des années 1970. On compte environ 10 sites à composantes préhistoriques mis au jour dans des contextes perturbés avec des artefacts dispersés par trois siècles de labours, quelques foyers en place, concentrations d'éclats de taille, de tessons de poterie et de pointes de projectiles diagnostiques. Près d'une vingtaine de sites de la période historique est répertoriée sur l'île. Ces derniers témoignent d'une occupation permanente et continue pendant près de 300 ans, entre le milieu du 17e siècle jusqu'aux années 1950. Le tout dernier site archéologique découvert sur l'île est le BkFi-66 mis au jour au printemps 2025 par l'équipe d'Archéotec inc. lors de l'inventaire préalable aux travaux de démantèlement d'occupations illicites sur l'île par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts – MRNF.

3.2 Environnement ancien

Afin de bien comprendre dans quel contexte environnemental les groupes amérindiens et les premiers eurocanadiens ont occupé le territoire, il est primordial de connaître l'histoire de l'évolution du paysage naturel depuis la fin de la dernière ère glaciaire jusqu'à aujourd'hui. Cet exercice est réalisé dans le but d'analyser le potentiel d'habitabilité du paysage, c'est-à-dire, de déterminer où et quand les tout premiers groupes humains auraient pu s'établir. L'habitabilité d'un territoire est la condition minimale pour que des humains puissent y circuler et y exploiter les ressources

1 Tiré de l'ouvrage Artefactuel 2025 - *Inventaire archéologique Île Sainte-Thérèse 2024*. Rapport préparé pour la Société pour la nature et les parcs – SNAP Québec.

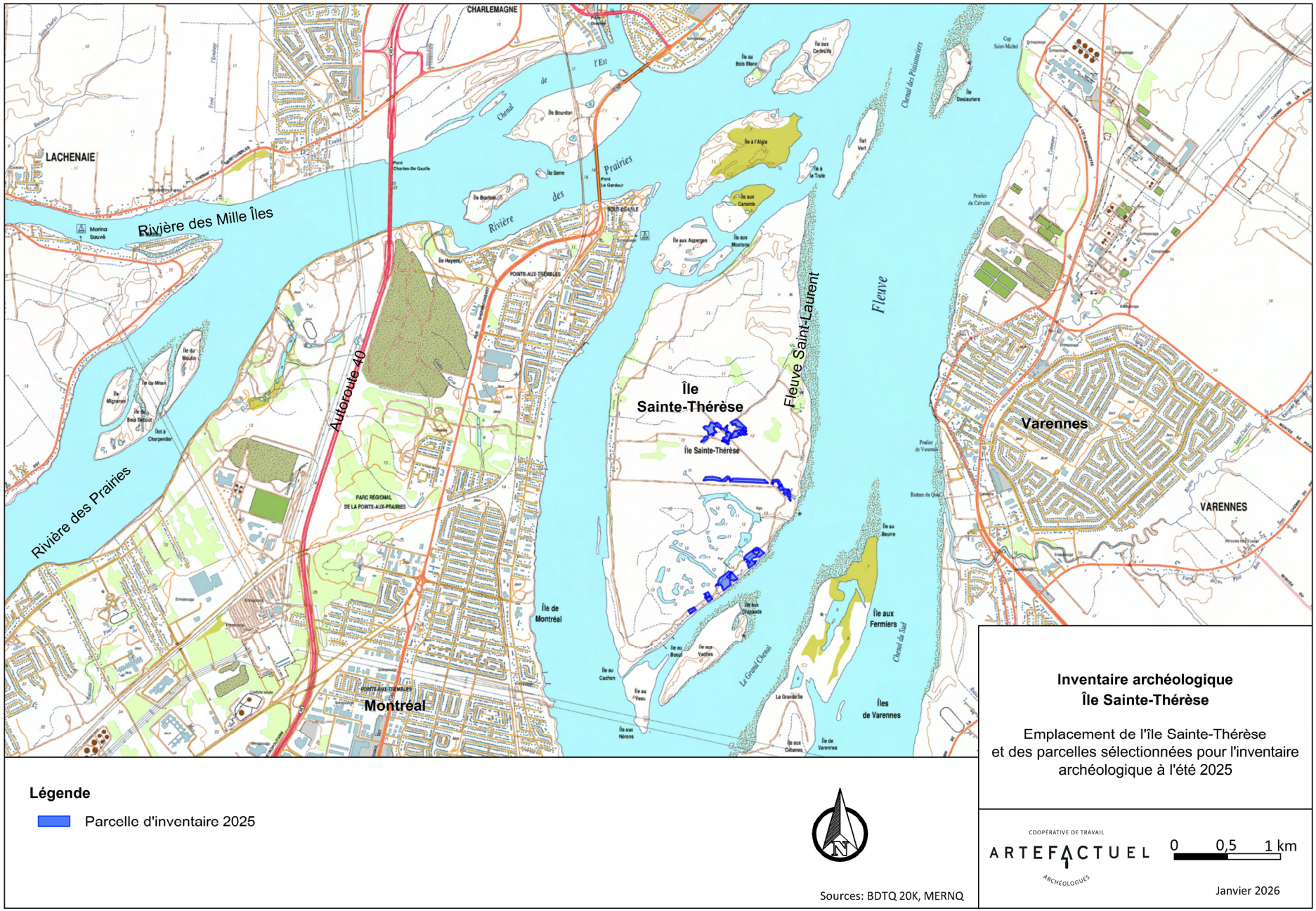


Figure 3.1 : Emplacement de l'île Sainte-Thérèse et des parcelles sélectionnées pour l'inventaire archéologique à l'été 2025. Cartographie : Archéo-CAD

nécessaires à leur survie. L'archéologie doit tenir compte des données paléogéographiques d'un lieu donné pour établir la date minimale à laquelle l'occupation humaine est possible. À la fin de la dernière ère glaciaire, le recul des glaciers, le retrait des eaux de fonte, le réchauffement du climat, l'établissement de la végétation et l'arrivée de la faune font partie des conditions environnementales nécessaires à l'établissement des groupes humains sur le territoire.

Durant la dernière glaciation qui s'étend sur une centaine de millénaires, une grande partie de l'Amérique du Nord est recouverte d'une épaisse couche de glace formant un immense glacier nommé *Inlandsis laurentidien*. Il y a plus de 20 000 ans AA[2], cette masse de glace commence à fondre et recule progressivement vers le nord. La fonte et le retrait de l'*Inlandsis laurentidien* a fortement modelé les basses-terres du Saint-Laurent. Aujourd'hui, la nature des sols et certaines formes d'érosion portent encore des marques de la fonte du glacier. La dernière glaciation a donc laissé plusieurs traces dans le paysage québécois et encore aujourd'hui, certaines formes d'érosion et de dépositions géomorphologiques témoignent de cet événement.

À cette époque fort lointaine, la mer de Goldthwait occupe l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. C'est la fermeture du détroit de Québec par les glaces qui a permis la mise en place d'un lac proglaciaire d'eau douce vers 13 100 ans AA, le lac à *Candona* (Parent et Occhietti 1999 ; Richard et Girard 2016). Cette vaste étendue d'eau douce s'étend sur une superficie d'environ 30 000 km^2 sur le piémont appalachien et couvre les bassins des actuels lacs Champlain, Ontario, Memphrémagog et les basses-terres des vallées du Saint-Laurent et de l'Outaouais (figure 3.2). Un barrage de glace empêche toutefois l'eau de fonte d'être évacuée vers l'océan et le niveau du lac à *Candona* monte alors jusqu'autour de 230 mètres d'altitude NMM[3] (Parent et Occhietti 1999). C'est vers 13 000 ans AA, alors que le front glaciaire se retire vers le nord, que le barrage de glace du détroit de Québec cède et permet ainsi aux eaux salines de l'océan d'envahir la vallée du Saint-Laurent : c'est la formation de la mer de Champlain (Richard et Occhietti 2005). Sur la rive sud de la vallée, des traces d'anciens deltas témoignent que son niveau d'eau maximal a atteint près de 175 m NMM. Alors que la rive nord est restée pendant un millénaire en contact avec la masse du glacier, c'est une végétation de type toundra qui constitue le couvert végétal au sud de la mer de Champlain. Les eaux, comparables à celles de l'océan Arctique d'aujourd'hui, sont peuplées de mollusques, de phoques, de morses et de bélugas.

2 AA : Avant aujourd'hui. Par convention, l'année de référence utilisée avec la datation au radiocarbone (14C) est 1950. Depuis sa découverte, les recherches ont révélé que la méthode livrait des dates qui ne coïncident pas toujours avec celles du calendrier, car la production du carbone14 dans l'atmosphère a varié dans le temps. Les dates utilisées aujourd'hui en archéologie sont donc calibrées pour mieux correspondre à la réalité.

3 ANMM : Au-dessus du niveau moyen des mers.

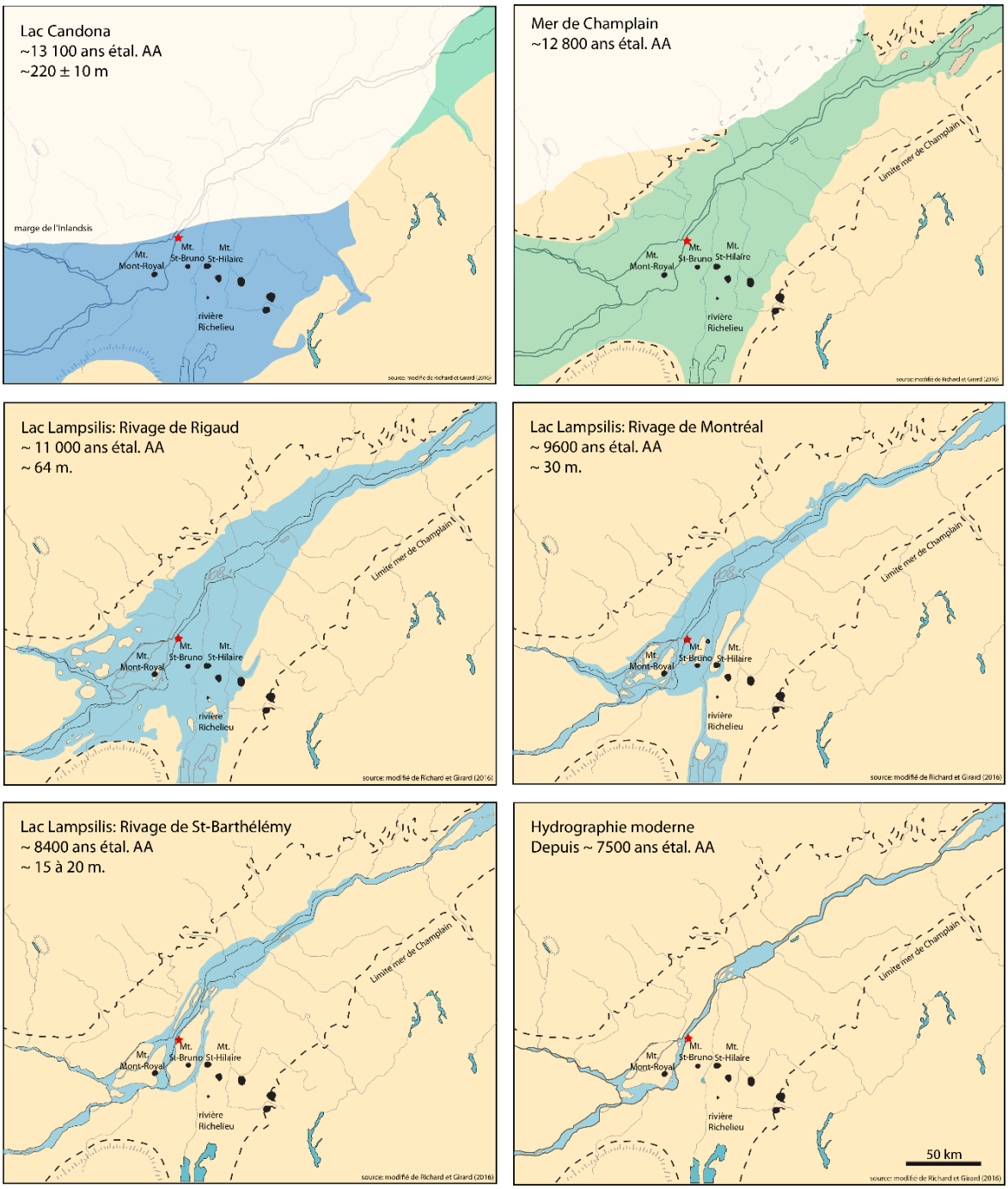


Figure 3.2 : Schématisation de l'évolution de l'hydrographie postglaciaire et de l'émersion des terres dans la région de Varennes (modifiée de Richard et Girard 2016). L'étoile rouge marque la localisation approximative de Varennes.

L'invasion des eaux marines dans les basses-terres du Saint-Laurent jusque dans la vallée de la rivière des Outaouais a modifié les conditions sédimentaires. En effet, des dépôts fins contenant des *Candona subtriangulata* (un petit crustacé d'eau douce, Ostracode, d'environ 2 mm), ont été emprisonnés dans les dépôts d'argile lacustre qui précèdent les dépôts de la mer de Champlain. La succession de ces dépôts composés de fins sédiments, recouverts en concordance par des dépôts marins, marque un changement dans les conditions environnementales (Dubois-Verret 2015 ; Dionne 2001).

Le lac à *Lampsilis*, ancêtre de l'actuel lac Saint-Pierre, est l'étendue d'eau douce qui succède à la mer de Champlain lorsque le relèvement isostatique évacue les eaux salées des basses-terres du Saint-Laurent. Ses rivages successifs sont aisément identifiables dans le paysage par des terrasses et leurs talus. La baisse du niveau marin de la mer de Champlain a provoqué le creusement du lit des rivières, déclenchant ainsi un important processus d'érosion. Les sédiments sableux en provenance des affluents se sont déposés sur les hauts fonds du lac recouvrant ainsi les moraines et les argiles mises en place par la mer de Champlain. L'apport en sédiment sableux a également permis la formation et la progression d'importants deltas qui constitueront des espaces relativement plats et bien drainés propices à l'établissement de campements autochtones après le retrait des eaux. Trois niveaux de terrasses sont associés à l'évolution naturelle du lac à *Lampsilis* : le niveau de Rigaud (11 000 à 9 600 ans AA) situé à environ 64 m d'altitude NMM, celui de Montréal (9 600 à 8 400 ans AA) reposant à près de 30 m NMM et le dernier, celui de Saint-Barthélemy (8 400 à 7 500 ans AA) qui s'inscrit dans le paysage entre 15 et 20 m d'altitude NMM (Dionne 2001 ; Richard et Occhietti 2005).

Vers 11 000 ans AA, des pessières fermées, des sapinières et des pinèdes grises croissent dans le sud du Québec alors qu'autour de 9 600 ans AA, le bouleau jaune, le pin blanc, le chêne rouge et l'érable à sucre colonisent progressivement les terres libérées par le retrait des eaux lacustres. La période du lac à *Lampsilis* survient au cours de l'Optimum climatique de l'Holocène (9 000 à 5 000 ans AA) qui est caractérisé par un climat chaud et sec. Ces conditions plus clémentes ont permis, entre autres, l'établissement des feuillus et le développement, vers 6 000 ans AA, de l'érablière à caryer qui correspond au couvert forestier existant à l'arrivée des Européens dans la vallée du Saint-Laurent.

C'est durant l'Archaïque supérieur (6 800 à 3 000 AA) que semble s'amorcer l'occupation de l'archipel montréalais et de la rive sud. Des indices discrets suggérant une présence durant cette période ont été découverts à Verdun, dans le Vieux-Montréal, dans Ahuntsic-Cartierville et dans le Vieux-La Prairie notamment. La Montérégie compte aussi plusieurs sites de l'Archaïque supérieur, dont le plus illustre est celui de Pointe-du-Buisson à Beauharnois (Corbeil 2004 ; Clermont et Chapdelaine 1982). Les nombreuses ressources fauniques et végétales disponibles sur les îles du Saint-Laurent au cours de la préhistoire ont certainement attiré les hommes et les femmes qui les exploitaient pour se nourrir, se vêtir et se loger. L'île Sainte-Thérèse a donc

constitué un lieu privilégié pour une halte ou un campement lorsque les groupes nomades parcouraient le cours du fleuve et naviguaient parmi l'archipel montréalais.

À partir de 8 400 ans AA, c'est la phase du Proto-Saint-Laurent qui s'amorce. Le fleuve Saint-Laurent occupe progressivement son emplacement actuel, mais le niveau de l'eau est plus élevé qu'aujourd'hui et subit des fluctuations majeures. Les études géomorphologiques démontrent que dans la région du lac Saint-Pierre, le niveau d'eau du fleuve se trouvait autour de 15 m NMM il y a 8 400 ans, puis descend ensuite jusqu'à 12 m il y a environ 7 000 ans. L'eau remonte au-dessus de 20 m vers 5 000 ans, redescend vers 4 000 ans, pour remonter à nouveau jusqu'à 15 m NMM il y a 3 000 ans AA. Ces fluctuations ont laissé des dépôts fluviaux riches en nutriments qui font de la vallée du Saint-Laurent un endroit particulièrement favorable à la croissance des végétaux. À l'échelle d'une vie humaine, ces fluctuations environnementales ont été à peine perceptibles, laissant aux populations le temps de s'adapter aux changements du paysage en modifiant leurs choix dans la sélection de leurs lieux d'établissement. Par exemple, des pointes de projectile ont été découvertes sur certains sites de l'île Sainte-Thérèse, témoignant ainsi du passage de groupes de chasseurs il y a près de 6 000 ans AA, alors que d'autres sites de l'île ont pour leur part livré des fragments de poterie autochtone, une technologie qui apparaît au Québec méridional il y a 3 000 ans AA.

4. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE[4]

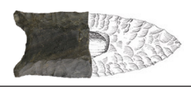
4.1 Occupation et potentiel autochtone

L'occupation du sud du Québec par les peuples autochtones est traditionnellement divisée par les archéologues en quatre grandes périodes : Paléoindien, Archaïque, Sylvicole et la période de Contact. Outre la période de Contact qui se situe au tout début de l'époque coloniale, les autres font référence aux périodes préhistoriques, c'est-à-dire aux temps où il n'y avait pas encore d'écriture pour documenter l'histoire des sociétés et des individus. L'écriture traverse l'Atlantique avec les premiers Européens et cet élément crucial marque le début de la période historique en Amérique. En ce sens, le terme préhistorique ou paléohistorique signifie «avant l'écriture». Le tableau 1 résume brièvement la séquence des grandes périodes culturelles de la préhistoire au Québec et les grandes lignes des connaissances archéologiques actuelles sur les technologies autochtones qui sont utilisées durant chacune de ces périodes. Elles sont subdivisées en sous-périodes, cultures ou traditions. Ces subdivisions sont comme des classeurs à tiroirs dans lesquels les archéologues rangent les diverses manifestations matérielles retrouvées sur les sites archéologiques. Il devient ainsi possible d'ordonner les millénaires d'occupation humaine qui ont laissé au fil du temps une panoplie d'objets (outils en pierre ou en os, céramiques, restes culinaires, etc.) et d'autres traces matérielles (foyers, fosses, sépultures, art rupestre, etc.). Ce classement demeure cependant une construction des archéologues, avec ses qualités et ses défauts, servant surtout à mettre un peu d'ordre dans la quantité phénoménale de données recueillies sur les nombreux sites archéologiques retrouvés au Québec.

Paléoindien – 12 500 à 9 000 AA. Le peuplement du sud de la province commence il y a environ 12 500 ans. Des groupes de chasseurs-cueilleurs nomades évoluent sur de grandes distances, dans un paysage de toundra, de taïga et de forêt boréale clairsemée. Ils chassent les gros mammifères, comme les caribous, qui leur fournissent à la fois nourriture, vêtements et outils (bois d'andouiller). Rappelons que la région de Varennes se trouve alors complètement submergée par la mer de Champlain, dont les eaux glaciales entretiennent un climat froid sur les terres environnantes. Le seul site connu à ce jour au Québec pour la période paléoindienne ancienne se situe dans la région du lac Mégantic, dans le sud de la province (site BiEr-14). L'épisode récent du Paléoindien (11 350 à 9 000 AA) est déjà beaucoup mieux connu. Les découvertes liées à celui-ci se trouvent sur des paléorivages marins ou lacustres de la vallée du Saint-Laurent. Les paléorivages se trouvaient en bordure des anciens cours d'eau, à une époque où le niveau d'eau était beaucoup plus haut qu'aujourd'hui. Ces anciens rivages sont repérables dans le paysage actuel par des terrasses surélevées. Le Paléoindien récent se distingue par une modification de la technologie de la taille de la pierre.

4 Tiré de l'ouvrage *Artefactuel 2025 - Inventaire archéologique Île Sainte-Thérèse 2024. Rapport préparé pour la Société pour la nature et les parcs – SNAP Québec.*

Tableau 1 : Séquence des périodes culturelles de la préhistoire du Québec (Tiré de L'archéologie à Varennes. Une parcelle d'histoire. Villes de Varennes – Artefactuel)

Périodes	Sous-périodes	Dates ^{14}C étalonnées	Exemple d'artefact	Technologie	Exploitation des matériaux	Mobilité des groupes
Période historique	Période de Contact	XVI^{e} et XVII^{e} siècles		• Premiers contacts avec la population européenne. • Introduction d'objets européens (**bague dite de «jésuite»**). • Profondes transformations du mode de vie traditionnel.	Utilisation mixte de matériaux traditionnels (pierre, os, cuir, bois) et de matériaux d'importation européenne (verre, métal, tissus).	Migrations. Sédentarisation progressive autour des missions et des villages eurocanadiens. Occupation saisonnière du territoire forestier.
Sylvicole	Supérieur	1 000 à 450 AA		• Pointe triangulaire. • Pipe en terre cuite. • **Vase à crestellations**.	Accès à de matériaux lithiques exotiques obtenus par les grands réseaux d'échanges.	Certains groupes sont semi-sédentaires.
	Moyen récent	1 500 à 1 000 A		• Petite pointe à encoches. • **Pipe en stéatite**. • Meule et pilon en pierre polie. • Abondance de la poterie.		La mobilité est réduite progressivement. L'exploitation des ressources locales s'intensifie.
	Moyen ancien	2 400 à 1 500 AA				
	Inférieur	3 000 à 2 400 AA		• Apparition de la poterie, **vases à base conique**. • Lame bifaciale. • Pierre polie : gorgerin, pierre aviforme, contenant en stéatite.	Matériaux lithiques locaux et exotiques. Importance du chert Onondaga en provenance des Grands Lacs.	
Archaïque	Supérieur	6 800 à 3 000 AA		• Pointes à base pédonculée ou à **encoches**. • Utilisation accrue de la pierre polie pour le travail du bois : gouge, hache, herminette, poids de filet (pêche). • Intégration de l'arc et de la flèche : pointes de projectiles plus petites.	Matériaux lithiques locaux et exotiques. Apparition des outils en os.	
	Moyen	8 800 à 6 800 AA		• **Pointe à base pédonculée.**	Outils en pierre taillée. Outils en pierre polie. **Matériaux lithiques locaux (ex. : quartz)**.	La mobilité est élevée et axée sur l'exploitation saisonnière des ressources.
	Ancien	11 350 à 8 800 AA		• Apparition de quelques pointes à base pédonculée.		
Paléoindien	Récent	11 350 à 9 000 AA		• **Pointe lancéolée à retouches parallèles.**	Outils en pierre taillée. Matériaux lithiques exotiques.	
	Ancien	12 500 à 11 350 AA		• **Pointe lancéolée à cannelure.**		

Archaïque – 11 350 à 3 000 AA. Au cours de l'Archaïque, le climat se réchauffe graduellement et l'on voit apparaître des forêts qui poussent progressivement sur les vastes espaces nouvellement libérés des eaux de fonte. C'est durant cette période que l'environnement se transforme pour ressembler peu à peu à celui que l'on connaît aujourd'hui. L'exploitation des ressources issues de la chasse, de la pêche et de la cueillette permet de présumer que les groupes se déplaçaient en fonction des saisons. La connaissance du territoire s'approfondit au fil du temps, les populations du Québec méridional semblent réduire leurs déplacements et s'approprier peu à peu une région. Il y a d'ailleurs des chevauchements temporels entre les manifestations culturelles associées au Paléoindien récent et à l'Archaïque ancien dans certaines régions.

Sylvicole – 3 000 à 450 AA. L'apparition de la technologie céramique marque le début de la période sylvicole. Celle-ci est subdivisée en trois principales sous-périodes qui sont essentiellement établies en se basant sur l'évolution des formes et des styles des vases en céramique, mais aussi en fonction de changements sociaux majeurs observés dans la vallée du Saint-Laurent. Sur les terres fertiles, les peuples développent l'horticulture et se sédentarisent progressivement. Les grands villages semi-permanents, pouvant regrouper des centaines de personnes vivant dans des maisons-longues, apparaissent au Sylvicole supérieur.

Période de Contact – 16e et 17e siècles. La fin de la période dite préhistorique coïncide avec la remontée du fleuve par Jacques Cartier et sa visite en 1535 du village iroquoien d'Hochelaga, situé sur l'île de Montréal. La vallée du Saint-Laurent est alors occupée par les Iroquoiens du Saint-Laurent qui vivent dans des villages semi-permanents regroupés en plusieurs « provinces ». Celle de la région varennoise est associée à la province d'Hochelaga. Bien que les occupants de ce village palissadé vivaient surtout de la production de plantes cultigènes (maïs, courge, haricot, tournesol), la chasse, la pêche et la cueillette venaient compléter leur diète. Ainsi, on estime que le territoire d'exploitation des habitants d'Hochelaga pour leurs activités de subsistance pouvait s'étendre sur une superficie comprise entre le lac Saint-François et la rivière Richelieu (Clermont 1984 ; Delâge 1985 ; Pendergast et Trigger 1972 ; Provencher 2000 ; Viau 2015 : 61-76). À l'arrivée de Champlain au début du 17e siècle, les villages iroquoiens ont disparu de la vallée du Saint-Laurent pour des raisons encore incertaines, mais qui pourraient être liées à des conflits entre nations, des épidémies ou le refroidissement du climat ayant affecté la culture des plantes et des cultigènes (Viau 2015 : 67-76).

Le territoire occupé quelques décennies plus tôt par les Iroquoiens du Saint-Laurent devient durant une bonne partie du 17e siècle presque désert en raison de la guerre qui sévit entre les Cinq Nations iroquoises[5] d'une part (à l'époque du Régime français elles sont nommées les Tsonnontouans, les Goyogouins, les Onontagués, les Onneyouts et les Agniers) et les Hurons et leurs alliés algonquiens d'autre part (notamment les Anishinabe-Algonquins et les Innus-

5 On parle aujourd'hui de la Ligue des Six Nations pour définir les groupes iroquoiens présents au nord de l'état de New York (Tremblay 2006 : 135).

Montagnais) (Tremblay 2006 : 15-16). Les raids iroquois vont s'accroître vers 1640 en raison notamment de leur engouement pour les marchandises européennes et à la surexploitation du castor sur leur territoire, ce qui les force à pousser la guerre encore plus loin chez leurs ennemis pour s'approvisionner en pelleteries. Après la fondation de Montréal en 1642, les attaques iroquoises se poursuivent et sèment la terreur chez les habitants de la petite bourgade. La guerre franco-iroquoise connaîtra quelques épisodes de paix temporaire, mais ce n'est qu'avec l'arrivée du régiment de Carignan-Salières en 1665 et la collaboration de nombreux chefs autochtones qu'une résolution permanente au conflit sera signée avec le traité de la Grande Paix de Montréal en 1701 (Delâge 1985 ; Provencher 2000 ; Trigger 1992 : 376-397 ; Viau 2015). En somme, le climat de tension qui règne à la fin du 16e siècle et durant une bonne partie du 17e siècle ralentit certainement le développement d'établissements permanents sur l'île Sainte-Thérèse.

Comme mentionné précédemment, c'est durant l'Archaïque supérieur (6 800 à 3 000 AA) que s'amorce l'occupation de l'archipel montréalais et de la rive sud de la vallée du Saint-Laurent. Au cours de cette période, l'exploitation des ressources halieutiques augmente progressivement. La proximité du fleuve a donc pu exercer un pouvoir attractif pour des groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs. Des indices suggérant leur présence durant cette période ont été découverts à Verdun (maison Nivard-De Saint-Dizier site BiFj-85 ; Bélanger et. *al.* 2018), dans le Vieux-Montréal (sites BjFj-49 et BjFj-107 ; Ethnoscop 2000, 2004 et 2005), dans Ahuntsic-Cartierville (site BjFj-85 ; Arkéos 1996) et dans le Vieux-La Prairie (sites BiFi-4, BiFi-16 et BiFi-38 ; Arkéos 2010). L'ensemble de la région de la Montérégie compte plusieurs sites de l'Archaïque supérieur, mais c'est sur l'île Sainte-Thérèse que se trouvent les plus anciens témoins d'activités humaines. Les interventions archéologiques ponctuelles réalisées sur l'île Sainte-Thérèse n'ont pas toutes mené à un large éventail de données, la plupart des sites n'ayant livré que quelques objets, le plus souvent éparpillés par les labours. Toutefois, dans le coffre à outils des chasseurs de la préhistoire, la pointe de projectile représente sans doute l'un des objets les plus faciles à associer à une période culturelle, car les formes et les matériaux utilisés ont varié dans le temps et selon les peuples qui les ont fabriqués. Des pointes de projectile ont été découvertes sur le site BkFi-1, dont une en quartzite, un grattoir et un éclat retouché en chert, témoignant ainsi du passage de groupes de chasseurs entre 6 800 et 3 000 ans AA au cours de l'Archaïque supérieur (Chevrier 1980). Un second inventaire fut effectué et permit de récolter 50 objets, incluant 46 éclats, deux bifaces, un grattoir, une pièce esquillée et un tesson de poterie (Proulx et Lebel 1986). Les sites BkFi-1 et BkFi-25 (Proulx et Lebel 1986 ; Proulx 1984) ont également livré des fragments de poterie qui révèlent une fréquentation durant le Sylvicole, puisque la technologie céramique apparaît au Québec méridional il y a environ 3 000 ans AA. L'analyse stylistique de ces tessons indique qu'ils ont été confectionnés entre 2 400 et 1 000 ans AA pendant le Sylvicole moyen.

Les recherches sur le site BkFi-2 ont pour leur part permis de récolter un éclat retouché en quartzite fin blanc en surface d'un champ labouré à 90 m de la rive. Aucun autre artefact ni aménagement n'a été décelé. Le site BkFi-3 a quant à lui révélé une pièce retouchée en chert noir

(possible burin) sur un replat de terrasse à 90 m de la rive opposée. La récolte sur le site BkFi-4 a dévoilé une pointe de type Adena à seulement 5 m de la rive est, qui serait associée au Sylvicole inférieur entre 3000 et 2400 AA (Chevrier 1980). Trois autres éclats sont ressortis d'un sondage quelques années plus tard (Proulx et Lebel 1983). Au cours de cette même campagne de recherche, le site BkFi-19 a été identifié par la présence d'un seul éclat en quartzite dans un sondage (Proulx et Lebel 1983). Situé à 200 m de la rive ouest, le site BkFi-5 a permis de récolter plusieurs objets dans un champ labouré. Neuf éclats en chert, 3 fragments de matière première et 6 outils (2 pièces esquillées dont une aménagée en grattoir, 2 éclats retouchés, 1 pointe de projectile et 1 polissoir), ainsi qu'un éclat retouché ont été découverts. L'évaluation subséquente a permis de définir que le site couvre une superficie approximative de 4 000 m².

4.2 Occupation eurocanadienne et potentiel historique

Le territoire de la municipalité de Varennes recoupe aujourd'hui celui de cinq seigneuries qui ont été unifiées après l'abolition du régime seigneurial. Octroyées entre 1668 et 1672, les seigneuries de Cap Saint-Michel, Cap de la Trinité (ou Notre-Dame), de La Guillaudière, de l'Île Sainte-Thérèse et de Varennes sont occupées dès la fin du 17e siècle par les colons européens principalement venus s'y établir pour leurs terres fertiles. C'est donc en 1672 que la seigneurie de l'île Sainte-Thérèse et les îlots avoisinants est octroyée à Michel Sidrac Dugué par l'intendant Talon (Artefactuel 2022a : 20). Originaire de la région de Nantes, en Bretagne, Dugué arrive en Amérique en septembre 1665 avec les troupes du régiment de Carignan-Salières. Appelé à pacifier les relations tendues entre les Français et les Iroquois, il est envoyé l'année suivante en garnison à Montréal pour sécuriser le passage névralgique de l'île Sainte-Thérèse. En 1667, il est autorisé à couper des chênes sur l'île pour y construire des embarcations et envoyer du bois au chantier naval de Québec (Gravel 2022 : 32). Avec son rôle de capitaine, Dugué demeure principalement à Montréal. Comme nombreux de ses collègues officiers militaires, il s'intéresse grandement au commerce luxuriant des fourrures. Il n'est donc pas anodin que la seigneurie de l'île Sainte-Thérèse soit confiée à un militaire chevronné, pouvant assurer la surveillance requise contre les assauts des troupes iroquoises.

Les premières concessions accordées par le seigneur Dugué débutent dès 1674 sur la côte ouest de l'île Sainte-Thérèse (Gravel 2022 : 27). Les premiers colons européens à venir s'installer dans la région étaient très intéressés par la position stratégique de l'île. Sa situation géographique, dans le grand axe de circulation fluvial, et l'abondance des ressources halieutiques en faisait un emplacement de choix pour s'établir. C'est en 1679 que le seigneur Dugué s'installe avec sa famille sur l'île Sainte-Thérèse ; au recensement de 1681, en compagnie de son épouse, de ses 7 enfants et de ses 3 domestiques, il habite le manoir qu'il s'est fait construire à la pointe sud de l'île. D'autres familles pionnières prennent aussi racine sur l'île, dont notamment celle de Louis Brien dit Desrochers et de Suzanne Bouvier, de Nicolas Chaput et d'Angélique Gauthier, de Nicolas Choquet et d'Anne Julien, ainsi que la famille de Renée Lorion et Jean Delpué (première noce), remariée à Jean Tellier dit Lafortune (Gravel 2022 : 74 à 80).

Les prémices de l'exploitation de l'île sont essentiellement basées sur la culture des grains de céréales et de la pomme de terre, ainsi que sur l'élevage du bétail (Gravel 2022 : 27). Depuis le début de l'occupation coloniale de l'île, l'activité principale des insulaires est donc l'agriculture. C'est d'abord une économie de subsistance, mais les habitants ne sont pas autosuffisants pour autant et doivent conserver des liens étroits avec l'extérieur. Le recensement de la jeune colonie en 1681 dénombre 54 habitants sur l'île Sainte-Thérèse, pour un total de 14 ménages (Gravel 2022 : 59). Ceux-ci ont établi leur maison près du fleuve, sur la partie avant de leur terre, créant une suite d'établissements ceinturant l'île. Ce schéma de distribution des propriétés est typique du développement des seigneuries en Nouvelle-France. Il permet d'avoir facilement accès à l'eau, en plus de permettre une proximité des habitations. En 1723, 19 résidences sont recensées et pendant longtemps il n'y a ni chapelle, ni école, ni artisans de métier sur l'île.

Au milieu du 18e siècle s'amorce en Europe la guerre de la Conquête entre la France et la Grande-Bretagne, qui se poursuit et se répercute jusque dans leurs colonies du Nouveau Monde. En 1760, après la capitulation de Montréal, les troupes de l'armée du général James Murray établissent un camp militaire sur la rive ouest de l'île Sainte-Thérèse, en face de Pointe-aux-Trembles. La plus ancienne carte disponible qui illustre les établissements dans la seigneurie de l'île Sainte-Thérèse est celle de ce même général Murray, dressée en 1761 (figure 4.1). Le peuplement semble y être déjà bien entamé, puisque dans l'aveu et dénombrement de 1736, la plupart des terres concédées comprennent une résidence et une grange. Peu d'indices des toutes premières occupations subsistent, car les maisons sont d'abord construites en bois issu du défrichement de leur terre, selon la méthode appelée pièce sur pièce. Dans les cas où les fondations étaient en pierre, elles peuvent avoir été réutilisées dans la construction d'une seconde résidence. À l'instar des premiers établissements ruraux en Nouvelle-France, peu de maisons en bois ont résisté au passage du temps. Dans ce contexte, la collecte d'artefacts devient indispensable pour

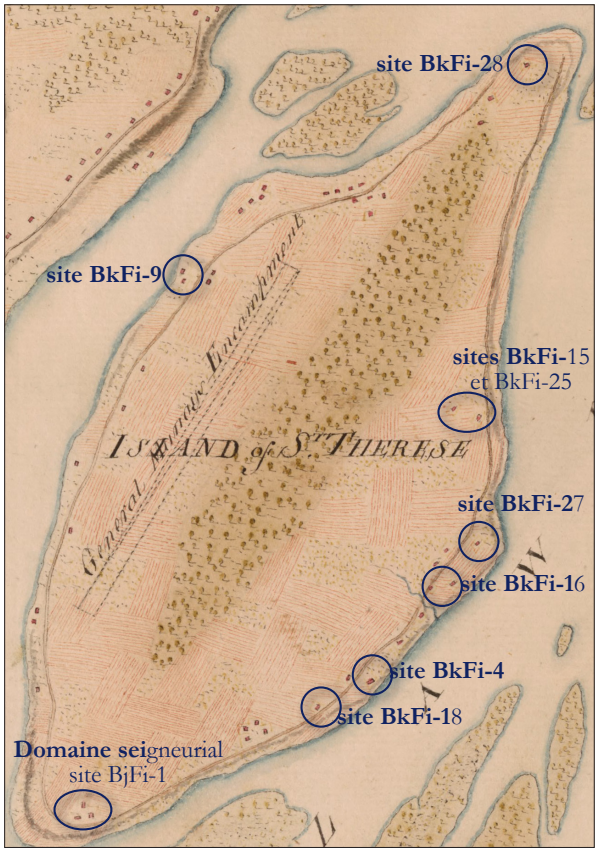


Figure 4.1 : Extrait de la carte du Saint-Laurent tracée pour le général James Murray après la Conquête en 1761. Cette carte est la plus ancienne à illustrer les habitations sur l'île Sainte-Thérèse. Les emplacements encerclés correspondent à des sites archéologiques où des occupations de la fin du 17e siècle ont été recensées. (Source : General James Murray's map of the St. Lawrence, BAC, A/300/1761)

comprendre et dépeindre le mode de vie de ces défricheurs. En effet, les conditions de conservation doivent être optimales pour permettre aux vestiges en bois d'être préservés. Une redoute en bois aurait été érigée en 1699 sur la rive est de l'île, en face de Varennes. Elle apparaît sur une carte historique tracée beaucoup plus tard, en 1884 (figure 4.2). Sur le site BkFi-27, des artefacts du 17e siècle ont été récoltés, mais aucun vestige pouvant s'apparenter à un tel ouvrage défensif n'a été découvert (Proulx 1984). L'érosion des berges pourrait aussi être une des causes de la disparition des vestiges. Néanmoins, il se pourrait que des recherches plus poussées permettent un jour d'en découvrir les traces.

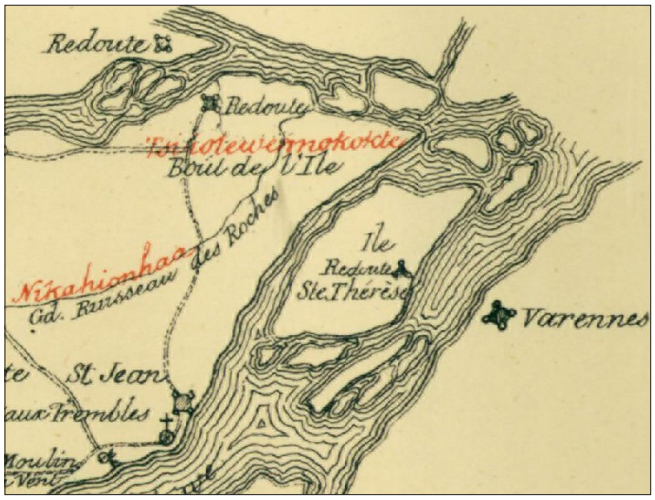


Figure 4.2 : Extrait de la carte des forts aux environs de Montréal, produite en 1884. (Source : Extrait de l'atlas Le Vieux Montréal, 1611-1803. BAnQ, G1144/M65V54/1884)

Au début du Régime britannique, la seigneurie de l'île Sainte-Thérèse est rachetée par la famille Ainsse, ayant fait fortune avec la traite des fourrures. En 1779, Jean-Louis Ainsse et sa femme Marie-Thérèse de Bondy emménagent sur l'île. Le fief comprend les deux pointes : à l'extrémité sud, une terre de 150 arpents avec maison et bâtiments (domaine seigneurial avec l'ancien manoir érigé par Michel Sidrac Dugué), et à l'extrémité nord, une autre terre de mêmes dimensions avec seulement des bâtiments secondaires utilitaires (Gravel 2022 : 114-115). Vers la fin du 18e siècle, les maisons en pierre remplacent progressivement les premières habitations en bois. Plus durables et plus résistantes, quelques vestiges de maçonneries en pierre sont encore visibles dans le paysage insulaire. Les artefacts découverts à proximité de ces vieilles maisons témoignent des activités domestiques et agricoles des lieux : vaisselles diverses, contenants de céramique, boutons, épingles, fragments de pipe, restes alimentaires, etc. On y trouve également des éléments d'architecture comme des clous et des pièces de quincaillerie. Le site BkFi-18 a livré des artefacts de cette période très ancienne (Chevrier 1980 ; Proulx et Lebel 1983). Sur le site BkFi-25, les fondations maçonnées d'une maison ont été réutilisées pour l'érection d'un chalet (Proulx 1984). Cette ancienne maison apparaît dans les archives en 1780 et témoigne des plus vieux vestiges de maison en pierre connus sur l'île (Artefactuel 2022a : 22).

En 1781, le seigneur Ainsse engage un maçon et un charpentier pour construire un moulin à vent sur le domaine seigneurial. Dans les archives, la première mention d'un moulin à vent est un bail avec le meunier Charles Lepage dit Saint-Amant en 1783. Le moulin à farine était loué au meunier qui logeait à proximité. Le dernier meunier recensé est Abraham Ayet dit Malo, en

1852 (Artefactuel 2022a : 22). L'extrait de la carte de H. W. Bayfield dressée en 1858 (figure 4.3) illustre l'emplacement du moulin, qui sera abandonné avant la fin du 19e siècle. Des vestiges de ce moulin sont par ailleurs possiblement toujours enfouis sur le site BkFi-5 (Chevrier 1980 ; Proulx 1984 ; Proulx et Lebel 1983 et 1986).

Lors de son périple qui a pour sujet la description topographique de la province du Bas-Canada, l'arpenteur-général Joseph Bouchette écrit sur l'île Sainte-Thérèse en 1815 : «*Au confluent de la rivière des Prairies et du Saint-Laurent, est un groupe de petites îles, qui se nomment l'île Sainte-Thérèse, l'île à l'Aigle, l'île au Cerf, l'île au Canard, l'île au Bois Blanc, l'île aux Asperges et l'île au Ver. La première est la plus grande, ayant deux milles et demi de longueur sur un mille de largeur, avec un bon sol, qui est entièrement cultivé ; le nombre des maisons peut se monter à vingt ; il y a une route qui en fait le tour, outre d'autres qui pénètrent vers l'intérieur, et qui sont tenues en très bonne réparation (…)» (*Gravel 2022 : 56).

Les cartes topographiques et les photos aériennes du 20e siècle montrent la préservation du paysage cultivé dans l'ensemble de la portion centrale de l'île, qui abrite des aires en culture ou en pâturage, espacées de petits boisés. Les données rassemblées sur l'utilisation des terres défrichées laissaient supposer que ces dernières n'ont pas subi d'importantes perturbations modernes, étant uniquement utilisées à des fins agrodomestiques depuis le début du 17e siècle. Ce genre d'activités humaines occasionnent généralement peu d'impact en profondeur et par conséquent, les sols d'intérêt archéologique possiblement enfouis sous la surface s'en trouvent souvent préservés.

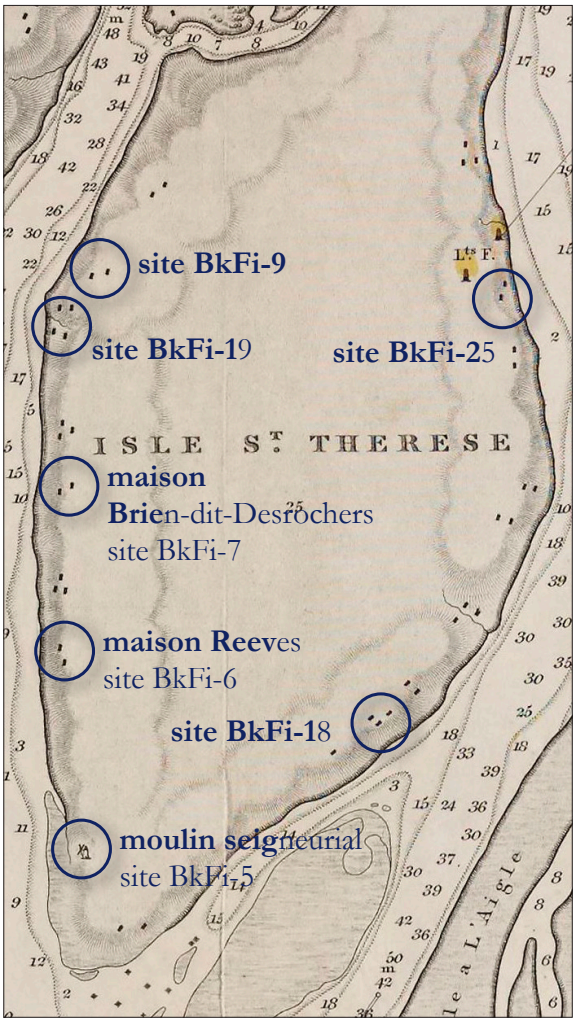


Figure 4.3 : Extrait de la carte maritime de Bayfield dressée en 1858 sur laquelle le moulin banal du domaine seigneurial de l'île Sainte-Thérèse est illustré. (Source : Extrait de River St. Lawrence above Quebec, H.W. Bayfield, 1858, BAnQ, G/3312/S5C2/1858/R59)

4.3 Interventions archéologiques antérieures

Au début des années 1950, le Québec connaît une crise agricole suscitée par l'effondrement des marchés économiques. Les petites exploitations familiales comme celles que l'on retrouve sur l'île Sainte-Thérèse sont remplacées par l'agriculture marchande à grande échelle. Plus de la moitié des fermes québécoises disparaissent entre 1951 et 1971 (Artefactuel 2022a : 19). Pendant les années d'après-guerre, la relève se fait rare et l'accès à l'île en hiver est de plus en plus difficile. L'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent et le passage des brise-glaces ne permettent plus de garder les contacts l'hiver par le chemin de glace (ou pont de glace). En 1942, il ne réside plus que 7 familles sur l'île et en 1952, la dernière famille souche quitte l'île (Lehoux 1982 : 43). Jusqu'à récemment, les chalets et les maisons ancestrales se côtoyaient sur les rives de l'île. En 1975, le gouvernement du Québec se porte acquéreur de l'île Sainte-Thérèse et des projets de mise en valeur à des fins récréotouristiques sont proposés. Ceux-ci motivent les premières recherches archéologiques sur l'île, entre 1979 et 1985.

Au total, dix-neuf sites ont été découverts au cours de ces premières prospections. Tous les sites documentés ont été occupés durant la période historique et certains d'entre eux ont également livré une composante autochtone précédant l'établissement des colons eurocanadiens. Aujourd'hui, on compte près de 35 sites archéologiques répertoriés sur le pourtour de l'île Sainte-Thérèse. Ceux localisés dans la moitié sud de l'île sont représentés à la figure 4.4. Les sites n'ont cependant pas tous été expertisés de manière uniforme. Certains ont fait l'objet de quelques sondages afin de collecter des artefacts et de préciser leur appartenance culturelle. C'est le cas notamment du tout dernier site découvert sur l'île au printemps 2025 (BkFi-66) lors d'un inventaire préalable aux travaux de démantèlement d'anciens chalets menés par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts – MRNF (Archéotec 2025). D'autres sites ont fait l'objet d'inventaires plus approfondis afin de bien circonscrire leur étendue. Certains n'ont livré que des artefacts épars dans un champ agricole, brassés par plusieurs années de labourage de la terre. Les sites les plus prometteurs pour la connaissance des occupations anciennes de l'île Sainte-Thérèse n'ont pas encore tous fait l'objet de fouilles archéologiques extensives, et par conséquent, certains peuvent avoir été affectés par l'érosion des berges, les intempéries et la végétation. Effectivement, ce sont des facteurs importants qui doivent être considérés en prévision de la sauvegarde du patrimoine culturel et archéologique de l'île, puisqu'ils peuvent menacer l'intégrité des ressources archéologiques.

Dans le cadre d'un projet pour le développement du parc régional du Croissant de l'Est, des recherches archéologiques ont eu lieu sur l'île Sainte-Thérèse dans l'objectif d'évaluer, caractériser ou localiser les deux sites BkFi-9 et BkFi-12 se trouvant dans l'emprise de futurs aménagements (Ethnoscop 1996). Ces dernières ont permis de mettre à jour certaines informations sur l'histoire de l'île ainsi que de raffiner et proposer de nouvelles avenues de mise en valeur de l'archéologique. Quelques années plus tard, un inventaire préalable a été effectué pour le projet de prolongement du réseau de transport de gaz naturel entre Lachenaie et East-Hereford. Cet



Figure 4.4 : Sites archéologiques répertoriés dans la portion sud de l'île Sainte-Thérèse. (Géo-Portail MSP – MCC).

inventaire touchait partiellement l'île Sainte-Thérèse et passait sur les sites archéologiques BkFi-16 et BkFi-17. Près de 120 sondages ont été creusés, mais aucun n'a livré de matériel archéologique (Arkéos 1999).

Au début des années 2020, un réaménagement de certains emplacements de l'île Sainte-Thérèse à des fins récréotouristiques accessibles au public a été mis en place dans le cadre d'une revitalisation de l'Est de Montréal. C'est dans un projet commun de mise en valeur de l'île que les Villes de Varennes, de Repentigny et de Montréal souhaitent faire valoir les richesses naturelles, historiques et archéologiques de l'île. Cependant, des chalets construits illégalement à certains emplacements des réaménagements projetés devaient être alors démolis. Des interventions de surveillance archéologique en concordance avec ces travaux de démantèlement de chalets ont alors eu lieu (Leclerc 2021, Patrimoine Experts 2022). Les supervisions durant les travaux de démantèlement ont été réalisées dans l'objectif d'atténuer tout impact possible sur les sols archéologiques potentiellement en présence.

Nous avons vu précédemment que plusieurs critères environnementaux étaient favorables à l'existence d'un potentiel d'occupation autochtone au cours de la préhistoire dans la région de l'île Sainte-Thérèse. Localisée à la confluence du fleuve Saint-Laurent et des rivières des Mille-Îles, des Prairies et L'Assomption, l'île a certainement eu une importance stratégique dans les anciens réseaux de déplacements au fil du temps. La partie centrale de l'île se trouve entre 14 et 15 m d'altitude NMM ; à cause de sa position dans le fleuve, elle était immergée durant les millénaires du Paléoindien et une certaine partie de la période de l'Archaïque. Bien qu'elle se trouve exposée aux vents dominants, l'île a été fréquentée de façon sporadique selon les saisons comme halte temporaire, camp de pêche, de chasse et même comme poste d'observation, offrant un point de vue sur le fleuve et les îles avoisinantes. Dans un champ labouré de l'île, les vestiges d'un petit campement temporaire ont été retrouvés. Les témoins matériels comprennent des indices d'activités comme la taille de la pierre résultant de la fabrication ou de l'entretien des outils. L'analyse stylistique d'une pointe de projectile (figure 4.5) suggère une ancienneté remontant à la période de l'Archaïque supérieur, entre 6 800 et 3 000 ans AA (Chevrier 1980 ; Proulx et Lebel 1983 et 1986). Cette pointe foliacée à pédoncule convergent est en quartzite de Cheshire, un matériau provenant de l'état du Vermont aux États-Unis[6]. Le site BkFi-1 qui a livré cette pointe pourrait ainsi témoigner de la plus vieille occupation humaine de l'île, mais aussi, parmi les plus anciennes de la région de Montréal. Bien que les indices d'occupation au cours de la préhistoire soient assez rares sur l'île, ils s'échelonnent sur une durée relativement longue, témoignant ainsi de la fréquentation continue des lieux par les peuples autochtones (figures 4.6, 4.7 et 4.8).

Suivant l'octroi de sa seigneurie sur l'île Sainte-Thérèse en 1672, le seigneur Michel Sidrac Dugué réside avec sa famille sur la pointe sud de l'île jusqu'à sa mort en 1688. La seigneurie revient ensuite à Jean-Sidrac Dugué, l'aîné de ses 7 enfants. Le site BjFi-1 correspond au domaine seigneurial et a fait l'objet de recherches archéologiques au début des années 1980 (Chevrier 1980 ; Proulx 1984 ; Proulx et Lebel 1983 et 1986). Les travaux ont révélé la présence de bâtiments datant de différentes périodes puisque l'endroit est occupé de manière continue pendant près de 250 ans. Le site n'ayant pas été fouillé en entier, les bâtiments n'ont été que partiellement dégagés et leur fonction demeure indéterminée (figure 4.9). Les plus anciens vestiges historiques retrouvés sur le site sont des fondations en pierre qui ont supporté des bâtiments en bois. Ils pourraient appartenir à l'établissement agricole du premier seigneur de l'île et de sa famille, car parmi les milliers d'artefacts recueillis, se trouvent des fragments de céramique d'importation européenne datant de la fin du 17e siècle et du début du 18e siècle.

Avant que les premiers artisans de métier soient bien établis en Nouvelle-France, les vêtements, les objets du quotidien nécessaires à l'alimentation et aux travaux de la vie courante, sont importés d'Europe. La culture matérielle récoltée sur les sites d'habitation du Régime français sur l'île Sainte-Thérèse recèle peu d'éléments issus de fabrication locale. En effet, les collections d'ar-

6 Archéo-Lab https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/204729



Figure 4.5 : Cette pointe foliacée à pédoncule convergent de type Poplar Island a été mise au jour dans un champ dans la portion nord de l'île Sainte-Thérèse, sur un site de campement comprenant des traces d'activités domestiques et artisanales (BkFi-1). Elle s'apparente aux pointes triangulaires à pédoncule associées à l'Archaïque moyen découvertes en Estrie et sur la Côte-Nord. Les pointes en pierre taillée sont utilisées principalement comme pointe de lance pour la chasse, mais peuvent également servir de couteau. (Source : Pointe de type Poplar Island, 204729, Émilie Deschênes 2016, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. Tiré de la plateforme internet Archéo-Lab https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/204729)



Figure 4.6 : La pointe foliacée à pédoncule à base arrondie de type Adena est assez répandue au Québec entre 3 000 et 2 400 ans AA (Sylvicole inférieur). Une pointe comme celle-ci a été découverte hors contexte, mise au jour par l'érosion de la berge. (Source : Pointe à pédoncule de type Adena, 210885, Joey Leblanc 2018, Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal)



Figure 4.7 : Les pointes de type Brewerton sont attribuées à la culture de l'Archaïque laurentien (5 500 à 4 200 ans AA). Elles ont été utilisées principalement comme pointe de lance pour la chasse et pouvaient aussi servir de couteau. Sur celle-ci, l'extrémité distale a été brisée et constitue sans doute la raison de son abandon. Cet objet a été découvert de manière fortuite dans le jardin d'une résidence de l'île Sainte-Thérèse. (Source : Pointe de type Brewerton, île Sainte-Thérèse, 1980, BAnQ, 06M E6,S7,SS1,P800419 018. Photo Nicolas Fortier, gracieuseté de Jacques Dalpé)

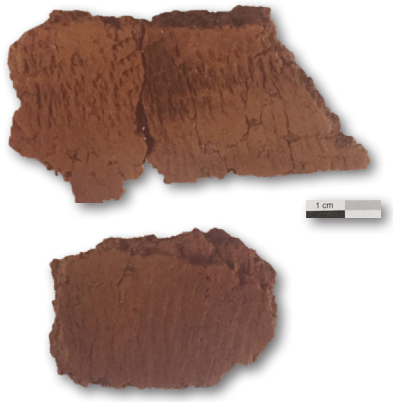


Figure 4.8 : Ces tessons de céramique ont été découverts sur la rive est de l'île Sainte- Thérèse sur le site BkFi-25, à proximité de ce qui pourrait être les restes d'un foyer préhistorique. L'analyse des décorations suggère que les fragments de ce vase ont été abandonnés il y a entre 2 400 et 1 000 ans AA, au cours de la période du Sylvicole moyen. (Source : Tessons de poterie du Sylvicole moyen, Proulx et Lebel 1986)

tefacts comprennent des fragments de céramiques diverses importées de France et quelques pièces issues de productions locales, lesquelles, conjointement, sont représentatives de la longue période d'occupation de l'île. Une panoplie d'objets de la vie quotidienne ont aussi été identifiés dans les assemblages, comme des ustensiles, des pipes, des bouteilles d'alcool, des fioles à pharmacie, des pièces de fusils et des boucles de ceinture, des boutons et des perles, des pots de chambre et de petits couteaux de poche (figures 4.10 et 4.11).

Il est intéressant de souligner que la culture matérielle découverte sur le site BjFi-1 ne se distingue pas beaucoup de celle des autres établissements agricoles de l'île. Même si les seigneurs pouvaient tirer un meilleur profit de leurs activités économiques, il n'en demeure pas moins que les mêmes tâches domestiques liées à l'ensemble de la famille et les mêmes pratiques agricoles se sont déroulées sur le domaine seigneurial.

Les ruines de la maison Reeves sont associées au site BkFi-6. Des recherches archéologiques ont été réalisées à proximité des vestiges et les artefacts récoltés témoignent d'une occupation continue entre le 17e siècle et la fin du 19e siècle (Chevrier 1980 ; Proulx et Lebel 1983).



Figure 4.9 : Une des structures en pierre mises au jour sur le site du domaine seigneurial BjFi-1. La photo montre la superposition de deux structures, celle du dessous étant plus ancienne et ayant servi de base d'appui pour la construction de la seconde structure. (Source : Structure sur le site BjFi-1, Proulx et Lebel 1986)



Figure 4.10 : Une pièce de fusil en métal ferreux et une pierre à fusil en silex, une matière importée d'Europe. (Source : Proulx et Lebel 1983 et 1986)



Figure 4.11 : Exemple de fragments de pipes trouvés sur l'île Sainte-Thérèse. Ceux-ci proviennent du site BkFi-14 daté du 19e siècle, situé près de la pointe sud de l'île. (Source : Proulx 1984)

Quelques éléments architecturaux ont été documentés, dont notamment un crochet pour suspendre la viande à l'intérieur de la cheminée et un four à pain. Cette maison de pierres a été construite dans la première moitié du 18e siècle par Urbain Brien dit Desrochers, né en 1686 à l'île Sainte-Thérèse. Le 12 juin 1711, la seigneuresse Marie-Thérèse Dugué lui concède une terre et en 1720, Urbain Desrochers y construit sa maison (Lehoux 1982 : 40). De forme carrée, elle est érigée de pierres des champs et dotée de deux cheminées latérales sur les murs pignons. Elle possédait également de petites fenêtres rappelant les chaumières normandes, un rez-de-chaussée et un étage (figures 4.12 et 4.13).

Le site BkFi-19 recèle les ruines d'une ancienne maison en pierre qui a probablement été érigée au début du Régime anglais, entre 1760 et 1780 et habitée jusque dans les années 1920 (figure 4.14). Auparavant, une maison en bois devait s'y trouver, comme en témoignent les documents d'archives et l'ancienneté des artefacts récoltés sur le site (Chevrier 1980 ; Proulx et Lebel 1983).

Dès les années 1730-1740, François Brien dit Desrochers possède une terre, une maison pièce sur pièce en cèdre avec une cheminée en pierre et dotée d'une toiture en paille, une laiterie construite en pierre ainsi qu'une grange et une étable (en bois) au toit

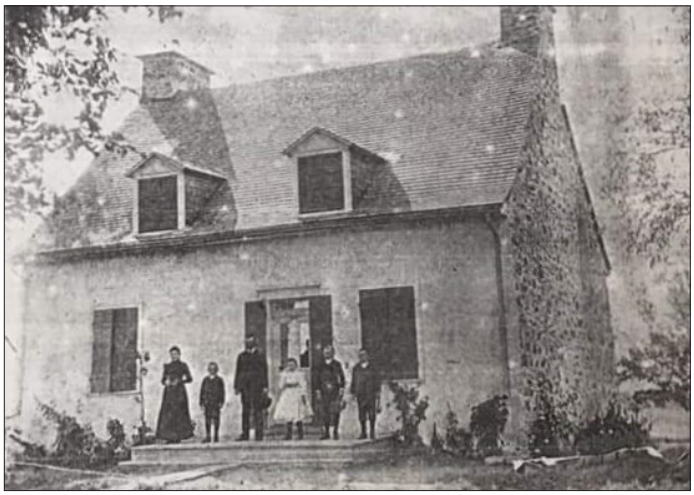


Figure 4.12 : La maison Reeves vers 1890-1900. (Source : Archives Société d'Histoire de Varennes)



Figure 4.13 : La maison Reeves après avoir été détruite par un incendie en 1972. Ses ruines sont associées au site BkFi-6. (Source : Île Sainte-Thérèse, 1981, BAnQ, 06M E6,S7,SS1 P810109 001).



Figure 4.14 : Le site BkFi-19 recèle les ruines d'une ancienne maison en pierre qui a probablement été érigée au début du Régime anglais. Elle a été habitée jusqu'au début du 20e siècle. (Source : Site BkFi-19, Artefactuel, 2021).

de paille. Des années plus tard, François construit une seconde maison, mais celle-ci est en pierre et munie d'un toit à deux versants d'où émergent deux cheminées sur les murs latéraux. Cette maison était en voie de classement par le ministère des Affaires culturelles au début des années 1980, mais elle a complètement été détruite en 1992 (figure 4.15). La maison Brien-dit-Desrochers, érigée probablement dans la deuxième moitié du 18e siècle, représentait un prototype de l'architecture rurale vernaculaire de la région de Montréal (Lehoux 1982 : 42).

Les plus anciens témoins d'activités humaines du territoire de Varennes sont répertoriés sur l'île Sainte-Thérèse et certaines parcelles de plantation se localisent à proximité de sites archéologiques répertoriés au MCC, notamment les sites BkFi-4 et BkFi-18 (à proximité de la parcelle D1), le site BkFi-3 (au nord de la parcelle D3) et près des sites BkFi-27 (parcelles T2, T3 et T4) et BkFi-66 (parcelle D4). Ces derniers sont représentés à la figure 4.16. Ainsi, afin de vérifier le potentiel archéologique résiduel à l'intérieur des 12 parcelles identifiées par SNAP Québec et de s'assurer que les plantations prévues n'aient aucun impact sur des ressources archéologiques enfouies, un inventaire préalable était recommandé. Ajoutons également que des données archéologiques récentes ont été récoltées au printemps 2025 lors de l'intervention d'Archéotec pour le ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec. Leurs recherches ont mené à la découverte de 5 nouveaux sites archéologiques sur l'île ainsi qu'à une meilleure localisation de certains sites connus (délimitation d'un périmètre et/ou relocalisation).



Figure 4.15 : Maison Brien-dit-Desrochers telle qu'on pouvait la voir avant le début des années 1990. (Source : Maison Brien-dit-Desrochers, 1981, BAnQ, 06M E6,S7,SS1,P810109 005).

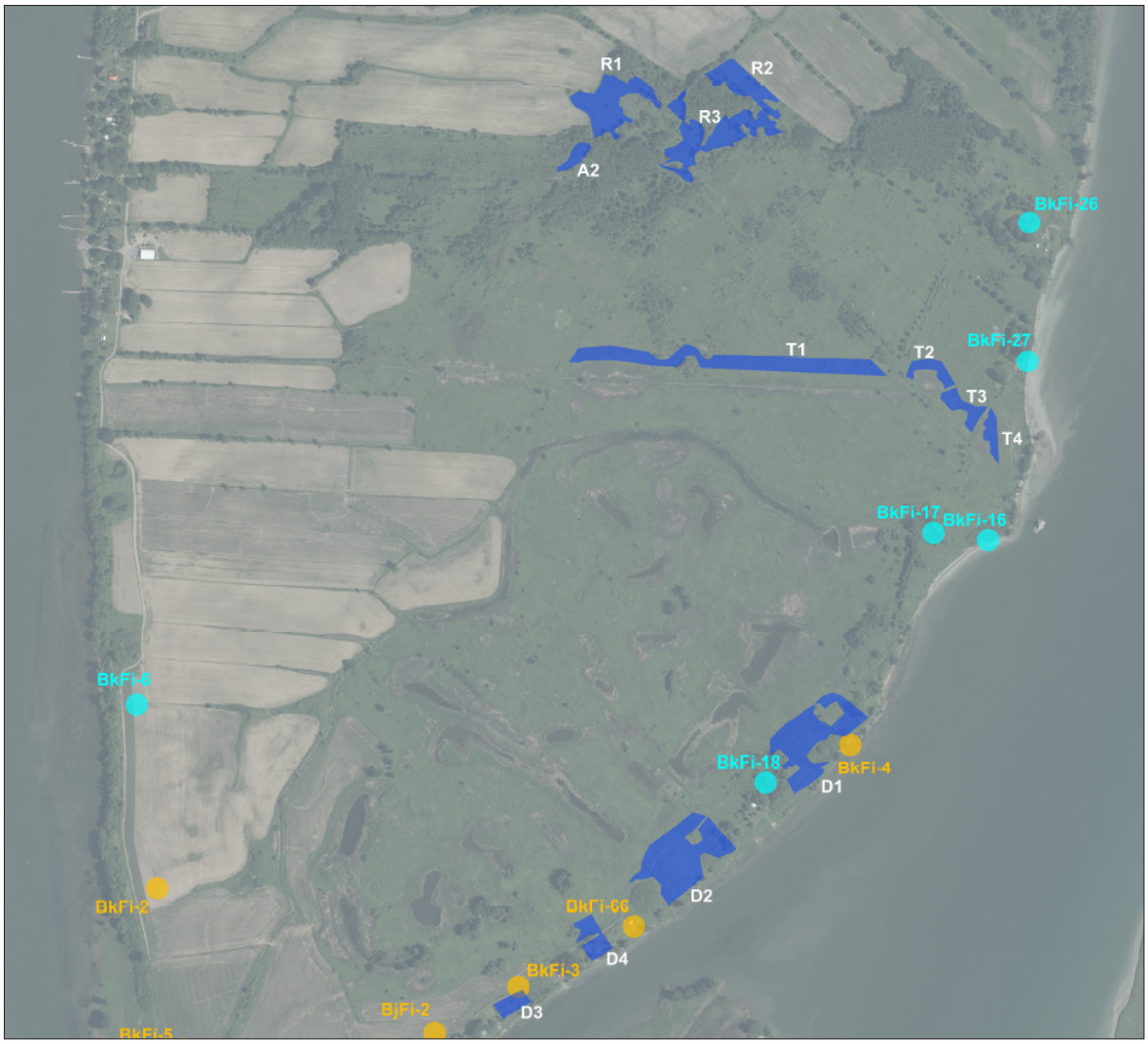


Figure 4.16 : Extrait de la figure 1.2 illustrant l'emplacement des parcelles sélectionnées par SNAP Québec en 2025 sur l'île Sainte-Thérèse et des sites archéologiques répertoriés à proximité. Cartographie : Archéo-CAD

5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Ce chapitre présente les principaux résultats de l'inventaire archéologique effectué sur l'île Sainte-Thérèse en amont de la plantation d'arbres prévue pour la saison 2025 à l'intérieur des parcelles sélectionnées par SNAP Québec. Les opérations de terrain ont été exécutées conformément à la règlementation du permis de recherche 25-ARTE-20 délivré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Elles ont été réalisées par une archéologue chargée de projet accompagnée de deux archéologues de terrain. Les travaux d'inventaire se sont déroulés au cours de la semaine du 11 août 2025 ainsi que la journée du 4 septembre. Ces derniers ont permis de statuer sur le potentiel archéologique résiduel concernant les 12 parcelles retenues pour la plantation annuelle. Mentionnons d'emblée qu'aucun témoin d'occupation autochtone n'a été retrouvé lors des recherches dans les parcelles expertisées. Les parcelles D1 à D4 correspondent à des terrains autrefois occupés par de petits chalets (aujourd'hui démoli), alors que toutes les autres parcelles (T1 à T4, A2 et R1 à R3) se situent dans des clairières ouvertes sur des terrains en friche sans cadre bâti.

La démarche d'intervention préconisée devait permettre d'atteindre de manière optimale les objectifs visant à identifier des traces d'occupations anciennes sur l'île, tant à la période autochtone qu'à la période historique. Les travaux archéologiques ont été menés à l'aide de sondages manuels exploratoires de 0,50 m sur 0,50 m positionnés de manière à couvrir un maximum de la superficie sondable de chacune des parcelles de plantation. La profondeur atteinte dans les sols naturels au sein des ouvertures variait autour de 0,40 m à 0,45 m sous la surface végétale et tous les sondages ont été relevés en géoréférencement à l'aide d'un GPS.

Au sein des sondages réalisés, aucun sol d'occupation ni dépôt ancien intègre n'a été observé. L'ensemble des sondages manuels s'est donc avéré peu concluant et n'a mené à aucune découverte archéologique, à l'exception de deux sondages positifs à l'intérieur de la parcelle D2. Ces derniers ont livré des artefacts de la période historique comme des clous découpés et tréfilés, des tessons de terre cuite fine blanche et de terre cuite commune vernissée de production locale, ainsi que des fragments de verre à vitre. Les objets-témoins proviennent d'une couche de sol remaniée par d'anciens labours. La présence de nodules de mortier et de charbon de bois a également été observée dans l'un des sondages positifs. Bien que des témoins anthropiques aient été mis au jour, aucun vestige ni structure n'a été découvert en association avec les artefacts.

5.1 Parcelles A2-R1-R2-R3

Les **parcelles A2, R1, R2 et R3** et le positionnement des sondages exécutés dans leur emprise sont présentés à la figure 5.1. Ces parcelles se trouvent au nord-ouest de la parcelle R4 inventoriée à l'été 2024. Peu de sondages ont été réalisés dans ce secteur. L'environnement à découvert se composait de quelques bosquets d'arbres feuillus en croissance, entourés de clairières en friche où les graminées et les herbes hautes formaient une couverture végétale assez dense. De façon générale, les sols se composaient d'une matrice de limon sableux et présentaient un drainage moyen.

La **parcelle A2**, d'une toute petite superficie, était dotée d'un environnement semi-boisé (figure 5.2). La végétation, peuplée de verges d'or, de ronces et de vignes rampantes, offrait peu d'endroits sondables. Néanmoins, 4 sondages y ont été réalisés. L'exécution de ces derniers a permis d'atteindre les sols naturels intègres à faible profondeur sous le terreau organique de surface. Ils étaient formés d'un limon sableux brun homogène et compact, sans inclusions notables outre quelques radicelles et cailloux. Les sols naturels sous-jacents, aussi stériles en indice anthropique présentaient une plus grande proportion de sable à granulométrie fine et quelques veines d'oxydation de couleur brun rouille.

L'inspection visuelle et l'inventaire de la **parcelle R1** ont débuté dans sa portion sud-ouest. Celle-ci présentait un espace ouvert et clairsemé, où la végétation en friche était assez abondante. La figure 5.3 expose une vue générale de la clairière caractérisant l'ensemble de la parcelle R1. Bordée à l'ouest par un champ agricole en culture et ceinturée à l'est de roseaux communs et de phragmites, la parcelle R1 était jonchée de petites dépressions humides même si les sols fouillés dans les sondages comportaient une assez bonne capacité de drainage. Dans les 10 sondages expertisés à l'intérieur de cette parcelle, les sols présentaient peu de variations dans leur matrice. Le terreau organique de surface était peu développé (environ 10 cm) et reposait sur un sable fin limoneux brun légèrement compact et homogène, sans inclusions outre quelques racines et petits cailloux. Les sols naturels ont été fouillés en moyenne sur 35 à 40 cm de profondeur.

La portion centrale de la **parcelle R2** était caractérisée par une couverture végétale herbacée très dense, formée de plusieurs tales de ronces et de vignes sauvages et de jeunes bosquets d'arbres feuillus en régénérescence (figure 5.4). La surface y était généralement plane et peu accidentée. La limite nord de cette parcelle était ceinturée d'un champ de soya en culture (figure 5.5). La séquence stratigraphique observée dans la plupart des sondages était essentiellement composée d'un mince couvert végétal marqué d'un humus quasi absent (sans accumulation de matières végétales en décomposition) reposant sur les sols naturels sous-jacents exempts d'inclusion anthropique. Ceux-ci étaient formés d'un limon sableux brun grisâtre compact et homogène. L'ensemble des sondages manuels, au nombre de six, s'est donc avéré peu concluant et aucun n'a révélé la présence d'artefacts.

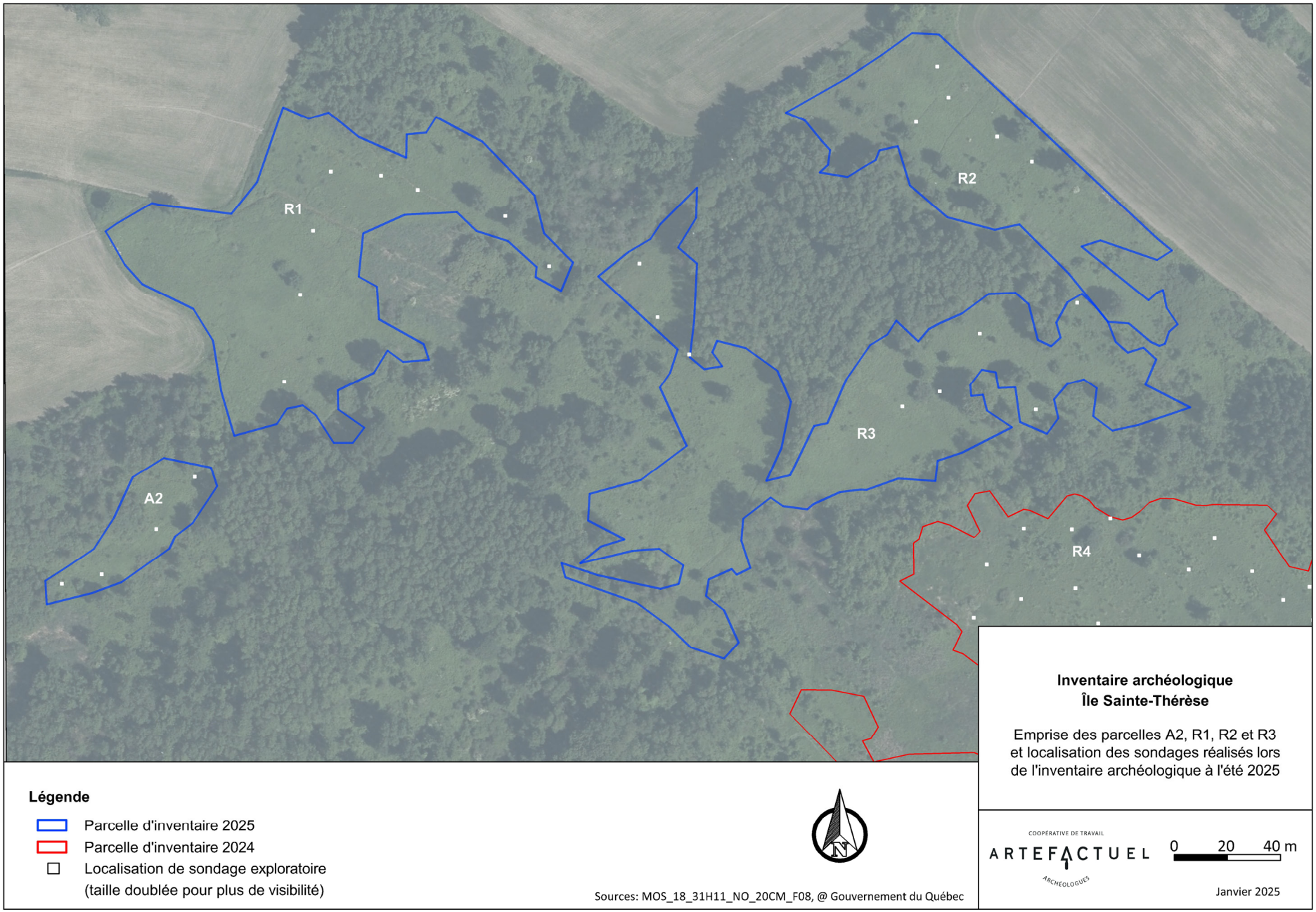


Figure 5.1 : Emprise des parcelles A2, R1, R2 et R3 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2025. Cartographie : Archéo-CAD



Figure 5.2 : Environnement semi-boisé de la parcelle A2. Vue vers le sud - IST-2025-N1-51



Figure 5.3 : Vue d'ensemble de la clairière dans la portion ouest de la parcelle R1. Vue vers le nord-est - IST-2025-N1-52



Figure 5.4 : Début de l'inventaire à l'extrémité ouest de la parcelle R2. Vue vers l'est - IST-2025-N1-56



Figure 5.5 : Limite nord de la parcelle R2. Ouverture sur un champ de soya en culture. Vue vers le nord-est - IST-2025-N1-59

La **parcelle R3** présentait aussi un environnement semi-boisé où la végétation était densément peuplée de verges d'or, de ronces et de vignes rampantes. Certains secteurs étaient envahis de phragmites et de roseaux. Bien que la surface généralement plane était parfois bosselée et parsemée de petites dépressions humides, le drainage des sols était néanmoins efficace. La portion centrale de la parcelle R3 s'ouvrait sur une clairière entourée d'arbres feuillus matures (figure 5.6). Un total de 8 sondages a permis d'expertiser les sols naturels intègres à faible profondeur sous le terreau organique de surface. Ils étaient formés d'un sable fin limoneux brun homogène et compact, sans inclusions anthropiques. Aucun artefact ni indice d'occupation ancienne n'y a été décelé.



Figure 5.6 : Portion ouest de la parcelle R3. Environnement semi-boisé. Vue vers le sud - IST-2025-N1-55

5.2 Parcelle T1

La **parcelle T1** est située au centre de l'île Sainte-Thérèse, tout juste au nord du chemin de traverse et de l'emprise du réseau souterrain du gazoduc TQM (figure 5.7). Elle se trouve également au sud de la parcelle R5 inventoriée à l'été 2024. L'inventaire de la parcelle T1 a été couvert par le biais de 25 sondages, lesquels n'ont pas livré d'indices archéologiques. Cette parcelle se positionne à l'intérieur d'une vaste clairière recouverte de graminées et de plantes herbacées en friche (figure 5.8). On y retrouve également plusieurs bosquets de ronces et de vignes sauvages, de vinaigriers et d'arbres feuillus en croissance (figure 5.9). Sa limite sud est entièrement ceinturée de peuplements de phragmites et de roseaux communs. La surface relativement plane était parsemée à quelques endroits de petites dépressions où l'eau s'était accumulée. Les sols naturels expertisés dans les sondages étaient toutefois bien drainés. Sous le mince couvert végétal, les sondages ont livré une matrice sableuse à granulométrie fine et limoneuse, brun pâle et très homogène, compacte et sans apparence d'inclusion anthropique ni naturelle (figure 5.10). L'ensemble des sondages manuels s'est donc avéré peu concluant et aucun n'a révélé la présence d'artefacts.

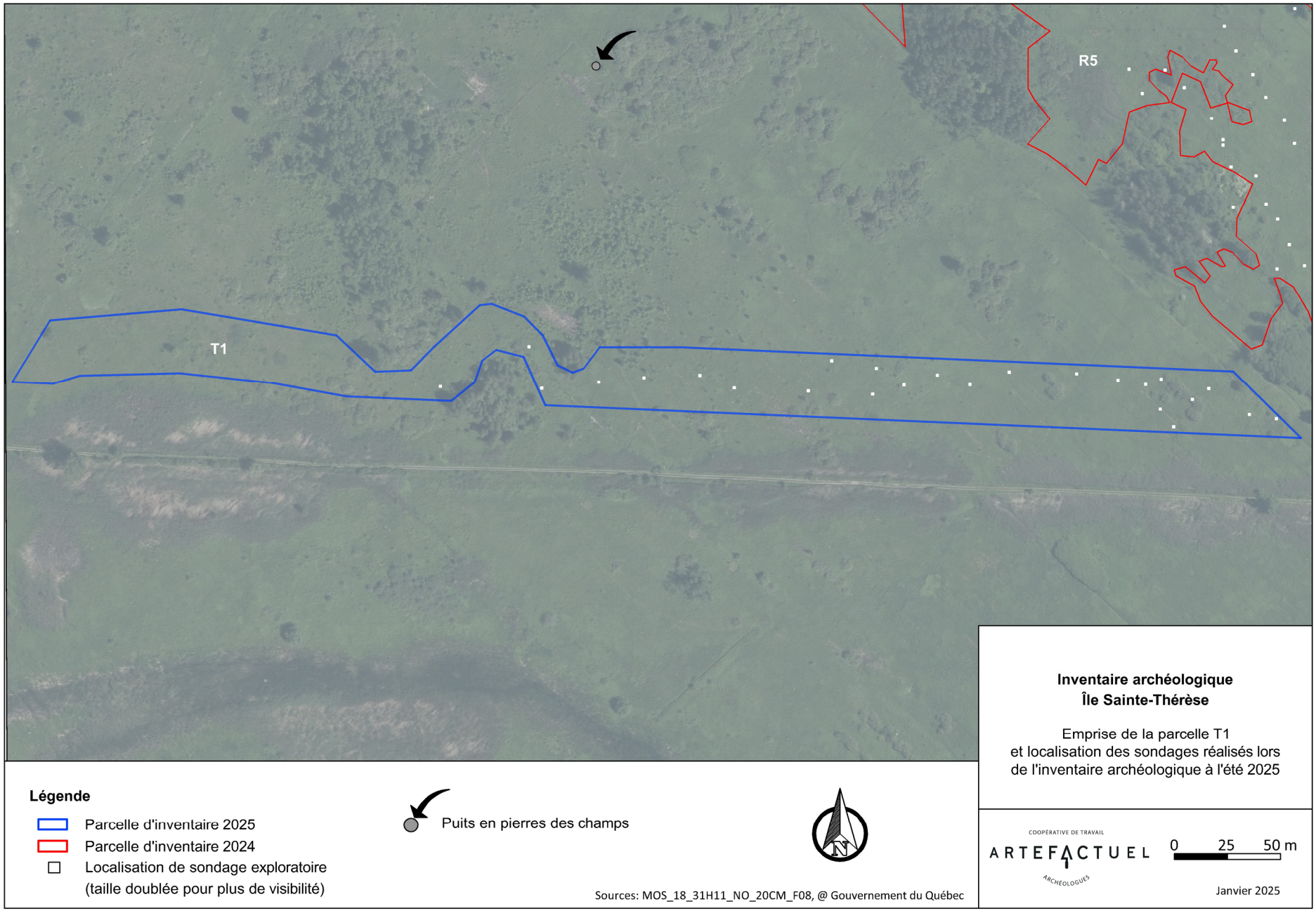


Figure 5.7 : Emprise de la parcelle T1 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2025. Cartographie : Archéo-CAD



Figure 5.8 : Vue d'ensemble de la portion est de la parcelle T1. Vue vers le sud - IST-2025-N1-45



Figure 5.9 : Vue d'ensemble de la portion ouest de la parcelle T1. Défrichage et débroussaillage exécuté avant la phase de plantation d'arbres. Vue vers le nord-est - IST-2025-N1-64



Figure 5.10 : Sondage type réalisé dans la portion ouest de la parcelle T1. Vue sur la paroi sud - IST-2025-N1-68

À l'extérieur de l'emprise de la parcelle T1 (plus précisément au nord de celle-ci), soulignons la découverte fortuite d'un puits en pierre abandonné. Sa position exacte est illustrée à la figure 5.7. Il s'agit d'un puits en maçonnerie sèche, dont les pierres formant la structure circulaire sont toujours affleurantes en surface et dissimulées parmi la végétation en friche (figure 5.11). Construit de pierres des champs (moellons bruts), le puits présentait un diamètre extérieur de 1,85 m et un diamètre intérieur de 1,15 m. L'ancienne maçonnerie sèche (absence de liant entre les pierres) présentait un bon état de conservation. Nous avons noté la présence de 3 à 4 assises (pour une hauteur résiduelle d'environ 1 mètre) jusqu'aux sédiments accumulés au fond du puits. Puisque son ouverture représente un grand danger de chute accidentelle, nous avons ceinturé de rubans fluorescents le pourtour extérieur du puits abandonné pour éviter tout incident pour les membres de l'équipe responsables de la plantation. Les coordonnées GPS du puits ont également été transmises au chargé de projet de SNAP Québec.



Figure 5.11 : Puits en maçonnerie sèche situé au nord de la parcelle T1. Ancien puits-citerne pour utilisation agricole et pour le bétail. Vue vers le nord - IST-2025-N1-60

Ce dernier est très similaire à celui que nous avions repéré au cours de l'intervention de 2023 (Artefactuel 2024 : 48). Nous croyons que ce type d'aménagement a très bien pu servir de puits-citerne pour d'anciens besoins agricoles et pour abreuver le bétail. Ce qui nous amène à penser que les possibilités de retrouver d'autres puits de ce genre sur l'île Sainte-Thérèse sont somme toute assez élevées. Rappelons que les documents iconographiques et les anciennes cartes topographiques démontrent que la portion centrale de l'île a, depuis l'arrivée des colons européens, toujours été utilisée à des fins agrodomestiques en laissant des aires en culture et en pâturage entrecoupées de petits espaces boisés.

5.3 Parcelles T2-T3-T4

Les parcelles T2, T3 et T4 sont localisées dans la portion centrale de l'île Sainte-Thérèse près du littoral est (figure 5.12). Elles se trouvent à proximité du site archéologique BkFi-27 répertorié au MCC et des parcelles PA-8 et R5 inventoriées respectivement en 2023 et 2024. Elles se caractérisent toutes les trois d'un environnement ouvert sur une grande clairière parsemée de rares feuillus (figure 5.13). Le couvert végétal en friche était composé majoritairement de graminées, de verges d'or, de salicaires pourpres et d'asclépiades (figure 5.14). Comme la proximité du rivage et la présence des ressources archéologiques découvertes sur le site BkFi-27 augmentaient la valeur du potentiel théorique des parcelles T2, T3 et T4, trois lignes de sondages parallèles ont été réalisées dans chacune des parcelles afin de maximiser la couverture de l'inventaire.

L'expertise a permis de constater qu'il s'agit d'un secteur ayant déjà accueilli des activités agricoles. L'humus en surface était très mince et le système racinaire des plantes herbacées très peu développé (figure 5.15). Le terreau organique sous-jacent était remanié par les anciens labours sur les 10 à 15 premiers cm. Les sols naturels étaient formés d'un limon argileux brun homogène ne contenant aucune inclusion, ni anthropique ni naturelle. Une transition graduelle s'observait vers une matrice homogène légèrement plus sableuse de teinte brun-gris, sans aucune trace d'inclusion également. Vers la base arbitraire des sondages, à environ 45 cm de profondeur, nous avons retrouvé en certains endroits des traces de sable induré brun rouille très compact.

La **parcelle T2**, d'une superficie d'environ 1600 m^2, était ceinturée à sa limite sud de denses colonies de roseaux communs et de phragmites. Les sols à l'intérieur de ces milieux humides n'ont pas été sondés. Nous avons plutôt concentré l'exécution des sondages au sein de la clairière (figure 5.16). Dans l'ensemble, les sols expertisés dans les sondages présentaient peu de variations dans leur matrice et leur séquence stratigraphique. Aucun sol d'occupation ni dépôt anthropique n'a été observé. Tous les sondages, au nombre de 22, se sont avérés négatifs.

La **parcelle T3**, d'aussi petites dimensions que T2, présentait le même environnement ouvert et clairsemé. Une bonne partie de la parcelle T3 était envahie de peuplements de roseaux et de phragmites très denses (figure 5.17). Les sondages ont révélé la présence d'un terreau organique en surface peu développé, suivi d'un horizon formé de limon légèrement sableux brun à brun grisâtre, compact et homogène, ne contenant que quelques racines et petits cailloux subarrondis. Aucun artefact ni vestige archéologique n'a été décelé à l'intérieur des 16 sondages réalisés dans cette parcelle au cours de l'inventaire.

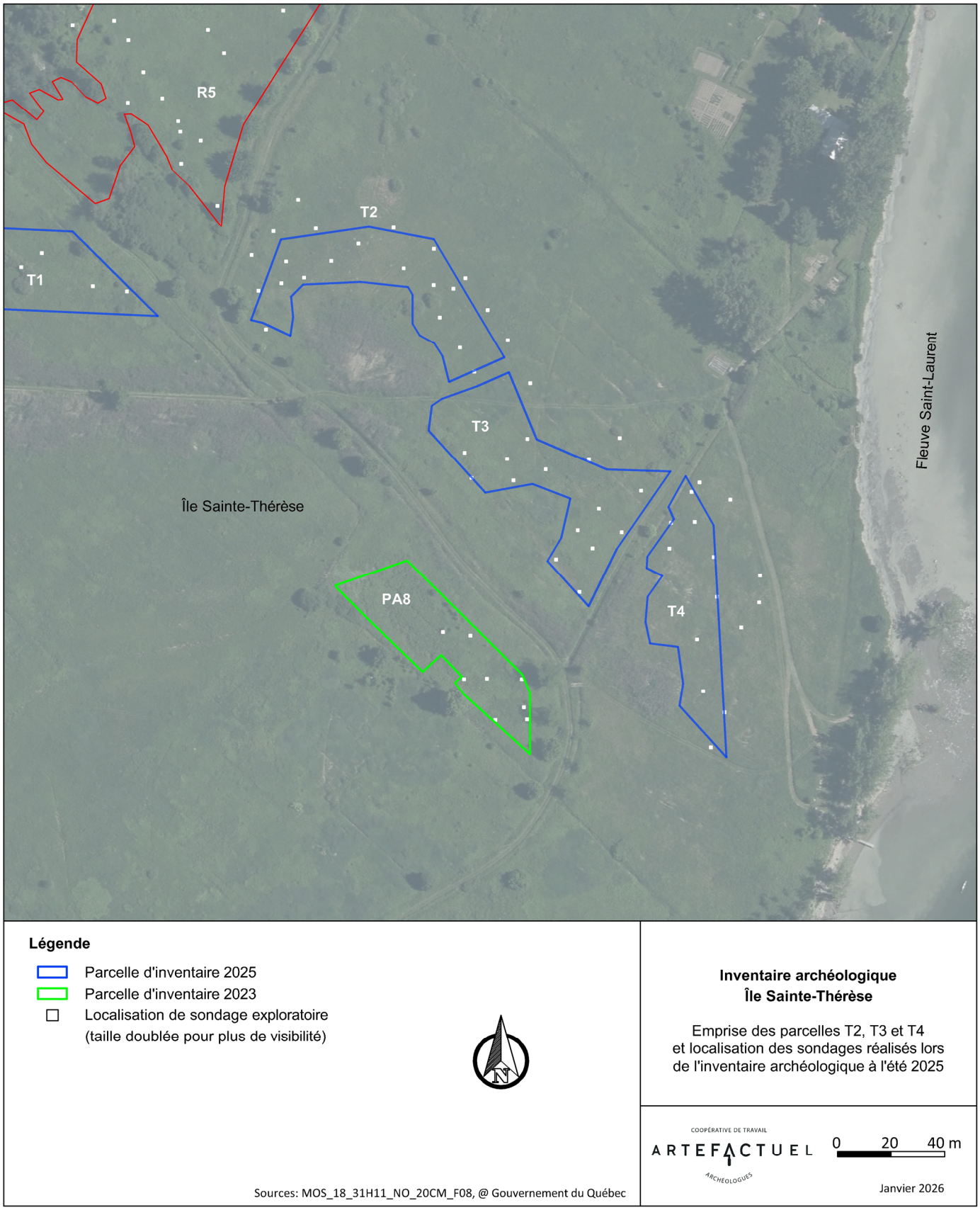


Figure 5.12 : Emprise des parcelles T2, T3 et T4 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2025. Cartographie : Archéo-CAD



Figure 5.13 : Inventaire en cours dans la portion centrale de la parcelle T2. Vue vers le sud-est - IST-2025-N1-32



Figure 5.14 : Vue d'ensemble de la clairière, portion centrale de la parcelle T4. Vue vers l'est - IST-2025-N1-41



Figure 5.15 : Sondage type réalisé dans la portion centrale de la parcelle T2. Vue vers le nord - IST-2025-N1-33



Figure 5.16 : Inventaire en cours dans la parcelle T2. Vue vers le sud - IST-2025-N1-36



Figure 5.17 : Vue d'ensemble de la parcelle T3. Vue vers l'ouest - IST-2025-N1-44



Figure 5.18 : Extrémité sud de la parcelle T4. Clairière ouverte ceinturée de tales de phragmites et de roseaux communs. Vue vers le nord-ouest - IST-2025-N1-37

La figure 5.18 illustre l'extrémité sud de la **parcelle T4** s'ouvrant sur une clairière ceinturée de colonies de phragmites et de roseaux comme les parcelles T2 et T3. La végétation en friche présentait un éventail diversifié de plantes herbacées, dont notamment la verge d'or, l'eupatoire maculée, l'asclépiade et quelques buissons de ronces. Les sondages ont été creusés dans une matrice composée essentiellement de limon sableux brun à brun grisâtre, légèrement compact et homogène, sans inclusions outre quelques petits cailloux. Cet horizon transitait de façon graduelle sur un sol plus sableux parsemé de veines d'oxydation brun-rouille. Les sols naturels ont été fouillés en moyenne sur 35 à 40 cm de profondeur. L'ensemble des 15 sondages expertisés dans la parcelle T4 s'est donc avéré peu concluant et aucun n'a révélé la présence de sol archéologique ni de vestige.

5.4 Parcelles D1-D2

Contrairement aux parcelles de plantation décrites précédemment, les parcelles D1 à D4 sont positionnées en bordure du littoral et correspondent à des terrains autrefois occupés par des chalets (actuellement démolis). Les terrains étaient généralement aménagés d'une surface de nivellement qui a longtemps été exposée au piétinement, occasionnant ainsi une forte compacité des sols sous la végétation laissée en friche. L'emprise des **parcelles D1 et D2** et la localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire sont illustrées à la figure 5.19. Celle-ci montre également la proximité des sites archéologiques connus BkFi-4 et BkFi-18.

L'inspection visuelle de la **parcelle D1**, de part et d'autre du sentier, n'a pas permis de répertorier de vestiges ni de structures affleurantes en surface en lien avec l'ancien chalet. L'espace à découvert comportait de rares peuplements de jeunes feuillus en croissance et quelques bosquets de vinaigriers. L'ensemble de la parcelle D1 était caractérisé par une couverture végétale herbacée très dense, composée essentiellement de verge d'or, d'asclépiade, d'eupatoire maculée, de ronces et de quelques graminées (figure 5.20). La séquence stratigraphique observée dans la plupart des sondages était peu complexe. En effet, les sols expertisés présentaient peu de variations dans leur matrice, laquelle était principalement composée de limon sableux organique. Sur les 5 premiers cm, la surface actuelle du terrain était formée d'un terreau organique brun homogène et assez compact, suivi d'une couche de limon argileux brun pâle contenant quelques particules éparses de sols indurés de couleur brun rouille (sur 15 cm d'épaisseur) et les sols natu-

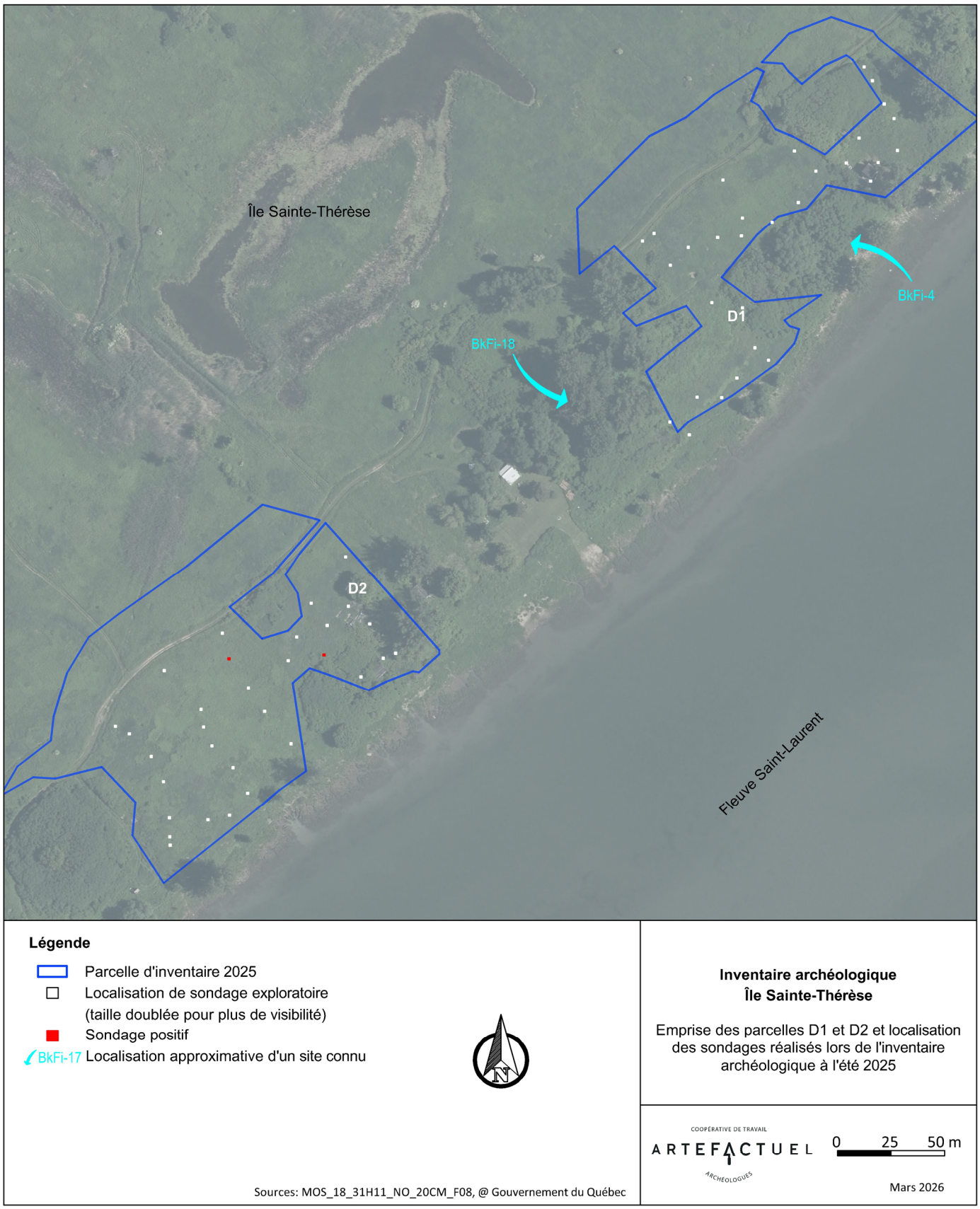


Figure 5.19 : Emprise des parcelles D1 et D2 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2025. Cartographie : Archéo-CAD

rels sous-jacents étaient formés de limon sableux brun à jaunâtre homogène et compact et comportant quelques traces d'oxydation. La figure 5.23 montre en exemple le profil stratigraphique d'un des sondages réalisés dans la portion centrale de la parcelle D1. Les sondages exploratoires, au nombre de 30, ont été répartis sur presque toute la superficie du terrain, mais aucun élément archéologique n'y a été répertorié.

La **parcelle D2**, également positionnée sur le littoral entre le sentier et la rupture de pente du talus vers le fleuve, présentait un environnement ouvert et clairsemé fort similaire à la parcelle voisine D1 (figures 5.21 et 5.22). Après une inspection visuelle sommaire, une trentaine de sondages exploratoires ont été répartis à l'intérieur de la parcelle. Parmi ceux-ci, deux sondages se sont révélés positifs ; ces derniers ont livré des artefacts de nature domestique issus de la période historique, témoignant de rejets d'occupation s'échelonnant du 18e siècle au 20e siècle. On compte notamment plusieurs fragments d'un pot à plante en terre cuite orangée, des clous découpés et tréfilés, des fragments de verre à vitre et de verre à bouteille, des morceaux de pipes en terre cuite fine blanche argileuse et une varié de tessons de terre cuite commune de production locale et d'importation européenne. Les figures 5.24 et 5.25 exposent une partie de l'assemblage de la culture matérielle recueillie dans les deux sondages positifs. Les objets-témoins proviennent d'une couche de sol pos-



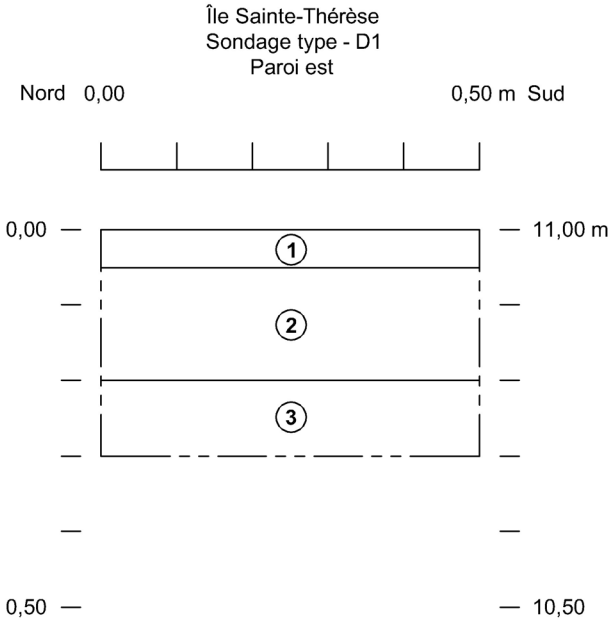
Figure 5.20 : Inventaire en cours à l'intérieur de la parcelle D1. Vue vers le sud - IST-2025-N1-24



Figure 5.21 : Vue d'ensemble de la parcelle D2. Vue vers l'ouest - IST-2025-N1-13



Figure 5.22 : Début de l'inventaire à l'extrémité sud-ouest de la parcelle D2. Vue vers le sud - IST-2025-N1-12



Légende

1	Surface actuelle du terrain. Terreau organique composé d'un limon sableux brun, homogène et assez compact. Système racinaire de la végétation herbacée peu développé.
2	Limon argileux brun pâle, homogène et compact. Contient quelques particules éparses de sols indurés de couleur brun-rouille. Sols naturels.
3	Limon sableux brun à jaunâtre, homogène et compact. Présence de sols indurés de couleur rouille-orangé avec quelques traces d'oxydation. Sols naturels stériles.
—·—·	Limite de croquis stratigraphique

Inventaire archéologique
Île Sainte-Thérèse

Croquis stratigraphique de la paroi est
d'un sondage type effectué dans la parcelle D1
Coupe C1

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
ARCHÉOLOGUES

0 0,1 0,2 m

Janvier 2026

Figure 5.23 : Croquis stratigraphique de la paroi est d'un sondage type effectué dans la parcelle D1. Coupe C1. Infographie : Archéo-CAD



Figure 5.24 : Tessons de céramique découverts dans le sondage S2. Ces derniers sont issus de productions très anciennes des 18e et 19e siècles. En haut : terre cuite grossière sans glaçure au corps orangé (à gauche) et fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche (à droite). En bas : terre cuite grossière locale à pâte orangée et recouverte d'une glaçure de couleur marron (à gauche) ; terre cuite grossière à pâte de couleur chamois recouverte d'une glaçure verte typique des importations françaises au temps de la Nouvelle-France (au centre) ; fragments de terre cuite grossière de production locale à glaçure incolore et à la pâte orange foncé (à droite). Photographie Flora Delachenal : IST-2025-D2-S2_lot2



Figure 5.25 : Fragments d'un pot à plante en terre cuite grossière sans glaçure. Ces derniers ont été mis au jour dans le sondage S1. Plusieurs de ces fragments sont jointifs, indiquant qu'ils appartiennent au même objet. Photographie Flora Delachenal : IST-2025-D2-S1_lot2

siblement remaniée par d'anciens labours. La présence d'inclusions anthropiques comme des nodules de mortier et de charbon de bois a également été observée dans l'un des sondages positifs (figure 5.26). Les sondages effectués en périphérie n'ont toutefois pas mené à des découvertes archéologiques supplémentaires et aucun vestige ni structure n'a été retrouvé en association avec les artefacts. Par conséquent, il n'y a pas de nouveau site archéologique attribué à ces découvertes peu loquaces. Les sols expertisés à l'intérieur des sondages présentaient une matrice essentiellement formée d'un limon argileux brun homogène et très compact. À l'exception des deux sondages positifs, aucun autre indice d'une occupation humaine ancienne n'a été décelé parmi les sondages exécutés dans la parcelle D2.



Figure 5.26 : Sondage positif S1 réalisé dans la parcelle D2. Profil de la paroi sud. Présence de mortier et de charbon de bois. Vue vers le sud - IST-2025-N1-19

5.4 Parcelles D3-D4

Les **parcelles D3 et D4** sont également situées tout près du littoral dans la partie sud-est de l'île, vis-à-vis l'île aux Vaches. Leur localisation est représentée à la figure 5.27, sur laquelle on y voit la relation de proximité avec les sites archéologiques BkFi-3 et BkFi-66. Elles se trouvent aussi à faible distance de la parcelle de plantation PA-2 inventoriée en 2023. À l'instar des parcelles D1 et D2 décrites ci-haut, les terrains des parcelles D3 et D4 présentaient une surface nivelée et très compacte sous le couvert végétal laissé en friche.

L'inspection visuelle de la **parcelle D3** n'a pas permis de répertorier de vestiges en surface ni d'aménagements en lien avec l'ancien chalet. Quelques déchets domestiques et résidus de matériaux de construction du 20e siècle ont toutefois été observés et laissés sur place. L'espace clairsemé comportait de rares peuplements de jeunes feuillus en croissance et plusieurs grosses tales de vinaigriers. La végétation herbacée était principalement composée d'une variété de graminées, de verge d'or, d'asclépiade et de ronces (figure 5.28). L'inventaire s'est soldé à une douzaine de sondages, tous négatifs. Le terreau de surface légèrement organique était formé d'un limon argileux brun pâle homogène et très compact sur environ 5 cm d'épaisseur. Les sols sous-jacents présentaient une matrice similaire dans laquelle des nodules de charbon de bois ont été retrouvés dans deux sondages seulement. À environ 20 cm de profondeur, les sols transitaient graduellement sur un limon argileux brun jaunâtre homogène et compact, mais stérile en inclusions anthropiques.

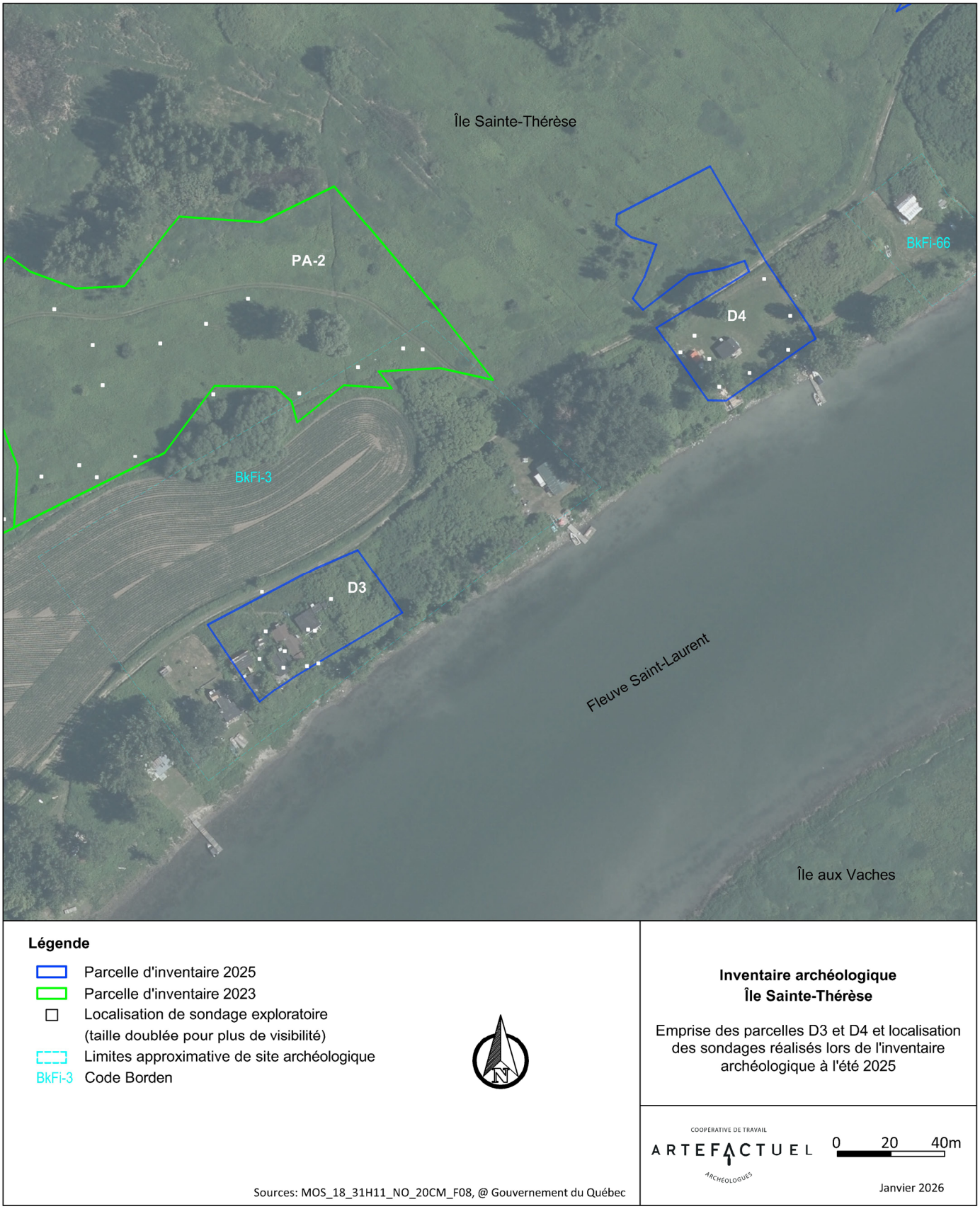


Figure 5.27 : Emprise des parcelles D3 et D4 et localisation des sondages réalisés lors de l'inventaire archéologique à l'été 2025. Cartographie : Archéo-CAD



Figure 5.28 : Vue d'ensemble de la parcelle D3. Vue vers l'est - IST-2025-N1-03

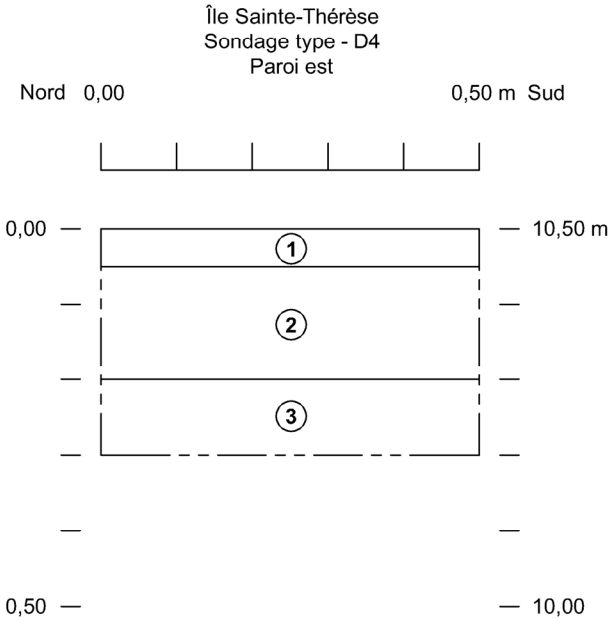
La **parcelle D4**, localisée à environ 150 m à l'est de la parcelle D3, présentait plusieurs caractéristiques similaires à celle-ci. Une inspection visuelle a été réalisée dans l'emprise au nord du sentier, mais aucun sondage n'y a été effectué. Les travaux d'inventaire ont plutôt été concentrés au sud du chemin, où la surface du terrain était compacte et recelait quelques déchets domestiques laissés sur place après le démantèlement du chalet. Les figures 5.29 et 5.30 offrent un aperçu de la vue d'ensemble de l'aire sondée au sud du sentier sur le replat se trouvant juste avant la rupture de pente vers la rive. La séquence stratigraphique observée dans la plupart des sondages était simplement formée de 3 couches ; 1) l'aménagement de surface du terrain avec un terreau limoneux légèrement sableux brun et homogène ; 2) un horizon de sols naturels remaniés par d'anciens labours dans lequel de rares nodules de mortier et de charbon de bois épars ont été retrouvés ; 3) les sols naturels stériles en indices anthropiques composés d'un limon sableux brun à jaunâtre assez compact avec des lentilles de sable induré de couleur rouille-orangé. Le croquis stratigraphique d'un des sondages exécutés à l'intérieur de la parcelle D4 est illustré à la figure 5.31. Un total de 8 sondages exploratoires a été réalisé et l'ensemble de ceux-ci s'est avéré peu concluant et n'a révélé la présence d'aucun artefact ni trace d'occupation ancienne.



Figure 5.29 : Vue d'ensemble de la parcelle D4 sur un terrain anciennement aménagé d'un chalet démantelé. Vue vers le sud-est - IST-2025-N1-08



Figure 5.30 : Sondage type réalisé dans la parcelle D4. Vue vers l'est - IST-2025-N1-09



Légende

1 Aménagement de surface du terrain. Terreau limoneux légèrement sableux, brun et homogène, assez compact. Système racinaire de la végétation herbacée peu développé.

2 Limon argileux brun pâle à beige, homogène, compact et friable. Contient quelques racines et petits cailloux, de rares nodules de mortier et de charbon de bois épars. Sols naturels possiblement remaniés par d'anciens labours.

3 Limon sableux brun à jaunâtre, homogène et compact. Présence de sols indurés de couleur rouille-orangé très compacts avec quelques traces d'oxydation. Sols naturels stériles.

—·—· Limite de croquis stratigraphique

Inventaire archéologique
Île Sainte-Thérèse

Croquis stratigraphique de la paroi est
d'un sondage type effectué dans la parcelle D4
Coupe C2

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
ARCHÉOLOGUES

0 0,1 0,2 m

Janvier 2026

Figure 5.31 : Croquis stratigraphique de la paroi est d'un sondage type effectué dans la parcelle D4. Coupe C2.
Infographie : Archéo-CAD

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'emprise des douze parcelles retenues par SNAP Québec sur l'île Sainte-Thérèse pour la plantation d'arbres planifiée à l'automne 2025 a été inventoriée au cours de la semaine du 11 août 2025 ainsi que la journée du 4 septembre. L'intervention réalisée en amont des plantations visait à investiguer un échantillon représentatif de chaque parcelle identifiée par SNAP Québec pour vérifier l'intégrité des sols et la présence de vestiges archéologiques. Cette méthode de recherche au terrain permet également de définir le potentiel archéologique résiduel à l'intérieur de chaque parcelle retenue.

Les sondages exploratoires exécutés dans le cadre de cette intervention n'ont pas généré de découvertes archéologiques substantielles. En effet, aucun sol d'occupation préservé en contexte ni vestige n'a été retrouvé, à l'exception de deux sondages positifs dans la parcelle D2 ayant livré des objets-témoins. Ces derniers recelaient, dans une couche de sols remaniés par d'anciens labours, quelques artefacts de nature domestique issus de la période historique témoignant de rejets d'occupation provenant des 18^{e} et 19^{e} siècles. Les sondages exploratoires effectués en périphérie n'ont toutefois pas permis de mettre au jour des ressources archéologiques additionnelles nous permettant de circonscrire un site d'habitation. Sur cette base, nous n'avons pas recommandé de poursuivre les interventions archéologiques en amont ou pendant les travaux de plantation d'arbres à l'automne 2025 sur la parcelle D2.

Dans l'ensemble, les résultats issus de l'inventaire des parcelles D1 à D4, T1 à T4, R1 à R3 et A2 sont peu loquaces. Les sondages effectués permettent de confirmer un potentiel archéologique résiduel faible pour la plupart des parcelles couvertes par l'inventaire. Ainsi, les données observées ne justifient pas la mise en place de recommandations archéologiques particulières et les travaux de plantation projetés dans les douze parcelles inventoriées peuvent donc avoir lieu sans incidence majeure sur d'éventuelles ressources archéologiques.

7. MÉDIAGRAPHIE

7.1 Ouvrages consultés

Archéotec inc.

2025 *Rapport d'activité. Île Sainte-Thérèse. Démantèlement de bâtiments. Interventions archéologiques 2025*. Rapport remis au ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec.

2008 *Patrimoine archéologique des moulins du Québec*. Étude produite pour le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des Lieux patrimoniaux. Montréal, 137 pages.

1980 *Inventaire archéologique de l'île Sainte-Thérèse, été 1979 (Verchères)*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles.

Arkéos inc.

2018 *Chemin de la Côte-d'en-Haut, lot 53P – Ville de Varennes. Étude de potentiel*. Rapport remis à la Ville de Varennes, 52 pages.

2012 *Enfouissement du réseau aérien de distribution, rue Sainte-Anne à Varennes. Inventaire et supervision archéologiques*. Direction Patrimoine et muséologie - Centre de documentation en archéologie, MCC.

2010 *Projet d'enfouissement des réseaux câblés de distribution dans l'arrondissement historique de La Prairie. Hydro-Québec, Ville de La Prairie*, MCCCF, rapport inédit.

1999 *Prolongement du réseau de gazoduc TQM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques, vol. 1 : étude de potentiel des variantes de tracé et inventaire*. Urgel Delisle & Associés.

1996 *Paroisse Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet. Inventaire et supervision archéologiques. Réfection du parvis. Site BjFj-85*. Montréal, ministère de la Culture et des Communications.

Artefactuel

2025 *Inventaire archéologique - Île Sainte-Thérèse 2024*. Rapport préparé pour la Société pour la nature et les parcs - SNAP Québec.

2024 *Inventaire archéologique - Île Sainte-Thérèse 2023*. Rapport préparé pour la Société pour la nature et les parcs - SNAP Québec.

2022a *L'archéologie à Varennes. Une parcelle d'histoire*. Ville de Varennes.

2022b *Inventaire archéologique sur le lot 53P – Varennes. Nouvelle expertise des sites BkFi-29 - BkFi-30 et découverte du site BkFi-57*. Ville de Varennes.

2021a *Inventaire archéologique – Site BkFi-56 – La Saline*. Ville de Varennes

2021b *Étude de potentiel archéologique - Cap Saint-Michel, Varennes*. Ville de Varennes.

2020a *Avis de potentiel archéologique et travaux d'inventaire au terrain, Moulin Brodeur, Ville de Varennes*. Ville de Varennes, rapport inédit, 47 pages.

2020b *Évaluation du potentiel archéologique, La Saline, Ville de Varennes*. Ville de Varennes, rapport inédit, 73 pages.

2019 *Inventaire archéologique. Maison Jodoin-Hébert – Site BkFi-53*. Rapport remit à Ville de Varennes, Services Arts, Culture et Bibliothèque, 48 pages et annexes.

2015 *Lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours (118G) Étude de potentiel paléohistorique et inventaire archéologique de l'île Darvard Atelier B.R.I.C. (2005) Étude de caractérisation du patrimoine de Longueuil* — Rapport présenté à la Direction de l'aménagement et du territoire, Ville de Longueuil.

Bacqueville de la Potherie, Claude-Charles

1722 *Histoire de l'Amérique septentrionale Divisée en quatre Tomes. Par M. de Bacqueville de La Potherie*, Tome 1. Bibliothèque nationale de France, département Réserve des livres rares, 8-P-340. En ligne, http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb300454146

Bélanger, Christian et J. Bracewell, G. Chmura, C. Gates Saint-Pierre, I. Florin et E. Raguin

2018 Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard-De Saint-Dizier (BjFj-85). Parc de l'Honorable Georges O'Reilly, arrondissement de Verdun, Montréal. Rapport d'activités — intervention de 2017. Université McGill, rapport inédit.

Boileau, Gilles

1997 *Les premiers moulins en Nouvelle France*. Histoire Québec, 2 (2), 4–6.

Bouchette, Joseph

1815 *Description topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada*. W. Faden, Charing Cross.

Burke, Adrian

2017 « Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec » dans : Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine, L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 36 : 1-14.

Chapdelaine, Claude

2015 Mailhot-Curran : un village du XVIe siècle. Recherches Amérindiennes au Québec, Montréal.

Chevrier, Daniel

1980 *Inventaire archéologique de l'île Sainte-Thérèse, été 1979*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles, 57 pages et annexes.

Clermont, Norman

1992 «L'Archaïque dans le Nord-Est américain». Revista de Aqueología Americana, 5 : 7-25.

1990 «Le Sylvicole inférieur au Québec», Recherches Amérindiennes au Québec, XX (1) : 5-17.

1984 «L'importance de la pêche en Iroquoisie». Recherches Amérindiennes au Québec 14 (1) : 17-23.

Clermont, Norman et Claude Chapdelaine

1982 *Pointe du Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, Collection Signe des Amériques no 1.

Corbeil, Pierre

2004 «Pointe-du-Buisson 1977-2000. Les vingt-deux saisons de l'École de fouilles». Dans : Un traducteur du passé : mélanges en hommage à Norman Clermont, édité par Claude Chapdelaine, and Pierre Corbeil, p. 47-86. Recherches Amérindiennes au Québec, Montréal.

Delâge, Denis

1985 *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*. Québec, Éditions Boréal.

Dionne, J.C.

2001 « Relative sea level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day. » *Geological Society of America,* special Paper 351 : 271-284.

Dubois-Verret, M.

2015 *Géomorphologie quaternaire du l'Outaouais (Québec) : écoulements glaciaires et paléogéographie de la déglaciation*. Mémoire de Maitrise, Université du Québec à Montréal, Montréal. 174 p.

Ethnoscop

2005 *Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18), 2001*. R. O. International inc., rapport inédit.

2004 *Interventions archéologiques 2000-2001 ; BjFj-20, BjFj-45, BjFj-47, BjFj-48, BjFj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-91-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15* (5 volumes). Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal, rapport inédit.

2000 *Regards sur le site Lemoyne-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49*. Société de développement de Montréal, Ville de Montréal et MCCQ, rapport inédit.

1996 *Parc interrégional du Croissant de l'est. Sondages archéologiques, Île Sainte-Thérèse, sites BkFi-9 et 12*. Rapport remis au Secrétariat du Comité spécial d'initiative et d'action pour le Grand Montréal (COSIAGM) et au ministère de la Culture et des Communications, 61 pages.

1989 *Projet Soligaz à Varennes. Inventaire archéologique*. Centre de documentation en archéologie, ministère de la Culture et des Communications, 35 pages.

Filion, L.

1987 «Holocene development of parabolic dunes in the central St. Lawrence Lowlands, Québec» Quaternary Research, 28 : 196-209.

Filion, L. et Quinty, F.

1993 «Macrofossil and tree-ring evidence for a longterm forest succession and Mid-Holocene hemlock decline» Quaternary Research, 40: 89-97.

Gravel, Denis

2022 *Varennes 1672-2022. De fleuve et d'exploits*. En collaboration avec la Société d'Histoire de Varennes et la Ville de Varennes.

Globensky, Yvon

1987 *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent*. MM 85-02, Énergie et Ressources naturelles Québec.

Horman, Doris

1972 *Varennes 1672-1972*, Comité du tricentenaire de Varennes, 379 pages.

Lamarche, Lise

2011 *Évolution paléo-environnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*, Thèse de doctorat, Institut national de la recherche scientifique, Québec, 222 pages.

2005 *Histoire géologique récente des variations des niveaux de base du Lac Saint-Pierre depuis 10 000 ans.* Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 118 pages.

Lamarche, L. *et al.*

2006 *Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène — Dans Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion sur l'histoire holocène de la région Lanoraie - lac Saint-Pierre,* UQAN, INRS, Université de Montréal, Jardin botanique de Montréal.

Leclerc, Marianne-Marilou

2021 *Surveillance archéologique (2020) pour la démolition de chalets sur l'île Sainte-Thérèse.* Rapport préparé pour Vertex Construction inc.

Lehoux, Mireille

1982 *Le système de signalisation prévu à l'île Sainte-Thérèse*. Centre de contact avec l'environnement. Île Sainte-Thérèse. À l'intention du ministère de l'environnement du Québec. 1982

Occhietti, Serge et Pierre, J. H. Richard

2003 «Effet Réservoir sur les âges 14C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional», *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 57 (2-3) : 115-138.

Parent, M. et S. Occhietti

1999 «Late Wisconsinan Deglaciation and Glacial Lake development in the Appalachians of Southeastern Québec» *Géographie physique et Quaternaire*, 53 : 117-135.

Pendergast, James F. et Bruce G. Trigger

1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. McGill-Queen's University Press.

Perrault, Claude

1991 «Messier, Saint-Michel, Michel», dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. 2, Université Laval/University of Toronto 2003, biographi.ca/fr/bio/messier_michel_2F.html.

Proulx, André

1984 *Île Sainte-Thérèse (Verchères), inventaire et expertise archéologiques, 1983*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 226 pages.

Proulx, André et Yves Lebel

1986 *L'île Sainte-Thérèse, intervention archéologique, 1985*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 112 pages.

1983 *Expertise archéologique, Île Sainte-Thérèse*, ministère des Affaires culturelles, 299 pages.

Provencher, Jean

2000 *Chronologie du Québec 1534-2000*. Édition Boréal, Montréal, 400 pages.

Richard, Pierre J.H.

2020 «Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien». *In* Claude Chapdelaine et Éric Graillon, dir. Kruger 2, Un site du Paléoindien récent à Brompton. Paléo-Québec nº39 p. 23-60, Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec.

Richard, Pierre J. H. et François Girard

2016 *Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps*. [En ligne] http://recherches-amerindiennes.qc.ca/site/archives/5510

Richard, P. J.H. et P. Grondin

2009 «Histoire postglaciaire de la végétation», p. 170-176, *in* Chapitre 4, Saucier *et al.*, «Écologie forestière», p. 165-316, *in* Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, *Manuel de foresterie*, 2e édition, Ouvrage collectif, Éditions MultiMondes, Québec, 1510 p.

Richard, P.J.H. et S. Occhietti

2005 «14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada». Quaternary Research, 63 : 353-358.

Santerre, Simon

2009 *Le patrimoine archéologique des fortifications du Québec*. Étude réalisée dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Volet : Archéologie. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Société d'archéomatique chronogramme-lauverbec (SACL)

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85*. Montréal, Ville de Montréal.

Tremblay, Roland

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Peuple du maïs*. Éditions de l'homme, Montréal.

Trigger, Bruce

1992 *Les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord*. Louiseville, Éditions Boréal.

Viau, Roland

2015 *Amérindia. Essais d'ethnohistoire autochtone*. Gatineau, les presses de l'Université de Montréal.

7.2 Plans anciens consultés

anonyme

1918 *Plan du comté de Verchères*, BAnQ, E21,S555,SS4,PVER-2

Bayfield, H.W.

1858 *River St. Lawrence above Quebec.* BAnQ, G/3312/S5C2/1858/R59

Bouchette, Joseph

1815 *To his Royal Highness's George Augustus Frederick, Prince of Wales, Duke of Cornwall, &c. &c. &c. Prince Regent of the United Kingdom of Great Britain & Ireland; this topographical map of the province of Lower Canada [document cartographique] : shewing its division into districts, counties, seigniories & townships, with all the lands reserved both for the crown & the clergy, &c. &c. Is with his royal highness's special permission, most gratefully dedicated by a faithful & zealous Canadian subject, and his royal highness's most obedient & devoted servant / Joseph Bouchette, his Majesty's surveyor general of the province & lieutt. colonel c.m.*, BAnQ, E21,S555,SS1,SSS15,P5

1831 *To his most Excellent Majesty, King William IV. This topographical map of the district of Montreal, Lower Canada, exhibiting the new civil division of the district into counties pursuant to a recent Act of the provincial legislature; also a large section of Upper Canada, traversed by the Rideau Canal, is with his Majesty's gracious and special permission most humbly & gratefully dedicated by his Majesty's most devoted & loyal canadian subject*, BAnQ, G/3450/1831/B68 DCA

Courchesne, A.E.B.

1931 *Plan officiel de la paroisse de Varennes, comté de Verchères*. Copié le 5 mars 1931, original créé le 17 octobre 1878, Fonds ministère des Terres et Forêts, BAnQ, Id.262977

Duberger, Jean-Baptiste

1793 *Plan of the Westerly Part of the Province of Lower Canada*, Greffe de l'arpenteur général du Québec, PL1717_1

Murray, James

1761 *Plan of Canada or the Province of Quebec from the uppermost settlements to the Island of Coudre as surveyed by order of his excellency governor Murray in the year 1760, 61 & 62, by the following gentlement vizt.,* BAC, no 4134077

7.3 Sites internet consultés

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
https://numerique.banq.qc.ca/

Bibliothèque et Archives Canada – BAC
https://bibliotheque-archives.canada.ca/fra

Bibliothèque numérique en archéologie
https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca

Forêt Ouverte
https://www.foretouverte.gouv.qc.ca

Greffe de l'arpenteur général du Québec (GAGQ)
https://appli.mern.gouv.qc.ca/Gagq/

Musée McCord - Collections
http://collections.musee-mccord.qc.ca/fr/clefs/collections/

ministère de la Sécurité publique - Géo-Portail (MSP - MCC)
https://portail.msp.gouv.qc.ca/index.php

Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/

Société d'histoire de Varennes
https://histoirevarennes.com/

Ville de Varennes
https://ville.varennes.qc.ca/

ANNEXE

ANNEXE A : Catalogue des photographies

ANNEXE B : Inventaire de la culture matérielle

ANNEXE A : Catalogue des photographies

CATALOGUE PHOTO

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2003

Projet: Île Ste-Thérèse 2025

Archéologue: Luce L. Archambault

Type de film:

No de film: IST-2025-N1

No CD:

No	Date	Secteur	Orientation	Description
1	11 août 2025	Parcelle D3	O	Vue d'ensemble de la parcelle D3. Terrain anciennement aménagé. Chalet démantelé.
2	11 août 2025	Parcelle D3	SE	Vue d'ensemble de la parcelle D3. Terrain anciennement aménagé. Chalet démantelé.
3	11 août 2025	Parcelle D3	E	Vue d'ensemble de la parcelle D3. Terrain anciennement aménagé. Chalet démantelé.
4	11 août 2025	Parcelle D3	O	Vue d'ensemble de la parcelle D3. Terrain anciennement aménagé. Chalet démantelé.
5	11 août 2025	Parcelle D4	S	Vue d'ensemble de la parcelle D4. Terrain anciennement aménagé. Chalet démantelé.
6	11 août 2025	Parcelle D4	SO	Vue d'ensemble de la parcelle D4. Terrain anciennement aménagé. Chalet démantelé.
7	11 août 2025	Parcelle D4	SE	Vue d'ensemble de la parcelle D4. Terrain anciennement aménagé. Chalet démantelé.
8	11 août 2025	Parcelle D4	SE	Vue d'ensemble de la parcelle D4. Terrain anciennement aménagé. Chalet démantelé.
9	11 août 2025	Parcelle D4	E	Sondage type réalisé dans la parcelle D4.
10	11 août 2025	Parcelle D4	S	Sondage type réalisé dans la parcelle D4.
11	12 août 2025	Parcelle D2	S	Début de l'inventaire à l'extrémité sud-ouest de la parcelle D2.
12	12 août 2025	Parcelle D2	S	Début de l'inventaire à l'extrémité sud-ouest de la parcelle D2.
13	12 août 2025	Parcelle D2	O	Vue d'ensemble de la parcelle D2. Terrain anciennement aménagé. Chalet démantelé.
14	12 août 2025	Parcelle D2	SE	Vue d'ensemble de la parcelle D2. Terrain anciennement aménagé. Chalet démantelé.
15	12 août 2025	Parcelle D2	SE	Inventaire en cours dans la parcelle D2.
16	12 août 2025	Parcelle D2	N	Inventaire en cours dans la parcelle D2.
17	12 août 2025	Parcelle D2	-	Forage environnemental réalisé dans la parcelle D2.
18	12 août 2025	Parcelle D2	S	Sondage positif - S1 - réalisé dans portion est de la parcelle D2.
19	12 août 2025	Parcelle D2	S	Sondage positif - S1 - réalisé dans portion est de la parcelle D2. Paroi sud. Présence de mortier et charbon de bois.
20	12 août 2025	Parcelle D2	S	Sondage positif - S1 - réalisé dans portion est de la parcelle D2. Paroi sud. Présence de mortier et de charbon de bois.

21	12 août 2025	Parcelle D2	E	Sondage positif - S1 - réalisé dans portion est de la parcelle D2. Paroi est. Présence de nodules de mortier.
22	12 août 2025	Parcelle D2	E	Sondage positif - S1 - réalisé dans portion est de la parcelle D2. Paroi est. Présence de nodules de mortier.
23	12 août 2025	Parcelle D1	SE	Début de l'inventaire dans la moitié nord de la parcelle D1.
24	12 août 2025	Parcelle D1	S	Début de l'inventaire dans la moitié nord de la parcelle D1.
25	13 août 2025	Parcelle D1	SO	Vue d'ensemble de la portion ouest de la parcelle D1.
26	13 août 2025	Parcelle D1	SE	Vue d'ensemble de la portion ouest de la parcelle D1.
27	14 août 2025	Parcelle T2	SE	Entrée sur la parcelle T2 par le nord, près du sentier.
28	14 août 2025	Parcelle T2	SE	Entrée sur la parcelle T2 par le nord, près du sentier.
29	14 août 2025	Parcelle T2	S	Inventaire en cours à l'extrémité nord de la parcelle T2.
30	14 août 2025	Parcelle T2	S	Inventaire en cours à l'extrémité nord de la parcelle T2.
31	14 août 2025	Parcelle T2	NE	Sondage type réalisé dans la portion centrale de la parcelle T2.
32	14 août 2025	Parcelle T2	SE	Inventaire en cours dans la portion centrale de la parcelle T2.
33	14 août 2025	Parcelle T2	N	Sondage type réalisé dans la portion centrale de la parcelle T2.
34	14 août 2025	Parcelle T2	N	Sondage type réalisé dans la portion centrale de la parcelle T2.
35	14 août 2025	Parcelle T2	E	Vue d'ensemble sur la clairière de la parcelle T2.
36	14 août 2025	Parcelle T2	S	Inventaire en cours dans la parcelle T2.
37	14 août 2025	Parcelle T4	NO	Début de l'inventaire à l'extrémité sud de la parcelle T4. Clairière ouverte ceinturée de tales de phragmites.
38	14 août 2025	Parcelle T4	NO	Début de l'inventaire à l'extrémité sud de la parcelle T4. Clairière ouverte ceinturée de tales de phragmites.
39	14 août 2025	Parcelle T4	SE	Vue d'ensemble de la clairière, portion centrale de la parcelle T4.
40	14 août 2025	Parcelle T4	N	Vue d'ensemble de la clairière, portion centrale de la parcelle T4.
41	14 août 2025	Parcelle T4	E	Vue d'ensemble de la clairière, portion centrale de la parcelle T4.
42	14 août 2025	Parcelle T3	NE	Début de l'inventaire à l'extrémité sud-ouest de la parcelle T3.
43	14 août 2025	Parcelle T3	NE	Vue d'ensemble de la parcelle T3.
44	14 août 2025	Parcelle T3	E	Vue d'ensemble de la parcelle T3.
45	14 août 2025	Parcelle T1	S	Début de l'inventaire à l'extrémité est de la parcelle T1.

46	14 août 2025	Parcelle T1	O	Vue d'ensemble de la parcelle T1, portion est.
47	14 août 2025	Parcelle T1	N	Vue sur la clairière au nord de la parcelle T1.
48	14 août 2025	Parcelle T1	NO	Vue d'ensemble de la parcelle T1, portion est.
49	14 août 2025	Parcelle T1	NE	Vue d'ensemble de la parcelle T1, portion est.
50	4 sept 2025	Parcelle A2	E	Vue d'ensemble de la parcelle A2. Environnement semi-boisé.
51	4 sept 2025	Parcelle A2	S	Vue d'ensemble de la parcelle A2. Environnement semi-boisé.
52	4 sept 2025	Parcelle R1	NE	Vue d'ensemble de la clairière dans la portion ouest de la parcelle R1.
53	4 sept 2025	Parcelle R1	SE	Vue d'ensemble de la clairière dans la portion ouest de la parcelle R1.
54	4 sept 2025	Parcelle R1	S	Vue sur l'extrémité est de la parcelle R1. Limite bordée de roseaux et de phragmites.
55	4 sept 2025	Parcelle R3	S	Portion ouest de la parcelle R3. Environnement semi-boisé.
56	4 sept 2025	Parcelle R2	E	Début de l'inventaire à l'extrémité ouest de la parcelle R2.
57	4 sept 2025	Parcelle R2	N	Début de l'inventaire à l'extrémité ouest de la parcelle R2.
58	4 sept 2025	Parcelle R2	NE	Limite nord de la parcelle R2. Ouverture sur un champ de soya en culture.
59	4 sept 2025	Parcelle R2	NE	Limite nord de la parcelle R2. Ouverture sur un champ de soya en culture.
60	4 sept 2025	Hors Parcelle	N	Puits en maçonnerie sèche situé au nord de la parcelle T1. Ancien puits-citerne pour utilisation agricole et pour le bétail.
61	4 sept 2025	Hors Parcelle	N	Puits en maçonnerie sèche situé au nord de la parcelle T1. Ancien puits-citerne pour utilisation agricole et pour le bétail.
62	4 sept 2025	Hors Parcelle	N	Puits en maçonnerie sèche situé au nord de la parcelle T1. Ancien puits-citerne pour utilisation agricole et pour le bétail.
63	4 sept 2025	Parcelle T1	E	Vue d'ensemble de la portion ouest de la parcelle T1. Défrichage et débroussaillage pré-plantation.
64	4 sept 2025	Parcelle T1	NE	Vue d'ensemble de la portion ouest de la parcelle T1. Défrichage et débroussaillage pré-plantation.
65	4 sept 2025	Parcelle T1	E	Sondage type réalisé dans la portion ouest de la parcelle T1.
66	4 sept 2025	Parcelle T1	S	Sondage type réalisé dans la portion ouest de la parcelle T1. Paroi sud.
67	4 sept 2025	Parcelle T1	S	Sondage type réalisé dans la portion ouest de la parcelle T1. Paroi sud.
68	4 sept 2025	Parcelle T1	S	Sondage type réalisé dans la portion ouest de la parcelle T1. Paroi sud.
69	4 sept 2025	Parcelle T1	NE	Sondage type réalisé dans la portion ouest de la parcelle T1.

ANNEXE B : Inventaire de la culture matérielle

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Île Sainte-Thérèse-2025 **Archéologue :** Luce Lafrenière Archambault **19-01-2026**
Code : **Analyste :** Flora Delachenal **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonctio	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
D2-S1-2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à Plante	15	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	15 fragments éclatés au corps orangé. Ils sont jointifs et semblent formés un pot à plante.		
D2-S1-2	2.1.1.9	Verre incolore sans plomb non identifié	Verre?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de verre incolore. Il est de forme arrondie.		
D2-S1-2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixation-Clous	Frag	2 fragments de clous découpés dont les têtes ont une forme carrée et leurs tiges sont rectangulaires.		
D2-S2-2	5.1.1	Os	Ossement	1	1	6.1	Animaux	Frag	Fragment d'os de taille petite.		
D2-S2-2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau de pipe.		
D2-S2-2	1.1.1.11	TCG chamois avec glaçure verte	Contenant	1	1	4.1.3.3	Alimentation	Frag	Fragment de terre cuite grossière à pâte de couleur chamois recouverte d'une glaçure verte de type française.		
D2-S2-2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Contenant	3	3	4.1.3.3	Alimentation	Frag	3 fragments de terre cuite grossière sans glaçure?.		
D2-S2-2	1.1.1.33	TCG locale glaçure incolore	Contenant	2	2	4.1.3.3	Alimentation	Frag	2 fragments de terre cuite grossière locale avec un corps de couleur brun.		
D2-S2-2	1.1.1.3	TCG locale sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	Frag	Fragment de brique avec un corps orangé.		
D2-S2-2	1.1.1.3	TCG chamois avec glaçure marron	Contenant	1	1	4.1.3.3	Alimentation	Frag	Fragment de terre cuite grossière locale à corps orange pâle et recouverte d'une glaçure de couleur marron.		
D2-S2-2	4.3.2	Mortier	Matière composite, mortier	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment de mortier.		

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Île Sainte-Thérèse-2025 **Archéologue :** Luce Lafrenière Archambault **19-01-2026**
Code : **Analyste :** Flora Delachenal **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonctio	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
D2-S2-2	3.1.1.12	Fer laminé	Clous	2	2	4.7.2.3	Fixation-Clous	Frag	Clous laminés.		
D2-S2-2	3.1.4.1	Plomb	Résidu	1	1	1.3.7.2	Plomb, résidus	Frag	Un résidu de fabrication?		



Artefact Urbain

RAPPORT D'INTERVENTION

Inventaire archéologique dans le district de Pointe-au-Père à Rimouski (Automne 2025)

Mars 2026

Page couverture

Photographie PAP_013 : Environnement de la zone 4 à Pointe-au-Père, Rimouski.
Vue vers le sud, 05 novembre 2025.

Inventaire archéologique dans le district de Pointe-au-Père à Rimouski (Automne 2025)

Permis de recherche archéologique

25-URBA-14

Joey Leblanc

Rapport préparé par :

Artéfact urbain inc.

31, rue des Jardins

Québec (Québec) G1R 4L6

Canada

https://www.artefacturbain.ca/

Rapport déposé à :

Ville de Rimouski

Service génie et environnement

205, avenue de la Cathédrale, C.P. 710

Rimouski (Québec) G5L 7C7

Mars 2026

RÉSUMÉ

La ville de Rimouski a mandaté la firme Artéfact urbain pour réaliser un inventaire archéologique en préparation de la construction d'un nouveau milieu de vie dans le district de Pointe-au-Père dans la municipalité de Rimouski. Le secteur affecté par les travaux était situé à l'intérieur d'une zone à potentiel archéologique paléohistorique déterminée par Artéfact urbain plus tôt dans l'année (Artéfact urbain 2025), se positionnant sur une portion des lots cadastraux 4 696 700 et 5 184 531. L'objectif de l'inventaire archéologique était alors de protéger l'éventuel patrimoine archéologique enfoui et de s'assurer qu'il ne soit pas affecté par les phases ultérieures du projet.

L'intervention archéologique était caractérisée par une inspection visuelle et la pratique de sondages manuels systématiques à l'intérieur des limites de la zone à potentiel affectée par les travaux. Celle-ci a été réalisée du 3 au 6 novembre 2025 par une équipe composée d'un archéologue responsable d'intervention accompagné d'un archéologue assistant et de deux archéologues de terrain.

Aucun artéfact ni vestige autochtone n'est venu confirmer le potentiel archéologique des zones ciblées. De ce fait, aucune expertise archéologique supplémentaire n'est recommandée en préparation des travaux projetés au sein des limites des zones telles que définies. Cependant, si des travaux supplémentaires sont prévus en dehors des aires expertisées, il est primordial d'organiser des inventaires archéologiques complémentaires à ces endroits.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

VILLE DE RIMOUSKI

Éric Normandeau-Gagnon, ingénieur	Ingénieur de projet (Service génie et environnement)

ARTEFACT URBAIN INC.

Joey Leblanc, archéologue	Chargé de projet, responsable de l'intervention sur le terrain, coordination et révision
Guillaume Turcotte, archéologue	Assistant archéologue, intervention sur le terrain, recherche et rédaction
Étienne Corbeil, archéologue	Recherche et rédaction de la section 3.3
Simon Paquin, archéologue	Infographie et cartographie
Marie-Anne Paradis, archéologue	Administration
Eli Blouin Rondeau, archéologue	Intervention sur le terrain
William Harrison, archéologue	Intervention sur le terrain

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ iv
ÉQUIPE DE RÉALISATION v
LISTE DES FIGURES vii
LISTE DES PLANCHES vii
LISTE DES PROFILS vii
LISTE DES TABLEAUX vii
1. INTRODUCTION 1
1.1 Localisation générale 1
2. MÉTHODOLOGIE 3
2.1. Recherches préparatoires 3
2.2. Durée des travaux et équipes de terrain 3
2.3. Méthodologie de terrain — Inventaire archéologique 3
2.4. Méthodologie en laboratoire 5
3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE 6
3.1 Paysage et contexte naturel 6
3.2 Contexte culturel autochtone 7
3.2.1. Paléoindien (12 500 - 8 000 AA) 8
3.2.2. Archaïque (9 500 - 3 000 AA) 8
3.2.3. Sylvicole (3 000 - 450 AA) 9
3.2.4. Présence autochtone durant la période historique 10
3.3 Contexte culturel eurocanadien 11
4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DU SECTEUR 17
5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION 20
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 27
6.1. Valeurs archéologiques 27
BIBLIOGRAPHIE 28
ANNEXE 1. Catalogue des photographies
ANNEXE 2. Mosaïque des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Géologie du secteur inventorié et des régions environnantes. Le repère bleu indique la zone d'intervention (AU-1A) et le Groupe de Trois-Pistoles est indiqué en jaune pâle. 6
Figure 2. Environnement naturel de la zone inventoriée, vue vers le sud 7
Figure 3. Plan de la seigneurie Lessard ou Lamolaie appartenant aux Dames Drapeau, datant de 1840. Carré orange représentant approximativement la zone d'intervention de 2025 13
Figure 4. Limites de la municipalité de Saint-Anne de la Pointe-au-Père, issue d'une carte de 1951 14
Figure 5. Photographie aérienne du quartier du Plateau, datée d'environ 1980 14
Figure 6. Photographie aérienne du quartier Bois-Joli, datée d'environ 1980 15
Figure 7. Plan de la loi de protection du territoire agricole, la zone hachurée représentant la zone agricole protégée 15
Figure 8. Image satellite datant de juin 2008 16
Figure 9. Image satellite datant de mai 2022 16

LISTE DES PLANCHES

Planche 1. Localisation de la zone d'intervention archéologique à Pointe-au-Père 2
Planche 2. Sites archéologiques et zones d'information archéologique (ZIA) situés à proximité de la zone inventoriée en 2025, dans le secteur de Rimouski 19
Planche 3. Zones inventoriées en 2025 dans le secteur de Pointe-au-Père 22

LISTE DES PROFILS

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage AU-1A65 23
Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage AU-1A72 24
Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage AU-1A38 25
Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage AU-1A255 26

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation autochtone précontact générale au Québec. 7
Tableau 2. Tableau résumé des caractéristiques de la zone AU-1A 20

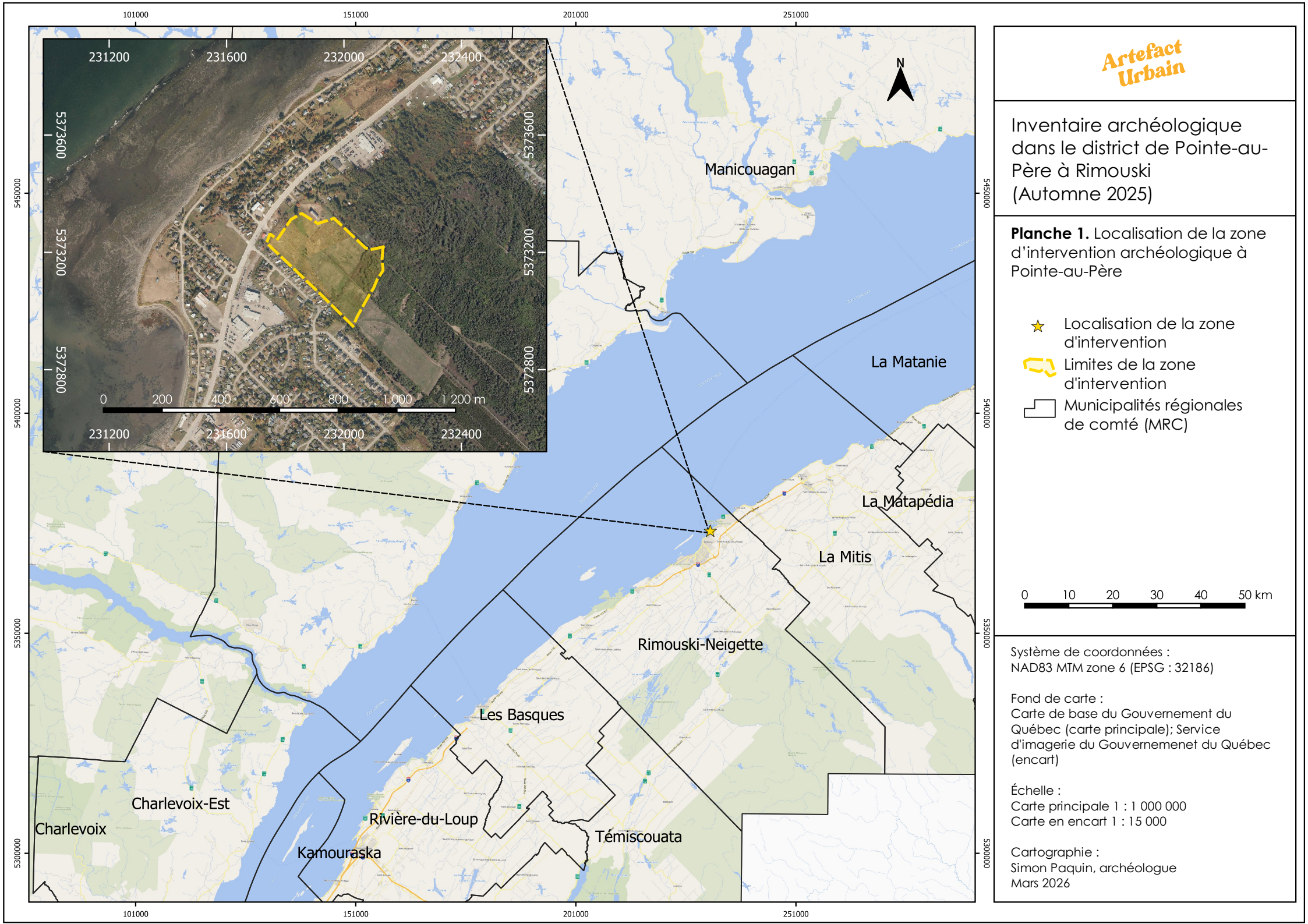
1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique réalisé sur un terrain vague situé dans le district de Pointe-au-Père à Rimouski du 3 au 6 novembre 2025. La firme Artéfact urbain a été mandatée par la ville de Rimouski pour réaliser cette intervention archéologique à la suite des recommandations émises dans un avis archéologique réalisé par la même firme plus tôt dans l'année (Artéfact urbain 2025). L'objectif était de vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et d'atténuer les impacts des travaux à venir sur celles-ci. L'inventaire archéologique a comporté l'exécution de sondages manuels systématiques à l'intérieur de la zone identifiée en plus de la réalisation d'une inspection visuelle dans les secteurs où aucun sondage ne pouvait être complété.

Durant les quatre jours de l'intervention, l'équipe était supervisée par Joey Leblanc, archéologue responsable d'intervention, coordonnateur et détenteur du permis de recherche archéologique 25-URBA-14. Il était accompagné de l'assistant archéologue Guillaume Turcotte, ainsi que des archéologues de terrain Eli Blouin Rondeau et William Harrison.

1.1 Localisation générale

L'inventaire archéologique a été réalisé dans le district de Pointe-au-Père à Rimouski, situé dans la MRC de Rimouski-Neigette au Bas-Saint-Laurent (planche 1). La zone affectée par l'intervention se trouve sur les terres de la municipalité de Rimouski, plus spécifiquement sur une portion des lots cadastraux 4 696 700 et 5 184 531. Le consentement nécessaire à la réalisation de l'intervention archéologique à l'endroit de ce secteur a été dûment acquis.



Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le district de Pointe-au-Père à Rimouski (Automne 2025)

Planche 1. Localisation de la zone d'intervention archéologique à Pointe-au-Père

- Localisation de la zone d'intervention
- Limites de la zone d'intervention
- Municipalités régionales de comté (MRC)

0 10 20 30 40 50 km

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 6 (EPSG : 32186)

Fond de carte :
Carte de base du Gouvernement du Québec (carte principale); Service d'imagerie du Gouvernemenet du Québec (encart)

Échelle :
Carte principale 1 : 1 000 000
Carte en encart 1 : 15 000

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Mars 2026

2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie appliquée à ce projet consiste en l'inventaire archéologique d'une zone jugée à potentiel archéologique paléohistorique. La méthodologie privilégiée prend en compte les résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement à l'intérieur des limites du projet, le type d'expertise à réaliser, les caractéristiques physiques et environnementales des limites du projet ainsi que les exigences méthodologiques du ministère de la Culture et des Communications (MCC).

2.1. Recherches préparatoires

L'analyse du projet débute par la recherche documentaire, qui concerne le cas échéant les sites archéologiques connus, les lieux patrimoniaux allochtones et autochtones, les aires de protections, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales des zones d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les données relatives aux études de potentiel archéologique proviennent de la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA) et aux centres de documentation du MCC. Pour ce qui est de l'évaluation du potentiel archéologique des zones ciblées, les informations utilisées proviennent de l'avis archéologique réalisé par Artéfact urbain (2025).

Autrement, les recherches documentaires sont principalement effectuées via les sites Web de la Bibliothèque et Archives nationale du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC), sur le Portail extranet du ministère de la Sécurité Publique (Portail IGO2). Les études et cartes pédologiques proviennent de l'Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA), l'information géologique du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM) et les données environnementales du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).

2.2. Durée des travaux et équipes de terrain

L'inventaire archéologique s'est déroulé du 3 au 6 novembre 2025. L'intervention a été réalisée sous la supervision de Joey Leblanc, archéologue responsable d'intervention et coordonnateur, accompagné de l'assistant archéologue Guillaume Turcotte et de l'archéologue de terrain William Harrison pour toute la durée de l'intervention, ainsi que d'Eli Blouin Rondeau à partir du 4 novembre.

Les travaux ont été réalisés en conformité avec les règlements sur la santé et la sécurité sur les chantiers. Tous les membres du personnel de terrain possèdent leur attestation de formation en santé et sécurité sur les chantiers. Les équipements de protection individuelle, tels les bottes à embout d'acier, le dossard et le casque, ont été requis en permanence.

2.3. Méthodologie de terrain — Inventaire archéologique

Les travaux ont débuté par une inspection visuelle systématique des aires d'intervention. Ces observations constituent une première étape pour comprendre les transformations anthropiques du milieu. Elles permettent notamment de déterminer certains secteurs où les sondages archéologiques sont impraticables. Ces zones d'exclusion de sondage présentent diverses causes : la perturbation irrémédiable des sols par des activités anthropiques ou autres

bouleversements, ou encore la présence d'une pente trop abrupte, d'un milieu humide ou d'affleurements rocheux. Enfin, lors de la découverte de biens ou de sites archéologiques dans les limites du projet, une inspection visuelle complète des sols de surface entourant le lieu de la découverte est réalisée sur une distance de 10 mètres en périphérie de ce lieu.

Par la suite, le secteur présentant un potentiel archéologique défini par l'avis archéologique mentionné plus haut a été sondé manuellement à l'aide de pelles carrées. Les sondages sont disposés systématiquement en carré et espacés entre eux d'une distance approximative de 15 mètres. Chacun des sondages possède une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm (surface de 900 cm^2) et une profondeur minimale de 50 cm. L'emplacement de chacun de ces sondages est localisé. Le contenu excavé dans chaque sondage est vérifié minutieusement. Pour sa part, le couvert végétal et organique superficiel est déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens archéologiques. Ainsi, tous les biens archéologiques identifiés par inspection visuelle et dans les sondages sont relevés. Dans la logique du système de Tikal, la zone à potentiel identifiée pour l'inventaire archéologique est désignée comme la sous-opération AU-1A puis les sondages sont nommés de manière incrémentale à partir de AU-1A-1.

Chaque fois qu'une différence significative des sols est observée, un sondage test est réalisé. Ces derniers atteignent une dimension minimale de 50 cm sur 50 cm (surface de 2 500 cm^2) et une profondeur de 75 cm lorsque possible. Des profils stratigraphiques ont été relevés dans chacun de ces sondages tests.

En cas de découverte archéologique dans un sondage, ce dernier est agrandi pour atteindre des dimensions de 50 cm sur 50 cm, si ce n'est pas déjà fait, et l'entièreté de ses sols est tamisé au tamis 6 mm (1/4"). De plus, une série de sondages supplémentaires sont disposés en croix de chaque côté du sondage positif, à une distance de 3 mètres. Si un de ces sondages supplémentaires s'avère également positif, la méthode est maintenue jusqu'à ce qu'il n'y ait que des sondages négatifs en périphérie de l'aire de découverte. À ce moment, une nouvelle série de sondages supplémentaires est effectuée, cette fois à une distance de 6 mètres. Si un de ces sondages était positif, les sondages aux 3 mètres sont repris selon la même méthode. Si toutefois les sondages à 6 mètres de distance s'avèrent négatifs, le processus d'évaluation prend fin.

Enfin, l'ensemble des données sont consignées par le responsable de l'intervention à l'intérieur d'un carnet de notes et d'une tablette électronique. Les tablettes électroniques (*Tab Active3*) ont également été utilisées pour l'enregistrement d'informations supplémentaires, pour la prise de photographies et pour la prise des coordonnées géographiques (logiciel *SW Maps*) pour l'ensemble des sondages effectués et pour les éléments particuliers identifiés sur le terrain. Des fiches électroniques (logiciel *FastField*) ont également été remplies pour chacun des sondages tests, incluant un croquis de paroi et une description des couches observées. L'ensemble de la méthodologie plus technique liée aux divers programmes utilisés sur les tablettes électroniques est présenté dans Paradis et Leblanc (2021).

2.4. Méthodologie en laboratoire

Les artéfacts et écofacts découverts ont été emballés sur le terrain par type de matériau dans des sacs de type Ziploc, sur lesquels la provenance archéologique (numéro de lot) a été inscrite. Les objets plus fragiles ont été conservés dans des fioles ou dans de petites boîtes rigides en carton et du papier sans acide a parfois été utilisé comme emballage de protection lors du transport jusqu'au laboratoire. En laboratoire, les artéfacts et les écofacts ont été nettoyés à l'eau (matériaux inorganiques) ou à sec (origine organique osseuse et métal), à l'aide d'une brosse aux poils non fermes. Les précautions relatives au nettoyage et à la conservation des artéfacts ont été appliquées suivant le guide du Centre de conservation du Québec (Bergeron et Rémillard 2000). Les artéfacts et les écofacts ont ensuite été isolés par matériau, par unité d'enregistrement (lot) et séchés. Ils ont par la suite été analysés, puis inventoriés selon la liste des matériaux du guide d'inventaire sommaire de la Ville de Québec (L'Anglais 1994). Il est à noter qu'aucun artéfact ni écofact n'a été recueilli lors de cette intervention archéologique.

3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE

Cette section du rapport présente le contexte naturel et culturel du secteur d'intervention archéologique réalisé et de la MRC de Rimouski-Neigette. Seront d'abord incluses les données géographiques, géomorphologiques et environnementales, puis les informations relatives à l'occupation humaine paléohistorique et eurocanadienne.

3.1 Paysage et contexte naturel

La zone inventoriée est localisée au sein de la province géologique des Appalaches, plus précisément dans le groupe de Trois-Pistoles (figure 1). La lithologie de ce groupe est composée principalement de grès feldspathique et quartzitique, de mudslate et de siltstone. Cette formation a vu le jour entre le Cambrien (539 à 485 Ma AA) et l'Ordovicien inférieur (485 à 470 Ma AA) (MRNF 2022).



Figure 1. Géologie du secteur inventorié et des régions environnantes. Le repère bleu indique la zone d'intervention (AU-1A) et le Groupe de Trois-Pistoles est indiqué en jaune pâle. Carte produite à l'aide du service WMS de SIGÉOM (MRNF 2022)

La zone inventoriée est située sur un terrain relativement plat, à l'exception de l'extrémité nord-ouest qui forme une légère pente descendante vers le nord. L'ensemble de la zone semble avoir été cultivé par le passé, mais laissé en jachère depuis une certaine durée. Lors de l'intervention, le terrain était majoritairement couvert d'herbes hautes, avec quelques jeunes arbres situés principalement dans les anciens fossés agricoles (figure 2). Le secteur d'intervention se trouve dans le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune (MFFP 2019).



Figure 2. Environnement naturel de la zone inventoriée, vue vers le sud (photographie PAP-009)

Les dépôts de surfaces dans le secteur ayant fait l'objet d'une intervention archéologique sont caractérisés par des dépôts littoraux marins formant une plage soulevée. Ceux-ci sont composés de sédiments généralement triés et stratifiés selon leur granulométrie et mis en place par les vagues d'une ancienne mer (MRNF 2025).

Finalement, le climat de la MRC de Memphrémagog est un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger, basée sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012).

3.2 Contexte culturel autochtone

La période paléohistorique sur le territoire québécois a été divisée en trois grandes périodes culturelles archéologiques : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 1). Chacune de ces périodes a été divisée en sous-séquences temporelles, elle-même parfois à nouveau subdivisée. Ces séparations sont définies par des différences dans les schémas d'établissement ou dans les particularités de la culture matérielle.

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation autochtone précontact générale au Québec.

Période temporelle	Sous-séquence temporelle	Subdivisions
Paléoindien (12 500 – 8 000 AA)	Paléoindien ancien (12 500 – 9 500 AA)	
	Paléoindien récent (10 000 – 8 000 AA)	
Archaïque (9 500 – 3 000 AA)	Archaïque ancien (9 500 – 8 000 AA)	
	Archaïque moyen (8 000 – 5 500 AA)	
	Archaïque supérieur (5 500 – 3 000 AA)	Archaïque récent laurentien (5 500 – 4 200 AA)
		Archaïque post laurentien (4 200 – 3 000 AA)
Sylvicole (3 000 – 450 AA)	Sylvicole inférieur (3 000 – 2 400 AA)	
	Sylvicole moyen (2 400 – 1 000 AA)	Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 AA)
		Sylvicole moyen tardif (1 500 – 1 000 AA)
	Sylvicole supérieur (1 000 – 450 AA)	Sylvicole supérieur ancien (1 000 – 800 AA)
		Sylvicole supérieur médian (800 – 650 AA)
		Sylvicole supérieur récent (650 – 450 AA)

Selon Gates St-Pierre (2010 : 10), Pintal (2012), Plourde (2011 : 87) et Taché (2010 : 8)

3.2.1. Paléoindien (12 500 - 8 000 AA)

La phase initiale d'occupation du territoire s'amorce avec le retrait des glaces. Les objets retrouvés dans les contextes de cette période témoignent de groupes qui se déplaçaient sur de grandes distances afin de poursuivre les troupeaux de caribous et qui utilisaient surtout des cherts à grains fins (Pintal 2013 : 22).

Paléoindien ancien (12 500 - 9 500 AA)

Au Québec, des traces de ces groupes n'ont pour l'instant été trouvées qu'en Estrie, dans la région du lac Mégantic, et datent d'environ 12 500 AA (Chapdelaine 2004 ; 2007). Leur industrie lithique est essentiellement taillée et se caractérise par des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud et de gros outils bifaciaux en plus d'une série d'outils unifaciaux (grattoirs, racloirs et perçoirs) et d'éclats retouchés (Chapdelaine 2007). Ils exploitaient surtout le chert de Munsungun et la rhyolithe du New Hampshire (Chapdelaine 2012). Il semble que le recours à des matières premières lithiques de qualité acquises à la source et transportées tout au long de leur cycle de déplacements soit typique des sites paléoindiens anciens (Plourde 2009).

Paléoindien récent (10 000 - 8 000 AA)

Certains sites du Paléoindien récent se distinguent par des pièces lancéolées à retouches parallèles et étroites (Plourde 2009). Ils sont associés à une tradition Plano aussi nommée Ste-Anne / Varney qui fait référence à des populations originaires des Prairies de l'Ouest canadien migrant vers l'est (Chapdelaine 1994c). On retrouve des sites de cette période surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie sur de hautes terrasses en retrait des cours d'eau importants (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Dumais 1980; Pintal 2006), mais aussi quelques-uns à l'intérieur des terres comme en Outaouais (Ruralys 2014), en Abitibi (Côté 1998) et en Estrie (Graillon 2011).

3.2.2. Archaïque (9 500 - 3 000 AA)

Les groupes humains de l'Archaïque sont nomades et fondent leur économie sur la chasse, la pêche, mais aussi sur la cueillette. Dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, la proximité du glacier a conservé un environnement ouvert jusqu'à environ 7 800 AA dans la région de Rimouski (Dumais 2000). La localisation des sites retrouvés dans le Nord-Est américain suggère la participation de ces populations à un vaste réseau d'échanges. Ils établissent des campements près de petits cours d'eau et des établissements saisonniers de plus grande envergure près des plans d'eau favorables à la pêche (CDA 2020).

Archaïque ancien (9 500 - 8 000 AA)

On retrouve des occupations associées à cette première période de l'Archaïque dans la région de Blanc-Sablon (Pintal 1998), à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995), en Estrie (Chapdelaine *et al.* 2015), sur la Rive-Sud de Québec (Pintal 2012) et dans la région de Québec (CDA 2020). L'Archaïque se démarque du Paléoindien par le recours à la technique du polissage lors du travail de la pierre et par la diversification des sources de matières premières lithiques, dont l'utilisation du quartz (Plourde 2009). Il semblerait que les groupes de l'Archaïque ancien et du Paléoindien récent ont vécu de façon contemporaine (Pintal 2002 : 42).

Archaïque moyen (8 000 - 5 500 AA)
Les témoins de cette période se retrouvent dans la région du lac Mégantic (Graillon 1997), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2003), autour de Blanc-Sablon (Pintal 1998) et en Gaspésie (Pintal 2006). Leur industrie lithique se compose d'outils unifaciaux et de pointes à pédoncule droit ou convergeant de type Neville ou Stark (Boudreau 2008).

Archaïque supérieur (5 500 - 3 000 AA)
La période de l'Archaïque supérieur est divisée en deux sous-catégories : l'Archaïque laurentien (5 500 - 4 200 AA) et l'Archaïque final ou post-laurentien (4 200 - 3 000 AA). L'Archaïque laurentien est caractérisé par des pointes à encoches latérales de type Otter Creek et Brewerton taillées dans du chert Onondaga (Chapdelaine et Clermont 2006). De plus, la culture matérielle des groupes de cette période comprend une variété d'outils en pierre taillée, mais aussi plusieurs objets produits par polissage (Plourde 2009). À la fin de l'Archaïque, les objets fabriqués en cuivre natif ou en os deviennent fréquents. Plusieurs sites ont été repérés dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, le Témiscouata et même dans la baie des Chaleurs.

3.2.3. Sylvicole (3 000 - 450 AA)

La période du Sylvicole est généralement marquée par l'apparition de la poterie dans les assemblages retrouvés en fouille archéologique un peu partout dans la province. Cette vaste période culturelle a été divisée en trois sous-périodes qui ont à leur tour été fractionnées en épisodes. Ces divisions ont été créées sur la base de l'évolution de la morphologie et des décors des poteries (Chapdelaine 1989 ; Ruralys 2014 : 14).

Sylvicole inférieur (3 000 - 2 400 AA)

Dans le sud de la province, le Sylvicole inférieur est marqué par la sphère d'interaction Meadowood. Des traces de cet ensemble culturel se retrouvent sur l'ensemble du Nord-Est américain et son centre de diffusion est situé à l'est des Grands Lacs et au nord de l'état de New York (Chrétien 1995 ; Taché 2010 : 19 et 110). Les sites associés à cette phase se répartissent de part et d'autre de la plaine laurentienne, le long de l'axe du fleuve Saint-Laurent, sur un territoire s'étendant principalement de la région de Québec au lac Ontario, même si des traces de l'influence Meadowood ont été trouvées jusqu'au parc du Bic (Dumais 1980). Le Sylvicole inférieur se démarque par la production d'une poterie grossière et par la pratique de rituels funéraires élaborés. Ils exploitent aussi abondamment le chert Onondaga pour en fabriquer de minces bifaces subtriangulaires standardisés souvent appelés lames de cache qui sont ensuite exportés sur un très large territoire à l'aide d'un réseau d'échange bien développé (Taché 2010). L'utilisation du cuivre pour la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) est également attestée (Clermont 1978 ; 1990). La poterie est quant à elle caractérisée par sa forme fuselée, conique ou en ogive, et traitée avec un battoir recouvert de fibres (Plourde 2009). Malgré l'utilisation de la poterie et l'accroissement de la population, les groupes demeurent très nomades.

Sylvicole moyen (2 400 - 1 000 AA)

La période du Sylvicole moyen est divisée en deux phases : l'ancien (2 400 – 1 500 AA) et le récent (1 500 – 1 000 AA). On les distingue encore une fois sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication de la poterie (Pintal 2013 : 30).

De légers changements morpho-stylistiques dans la fabrication de la poterie et l'abandon des lames de cache témoignent d'une certaine transition culturelle (Arkéos 2010). Toutefois, les pointes à encoches demeurent populaires. Comme ailleurs dans le Nord-Est américain, les sites de cette période suggèrent un processus complexe de transformation sociale, ainsi qu'une augmentation démographique.

Sylvicole supérieur (1 000 - 450 AA)

La période du Sylvicole supérieur est divisée en trois phases : le supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1000 à 1200 apr. J.-C.), le supérieur médian ou Saguenay (1200 à 1350 apr. J.-C.) et le supérieur récent ou Iroquoien du Saint-Laurent (1350 à 1600 apr. J.-C.) (Tremblay 2006).

Dans l'extrême sud de la province, les populations de la famille linguistique et culturelle iroquoienne s'agrandissent et se rassemblent dans des villages en expansion (Ethnoscop 2012 : 25). Cette sédentarisation s'accompagne de la domestication de certains végétaux et de l'utilisation répandue de la céramique. Néanmoins, dans le Bas-Saint-Laurent et l'est de la province en général, ces distinctions chronologiques basées sur les styles céramiques ne sont que peu applicables, car la céramique y demeure rare et les groupes locaux y perpétuent un mode de vie nomade jusqu'à la période de contact.

3.2.4. Présence autochtone durant la période historique

Durant la période de contact et la période coloniale, plusieurs groupes autochtones sont reconnus dans la région de Rimouski. Dès le premier passage de Jacques Cartier en Gaspésie, les Européens croisent des Iroquoiens du Saint-Laurent en provenance de Stadaconné, montrant que ces derniers parcouraient la côte sud pour atteindre des territoires de pêche (Dumais 1988). Le territoire de Rimouski est plutôt associé aux Wolastoqiyik (Malécites ou Etchemins) qui étaient présents dans la région du Bas-Saint-Laurent et du Témiscouata, ainsi que dans les vallées Madawaska et du fleuve Saint-Jean au courant du XVII^{e} siècle tel qu'observé par les Jésuites en 1677 et par Samuel de Champlain au début du XVII^{e} siècle (Morain 1677; Grand conseil de la nation Waban-Aki 2019). À la même époque, mais en plus petits nombres, il est aussi observé que les groupes Mi'gmak fréquentent la région du Bic (Morain 1677). Ces derniers sont toujours présents dans la région un siècle plus tard en 1766 dans le secteur du Bic (Laterrière 1873). Finalement, les Innus (Montagnais) ont visité la région pour chasser l'orignal au courant du XVII^{e} siècle (Dumais 1988). Grandement touchés par les maladies, les Innus se seraient retirés sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent vers la fin de ce siècle (Goudreau 2015).

3.3 Contexte culturel eurocanadien

La municipalité actuelle de Rimouski est homonyme de la seigneurie l'ayant précédée. Cette dernière fut initialement concédée à un dénommé Augustin Rouer en 1688[1]. Ce dernier n'y a jamais habité et la cède en 1694 à René Lepage en échange d'une propriété et d'une maison sur l'île d'Orléans, où Augustin résidait[2]. C'est sous la famille Lepage que la seigneurie de Rimouski sera défrichée et colonisée pour la première fois par les Européens. Il est important de noter qu'à ce moment la seigneurie de Rimouski couvre l'entièreté du territoire situé entre le Bic et la rivière Rimouski[3]. De ce fait, la majorité de l'agglomération urbaine actuelle de Rimouski et de la Pointe-au-Père est exclue de la seigneurie. Cependant, considérant la berge ouest comme inhospitalière, les Lepage décidèrent de s'installer à l'est de cette dite rivière[4]. Terrains qui ne leur seront concédés que 56 ans plus tard[5]. Toutefois, l'inclusion de l'espace situé entre la Pointe-à-Pouliot et la Pointe-au-Père reste ambiguë. En effet, l'acte fait mention d'une concession de cinq quarts de lieu vers l'est en partant de la rivière Rimouski jusqu'à « la pointe dud.[6] l'islet aux peres ». Cependant, la distance séparant la rivière Rimouski et Pointe-au-Père est d'un peu plus de deux lieues. La situation est d'autant plus confuse que l'acte de concession de la seigneurie voisine, la seigneurie Lessard, datant de 1696, la décrit comme ayant une limite ouest à la Pointe-au-Père et étant collée à la seigneurie des Lepage (Corporation des fêtes du centenaire 1982 : 29-30). Les Lepage ont pris officiellement possession de la rive est de la rivière Rimouski qu'un demi-siècle plus tard.

Pour compliquer davantage la situation, en 1750, deux héritiers de la famille Lepage se partagent le fief de Rimouski. Dans ce contrat, Pierre Lepage concède 11 arpents à l'extrémité est de sa seigneurie à son frère qui abdique tout droit sur le reste de la seigneurie en échange. Les 11 arpents sont alors identifiés sur le territoire de la Pointe-au-Père, donc à l'est de la rivière Rimouski, dans un secteur qui ne leur sera concédé qu'un an plus tard[7]. Ce même contrat mentionne que ces 11 arpents s'ajoutent à 63 arpents de terrain qu'il aurait racheté aux héritiers de la seigneurie Lessard[8]. La confusion sur ces limites seigneuriales sera résolue en 1790, quand Joseph Drapeau rachètera l'ensemble des seigneuries de Rimouski, soit ceux de Lessard et Saint-Barnabé (Roy 1928).

---

[1] BAnQ, Brevet de confirmation par Sa Majesté de la concession accordée au sieur Augustin Rouer […] d'une étendue de terre le long du Saint-Laurent à partir de la concession du Bic, laquelle concession ayant été faite le 24 avril 1688 par messires de Denonville […] et Bochart Champigny […], 24 mai 1689

[2] BAnQ, Contrat d'échange entre monsieur Augustin Rouer […] d'une part, et René Lepage […] d'autre part, du fief et seigneurie de Rimouski, en retour d'une terre et d'une habitation sise en l'île d'Orléans au fief d'Argentenay, respectivement, 2 juillet 1694

[3] BAnQ, Brevet de confirmation par Sa Majesté de la concession accordée au sieur Augustin Rouer […] d'une étendue de terre le long du Saint-Laurent à partir de la concession du Bic, laquelle concession ayant été faite le 24 avril 1688 par messires de Denonville […] et Bochart Champigny […], 24 mai 1689

[4] BAnQ, Requête de Pierre Lepage […] et François Bigot […] pour la concession d'une étendue de terre en bordure de la concession accordée à Augustin Rouer de La Cardonnière, 20 mars 1751

[5] BAnQ, Acte de concession du marquis de la Jonquière et de François Bigot […] à Pierre Lepage de Saint-Barnabé, seigneur de Rimouski..., 11 mars 1751

[6] « dud. » étant un acronyme pour dudit.

[7] BAnQ, Contrat de partage entre Pierre Lepage de Saint-Barnabé et Paul Lepage de Molé, 20 juin 1750

[8] *Idem*

De plus, peu importe à qui appartient le terrain d'un point de vue seigneurial, le terrain est définitivement occupé par différents cultivateurs au cours de XVIII^{e} siècle. En effet, le plan de la seigneurie Lessard de 1840 permet de constater comment la seigneurie y est déjà très bien subdivisée en terrain allant jusqu'à cinq rangs (figure 3). Les terrains ici étudiés sont alors occupés d'est en ouest par Prospère Gagné, Pierre Bonville, Magloire Rouleau, Hubert et Robert Rivot, puis Louis Lavoie.

Le 30 mars 1882, le territoire étudié est incorporé dans une nouvelle paroisse nommée Saint-Anne de la Pointe-au-Père (Corporation des fêtes du centenaire 1982 : 41). Le 21 décembre de la même année, la municipalité du même nom est proclamée (Corporation des fêtes du centenaire 1982 : 82). Lors de cette première année, la population de la paroisse est de 242 personnes, divisée en 35 familles, dont environ la moitié sont des cultivateurs (Corporation des fêtes du centenaire 1982 : 81). Le faible taux de cultivateur serait dû aux pauvres rendements des sols de la pointe et du grand nombre d'employés maritimes (Corporation des fêtes du centenaire 1982 : 80).

Le village s'était historiquement construit à partir de l'actuelle rue du fleuve, qui longe le Saint-Laurent (figure 4). La construction de la route 132 dans les années 1950 modifie grandement le village et pousse la fabrication de maisons plus profondes dans les terres (Beaudin 2024 : 113). Cette construction d'une nouvelle route est suivie par la construction de différents développements de maisons unifamiliales à partir des années 1970. À la suite de cette décennie, la municipalité aura triplé en population, passant d'environ 1 000 habitants à plus de 3 000 résidents (Corporation des fêtes du centenaire 1982 : 266). C'est à ce moment que le secteur étudié sera bordé par les deux quartiers résidentiels présents actuellement. À l'ouest, c'est le quartier Plateau qui est construit entre 1973 et 1980 (Corporation des fêtes du centenaire 1982 : 268). À l'est, c'est le quartier Bois-Joli qui connaît un développement plus lent et continu, s'étalant des années 1950 aux années 1980 (Corporation des fêtes du centenaire 1982 : 269-270). Des photos aériennes de ces quartiers permettent d'observer l'usage encore agricole et forestier des terres avoisinantes (figures 5 et 6). Le plan de la loi de protection du territoire agricole de 1981 permet de constater l'usage mixte de ces terrains, qui sont à la fois boisés et cultivés (figure 7). La municipalité de Pointe-au-Père fusionnera avec la ville de Rimouski en 2001 (Gouvernement du Québec 2001). L'usage de ces terrains et le secteur n'évolueront que très peu entre le plan de 1981 et aujourd'hui (figures 8 et 9).

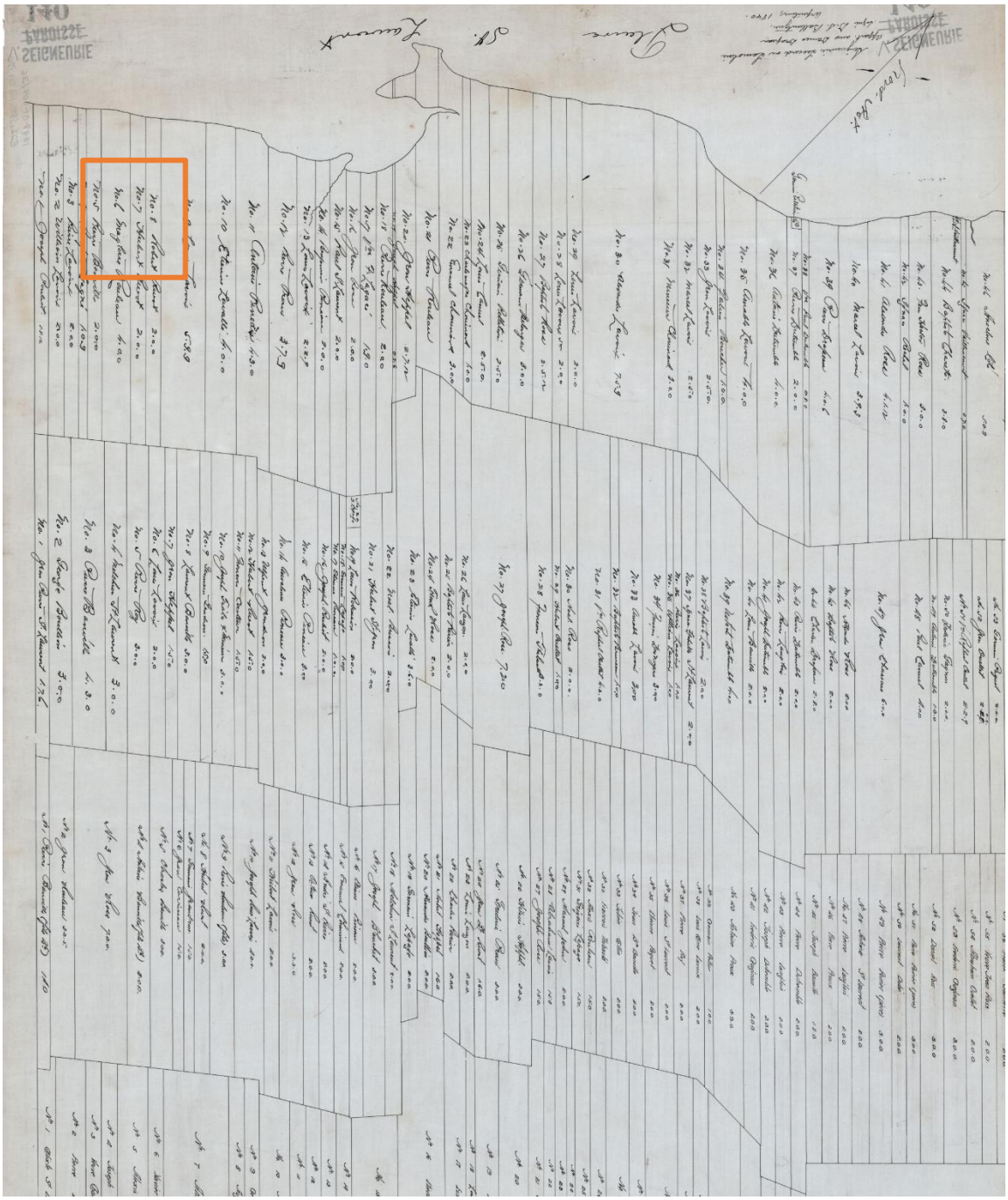


Figure 3. Plan de la seigneurie Lessard ou Lamolaie appartenant aux Dames Drapeau, datant de 1840. Carré orange représentant approximativement la zone d'intervention de 2025 (source : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3143048)

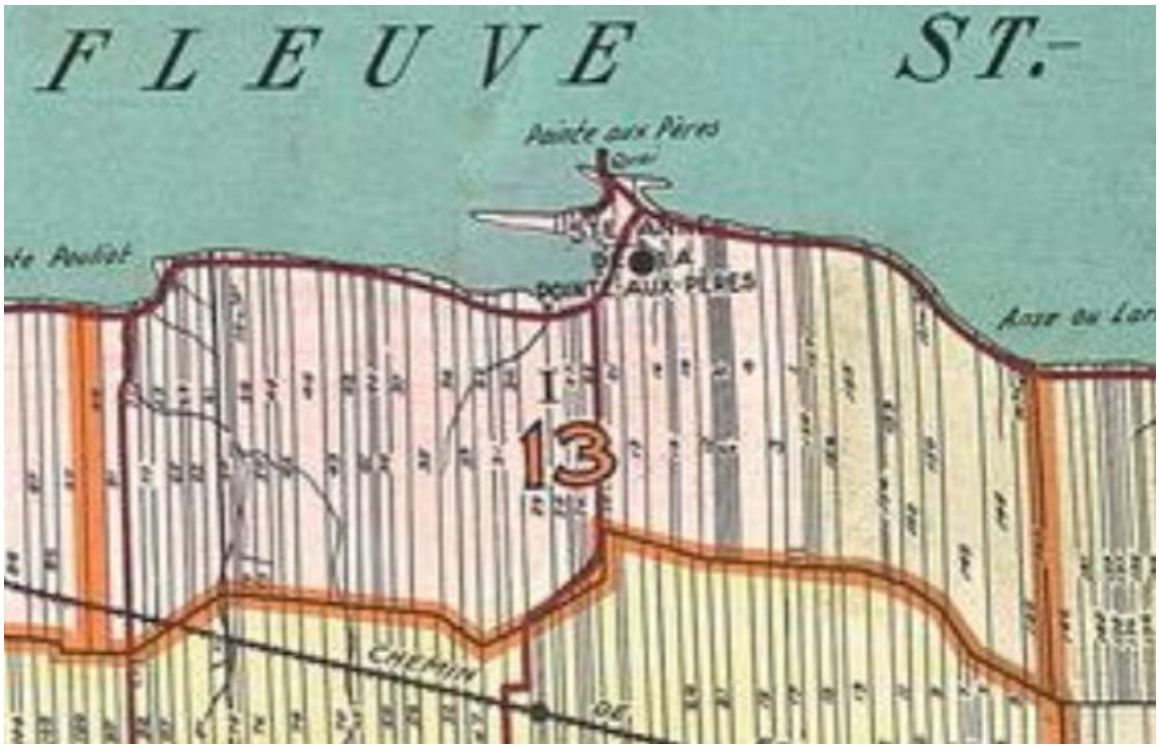


Figure 4. Limites de la municipalité de Saint-Anne de la Pointe-au-Père, issue d'une carte de 1951 (source : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4939296?docsearchtext=Rimouski)



Figure 5. Photographie aérienne du quartier du Plateau, datée d'environ 1980 (source : Corporation des fêtes du centenaire 1982 : 268)



Figure 6. Photographie aérienne du quartier Bois-Joli, datée d'environ 1980 (source : Corporation des fêtes du centenaire 1982 : 269)

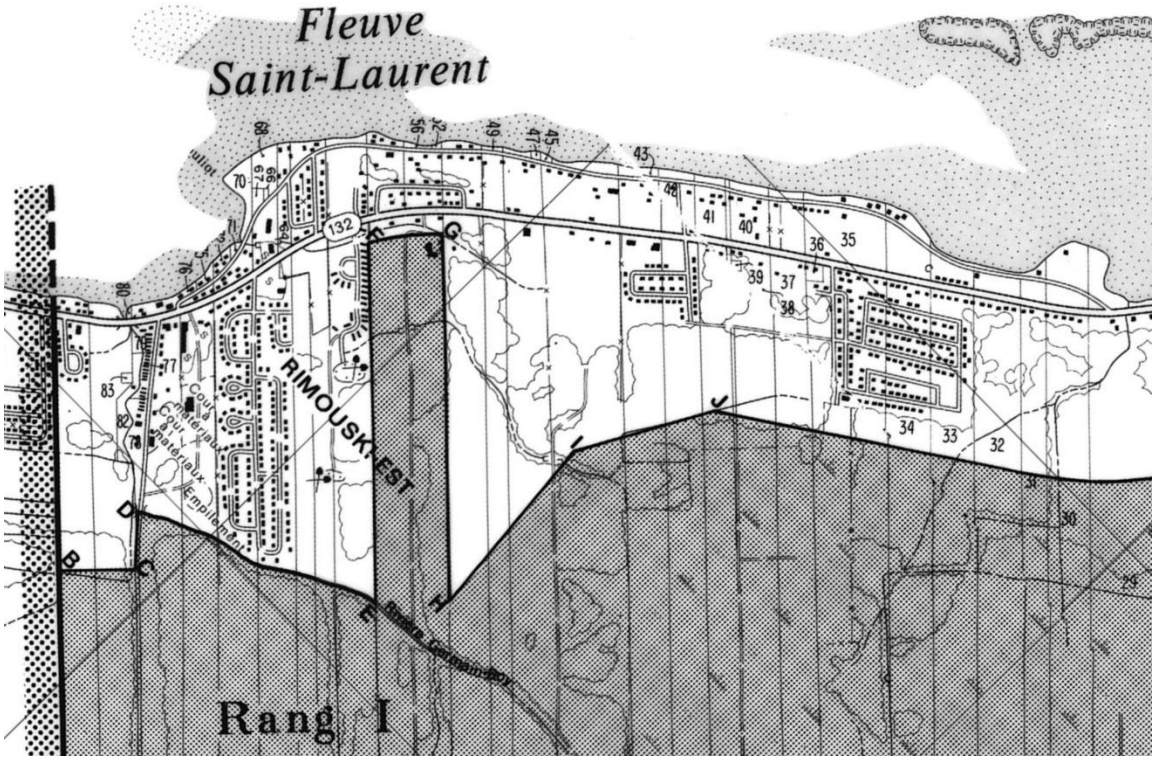


Figure 7. Plan de la loi de protection du territoire agricole, la zone hachurée représentant la zone agricole protégée (source : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4343469?docsearchtext=sainte-anne%20de%20la%20pointe%20au%20pere)



Figure 8. Image satellite datant de juin 2008 (source : Google Earth)



Figure 9. Image satellite datant de mai 2022 (source : Google Earth)

4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DU SECTEUR

Le territoire du Bas-Saint-Laurent possède une grande richesse archéologique qui remonte jusqu'au Paléoindien récent. La région autour de Rimouski, qui fait ici référence au territoire compris entre le parc national du Bic et l'embouchure de la rivière Mitis, ne fait pas exception (planche 2). En particulier, le parc national du Bic compte à lui seul 21 sites archéologiques. La plupart des sites paléohistoriques dans le secteur à l'étude ont été trouvés sur la rive du fleuve Saint-Laurent. Les quelques cas situés plus à l'intérieur des terres sont toujours près d'un cours d'eau qui se jette dans le fleuve et au maximum à un peu plus de 5 km de la berge.

Les plus anciennes traces d'occupation remontent au Paléoindien récent avec la découverte d'outils de tradition Plano. Aucun site n'ayant fourni de matière organique pour réaliser une datation radiocarbone, leurs dates d'occupation demeurent hypothétiques.

En périphérie de la ville de Rimouski même, un groupe de quatre sites (DcEd-1, 4, 5 et 6) associé à cette période ont été découverts au début des années 1990 (Bilodeau 1993; Bourget 1994; Chapdelaine 1994a; 1994b). À l'exception de DcEd-4, les trois autres sites se retrouvent sur une même terrasse à environ 86 m NMM et à une très grande proximité les uns des autres. De plus, ils partagent les mêmes types d'outils et la même matière première. Le site DcEd-4, quant à lui, n'a révélé que quelques éclats non diagnostiques, mais sa présence sur une terrasse élevée et la matière première lithique très semblable à celle trouvée dans les sites précédents, tend à suggérer qu'ils seraient contemporains.

Dans la région du Bic, trois sites pourraient être associés au Paléoindien récent (DcEe-14, 15 et 16) et ils se trouvent tous dans la vallée de la rivière Sud-Ouest à une altitude supérieure à 80 m NMM (Dumais 1988; Leclerc 2016). Il s'agirait dans les trois cas de campements de courtes durées situés sur une ancienne plage.

La rivière Mitis témoigne elle aussi d'une occupation importante du territoire à l'époque paléoindienne avec deux sites (DdEa-1 et 3) situés de part et d'autre de la rivière à environ 3 km de la rive actuelle du fleuve Saint-Laurent. Ceux-ci auraient été réoccupés périodiquement par des groupes de la tradition Plano, vraisemblablement pour y exploiter la richesse des ressources marines à cet endroit (Ethnoscop 1996; Pintal 2006). Il est intéressant de noter qu'encore une fois, ces sites se trouvent sur une terrasse élevée entre 65 et 75 m NMM d'altitude.

Le site DdEb-1 représente le dernier site Paléoindien découvert à ce jour dans le territoire à l'étude. Il s'agit du site le plus éloigné du fleuve Saint-Laurent, à environ 5,5 km, et il se trouve à une altitude d'environ 125 m NMM dans le bassin versant du ruisseau à la Loutre. Il n'a révélé que quatre artéfacts, mais un d'entre eux s'apparente à une pointe lancéolée du Paléoindien récent (Arkéos 2008).

Par la suite, le territoire semble abandonné jusqu'à l'Archaïque supérieur, puisqu'aucun site associé à l'Archaïque ancien ou moyen n'y a été trouvé jusqu'à présent. Les sites de cette période se regroupent presque tous dans le parc national du Bic qui en compte au moins huit, dont certains ont été datés de 4 000, 3 500 et 2 500 AA (Leclerc 2016). Ces campements temporaires auraient été occupés par des groupes en provenance de plusieurs régions, dont la côte du Labrador, le nord de la Gaspésie, ou encore les Maritimes (Dumais 1988).

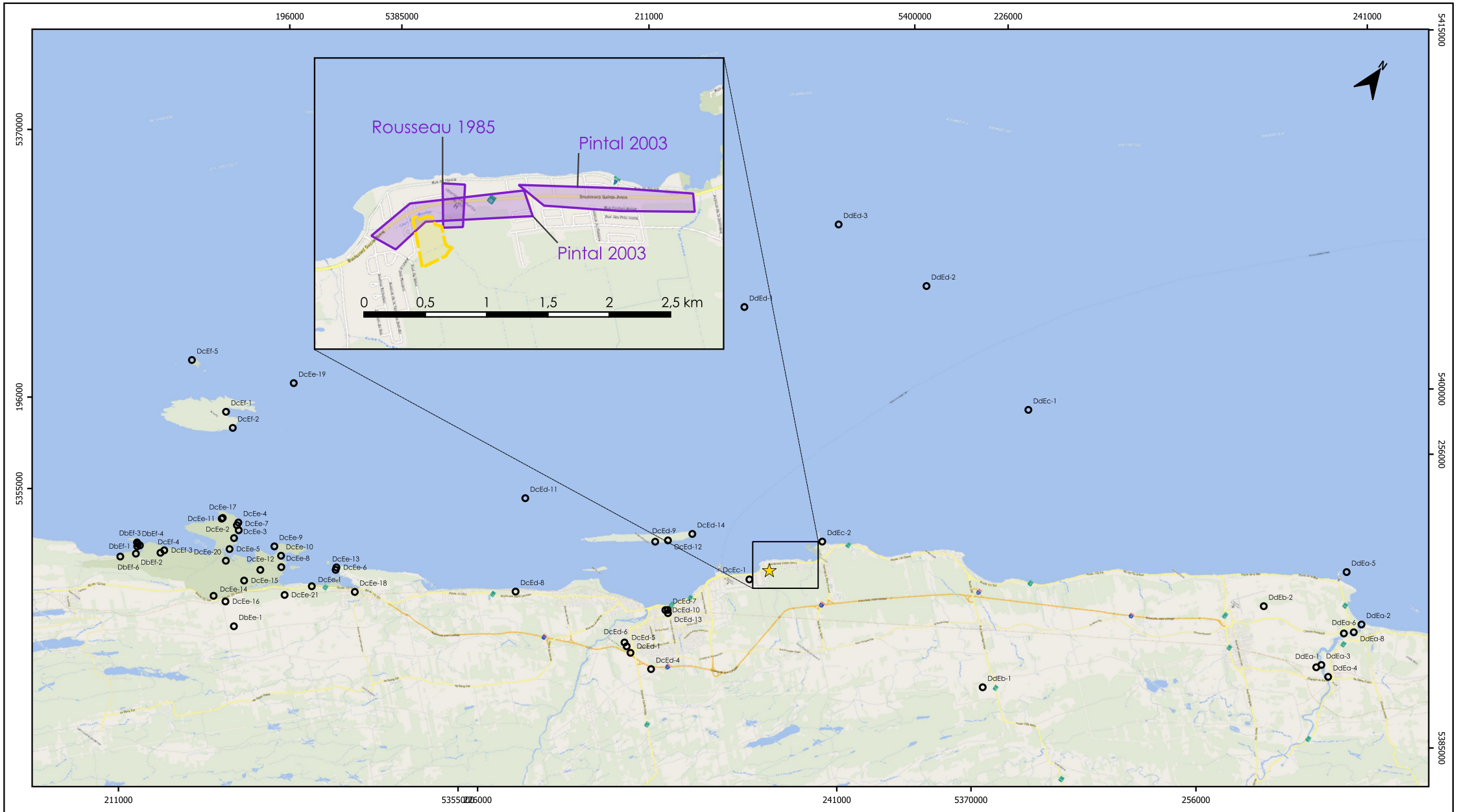
Un autre site (DcEd-9), trouvé sur l'île Saint-Barnabé, contient lui aussi une composante de l'Archaïque. Le contexte archéologique ayant été perturbé par des labours, aucune analyse spatiale n'a pu être réalisée. En revanche, des pointes de type Otter Creek et Brewerton ont permis de confirmer une présence humaine à cet endroit durant l'Archaïque supérieur (Dionne 2014).

La période Sylvicole est sans doute la mieux représentée en nombre de sites, avec pas moins de 15 sites datant de cette période au Bic uniquement. Cette augmentation par rapport aux périodes précédentes pourrait être due à un accroissement de la population ou à un biais causé par les recherches archéologiques (Leclerc 2016). Aussi, dans les périodes précédentes, les sites trouvés au Bic ne témoignaient que de groupes de passage dans la région. Au Sylvicole, des ressemblances dans les coffres à outils abandonnés dans les différents sites archéologiques au Bic suggèrent qu'il s'agirait d'un même groupe résident dans le Bas-Saint-Laurent (Dumais 1988).

Ces groupes étaient vraisemblablement en contact avec les ancêtres des Mi'kmaqs, puisque des traces de ces derniers ont été observées sur le site DdEa-2 à l'embouchure de la rivière Mitis. Celui-ci a révélé de nombreux fragments de céramique dont les décors suggèrent une occupation répétée durant le Sylvicole moyen ancien, le Sylvicole moyen tardif, peut-être durant le Sylvicole supérieur récent, et au Sylvicole supérieur récent. La présence de coquillages broyés dans la pâte de certains tessons indique que des groupes Mi'kmaqs ont occupé ce site. Deux fragments au décor caractéristique des Iroquoiens du Saint-Laurent signalent aussi au moins des contacts avec ces groupes en provenance du sud-ouest (Ruralys 2015).

Deux sites archéologiques historiques se trouvent dans un rayon de 5 km de la zone d'intervention de ce rapport. Il s'agit d'une part du lieu historique national du Canada du Phare-de-Pointe-au-Père (DcEc-2). Ce site n'a jamais fait l'objet de fouilles archéologiques, mais le terrain possède le potentiel de receler des traces des deux premiers phares construits en 1859 et en 1867, ainsi que de divers bâtiments utilitaires associés, dont un hangar à huile (Gauvin 2001). De l'autre côté, le site de la maison Lamontagne (DcEc-1) est situé à un peu plus d'un kilomètre seulement de la zone d'intervention. Des vestiges associés à l'occupation agricole du terrain aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles y ont été trouvés au début des années 1980 (Lapointe 1983).

Finalement, deux zones d'information archéologique réalisées en 1985 et en 2002 sont situées à proximité immédiate du secteur d'intervention (moins de 2 km). Dans les deux cas, il s'agit d'inventaires dont les résultats se sont avérés négatifs (Pintal 2003; Rousseau 1985).



Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le district de Pointe-au-Père à Rimouski (Automne 2025)

Planche 2. Sites archéologiques et zones d'information archéologique (ZIA) situés à proximité de la zone inventoriée en 2025, dans le secteur de Rimouski

- Localisation de la zone d'intervention
- Zones d'information archéologique (ZIA)
- Sites archéologiques connus
- Limites de la zone d'intervention

0 2 4 6 8 10 12 14 km

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 6 (EPSG : 32186)

Fond de carte :
Carte de base du Gouvernement du Québec

Échelle :
1 : 250 000 (carte principale)
1 : 40 000 (encart)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Mars 2026

5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Tableau 2. Tableau résumé des caractéristiques de la zone AU-1A

Zone AU-1A	
Municipalité	Rimouski
Type de potentiel	Autochtone
Superficie	77 577 m^2
Sondages négatifs	350
Sondages positifs	0
Sondages relevés	AU-1A38 (profil 3) AU-1A65 (profil 1) AU-1A72 (profil 2) AU-1A255 (profil 4)

La zone AU-1A représente une bande de terre rectangulaire plus ou moins régulière d'environ 240 à 400 m de long sur 210 m de large dans un axe nord-ouest sud-est (planche 3). Elle se situe à environ 300 m de la rive du fleuve Saint-Laurent. Le terrain est relativement plat sur la majorité de la zone, à l'exception de son extrémité nord-ouest qui forme une pente vers le nord. Le potentiel archéologique de cette zone provient de son emplacement sur une terrasse fluviale associée au retrait de la mer de Champlain. Celle-ci aurait pu former une plage intéressante durant une partie du Paléoindien récent et de l'Archaïque supérieur. Compte tenu de l'éloignement de la zone par rapport aux autres sites paléohistoriques connus et des cours d'eau navigables autres que le fleuve Saint-Laurent, le potentiel a été considéré comme faible (Artéfact urbain 2025).

Au total, 350 sondages ont été réalisés au sein de la zone AU-1A, dont quatre ont été relevés pour représenter les différents profils stratigraphiques observés dans le secteur. Il s'agit des sondages AU-1A38 (profil 3), AU-1A65 (profil 1), AU-1A72 (profil 2) et AU-1A255 (profil 4). Les sondages qui partagent un même profil stratigraphique ont été regroupés en quatre groupes. Ces derniers forment une succession de bandes plus ou moins régulières alignées parallèlement au fleuve, à l'exception du groupe représenté par le sondage AU-1A72 qui forme un petit rectangle sur le côté sud-ouest de la zone (planche 3).

Le sondage AU-1A65 est représentatif du groupe le plus près du fleuve (planche 3), nommé la zone 1. Le profil stratigraphique (profil 1) est composé de trois couches : une argile légèrement limoneuse brune foncée meuble avec des inclusions de racines, suivie d'une épaisse couche d'argile brun gris légèrement verdâtre compacte avec quelques inclusions de grès, de calcaire et de gneiss (3 %; 90 % $<$ 2 cm; 10 % 2-5 cm) et d'une autre couche d'argile grise bleutée avec des marbrures orangées compacte avec des inclusions de grès, de gneiss et de calcaire (10 %; 50 % $<$ 2 cm; 20 % 2-5 cm; 20 % 5-10 cm; 10 % $>$ 10 cm).

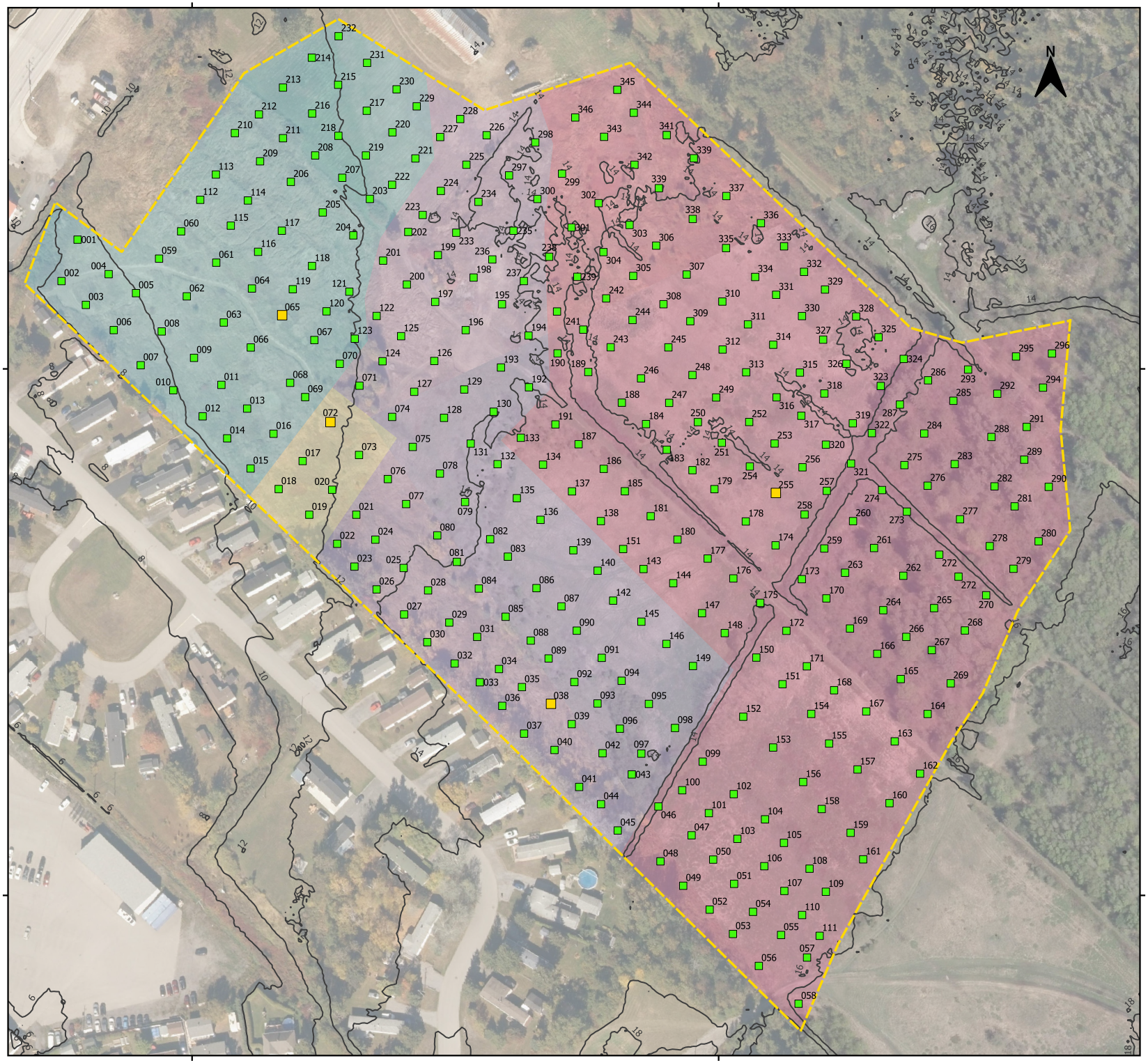
Le sondage AU-1A72 représente un petit groupe de sondages circonscrit à l'ouest de la zone (planche 3; profil 2) qui constitue probablement un ancien marais asséché), nommé la zone 2. La première couche, assez épaisse, est un limon argileux brun foncé meuble avec seulement 1 % de racines. Celle-ci est suivie d'un limon brun très foncé à noirâtre meuble sans inclusions. Au fond du sondage se trouve un sable grossier argileux gris peu compact avec de nombreuses

inclusions de gneiss et de grès arrondis (50 %; 75 % < 2 cm; 10 % 2-5 cm; 10 % 5-10 cm; 5 % > 10 cm).

Le sondage AU-1A38 est représentatif de la zone 3. Cette zone forme un « L » qui longe l'est de la zone 1 avant de bifurquer vers le sud-est en atteignant l'extrémité de la zone au sud (planche 3). Le profil stratigraphique est composé de cinq couches (profil 3). Dans l'ordre, on retrouve d'abord un sable légèrement limoneux brun moyennement compact avec quelques racines (3 %) et gneiss (< 1 %; < 2cm) qui pourrait être un ancien labour. Ensuite vient une couche presque identique à la précédente, mais ne comportant presque plus de racines (< 1 %). La troisième couche, peu épaisse, est un sable gris blanchâtre friable et sans inclusions. En dessous se trouve un sable induré brun oxydé foncé très compact avec des inclusions de gravillons (25 %). Le sondage se termine par une couche de sable beige orangé compact avec des inclusions de gneiss et de gravillons arrondis (5 %; 95 % < 2 cm; 5 % 2-5 cm).

La quatrième zone, située à l'est du secteur inventorié, est représentée par le sondage AU-1A255 (planche 3). Son profil stratigraphique est lui aussi composé de cinq couches (profil 4). Au sommet se trouve un limon brun peu compact avec quelques racines (2 %) qui serait aussi un ancien labour. Celui-ci est suivi par deux couches relativement minces : un sable brun-beige meuble, puis un limon brun noirâtre moyennement compact. Ensuite vient une couche de sable brun-beige avec des marbrures orangées meuble, et finalement un sable gris-beige peu compact. À l'exception des racines présentes dans la première couche, l'ensemble des sols ne comportaient aucune inclusion.

En somme, aucun vestige ni artéfact n'a permis de confirmer le potentiel archéologique autochtone de la zone AU-1A. Les travaux d'inventaire ici présentés sont jugés suffisants pour documenter les activités humaines qui ont pris place dans le secteur. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone AU-1A peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.



Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le district de Pointe-au-Père à Rimouski (Automne 2025)

Planche 3. Zones inventoriées en 2025 dans le secteur de Pointe-au-Père

- Limites de la zone d'intervention
- Sondages
- Sondages avec profil stratigraphique relevé
- Courbes topographiques (2m) (selon données LIDAR)

Zones inventoriées

- Zone 1
- Zone 2
- Zone 3
- Zone 4

0 25 50 75 100 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 6 (EPSG : 32186)

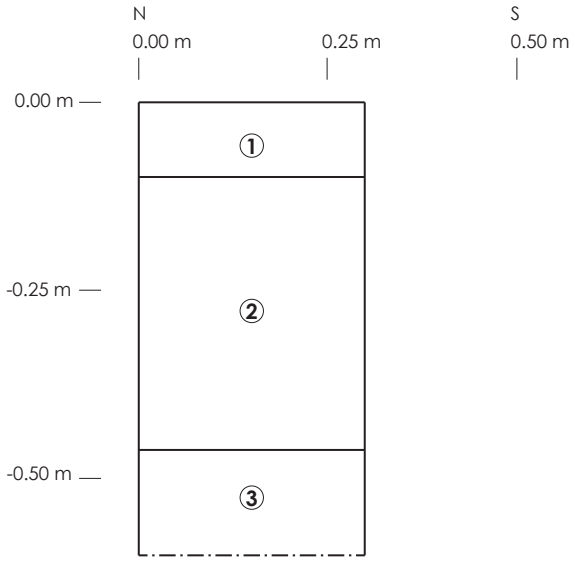
Fond de carte :
Service d'imagerie du Gouvernemenet du Québec

Échelle 1 : 2 000

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Mars 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 6)

X : 231834.23
Y : 5373220.39
Z : 11.16 m





Photographie PAP_004

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le district de Pointe-au-Père à Rimouski (Automne 2025)

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage AU-1A65

0 0.50 m

Infographie : Mars 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.10 m : Argile légèrement limoneuse brune foncée meuble avec des inclusions de racines.

2 0.10 - 0.46 m : Argile brun gris légèrement verdâtre compacte avec quelques inclusions de grès, de calcaire et de gneiss (3 %; 90 % < 2 cm; 10 % 2-5 cm).

3 0.46 - 0.60 m : Argile grise bleutée avec des marbrures orangées compacte avec des inclusions de grès, de gneiss et de calcaire (10 %; 50 % < 2 cm; 20 % 2-5 cm; 20 % 5-10 cm; 10 % > 10 cm).

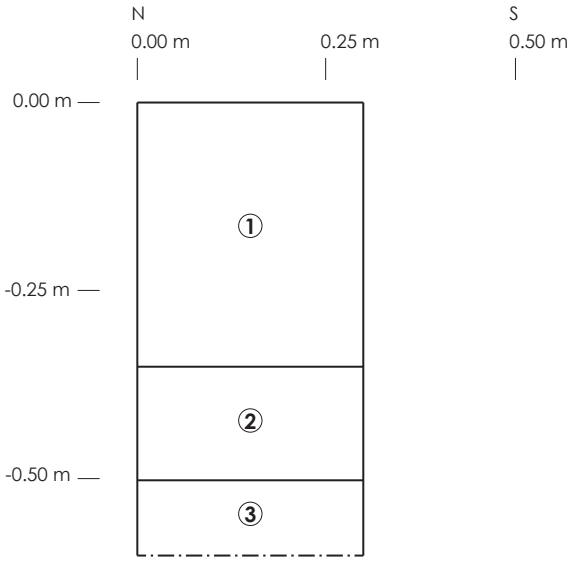
—·— Limite de l'excavation.

coordonnées :
MTM (Fuseau 6)

X : 231852.56
Y : 5373179.78
Z : 11.70 m



Photographie PAP_005



Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le district de Pointe-au-Père à Rimouski (Automne 2025)

Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage AU-1A72

0 0.50 m

Infographie : Mars 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.35 m : Limon argileux brun foncé meuble avec seulement 1 % de racines.

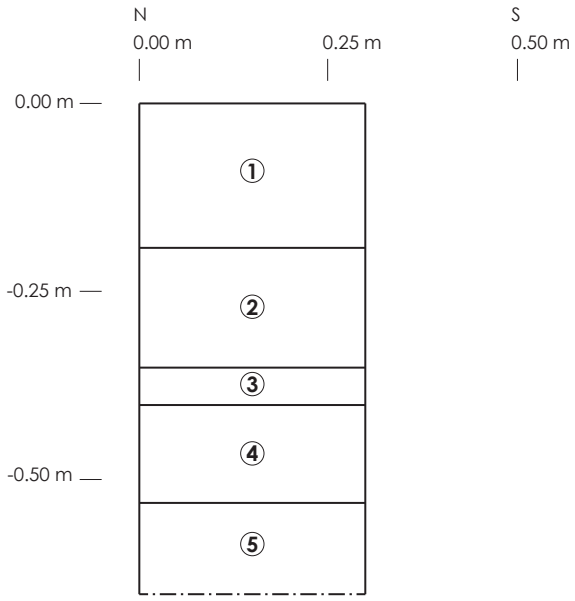
2 0.35 - 0.50 m : Limon brun très foncé à noirâtre meuble sans inclusions.

3 0.50 - 0.60 m : Sable grossier argileux gris peu compact avec de nombreuses inclusions de gneiss et de grès arrondis (50 %; 75 % < 2 cm; 10 % 2-5 cm; 10 % 5-10 cm; 5 % > 10 cm).

—·— Limite de l'excavation.

coordonnées :
MTM (Fuseau 6)

X : 231936.35
Y : 5373072.75
Z : 15.13 m





Photographie PAP_003

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le district de Pointe-au-Père à Rimouski (Automne 2025)

Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage AU-1A38

0 — 0.50 m

Infographie : Mars 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.19 m : Sable légèrement limoneux brun moyennement compact avec quelques racines (3 %) et gneiss (< 1 %; < 2cm).

2 0.19 - 0.35 m : Sable légèrement limoneux brun moyennement compact avec quelques racines (< 1 %) et gneiss (< 1 %; < 2cm).

3 0.35 - 0.40 m : Sable gris blanchâtre friable et sans inclusions.

4 0.40 - 0.53 m : Sable induré brun oxydé foncé très compact avec des inclusions de gravillons (25 %).

5 0.53 - 0.65 m : Sable beige orangé compact avec des inclusions de gneiss et de gravillons arrondis (5 %; 95 % < 2 cm; 5 % 2-5 cm).

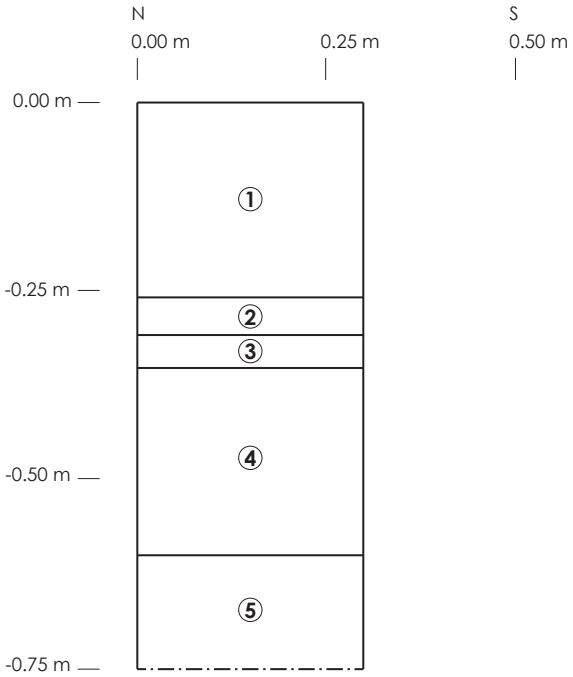
—·— Limite de l'excavation.

coordonnées :
MTM (Fuseau 6)

X : 232021.78
Y : 5373152.85
Z : 14.32 m



Photographie PAP_012



Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le district de Pointe-au-Père à Rimouski (Automne 2025)

Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage AU-1A255

0 0.50 m

Infographie : Mars 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.26 m : Limon brun peu compact avec quelques racines (2 %).
2 0.26 - 0.31 m : Sable brun-beige meuble.
3 0.31 - 0.35 m : Limon brun noirâtre moyennement compact.
4 0.35 - 0.60 m : Sable brun-beige avec des marbrures orangées meuble.
5 0.60 - 0.75 m : Sable gris-beige peu compact.
—·— Limite de l'excavation.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre du projet de développement résidentiel Nouveau milieu de vie à Pointe-au-Père, la municipalité de Rimouski a mandaté la firme Artéfact urbain pour effectuer un inventaire archéologique d'une zone à potentiel archéologique. Cette zone, localisée dans l'emprise des travaux projetés, a été définie selon un avis archéologique réalisé par la même firme (Artéfact urbain 2025).

L'inventaire s'est avéré négatif et aucun vestige n'est venu confirmer son potentiel archéologique. En conclusion, l'inventaire archéologique n'a pas permis d'identifier de site archéologique autochtone au sein de la zone expertisée pour les travaux de construction. Ainsi, ceux-ci peuvent être réalisés sans contrainte au sein de la zone telle que définie.

6.1. Valeurs archéologiques

Les valeurs archéologiques liées à l'intervention réalisée à l'automne 2025 par l'équipe d'Artéfact urbain abondent dans le même sens que les conclusions présentées. Les résultats de l'inventaire ne permettent pas d'apposer de valeur archéologique à la zone analysée ni d'attribuer un potentiel de mise en valeur à celles-ci.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHAMBAULT, Marie-France

1995 *Le milieu biophysique et l'adaptation humaine entre 10 000 et 3 000 AA autour de l'embouchure du Saguenay, Côte Nord du Saint-Laurent*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal.

ARKÉOS

2008 *Intégration de la production de parcs éoliens au réseau de transport. Ligne à 230kV Rimouski-Les Boules-Baies-des-Sables. Inventaire archéologique*. Rapport soumis à Hydro-Québec.

2010 *Nouveau poste Limoilou à 230 kV et ligne d'alimentation à 230 kV. Étude de potentiel archéologique*. Rapport inédit remis à Hydro-Québec.

ARTEFACT URBAIN

2025 *Avis archéologique. Projet du Nouveau milieu de vie à Pointe-au-Père*. Ville de Rimouski.

BEAUDIN, Olivier

2024 *Guide d'intervention en patrimoine: architecture, urbanisme, histoire*. Ville de Rimouski.

BENMOUYAL, José

1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Dossiers no 63.

BERGERON, A. et F. RÉMILLARD

2000 *L'archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois. 2e édition*. Centre de conservation du Québec, 229 p.

BILODEAU, Robert

1993 *Autoroute 20, Rimouski, évaluation archéologique complémentaire du site DcEd-4*. Rapport inédit, MTQ.

BOUDREAU, Jeff

2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland (MA), Freedom Digital.

BOURGET, Steve

1994 *Rapport d'activités archéologiques sur deux sites paléoindiens récents de la culture plano à Rimouski, DcEd-5 et DcEd-6, automne 1992*. Rapport inédit, Université de Montréal.

CASTONGUAY, DANDENAULT ET ASSOCIÉS (CDA)

2020 *Réfection de la chaussée de la côte de la Fabrique et de la rue Saint-Jean entre les rues Pierre-Olivier-Chauveau et de l'Hôtel-Dieu*. *Surveillance archéologique 2020*. Ville de Québec.

CHALIFOUX, Éric

1999 Late Paleoindian Occupation in A Coastal Environment : A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec. *Northeast Anthropology* **57** : 69-79.

CHAPDELAINE, Claude

1989 La poterie du Nord-Est américain, un cas d'inertie technique. *Anthropologie et société* **13** (2) : 127-142.

1994a La nature et la fonction du site. Dans *Il y a 8000 ans à Rimouski : paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*, édité par Claude Chapdelaine, pp. 240-263. Paléo-Québec, Vol. 22. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

1994b *Rapport d'activités archéologiques sur deux sites paléoindiens récents de la culture Plano à Rimouski, DcEd-1 et DcEd-5, été 1993*. Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

1994c *Analyse par activation neutronique du chert taillé à Rimouski*. Dans *Il y a 8000 ans à Rimouski… Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Édité par le MTQ, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no 22 : 147-162.

2004 Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* **34** (1), pp. 3-20.

2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec 32, 384p.

2012 *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. A Peopling of the Americas Publication, Center for the Study of the First Americans, Texas A&M University Press.

CHAPDELAINE, C. et N. CLERMONT

2006 *Adaptation, Continuity and Change in the Middle Ottawa Valley: A View from the Morrison and Allumettes Island Late Archaic Sites*. Dans *The Archaic of the Far Northeast*. édité par D. Sanger et M.A.P. Renouf (éds.), The University of Maine Press: 191-220.

CHAPDELAINE, C., GRAILLON, É., COURCHESNE, F., TURMEL, M.-C., FORGET BRISSON, L., HARDY, F., LAMOTHE, M. et A.L. BURKE

2015 Cascades 5, une composante de la tradition de l'Archaïque du Golfe du Maine à East Angus, Estrie, Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* **45** (2-3) : 93-126.

CHRÉTIEN, Yves

1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

CLERMONT, Norman

1978 Les crémations de Pointe-du-Buisson. *Recherches amérindiennes au Québec* **8** (1) : 3-20.

1990 Le Sylvicole inférieur au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* **20** (1) : 5-17.

CORPORATION DES FÊTES DU CENTENAIRE

1982 *Une Lumière sur la côte : Pointe-au-Père, 1882-1982*. Corporation des fêtes du centenaire, Pointe-au-Père, Québec.

CÔTÉ, Marc

1998 *Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue*. Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur*. Édité par R. Tremblay, Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection PaléoQuébec 27.

DIONNE, Marie-Michelle

2014 Ile de Saint-Barnabé (DcEd-9), UQAR. Analyse spécialisée de l'assemblage lithique. Dans *Intervention archéologique 2014 sur le site DcEd-9 de l'île Saint-Barnabé, Rimouski*, édité par Nicolas Beaudry et Manon Savard. Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

DUMAIS, Pierre

1980 *Préhistoire du parc provincial du Bic, côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent*. MAC, rapport inédit.

1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Ministère de la Culture et Communications, collection Dossiers no 64.

2000 The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec. *Archaeology of Eastern North America* **28** : 81-112.

GOUDREAU, Serge

2015 Les Micmacs au Bas-Saint-Laurent, du 16e au 19e siècle. *L'Estuaire* **75** : 44-58.

GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI

2019 *Première Nation Malécite de Viger*. Rapport présenté aux Jardins de Métis et au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

ETHNOSCOP

1996 *Barrage Mitis 1. Inventaire archéologique*. Rapport soumis à Hydro-Québec.

2012 *Poste Duchesnay et ligne d'alimentation. Étude de potentiel archéologique*. Rapport soumis à Hydro-Québec.

GATES ST-PIERRE, Christian

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GAUVIN, Robert

2001 *Lieu historique national du Canada du Phare-de-Pointe-au-Père, rapport d'activité archéologique - 2001*. Rapport remis à Parc Canada.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

2012 *Climat du Québec, Classification de Köppen-Geiger basée sur les normales 1981-2010*. Carte produite par le gouvernement du Québec, Développement durable, Environnement, Faune et Parcs, Québec, [consulté en ligne]. https://environnement.gouv.qc.ca/climat/normales/cartes/Classification-Koppen.pdf

GRAILLON, Éric

1997 *Inventaire de la collection Cliché-Rancourt*. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

2011 *Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke: Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston
1994 *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artéfacts et les écofacts*. CELAT, Université Laval, Québec.

LAPOINTE, Camille
1983 *La maison Lamontagne à Rimouski-est, DcEc-1. Complexe agricole du XVIIIe et du XIXe siècle.* Rapport remis au ministère des affaires culturelles, Québec.

LATERRIÈRE, Pierre de Sales
1873 *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses*. Québec, de l'imprimerie de l'Événement.

LECLERC, Marianne-Marilou
2016 *Inventaire archéologique au parc national du Bic secteur Tombolo, automne 2015*. Rapport inédit, Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP)
2019 *Forêt Ouverte*. Carte et données forestières. Gouvernement du Québec, Québec, [en ligne]. https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS (MRNF)
2021 *Carte interactive*. MRNF, Québec, Produits et services en ligne - Mines, Carte interactive, [consulté en ligne]. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr.
2025 *Cartographie du cinquième inventaire écoforestier du Québec méridional : Méthodes et données associées*. Direction des inventaires forestiers, Québec.

MORAIN, Père
1677 *Mission du Bon Pasteur chez les Etchemins et les Gaspésiens à la Rivière-du Loup. Relations inédites de la Nouyelle-France (1672-1679)*. Tome 2, Montréal, Éditions Élysées.

PARADIS, M.-A. et J. LEBLANC
2021 *L'archéologie numérique en contexte professionnel : Rapport final MITACS Accélération*. Rapport inédit, Université Laval et MITACS.

PINTAL, Jean-Yves
1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Collection Patrimoines, Dossiers 102, ministère de la Culture et des Communications, Québec.
2002 De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière. *Recherches Amérindiennes au Québec* **32** (3) : 41-54.
2003 *Interventions archéologiques, direction du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie—Îles-de-la-Madelaine (été 2002)*. Rapport soumis au ministère des Transports, Québec.

2006 Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis. *Archéologiques* **19** : 1-20.
2012 *Late Pleistocene to Early Holocene A Datation : The Case of the Strait of Quebec*. Dans Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast. Édité par Claude Chapdelaine, p. 218-236. Publié par Texas A&M University Press.
2013 *Étude de Potentiel et inventaire archéologique, Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François*. Rapport remis à la MRC de Charlevoix et à la CRÉ de la Capitale-Nationale

PLOURDE, Michel
2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Rapport inédit. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada.
2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'Archéométrie*. Rapport inédit. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
2011 *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère).* Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal.

ROUSSEAU, Gilles
1985 *Rapport de l'inventaire archéologique de la Pointe Pouliot*. Rapport soumis au groupe Dryade.

ROY, Pierre-Georges
1928 *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, fois et hommages et aveux et dénombrements*. Archives de la province de Québec, Vol. 4., Québec.

RURALYS
2014 *Étude de potentiel archéologique : Site des Nouvelles-Casernes. Îlot de l'arsenal (CeEt-403).* Québec, Commission de la Capitale Nationale, 175 p.
2015 *Fouille archéologique sur le site de la pointe de l'embouchure de la rivière Mitis, DdEa-2(été 2014). Projet de mise en valeur de la pointe de l'embouchure de la rivière Mitis*. Rapport soumis aux jardins de métis.

TACHÉ, Karine
2010 *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

TREMBLAY, Roland
2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Éditions de l'Homme.

ANNEXE 1. CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Registre des photographies

Projet : Pointe-au-Père - Rimouski (AU25-012)

Archéologue responsable: Joey Leblanc

No d'appareil : Tablette #2

No de cliché	Zone	Description	Vue	Date
PAP_001	Zone 1	Environnement de la zone 1.	E	3-11-2025
PAP_002	Zone 1	Environnement de la zone 1.	S	3-11-2025
PAP_003	Zone 3	Sondage test 038, paroi est.	E	3-11-2025
PAP_004	Zone 1	Sondage test 065, paroi est.	E	3-11-2025
PAP_005	Zone 2	Sondage test 072, paroi est.	E	3-11-2025
PAP_006	Zone 3	Environnement de la zone 3.	S	3-11-2025
PAP_007	Zone 3	Environnement de la zone 3.	O	3-11-2025
PAP_008	Zone 2	Environnement de la zone 2.	O	4-11-2025
PAP_009	Zone 4	Environnement de la zone 4.	N	4-11-2025
PAP_010	Zone 4	Environnement de la zone 4.	O	4-11-2025
PAP_011	Zone 4	Sondage test 163, paroi est.	E	4-11-2025
PAP_012	Zone 4	Sondage test 255, paroi est.	E	5-11-2025
PAP_013	Zone 4	Environnement de la zone 4.	S	5-11-2025

ANNEXE 2. MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES



PAP_013



PAP_001



PAP_002



PAP_003



PAP_004



PAP_005



PAP_006



PAP_007



PAP_008



PAP_009



PAP_010



PAP_011



PAP_012

Archeo consultant

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

19_008_NV – SUIVI DE TRAVAUX D'EXCAVATION AU CHANTIER DU PROJET DU PARC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL SUR LE SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, MONTRÉAL



PERMIS 25-ARCO-02
TITULAIRES : Jérémy Gribaut
François Guindon

2026-03-23

FINAL

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

19_008_NV – SUIVI DE TRAVAUX D'EXCAVATION AU CHANTIER DU PROJET DU PARC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL SUR LE SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA, MONTRÉAL

SOUMIS À :

Pomerleau

500 rue Saint-Jacques, bur. 300

Montréal (QC) H2Y 1S1

SOUMIS PAR :

Archéoconsultant inc.

4, 3e Rue Ouest

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

(Québec) G0R 3A0

SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR :	VÉRIFIÉ PAR :
JÉRÉMY GRIBAUT, M. A. Archéologue Archeoconsultant inc.	**FRANÇOIS GUINDON**, Ph. D. Archéologue principal Archéoconsultant inc.

Archéoconsultant inc.
4, 3e Rue Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud,
Québec, G0R 3A01
Telephone: (418) 409-7455
info@archeoconsultant.ca
www.archeoconsultant.ca



Page couverture : Vue générale du chantier, vers l'est

SOMMAIRE EXÉCUTIF

L'Université McGill a mandaté Pomerleau afin de réaliser une supervision archéologique à l'emplacement de l'ancien hôpital Royal Victoria (HRV) et à l'Institut-hôpital neurologique de Montréal, devant la résidence Douglas, à Montréal (carte 1). Cette étude a été produite en sous-traitance par Archéoconsultant Inc.

Objectifs

La supervision avait pour objectif de déterminer si des sépultures non marquées et si des vestiges archéologiques étaient présents dans les limites de l'aire visée par le mandat. Le cas échéant, la supervision devait aussi permettre d'arrêter les travaux, d'évaluer les découvertes présumées, ainsi que d'estimer l'impact du projet sur ceux-ci. Des mesures d'atténuation devaient aussi être proposées.

Résultats

L'intervention a été menée par un archéologue responsable, assisté de façon ponctuelle par un archéologue de terrain (technique) et en présence d'un moniteur culturel des Mères mohawks. La supervision s'est déroulée sur une base discontinue du 15 mai 2024 au 28 novembre 2025. Elle était divisée en quatre opérations, comprenant 23 sous-opérations, couvrant un total de 1 423,62 m^2. Ces dernières correspondaient aux excavations menées par les entrepreneurs. Un puisard en briques (3H100) et un mur de moellons de pierre (3I100) ont été recensés lors de la supervision, en plus de deux chaussures en cuir découvertes fortuitement hors de la zone sous supervision. L'ensemble constitue des découvertes isolées en contextes remaniés, mais remontant possiblement aux premières constructions du HRV, à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle.

Valeur patrimoniale et risque d'impact

La valeur patrimoniale des vestiges observés est modérée en raison des contextes remaniés dans lesquels ils se trouvent. Les biens mobiliers ont été recueillis, alors que les structures ont fait l'objet d'un retrait afin de permettre les travaux. Aucun évitement n'était donc possible.

Mesures recommandées

Le client a pu procéder avec les travaux suivant les précautions entreprises, soit la supervision, la récolte des objets et des enregistrements sommaires, en fonction des limites imposées par les enjeux de sécurité.

Des découvertes archéologiques restent possibles à l'extérieur des aires supervisées. Il est donc recommandé de poursuivre la supervision dans les aires de potentiel. Si des vestiges archéologiques étaient mis au jour, les responsables devront immédiatement contacter l'autorité responsable et suivre les directives qui seront formulées. Toute découverte relative à une sépulture non marquée ou au patrimoine des Premières Nations devrait aussi être communiquée aux conseils de Premières Nations concernées et en respect d'autres obligations légales, le cas échéant.

Tout changement aux plans du projet, menant à des excavations en dehors des secteurs expertisés, pourrait nécessiter des ajustements aux mesures proposées, puisque des vestiges pourraient s'y trouver. Un archéologue devrait donc être consulté dans cette éventualité.

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Archéoconsultant Inc.

Jérémy Gribaut, M. A.	Archéologue responsable – supervision au chantier et rédaction du rapport
François Guindon, Ph. D.	Archéologue coordonnateur – coordination, aide à la rédaction et contrôle qualité
Édith Bergeron, M. Sc.	Géomaticienne – géomatique et cartographie
Éloïse St-Pierre, M. A.	Archéologue assistante – aide à la rédaction de la section environnementale
Jonathan Caron, B. A.	Archéologue de terrain – aide à la supervision

Pomerleau

Bernard Roy	Gérant de projet principal
Nabil Boussalem	Gérant de projet
Éric Duguay	Surintendant

Decasult

Anne LaBrecque, OAQ, PMP	Gestionnaire de projet principale
Nazaré Nunes, M. Arch.	Gestionnaire de projet

Mères mohawks

Shatekaronhiase Cross	Moniteur d'archéologie

Université McGill

Pierre Major	Directeur exécutif du projet du Parc de développement durable McGill.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF i
ÉQUIPE DE PRODUCTION iv
TABLE DES MATIÈRES v
LISTE DES FIGURES vii
LISTE DES CARTES viii
LISTE DES TABLEAUX viii
1. INTRODUCTION 1
1.1. Contexte du projet 1
1.2. Objectifs et portée de l'étude 2
1.3. Structure du rapport 2
2. MÉTHODOLOGIE 4
2.1. Préparation préterrain 4
2.2. Supervision des travaux 4
2.3. Consignation des données 5
2.4. Traitement des artefacts 5
2.5. Observateurs autochtones 5
3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL 6
3.1. Environnement 6
3.2. Histoire culturelle et patrimoine archéologique 11
4. RÉSULTATS 23
4.1. Opération 1 24
4.2. Opération 2 25
4.3. Opération 3 26
4.4. Opération 4 28
4.5. Découvertes fortuites 29
5. CONCLUSION 44
5.1. Objectifs 44
5.2. Résultats 44
5.3. Valeur patrimoniale et risque d'impact 44

5.4. Mesures recommandées 44
RÉFÉRENCES 46
ANNEXE A : MATRICE ÉVÉNEMENTIELLE 52
ANNEXE B : LISTE DES STRUCTURES 53

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Profil de dénivelé (trait rouge) de l'aire d'étude (polygones rouges) (Google Earth) 9
Figure 2 : Le HRV en 1893 (McGill University 1893) 21
Figure 3 : L'AMI vers le début du XX^{e} siècle (McGill University 2026)....21
Figure 4 : Sous-opération 01A — vue générale, vers l'ouest 29
Figure 5 : Sous-opération 01B — vue générale, vers l'ouest 29
Figure 6 : Sous-opération 01C — vue générale, vers l'est....29
Figure 7 : Sous-opération 01D — vue générale, vers l'est....29
Figure 8 : Sous-opération 01E — vue générale, vers l'est....30
Figure 9 : Sous-opération 01F — vue générale, vers le nord-est....30
Figure 10 : Sous-opération 01G — massif bétonné, vue générale, vers le sud-est 30
Figure 11 : Sous-opération 01G — décapage initial, vue générale, vers le sud-est....30
Figure 12 : Sous-opération 01G — décapage bordure est du pavillon L, vue générale, vers le sud-est 30
Figure 13 : Sous-opération 01G — bouteille de Pepsi-Cola, vue en plan 30
Figure 14 : Sous-opération 01G — fin du décapage, vue générale, vers l'ouest....31
Figure 15 : Sous-opération 01G — vue générale, vers le sud-est....31
Figure 16 : Sous-opération 02A — vue générale, vers le nord....31
Figure 17 : Sous-opération 02A — vue en plan, vers le nord-est....31
Figure 18 : Sous-opération 02C — vue générale, vers le nord-ouest 31
Figure 19 : Sous-opération 02C — vue générale, vers l'est 31
Figure 20 : Sous-opération 02C — profil, vers l'ouest....31
Figure 21 : Sous-opération 03A — vue rapprochée, vers le nord 31
Figure 22 : Sous-opération 03B — vue en plan, vers le sud-est 32
Figure 23 : Sous-opération 03C — vue rapprochée, vers le sud....32
Figure 24 : Sous-opération 03D — vue générale, vers le nord....32
Figure 25 : Sous-opération 03E — vue en plan, vers l'est 32
Figure 26 : Sous-opération 03F — vue en plan, vers le sud....32
Figure 27 : Sous-opération 03G — vue générale, vers l'ouest 32
Figure 28 : Sous-opération 03G — massif bétonné, vers l'ouest 33
Figure 29 : Sous-opération 03G — vue générale, vers l'ouest....33
Figure 30 : Sous-opération 03G — vue générale, vers l'est 33
Figure 31 : Sous-opération 03G — vue générale, vers le nord....33
Figure 32 : Sous-opération 03G — vue générale, vers l'ouest....33
Figure 33 : Sous-opération 03G — vue générale, vers le nord....33
Figure 34 : Sous-opération 03H — vue générale, vers l'ouest....33
Figure 35 : Sous-opération 03H — structure 03H100, vers le sud....33
Figure 36 : Sous-opération 03H — vue générale, vers l'ouest....34
Figure 37 : Sous-opération 03H — vue générale, vers le sud....34
Figure 38 : Sous-opération 03H — vue générale, vers l'ouest....34
Figure 39 : Sous-opération 03H —mur de fondation et roc naturel, vers le sud 34

Figure 40 : Sous-opération 03H — vue générale, vers l'ouest 34
Figure 41 : Sous-opération 03H — vue rapprochée, vers le sud-ouest 34
Figure 42 : Sous-opération 03I — vue générale, vers l'ouest 34
Figure 43 : Sous-opération 03I — vue générale vers l'est 34
Figure 44 : Sous-opération 03I — vue structure 03I100, vers l'ouest 35
Figure 45 : Sous-opération 03I — vue générale, vers l'ouest 35
Figure 46 : Sous-opération 03I — vue en plan, vers l'est 35
Figure 47 : Sous-opération 03I — vue générale, vers l'ouest 35
Figure 48 : Sous-opération 03I — vue générale, vers l'ouest 35
Figure 49 : Sous-opération 04A — vue générale, vers l'est 35
Figure 50 : Sous-opération 04B — vue générale, vers l'est 35
Figure 51 : Sous-opération 04C — vue générale, vers le nord-est 35
Figure 52 : Sous-opération 04C — profil, vers le nord-est 36
Figure 53 : Sous-opération 04D — vue générale, vers le sud-est 36
Figure 54 : Sous-opération 04D — vue générale, vers le nord 36
Figure 55 : Sous-opération 04E — vue générale, vers le sud-est 36
Figure 56 : Sous-opération 04E — pue générale, vers le nord-est 36
Figure 57 : Sous-opération 04D — profil, vers le nord-est 36
Figure 58 : Sous-opération 04E — profil, vers l'ouest 37
Figure 59 : Hors opération – chaussure en cuir provenant de l'aile ouest du pavillon A 37
Figure 60 : Hors opération – chaussure en cuir provenant de l'aile est du pavillon A 37

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation de l'aire d'étude 3
Carte 2 : Résultats de l'intervention 43

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des interventions antérieures 22
Tableau 2 : Sommaire des résultats 23
Tableau 3 : Sous-opération 01A – description des lots 38
Tableau 4 : Sous-opération 01B – description des lots 38
Tableau 5 : Sous-opération 01C – description des lots 38
Tableau 6 : Sous-opération 01D – description des lots 38
Tableau 7 : Sous-opération 01E – description des lots 38
Tableau 8 : Sous-opération 01F – description des lots 39
Tableau 9 : Sous-opération 01G – description des lots 39
Tableau 10 : Sous-opération 02A – description des lots 39
Tableau 11 : Sous-opération 02B – description des lots 39
Tableau 12 : Sous-opération 02C – description des lots 39

Tableau 13 : Sous-opération 03A – description des lots....40
Tableau 14 : Sous-opération 03B – description des lots....40
Tableau 15 : Sous-opération 03C – description des lots....40
Tableau 16 : Sous-opération 03D – description des lots....40
Tableau 17 : Sous-opération 03E – description des lots....40
Tableau 18 : Sous-opération 03F – description des lots....41
Tableau 19 : Sous-opération 03G – description des lots....41
Tableau 20 : Sous-opération 03H – description des lots....41
Tableau 21 : Sous-opération 03I – description des lots....41
Tableau 22 : Sous-opération 04A – Description des lots....41
Tableau 23 : Sous-opération 04B – description des lots....42
Tableau 24 : Sous-opération 04C – description des lots....42
Tableau 25 : Sous-opération 04D – description des lots....42
Tableau 26 : Sous-opération 04E – description des lots....42

1. INTRODUCTION

L'Université McGill a mandaté Pomerleau afin de réaliser une supervision archéologique à deux emplacements distincts. Le premier se situe au 687 avenue des Pins Ouest, à l'emplacement de l'ancien hôpital Royal Victoria (HRV). Le second site est voisin du premier et se situe à l'Institut-hôpital neurologique de Montréal, devant la résidence Douglas, à Montréal (carte 1). Cette étude a été produite en sous-traitance par Archéoconsultant Inc.

1.1. Contexte du projet

Le mandat visait deux projets reliés et réalisés pour le compte de l'Université McGill.

Le premier consistait à superviser des travaux d'excavation au chantier du Parc du développement durable, situé à l'emplacement de l'ancien HRV. Le terrain visé correspond au lot 6 537 746 du cadastre officiel du Québec. La zone d'intervention concerne notamment à un stationnement asphalté situé au sud-est des bâtiments du HRV les plus anciens — les pavillons A, E et L — construits en 1893. Le Parc du développement durable est un projet majeur de requalification du site de l'ancien HRV à Montréal, porté par l'Université McGill, avec Pomerleau comme gérant constructeur. Il vise à transformer ce site patrimonial situé au pied du mont Royal en un centre de recherche universitaire en développement durable et en politiques publiques, en mettant l'accent sur la durabilité et la réhabilitation des bâtiments existants. Les travaux préparatoires ont débuté en 2022 avec une série d'excavations visant notamment à évaluer le niveau de la contamination des sols, mais le chantier a été fortement marqué par un conflit juridique avec le collectif des Mères mohawks, composé de femmes kanien'kehá:ka, provenant notamment de la communauté de *Kahnawà:ke*, qui dénonçaient le risque de sépultures autochtones non marquées sur le site. Une injonction a temporairement suspendu les travaux, menant à un accord judiciaire en 2023, imposant une surveillance archéologique lors des excavations (Nafekh-Blanchette 2023).

La seconde partie du mandat concernait le remplacement d'un réservoir à oxygène enfoui devant la résidence Douglas, sur le lot 1 339 490, pour l'Institut-hôpital neurologique de Montréal. Cet espace n'était pas visé par l'injonction de 2023. Il est toutefois situé dans les limites du site patrimonial du Mont-Royal, où une mitigation est requise lors d'aménagements avec impact au niveau du sol.

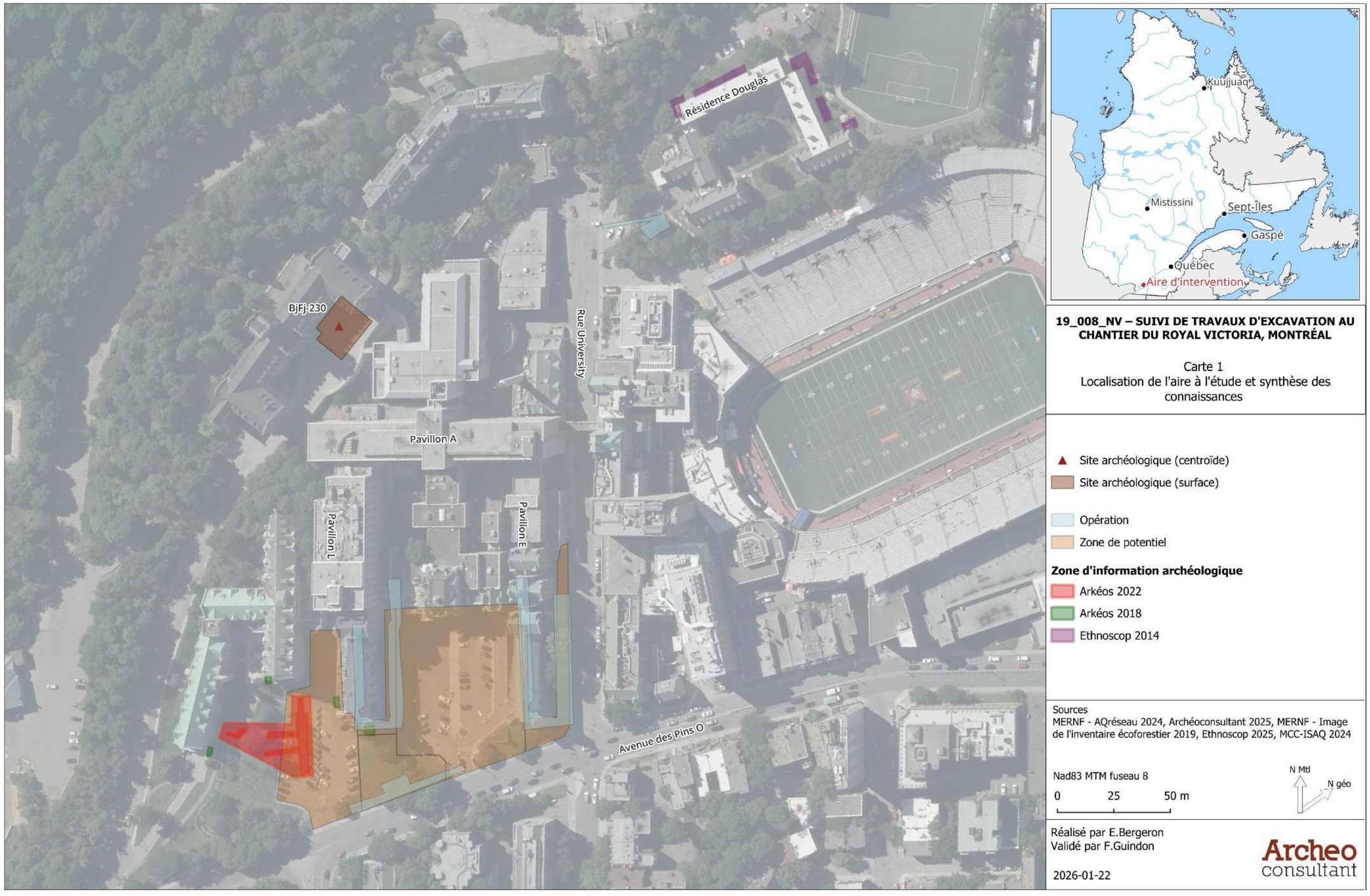
1.2. Objectifs et portée de l'étude

La supervision couvrait un espace de 1 423,62 m^2 répartis entre quatre opérations : trois (01 à 03) sur le site du HRV et la quatrième (04) au sommet de la rue University devant la Résidence Douglas (carte 1). Elle devait permettre de déterminer si des vestiges archéologiques ou des sépultures non marquées étaient présents dans les limites de l'aire visée par le projet. En cas de découverte, la supervision permettait d'arrêter les travaux, d'évaluer les découvertes et l'impact du projet sur ceux-ci. Des mesures d'atténuation devaient aussi être formulées.

1.3. Structure du rapport

Suivant l'introduction, la seconde section détaille la méthodologie employée pour l'intervention sur le terrain. La troisième présente un aperçu de l'histoire environnementale et culturelle de l'aire d'étude. La quatrième section présente les résultats d'inventaire. La cinquième offre une interprétation générale des résultats. La dernière section fait office de conclusion, établit la valeur des vestiges recensés et estime le risque d'impact du projet sur ceux-ci. Elle propose aussi des recommandations relatives aux mesures d'atténuation d'impact à appliquer.

Le dossier numérique contient toute la documentation technique de l'intervention archéologique, notamment les fichiers cartographiques vectoriels, les cartes, les figures, les photographies, le catalogue photo, les notes de terrain, ainsi qu'une version PDF du présent rapport.



Carte 1 : Localisation de l'aire d'étude

2. MÉTHODOLOGIE

La supervision archéologique comprend quatre composantes essentielles, soit la recherche documentaire, la supervision des travaux au terrain, la consignation des données et le traitement des artefacts.

2.1. Préparation préterrain

Différentes sources ont été consultées afin de répertorier et localiser toutes les interventions archéologiques, études de potentiel archéologique, vestiges et aménagements de l'aire d'étude et ses environs.

Les sources suivantes ont été consultées :

- Documentation fournie par le client
- Bibliothèque numérique en archéologie ;
- Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) ;
- Google Earth Pro : imagerie satellitaire (contemporain et passé récent) ;

Les informations relatives à l'environnement naturel contemporain et ancien ont aussi été recueillies afin de définir l'histoire environnementale de l'aire étudiée. Les sources suivantes ont été consultées pour documenter l'environnement naturel :

- Infrastructure géomatique ouverte (IGO2) données écoforestières
- Système d'information géominière (SIGÉOM)
- Publications sur l'histoire environnementale et l'environnement contemporain de la région

2.2. Supervision des travaux

La supervision archéologique a eu lieu pendant la phase de construction entre mai et novembre 2025. Les enregistrements ont été organisés en quatre opérations, selon le système d'enregistrement Tikal. L'archéologue agissait à titre d'observateur et pouvait interrompre brièvement les travaux en contexte de découverte, afin de procéder à des enregistrements et évaluations sommaires. Il fut brièvement accompagné d'un archéologue de terrain (technique) qui l'appuyait au relevé des vestiges et à la surveillance. Un moniteur culturel des Mères mohawks était aussi principalement présent au mois de novembre.

2.3. Consignation des données

Les données étaient recueillies en utilisant le système Tikal. Elles étaient consignées au carnet de notes du responsable de l'intervention, ainsi que sur les fiches d'enregistrement numériques de la plate-forme Axyz d'Archéoconsultant. Les artefacts devaient être recueillis par lot et accompagnés d'une étiquette de provenance.

Les relevés photographiques étaient faits à partir de la plate-forme numérique Axyz. Les informations de catalogage comprenaient le code Borden ou le code temporaire, la latitude, la longitude, l'orientation cardinale, la zone, la date et une description. Des séquences stratigraphiques témoins étaient relevées de façon ponctuelle dans les excavations de l'entrepreneur. L'environnement était aussi décrit. Tous les vestiges structurels (aménagement, fondation, bâtiment, etc.) devaient aussi faire l'objet d'un relevé photographique détaillé.

Notons toutefois que divers enjeux de sécurité ne permettaient souvent pas de procéder à ces relevés. De plus, plusieurs points de contrôles implantés dans les premières semaines d'avril à des emplacements où des excavations prévues n'étaient pas connues de l'archéologue furent par la suite détruits. Enfin, le client devait fournir les services d'un arpenteur pour la durée des travaux, mais aucun n'a finalement été mis à notre disposition. Tout de même, quelques élévations ont pu être prises à l'aide d'un niveau laser de précision servant à relever les limites verticales de lot. Ces données ont parfois pu être estimées en absolues avec le Lidar.

2.4. Traitement des artefacts

Aucun bien mobilier n'a été prélevé dans les aires sous supervision. Cependant, deux chaussures ont été découvertes fortuitement dans des espaces non soumis à la supervision. Ces objets ont été conservés dans les bureaux de Pomerleau sur le site du HRV.

2.5. Observateurs autochtones

Il était prévu que le client informe les Mères mohawks avant chaque excavation afin de leur permettre d'être présents lors de la supervision archéologique. Chaque matin, avant le début des travaux impliquait une rencontre à un point de rendez-vous prévu afin de permettre l'accès sécuritaire des représentants sur le chantier. L'un d'entre eux était présent pour la dernière phase des travaux, du 4 au 28 novembre 2025.

3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

L'aire à l'étude a connu une riche succession d'événements qui ont façonné son patrimoine archéologique. Les principales composantes de cette histoire, présentée dans les pages qui suivent, incluent les changements à l'environnement naturel et aux sociétés qui ont occupé le territoire.

3.1. Environnement

L'environnement contemporain et ancien peut nous aider à comprendre les facteurs naturels qui ont influencé l'occupation humaine à travers le temps.

Environnement contemporain

Le climat dans le sud du Québec, où se trouve notre aire d'étude, est de type continental humide (Ministère des Ressources naturelles et Forêts 2024), mais la proximité du fleuve Saint-Laurent limite les températures chaudes de l'été et froides de l'hiver. Les vents dominants ont une direction sud-ouest et ouest pendant la période estivale, mais des vents du nord et du nord-est soufflent pendant l'hiver (Marineau 2005).

Les collines Montérégiennes dominent le paysage environnant, avec le Mont-Royal, sur lequel se trouve l'aire d'étude, et les monts Saint-Bruno et Saint-Hilaire à l'est. Les Montérégiennes sont un archipel de collines issues de l'activité magmatique. Cette intrusion rocheuse s'est mise en place lors du Dévonien et fait partie de la suite des Montérégiennes (Globensky 1987). Les collines sont donc composées principalement de roches ignées intrusives. Leur mise en place a causé un métamorphisme des roches déjà présentes. La cornéenne qui se trouve dans ses formations a été exploitée par les groupes autochtones en raison de ses qualités se prêtant bien à la fabrication d'outils.

À ce titre, l'aire d'étude se situe sur le flanc sud du mont Royal, dans la province géologique des Basses-Terres du Saint-Laurent. Il s'agit de roches sédimentaires englobées par la formation de Tétreauville (calcaire gris entrecoupé de lits de shale argileux), localement en contact ou proche de la formation d'Utica (shale noir riche en matière organique). Ces unités sédimentaires sont directement intrudées et métamorphisées par le gabbro mélanocrate (roche ignée mafique dure et noire) du pluton du mont Royal, formant des cornéennes (roches métamorphiques de contact) aux interfaces.

Le site se trouve ainsi à la transition entre les roches sédimentaires plates de la plateforme du Saint-Laurent et l'intrusion montérégienne, expliquant la présence fréquente de roc affleurant ou peu profond. Cette configuration géologique confère au secteur une topographie en pente et un substrat résistant, typique des versants du mont Royal (Ministère des Ressources naturelles et Forêts 2025).

Le domaine de l'érablière à caryers cordiformes englobe l'aire d'étude, mais le secteur est fortement urbanisé. Les modifications anthropiques du paysage se sont traduites par une déplétion de la végétation indigène, comme les caryers. Les espèces les plus communes dans la région de Montréal sont les érables, les féviers, les ormes et le chicot du Canada (Ville de Montréal 2004).

La faune a aussi été affectée par les interventions humaines. La faune ichtyenne est aujourd'hui peu diversifiée au sein des plans d'eau environnants. Sur l'île Sainte-Hélène, seules trois espèces ont été répertoriées dans le lac des Cygnes : le crapet-soleil, le crapet de roche et la perchaude (Marineau 2005). De part et d'autre du fleuve, le couvert forestier est pratiquement absent. Cela explique le faible éventail d'espèces terrestres recensé. C'est donc une faune urbaine (écureuil, raton laveur, tamia rayé, etc.) qui prévaut aujourd'hui. Elle est cependant beaucoup plus diversifiée sur l'île Sainte-Hélène, puisque plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux y a été dénombrée. Passereaux, rapaces et espèces migratoires, comme le canard colvert, ainsi que plusieurs espèces de goélands fréquentent les environs. On compte également de nombreuses espèces de mammifères et de reptiles sur l'île. Le tamia rayé, l'écureuil gris, la marmotte commune, la tortue serpentine, la couleuvre rayée, le lièvre d'Amérique, le castor, le renard roux, le rat musqué et le raton laveur font notamment partie des espèces présentes (Marineau 2005). L'artificialisation des berges a cependant endommagé l'habitat naturel de la faune marine et détruit plusieurs frayères du fleuve. Le fleuve Saint-Laurent est malgré tout encore peuplé de plusieurs espèces de poissons. À la hauteur de Montréal, on retrouve notamment les espèces suivantes : esturgeon jaune, doré, meunier, chevalier, lamproie et barbue (De la Chenelière et al. 2015).

Concernant l'environnement spécifique à l'aire d'étude, il correspond à un secteur fortement aménagé où dominent des infrastructures hospitalières, des voies d'accès asphaltées et des aménagements paysagers mis en place principalement à partir de 1949. L'environnement se caractérise par une topographie très contrastée, marquée par de nombreuses pentes, allant de surfaces quasi planes à des déclivités abruptes pouvant atteindre jusqu'à 70%. Plusieurs murets en béton ou en pierres, des affleurements de substrat rocheux, ainsi que divers équipements urbains complètent ce paysage largement anthropisé, structuré autour des pavillons historiques et des axes de circulation reliant les différents bâtiments hospitaliers. L'altitude par rapport au niveau

de la mer est de 78 m le long du pavillon L (côté intérieur) alors qu'il chute à 72 m sur le côté intérieur du pavillon E et à 67 m le long de son côté extérieur (figure 1).

Les sols de l'aire d'étude présentent généralement un bon drainage, en contraste avec ceux situés en contrebas. Cette différence s'explique par la pente (figure 1). Le site lui-même est principalement constitué de substrat rocheux, recouvert par une mince couche de sédiments naturels meubles de moins de 30 cm d'épaisseur (Ministère des Ressources naturelles et Forêts 2025). D'épais remblais surmontent toutefois les sols naturels dans l'aire d'étude.

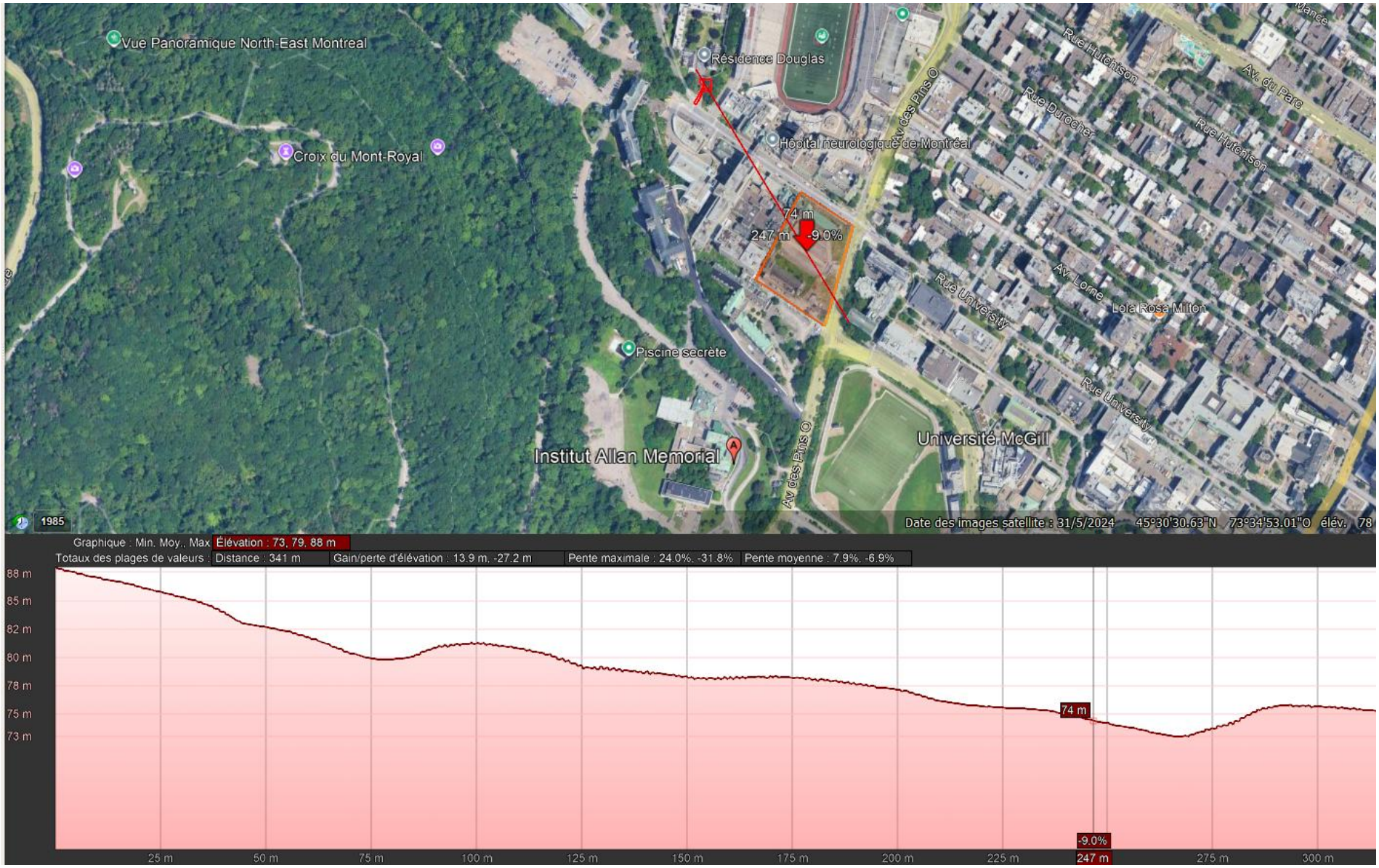


Figure 1 : Profil de dénivelé (trait rouge) de l'aire d'étude (polygones rouges) (Google Earth)

Environnement ancien

La configuration contemporaine de l'environnemental est le résultat d'une succession d'événements remontant jusqu'au Pléistocène. Il s'agit d'une époque géologique marquée par de nombreux épisodes glaciaires. Au Wisconsinien, le dernier de ces épisodes, une immense calotte glaciaire recouvre une partie de l'Amérique du Nord. À son maximum, l'ensemble de la vallée du Saint-Laurent se trouve sous une épaisse couche de glace, mais un lent réchauffement s'entame autour de 19 000 AA, réduisant progressivement la calotte glaciaire (Trenhaile 2016).

Vers 13 000 AA, la calotte se scinde en deux pour former le glacier appalachien et l'Inlandsis laurentidien. Ce dernier recouvre l'aire d'étude, alors que le chenal laurentien prend la forme d'une longue baie glaciaire (Richard 1985). Rapidement, le front glaciaire se retire du sud du Québec et fait place au lac proglaciaire Candona (Occhietti et al. 2011; Parent et Occhietti 1999). Celui-ci reste en place pendant une centaine d'années avant de se vidanger très rapidement. La mer de Champlain envahit la vallée laurentienne jusqu'à 10 600 AA. Le relèvement isostatique progressif, enclenché à la fin de l'ère glaciaire, se traduit par une remontée des terres. Ce processus empêche éventuellement la mer de Champlain de s'écouler vers la mer de Goldthwait et une transition vers des eaux saumâtres s'entame. Le retrait des glaces se poursuit au cours des deux millénaires suivants, de sorte que l'Inlandsis laurentidien atteint la hauteur de Saint-Narcisse vers 10 800 ans AA. Au même moment, la mer de Champlain rejoint la cote de 200 m. La plaine laurentienne est donc encore entièrement submergée, à l'exception de certaines collines Montérégiennes qui forment un archipel. La faune marine qui y vit est assez similaire à celle des mers arctiques et subarctiques d'aujourd'hui et les terres exondées sont occupées par la toundra (Dyke 2005; Occhietti 1980; Richard 1985).

L'épisode marin prend fin vers 10 000 AA, alors que les eaux atteignent la cote de 80 à 90 m au-dessus du niveau actuel. Un épisode glaciolacustre suit et l'étendue d'eau qui atteint l'altitude de 70 m est alors désignée comme le lac Lampsilis. Une forêt de peupliers, mélèzes et épinettes occupe les terres libérées. L'aulne et le bouleau y sont aussi très communs. À cette époque, une toundra arbustive occupe encore les terres récemment émergées (Dyke 2005 ; Occhietti 1980 ; Richard 1985).

Graduellement, le lac Lampsilis se draine et trois niveaux de rivage se succèdent (MacPherson 1966). Le rivage de Rigaud atteint 70 m vers 9 800 AA. Notre aire d'étude, atteignant 73 à 87 m NMA aurait ainsi émergé. Le rivage de Montréal, à30 m NMA, se forme ensuite vers 9 000 AA. Le troisième rivage, celui de Barthélemy, se dessine vers 8 000 AA et atteint 15 m. L (Dyke 2005; Richard et Grondin 2009).

L'environnement poursuit une transformation rapide au cours de l'intervalle 8 000 – 6 000 AA. Dans l'espace laurentien, de vastes pans des basses terres émergées sont

parcourus de chenaux qui traversent de grandes tourbières. Les terrains plus sableux sont pour leur part sculptés par le vent, créant ainsi des dunes. Une forêt mixte colonise l'espace laurentien alors que la taïga, dominée par l'épinette blanche et l'aulne crispé, occupe la marge du Bouclier. Au même moment, le lac Lampsilis se détache de l'étendue d'eau qui devient le lac Champlain. C'est le début du proto-Saint-Laurent (Dyke 2005 ; Richard et Grondin 2009).

Entre 8 000 et 4 500 AA, le continent connait une période de réchauffement, alors que l'aire à l'étude est libérée des eaux. La végétation prend graduellement la configuration des forêts méridionales actuelles. Les sapinières et les érablières atteignent leurs limites nordiques vers 6 000 AA et les glaciers disparaissent complètement du Nord québécois vers 4 000 AA. Un léger refroidissement s'entame vers 4 000 AA et se poursuit jusqu'à la l'époque industrielle. Au tournant du quatrième millénaire AA, le noyer cendré, le caryer, le hêtre et le pin font, entre autres, partie des érablières du Sud québécois. Le proto-Saint-Laurent connait alors plusieurs phases transgressives et régressives jusqu'à trouver son niveau actuel vers 1 000 AA.

Avant l'urbanisation intensive de l'île de Montréal, plusieurs cours d'eau sillonnaient le territoire. La majorité d'entre eux sont aujourd'hui comblés ou canalisés.

3.2. Histoire culturelle et patrimoine archéologique

L'aperçu historique qui suit s'intéresse principalement aux changements dans le mode d'occupation des terres et à l'identité des occupants qui s'y sont succédé. Ces données offrent le cadre nécessaire à l'interprétation des vestiges archéologiques.

3.2.1. Occupation autochtone

Les sites autochtones de la paléohistoire consistent le plus souvent en des restes de campements enfouis à faible profondeur. Ceux-ci se présentent sous la forme de composantes d'habitations, comme des foyers, fosses, dépotoirs, traces de piquets et artefacts. D'autres lieux sont associés à l'exploitation de matières premières, tels que l'extraction de la pierre dans des affleurements rocheux. Les lieux à caractère rituel, comme les sépultures et les sites rupestres, sont plus rares.

La nature fugace de ces traces s'explique par le mode de vie des sociétés autochtones et par les problèmes de conservation des vestiges. Ce qui nous reste est le plus souvent la portion non dégradable, comme les artefacts lithiques et céramiques. Les restes osseux carbonisés et les structures de combustion sont aussi communs. Ces vestiges nous permettent tout de même d'observer des transformations importantes dans le mode de vie des occupants autochtones à travers le temps.

La paléohistoire du Québec méridional, espace englobant la région montréalaise, est généralement découpée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Chacune se distingue principalement par les schèmes d'établissement, les stratégies de subsistance et la culture matérielle.

Paléoindien (12 500 – 8 000 AA)

Les premières incursions sur le territoire québécois remontent à la période paléoindienne qui se décline en deux phases.

Le Paléoindien ancien (12 500 – 10 000 AA) demeure mal connu au Québec puisque très peu de sites de cette époque ont été identifiés jusqu'à présent. Les pointes de projectiles à cannelure sont le marqueur type du Paléoindien ancien et seul le site Cliche-Rancourt près du lac Mégantic a livré ce type d'objet (Chapdelaine 2007; 2012). La rareté des occupations du Paléoindien ancien s'explique par le fait que la majeure partie de la province n'était pas ou peu hospitalière à l'humain jusqu'au début de l'Holocène. De plus, les berges de la vallée du Saint-Laurent ont longtemps été ennoyées et seules les terres émergées du Québec méridional auraient pu accueillir des occupations lors du Paléoindien ancien (Chapdelaine 2004). Il est donc peu probable que des occupations de cette phase soient trouvées à Montréal.

Le Paléoindien récent (10 000-8 000 AA) est mieux connu au Québec et s'exprime par la culture Plano. On le reconnait dans le registre archéologique par la présence de pointes de projectile Sainte-Anne/Varney ou Agate Basin. Les forêts et les bifaces de grand calibre sont aussi communs (Saule 2021). La facture technologique des groupes Plano est particulière, puisque de fines retouches parallèles ornent souvent leurs productions bifaciales. Les groupes Plano, des nomades très mobiles, favorisent d'ailleurs des matières premières de bonne qualité. Plusieurs sites du Paléoindien récent ont été répertoriés en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999), en Estrie (Chapdelaine et Graillon 2020; Graillon et al. 2012) et dans le Bas-Saint-Laurent (Chapdelaine 1994; Pintal 2006). Des sites possiblement associés au Paléoindien récent ont aussi été trouvés en Abitibi (Côté 1998), dans le fjord du Saguenay (Archambault 1998) et dans la région de Québec (Pintal 2015b; 2015a; 2015c). Aucun n'a cependant été identifié près de l'île de Montréal, puisque le lac à Lampsilis couvrait encore le secteur, à l'exception des Montérégiennes aux sommets émergés.

Archaïque (9 000 – 3 000 AA)

De nombreux changements technologiques se manifestent pendant l'Archaïque, notamment l'avènement du travail de la pierre par bouchardage et polissage, ainsi que l'industrie du cuivre natif. Des pointes de projectile à base bifurqué, à encoches ou encore à pédoncule apparaissent pendant la période. On constate aussi des changements dans les modes de subsistance, alors que le spectre alimentaire s'élargit. Les groupes

intègrent davantage les ressources halieutiques et le petit gibier dans leur diète. On note aussi une intensification des activités de cueillette. Les groupes de l'Archaïque demeurent mobiles et occupent principalement de petits campements temporaires. On voit toutefois l'apparition de campements saisonniers occupés sur de plus longues périodes (Plourde 2003; 2006). Les premières occupations de la grande région de Montréal remontent à cet intervalle, même si leurs traces demeurent fugaces.

L'Archaïque ancien (9 000 – 8 000 AA) est encore méconnu au Québec. On l'associe à des pointes de projectiles à base bifurqué ou encore à la tradition de l'Archaïque du golfe du Maine. Cette tradition se distingue par une forte exploitation du quartz et une industrie lithique principalement axée sur la production d'outils unifaciaux. Peu de sites de l'Archaïque ancien sont identifiés au Québec et aucun n'est recensé dans la région montréalaise. L'environnement ne serait pas encore propice à l'humain à cette époque, même si plusieurs espaces se libèrent des eaux autour de 8 400 AA (Dionne 2001; Driscoll et al. 2017; Robinson 1992).

L'Archaïque moyen (8 000 – 6 000 AA) se manifeste, entre autres, par des pointes à pédoncule convergeant. Les types les plus communs sont Neville et Stark. Cette période est toutefois encore mal représentée au Québec, notamment dans la vallée du Saint-Laurent. Cela s'explique en partie par le fait que le fleuve devait être plus bas qu'à l'actuel et que les occupations de l'époque seraient aujourd'hui submergées. Les rares sites de l'Archaïque moyen connus se trouvent donc à bonne distance de la région montréalaise (Cross 1999; Dincauze 1976; Loewen et al. 2005; Tuck 1975).

Les premières occupations autochtones sur l'île de Montréal remontent à l'Archaïque supérieur (6 000 – 3 000 AA), alors que la zone à l'étude est complètement exondée. Les données pour cette phase sont d'ailleurs nettement plus abondantes dans le sud du Québec. Cela s'explique en partie par une augmentation possible de la densité de la population et des indices matériels plus diagnostiques, plus facilement associables à la période. Le coffre à outils est varié et on dénombre plusieurs formes de pointes de projectile, des outils bifaciaux et unifaciaux, ainsi que des outils en pierre bouchardée et polie de formes diverses. Les poids de propulseurs, baïonnettes, gouges, haches, herminettes, ainsi que couteaux semi-circulaires et pointes de projectile, composent l'outillage abondant en pierre polie. Dans la région montréalaise, le travail de la cornéenne, trouvée dans les collines montérégiennes, est très commun pendant l'Archaïque supérieur. Une carrière de cette matière a d'ailleurs été identifiée sur le Mont-Royal (BjFj-97) (Bélanger 2012; Ellis et al. 1990; Ethnoscop Inc. 1998).

Sur la base de différences typologiques, il est possible de discerner deux traditions successives pendant l'Archaïque supérieur : la tradition laurentienne et le post-laurentien (ou terminal). Les pointes à encoches Otter Creek et Brewerton sont typiques du

laurentien, alors que les pointes à pédoncule de type Lamoka et Susquehanna sont caractéristiques de la tradition suivante (Clermont et Chapdelaine 1982).

À la fin de l'Archaïque, les objets en cuivre natif prennent plusieurs formes, telles qu'hameçons, aiguilles, parures, haches et pointes. Un vaste réseau d'échange s'élabore autour de cette matière, provenant vraisemblablement de la région du lac Supérieur. La vallée de l'Outaouais devient alors un pôle commercial où transite le cuivre natif, brut ou travaillé, à destination de la vallée laurentienne et du subarctique. Les sites de l'île Morrison et de l'île aux Allumettes, situés sur la rivière aux Outaouais, témoignent de l'importance du cuivre pendant l'intervalle. Ces sites sont des lieux de production et d'échange du cuivre, mais aussi des lieux de vie où les individus campent de façon plus ou moins prolongée. L'abondance de ressources est un facteur important dans le choix des espaces d'occupation et permet de grands campements estivaux où les richesses halieutiques sont intensivement exploitées. En Montérégie, on retrouve deux exemples : la station 4 de Pointe-du-Buisson (BhFl-1) à Beauharnois et Rapide Fryers (BiEh-4), près de Chambly. Les activités de subsistance demeurent toutefois variées, puisque la chasse de petit et gros gibier, la cueillette et la pêche sont toujours pratiquées (Clermont et Chapdelaine 1982; 1998; 2003; Fiedel 1992; Wright 1995).

Le nombre de sites dans l'archipel montréalais est notable à l'Archaïque supérieur. Les sites du Versant Sud (BjFj-18/-49), de la rue Saint-Éloi (BjFj-107[1]) et Place Royale (BjFj-3) se trouvent dans le Vieux-Montréal, à l'est de l'aire d'étude. S'ajoutent la carrière de cornéenne (BjFj-97) du Mont-Royal et la maison Nivard-Saint-Dizier à Verdun (Arkéos inc. 1991; Bélanger 2012; Ethnoscop inc. 2000; 2004; Jamieson 1987; SACL 2010).

Sylvicole (3 000 – 450 AA)

Dans le sud du Québec, le Sylvicole se découpe en trois phases, soit inférieur, moyen et supérieur. Ces subdivisions reposent notamment sur les changements morphostylistiques observés dans les productions céramiques et lithiques, ainsi que l'adoption de nouvelles coutumes, comme la semi-sédentarité et l'agriculture pratiquée par les groupes iroquoiens.

Le Sylvicole inférieur s'entame dès 3 000 AA dans le sud du Québec et de l'Ontario et on le reconnait par la poterie de type Vinette I. Cette dernière est rare en sol québécois et se reconnait par sa forme conique, sa panse épaisse et les surfaces internes et externes traitées au battoir cordé. Des tessons de ce type céramique ont été trouvés au site de la maison Nivard-Saint-Dizier (BiFj-85), à Montréal. D'autres artefacts associés à cette

[1] Ces codes font référence au système de codification Borden des sites archéologiques utilisé au Canada.

phase ont été trouvés aux sites de l'accueil Bonneau (BjFj-100), Versant Sud (BjFj-18/-49) et dans le Vieux-Montréal (Gates St-Pierre et Tremblay 2016a; SACL 2010; Taché 2010).

Le Sylvicole inférieur est également caractérisé par la vaste sphère d'interaction Meadowood. Il s'agit d'un réseau prenant racine dans le Sud-Est ontarien, dans lequel biens et idées sont échangés à une échelle subcontinentale. On reconnait la phase Meadowood notamment par des bifaces de cache, le plus souvent en chert Onondaga, produits de façon standardisée et en grande quantité. Les pointes de projectile à encoches latérales et base carrée, ainsi que les grattoirs triangulaires aménagés sur bifaces de cache sont aussi typiques de la période. La pierre polie fait également partie de l'industrie lithique du Sylvicole inférieur et inclut des pierres aviformes, des gorgerins et des pipes à fumer tubulaires (Taché 2010).

Des pratiques funéraires associées au complexe Middlesex se répandent également dans la vallée laurentienne et au-delà. Cependant, ces manifestations sont très rares et aucune n'est recensée à proximité de l'aire d'étude.

Le Sylvicole moyen fait suite au déclin de la sphère d'interaction Meadowood et on le reconnait par de nouveaux styles céramiques. Au Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 AA), les vases sont associées à la tradition Pointe Péninsule. Ils sont montés au colombin, présentent une morphologie subconique, avec des parois droites et des lèvres éversées. Ils sont décorés d'impression dentelée, à la cordelette et ondulante (pseudo-scallop shell). Au Sylvicole moyen tardif (1 500 – 1 000 AA), les vases ne sont plus montés au colombin, mais à l'aide du battoir et de l'enclume. Cette technique s'inscrit dans la tradition céramique Melocheville, typique du Québec méridional. Les vases Melocheville présentent des ponctuations externes qui produisent des bosses et un décor fait au dentelé ou à la cordelette. Deux types de pointes de projectile sont produits, soit les formes triangulaires dites Levanna et les pointes Jack's Reef de forme pentagonale ou à encoches en coin (Curtis 2002; Gates St-Pierre 2010; Gates St-Pierre et Tremblay 2016b; 2016c; Ritchie 1971).

La présence autochtone continue de s'affirmer dans l'archipel montréalais pendant le Sylvicole moyen à travers les nombreux sites recensés. Une dizaine se trouve dans les îles des rapides de Lachine, incluant l'île aux Chèvres et l'île aux Hérons, alors que deux sites (BjFi-6 et 7) se trouvent dans le parc des Îles-de-Boucherville. Deux autres (BjFj-8 et BjFj-75) se trouvent du côté de Longueuil (Archéotec 1984; Arkéos inc. 2002; 2009; Joyal 1996). Aucun ne serait encore documenté dans l'aire d'étude.

Le Sylvicole supérieur correspond à la période où certains groupes, comme les Iroquoiens du Saint-Laurent, adoptent un mode de vie semi-sédentaire. La semi-sédentarité se traduit, entre autres, par l'occupation de villages, une réduction du territoire utilisé par chaque groupe et par des réseaux d'échange moins étendus. Les villages sont

occupés sur quelques décennies et regroupent plusieurs maisons longues. Ils sont ponctuellement déplacés pour pallier la déplétion des ressources environnantes. L'agriculture devient la principale source de subsistance chez les Iroquoiens du Saint-Laurent, même si elle est complémentée par la pêche et la chasse. Des campements de pêche et de chasse temporaires sont d'ailleurs associés aux Iroquoiens du Saint-Laurent (Burke 2015; Duchamps-Léger 2017; Engelbrecht et Jamieson 2016; Tremblay 2006).

Sur la base de changements dans la culture matérielle, on reconnait trois sous-phases, soit le Sylvicole supérieur ancien, le Sylvicole supérieur médian et le Sylvicole supérieur récent (Gates St-Pierre et Tremblay 2016d; 2016e; 2016f).

Pendant la sous-phase ancienne (1 000 – 800 AA), les vases présentent des panses semi-globulaires, des cols étranglés, des épaulements marqués et des bords éversés avec de rares parements et crestellations. Ils sont généralement décorés de l'épaulement jusqu'au bord à l'aide de motifs géométriques appliqués à la cordelette fine. Les empreintes dentelées, linéaires et ponctiformes sont aussi présentes. Lors de la phase médiane (800 – 650 AA), les vases ont une panse semi-globulaire, l'étranglement au col se maintient, l'épaule est faiblement développée et le bord varie de droit à légèrement éversé. Le décor relativement grossier est fait principalement d'impressions linéaires concentrées au col et à la lèvre. Les incisions et empreintes cordées sont moins fréquentes, les encadrements sont rares et les parements présentent des encoches larges et profondes. À la phase récente (650 – 450 AA), les vases présentent une panse sphérique avec épaulement marqué et col très étranglé. Les décors sont élaborés et variés. Ils sont principalement faits d'incisions et d'empreintes linéaires ou dentelées. Certains motifs, comme les épis de maïs, en échelle ou les ponctuations au roseau, sont typiques des productions iroquoiennes du Saint-Laurent. Ces derniers fabriquent aussi des pipes d'argile qu'ils utilisent pour fumer le tabac, ainsi que d'autres végétaux. Elles ont un fourneau le plus souvent en forme de trompette, orné de décors géométriques, ainsi que des fourneaux avec effigies anthropomorphes ou zoomorphes (Gates St-Pierre et Tremblay 2016d; 2016e; 2016f; Lemoine 2015; Sévigny 2005).

On retrouve toujours des outils en pierre taillée au Sylvicole supérieur, mais en moins grande quantité, et ceux-ci sont principalement fabriqués avec des matières premières locales. Les pointes de projectile les plus communes sont de forme triangulaire. Les types Levanna, puis Madison sont trouvés sur les sites sylvicoles. Les outils bifaciaux et unifaciaux, notamment des grattoirs de petit format, font partie du coffre à outils, mais le déclin des objets en pierre taillée s'observe au profit d'un outillage en os. Cette matière devient un support privilégié pour façonner les pointes de projectile, souvent biseautées, mais aussi des harpons, aiguilles, poinçons, éplucheurs à maïs, perles, etc. (Burke 2015; 2019; Engelbrecht et Jamieson 2016; Fox 2015; Ritchie 1971, 971; Gates St-Pierre 2016).

Vers le milieu du XV^{e} siècle, des conflits éclatent entre les nations autochtones du sud du Québec. En réponse à l'instabilité politique et aux attaques ennemies, les villages iroquoiens du Haut-Saint-Laurent sont déplacés à l'intérieur des terres plutôt qu'aux abords des cours d'eau et sont dotés de palissades (Chapdelaine 1993; Dermarkar et al. 1996).

Cependant, d'autres groupes appartenant aux traditions algonquiennes du Québec méridional (ex. Anicinabeg) n'adoptent pas la semi-sédentarité et l'agriculture. Ces derniers continuent plutôt de pratiquer le nomadisme et une subsistance axée sur la prédation.

Le registre archéologique de l'archipel montréalais atteste de l'occupation autochtone du secteur pendant le Sylvicole supérieur. Sur l'île Sainte-Hélène, deux sites ont livré des vestiges de cette époque. Il s'agit de BiFj-128 et -129, situés sur les flancs de l'ancien rivage de l'île Sainte-Hélène. La présence autochtone au Sylvicole supérieur est également attestée à Longueuil et dans le Vieux-Montréal, où plusieurs sites présentent des composantes du Sylvicole supérieur. Mentionnons à ce titre le site Dawson (BjFj-1), au coin des rues Sherbrooke et Metcalfe, attestant d'une occupation villageoise iroquoienne vers la fin de la paléohistoire (Arkéos inc. 2009; Ethnoscop inc. 2004; 2017; 2019; Pendergast et Trigger 1972).

Période coloniale (450 AA — aujourd'hui)

L'arrivée des Européens dans la vallée du Saint-Laurent marque la fin de la paléohistoire, mais pas de la présence autochtone. L'explorateur malouin, Jacques Cartier, est le premier à détailler ses voyages dans l'espace laurentien et à décrire le village d'Hochelaga, quelque part au pied du Mont-Royal. Ce village était composé d'une cinquantaine de maisons longues entourées d'une palissade et de champs en culture. Il s'agissait vraisemblablement des Iroquoiens du Saint-Laurent qui occupaient alors la vallée du Saint-Laurent, entre l'embouchure du lac Ontario et Québec. Au cours de son voyage en 1541, Cartier note également deux stations de pêche iroquoienne près du courant Sainte-Marie et aux abords des rapides de Lachine. De plus, plusieurs sentiers auraient été aménagés entre le village et les rives du fleuve (Bideaux 1986; Grabowski 1996; Johnson 2001; Viau 2012; 2021).

Lorsque Samuel de Champlain se rend dans la région de Montréal en 1603, l'île n'est plus occupée par les Iroquoiens que Cartier a rencontrés. Les épidémies, les guerres et les changements climatiques ont été évoqués pour expliquer cet épisode nébuleux des Iroquoiens du Saint-Laurent. Il est aussi possible qu'ils se soient réfugiés chez les groupes voisins. Vers 1603, l'île de Montréal est un no man's land (Trigger 1990). Rapidement, le vide laissé par les Iroquoiens du Saint-Laurent est comblé par les Haudenosaunee (Mohawk), Hurons-Wendat et Anishinaabeg (Algonquins). Les

Haudenosaunee occupaient jusqu'alors le territoire au sud du Saint-Laurent et à l'est du lac Champlain, alors que les Hurons-Wendat occupaient le sud-est de l'Ontario. Un climat de tension politique est toutefois perceptible et les guerres franco-iroquoises restent en trame de fond jusqu'à la signature de la Grande Paix en 1701 (Pendergast 1999; Trigger 1990).

Dès le début du XVII^{e} siècle, Montréal est un pôle de commerce. Les Anishinaabeg et Hurons-Wendat, avec qui les Français font le commerce des fourrures, fréquentent l'archipel montréalais. En échange des fourrures, les haches de fer et autres objets de métal sont particulièrement prisées pour leur durabilité. Les objets de parure, comme les perles de verre, sont aussi échangés. Plus tard, les textiles et les armes à feu deviennent des objets de traite. La ville naissante n'est pas qu'un lieu de négoce et devient rapidement un espace d'évangélisation, puis d'assimilation. Deux missions voient le jour dans le secteur au XVII^{e} siècle et accueillent des individus de plusieurs nations. La mission jésuite de Kentake, à La Praire, est fondée en 1667 et se déplace à quelques reprises avant de s'installer de façon permanente à Kahnawake, sur la rive sud du Saint-Laurent. En 1675, les Sulpiciens fondent la mission de la Montagne, près du Mont-Royal, un endroit alors déjà occupé par des groupes autochtones. La mission de la Montagne déménage elle aussi plusieurs fois avant d'élire domicile de façon définitive à la pointe d'Oka. Pendant leurs premières décennies, les villages missionnaires sont marqués par un désir d'implanter les valeurs chrétiennes dans les sociétés autochtones, tout en les isolant des colons français. Malgré cela, les Haudenosaunee de la région de Montréal habiteront dans des maisons longues et pratiqueront l'agriculture traditionnelle jusqu'au milieu du XVIII^{e} siècle (Trigger 1990). Un changement dans l'idéologie assimilationniste des autorités religieuses forcera l'abandon de nombreuses pratiques ancestrales des missions qui deviendront plus tard Kahnawake (Kahnawá:ke), Kanesatake (Kanehsatà:ke) et Oka (François Guindon, archéologue consultant 2020; Lozier 2014; 2018; Trigger 1990; Viau 2021).

Les sources ethnohistoriques témoignent de la présence autochtone dans l'archipel de Montréal pendant la période coloniale, mais les données archéologiques ne sont pas aussi abondantes. Une dizaine de sites a été identifiée sur l'île de Montréal. C'est notamment le cas à Pointe-à-Callière (BjFj-22) qui constitue un lieu de traite important, mais aussi d'un site funéraire, puisque 12 individus autochtones sont inhumés dans le cimetière (Bourguignon-Tétreault 2012; Desjardins et Duguay 1992; Renault 2013).

3.2.2. Occupation allochtone

Colonisation initiale (1642 – 1675 AD)

Le territoire de Montréal est le premier de la région à avoir connu une présence allochtone, avec les visites de Jacques Cartier en 1535 et 1541, Roberval en 1543, puis

avec le séjour de Samuel de Champlain en 1611. Cependant, l'établissement de colons ne survient qu'à partir de 1642, lors de la fondation de Ville-Marie par la Société Notre-Dame de Montréal. Ville-Marie se développe sur le côté sud de l'île, près de la rivière Saint-Pierre. Cependant, le peuplement à l'extérieur de la ville est retardé par les conflits avec les Haudenosaunee (Confédération iroquoise), débutant principalement après l'arrivée du Régiment de Carignan-Salières en 1665. La principale activité commerciale de Montréal est alors la traite des fourrures. Il s'agit en fait du pôle principal de la traite pour la Nouvelle-France. Ville-Marie est palissadée à partir de 1687 pour protéger ses premiers habitants des attaques haudenosaunees (Beauregard 1984).

En périphérie de la ville, c'est cependant la production agricole qui domine et qui permet de subvenir aux besoins de la colonie. L'aire à l'étude ne se développe toutefois qu'à partir de la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Elle s'intègre au Golden Square Mile (Mille carré doré) qui comprend une série de résidences luxueuses, comme le manoir Ravenscrag, qui deviendra plus tard le Allan Memorial Institute (AMI).

Le HRV et le développement de l'aire d'étude

Le HRV est fondé en 1893 (figure 2) grâce à la générosité de deux philanthropes canadiens éminents, Donald Smith (plus tard Lord Strathcona) et George Stephen (Lord Mount Stephen), qui ont fait don de fonds substantiels pour sa construction. Leur objectif était de créer un établissement de santé de premier ordre, inspiré des hôpitaux victoriens britanniques. La population faisait alors face à des besoins croissants de la population montréalaise, en pleine expansion industrielle. L'édifice original (pavillons A, B et C, 1893-94) conçu par l'architecte britannique Henry Saxon Snell, adopte un style architectural néo-gothique avec des éléments victoriens, caractérisés par des tours imposantes, des façades en pierre et des fenêtres en ogive. Situé au pied du mont Royal, sur l'avenue des Pins, le site a été choisi pour son environnement salubre, loin des zones urbaines polluées de l'époque. Le HRV a ouvert ses portes le 2 juillet 1897 avec 150 lits, et il s'est rapidement imposé comme un centre d'excellence en soins médicaux, en recherche et en enseignement (McGill, s. d.-b).

Plusieurs pavillons s'ajoutent au bâtiment initial, avec, notamment, les pavillons Hersey (pavillon H, 1907), Ross Memorial (pavillon R, 1916), une chaufferie (1900), le pavillon des Femmes (pavillon F, 1926), une buanderie (1931) et une rallonge au pavillon Hersey (1932). Cet ensemble forme le cœur patrimonial du site. Des ajouts plus récents et plus fonctionnels, soit les pavillons Chirurgical (pavillon S, 1955), Médical (pavillon M, 1959) et du Centenaire (pavillon C, 1993), ainsi qu'une petite terrasse aménagée (1995), sont venus densifier l'ensemble. Cette croissance continue sur un terrain montagneux a toutefois engendré d'importantes contraintes, notamment une organisation spatiale complexe, des circulations difficiles et des bâtiments parfois mal desservis.

Le premier bâtiment recensé à proximité de l'aire d'étude est toutefois celui de l'actuel Allan Memorial Institute (AMI) (figure 3), juste à l'ouest de l'ancien HRV. Le bâtiment, qui porte alors le nom de Ravenscrag, est à l'origine une imposante maison bourgeoise dotée d'une écurie. Elle est bâtie entre 1861 et 1864 dans un style architectural néo-classique. En 1940, la propriétaire, Lady Allan, fera don de Ravenscrag au HRV, qui la renomme Allan Memorial Institute en hommage à sa généreuse donatrice. Le complexe est rapidement converti pour accueillir le département de psychiatrie du HRV (Rémillard 2022). L'AMI est alors sous la direction du département de psychiatrie du docteur Ewen Cameron, qui dispose d'une capacité effective de cinquante lits (McGil University 2025).

L'hôpital a joué un rôle crucial pendant les deux guerres mondiales, en traitant des soldats blessés et en contribuant à la recherche sur les traumatismes. Des figures médicales légendaires y ont travaillé, telles que Wilder Penfield, pionnier de la neurochirurgie, qui y a fondé l'Institut neurologique de Montréal en 1934.

Néanmoins, derrière toutes ces prouesses scientifiques et psychiatriques se profile un passé plus sombre. Peut-être dès 1948, mais certainement entre 1957 et 1964, l'AMI est le lieu d'expérimentations psychiatriques menées sur des patients atteints de schizophrénie dans le cadre du projet MK Ultra. Le programme était dirigé par la CIA, en collaboration avec le gouvernement canadien, dans un contexte de guerre froide. Présentées comme des cures thérapeutiques, ces expériences sont dirigées au Canada par le docteur Donald Ewen Cameron. Elles reposent sur l'effacement de la mémoire des patients afin de les ramener à un état mental enfantin, puis de reconstruire leur personnalité à l'aide de faux souvenirs et d'une nouvelle identité. Les méthodes utilisées incluent divers traitements physiques et psychologiques allant jusqu'à la torture. Ces traitements étaient souvent à l'insu des patients, violant ainsi le code de Nuremberg. Plusieurs centaines de patients subissent ces traitements, qui entraînent des séquelles durables, telles que des amnésies permanentes et des pertes de compétences manuelles (Noakes 2021 ; Nafekh-Blanchette 2023)

Parmi les victimes figurent des personnes mohawks (Kanien'kehá:ka). Selon les Mères mohawks, ou plus exactement *Kanien'kehá:ka Kahnistensera*, des dépouilles des victimes, autochtones et allochtones, pourraient avoir été enterrées dans des fosses non marquées aux alentours de l'AMI. En octobre 2022, la Cour supérieure de justice du Québec autorisa la création d'un plan de recherche archéologique, afin d'investiguer la zone tout en autorisant la présence des Mères mohawks pendant les travaux (Cour supérieure du Québec 2023; Mohawk Mothers, s. d.).

Le tableau 1 fait l'historique des interventions archéologique dans cet espace.



Figure 2 : Le HRV en 1893 (McGill University 1893)



Figure 3 : L'AMI vers le début du XX^{e} siècle (McGill University 2026)

Tableau 1 : Synthèse des interventions antérieures

ANNEE(S) D'INTERVENTION	TYPE D'INTERVENTION	SOURCE(S)	APPARTENANCE CULTURELLE	CHRONOLOGIE	RESULTATS
2010	Inspection visuelle	(Gabos et Janssen 2010)	Allochtone	1860-1940	Muret en briques et dépotoir d'association incertaine.
2013	Supervision archéologique	(Ethnoscop 2013)	Allochtone	1930-1950	Supervision archéologique menée en 2013 et 2014 autour de la résidence Douglas. Les cinq tranchées (1A à 1E) n'ont produit aucune découverte significative.
2017	Surveillance archéologique	(Arkéos 2018)	Allochtone		Quatre sous-opérations (1A à 1D) démontrant que les contextes archéologiques anciens ont entièrement été détruits.
2022	Inventaire	(Arkéos 2023)	Allochtone	1980	Neuf sous-opérations (1A à 1D et 2A à 2E) réalisées devant le pavillon H. Les sols d'intérêt archéologique ont entièrement été détruits. Aucune découverte significative.
2024	Fouille, supervision archéologique, relevés spécialisés	(Ethnoscop 2025)	Allochtone	Fin XIX^{e} siècle	Recherches canines, géoradar, supervision et fouilles ciblée (1A, 2A à 2M, 3A à 3D, 4A à 4H, 5A, 6A à 6L). Aucun reste humain n'a été découvert. Un ancien mur de propriété, divers aménagements et quelques lots d'artefacts de faible intérêt ont été recensés. Une couche de dépotoir contenant de nombreux artefacts médicaux de la fin du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle a été échantillonnée. Cette dernière a mené à la création du site archéologique BjFj-230, où toute excavation future devra être précédée d'une intervention archéologique.

4. RÉSULTATS

Quatre opérations ont été mises en place dans la zone d'intervention (tableau 2, carte 2). Les sols observés étaient fortement remaniés, atteignant fréquemment le sol naturel, et directement le roc par endroits. Les aménagements antérieurs auraient ainsi eu un très fort impact sur les vestiges d'occupation antérieure. Deux vestiges d'intérêt archéologique ont tout de même été recensés dans l'aire sous supervision, soit un mur en moellons de pierre et un ancien puisard en briques (tableau 2). De plus, deux artefacts (bottes de travail endommagées) ont été découverts fortuitement au pavillon A, en dehors des opérations sous supervision (tableau 2).

Tableau 2 : Sommaire des résultats

OPERATION	SOUS-OPERATION	ZONE A POTENTIEL	SUPERFICIE (M2)	RÉSULTAT
1	01A	4	7,83	Négatif
	01B	4	7,77	Négatif
	01C	4	60,9	Négatif
	01D	4	7,90	Négatif
	01E	4	7,69	Négatif
	01F	4	7,65	Négatif
	01G	4	350,15	Négatif
2	02A	4	14,72	Négatif
	02B	4	10,97	Négatif
	02C	4 et 5	176,08	Négatif
3	03A	3	7,76	Négatif
	03B	3	7,52	Négatif
	03C	3	7,96	Négatif
	03D	3	8,08	Négatif
	03E	3	7,43	Négatif
	03F	3	7,88	Négatif
	03G	3	229,26	Négatif
	03H	3	381,77	Puisard en briques (3H100)
	03I	3	59,92	Mur en pierres (3I100)
4	04A	-	11,76	Négatif
	04B	-	0,14	Négatif
	04C	-	0,18	Négatif
	04D	-	69,30	Négatif
	04E	-	28,39	Négatif
Hors opération	NA	-	NA	Chaussure en cuir dans le niveau de remblai posé sur le roc, sous la dalle, dans la fondation de l'aile ouest du pavillon A, secteur sud-ouest (SA1).
Hors opération	NA	-	NA	Chaussure en cuir dans le niveau de remblai posé sur le roc, sous la dalle, dans la fondation de l'aile est du pavillon E, secteur sud-est (SE2).

4.1. Opération 1

L'opération 1, située sur la périphérie du pavillon L du HRV (carte 2), consistait à excaver les buttes bordant le bâtiment afin de permettre la pose d'échafaudages pour les travaux de réfection du pavillon. Les sous-opérations 01A à 01G subdivisaient l'opération.

4.1.1. Sous-opérations 01A à 01F

Les sous-opérations 01A à 01F (figures 4 à 9) consistaient en des excavations de petites superficies à proximité des pavillons L et M (carte 2). Elles avaient pour objectif d'évaluer la contamination des sols, de déterminer la profondeur du roc naturel et d'examiner les niveaux de sols remaniés.

Chaque sous-opération comprenait trois lots distincts (tableaux 3 à 8) : une couche supérieure de terre végétale (limon brun, meuble, avec matière organique), une couche de démolition (limon brun grisâtre, compact, contenant des graviers, des roches, des blocs et quelques fragments de terre cuite), et le roc naturel (composé de plaques de schiste). Les sous-opérations n'ont pas été arpentées faute d'arpenteur. La profondeur observée variait généralement entre 0,5 et 6 m. Aucun vestige d'intérêt significatif n'y a été observé.

4.1.2. Sous-opération 01G

La sous-opération 01G (figures 10 à 15) suivait la façade intérieure du pavillon L, sur toute sa longueur (carte 2), afin de permettre la réfection des fondations, l'installation d'échafaudages et documenter la profondeur du roc naturel. La présence de deux massifs de béton non indiqués aux plans a ralenti l'excavation (figure 10).

Un décapage de 1,50 m a été effectué le long de la bordure est du pavillon (figures 11 et 12). La séquence stratigraphique de la sous-opération 01G (tableau 9), se compose d'un niveau de circulation (lot 01G01) suivi d'un niveau de remblai de nivellement très hétérogène et meuble (lot 01G02), puis du roc de schiste naturel (lot 01G03). Aucun relevé stratigraphique des parois n'a pu être fait pour des raisons de sécurité (instabilité du terrain). Une bouteille de Pepsi-Cola de 1954 nous permet d'estimer la chronologie du remblai de nivellement sur cette portion de l'édifice, avec toutes les mesures d'interprétation que cela impose dans ce contexte perturbé. La base des fondations a été atteinte entre 1,50 m et 1,70 m (figures 14 et 15). Aucun vestige d'intérêt significatif n'y a été observé.

4.2. Opération 2

L'opération 2 était située le long de l'avenue des Pins Ouest sur le terrain du HRV (figure 16, carte 2). Des travaux d'excavation avaient été menés par Hydro-Québec en 2022 dans une partie de l'espace, afin d'y construire des chambres souterraines. Ces excavations avaient alors fait l'objet d'une surveillance archéologique (Arkéos 2023). L'opération 2 a été subdivisée en trois sous-opérations identifiées 02A à 02C.

4.2.1. Sous-opérations 02A et 02B

Les sous-opérations 02A et 02B devaient évaluer la contamination des sols, déterminer la profondeur du roc naturel et examiner les niveaux de sols remaniés. En raison d'une erreur de communication, ces excavations préliminaires n'ont pas fait l'objet d'un avis préalable et ont été réalisées simultanément à la dernière phase de l'opération 3. Leur identification a été rendue possible grâce à la vigilance du moniteur culturel. Seule la sous-opération 02A a pu être photographiée avant son remblaiement (figures 16-17). La stratigraphie observée comprenait deux lots (tableaux 10 et 11). Le lot 02A1 consistait en un remblai limoneux hétérogène avec inclusions de pierres et de blocs sans artefact. Il reposait sur le lot 02A2, soit le roc naturel schisteux. Ce niveau affleurait à environ 1,90 m de profondeur. Aucun vestige d'intérêt significatif n'y a été observé.

4.2.2. Sous-opération 02C

La sous-opération 02C (figures 18 et 19) était excavée afin d'aménagée un chemin temporaire, parallèle à l'avenue des Pins Ouest (carte 2). Les travaux ont débuté par la démolition d'un muret de béton en bordure de la route, lequel a été concassé sur place afin de faciliter l'évacuation des déblais, sans intervention dans les sols. L'excavation s'est ensuite déployée du nord vers le sud, par un creusement n'atteignant pas le roc naturel. Elle a été suivie de la mise en place, sur toute la surface, d'un lit de blocs de béton concassé sur géotextile (figure 18), puis d'un recouvrement de terre formant une pente d'environ 45 degrés, descendante vers le sud. La paroi a été stabilisée à l'aide de blocs de béton afin de prévenir les risques d'effondrement et de permettre l'utilisation sécuritaire de la voie temporaire (figure 19).

La séquence stratigraphique se compose de quatre lots (tableau 12). Le premier, 02AC01, est un niveau de circulation limoneux, beige clair et légèrement compact. Le lot 02AC02 est un remblai de nivellement gris foncé compact et humide avec des inclusions de blocs de pierre. Le lot 02AC03 est un second niveau de remblai sableux orange brunâtre, compact et légèrement humide. Enfin, 02AC04 est une argile grise compacte et humide (figure 20). L'excavation a atteint 2 m et s'est arrêtée dans le lot 02AC04.

Aucun relevé stratigraphique ni élévation n'ont été réalisés en raison de l'instabilité de la paroi, sujette à des effondrements répétés. Aucun vestige d'intérêt significatif n'y a été observé.

4.3. Opération 3

L'opération 3 consistait à excaver les buttes de terre bordant le pavillon L du HRV. Elle a été subdivisée en neuf sous-opérations, numérotées de 03A à 03I (carte 2).

4.3.1. Sous-opérations 03A à 03F

Les excavations liées aux sous-opérations 03A à 03F (figures 21 à 26) étaient réparties sur l'ensemble de l'aire d'intervention afin d'évaluer la contamination des sols, de déterminer la profondeur du roc naturel et d'examiner les niveaux de sols remaniés. Les sous-opérations 03A (figure 21), 03B (figure 22) et 03C (figure 23) ont été réalisées au nord du pavillon E, du côté extérieur donnant sur la rue University, tandis que les sous-opérations 03D (figure 24), 03E (figure 25) et 03F (figure 26) ont été effectuées le long du bord intérieur du pavillon E (carte 2).

Chaque sous-opération présentait une stratigraphie composée de trois lots (tableaux 13 à 18). Le premier lot, en surface, était une couche de terre végétale (loam brun, meuble, avec matière organique), suivi par une couche de démolition (limon, brun grisâtre, compact et contenant graviers, roches, blocs et quelques fragments de terre cuite). La séquence se terminait avec le roc naturel, formé de plaques de schiste. La profondeur observée variait généralement entre 2 et 6 m. Aucun vestige d'intérêt significatif n'y a été observé.

4.3.2. Sous-opération 03G

La sous-opération 03G (figures 27 à 33) correspondait aux excavations réalisées du côté sud du pavillon E (carte 2). Les travaux ont été ralentis par la découverte imprévue d'un important massif de béton orienté est-ouest,protégeant des câbles électriques (figure 28). Le massif a été brisé et retiré pour permettre la progression de l'excavation. La stratigraphie comprenait trois lots (tableau 19), soit un remblai de démolition constitué de gravats, blocs, pierres, briques et autres débris (03G01), un remblai associé au massif de béton (03G02) et le roc naturel (03G03) (figures 29, 30 et 31). Le roc naturel affleurait entre 71,26 m NMM au nord et 70,58 m NMM au sud (figure 32). Aucun relevé stratigraphique détaillé n'a été effectué en raison du décapage complet jusqu'au roc. Aucun vestige d'intérêt significatif n'y a été observé.

4.3.3. Sous-opération 03H

La sous-opération 03H (figures 34 à 41) englobait les excavations réalisées au nord du pavillon E, le long de la rue University (carte 2). Les excavations devaient permettre la réfection des fondations tout en assurant la stabilité de l'édifice. Un puisard en briques a été mis au jour dans l'excavation, à l'extrémité ouest du pavillon E. Celui-ci n'était pas indiqué aux plans actuels et pourrait être contemporain de la construction des pavillons A, B et C, vers 1893-1894 (figures 35 et 36). Il s'agirait donc d'un vestige d'intérêt pour lequel un code de structure a été attribué, soit 03H100. Sa valeur est toutefois limitée en raison des sols remaniés récents qui l'englobent et de l'absence conséquente de contexte. Son dégagement a nécessité une excavation atteignant 2,80 m, soit le roc et la pile de fondation associée qui affleure à 67,2 m NMM (figure 37). La pile de fondation consistait en un carré bâti avec une profondeur intérieure d'environ 1,80 m, bien que l'intérieur était rempli de déblais. De façon plus générale, la profondeur d'excavation variait de 2,80 m à l'ouest, à 1,30 m à l'est (figures 38 à 41).

La stratigraphie observée comprenait deux lots (tableau 20). Le premier était un remblai de nivellement (03H01) constitué de sable limoneux avec inclusions de blocs et de gravier, contenant quelques artefacts et déchets récents (fragments de briques, plastique et emballages en aluminium). Il reposait directement sur le roc naturel (03H02), sur lequel reposent les murs de fondation du pavillon E. Aucun relevé stratigraphique ni élévation n'ont été réalisés en raison du décapage complet jusqu'au roc naturel.

4.3.4. Sous-opération 03I

La sous-opération 03I (figures 42 à 48) correspondait à l'excavation réalisée dans le prolongement ouest de la sous-opération 03G, à l'angle avec le pavillon A, jusqu'à l'aplomb d'une passerelle vitrée (figure 42, carte 2). Après le retrait de l'asphalte, plusieurs structures souterraines non répertoriées ont été mises au jour. Il s'agissait notamment d'un massif de béton protégeant des gaines de câbles haute tension. Cette structure se poursuivait de la sous-opération 03G et se prolongeait vers l'ouest avant de se diviser en deux branches formant un Y. Entre ces deux branches se trouvaient une bouche d'égout hors d'usage et un mur en moellons de pierre auquel a été attribué le code de structure 03I100. Les deux étaient traversés par le massif de béton (figures 43 et 44). Le mur de moellons de pierres présentait un appareil aux assises régulières avec des pierres ébauchées d'une hauteur de 1,80 m, directement bâti sur le roc naturel. Le vestige I3100 s'apparente à un mur de soutènement de la fondation, vraisemblablement aménagé lors de la construction ou lors d'une phase d'entretien du pavillon A, à la fin du XIX^{e} siècle ou au début du XX^{e} siècle. Ces structures ont été détruites et retirées après l'enregistrement sommaire, permettant un décapage complet jusqu'au roc naturel (figures 45 et 46).

La stratigraphie comprenait deux lots (tableau 21). Le premier était un remblai de nivellement (03I01) constitué de sable limoneux avec inclusions de blocs et de gravier, avec quelques fragments de briques et des débris ferreux. Il reposait directement sur le roc naturel (03I02). Aucun relevé stratigraphique ni élévation n'ont été réalisés pour des raisons de sécurité. En effet, des faiblesses à la base du mur de fondation avaient été observées, incluant notamment des consolidations faites à l'aide de planches de bois endommagées et fendues (figures 47 et 48). L'aire a donc été déclarée interdite d'accès.

4.4. Opération 4

L'opération 4 se trouve à l'extérieur des terrains de l'ancien HRV, le long du chemin reliant la résidence Douglas à la rue University (carte 2). L'espace se trouvait donc à l'extérieur de l'espace où des sépultures non marquées étaient présumées. La supervision visait donc exclusivement à atténuer l'impact de travaux au niveau du sol sur de potentiels vestiges archéologiques.

4.4.1. Sous-opérations 04A à 04C

Les sous-opérations 04A à 04C (figures 49 à 52) avaient pour but d'évaluer la contamination des sols et de déterminer la profondeur du roc naturel (carte 2). Les sous-opérations 04A (figure 49, 0,90 m) et 04B (figure 50, 1,20 m) se situaient le long du chemin tandis que 04C (figure 51) se trouvait près de la rue University.

La stratigraphie était identique pour les trois sous-opérations (tableaux 22 à 24) : un gravier 0–¾ (04A à C01) surmontant un remblai limoneux, caillouteux, brun et hétérogène (04A à C02), reposant directement sur le roc naturel (04A à C03). L'arpenteur présent sur le terrain n'a jamais retourné les données prises sur le terrain malgré plusieurs demandes. De plus, les conditions météorologiques pluvieuses rendaient difficile tout travail de relevé sur papier. Aucun vestige d'intérêt significatif n'y a été observé.

4.4.2. Sous-opérations 04D et 04E

Les sous-opérations 04D et 04E visaient respectivement l'installation d'un réservoir à gaz, sous la butte longeant le chemin reliant la résidence Douglas à la rue University (figures 53 à 58, carte 2). Après le décapage de l'asphalte, les excavations ont atteint une profondeur maximale d'environ 1,80 m dans la sous-opération 4D et d'à peine 0,60 m dans la 4E. Dans cette dernière, les travaux ont été ralentis par la présence de structures souterraines encore en service. Dans la sous-opération 4E, la séquence débutait par un niveau de gravier, suivi d'un remblai limoneux, alors que la 4D donnait directement sur le remblai limoneux (tableaux 25 et 26). Des déchets récents étaient présents. Aucun vestige d'intérêt significatif n'y a été observé.

4.5. Découvertes fortuites

Les découvertes fortuites ont eu lieu hors des aires de supervision prévues, lors d'excavations dans les sols de la fondation du pavillon A (figures 59 et 60, carte 1). Il s'agit de deux chaussures en cuir découvertes dans les fondations des ailes est et ouest du bâtiment. Ils proviennent du niveau de remblai posé directement sur le roc, à l'intérieur des fondations, mis en place lors de la construction initiale du complexe à la fin du XIX^{e} siècle. En raison de leur contexte perturbé, de leur caractère isolé et de l'absence d'association stratigraphique avec un niveau d'occupation en place, ces objets présentent une faible valeur patrimoniale. Les artefacts n'ont pas été récupérés pour analyse et demeurent en la possession de Pomerleau.



Figure 4 : Sous-opération 01A — vue générale, vers l'ouest



Figure 5 : Sous-opération 01B — vue générale, vers l'ouest



Figure 6 : Sous-opération 01C — vue générale, vers l'est



Figure 7 : Sous-opération 01D — vue générale, vers l'est



Figure 8 : Sous-opération 01E — vue générale, vers l'est



Figure 9 : Sous-opération 01F — vue générale, vers le nord-est



Figure 10 : Sous-opération 01G — massif bétonné, vue générale, vers le sud-est



Figure 11 : Sous-opération 01G — décapage initial, vue générale, vers le sud-est



Figure 12 : Sous-opération 01G — décapage bordure est du pavillon L, vue générale, vers le sud-est



Figure 13 : Sous-opération 01G — bouteille de Pepsi-Cola, vue en plan



Figure 14 : Sous-opération 01G — fin du décapage, vue générale, vers l'ouest



Figure 15 : Sous-opération 01G — vue générale, vers le sud-est



Figure 16 : Sous-opération 02A — vue générale, vers le nord



Figure 17 : Sous-opération 02A — vue en plan, vers le nord-est



Figure 18 : Sous-opération 02C — vue générale, vers le nord-ouest



Figure 19 : Sous-opération 02C — vue générale, vers l'est

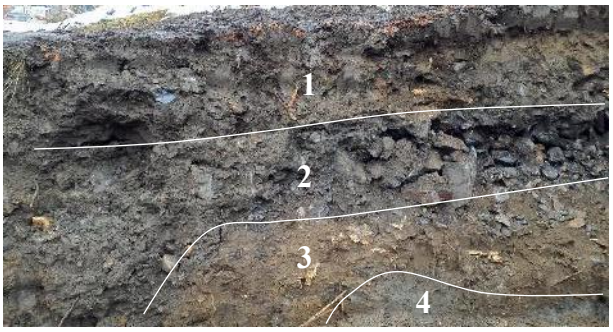


Figure 20 : Sous-opération 02C — profil, vers l'ouest



Figure 21 : Sous-opération 03A — vue rapprochée, vers le nord



Figure 22 : Sous-opération 03B — vue en plan, vers le sud-est



Figure 23 : Sous-opération 03C — vue rapprochée, vers le sud



Figure 24 : Sous-opération 03D — vue générale, vers le nord



Figure 25 : Sous-opération 03E — vue en plan, vers l'est



Figure 26 : Sous-opération 03F — vue en plan, vers le sud



Figure 27 : Sous-opération 03G — vue générale, vers l'ouest



Figure 28 : Sous-opération 03G — massif bétonné, vers l'ouest



Figure 29 : Sous-opération 03G — vue générale, vers l'ouest



Figure 30 : Sous-opération 03G — vue générale, vers l'est



Figure 31 : Sous-opération 03G — vue générale, vers le nord



Figure 32 : Sous-opération 03G — vue générale, vers l'ouest



Figure 33 : Sous-opération 03G — vue générale, vers le nord



Figure 34 : Sous-opération 03H — vue générale, vers l'ouest



Figure 35 : Sous-opération 03H — structure 03H100, vers le sud



Figure 36 : Sous-opération 03H — vue générale, vers l'ouest



Figure 37 : Sous-opération 03H — vue générale, vers le sud



Figure 38 : Sous-opération 03H — vue générale, vers l'ouest



Figure 39 : Sous-opération 03H —mur de fondation et roc naturel, vers le sud



Figure 40 : Sous-opération 03H — vue générale, vers l'ouest



Figure 41 : Sous-opération 03H — vue rapprochée, vers le sud-ouest



Figure 42 : Sous-opération 03I — vue générale, vers l'ouest



Figure 43 : Sous-opération 03I — vue générale vers l'est



Figure 44 : Sous-opération 03I — vue structure 03I100, vers l'ouest



Figure 45 : Sous-opération 03I — vue générale, vers l'ouest



Figure 46 : Sous-opération 03I — vue en plan, vers l'est



Figure 47 : Sous-opération 03I — vue générale, vers l'ouest



Figure 48 : Sous-opération 03I — vue générale, vers l'ouest



Figure 49 : Sous-opération 04A — vue générale, vers l'est



Figure 50 : Sous-opération 04B — vue générale, vers l'est



Figure 51 : Sous-opération 04C — vue générale, vers le nord-est

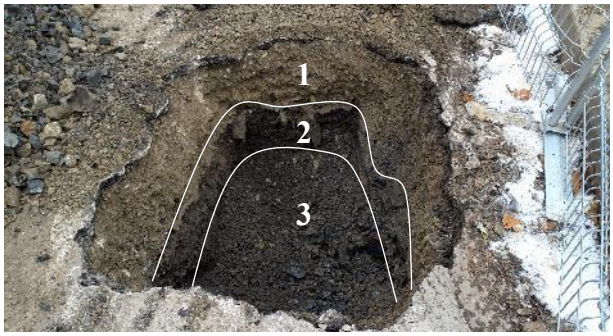


Figure 52 : Sous-opération 04C — profil, vers le nord-est



Figure 53 : Sous-opération 04D — vue générale, vers le sud-est



Figure 54 : Sous-opération 04D — vue générale, vers le nord



Figure 55 : Sous-opération 04E — vue générale, vers le sud-est



Figure 56 : Sous-opération 04E — vue générale, vers le nord-est



Figure 57 : Sous-opération 04D — profil, vers le nord-est

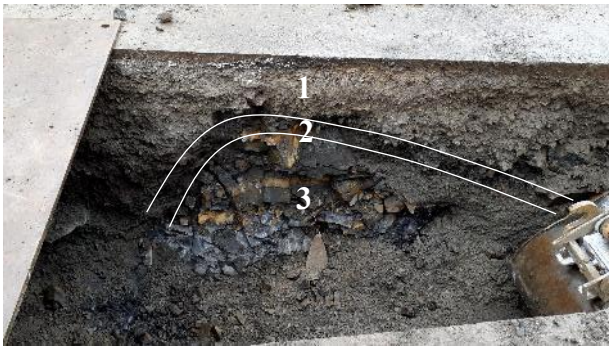


Figure 58 : Sous-opération 04E — profil, vers l'ouest

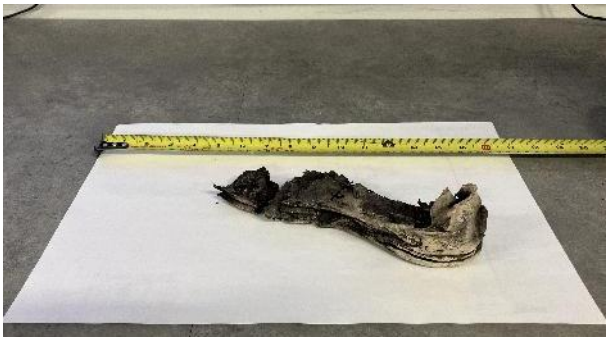


Figure 59 : Hors opération – chaussure en cuir provenant de l'aile ouest du pavillon A



Figure 60 : Hors opération – chaussure en cuir provenant de l'aile est du pavillon A

Tableau 3 : Sous-opération 01A – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
01A01	NA	NA	Limon brun, meuble, avec matière organique	0		Remanié		2e moitié XXe siècle
01A02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec graviers à blocs et quelques fragments de terre cuite	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
01A03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 4 : Sous-opération 01B – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
01B01	NA	NA	Limon brun, meuble, avec matière organique	0		Remanié		2e moitié XXe siècle
01B02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec graviers à blocs et quelques fragments de terre cuite	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
01B03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 5 : Sous-opération 01C – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
01C01	NA	NA	Limon brun meuble avec matière organique	0		Remanié		2e moitié XXe siècle
01C02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec graviers à blocs, quelques fragments de terre cuite	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
01C03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 6 : Sous-opération 01D – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
01D01	NA	NA	Limon brun, meuble, avec matière organique	0		Remanié		2e moitié XXe siècle
01D02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec graviers à blocs, quelques fragments de terre cuite	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
01D03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 7 : Sous-opération 01E – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
01E01	NA	NA	Limon brun, meuble, avec matière organique	0		Remanié		2e moitié XXe siècle
01E02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec graviers à blocs, quelques fragments de terre cuite	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
01E03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 8 : Sous-opération 01F – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
01F01	NA	NA	Limon brun, meuble, avec matière organique	0		Remanié		2e moitié XXe siècle
01F02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec graviers à blocs, quelques fragments de terre cuite	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
01F03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 9 : Sous-opération 01G – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
01G01	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec graviers à blocs, débris ferreux et morceaux de tuyaux en terre cuite	0	Bouteille de Pepsi Cola (1954)	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
01G02	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 10 : Sous-opération 02A – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
02A01	NA	NA	Limon brun, meuble, avec matière organique	0		Remanié		2e moitié XXe siècle
02A02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec gravier à blocs	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
02A03	NA	NA	Roc naturel	0		Intacft	Naturel	

Tableau 11 : Sous-opération 02B – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
02B01	NA	NA	Limon brun, meuble, avec matière organique	0		Remanié		2e moitié XXe siècle
02B02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec gravier à blocs	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
02B03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 12 : Sous-opération 02C – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
02C01	NA	NA	Limon beige clair, légèrement compact	0	Aucun	Remanié	Niveau de circulation	2e moitié XXe siècle
02C02	NA	NA	Limon gris foncé, compact et humide, avec inclusions de blocs	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
02C03	NA	NA	Sable orange brûnatre, compact et légèrement humide	0	Aucun	Infiltration et remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
02C04	NA	NA	Argile gris, compact et humide	0	Éprouvette très récente	Intacft	Remblai	2e moitié XXe siècle

Tableau 13 : Sous-opération 03A – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
03A01	NA	NA	Limon brun, meuble, avec matière organique	0		Remanié		2e moitié XXe siècle
03A02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec graviers à blocs, débris ferreux et quelques fragments de terre cuite	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
03A03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 14 : Sous-opération 03B – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
03B01	NA	NA	Limon brun, meuble, avec matière organique	0		Remanié		2e moitié XXe siècle
03B02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec graviers à blocs, débris ferreux et quelques fragments de terre cuite	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
03B03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 15 : Sous-opération 03C – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
03C01	NA	NA	Limon brun, meuble, avec matière organique	0		Remanié		2e moitié XXe siècle
03C02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec graviers à blocs, débris ferreux et quelques fragments de terre cuite	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
03C03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 16 : Sous-opération 03D – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
03D01	NA	NA	Limon brun, meuble, avec matière organique	0		Remanié		2e moitié XXe siècle
03D02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec graviers à blocs, débris ferreux et quelques fragments de terre cuite	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
03D03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 17 : Sous-opération 03E – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
03E01	NA	NA	Limon brun, meuble, avec matière organique	0		Remanié		2e moitié XXe siècle
03E02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec graviers à blocs, débris ferreux et quelques fragments de terre cuite	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
03E03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 18 : Sous-opération 03F – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
03F01	NA	NA	Limon brun, meuble, avec matière organique	0		Remanié		2e moitié XXe siècle
03F02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec graviers à blocs, débris ferreux et quelques fragments de terre cuite	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
03F03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 19 : Sous-opération 03G – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
03G01	NA	NA	Limon brun meuble avec matière organique	0		Remanié		2e moitié XXe siècle
03G02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec graviers à blocs, débris ferreux et quelques fragments de terre cuite	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
03G03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 20 : Sous-opération 03H – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
03H01	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec graviers à blocs, débris ferreux et fragments de tuyaux en terre cuite, emballages en aluminium et morceaux de plastique	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
03H02	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 21 : Sous-opération 03I – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
03I01	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec gravier à blocs, débris ferreux et fragments de briques.	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
03I02	NA	NA	Roc naturel	0		Intacft	Naturel	

Tableau 22 : Sous-opération 04A – Description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
04A01	NA	NA	Gravier 0-3/4	0		Remanié	Aménagement	2e moitié XXe siècle
04A02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec gravillons	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
04A03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 23 : Sous-opération 04B – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
04B01	NA	NA	Gravier 0-3/4	0		Remanié	Aménagement	2e moitié XXe siècle
04B02	NA	NA	Limon caillouteux brun grisâtre compact, contenant des roches, graviers et gravillons	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
04B03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

Tableau 24 : Sous-opération 04C – description des lots

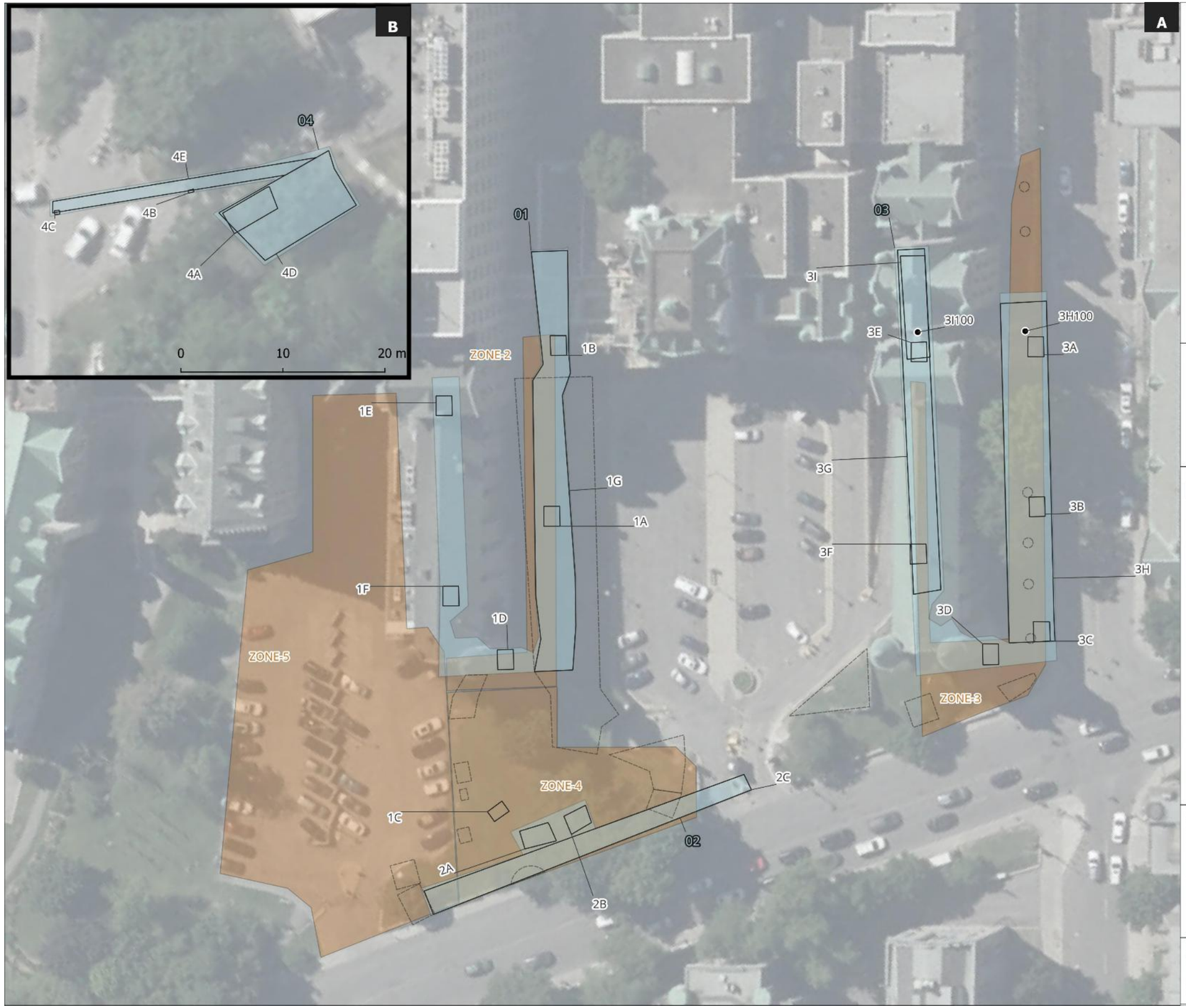
LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
04C01	NA	NA	Gravier 0 ¾	0		Remanié	Aménagement	2e moitié XXe siècle
04C02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec gravier à blocs	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
04C03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	

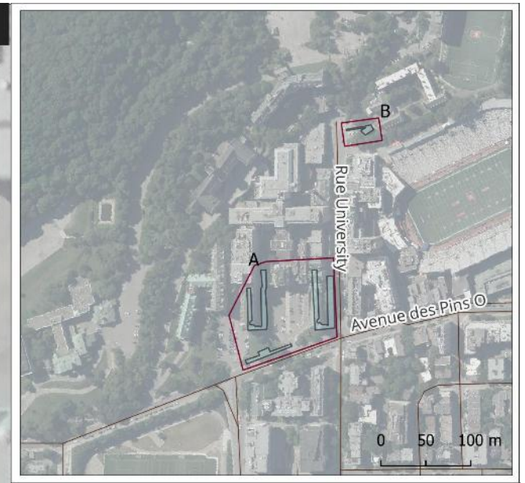
Tableau 25 : Sous-opération 04D – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
04D01	NA	NA	Limon brun, meuble, avec matière organique, racines et forte présence de blocs et de plaques de schiste	0	Aucun	Roc naturel	Remblai	2e moitié XXe siècle

Tableau 26 : Sous-opération 04E – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
04E01	NA	NA	Gravier 0-3/4	0		Remanié	Aménagement	2e moitié XXe siècle
04E02	NA	NA	Limon brun grisâtre, compact, avec gravier à blocs	0	Aucun	Remanié	Remblai	2e moitié XXe siècle
04E03	NA	NA	Roc naturel	0		Intact	Naturel	





19_008_NV – SUIVI DE TRAVAUX D'EXCAVATION AU CHANTIER DU ROYAL VICTORIA, MONTRÉAL

Supervision archéologique

Carte 2
Résultats de l'intervention

Aire d'intervention

Opération

Sous-opération

Sous-opération antérieure (Ethnoscop 2025)

Zone de potentiel

Chemin

Sources
MERNF - AQréseau 2024, Archéoconsultant 2025, MERNF - Image de l'inventaire écoforestier 2019, Ethnoscop 2025

Nad83 (CSRS) MTM fuseau 8

0 10 20 m

N Mtl
N géo

Réalisé par E.Bergeron
Validé par F.Guindon

2026-01-22

Archeo consultant

Carte 2 : Résultats de l'intervention

5. CONCLUSION

L'Université McGill a mandaté Pomerleau afin de réaliser une supervision archéologique à l'emplacement de l'ancien hôpital Royal Victoria et à l'Institut-hôpital neurologique de Montréal, devant la résidence Douglas, à Montréal (carte 1). Cette étude a été produite en sous-traitance par Archéoconsultant Inc.

5.1. Objectifs

La supervision avait pour objectif de déterminer si des sépultures non marquées et si des vestiges archéologiques étaient présents dans les limites de l'aire visée par le projet. Le cas échéant, la supervision devait aussi permettre d'arrêter les travaux, d'évaluer les découvertes présumées, ainsi que d'estimer l'impact du projet sur ceux-ci. Des mesures d'atténuation devaient aussi être proposées.

5.2. Résultats

La supervision divisée en quatre opérations, comprenant 23 sous-opérations, couvrant un total de 1 423,62 m^2. Ces dernières correspondaient aux excavations menées par les entrepreneurs. Un puisard en briques (3H100) et un mur de moellons de pierre (3I100) ont été recensés lors de la supervision, en plus de deux chaussures en cuir découvertes fortuitement hors de la zone sous supervision. L'ensemble constitue des découvertes isolées en contextes remaniés, mais remontant possiblement aux premières constructions du HRV, à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle.

5.3. Valeur patrimoniale et risque d'impact

La valeur patrimoniale des vestiges observés est modérée en raison des contextes remaniés dans lesquels ils se trouvent. Les biens mobiliers ont été recueillis, alors que les structures ont fait l'objet d'un retrait afin de permettre les travaux. Aucun évitement n'était donc possible.

5.4. Mesures recommandées

Le client a pu procéder avec les travaux suivant les précautions entreprises, soit la supervision, la récolte des objets et des enregistrements sommaires, en fonction des limites imposées par les enjeux de sécurité.

Des découvertes archéologiques restent possibles à l'extérieur des aires supervisées. Il est donc recommandé de poursuivre la supervision dans les aires de potentiel. Si des

vestiges archéologiques étaient mis au jour, les responsables devront immédiatement contacter l'autorité responsable et suivre les directives qui seront formulées. Toute découverte relative à une sépulture non marquée ou au patrimoine des Premières Nations devrait aussi être communiquée aux conseils de Premières Nations concernées et en respect d'autres obligations légales, le cas échéant.

Tout changement aux plans du projet, menant à des excavations en dehors des secteurs expertisés, pourrait nécessiter des ajustements aux mesures proposées, puisque des vestiges pourraient s'y trouver. Un archéologue devrait donc être consulté dans cette éventualité.

RÉFÉRENCES

Archambault, Marie-France. 1998. « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay? » Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur : Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, édité par Roland Tremblay. Paléo-Québec 27. Recherches amérindiennes au Québec.

Archéotec. 1984. *Présence amérindienne sur le site de Coteau-du-Lac pendant la préhistoire. Rapport de recherche archéologique*. Rapport technique. Remis à Parcs Canada.

Arkéos. 2018. *Site de l'Hôpital Royal Victoria (site patrimonial du mont Royal) Surveillance archéologique des tranchées H-Ex-1 et 2 et L-Ex-1 et 2 (MTL-25-03) — Rapport préliminaire*. Arkéos.

Arkéos. 2023. *Projet de maintien des services d'infrastructure des bâtiments excédentaires du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria Inventaire archéologique 2022 — MTL22-25-09*. Arkéos.

Arkéos inc. 1991. *La préhistoire du Vieux-Montréal. Analyse des sites Place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990*. Collection Patrimoine archéologique de Montréal 2.

Arkéos inc. 2002. *Fouille et inventaire archéologiques au site BjFi-7, île Grosbois, parc des Îles-de-Boucherville. Planification stratégique de mise en valeur du patrimoine archéologique du parc des Îles-de-Boucherville*. Rapport technique. SÉPAQ, parc des Îles-de-Boucherville, du Mont-Saint-Bruno et de la Yamaska.

Arkéos inc. 2009. *Parc de la Baronnerie de : Interventions archéologiques aux sites BjFj-8 et BjFj-75 (2008)*. Rapport technique. Remis à la Ville de Longueuil.

Beauregard, Ludger. 1984. « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal ». *Cahiers de géographie du Québec* 28 (73-74 47-62.

Bélanger, Jonathan. 2012. « Étude technologique et morphologique de la cornéenne dans le sud du Québec. Le cas de la carrière préhistorique du mont Royal (BjFj-97) à Montréal ». M.Sc., Université de Montréal.

Benmouyal, José. 1987. *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*. Dossiers 63. Ministère des Affaires culturelles, Direction de l'Est du Québec.

Bideaux, Michel. 1986. *Relations*. Les Presses de l'Université de Montréal. http://ebookcentral.proquest.com/lib/banq-ebooks/detail.action?docID=3259396.

Bourguignon-Tétreault, Justine. 2012. « Présence amérindienne à la pointe à Callière, 1642-: guerre, fourrures et évangélisation ». *Archéologiques*, nº 25 : 177-89.

Burke, Adrian. 2015. « L'économie des matières premières lithiques sur le site Mailhot-Curran ». Dans *Mailhot-Curran, un village iroquoien du XVIe siècle*. Recherches amérindiennes au Québec.

Burke, Adrian. 2019. « Les matières premières lithiques du site Droulers ». » Dans *Droulers-Tsiionhiakwatha: chef-lieu iroquoien de Saint-Anicet à la fin du XVe siècle*. Paléo-Québec 38. Recherches amérindiennes au Québec.

Chalifoux, Éric. 1999. « Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie. Résultats de la recherche à La Martre ». *Recherches amérindiennes au Québec* 29 (3 77-93.

Chapdelaine, Claude. 1993. « The Sedentarization of the Prehistoric Iroquoians: A Slow or Rapid Transformation? » *Journal of Anthropological Archaeology* 12 (2 173-209.

Chapdelaine, Claude. 1994. « La description des témoins culturels : l'outillage ». Dans *Il y a 8 000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*, édité par Claude Chapdelaine et Jean Dumont. Paléo-Québec 22. Recherches amérindiennes au Québec.

Chapdelaine, Claude. 2004. « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac : découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 34 (1 3-20.

Chapdelaine, Claude. 2007. « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien ». Dans *Entre lacs et montagnes au : 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Recherches amérindiennes au Québec.

Chapdelaine, Claude. 2012. « The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site in Southeastern Quebec ». Dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. Texas A&M University Press. https://books.google.ca/books?id=DfV9YSOwFwEC.

Chapdelaine, Claude, et Éric Graillon. 2020. *Kruger : un site du Paléoindien récent à Brompton*. Recherches amérindiennes au Québec.

Clermont, Norman, et Claude Chapdelaine. 1982. *Pointe-du-Buisson : quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec.

Clermont, Norman, et Claude Chapdelaine. 1998. *Île Morrison. Lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais*. Recherches amérindiennes au Québec et Musée canadien des civilisations. Paléo-Québec 28. Montréal.

Clermont, Norman, et Claude Chapdelaine. 2003. « La place de l'Archaïque supérieur de l'Outaouais dans le nord-est de l'Amérique du Nord : taxonomie, adaptation, continuité et changement ». Dans *L'île aux Allumettes et l'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, édité par Norman Clermont, Claude Chapdelaine, et Jacques Cinq-Mars. Paléo-Québec 30. Recherches amérindiennes au Québec, Musée canadien des civilisations.

Côté, Marc. 1998. « Le site Ramsay. Un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue ». Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur : essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, édité par Roland Tremblay. Paléo-Québec 27. Recherches amérindiennes au Québec.

Cour supérieure du Québec. 2023. « Kahentinetha c. Société québécoise des infrastructures 2023 QCCS 4436 ». SOQUIJ. https://citoyens.soquij.qc.ca/php/decision.php?ID=29B71CDBCE26A3535C1FEF14BF862A1D&access_token=eyJ0aW1lc3RhbXAiOjE3NjgyNjM5NTYsInNpZ25hdHVyZSI6ImY3MDE3OTE0NWIzNTJiMTkwZWY2NjRiODkyNzc0ODc5OGQ2MDFjOTliZjE3NWQ2ZDljYWViOGNiNTc0ZTgzZmIiLCJzY29yZSI6MC41LCJ2YWxpZGF0ZWQiOnRydWV9.

Cross, J.R. 1999. « By Any Other Name...: A Reconsideration of Middle Archaic Lithic Technology and Typology in the Northeast ». Dans *The Archaeological Northeast*, édité par M.-A. Levine, K. Sassaman, et M. Nassaney. Garvey & Bergin.

Curtis, J. 2002. « A Revised Temporal Framework for Middle Woodland Ceramics in South-central Ontario ». *Ontario Archaeology* 73: 15-28.

De la Chenelière, Véronik, Yves Paradis, Geneviève Richard, Frédéric Lecomte, et Marc Mingelbier. 2015. *Les poissons du chenal de navigation et des autres habitats profonds du fleuve Saint-Laurent*. Direction de la faune aquatique, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Dermarkar, Susan, Jennifer Birch, Shafie Termeh, John Hart, et Ronald Williamson. 1996. « St. Lawrence Iroquoians and Pan-Iroquoian Social Network Analysis ». *Ontario Archaeology*, nº 96 : 87-103.

Desjardins, Pauline, et Geneviève Duguay. 1992. *Pointe-à-: l'aventure montréalaise*. Septentrion.

Dincauze, D. 1976. *The Neville Site, 8,000 Years at Amoskeag, Manchester, New Hampshire*. Harvard University Press.

Dionne, Jean-Claude. 2001. « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day ». Dans *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, édité par Thomas K. Weddle et Michael J. Retelle. Special Paper 351. Geological Society of America.

Driscoll, K., A. Burke, et M.-M. Dionne. 2017. « La technologie lithique sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482 (Saint-Romuald, Lévis, Québec) ». Dans *L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec. Montréal.

Duchamps-Léger, Simon. 2017. « Les fortifications chez les Iroquoiens nordiques de 1400 à 1650 de notre ère ». M. Sc., Université de Montréal.

Dyke, Arthur S. 2005. « Late Quaternary Vegetation History of Northern North America Based on Pollen, Macrofossil, and Faunal Remains" ». *Géographie physique et Quaternaire* 59 (2-3): 211-62.

Ellis, Christopher J., Ian T. Kenyon, et Michael W Spence. 1990. « The Archaic ». Dans *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650*, édité par Christopher J. Ellis et Neal Ferris. Occasional Publications of the London Chapter 5. Ontario Archaeological Society Inc.

Engelbrecht, William, et Bruce Jamieson. 2016. « St. Lawrence Iroquoian Projectile Points: A Regional Perspective ». *Archaeology of Eastern North America*, nº 4: 81-98.

Ethnoscop. 2013. *Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Étanchéisation des fondations de la résidence Douglas, Université McGill, Montréal. Supervision archéologique (MTLl3-25-11)*. Ethnoscop.

Ethnoscop. 2025. *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre du projet de requalification de l'ancien Hôpital Royal Victoria à Montréal (MTL23-25-10, MTL24-25-02 et BjFj-230)*. Ethnoscop.

Ethnoscop Inc. 1998. *Parc du Mont-Royal, Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97*. Rapport technique. Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications.

Ethnoscop inc. 2000. *Regards sur le site Lemoyne-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49*. Rapport technique. Remis à la Commission des Services électriques de la Ville de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications.

Ethnoscop inc. 2004. *Interventions archéologiques 2000-2001. BjFj-20, BjFj-45, BiFj-47, BiFj-48, BiFj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-01-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15*. Rapport technique. Remis à la Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal.

Ethnoscop inc. 2017. *Intervention archéologique sous la rue Sherbrooke : inventaire, fouille et supervision archéologique, BjFj-1*. Remis à la ville de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications.

Ethnoscop inc. 2019. *Interventions archéologiques sous la rue Peel. Fouille, inventaire et supervision archéologiques. BjFj-1 et Mtl18-25-08*. Rapport technique. Remis à la ville de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications.

Fiedel, J. Stuart. 1992. *Prehistory of the Americas*. 2e éd. Cambridge University Press.

Fox, Amy. 2015. « A study of Late Woodland projectile point typology in New York using elliptical Fourier outline analysis ». *Journal of Archaeological Science*, nº Reports 4: 501-9.

François Guindon, archéologue consultant. 2020. *Construction d'une salle communautaire et réaménagement des stationnements, Municipalité d'Oka, été 2020*. Rapport technique. Remis à la municipalité d'Oka et au ministère de la Culture et des Communications.

Gabos, Theresa, et Valérie Janssen. 2010. *La découverte fortuite d'une zone de dépotoir associée au muret du domaine Ravenscrag*. Université de Montréal.

Gates St-Pierre, Christian. 2010. *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP)*. Remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Direction du patrimoine et de la muséologie. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2008327.

Gates St-Pierre, Christian. 2016. « Iroquoians in the St. Lawrence River Valley before European Contact ». *Ontario Archaeology* 96 : 47-64.

Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016a. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole inférieur ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.

Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016b. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen ancien ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.

Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016c. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen tardif ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.

Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016d. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur ancien ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.

Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016e. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur médian ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.

Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016f. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur récent ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.

Globensky, Y. 1987. *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent*. Rapport technique Rapport MM85-02. Direction générale de l'exploitation géologique et minérale.

Grabowski, Jan. 1996. « The common ground: settled Natives and French in Montréal, 1667-1760 ». Ph.D., Université du Québec à Montréal.

Graillon, Éric, Claude Chapdelaine, et Éric Chalifoux. 2012. « Le site Gaudreau de : un premier site Plano dans le bassin de la rivière Saint-François en Estrie ». *Recherches amérindiennes au Québec* 42 (1 67-84.

Jamieson, J. B. 1987. « Place Royale : A Prehistoric Site from the Island of Montreal ». *Ontario Archaeology*, nº 47 : 59-71.

Johnson, Laurence. 2001. « Les lieux de la Paix de 1701, et autres considérations sur les campements amérindiens à Montréal ». *Recherches amérindiennes au Québec* 31 (2 9-19.

Joyal, Claude. 1996. *Rapport d'évaluation archéologique des sites préhistoriques BjFi-6 et BjFi-7 dans le parc de récréation des Îles-de-Boucherville, été 1995*. Rapport technique. Remis au MEF.

Lemoine, J.B. 2015. « Deux attributs emblématiques des poteries des Iroquoiens du Saint-: le motif en échelle et l'empreinte au roseau ». *Recherches amérindiennes au Québec* 45 (2-3 127-36.

Loewen, Brad, Claude Chapdelaine, et Pierre Richard. 2005. « Holocene Shoreline Occupations and Water-Level Changes at Lac Mégantic, Québec ». *Journal canadien d'archéologie*.

Lozier, Jean-François. 2014. « Les origines huronnes-wendates de Kanesatake ». *Recherches amérindiennes au Québec* 44 (2-3 103-16.

Lozier, Jean-François. 2018. *Flesh Reborn. The Saint Lawrence Valley Mission Settlements through the Seventeenth Century*. McGill-Queen's University Press.

MacPherson, Joyce Constance. 1966. « The post-champlain evolution of the drainage pattern of the Montreal lowland ». Ph.D., McGill University.

Marineau, Kim. 2005. *Synthèse des connaissances sur les ressources naturelles et critères d'évaluation de l'intégrité écologique du site du parc Jean-Drapeau (secteur île Sainte-Hélène ouest)*. Remis à la Société du Parc des Îles.

McGill. 2025. *Faculty of Medicine and Health Sciences. History of the department*. https://www.mcgill.ca/psychiatry/about/history.

McGill. s. d. *The Royal Victoria Hospital – the castle on the hill*. https://200.mcgill.ca/faculties/faculty-of-medicine-and-health-sciences/royal-victoria-hospital/.
McGill University. 1893. « Photographie de l'Hospital Royal Victoria ». McGill archives, file name PRO10939.
McGill University. 2026. « Allan Memorial Institute ». janvier 13. McGill archives. https://cac.mcgill.ca/campus/buildings/Allan_Memorial_Institute.html.
Ministère des Ressources naturelles et Forêts. 2024. *SIGÉOM*. Gouvernement du Québec. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr?l=F.
Mohawk Mothers. s. d. Mohawk Mothers. Consulté le 12 janvier 2026. https://www.mohawkmothers.ca.
Nafekh-Blanchette, Spencer. 2023. « The Dark History of Psychological Coercion at McGill ». *The Maple*. https://www.readthemaple.com/the-dark-history-of-psychological-coercion-at-mcgill/.
Occhietti, Serge. 1980. *Le quaternaire de la région de Trois-Rivières-Shawinigan, Québec. Contribution à la paléogéographie de la vallée moyenne du St-Laurent et corrélations stratigraphiques*. Paléo-Québec 10. Université du Québec à Trois-Rivières.
Occhietti, Serge, Michel Parent, Patrick Lajeunesse, Francine Robert, et Étienne Gorave. 2011. « Late Pleistocene–Early Holocene Decay of the Laurentide Ice Sheet in Quebec–Labrador ». Dans *Quaternary glaciations - extent and chronology: a closer look*, édité par Jürgen Ehlers, Philip L. Gibbard, et Philip D. Hughes. Developments in Quaternary science 15. Elsevier.
Parent, Michel, et Serge Occhietti. 1999. « Late Wisconsinan Deglaciation and Glacial Lake Development in the Appalachians of Southeastern Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 53 (1 117-35.
Pendergast, James F. 1999. « The Ottawa River Algonquin Bands in a St. Lawrence Iroquoian Context ». *Canadian Journal of Archaeology / Journal canadien d'Archéologie* 23 (1/2): 63-136.
Pendergast, James F., et Bruce G. Trigger. 1972. *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*. McGill-Queen's University Press.
Pintal, Jean-Yves. 2006. « Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques*, nº 19 : 1-20.
Pintal, Jean-Yves. 2015a. *Fouille archéologique du site CeEt-471*.
Pintal, Jean-Yves. 2015b. *Inventaire archéologique, parc de la Martinière, Arrondissement Desjardins*. Ville de Lévis.
Pintal, Jean-Yves. 2015c. *Parc de la Pointe de la Martinière. Inventaire archéologique*. Ville de Lévis.
Plourde, Michel. 2003. *Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent : 8000 ans de paléohistoire, Synthèse des recherches archéologiques*. Rapport technique. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada.
Plourde, Michel. 2006. *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*. Archéo Topo.
Rémillard, François. 2022. « Allan Memorial Institute (Ravenscrag) ». *Memento. Together for the protection of the metropolitan heritage*. https://memento.heritagemontreal.org/en/site/allan-memorial-institute-ravenscrag/.
Renault, Laurence. 2013. « Un aspect méconnu de l'île de : Les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVIIe siècle ». M.Sc., Université de Montréal.
Richard, Pierre J.H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans BP ». *Recherches amérindiennes au Québec* XV (1-2 39-56.
Richard, Pierre J.H., et Pierre Grondin. 2009. « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Manuel de foresterie*, Deuxième édition, édité par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. MultiMondes.
Ritchie, W.A. 1971. *A Typology and Nomenclature for New York Projectile Points*. Bulletin 38. New York State Museum and Science Service.

Robinson, B.S. 1992. « Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region: Mortuary and Technological Patterning ». Dans *Early Holocene Occupation in Northern New England*. Maine Archaeological Society and the Maine Historic Preservation Commission.

SACL. 2010. *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85*. Rapport technique. Remis à la Ville de Montréal.

Saule, J. 2021. *Bifacial Stone Tool Variability during the Late Paleoindian Period at Kruger 2 (BiEx-23), Eastern Townships, Québec*. Trent University.

Sévigny, Mathieu. 2005. « Archéologie et complexe tabagique: étude de variabilité des pipes du Sylvicole supérieur des sites associés à certains Iroquoiens du Saint-Laurent ». M. Sc., Université de Montréal.

Taché, Karine. 2010. *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Rapport synthèse. Rapport final soumis à la Direction du patrimoine et de la muséologie, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Tremblay, Roland. 2006. *Les Iroquoiens du Saint-Laurent: le peuple du maïs*. Éditions de l'Homme.

Trenhaile, Alan S. 2016. « Ice Ages and Ice Sheets ». Dans *Geomorphology : A Canadian Perspective*, 6e édition, édité par Alan S. Trenhaile. Oxford University Press.

Trigger, Bruce G. 1990. *Les Indiens, la fourrure et les Blancs: Français et Amérindiens en Amérique du Nord*. Boréal/Seuil.

Tuck, J.A. 1975. « The Northeastern Maritime Continuum: 8000 Years of Cultural Development in the Far Northeast ». *Arctic Anthropology* 12 (2): 139-47.

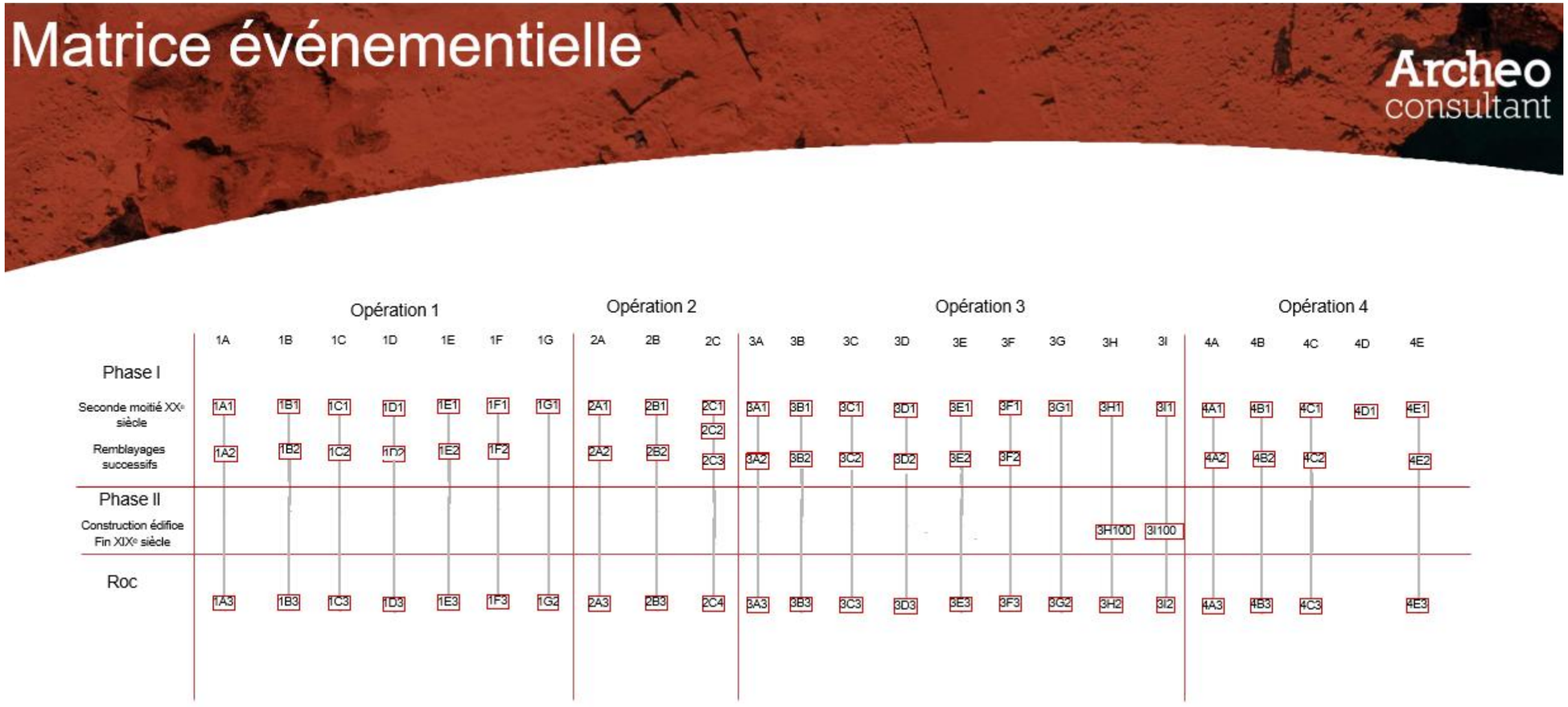
Viau, Roland. 2012. « Sur les décombres d'Hochelaga, 1535-1650 ». Dans *Histoire de Montréal et de sa région*, édité par Dany Fougères, vol. 1. Les régions du Québec. Presses de l'Université Laval.

Viau, Roland. 2021. *Gens du fleuve, gens de l'île: Hochelaga en Laurentie iroquoienne au XVIe siècle*. Les Éditions du Boréal.

Ville de Montréal. 2004. *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*. Montréal.

Wright, James V. 1995. *A History of the Native People of Canada*. Volume 1 (10,000-1,000 B.C.). Mercury Series. Archaeological Survey of Canada 152. Canadian Museum of Civilization.

ANNEXE A : MATRICE ÉVÉNEMENTIELLE



ANNEXE B : LISTE DES STRUCTURES

STRUCTURE	MATERIAU	TYPE	CHRONOLOGIE	SOMMET (M NMA)	BASE (M NMA)
03H100	Brique	Puisard	Fin XIX^{e} siècle (présumé)	NA	67,2
03I100	Pierre	Mur de soutien	Fin XIX^{e} siècle (présumé)	NA	NA

DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE

PROJET DE SENTIER AUTOUR DE LA POINTE PLATON

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

(Nº de permis MCC : 25-PINJ-01)



Québec, août 2025

RÉSUMÉ

Le domaine Joly-De Lotbinière, un site patrimonial reconnu au provincial et au fédéral, se propose d'aménager un sentier d'interprétation tout autour de la pointe Platon, près du fleuve Saint-Laurent. Comme l'emprise prévue passe à proximité des différentes composantes du site CeEx-4, il a été convenu d'effectuer un inventaire avant la tenue des travaux. Cette intervention était d'autant plus justifiée qu'elle offrait la possibilité de découvrir de nouvelles constituantes, tant autochtones qu'eurocanadiennes, dans ce secteur. Ces travaux ont été faits du 2 au 4 juin 2025 et ils ont impliqué un archéologue.

Cette prospection a mené à la découverte de traces d'occupation (mortier et artefacts) là où se trouvait historiquement une grange associée à la maison du gardien du quai, aussi appelée « hôtel ». Par ailleurs, le tracé proposé passait dans ou à proximité de la station autochtone de CeEx-4.

Dans le but de protéger ces vestiges, il a été recommandé de déplacer des portions du sentier afin d'éviter ces endroits à valeur patrimoniale. Ailleurs, les sondages n'ont pas révélé la présence de nouveaux vestiges, c'est pourquoi les travaux d'aménagement peuvent être faits sans conséquence pour le patrimoine archéologique du domaine Joly-De Lotbinière.

Illustration de la première page : Deuxième section, passage sur le ruisseau du castor pour atteindre la résidence du gardien du quai ou l'hôtel (superposé ici de manière translucide, d'après « La maison du gardien » : Collection « Domaine Joly-De Lotbinière »)

TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1
1.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INTERVENTION 2
2.0 LES RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE 2
2.1 Section 1 3
2.2 Section 2 8
2.3 Section 3 13
2.4 Section 4 14
2.5 Sondage GPS0067 16
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 18
RÉFÉRENCES 19
ANNEXES
Annexe 1 Catalogue des photographies
Annexe 2 Catalogue des artefacts

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Localisation de l'emprise à l'étude....1
Figure 2 Localisation de l'emprise à l'étude avec ses divisions en section....2
Figure 3 Localisation des sondages effectués....3
Figure 4 Profils stratigraphiques schématiques observés le long de l'emprise du futur sentier....6
Figure 5 La pointe Platon en 1852....10
Figure 6 La pointe Platon et le domaine familial....11
Figure 7 L'ancien quai et l'établissement de la pointe Platon....11
Figure 8 Localisation des ruines de l'hôtel et des limites des vestiges de la grange sur une carte topographique....12
Figure 9 Localisation des ruines de l'hôtel et des limites des vestiges de la grange sur une photo aérienne....12
Figure 10 Modifications demandées au tracé du sentier d'interprétation....13

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 Vue générale de l'emprise de la section 1....4
Photo 2 Ancien chemin longeant la section 1....5
Photo 3 Paroi ouest du sondage GPS 0001, section 1....5
Photo 4 Paroi ouest du sondage GPS 0013, section 1....7
Photo 5 Clou découpé trouvé dans le sondage GPS 0013....7
Photo 6 Paroi ouest du sondage GPS 0026, section 2....9
Photo 7 Paroi ouest du sondage GPS 0029, section 2....9
Photo 8 Artefacts trouvés dans le sondage GPS 0029, section 2....10
Photo 9 Paroi ouest du sondage GPS0037, section 3....14
Photo 10 Vue générale du replat à la hauteur du GPS 0050, section 4....15
Photo 11 Vue générale du point de rencontre des sections 3 et 4, avec la falaise à droite....15
Photo 12 Localisation du sondage GPS0067, vue générale....16
Photo 13 Paroi nord du sondage GPS0067....17
Photo 14 Artefacts trouvés dans le sondage GPS0067....17

LISTE DES INTERVENANTS

Domaine Joly-De Lotbinière
Gabriel Rousseau

Consultant
Jean-Yves Pintal, M. Sc. Archéologue, recherche, rédaction

INTRODUCTION

Dans le cadre d'un projet visant à mettre en valeur les basses terres du domaine Joly de Lotbinière (figure 1), il a été décidé d'aménager un sentier sur le pourtour de la pointe Platon en marge du fleuve Saint-Laurent.

La réalisation de ce sentier ne consistait qu'à enlever le végétal de surface et environ 10 à 20 cm de terreau superficiel, ce qui paraissait peu invasif. Toutefois, comme ce secteur présente un fort potentiel archéologique, le site CeEx-4 à composantes autochtones et eurocanadiennes y ayant déjà été identifié, il a été convenu d'effectuer un inventaire avant la tenue des travaux (Pintal et Côté 2024[1]).

Ce document s'ouvre sur une description de la méthode utilisée. Il expose ensuite les résultats de la prospection. Puis, il émet des recommandations afin de protéger les vestiges connus et ceux qui ont été découverts.

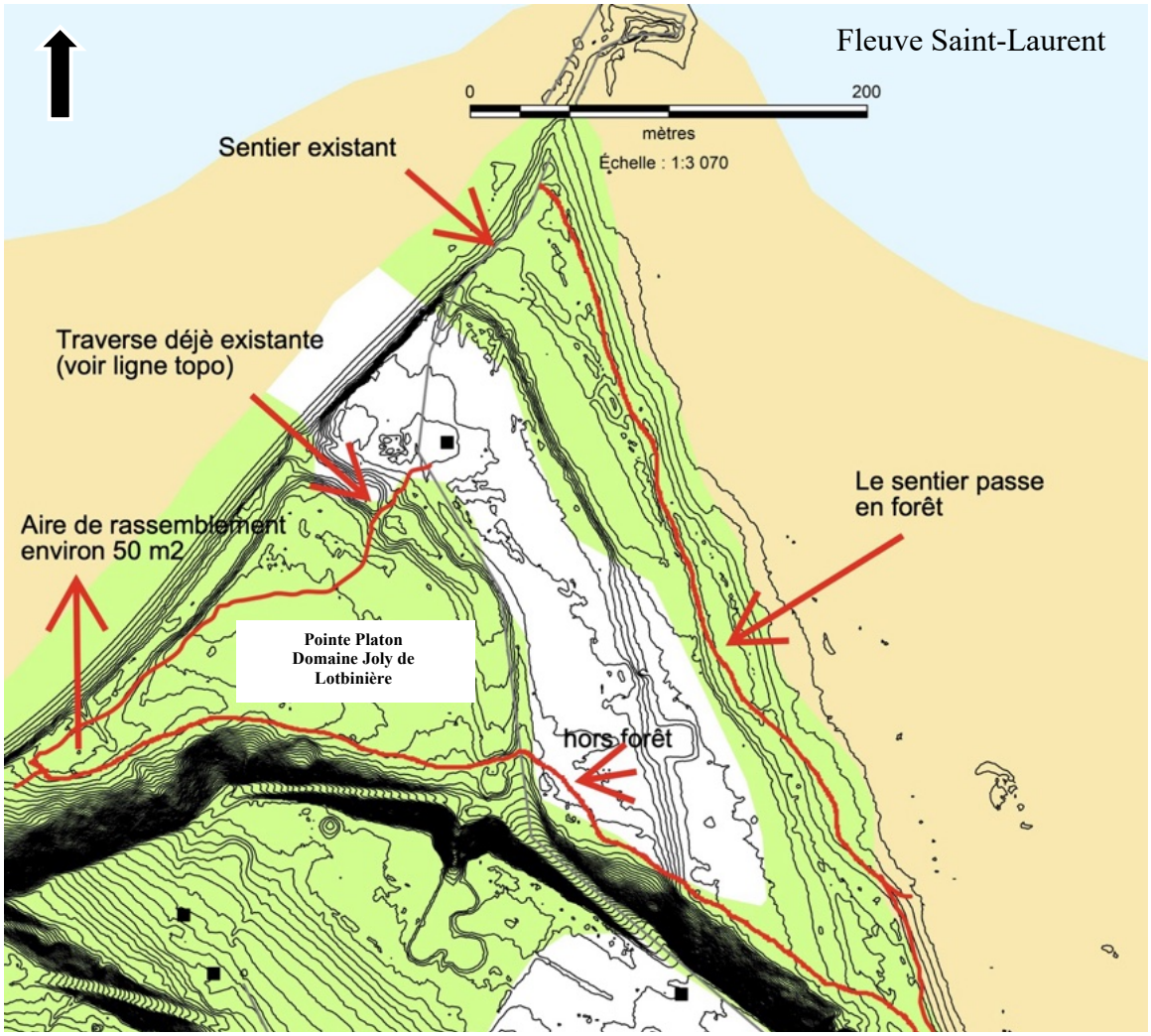


Figure 1 Localisation de l'emprise à l'étude (ligne rouge) (domaine Joly-De Lotbinière 2025)

[1] On trouvera dans ce document une synthèse des travaux effectués antérieurement

1.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INTERVENTION

L'emprise à l'étude a été définie par le personnel du domaine Joly-De Lotbinière. Des rubans rouges ont été apposés sur des arbres dans le but de localiser le futur sentier. Un tracé sur papier nous a été envoyé et celui-ci a été transféré dans un GPS manuel afin de nous guider en forêt. Par endroits, nous avons davantage suivi l'axe proposé par les rubans rouges que celui dessiné sur la figure 1.

Outre l'inspection visuelle générale, des sondages ont été effectués à environ 15 m les uns des autres. Les puits ont été creusés à la main avec une pelle et une truelle. La litière forestière était découpée avec la pelle (dimensions de 40 cm sur 40 cm), puis chaque couche de sol était dégagée à la truelle jusqu'à ce qu'un niveau jugé stérile soit atteint. Il s'agissait soit d'un lithosol de schiste, soit d'un Bh argileux. En tout, 71 sondages ont été accomplis (figure 3).

L'intervention a fait l'objet d'une couverture photographique numérique (annexe 1). Les artefacts mis au jour ont été nettoyés et catalogués (annexe 2).

2.0 LES RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE

L'emprise a été divisée en 4 sections d'intervention (figure 2). Chacune fera l'objet d'une présentation particulière.

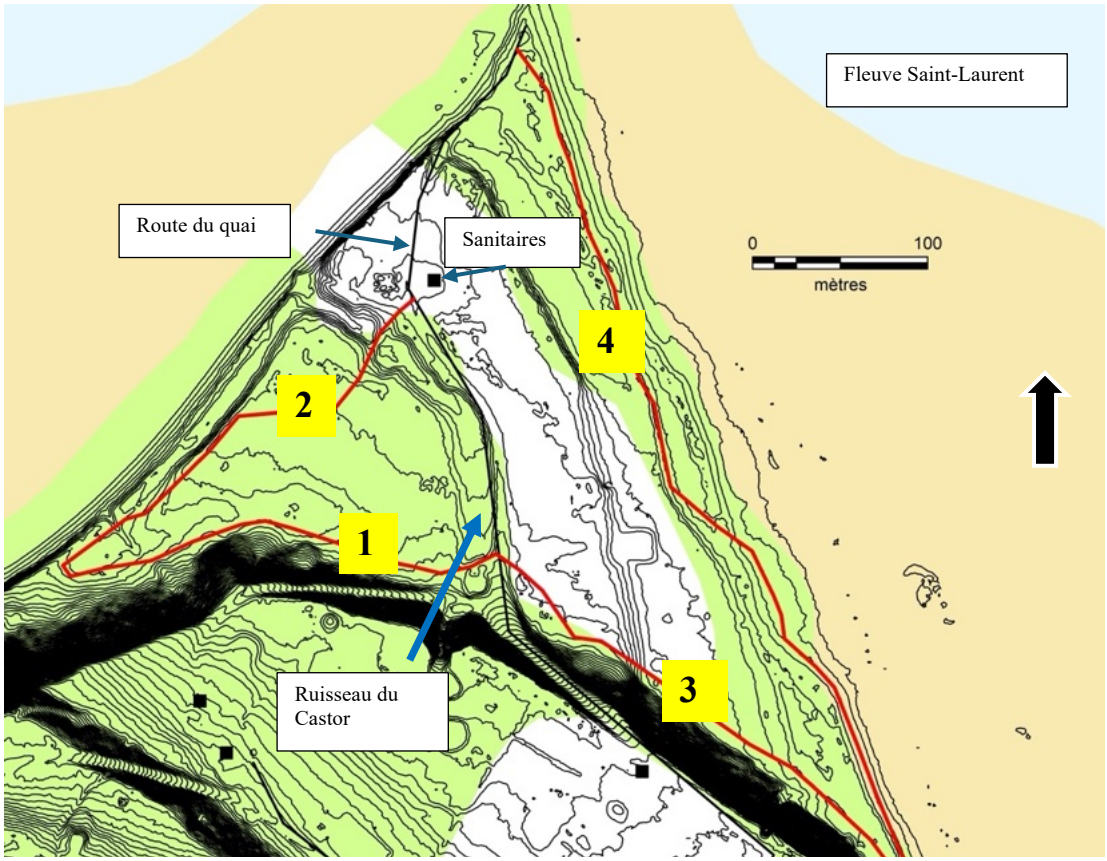


Figure 2 Localisation de l'emprise à l'étude (en rouge) avec ses divisions en section (de 1 à 4)

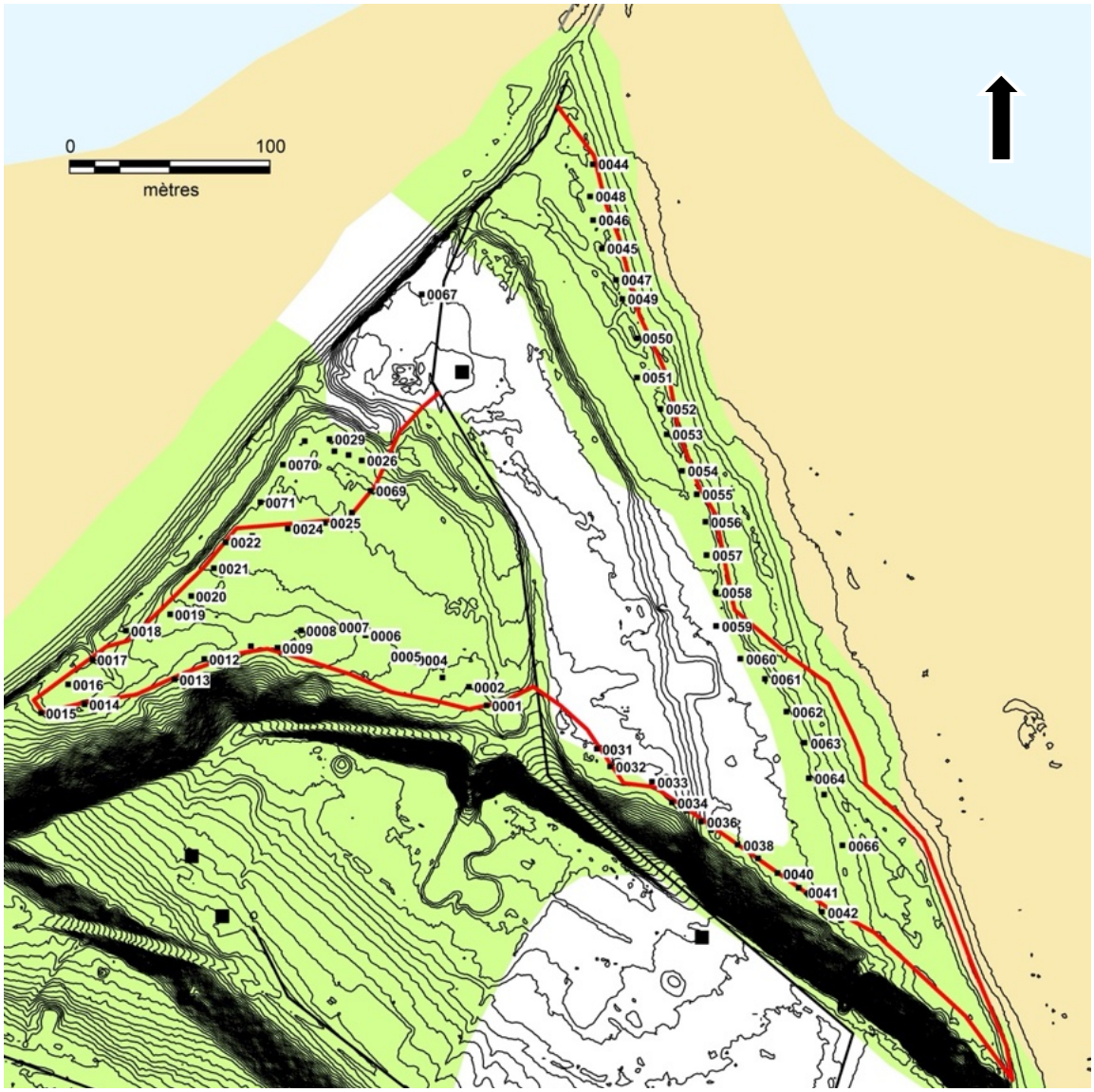


Figure 3 Localisation des sondages effectués

2.1 Section 1

La section 1 débute au pied de la falaise et se trouve à l'ouest du ruisseau du Castor et du chemin conduisant au quai. Elle longe la falaise en se dirigeant vers l'ouest et elle s'arrête près de la rupture de pente menant au fleuve (figure 2). Elle est longue d'environ 250 m (GPS 0001 à GPS 0015) et son altitude varie de 10 m à l'est à 7 m NMM à l'ouest. Ce milieu est boisé (photo 1). On y trouve principalement des feuillus et le sol est tapissé par des herbacées et une repousse forestière. Un ancien chemin, aujourd'hui recouvert de végétation, est existant et des ornières y sont encore visibles (photo 2). La présence de la falaise, parfois à quelques mètres au sud de l'emprise, à des répercussions sur le sol puisque celui-ci reçoit davantage d'eau de ruissellement. À l'occasion, ce dernier a provoqué des

éboulis de schiste. La surface de cette section est relativement plane, quoique par moments un peu ondulée.

À proximité du ruisseau, la litière (feuilles, branches en décomposition) mesure à peu de choses près 5 cm d'épaisseur. Elle se superpose à un loam gris-brun meuble (10 à 15 cm) qui recèle quelques rares pierres de schiste. Le tout recouvre un loam argileux brun-beige marbré plus compact davantage caillouteux (photo 3, figure 4). Ce profil est similaire sur environ 120 m de long (sondages GPS 001 à GPS 0012). Le sol est parfois plus humide, plus rocheux, à l'occasion, il peut contenir plus de charbons de bois.



Photo 1 Vue générale de l'emprise de la section 1 (photo prise vers l'ouest)



Photo 2 Ancien chemin longeant la section 1 (photo prise vers l'ouest)



Photo 3 Paroi ouest du sondage GPS 0001, section 1 (photo prise vers l'ouest)

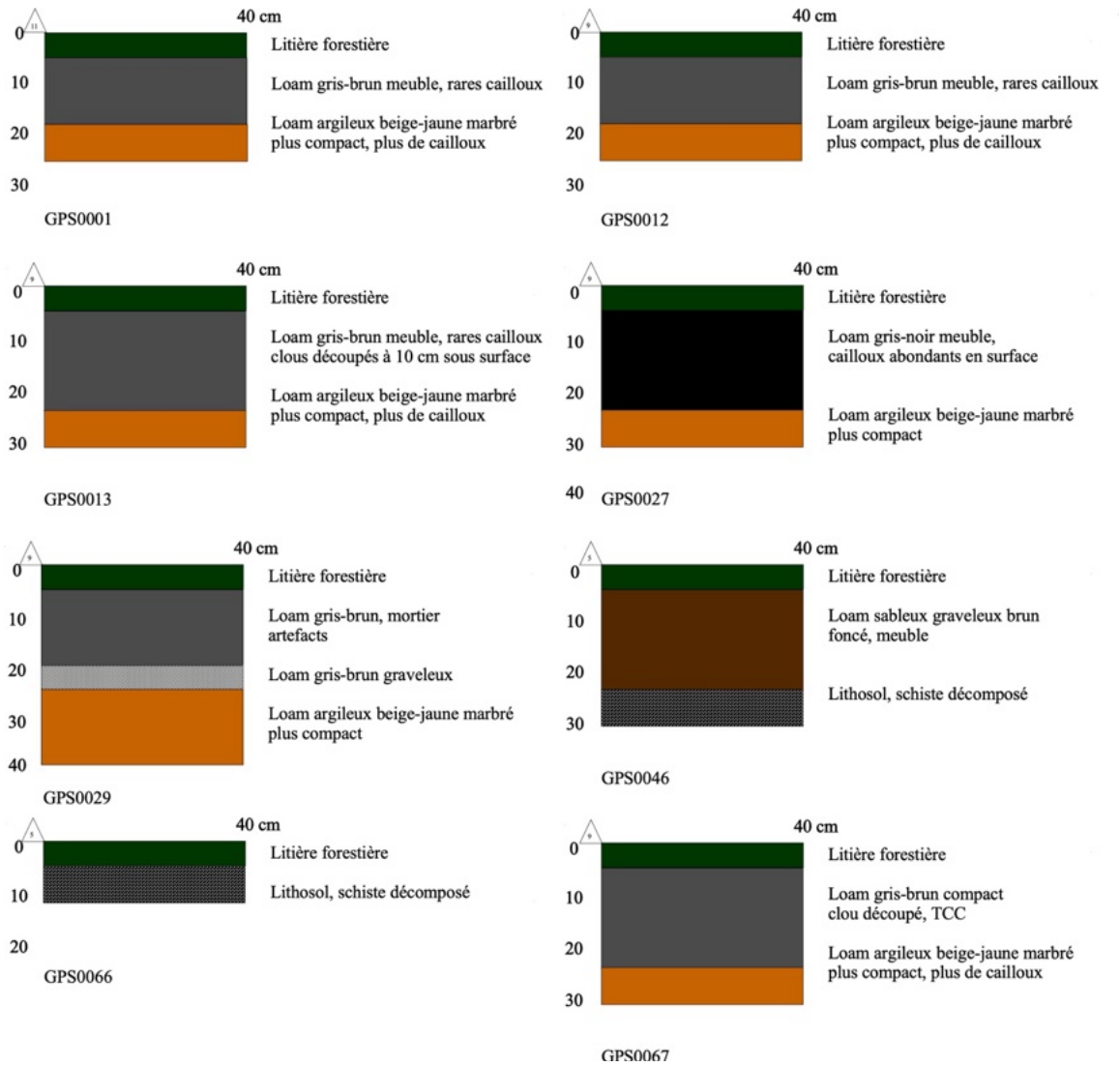


Figure 4 Profils stratigraphiques schématiques observés le long de l'emprise du futur sentier

À partir du sondage GPS 0013, le profil stratigraphique diffère quelque peu. La litière mesure toujours 5 cm d'épaisseur, mais elle surplombe un loam gris-brun un peu plus épais (20 cm) (photo 4). Ce dernier recouvre un loam argileux gris-jaune. Un clou découpé a été trouvé à 10 cm sous la surface (photo 5). La réalisation de 4 puits autour n'a pas mené à la découverte d'autres objets.



Photo 4 Paroi ouest du sondage GPS 0013, section 1 (photo prise vers l'ouest)



Photo 5 Clou découpé trouvé dans le sondage GPS 0013

Entre les relevés GPS 0013 et 0014, le sol est mouillé en raison de la proximité d'un petit cours d'eau et de ruissellements venant de la falaise. Par endroits, il est recouvert de fragments de roche détachés lors d'un éboulement.

2.2 Section 2

La section 2 longe le versant ouest de la pointe Platon en surplombant le fleuve Saint-Laurent. À partir de l'extrémité ouest de la section 1, donc au pied de la falaise, elle se dirige vers le nord-est où elle rejoint le chemin qui mène au quai à la hauteur des sanitaires (figure 2). Elle est longue d'environ 250 m (GPS 0016 à 0030 et 0068 à 0071). Son profil altimétrique varie de 7 m au sud à 9 m NMM au nord. La végétation est similaire à la section 1 pour la moitié sud de la 2. Par la suite, l'emprise du sentier traverse une plantation de noyers noirs qui est spécifique au domaine Joly-De Lotbinière. La topographie est plutôt plane à l'exception du lit d'un ruisseau qui passe à la hauteur du GPS 0017.

Les profils stratigraphiques enregistrés le long de la première moitié de la section 2 sont apparus un peu plus argileux que ceux repérés dans la section 1. À partir du sondage S0017, le loam est plus sableux et il contient à l'occasion quelques pierres décimétriques. Des morceaux de plastique ont été trouvés dans le puits S0021 à 10 cm sous la surface. Il y a eu prélèvement de sol à la rétrocaveuse dans le secteur de S0022.

À partir de S0023 jusqu'à S0025 et de S0068 à S0071, la forêt est plus clairsemée, c'est le domaine de la plantation des noyers noirs. Il semble que le végétal (litière et humus) a été enlevé à la grandeur de cette clairière puisque l'on rencontre directement le loam argileux gris-beige sous la litière actuelle, le loam gris-brun étant absent. Il est possible que cet aménagement soit associé à la préparation des sols avant le reboisement par des noyers noirs.

Sur la rive sud du ruisseau de l'étang au Castor et près de la descente qui mène de l'autre côté (voir figure 1), il a été relevé que le sol se distinguait de celui observé jusque là (GPS 0026). On y a notamment mis au jour de nombreuses pierres brisées directement sous la litière (photo 6). Outre cette variation, le sol est assez similaire. La litière mesure 5 cm, le loam gris-brun est épais de 10 à 15 cm et dessous s'étend un loam argileux gris-beige.

Dans ce tronçon de la section 2, il a été constaté que l'emprise, comme illustrée à la figure 1, différait nettement de celle qui avait été marquée au sol par des rubans rouges. Ces derniers longeaient le ruisseau en direction de la rupture de pente menant au fleuve plutôt que de couper à travers la plantation. Il a alors été décidé d'inventorier cette portion.

Comme mentionné précédemment, le sondage GPS0026 contenait plusieurs pierres brisées. Pour ce qui est de GPS 0027, 0028 et 0030, le loam gris-brun est apparu beaucoup plus noir, presque organique. Enfin, le puits GPS0029 a relevé la présence d'un loam gris-brun graveleux recouvrant l'habituel loam gris orangé. Il semble qu'il y a eu un aménagement particulier dans ce secteur. Par ailleurs, des fragments de mortier au sable blanc-gris ont été trouvés à 15 cm de profondeur (photo 7). Ce mortier était accompagné de deux clous découpés, dont un avec une tête plate et ronde, d'un os calciné et de trois fragments de poterie à pâte rosée avec une glaçure noire ou verte foncée à l'intérieur (photo 8). Ces artefacts témoignent d'une occupation qui pourrait avoir commencé au milieu du 18e siècle et qui se serait prolongée au cours du 19e siècle (voir annexe 2).



Photo 6 Paroi ouest du sondage GPS 0026, section 2 (pierres abondantes, photo prise vers l'ouest)



Photo 7 Paroi ouest du sondage GPS 0029, section 2 (mortier en paroi, photo prise vers l'ouest)

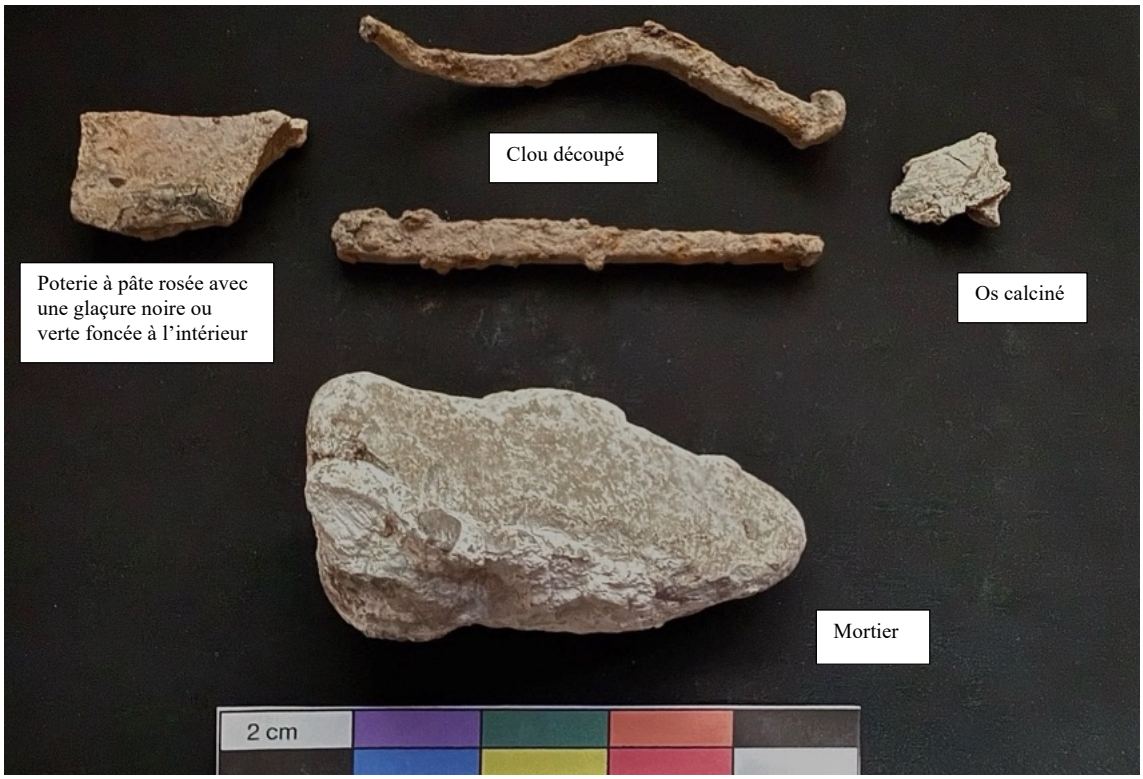


Photo 8 Artefacts trouvés dans le sondage GPS 0029, section 2 (TCC, clous découpés, os calciné, mortier)

Dans l'état actuel des connaissances, il est considéré qu'il s'agit là d'indices attestant de la présence d'un bâtiment localisé sur le versant sud du ruisseau au Castor, tel qu'en témoignent les plans et photos anciennes (figures 5 à 9). Afin de protéger ces vestiges, il a été recommandé que l'emprise passe à travers la plantation (tel que proposé à la figure 1) plutôt que de longer le versant sud du ruisseau au Castor en direction du fleuve (figure 10).

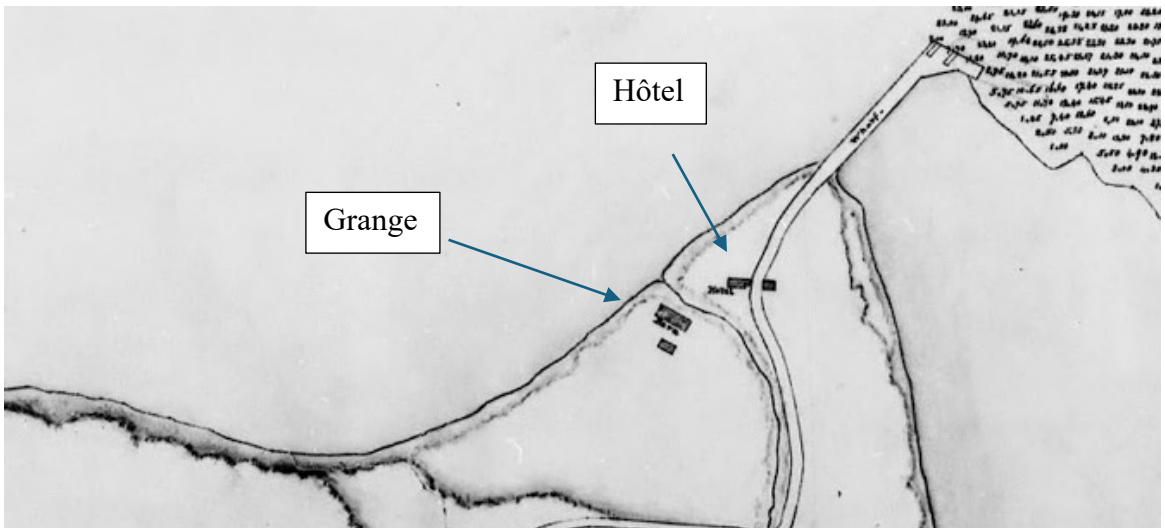


Figure 5 La pointe Platon en 1852 (localisation de la grange par rapport à l'hôtel) (anonyme vers 1852)



Figure 6 La pointe Platon et le domaine familial (la flèche rouge repésente la grange) (Joly-De Lotbinière 1868, collection Domaine Joly-De Lotbinière)



Figure 7 L'ancien quai et l'établissement de la pointe Platon (la flèche rouge représente la grange) (collection Domaine Joly-De Lotbinière)

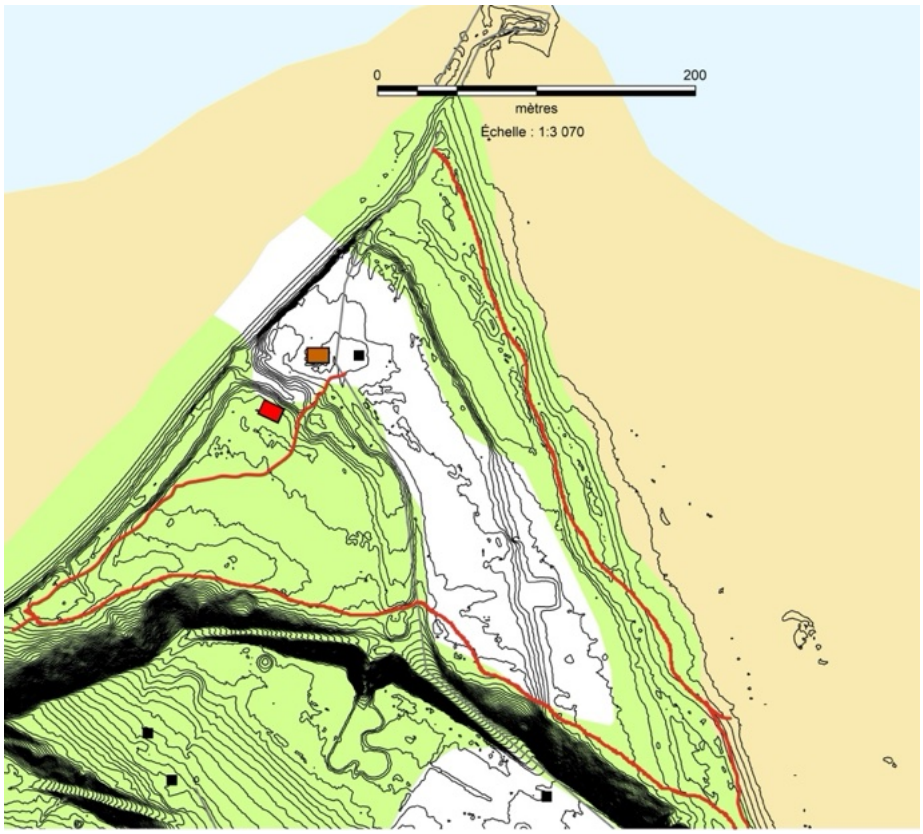


Figure 8 Localisation des ruines de l'hôtel (en brun) et des limites approximatives des vestiges de la grange (en rouge) sur une carte topographique (courbes de niveau au 1 m)


Figure 9 Localisation des ruines de l'hôtel (en brun) et des limites approximatives des vestiges de la grange (en rouge) sur une photo aérienne

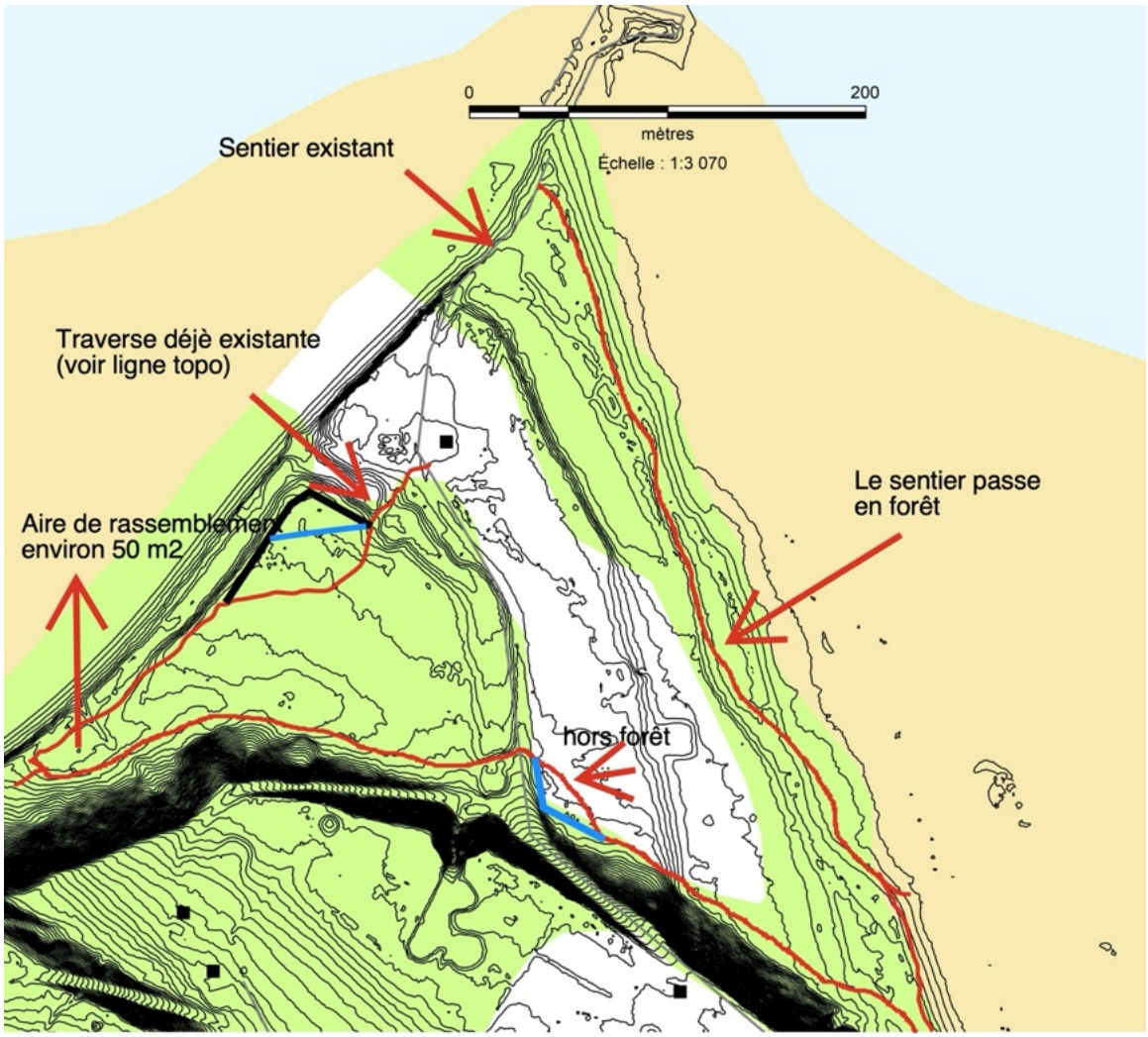


Figure 10 Modifications (en bleu) demandées au tracé du sentier d'interprétation (en rouge). En noir, le tracé indiqué sur place par des rubans rouges

2.3 Section 3

Comme la section 1, la 3 longe la falaise en direction du fleuve, mais cette fois en se dirigeant vers l'est à partir du chemin menant au quai (figure 2). Elle est longue d'environ 275 m (GPS0031 à 0043) et son altitude varie de 10 m à l'ouest à 6 m NMM à l'est. La végétation est similaire à la section 1, sauf qu'ici le sol est plus humide et il y a eu plus de recouvrements par des éboulis de schiste. La topographie est relativement plane, quoiqu'il y a une rupture de pente à la hauteur du GPS0035.

Dès le départ de la section 3, donc à partir du chemin du quai, il a été recommandé de déplacer l'emprise du sentier dans la partie boisée au sud du champ plutôt que de passer à travers celui-ci, tel qu'initialement proposée (figures 1 et 10). En effet, c'est dans ce secteur que se trouve la composante autochtone du CeEx-4 et il est indiqué dans le rapport d'intervention que cette section est toujours intacte (Chrétien 1998).

Les sondages effectués dans la partie boisée ont démontré que les sols à l'arrière de cette station du site CeEx-4 étaient très humides, l'eau étant parfois présente en surface. Il en va

de même jusqu'à GPS0034, là où le terrain redevient un peu plus sec. Outre la litière, les sols sont constitués d'une argile grise ou encore d'un loam argileux gris-brun. À la hauteur du GPS0037, il y a un dépotoir qui semble principalement receler des pièces de métal.

Plus on se dirige vers l'est et plus le sol est tapissé de schiste. Il faut dire qu'il y a une petite chute dans ce secteur et il est probable qu'il y a souvent débordement et éboulis, la falaise étant toute proche au sud, le sol ne se compose alors que d'une litière recouvrant un lithosol de schiste (photo 9).



Photo 9 Paroi ouest du sondage GPS0037, section 3 (photo prise vers l'est)

2.4 Section 4

La section 4 longe le versant est de la pointe Platon en surplombant le fleuve Saint-Laurent. À partir du chemin menant au quai, à petite distance de l'extrémité nord de la pointe Platon, elle se dirige vers le sud-sud-est où elle rejoint la section 3 et la falaise (figure 2). Elle est longue de près de 400 m (GPS0045 à 0066) et son altitude varie de 5 m à 6 m NMM tout le long de son parcours. La végétation est principalement formée de feuillus. Le sol est couvert d'une épaisse couche de feuilles mortes, de jeunes pousses et de quelques plantes herbacées. La topographie est plutôt plane (photos 10 et 11), quoique, à l'occasion, elle se compose d'un ancien bourrelet de plage qui encadre une zone humide (GPS 0047 à 0052) (photos 10 et 11). En général, le sentier se trouve à environ 10 m de la plage active et il n'y a pas de rupture de pente majeure entre celle-ci et l'emprise en observation.



Photo 10 Vue générale du replat à la hauteur du GPS 0050, section 4 (photo prise vers le sud)



Photo 11 Vue générale du point de rencontre des sections 3 et 4, avec la falaise à droite (photo prise vers l'est)

Du GPS 0046 à 0062, le sol est constitué d'une litière de branches, de feuilles et d'herbes désagrégées (5 cm d'épaisseur). Celle-ci surplombe un loam sableux graveleux meuble épais de 10 à 15 cm, le tout tapisse un lithosol de schiste ou un gravier de schiste. À l'occasion, il y aura plus de bois décomposé, plus de racines ou encore le loam sera un peu plus volumineux (20 cm) ou plus brunâtre.

À partir du GPS0062, le loam devient plus argileux et plus schisteux. Du GPS0065 jusqu'à la falaise, la litière recouvre un sol graveleux (ancien niveau de plage) avec parfois une mince couche d'humus (photo 9). Souvent il n'y a pas de végétation au sol, seul le schiste est visible.

2.5 Sondage GPS0067

En ce qui concerne le sondage 0067, il a été effectué à la demande du domaine Joly-De Lotbinière qui envisage d'installer un belvédère à cet endroit. Il a été fait dans l'espace gazonné localisé au nord-ouest des sanitaires, à l'ouest du chemin d'accès au quai (figure 3, photo 12). Sous la surface herbeuse, on observe un loam argileux brun qui mesure une vingtaine de centimètres d'épaisseur et qui couvre un lithosol constitué de petits cailloux de schiste (photo 13). Un tel pédon a déjà été rencontré à la pointe Platon (Chrétien 1998, Pintal 2023, 2024) et il semble correspondre au sol naturel de cette région. Quelques artefacts ont été recueillis dans le loam argileux brun, notamment des clous découpés et de la poterie en terre cuite commune vernissée verte (photo 14). Cela atteste d'une occupation qui aurait débuté vers le milieu du 18e siècle et se serait poursuivie jusqu'au 19e siècle (voir annexe 2).



Photo 12 Localisation du sondage GPS0067, vue générale (photo prise vers le nord-ouest)



Photo 13 Paroi nord du sondage GPS0067 (photo prise vers le nord)



Photo 14 Artefacts trouvés dans le sondage GPS0067 (clous découpés, TCC vernissée verte)

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre du projet d'implantation d'un sentier sur le pourtour de la pointe Platon au domaine Joly-De Lotbinière, un inventaire archéologique a été effectué tout le long de l'emprise proposée.

Cette prospection a mené à la découverte de vestiges d'occupation (mortier et artefacts), là où se trouvait historiquement une grange associée à la maison du gardien du quai, parfois aussi appelé « hôtel ». Par ailleurs, le tracé suggéré passait dans ou à proximité de la station autochtone du CeEx-4.

Dans le but de protéger ces vestiges, il a été recommandé de déplacer des portions du sentier afin d'éviter ces endroits à valeur patrimoniale. Ailleurs, les sondages n'ont pas révélé la présence de nouveaux sites, c'est pourquoi les travaux d'aménagement prévus peuvent être faits sans conséquence pour le patrimoine archéologique du domaine Joly-De Lotbinière.

RÉFÉRENCES

Anonyme 1852 : Plan of Pointe-Platon with soundings (BAC NMC51737).

Chrétien, Y., 1998 : Rapport de l'inventaire archéologique sur le site préhistorique du domaine Joly de Lotbinière (CeEx-4). Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Paradis, abbé Louis L., 1933 : Les annales de Lotbinière 1672-1933. Des ateliers de l'action catholique, Québec.

Pintal, J.-Y., 2024 : Domaine Joly-de-Lotbinière. Inventaire archéologique 2024. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Pintal, J.-Y. et R. Côté, 2024 : Domaine Joly-de-Lotbinière. Étude de potentiel archéologique. Rapport remis au Domaine Joly-de-Lotbinière.

ANNEXES

Annexe 1 Catalogue des photographies

No. photo	No photo appareil	Orientation	Description
1	R001425	O	Vue générale début section 1
2	R001426	O	Paroi ouest, sondage GPS 001
3	R001427	S	Vue de la falaise
4	R001428	O	Paroi ouest, sondage GPS 002
5	R001429	O	Vue de l'ancien chemin
6	R001430	S	Paroi sud , sondages GPS 006
7	R001431	O	Vue générale, clairière, à partir de 006
8	R001432	O	Paroi ouest, GPS 0013
9	R001433	O	Paroi ouest, GPS 0013
10	R001434	N	Paroi nord, GPS 0023
11	R001435	N	Vue générale de la clairière
12	R001436	N	Paroi nord, GPS 0026, pierres fracturées en surface
13	R001437	O	Vue générale GPS 0026, 0027, 0028
14	R001438	NO	Vue générale GPS 0026, 0027, 0028, vers sanitaire
15	R001439	E	Paroi est, GPS 0028, mortier en paroi
16	R001440	E	Dépotoir
17	R001441	NE	Paroi est GPS0037
18	R001442	E	Paroi est, GPS0041
19	R001443	E	GPS0042, replat et falaise
20	R001444	S	GPS0052, vue générale environnement
21	R001445	S	GPS0062, vue générale environnement
22	R001446	N	Paroi nord, GPS0067
23	R001447	NO	GPS0067

Annexe 2 Catalogue des artefacts

Puits	Niveau	Matériau	Objet	No frag.	No. objet	Fonction	Notes	Datation	Intégrité	Commentaire	Quantité	Longueur (cm)
GPS0013	2	Métal	Clou découpé	1	1	Architecture			Fragment		1	
GPS0029	2	Mortier et pierre calcaire	Mortier	1	1	Architecture			Fragment		1	
GPS0029	2	Métal	Clou découpé	2	2	Architecture			1 complet 1 fragment	Tête ronde et plate	1 1	9
GPS0029	1	Os	Os calciné	1	1	Alimentation			Fragment		1	
GPS0029	3	TCC	Contenant	1	1	Alimentation, vaisselle de table ? Terrine ?	Corps beige rose, intérieur gris rose, vernissée intérieur vert foncé ou noir ?	1700-1760	Fragment		3	
GPS0067	2	Métal	Clou découpé	2	2	Architecture			1 fragment 1 fragment	Tête carré et plate	1 1	
GPS0067	1	TCC	Contenant	1	1	Alimentation	Corps, pâte et intérieur gris-beige, vernissé vert olive	1700-1760	1 fragment		1	